Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/lesperesdeleglis0000obar

LES PÈRES DE L'ÉGLISE

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES

LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES

PAR

O. BARDENHEWER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

NOUVELLE ÉDITION FRANÇAISE

ENTIÈREMENT REFONDUE

PAR

P. GODET ET C. VERSCHAFFEL

TOME DEUXIÈME

DEUXIÈME PÉRIODE

DU COMMENCEMENT DU IV^e^ SIÈCLE AU MILIEU DU V^e^

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET C^ie^

4, rue Madame, 4

1905

AUG 2 X

DEUXIÈME PÉRIODE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU IV^e SIÈCLE JUSQU'AU MILIEU DU V^e

LIVRE PREMIER

Ecrivains grecs.

§ 60. — *Coup d'œil général.*

I. La victoire du christianisme. — L'édit de tolérance que Constantin et son collègue Licinius publièrent à Milan, au mois de janvier ou de février 313, rendit la paix à l'Église ; le pouvoir civil consacrait, malgré qu'il en eût, l'irrémédiable défaite du polythéisme officiel. De la tolérance à la faveur, du pied d'égalité à la suprématie, pour le christianisme, il n'y eut qu'un pas. En 337, Constantin, après de longs ajournements, recevait le baptême, et, lui mort, ses fils, dès les premières années de leur règne, partaient en guerre contre le culte païen. Vainement Julien l'Apostat (361-363) s'efforce-t-il d'inoculer une vie nouvelle au polythéisme expirant ; l'échec de son entreprise fit éclater l'impuissance totale de la vieille religion à satisfaire aux besoins des temps nouveaux. Après Valentinien II, Théodose (392) proscrit sévèrement l'ido-

lâtrie, qui devient un crime de lèse-majesté (1). En 423, Théodose II assure qu'il ne reste plus, à sa connaissance, de païens en Orient (2).

Julien, dans cette campagne de Perse où il trouva la mort, avait composé un grand ouvrage en trois livres, *Contre les chrétiens*. « Je suis convaincu, écrivait-il au début, que la doctrine menteuse des Galiléens est une invention humaine, une œuvre de malice, et je ne crois pas devoir cacher à personne les motifs de ma conviction ». Ce travail ne nous est plus guère connu que par la réfutation qu'en a faite saint Cyrille d'Alexandrie (Cf. *infra*, § 77, III). Neumann en a rassemblé soigneusement les débris : *Juliani imperatoris librorum contra Christianos quæ supersunt*, Leipzig, 1880, in-8°. - Cf. *Journal des savants*, 1882, p. 557. — P. Klimek, *Conjectanea in Julianum et Cyrilli Alexandrini contra illum libros*, Breslau, 1883, in-8°. — Th. Gollwitzer *Observationes criticæ in Juliani Imperatoris contra Christianos libros*, Erlangen, 1886, in-8° (3). — Sur un court fragment récemment découvert, voir Neumann, dans la *Theol. Litteraturzeitung*, 1899, 293-304.

II. Développement du dogme chrétien. — L'Église, hors de la fournaise des persécutions, respirait à peine, que déjà, dans ses entrailles, elle sentait de cruels et douloureux déchirements. Force lui était, en Orient comme en Occident, de repousser les assauts furieux de l'hérésie et de sauver, au prix de rudes combats, l'intégrité de la foi. Développer et définir le dogme, c'est le grand œuvre des siècles chrétiens qui nous occupent, et leur histoire en garde une particulière empreinte.

A l'Orient surtout échut la tâche d'affirmer en des formules abstraites et d'étudier sous leurs divers aspects, aux clartés de la philosophie, les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Une première phase, que va fermer le

(1) *Cod. Theodos.*, XVI, 10, 12, éd. Haenel, col. 1618.
(2) *Ibid.*, XVI, 10, 22 : col. 1625.
(3) Cf. G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 101-168, Paris, 1891.

deuxième concile œcuménique de Constantinople, en 381, verra les dogmes de la divinité et de l'humanité du Rédempteur sortir plus lumineux des nuages que les Arius, les Macédonius, les Sabellius, les Apollinaire avaient amoncelés à l'envi (1). La seconde phase, qui se prolonge à travers les querelles du nestorianisme et de l'eutychianisme jusqu'à l'an 451, précisera les rapports du divin et de l'humain dans l'Homme-Dieu, et les six cents Pères de Chalcédoine proclameront l'union sans mélange et sans confusion des deux natures en une seule personne.

III. Ecoles de théologie. — En de telles circonstances la science théologique devait prendre, et elle prit en effet, au IV^e^ et au V^e^ siècle, un puissant essor. A couvert des violences du dehors, elle put se déployer à l'aise et produire de riches moissons; la lutte contre l'hérésie lui fournit un nouvel aliment. Dans le champ clos de la théologie, on vit s'élever, en des contours plus saillants et plus nets qu'aux siècles passés, différentes écoles, chacune avec son esprit, toutes avec des divergences plus ou moins graves, qui allèrent jusqu'au contraste, jusqu'à l'antagonisme. On distingue au premier coup d'œil et d'une façon très nette trois écoles et trois esprits.

La *nouvelle école d'Alexandrie*, les yeux fixés sur Origène, marche par une voie nouvelle au même but que lui. Elle se garde soigneusement des écarts et rejette notamment le subordinatianisme de son illustre devancier. Sans relâche, elle travaille à se rendre compte des dogmes et à étayer les vérités de la foi des données de la philosophie ; mais elle tient expressément la foi pour la norme immuable de la science. A la tête de cette école apparaît saint Athanase. Avec les trois docteurs de la Cappadoce, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire

(1) Sur l'arianisme et sur les erreurs de Macédonius, de Sabellius et d'Apollinaire, v. *infra*, § 61.

de Nysse, la gloire de l'école atteint son apogée. Saint Grégoire de Nysse, toutefois, professe sur la résurrection les idées d'Origène, et, plus tard, Didyme l'Aveugle aussi bien qu'Evagre le Pontique encourront l'anathème, pour avoir soutenu les thèses origénistes sur la préexistence des âmes et l'apocatastase. Synésius de Cyrène, au contraire, sous sa robe d'évêque, demeure « grec de la tête aux pieds. » Au-dessus d'eux enfin, saint Cyrille d'Alexandrie fait revivre, sur son siège et dans son action, la grande figure d'Athanase.

Au pôle opposé se dresse l'*école d'Antioche*, nommée d'ordinaire l'école des exégètes, parce que c'est avant tout à l'exégèse qu'elle s'est adonnée. L'école d'Antioche, réprouvant la passion des Alexandrins pour l'allégorie, tient décidément leur méthode pour l'ennemie mortelle d'une saine exégèse ; elle ne veut recourir qu'à la méthode objective ; c'est à l'histoire et à la grammaire qu'elle demande l'interprétation du texte sacré. Les envolées de l'école d'Alexandrie n'excitent chez elle que méfiance et humeur ; ici, point de sentiment profond, nulle tendresse de cœur ; le dernier mot est toujours au bon sens, ennemi des excès et amoureux par-dessus tout de la mesure (1).

L'école eut pour fondateur le martyr saint Lucien (2), le maître d'Arius. Parmi ses plus illustres représentants, elle compte Diodore de Tarse, saint Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste, Polychronius et l'évêque de Cyr, Théodoret. La plupart des membres de l'école, Théodore de Mopsueste à leur tête, s'engagèrent dans les voies du rationalisme, jusqu'à contredire la doctrine tradition-

(1) Cf. Hornung, *Schola Antiochena de S. Scripturae interpretatione quonam modo sit merita*, Neustadt, 1864, in-8°. — H. Kihn, *Die Bedeutung der antiochenischen Schule auf dem exegetischen Gebiete*, Wissembourg, 1866, in-8°. — Hergenroether, *Die antiochenische Schule und ihre Bedeutung auf exegetischen Gebiete*. Wurtzbourg, 1866, in-8°.

(2) Cf. *supra*, § 44, III.

nelle de l'Église. Ce fut précisément du faîte de la gloire (370-450) que l'école d'Antioche versa presque toute dans le nestorianisme. La lutte de saint Cyrille et de Nestorius ne fut guère que le dernier acte, le dénouement du long conflit des deux écoles rivales, des deux esprits d'Antioche et d'Alexandrie.

A côté de ces deux écoles, le IV^e^ siècle en voit surgir une autre, caractérisée par sa tendance *exclusivement traditionaliste*, ennemie déclarée de la spéculation philosophique. Elle commence par s'acharner contre l'origénisme ; elle finit par s'inscrire en faux contre les droits de la science et de la critique. Dès le III^e^ siècle, nombre d'écrivains ecclésiastiques, et notamment saint Méthode, avaient énergiquement et justement protesté contre plusieurs thèses d'Origène. Mais, dans la réaction qui monta, sous la conduite de saint Epiphane, à l'assaut de l'origénisme, les intérêts de personnes parlaient plus haut que les intérêts de l'Eglise ou de la science, et l'on s'abaissa plus d'une fois à des moyens inavouables. Les querelles origénistes dénonçaient une crise de la théologie grecque. A dater du milieu du V^e^ siècle, l'esprit de vie commence à délaisser l'Orient.

IV. La littérature ecclésiastique : Prose. — La période où nous entrons est l'âge d'or de la littérature patristique. Dans presque tous les domaines de la science règne une infatigable activité ; plus de terres incultes, plus de champs en friche.

Apologétique. — Le caractère et le ton de l'apologie se sont, avec la situation extérieure de l'Eglise, sensiblement modifiés. Les rôles sont intervertis, l'accusé se fait accusateur et de la défensive passe à l'offensive. Le côté polémique, aux mains des apologistes antérieurs, était communément resserré dans les limites des besoins de la défense; il empiète maintenant sur les autres côtés et les déborde.

Il y a sans doute encore plus d'une attaque à repousser; saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie, Philippe de Side, vengent leur foi des railleries et des calomnies de l'empereur Julien. Eusèbe de Césarée, Apollinaire le Jeune et Macarius Magnès se mesurent avec le néoplatonicien Porphyre ; Eusèbe prend à partie Hiéroclès ou plutôt Philostrate. Mais dans leurs apologies d'un caractère général, Eusèbe, saint Athanase et Théodoret songent bien moins à défendre la vérité qu'à réfuter l'erreur.

Les Juifs en particulier essuient les coups d'un saint Grégoire de Nysse (?), d'un Diodore de Tarse, d'un saint Chrysostome. Le système du Perse Manès († vers 277), qui, sous un voile chrétien, présente au fond les idées dualistes de la Perse, rêvant un royaume de lumière et un royaume de ténèbres avec leurs séries respectives d'Eons, se propageait rapidement au IV^e^ siècle dans l'empire romain. Il provoquera nombre de passes d'armes et de réfutations.

Polémique et synthèses théologiques. — La littérature théologique se consacre avant tout aux questions doctrinales qui passionnent le plus les esprits, et prend décidément les allures et le ton de la polémique. Au IV^e^ siècle, on voit, entre autres, Eusèbe, saint Athanase, les trois docteurs de la Cappadoce, Didyme l'Aveugle et saint Epiphane guerroyer contre l'hérésie ; au V^e^ siècle, saint Cyrille d'Alexandrie et Théodoret leur succèdent dans le combat.

Le précis de théologie que Théodoret avait annexé à son histoire des hérésies, θείων δογμάτων ἐπιτομή, nous offre un essai de synthèse théologique et mérite, à ce titre, une particulière mention. Nous devons aussi quelques chapitres de théologie positive à la plume de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Grégoire de Nysse, de saint Epiphane.

Théologie scripturaire. — La critique textuelle des Livres saints est abandonnée. Personne peut-être, à l'exception de saint Epiphane, n'entend plus l'hébreu. L'archéologie biblique qui avait attiré déjà l'attention d'Eusèbe, est redevable au saint évêque de Salamine de précieux travaux.

Saint Grégoire de Nysse saisit les occasions d'expliquer et de justifier les règles herméneutiques de la nouvelle école d'Alexandrie. Les principes de l'école d'Antioche furent exposés et soutenus par Diodore de Tarse et par Théodore de Mopsueste en des écrits spéciaux. *L'Introduction aux Saintes Ecritures* d'Adrien, un vrai manuel d'herméneutique, est animée du même esprit. Hors du ressort de l'école d'Antioche, la méthode allégorique prédomine partout. C'est de l'allégorisme que s'inspirent, dans leurs Commentaires, Eusèbe, saint Athanase, saint Grégoire de Nysse, Didyme l'Aveugle, saint Cyrille d'Alexandrie. Les exégètes d'Antioche témoignent presque tous d'une rare fécondité. Entre leurs commentaires, ceux de Théodoret se signalent par leur éminente perfection de forme et de fond ; mais saint Chrysostome, dans ses homélies, atteste une science exégétique pour le moins égale.

Histoire de l'Église. — Les études d'histoire ecclésiastique, inconnues des trois premiers siècles, atteignent d'un bond leur apogée. Au berceau de l'histoire de l'Église on aperçoit Eusèbe. Il a pour continuateurs Socrate, Sozomène et Théodoret. L'anoméen Philostorge écrit son *Histoire de l'Église* avec les passions et dans l'intérêt de la secte arienne. Nombre d'historiens du V^e^ siècle, Philippe de Side, Hésychius de Jérusalem, Timothée de Béryte, Sabinus d'Héraclée, sont aujourd'hui perdus. Le macédonien Sabinus publia, le premier, une histoire des conciles. L'histoire des hérésies occupa saint Epiphane et Théodoret.

Théologie morale. — La littérature ascétique et morale fut très cultivée et très en vogue au sein de ce monde monastique dont l'Egypte, la première, vit la puissante éclosion, et dont les essaims peuplèrent tour à tour, à la voix de saint Hilarion, la Palestine, à la voix de saint Basile le Grand, l'Asie-Mineure. Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome écrivirent des manuels ascétiques à l'usage des clercs ou plutôt des moines. Ce fut à peu près dans le même but, dans un but d'édification, que saint Athanase publia la *Vie de saint Antoine*, et que Timothée d'Alexandrie et Palladius firent paraître leurs *Vies des Pères du désert.* Les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, les homélies et les sermons de saint Chrysostome éclipsent de leur éclat toutes les œuvres du même genre. Les *Constitutions apostoliques*, ce code complet de la vie chrétienne et ecclésiastique, parurent probablement au début du V^e^ siècle en Syrie; elles trahissent des mains apollinaristes.

V. Littérature ecclésiastique : Poésie. — A partir du IV^e^ siècle, l'Église, par sa poésie et dans ses chants, dispute la palme au paganisme mourant. L'Église grecque toutefois reste en arrière de l'Église syriaque et de l'Église latine. Arius composa des chants populaires, pour répandre ses opinions théologiques. Les deux Apollinaire de Laodicée, Nonnus (?), l'impératrice Eudocie, s'évertuèrent, sans trop y réussir, à jeter sur des pensées chrétiennes le manteau des vers antiques. Au premier rang de ses poètes durant cette période, l'Église grecque salue saint Grégoire de Nazianze et l'évêque de Cyrène, Synésius. L'ancien mètre garde en général son prestige et son autorité. Mais saint Grégoire ne laisse pas ici et là d'employer une forme nouvelle, qui se gravait mieux dans les oreilles et dans le cœur du peuple. Le mètre, dans cette poésie nouvelle, est remplacé par le rythme ; de la dis-

tinction des syllabes longues et brèves il n'y a plus trace ; l'accent tonique est devenu le seul principe d'harmonie.

§ 61. — *L'Arianisme, l'hérésie de Macédonius, le Sabellianisme, l'Apollinarisme.*

I. Arianisme. — A la christologie de saint Lucien d'Antioche se rattache, comme le fleuve à sa source, l'hérésie d'Arius, prêtre d'Alexandrie, mort en 336. Lucien avait été le maître d'Arius, et sa christologie, malgré les ombres qui l'enveloppent, était, à n'en douter pas, imprégnée de l'idée subordinatienne (1). Arius soutint que le Verbe ou Fils de Dieu n'est qu'une créature, tirée du néant » par le libre vouloir de Dieu avant tous les siècles, pour être son instrument dans la création du monde. « Le Fils n'a pas toujours été ; il fut un temps où il n'était pas ; il n'était pas avant d'être fait ; mais il a eu, comme toutes les autres créatures, un commencement (2). Le Fils, par sa nature, diffère donc totalement du Père (3), qui seul est éternel (4)». Il se nomme Fils de Dieu dans le même sens où les hommes sont appelés « enfants de Dieu », et, quand les écrivains sacrés parlent de la génération du Verbe, génération et création, pour eux, c'est tout un. A la création du Verbe succéda celle du Saint-Esprit. Seul le Père est vrai Dieu.

Le premier concile œcuménique de Nicée, en 325, réprouva l'erreur d'Arius et proclama la consubstantialité des personnes divines (5). Mais ce ne fut qu'au prix de luttes acharnées, où l'existence même de l'Église fut long-

(1) *Cf. supra*, § 44, III.

(2) Οὐκ ἦν πρὶν γένηται, ἀλλ' ἀρχὴν τοῦ κτιζεσθαι ἔσχε καὶ αὐτός. Arius, *Thalie*, ap. S. Ath., *Orat. c. Arianos*, I, 5 : Migne. *P. G.*, XXVI, 21.

(3) Ap. S. Ath., *Or. c. Arian.*, I, 6 : *P. G.*, XXVII, 24.

(4) Ap. S. Ath., *De Synodis*, ch. XV : *P. G.*, XXVI, 108.

(5) τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ... ὁμοούσιον τῷ πατρί.

temps en jeu, que la foi de Nicée triompha. Outre l'appui du pouvoir temporel, Arius avait trouvé dans les écrivains de son siècle plus d'un défenseur; le sophiste Astérius († vers 330?), le diacre Aétius († vers 370), Acace, évêque de Césarée († 366), Eunomius, évêque de Cyzique († 396), entre autres, mirent leur plume au service de l'arianisme. Parmi les champions de l'orthodoxie, on aperçoit au premier rang saint Athanase et les trois docteurs de la Cappadoce, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse.

La littérature arienne, après plus d'un demi-siècle d'activité et d'éclat, n'a guère laissé qu'un souvenir avec de rares débris. Condamné, excommunié par l'évêque d'Alexandrie, Arius s'était tourné vers la foule des fidèles ; il s'était adressé au peuple et, pour propager ses erreurs, il avait composé sur des airs profanes des chants populaires; il y en avait pour différentes conditions, pour les matelots, pour les meuniers, pour les voyageurs (1).

Ce recueil, appelé *Thalie* ou Banquet, contenait à la fois, selon saint Athanase, de la prose et des vers. Il ne nous en reste que les citations qu'en fait saint Athanase, *Orat. c. Arian.*, I, 2-10 : Migne, *P. G.*, XXVI, 15-34 ; *De Synodis*, ch. XV : *Ibid.*, XXVI, 705-708. De la correspondance d'Arius, deux lettres seulement — deux modèles dans l'art de la dissimulation — nous ont été conservées, l'une à son ancien condisciple Eusèbe de Nicomédie, par Théodoret, *Hist. eccl.*, I, 4 : *P. G.*, LXXXII, 909-912, l'autre à saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, par saint Athanase, *De Synodis*, ch. XVI : *P. G.*, XXVI, 707-712, et par saint Epiphane, *Hær.*, 69., 7 : *ibid.*, LXII, 213-216 ; saint Hilaire, *De Trinit.*, IV, a publié cette dernière lettre en latin. Socrate, *Hist. eccl.*, I, 26 : *P. G.*, LXVII, 149-152, et Sozomène, *Hist. eccl.*, II, 27 : *ibid.*, LXVII, 1011-1012, nous ont aussi conservé la profession de foi qu'Arius avait adressée à Constantin.

Eusèbe de Nicomédie († vers 341 ou 342), un élève comme Arius

(1) V. Philostorge, *Hist. eccl.*, II, 27 : *P. G.*, LXVI, 464.

de saint Lucien d'Antioche, un *Collucianiste*, fut, dès la première heure, le fauteur principal de l'arianisme. C'est surtout par sa vaste correspondance qu'il l'a servi. Mais il ne nous en reste qu'une lettre à Paulin de Tyr. V. THÉODORET, *Hist. eccl.*, I, 5 : *P. G.*, LXXXII, 913-916, avec un fragment d'une lettre à Arius, V. S. Athan., *De Synodis*, ch. XVII : *Ibid.*, XXVI, 712. Nous devons également à saint Athanase, *Ibid.*, de courts extraits de lettres écrites par d'autres amis d'Arius.

Le sophiste Astérius, encore un *Collucianiste*, avait composé, entre autres ouvrages, un commentaire sur l'Epître aux Romains, sur les Evangiles, sur les Psaumes. V. S. JÉRÔME, *De vir. ill.*, ch. XCIV. Tout a péri. Mais Astérius avait défendu ailleurs l'arianisme, et saint Athanase, à maintes reprises, l'a cité, *Or. c. Ar.*, I, 32 ; II, 31 ; III, 2 : *P. G.*, XXVI, 77, 225-228, 323-326 ; *De Synodis*, ch. XVIII-XIX : *Ibid.*, XXVI, 713-716, etc. Pour plus de détails, v. Th. ZAHN, *Marcellus von Ancyra*, Gotha, 1867, p. 38 sqq.

Le diacre Aétius d'Antioche soutint en 47 thèses l'ἀνόμοιος ou la devise des *ultra* de l'arianisme, des *anoméens*, qui n'admettaient pas même la similitude entre les personnes. Saint EPIPHANE nous a conservé ce curieux opuscule, *Haer.*, 76, 11 : *P. G.*, XLII, 533-546.

Acace, le successeur de l'historien Eusèbe sur le siège de Césarée, défendit son ami Astérius contre les attaques de Marcel d'Ancyre (V. *infra*, III). On trouve des fragments de cette apologie dans saint Epiphane, *Haer.*, 72, 6-10 : *P. G.*, XLII, 389-396. Nous possédons encore le formulaire de nuance semi-arienne, présenté par Acace au concile de Séleucie de 359. V. saint Epiphane, *Hær.*, 73, 25. Plusieurs autres ouvrages d'Acace ont péri. V. S. JÉRÔME, *De vir. ill.*, ch. XCVIII ; SOCRATE, *Hist eccl.*, II, 4 : *P. G.*, LXVII, 192.

Aétius, nourri de la philosophie païenne, avait emprunté toutes ses armes à la dialectique des sophistes ; son disciple Eunomius voulut appeler les choses par leur nom, et, sous sa plume, au dire de THÉODORET, *Hæret. fab.* IV, 3 : *P. G.*, LXXXIII, 420, la Théologie devint la Technologie, τεχνολογία. Nous retrouvons l'un des opuscules d'Eunomius, l'Ἀπολογητικός, dans la réfutation qu'en a faite saint Basile (cf. *infra*, § 67, IV) : MIGNE, *P. G.*, XXX, 835-868 ; v. aussi GOLDHORN, *S. Basilii Opp. dogm. sel.*, p. 588-615, Leipzig, 1854. A la réplique de saint Basile, Eunomius, après la mort de ce Père (1er janvier 379), opposa une Ἀπολογία ὑπὲρ ἀπολογίας, dont

saint Grégoire de Nysse (cf. *infra*, § 68, III) a inséré dans sa riposte quelques fragments ; Rettberg les a rassemblés pour la plupart dans ses *Marcelliana*, p. 125-147, Gotha, 1794. Nous avons enfin d'Eunomius l'ample formulaire, ἔκθεσις πίστεως, qu'il présenta, en 381 ou 383, à l'empereur Théodose. V. Rettberg, *Ibid*., p. 149-169 ; Goldhorn, *Ibid.* p. 618-629. Socrate, *Hist. eccl.*, IV, 7 : LXVII, 473, signale un commentaire sur l'Épître aux Romains, et Photius, *Bibl.*, cod. 138 : *Ib.*, CIII, 417, un recueil d'environ 40 lettres ; mais lettres et commentaire sont perdus. Au reste, Eunomius est bien moins le théologien de l'arianisme qu'il n'en est le dialecticien et le porte-parole. Cf. Klose, *Gesch. u Lehre des Eunomius*, Kiel, 1833, in-8° ; Cf. Fr. Diekamp, *Die Gotteslehre des hl. Gregor von Nyssa*, Munster, 1896, p. 122 sqq.

Théodore, évêque arien d'Héraclée en Thrace († vers 355), avait écrit un commentaire sur le prophète Isaïe ; le cardinal Mai en a publié des fragments, que Migne a reproduits dans la *P. G.*, XVIII, 1307-1378 (1).

Les Ariens exploitaient à l'envi la mémoire de saint Lucien, et répandaient à profusion, dans leur zèle de propagande, les biographies des choryphées de l'arianisme. V. P. Batiffol, *La passion de saint Lucien d'Antioche*, dans le *Compte rendu du congrès scientif. internat. des catholiques*, 1891, 2e sect., p. 181-186. — Le même, *Parthénius de Lampsaque*, dans la *Rev. trim. romaine d'archéol. chrét. et d'hist. eccl.*, 1892, t. VI, p. 35-51 ; 1893, t. VII, p. 298-301. — Le même, *Un historiographe anonyme arien du IVe siècle*, *ibid.*, 1895, t. IX, p. 57-97.

Sur l'*Histoire ecclésiastique* de l'eunomien Philostorge, V. infra, § 79, II.

II. Les Macédoniens ou Pneumatomaques. — La lutte de l'orthodoxie et de l'arianisme n'était pas terminée, que la secte arienne voyait éclater en son sein des divisions, et naître des partis. Tandis que la fraction la plus avancée tenait ferme pour l'ἀνόμοιος, les semi-ariens, fractionnés

(1) Saint Jérôme mentionne, *Ep.* 112, XX, un commentaire de Théodore sur les Psaumes, et, *Comm. in Matth.*, præf., un autre commentaire de lui sur saint Matthieu.

eux-mêmes, résumaient leur doctrine dans les termes, les uns d'ὅμοιος, les autres d'ὁμοιούσιος, désignant, non l'égalité du Père et du Fils, mais leur ressemblance soit générale, soit de nature.

Les homéousiens surtout se rapprochaient des catholiques, qui avaient fait de l'ὁμοούσιος leur mot d'ordre ; mais ils n'en étaient que plus énergiques à repousser la procession divine du Saint-Esprit et à le ravaler au rang des simples créatures. De là, pour ces semi-ariens, le nom de *pneumatomaques*.

A leur tête figurait notamment le chef des semi-ariens de la Thrace, Macédonius, qui occupa longtemps le siège de Constantinople et mourut après l'an 300. Macédonius considérait le Saint-Esprit comme un être inférieur au Père et au Fils, comme une créature semblable aux anges. Le deuxième concile œcuménique de Constantinople, en 381, proclama la divinité du Saint-Esprit, et condamna Macédonius. Saint Athanase, les trois Cappadociens, Didyme l'Aveugle, entre autres, vengèrent le symbole de l'Église des attaques de la nouvelle hérésie.

Macédonius n'a, que l'on sache, rien écrit. Parmi les porte-parole de son parti, on compte Eusèbe d'Emèse, mort vers 359, Basile d'Ancyre et Georges de Laodicée, morts tous les deux après 360.

Les « innombrables ouvrages (S. Jér., *De vir. ill.*, chap. xci) de l'évêque d'Emèse ont péri ; de la plupart d'entre eux il ne reste pas trace. Les homélies grecques et les fragments que J. Augusti a publiés sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, Elberfeld, 1829, in-8°, et qu'on retrouve dans Migne, *P. G.*, lxxxvi, 1, 463 et suiv., sont plutôt l'œuvre d'Eusèbe d'Alexandrie, d'Eusèbe de Césarée, etc. ; cf. Thilo, *Ueber die Schriften des Eusebius von Alexandrien u. des Eusebius von Emesa*, Halle, 1832, in-8°. C'est aussi fort indument qu'on a jadis attribué à Eusèbe d'Emèse deux gros recueils d'homélies latines.

L'un de ces recueils, formé très probablement par l'évêque d'Angers, Eusèbe Bruno († 1081), contient 56 homélies *ad populum et monachos*, autant de pièces qui ont eu pour berceau la Gaule et pour

auteurs les Hilaire d'Arles, les Eucher de Lyon, les Fauste de Riez, les Césaire d'Arles, etc. : v. *Max. Bibl. vet. Patrum*, Lyon, 1677, t. VI, p. 618-675. Les 145 ou plutôt les 142 homélies du second recueil, *in Evangelia festosque dies totius anni*, sont empruntées, et d'ordinaire mot pour mot, au commentaire sur les Evangiles de Saint Bruno de Segni († 1123). V. MIGNE, *P. L.*, CLXV, 747-864. Cf. sur ces deux recueils FESSLER-JUNGMANN, *Instit. Patrol.* II, 3-4. Pour plus de détails sur le premier recueil, cf. *infra*, § 111, II-III. En revanche, il faut rendre à Eusèbe d'Emèse les deux premières au moins des 14 homélies latines, que le P. SIRMOND a publiées en 1643, sous le nom d'EUSÈBE DE CÉSARÉE ; elles sont intitulées *De fide adversus Sabellium*, et prennent l'une et l'autre à partie Marcel d'Ancyre. Cf. *infra*, III ; MIGNE, *P. G.*, XXIV, 1047-1208.

Basile d'Ancyre et Georges de Laodicée rédigèrent en commun, au nom de leur secte, une dissertation théologique, dont saint EPIPHANE nous a conservé le texte, *Hær.* 73, 12-22 : *P. G.*, XLII, 425-444. Nous n'avons plus les autres ouvrages de Basile (S. JÉR., *De vir. ill.*, ch. LXXXIX) : cf. S. SCHLADEBACH, *Basilius von Ancyra*, Leipzig, 1898, in-8°, non plus que ceux de Georges. J. DRÆSEKE, *Ges. Patrist. Untersuchungen*, p. 1-24, Altona 1899, croit retrouver en Georges l'auteur d'un livre anonyme contre les Manichéens. Cf. *infra*, § 65, V.

Sur l'*Histoire ecclésiastique* du macédonien SABINUS D'HÉRACLÉE, v. *infra*, § 79, II.

III. Le Sabellianisme du IV^e^ siècle n'est qu'une réaction outrée contre l'arianisme. Marcel, évêque d'Ancyre en Galatie († vers 374), est un tenant du symbole de Nicée (1). Mais le souci d'asseoir le dogme de la consubstantialité du Père et du Fils sur une base inébranlable l'entraîne à rejeter la distinction des personnes. Selon Marcel, le Verbe est la force qui, de toute éternité, réside en Dieu, et qui, s'irradiant, a déployé d'abord ses énergies, ἐνέργεια ὁραστική, dans la création du monde, puis est

(1) Cf. KLOSE, *Geschichte u. Lehre des Marcellus u. Photinus*, Hambourg, 1837, in-8°. — WILLENBORG, *Ueber die Orthodoxie des Marcellus von Ancyra*, Munster, 1859, in-8°. — Th. ZAHN, *Marcellus von Ancyra*, Gotha, 1857, in-8°.

venue se fixer dans le Christ, pour racheter le genre humain et le conduire à la perfection. Cet homme-Dieu s'appelle, comme il est réellement, le fils de Dieu. Mais le Verbe n'est pas engendré; Dieu n'avait pas de Fils avant l'Incarnation. L'analogie de ces erreurs avec le modalisme du prêtre Sabellius, lequel vivait dans la première moitié du IIIe siècle, valut en Orient à l'hérésie de Marcel le nom de Sabellianisme. Aussi bien cette hérésie ne rallia-t-elle que peu de partisans. Eusèbe de Césarée et saint Athanase s'accordèrent pour réfuter, chacun de son côté, l'évêque d'Ancyre.

Marcel avait publié, vers l'an 335, un traité polémique contre l'arien Astérius (*Cf. supra*, 1), *De subjectione Domini Christi ;* Eusèbe, qui l'a réfuté dans le *Contra Marcellum* et dans le *De theologia ecclestastica* (cf. *infra*, § 44, v) en a cité divers passages. Saint Epiphane reproduit, *Hær.* 72, la lettre que Marcel écrivit au pape Jules en 337 ou 338, pour se justifier du soupçon de Sabellianisme, V. *P. G.*, xvii, 383-388 ; puis quelques fragments de l'ouvrage d'Acace contre Marcel et une profession de foi des Marcelliens, v, *Ibid.*, 395-400. Saint Jérôme, *De vir. ill.*, ch. lxxxvi, parle d'autres ouvrages de Marcel ; mais nous n'en savons pas même le nom. Tout ce qui nous est resté de l'évêque d'Ancyre a été recueilli par Rettberg, *Marcelliana*, Gœttingue, 1794, in-8° ; la *Legatio Eugenii diaconi ad S. Anthanasium pro causa Marcelli* se trouve également dans Migne, *P. G.*, xviii, 1301-1306.

L'évêque de Sirmium, Photin († vers 376), un compatriote et un disciple de Marcel, part de l'idée qu'il n'y a qu'une seule personne en Dieu, et prêche, avant Félix d'Urgel, l'adoptianisme ; en Notre-Seigneur il ne voit qu'un homme, né miraculeusement et à qui sa merveilleuse perfection morale a mérité d'être élevé au rang de Dieu. Photin avait beaucoup écrit, tantôt en latin, tantôt en grec. Cf. S. Jér., *De vir. ill.* ch. cvii ; S. Vinc. de Lérins, *Commonit.* ch. ii. Rien n'en a survécu. — Pour plus de détails sur Photin, V. Zahn, *Op. cit.*, p. 189 sqq.

IV. L'Apollinarisme.—L'évêque de Laodicée en Syrie, Apollinaire le Jeune († 390), est dans l'Église du IVe siècle

un des personnages les plus en vue. Théologien, polémiste, exégète, littérateur, la fécondité de sa plume et la variété comme l'étendue de sa culture d'esprit lui assurent, entre tous les écrivains ecclésiastiques de son temps, une place à part.

Apollinaire l'Ancien, le père de l'évêque, était un grammairien, qui, plus tard, fut ordonné prêtre à Laodicée. Lorsque Julien défendit aux professeurs chrétiens, pour leur rendre l'enseignement impossible, de lire dans leurs écoles et de commenter les auteurs classiques, les deux Apollinaires essayèrent de parer le coup, en remplaçant par leurs ouvrages les chefs-d'œuvre de l'art antique, et de gagner ainsi les païens eux-mêmes à la vérité chrétienne. Le père traduisit en vers les livres de Moïse ; avec les deux premiers livres des Rois, il composa un poème épique de vingt-quatre chants ; il fit encore des tragédies sur le modèle d'Euripide, des comédies à la façon de Ménandre, des odes imitées de Pindare. Le fils mit le Nouveau Testament en dialogues, calqués sur ceux de Platon (1). Cette littérature improvisée ne survécut pas, naturellement, aux circonstances qui l'avaient fait naître ; il ne nous en est rien resté.

Apollinaire le Jeune fut avant tout un exégète : il composa, dit saint Jérôme (2), « d'innombrables volumes sur les saintes Écritures ». Et, de fait, on trouve de lui dans les Chaînes nombre de fragments exégétiques ; mais la critique ne les a pas encore recueillis et passés au crible. Nous avons intégralement de l'évêque de Laodicée une paraphrase des psaumes en vers hexamètres (3) : tissu de réminiscences des vieux poètes grecs, dans lequel, par là même, le caractère propre de la poésie biblique s'efface et

(1) Socrate, *H. eccl.*, III, 16.

(2) *De vir. ill.*, chap. CIV.

(3) *P. G.*, XXXIII, 1313-1538. V. J. Draeseke, dans *Zeitschrift. f. wissensch. Theol.*, t. XXXII, 1889, p. 108-120.

disparaît. La paraphrase de l'Évangile de saint Jean, sous le nom du païen Nonnus de Panopolis (1), poète renommé vers la fin du IV^e^ siècle, serait-elle aussi d'Apollinaire le Jeune ? Dræseke le présume (2); mais son hypothèse, dans l'état actuel de la science, ne repose absolument sur rien (3).

Saint Jérôme (4) mentionne avec une particulière reconnaissance les trente livres qu'Apollinaire le Jeune écrivit contre le néoplatonicien Porphyre († vers 304); cet ouvrage, l'un des meilleurs en la matière, est aujourd'hui perdu.

Mais Apollinaire le Jeune, malgré son attachement passionné au symbole de Nicée, ne sut pas se préserver de l'erreur; il fraya les voies à Eutychès, et l'hérésie, qui fut son œuvre et reçut son nom, ravagea les Eglises d'Orient. Apollinaire s'imagina qu'il ne pourrait pas sauver la nature divine du Rédempteur, sans mutiler sa nature humaine. Reconnaître à la fois en Jésus-Christ un vrai Dieu et un homme complet, c'était, aux yeux de l'évêque de Laodicée, admettre deux fils de Dieu, l'un selon la nature, l'autre par adoption ; car le moyen que deux êtres complets puissent se fondre en un être unique (5) ? De plus, Jésus-Christ, homme complet avec la volonté de l'homme, ne saurait prétendre à l'impeccabilité (6). Le Fils de Dieu a bien pris une chair vivante, un corps humain avec l'âme qui l'anime, mais il n'a pas eu besoin de prendre et n'a pas pris une âme raisonnable, un entendement humain, νοῦς ou πνεῦμα; la divinité même lui en tient lieu. Cette erreur fut combattue par saint Athanase, ou du moins par l'auteur

(1) *P. G.*, t. XLIII, col. 749-1228. Edit. Passow, Leipzig, 1834, in-8°, et A. Scheindler, Leipzig, 1881, in-8°.

(2) V. *Theol. Litteraturztg*, 1891, col. 332, et *Wochenschr. f. klass. Philologie*, 1893, col. 349.

(3) V. BARDENHEWER, dans *Wetzer u. Welte's Kirchenlexikon*, 2^e^ édit., art. *Nonnus*.

(4) *Op. cit.*, *ibid.*

(5) Ap. S. ATH., *Contra Apoll.*, I, 2 : MIGNE, *P. G.*, XXV, 1096.

(6) Ap. S. ATH., *Ibid.*

ou les auteurs des deux livres *Contre Apollinaire* qu'on trouve parmi les œuvres de l'évêque d'Alexandrie, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Grégoire de Nysse, etc. Le deuxième concile général de Constantinople, en 381, anathématisa, dans son premier canon, l'hérésie des Apollinaristes (1).

Sur les œuvres théologiques d'Apollinaire, saint Jérôme se tait. On croyait, il y a peu de temps encore, ne plus rien avoir des traités sur la Trinité et l'Incarnation, sauf des fragments épars, sauf notamment pour la *Démonstration de l'Incarnation de Dieu à l'image de l'homme* (2), les fragments que saint Grégoire de Nysse (3) nous en a conservés. Léonce de Byzance toutefois, ou plutôt l'auteur de l'opuscule *Adversus fraudes Apollinaristarum* (4), assurait déjà que, pour tromper les simples, Apollinaristes et Monophysistes avaient fait circuler des écrits d'Apollinaire sous les noms sympathiques et respectés « de Grégoire le Thaumaturge, d'Athanase et du pape Jules ». Parmi les critiques modernes, Lequien (5) a le premier établi que la Κατὰ μέρος πίστις, attribuée d'ordinaire à saint Grégoire le Thaumaturge (6), est l'œuvre d'Apollinaire ; les études de M. Caspari, en 1879, ont mis ce point hors de conteste. Elles ont aussi montré, après Lequien, que le formulaire qui porte le nom de saint Athanase (7), est également, selon toute probabilité, d'Apollinaire le Jeune, et que plusieurs lettres, sous le nom du pape saint Jules (8), sont d'Apollinaire lui-même, ou de l'un de ses premiers partisans.

(1) G. Voisin, *L'Apollinarisme, étude historique, littéraire et dogmatique....* Louvain et Paris, 1900.

(2) Ἀπόδειξις περὶ τῆς θείας σαρκώσεως τῆς καθ' ὁμοίωσιν ἄνθρώπου.

(3) Cf. *infra*, § 69, III.

(4) *P. G.*, LXXXVI, 2, 1948.

(5) *P. G.*, XCIV, 262-274.

(6) Cf. *supra*, § 47, II.

(7) Cf. *infra*, § 63, III.

(8) Cf. *infra*, § 63, XIV.

M. Dræseke, jaloux de grossir les trésors littéraires de son héros, réclame pour Apollinaire le Jeune, avec plus ou moins de chances de succès, plusieurs autres ouvrages, notamment l'*Exhortation aux Gentils* et l'*Exposition de la foi* sous le nom de saint Justin martyr (1), trois homélies sous le nom de saint Grégoire le Thaumaturge (2), les livres IV et V du traité de saint Basile contre Eunomius (3), les trois premiers dialogues *De la Trinité*, sous le nom de l'évêque de Cyr, Théodoret (4).

J. DRÆSEKE, *Apollinarios von Laodicea... nebst einem Anhang : Apollinarii Laodiceni quae supersunt dogmatica*, Leipzig, 1892, in-8°, dans les *Texte u. Untersuch.*, d'O. v. GEBHARDT et A. HARNACK, t. VII, fasc. 3 et 4. L'Appendice contient, dans un texte amélioré, l'*Antirrheticus contra Eunomium*, c'est-à-dire les livres IV et V contre Eunomius, *les Dialogues sur la Trinité* attribués à THÉODORET, *le traité de la Trinité* attribué à saint JUSTIN sous le titre d'*Expositio rectæ fidei*, la *Fidei expositio* ou la Κατά μέρος πίστις soi-disant de saint GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, et des fragments du livre *Sur l'incarnation du Verbe* avec nombre de fragments plus courts.

Tout autres sont les conclusions d'A. Spasskij, *Apollinaire de Laodicée* (en russe), Sergiew, 1895, in-8°. Cf. N. BONWETSCH, dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. VI, 1897, p. 175. 177.

Le cardinal Mai a publié, sous le nom d'APOLLINAIRE, des fragments exégétiques sur les Proverbes, sur Ezéchiel, sur Isaïe, *Nova Patrum Bibl.*, t. VII, Part. 2, p. 76-80. 82-91. 128-130, Rome, 1854. — Comme spécimen d'une édition critique de la Paraphrase des Psaumes, A. Ludwich a fait paraître le texte revisé des Psaumes 1-3, Kœnigsberg, 1880, in-4° (Progr.) et des Psaumes 4-8, *Ibid.*, 1881, in-4° (Progr.). Selon toute probabilité, c'est au faussaire Jacob Diassorinos († 1563) qu'il faut imputer l'interpolation du texte vulgaire de la Paraphrase ; v. A. LUDWICH, dans la *Byzant. Zeitschr.*, 1892, t. I, p. 292-301.

(1) Cf. *supra*, § 17, V et VI.
(2) Cf. *supra*, § 47, V.
(3) Cf. *infra*, § 67, IV.
(4) Cf. *infra*, § 78, VIII.

La profession de foi de l'évêque d'Antioche, Vitalis, un des premiers et plus zélés partisans d'Apollinaire, n'a pas survécu. Saint Grégoire de Nazianze la mentionne et la réfute dans son *Ep.* 102 *ad Cledon.*

Après la mort de leur maître, les Apollinaristes se divisèrent en deux partis, celui de Polémon ou Polémius, et celui de Valentin. Cf. Gieseler, *Commentat. qua Monophysitarum veterum variæ de Christi persona opiniones illustrantur, partic.* II (Progr.), Goettingue, 1838, p. 18-21. Gieseler y a recueilli, p. 18-20, les fragments qui nous restent des écrits de Polémon. Quant aux ouvrages de Valentin, son adversaire, et à ceux de son disciple et compagnon d'armes, Timothée de Béryte, l'auteur de l'opuscule *Adversus fraudes Apollinaristarum, P. G.*, LXXXVI, 2, col. 1948-1969, nous en a conservé quelques passages. Cf. Loofs, *Leontius von Byzanz*, I, Leipzig, 1887, p. 84 sqq. — Valentin cite la profession de foi christologique d'un évêque apollinariste du nom de Job : Migne, *ibid.*, 1952, 3320 ; cf. Caspari, *Alte u. neue Quellen zur Geschichte des Taufsymbols*, Christiania, 1879, p. 24.

Sur l'*Histoire ecclésiastique* de Timothée v. *infra*, § 79, II.

L'interpolateur des lettres de saint Ignace d'Antioche, qui est aussi très probablement le compilateur des Constitutions apostoliques, témoigne d'idées apollinaristes ; v. *supra*, 9, III.

§ 62. — *Eusèbe de Césarée* (1).

I. Vie d'Eusèbe. — Avec Eusèbe Pamphile, l'âge d'or de la littérature patristique s'ouvre par les plus brillants travaux. Mais, faute d'une vigueur d'esprit et d'une fermeté de conscience qui répondissent à sa vaste érudition, Eusèbe, malgré la fécondité de sa plume et l'exceptionnelle valeur de quelques-uns de ses ouvrages, n'a laissé qu'un souvenir équivoque et un nom obscurci.

La Palestine, qui fut le théâtre de son activité, avait été son berceau vers l'an 265, et Césarée, avant de l'appeler sur son siège épiscopal, lui avait ouvert ses écoles et ses bibliothèques. Il y suivit pendant de longues années les

doctes leçons du prêtre Pamphile, et, par respect comme par reconnaissance pour son maître, pour son père spirituel, il s'honora d'ajouter le nom de Pamphile au sien. Lorsque Pamphile, dans la persécution de Maximin, fut jeté en prison, Eusèbe ne le quitta pas; au fond de leur cachot, ils composèrent ensemble une Apologie d'Origène (1). En 309, Pamphile couronna sa vie par le martyre, et à cette chère mémoire Eusèbe consacra une ample biographie en trois livres (2). Peu s'en fallut qu'il ne tombât lui-même sous les coups des persécuteurs ; il s'enfuit de Césarée à Tyr et de là passa en Egypte. Il y fut arrêté et emprisonné ; combien durèrent sa détention et ses souffrances pour la foi ? on ne le sait pas au juste. La paix rendue à l'Église, Eusèbe, en 313 probablement, monta sur le siège de Césarée ; la faveur de Constantin, converti dès 312 au christianisme, l'y vint trouver, et lui permit, sans s'éclipser jamais, d'avoir sur les affaires religieuses de son temps une influence considérable.

Mais, aussitôt, les côtés faibles d'Eusèbe, servilité du caractère, imprécision et incohérence des opinions théologiques, éclatent au grand jour et paralysent l'autorité de l'évêque en attristant son épiscopat. Le sens et la portée de la controverse trinitaire qui agite l'Église, sont pour lui lettre close, et c'est au prix de concessions réciproques qu'il entend résoudre toutes les difficultés. Où trouver un terrain commun d'entente ? Il suffit de proclamer la divinité du Sauveur, dans les termes mêmes de l'Écriture, sans y rien ajouter ni changer. L'*Homoousie* de saint Athanase pour peu qu'on la presse et qu'on en exprime les conséquences, va, dans la pensée d'Eusèbe, à l'hérésie de Sabellius, et la peur de ce fantôme rejette toujours l'évêque de Césarée hors du sentier de l'orthodoxie, dans les voies de l'arianisme.

(1) Cf. *supra*, § 45, 1.
(2) Cf. *supra*, *ibid.*

Au concile de Nicée, 325, il était à la tête du tiers-parti, du parti moyen entre Arius et les champions de la consubstantialité. Mais Constantin, jaloux d'étouffer les dissensions intestines de l'Église et d'en prévenir le contrecoup dans l'État, s'indignait de l'attitude des Ariens et poussait à la condamnation de leur hérésie. Ce fut assez pour qu'Eusèbe se résignât, en dépit de ses répugnances personnelles, à souscrire au symbole du concile ; jamais, toutefois, même dans ses ouvrages postérieurs, il n'arbora la devise des catholiques, le terme d'ὁμοούσιος. Il ne rompit point avec les partisans d'Arius ; peut-être même ne fut-il pas étranger au revirement qui se produisit dans les idées de l'empereur, non plus qu'aux mesures de rigueur contre les tenants de la foi de Nicée. En tout cas, il présida le concile d'Antioche, qui, vers l'an 330, déposa l'évêque de cette ville, saint Eustathe, l'un des principaux adversaires de l'arianisme, et il s'associa pareillement, au sein du concile de Tyr, l'an 335, à l'inique déposition du porte-drapeau de l'orthodoxie, saint Athanase.

Maintes fois Eusèbe prononça en public l'éloge de l'empereur. Le 25 juillet 335, Constantin célébrait ses *Tricennalia*, le trentième anniversaire de son avènement à l'empire. L'évêque de Césarée composa, à cette occasion, le panégyrique de l'empereur (1). Après la mort de Constantin, le 22 mai 337, Eusèbe, soucieux de le glorifier, écrivit avec moins de verve que d'emphase, la biographie détaillée de son héros (2). Quelques années plus tard, en 340 apparemment, l'évêque suivait dans le tombeau son prince et son ami.

II. **Ouvrages historiques.** — Théologien, apologiste, exégète, historien, orateur, Eusèbe était tout cela, et ses ouvrages formaient, on peut le dire, une encyclopédie sa-

(1) Migne, *P. G.*, t. xx, col. 1315-1440.
(2) Migne, *P. G.*, t. xx, col. 905-1230.

crée. Mais, dans cet immense labeur, c'est par ses travaux historiques qu'Eusèbe sans contredit a le mieux servi la science et sa renommée; c'est dans l'auteur de la *Chronique* et de l'*Histoire* que la postérité salue l'Hérodote chrétien et le père de l'Histoire ecclésiastique.

La *Chronique* (1), sous le titre de παντοδαπὴ ἱστορία, se divise en deux parties, la Chronographie, χρονογραφία, et la Table des temps, κανὼν χρονικός. L'auteur, dans la Préface, nous expose son dessein : il veut, dans sa première partie, résumer l'histoire de tous les peuples, selon l'ordre ethnographique, d'après la Bible et les historiens anciens, Bérose, Manéthon, Phlégon, etc. ; puis il présentera dans sa seconde partie, une série de tableaux synchroniques, où l'on embrassera d'un coup d'œil, par ordre de dates, l'histoire universelle. Avant lui, Jules l'Africain(2), s'inspirant d'une idée de saint Justin et de Clément d'Alexandrie, avait rapproché dans une suite de synchronismes les données de l'histoire profane et celles de la tradition juive ; Eusèbe a eu le mérite de reprendre ce plan, de l'exécuter et de l'étendre jusqu'au IV^e^ siècle. Ce qui l'anime et le soutient, c'est la pensée de rattacher l'histoire de son temps à l'histoire primitive. L'influence de son travail sur les historiens postérieurs fut incalculable.

Eusèbe avait écrit, avant tout, pour l'Orient ; saint Jérôme se fit en Occident son interprète ; il publia une version latine de la seconde partie de la *Chronique*, avec une suite de l'an 325 = a. Abr. 2341, à l'an 379 = a. Abr. 2395 (3). La première partie de l'œuvre originale ne nous est connue que par une version arménienne. Du texte grec des deux parties, il ne nous reste plus que des fragments.

L'*Histoire de l'Église*, ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία (4), déroulait

(1) Migne, *P. G.*, t. XIX.
(2) Cf. *supra*, § 43, II.
(3) Cf. *infra*, § 93, VI.
(4) Migne, *P. G.*, t. XX.

dans sa première édition les fastes de l'Église chrétienne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la victoire de Constantin sur Maxence (28 octobre 312) et à celle de Licinius sur Maximin (30 avril 313); grands et décisifs avantages où l'auteur salue le triomphe du christianisme sur les cultes païens. Le récit de ces deux victoires remplit les derniers chapitres du IX^e^ livre ; et la conclusion servait manifestement d'épilogue à l'ouvrage entier. Eusèbe y a joint, par manière d'appendice, un X^e^ livre, qui va jusqu'à la victoire de Constantin sur Licinius (3 juillet 323), jusqu'à la réunion de tout l'empire sous le sceptre du vainqueur. L'histoire d'Eusèbe est une mine extrêmement riche, un trésor vraiment inestimable de faits, de pièces officielles empruntées aux archives de l'Etat et transcrites littéralement, d'extraits de livres perdus, de documents de toutes sortes sur l'antiquité ecclésiastique. Au fond, ce n'est sans doute qu'un inventaire, un dépôt d'archives ; ne lui demandez ni un récit complet avec la juste proportion des épisodes, ni moins encore l'enchaînement des causes et le développement logique des événements. C'est en revanche, dans toute la force du terme, un travail d'après les sources. Les préférences ou les antipathies de l'historien ont pu quelquefois troubler son regard ou rétrécir son horizon, soit ! mais l'accusation d'avoir délibérément altéré les faits, est une pure calomnie. Rufin a traduit ou remanié l'ouvrage en latin (1).

Plus justement que l'*Histoire ecclésiastique*, les deux écrits sur la vie de Constantin (2) ont excité la méfiance et attiré à Eusèbe le reproche d'avoir dénaturé les faits de parti-pris. Eusèbe, ici, n'est pas un véritable historien ; il est plutôt un panégyriste, très attentif à excuser les fautes et à exagérer les mérites de son héros. Pendant qu'une coterie païenne, Zosime à sa tête, poursuit de ses railleries

(1) Cfr. *infra*, § 92, III.
(2) Cf. *supra*, I.

et de ses honteux soupçons la conversion de l'empereur, l'évêque de Césarée, sur l'invitation du prince lui-même, veut à tout prix mettre en relief la foi et la piété de Constantin. Mais, en contrôlant soigneusement ses récits, en tenant ses appréciations pour suspectes, on peut se fier, en général, aux documents qu'il nous a conservés.

Les autres ouvrages historiques d'Eusèbe, la *Vie de Pamphile* et un recueil d'anciens actes de martyrs, sont aujourd'hui perdus (1). Nous avons encore pourtant un opuscule sur les Martyrs de Palestine, tableau des exécutions qu'Eusèbe avait vues de ses yeux dans les années 303-310, à Césarée (2). De nos jours, on le publie communément en appendice au VIII^e^ livre de l'*Histoire ecclésiastique* (3).

III. — Exégèse. — Au talent d'un éminent historien, Eusèbe alliait une vive prédilection pour les études d'exégèse sacrée. Mais les principes d'herméneutique manquaient chez lui de netteté comme de sûreté, et c'est, à tout prendre, le faire, la manière d'Origène, qui se reflète dans l'exégèse d'Eusèbe.

L'évêque de Césarée avait publié sur toute une partie de la Bible des commentaires qui suivaient le texte pas à pas. Le *Commentaire sur les Psaumes*, édité par B. de Mont-

(1) Cf. *supra*, § 59, I.

(2) *P. G.*, XX, 1457-1520.

(3) Outre cet opuscule, qui, mutilé, subsiste encore dans le texte grec, Eusèbe en avait composé sur le même sujet un second, plus étendu, lequel, sauf des fragments épars sous le nom de Siméon Métaphraste, ne nous est parvenu que dans une version syriaque, complète et fidèle. Sur les rapports des deux opuscules entre eux, les critiques sont partagés. Les uns voient, dans le premier opuscule, une rédaction préliminaire, dans le second, la rédaction définitive, seule publiée. Le premier opuscule, suivant les autres, est le supplément au VIII^e^ livre de l'*Histoire ecclésiastique* ; Eusèbe pendant son épiscopat écrivit ensuite le second, pour perpétuer dans l'Eglise de Césarée le souvenir et la gloire des martyrs du pays (N. DES T.).

faucon (1), s'arrête au psaume 118 et présente bien des lacunes. Le cardinal Pitra en a comblé quelques-unes ; mais ses trouvailles ont fait ressortir davantage en notre auteur l'imitation servile d'Origène. Quatre Chaînes de la Bibliothèque Vaticane ont rendu au cardinal Mai des fragments sur la suite des Psaumes (2). Le *Commentaire sur Isaïe* nous est en grande partie conservé (3) ; Eusèbe, malgré sa promesse d'étudier et d'expliquer le sens littéral, s'y abandonne très souvent aux fantaisies de l'allégorisme. Pour le Nouveau Testament, nous avons surtout des fragments assez importants du *Commentaire sur saint Luc* (4).

Dans le domaine de l'introduction biblique, on rencontre également quelques essais. Eusèbe a laissé, en dix tables, une sorte d'Harmonie des Evangiles (5), nous remettant sous les yeux, ici les passages communs aux quatre évangélistes, là les textes où deux ou trois d'entre eux s'accordent, ailleurs, ce qui appartient en propre à chacun d'eux. L'évêque de Césarée avait aussi essayé, bien avant saint Augustin, d'éclaircir et d'accorder les contradictions apparentes des Évangiles, celles, par exemple, des deux généalogies de Notre-Seigneur, celles des récits de sa sépulture et de sa résurrection, etc. Les *Questions et solutions évangéliques* frayaient la voie au *De consensu Evangelistarum*. Il ne nous en est parvenu que des extraits et des passages isolés. Nous possédons un fragment bien autrement important d'une topographie de la Palestine et de Jérusalem ; c'est le catalogue alphabétique des noms de lieux qui se rencontrent dans l'Ancien Testament, avec la description de chaque lieu et les noms qu'il a successive-

(1) *P. G.*, XXIII.
(2) *Ibid.*, XXIV, 9-76.
(3) *Ibid.*, 89-526.
(4) *Ibid.*, 529-606.
(5) *Ibid.*, XXII, 1275-1292.

ment portés. Saint Jérôme a traduit et complété cet opuscule (1).

La discussion de la question pascale à Nicée provoqua, selon le vœu de Constantin, la publication d'un opuscule *Sur la fête de Pâques;* il n'en reste qu'un passage, retrouvé par le cardinal Maï dans un commentaire de Nicétas et fréquemment cité pour l'éclatant témoignage qu'il rend à la sainte Eucharistie (2).

IV. Apologétique. —L'histoire, entre les mains et dans la pensée d'Eusèbe, est une des formes de l'apologétique. Mais, plus d'une fois et non sans succès, l'évêque de Césarée a fait œuvre d'apologiste proprement dit, en prenant le paganisme à partie. Ici même, il demeure avant tout historien ; le caractère saillant de ses ouvrages, c'est l'immense érudition qui s'y déploie. Dans les quinze livres de la *Préparation évangélique* (3), l'auteur montre l'incomparable supériorité du judaïsme aussi bien que du culte chrétien sur les divers cultes polythéistes et sur la philosophie païenne. Dans la *Démonstration évangélique*, il se plaît à prouver que le christianisme est le fruit providentiel de la religion de Moïse. Des vingt livres de l'œuvre primitive, il ne nous reste que les dix premiers, avec un extrait du quinzième (4). Eusèbe a résumé lui-même brièvement ces deux vastes ouvrages dans les cinq livres *Sur la Théophanie*, sur l'apparition du Sauveur dans la chair. Sauf d'assez nombreux fragments exhumés des Chaînes de la Bibliothèque Vaticane (5), l'original grec est perdu ; mais une vieille version syriaque nous a conservé intégralement l'ouvrage.

(1) Cf. *infra*, § 93, v. — L'opuscule d'Eusèbe ne se trouve pas dans Migne.

(2) Migne, *P. G.*, xxiv, 693-706.

(3) *Ibid.*, xxi.

(4) *Ibid.*, xxii, 13-794.

(5) *Ibid.*, xxiv, 609-690.

C'était encore une œuvre apologétique, très probablement, que l'*Introduction générale et élémentaire à l'Évangile*, ἡ καθόλου στοιχειώδης εἰσαγωγή. Des dix livres primitifs, il n'en reste pas plus de quatre, sous le titre spécial d'*Extraits des Prophètes*, ἐκλογαὶ προφητικαὶ (1), étude des prophéties messianiques de l'Ancien Testament.

Le grand ouvrage contre Porphyre († vers 304) a totalement péri ; des vingt-neuf ou trente livres qui le composaient, saint Jérôme (2) en connaissait encore vingt.

Un ennemi passionné du nom chrétien, Hiéroclès, gouverneur de Bithynie, avait tracé, d'après Philostrate, un portrait d'Apollonius de Tyane et mis en parallèle le charlatan néoplatonicien avec Jésus-Christ. Dans sa vive et mordante riposte (3), Eusèbe, vers l'an 303, établit le vrai caractère des sources d'Hiéroclès, de cette histoire d'Apollonius où Philostrate embellit, en l'idéalisant de son mieux, la figure de l'étrange personnage ; ce n'est qu'un roman, un tissu de fables ; les prétendus miracles d'Apollonius, notamment, sont ou de pures inventions, ou des illusions diaboliques (4).

V. Œuvres théologiques. Lettres. Homélies. — Eusèbe, si mêlé de sa personne aux querelles de l'arianisme, y intervient encore par deux ouvrages de théologie. Les deux livres *Contre Marcel* (5) visent à démontrer que les Ariens, dans le concile de Constantinople de l'an 336, ont eu raison de déposer Marcel d'Ancyre (6), pour avoir fait

(1) *Ibid.*, XXII, 1021-1262.

(2) *De vir. ill.*, ch. 81.

(3) *Contra Hieroclem*, *P. G.*, XXII, 795-868.

(4) Photius, *Biblioth. cod.*, 11, 12, 14, a connu d'Eusèbe trois autres ouvrages, dont il ne nous a conservé que les noms, une *Préparation ecclésiastique*, une *Démonstration ecclésiastique*, une défense du christianisme, sous le titre d'*Apologie et réfutation*, Ἀπολογία καὶ ἔλεγχος. (N. des T.).

(5) *P. G.*, XIV, 707-826.

(6) Cf. *supra*, § 61, III.

revivre la vieille hérésie de Sabellius. A l'encontre de cette erreur, les trois livres *Sur la théologie de l'Église* (1) prennent à tâche d'exposer en détail et d'asseoir la vraie doctrine du Logos.

La correspondance de l'évêque de Césaré a disparu. Nous possédons toutefois, grâce à l'historien Socrate (2) et à Théodoret(3),la lettre assez embarrassée dans laquelle Eusèbe explique à ses diocésains son attitude au concile de Nicée et le sens du mot ὁμοούσιος. Dans une lettre à la sœur de Constantin, Constance, Eusèbe s'excuse de ne pas envoyer à la princesse l'image du Christ qu'elle lui avait demandée, les images de Notre-Seigneur étant nécessairement infidèles. Le patriarche de Constantinople, Nicéphore († 826), dans ses *Antirrhetica*, reproduit les principaux passages de cet écrit et le combat vigoureusement. Des lettres de l'évêque de Césarée à saint Alexandre d'Alexandrie et à Euphrasion, il ne nous reste au plus que de rares et courts fragments.

Quatorze homélies, dont il n'existe qu'un texte latin (4), ont usurpé, du moins pour une part, le nom d'Eusèbe.

VI. Editions complètes. Versions. — V. sur la tradition du texte d'Eusèbe, Ad. HARNACK, *Gesch. der altchristl. Litt.* 1re p., p. 551-586, Leipzig, 1893. MIGNE a donné des œuvres d'Eusèbe une édition complète, qui reproduit d'anciennes éditions, *P. G.*, XIX-XXIV. On doit à G. Dindorf une édition portative de quelques ouvrages, *Préparation évangélique*, *Démonstration évangélique*, *Histoire de l'Eglise*, Leipzig, 1867-1871, 4 vol. in-12°. L'Académie des sciences de Berlin a commencé la publication des Œuvres d'Eusèbe. Les trois volumes parus en 1902, 1903, 1904, contiennent, le 1er la *Vie de Constantin*, le discours de Constantin au concile de Nicée et le discours d'Eusèbe à l'occasion des *tricennalia* de l'empereur ;

(1) *P. G.*, XXIV, 825-1046.
(2) *Hist. eccl.*, I, 8.
(3) *Hist. eccl.*, I, 11.
(4) MIGNE, *P. G.*, XXIV, 1047-1208.

le IIe, l'*Histoire de l'Église*, le IIIe, l'*Onomasticon* des noms des lieux bibliques avec la version latine de saint Jérôme, et les fragments, soit grecs, soit syriaques, des cinq livres sur la *Théophanie*.

Presque tous les ouvrages d'Eusèbe ont été traduits en syriaque ; il y a aussi de plusieurs d'entre eux une version arménienne. Bickell et C. Nestle ont publié chacun le catalogue des versions syriaques imprimées, celui-là dans le *Conspectus rei Syrorum literariæ*, p. 50-51, Munster, 1871, celui-ci dans sa *Grammaire syriaque*, IIe p., p. 45, Berlin, 1888.

VII. Editions et versions partielles. Travaux spéciaux. — *Ouvrages historiques.* A. Maï et J. Zohrab, *Eusebii Pamph. Chronicorum Canonum libri duo, opus ex Haicano codice (armeniace)... diligenter expressum et castigatum*, Milan, 1818, in-4°. — J. Bte Aucher, *Eusebii Pamph. Cæsar. episc. Chronicon bipartitum, nunc primum ex armeniaco textu in latinum conversum...* Venise, 1818, 2 vol. in-4°. — A. Mai, *Script. vet. nova Coll.*, t. VIII, 1re p., Rome, 1833. — A. Schœne, *Eusebii Chronicorum libri duo*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1866-1875. — C. Siegfried et H. Gelzer, *Eusebii Canonum epitome ex Dionysii Telmaharenis Chronico (syriace) petita*, Leipzig, 1884, in-8°. — Cf. A. v. Gutschmidt, *Unters. ueber die syrische Epitome der Eusebischen Canones*,(Progr.), Stuttgard, 1886, in-4° ; elles figurent dans les *Opuscules* du même auteur, publ. par R. Rühl., t. I, Leipzig, 1889, p. 482-529. — A. Schœne, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus*, Berlin, 1900, in-8°.

L'édition fondamentale de l'*Histoire ecclésiastique* et des deux ouvrages sur Constantin, est celle qu'Henri de Valois († 1676) publia par ordre de l'Assemblée du Clergé de France ; elle comprend aussi les Histoires des continuateurs d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, Evagre, Philostorge, Théodore le lecteur : Paris, 1659-1673 ; nouv. édit., 1677, 3 vol. in-f°, Francfort, 1672-1679 ; Amsterdam, 1695. G. Reading a réimprimé l'édition française, avec une disposition plus commode, avec des additions et des corrections, Cambridge, 1720, 3 vol. in-f° ; Turin, 1746-1748. — Nous avons des éditions nouvelles de l'*Hist. eccl.*, par Heinichen, Leipzig, 1827-1828. 3 vol. in-8° ; — par Burton, Oxford, 1838, 2 vol. in-8° ; — par Laemmer, Schafhouse, 1859-1862 (six fasci-

cules in-8°). Après l'*Histoire de l'Église,* HEINICHEN fit paraître, en 1830, les deux ouvrages sur Constantin et, en 1840, les *Supplementa* à son édition de l'*Histoire ecclésiastique*. Sa deuxième édition des trois ouvrages a été réimprimée à Leipzig, 1868-1870, 3 vol. in-8°. Nous devons des éditions portatives de l'*Hist. eccl.*, à Schwegler, Tubingue, 1852, et à G. Dindorf, Leipzig, 1871 (cf. *supra*, VI).

On a imprimé à Venise, en 1877, in-8°, une version arménienne de l'*Hist. eccl.*, faite au commencement du v^e^ siècle sur une traduction syriaque. — Paul BEDJAN a publié, d'après deux manuscrits, l'un du British Museum (VI^e^ s.), l'autre de Saint-Pétersbourg (V^e^ s.), ce texte syriaque des cinq premiers livres de l'*Hist. eccl.*, Leipzig, 1897, in-8°. W. Wright et N. Mc Lean l'ont aussi publié, Cambridge, 1898, et ont enrichi leur édition d'un parallèle entre le texte syriaque et le texte arménien.

VIII. Editions et versions partielles (*suite*). — *Exégèse : Le commentaire des Psaumes* dans B. DE MONTFAUCON, *Collectio nova Patrum et scriptorum græc.*, Paris, 1706, 2 vol. in-fol. Suppléments dans A. MAI, *Nova Patrum Bibl.*, t. IV, part. 1^re^, p. 65-107, Rome, 1846 ; autres Suppléments dans PITRA, *Analecta sacra*, t. III, p. 365-520, Paris, 1883 ; M. MERCATI a retrouvé de nouveaux et importants fragments du *Commentaire des Psaumes;* Cf. G. MERCATI, *Alcune note di litteratura patristica*, Milan, 1898, in-8°. — *L'Explication du Cantique des Cantiques*, publiée par J. MEURSIUS, *Eusebii, Polychronii, Pselli in Canticum canticorum expositiones græce*, Leyde, 1617, in-4°, p. 1-14, est une Chaîne qu'Eusèbe n'a point composée, dans laquelle même on ne lit rien de lui. Pour plus de détails, V. TH. ZAHN, *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons und der altkirchl. Litt.*, II, Erlangen, 1883, p. 238 sqq. — On trouve encore dans A. MAI, *Op. cit.*, un *Commentaire* mutilé de l'*Evangile de saint Luc*, p. 157-207, et des fragments insignifiants sur l'Epître aux Hébreux, p. 207, sur le prophète Daniel, p. 314-316, sur les Proverbes, p. 316. Nous trouvons enfin dans Mai les vastes et intéressants débris des trois livres qui formaient les *Quæstiones et solutiones evangelicæ*, c'est-à-dire : 1° un abrégé, en grec et en latin, des deux premiers livres dédiés à Etienne (16 questions, p. 217-254) et un abrégé, en grec et en latin,

du troisième livre dédié à Marinus (4 questions, p. 255-267), 2° quelques fragments de l'ouvrage même, ceux des deux premiers livres, p. 268-282 (morceaux syriaques, p. 279-282), ceux du troisième livre, p. 283-303 ; 3° les extraits que saint Ambroise et saint Jérôme nous ont conservés de l'ouvrage d'Eusèbe, pp- 304-309.

Un manuscrit du XI^e^ siècle nous a rendu l'*Harmonie des Evangiles*, en dix tables ou canons de concordance. A. Valentini en a publié, Brescia, 1889, in-8°, une reproduction photographique avec des éclaircissements.

F. Larsow et G. Parthey, *Eusebii Pamphili Onomasticon urbium et locorum S. Scripturæ, Græce cum latina Hieronymi interpretatione*, Berlin, 1862, in-8°. On trouve l'ouvrage d'Eusèbe, avec la version de saint Jérôme, dans P. de Lagarde, *Onomastica sacra*, Gœttingue, 1870, in-8° ; 2^e^ éd., 1887. — Mai, le premier, a publié le fragment du traité *De solemnitate paschali : Op. cit.*, pp. 208-216.

Ecrits Apologétiques. Editions de la *Préparation évangélique*, Heinichen, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1842-1843 ; — Th. Gaisford, 4 vol. in-8°, Oxford, 1843. — Heikel a donné des échantillons d'une édition nouvelle, *De præparationis evangelicæ Eusebii edendæ ratione quæstiones*, Helsingfors, 1888, in-8°. — Gaisford a aussi fait paraître la *Démonstration évangélique*, Oxford, 1852, 2 vol. in-8°. On doit à Mai la découverte d'un court fragment de la *Démonstration*, *Nova Patrum Bibl.*, t. IV, 1^re^ part., pp 313-314. — Une version syriaque de la *Théophanie* a été publiée par S. Lee, d'après un manuscrit de l'an 411, Londres, 1842. Le cardinal Maï a retrouvé d'importants fragments du texte grec, *Op. cit.*, pp. 108-159, 310-312. — Edition des *Eclogæ propheticæ*, par Gaisford, Oxford, 1842, in-8° ; cf. Nolte, dans la *Theol. Quartalschr.*, 1861, t. XLIII, pp. 95-109. Mai a aussi découvert, *Op. cit.*, pp. 316-317, quelques courts fragments des livres I, IV et X de l'*Introduction générale et élémentaire à l'Évangile*. — Gaisford a publié, Oxford, 1852, in-8°, le livre *Contre Hiéroclès*, en même temps que les deux livres *Contre Marcel* et les trois livres *Sur la théologie de l'Église*. Kayser a inséré le livre *Contre Hiéroclès* dans son édition de Philostrate, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1870-1871, I, 369-413.

Théologie dogmatique. Nous venons de mentionner l'édition que Gaisford a donnée des deux livres *Contre Marcel* et des trois livres *Sur la théologie de l'Église*. — D. Pitra, *Spic. Solesmense*, t I,

pp. 383 et suiv., a emprunté aux *Antirrhetica* de Nicéphore quelques extraits de la lettre à Constance. — Sur les 14 homélies latines, v. *supra*, § 61, II.

IX. Saint Eustache, évêque d'Antioche (1), alla mourir exilé à Trajanopolis, en Thrace, l'an 360, laissant, sur des matières de théologie et d'exégèse, un grand nombre d'écrits. Mais il n'en a survécu, ce semble, qu'un seul, où l'auteur prend à partie Origène, l'opuscule sur la sorcière d'Endor et l'évocation de Samuel (2). Origène avait soutenu la réalité de l'apparition du prophète ; l'évêque d'Antioche la conteste (3) et fait pleuvoir, à cette occasion, sur les fantaisies de l'allégorisme d'Origène les traits d'une critique acérée (4). Le *Commentaire de l'Hexaméron* (5) et le *Discours à l'empereur Constantin au concile de Nicée* (6) sont tous les deux apocryphes. Migne avait recueilli (7) les débris des ouvrages perdus ; le cardinal Pitra et M. l'abbé Martin ont enrichi ce recueil de trois fragments grecs et de dix fragments syriaques (8).

§ 63. — *Saint Athanase* (2).

I. Vie d'Athanase. — De l'ondoyant Eusèbe au ferme et intrépide Athanase, le contraste est saisissant. Trempe d'esprit et de caractère, attitude au sein des agitations

(1) Cf. *supra*, I.
(2) I Rois, XXXVIII (Septante).
(3) Cf. S. Grég. de Nysse, *infra*, § 69, II.
(4) Migne, *P. G.*, XVIII, 707-674. A. Jahn a donné une édition nouvelle de cet opuscule et de l'homélie d'Origène sur le même sujet, Leipzig, 1886. V. les *Texte u. Unters.* d'O. v. Gebhardt et A. Harnack, t. III, fasc. 4.
(5) *P. G.*, XVIII, 707-794.
(6) *Ibid.*, 673-676.
(7) *Ibid.*, 675-698.
(8) *Analecta sacra*, t. II, *Proleg.*, p. XXXVIII-XL, et t. IV p. 210-213, 441-443.

théologiques du IVe siècle, action sur le développement du dogme, travaux et destinée, l'évêque de Césarée et le primat d'Égypte n'ont rien de commun. Le nom du docte Eusèbe pâlit auprès d'une carrière toute vouée, pendant un demi-siècle, sans ombre de complaisances doctrinales ou de préoccupations littéraires, à la défense de la foi comme de la liberté de l'Église. Champion invincible de la vérité contre les assauts de l'arianisme, adversaire redouté sous la restauration idolâtrique de Julien, promoteur actif de la vie religieuse et morale en Orient, Athanase, en qui les contemporains saluaient le « rempart de l'Eglise (1) » et « le médecin providentiel de ses maux (2)», est une des plus grandes et plus nobles figures dont s'honore l'humanité.

Né dans la ville d'Alexandrie, vers l'an 296, il attira sur lui de bonne heure l'attention de son évêque, saint Alexandre. Il plane d'ailleurs sur son enfance et sur sa jeunesse un nuage qu'on ne saurait plus dissiper. A la fleur de l'âge, il se mit et vécut longtemps sous la conduite du patriarche des moines, saint Antoine-le-Grand. En 319, saint Athanase l'ordonna diacre, et fit de lui son secrétaire et son conseiller. Athanase accompagna son vieil évêque au concile de Nicée, l'an 325, et y déploya contre l'hérésie arienne toute la puissance de son génie (3).

Le 17 avril 328, saint Alexandre mourait, et son diacre était appelé tout d'une voix au siège patriarcal d'Alexandrie (4). Alexandre resta dès lors en butte à la haine forcenée, aux calomnies et aux vengeances des sectaires. Condamné, malgré son innocence, dans un concile arien de Tyr en 335, il fut déposé de son siège et relégué par l'empereur à Trèves. Trois ans plus tard, sous les fils et

(1) S. Grég. Naz., *Or.* 21, n. 26 : Migne, *P. G.*, xxxv, 1112.
(2) S. Bas. M., *Ep.* 82 : *Ibid.*, xxxii.
(3) Socr., *Hist. eccl.*, i, 8 : Migne, *P. G.*, lxvii, 64.
(4) S. Athan., *Apol. c. Arian.*, ch. vi : Migne, *Ibid.*, xxv, 260.

successeurs de Constantin, il rentrait dans Alexandrie ; mais, en 340, après la mort de Constantin II, il est banni de nouveau par Constance, qui partage l'empire avec son troisième frère Constant, ami des catholiques, comme lui-même l'était des Ariens. Pistus et Grégoire de Cappadoce, deux Ariens, occupent tour à tour, au prix de sanglants combats, le siège d'Athanase. En vain le pape saint Jules (337-352) appuie le patriarche fugitif ; en vain le grand concile de Sardique (343 ou 344) proclame l'inviolabilité de ses droits au siège d'Alexandrie. Ce n'est que le 31 octobre 346 qu'Athanase peut remonter dans sa chaire.

Mais le meurtre de l'empereur d'Occident, Constant (350), vint bouleverser une fois de plus la situation. Constance, livré sans contrepoids à l'influence et aux intrigues des Ariens, se remit à persécuter les catholiques. Devant les menaces et sous la pression de la cour, le concile d'Arles, en 353, et en 355, celui de Milan, condamnèrent Athanase. L'Arien Georges, en 356, s'empara de son siège les armes à la main ; une fois encore le sang coula. Pendant six ans, c'est-à-dire pendant le reste du règne et de la vie de Constance, Athanase erra de déserts en déserts parmi les moines de l'Egypte, gouvernant ses ouailles du fond de sa cellule, et soutenant de ses écrits la cause de la foi.

En 362, Julien l'Apostat, par une ostentation de tolérance ou plutôt dans l'espoir d'aviver les dissensions et les troubles de la chrétienté, rappela tous les évêques exilés par la faction arienne. La modération d'Athanase déjoua les visées de l'empereur ; grâce à l'esprit vraiment chrétien et vraiment politique, dont le patriarche se montra surtout animé dans le concile d'Alexandrie de l'an 362, nombre de semi-ariens se virent faciliter leur retour au giron de l'Église, et les affaires de l'orthodoxie furent complètement rétablies en Orient. Déçu et irrité, Julien se hâta, cette année même, d'arracher d'Alexandrie, par

un nouvel exil, le perturbateur du repos public. L'épreuve fut courte cette fois, comme le passage même de Julien sur le trône. Lui mort, Athanase reparaissait vainqueur et comblé d'hommages par le nouvel empereur Jovien, qui régna peu.

Une dernière persécution l'attendait sous l'empire de Valens, zélé pour l'hérésie, persécuteur acharné des semi-ariens comme des catholiques. Athanase partit pour son cinquième exil, vers le milieu de l'année 365, et passa quelques mois aux portes d'Alexandrie, caché dans le tombeau de son père; mais il fallut le rendre aux vœux et aux réclamations d'un peuple qui l'adorait et qui, pour lui seul, fut toujours fidèle. Il revint s'asseoir sur la chaire épiscopale, et désormais, trop grand pour être persécuté ou protégé par l'empire, après tant d'épreuves, il mourut en paix le 2 mai 373, au milieu de son troupeau. Il a été pour tout l'Orient le porte-drapeau de l'orthodoxie; et dans l'Occident même, nul n'a été plus révéré que lui (1).

II. Ecrits apologétiques (2). — En tête des œuvres de saint Athanase, l'édition des Bénédictins nous offre deux traités apologétiques, intitulés par tous les manuscrits sans exception, l'un le *Discours contre les Grecs* (3), l'autre

(1) S. Bas. M. *Ep.* 66 : Migne. *P. G.*, xxxii, 424.

(2) Esprit cultivé, raison haute et sagace, plume fertile, saint Athanase est, avant tout, un homme d'action. Il n'écrit que pour satisfaire aux devoirs de sa charge, pour servir l'Eglise et les âmes. Aussi, nulle recherche de style; mais partout, avec la finesse de l'analyse, la force et la précision. Que l'écrivain expose ou discute, qu'il poursuive ses adversaires ou qu'il présente sa propre apologie, son langage est simple et clair, sa dialectique nerveuse et pressante. Il attaque avec vigueur et se défend avec dignité. On sent l'homme qui ne pense jamais à lui, mais à la doctrine, et qui ne s'émeut de la calomnie que parce qu'elle rejaillit sur la cause dont il est le principal champion. Le caractère de saint Athanase, prononce Bossuet, c'est d'être grand partout, mais avec la proportion que demande son sujet. » (N. des T.).

(3) *P. G.*, xxv, 3-96.

le *Discours sur l'Incarnation du Verbe* (1). Mais, malgré la différence des titres, ces deux traités ne sont, en réalité, que les parties d'un seul tout, et saint Jérôme les mentionne en effet comme un ouvrage unique (2).

Dans le premier, Athanase découvre le vide et le néant du polythéisme ; puis, au panthéon bizarre de l'Egypte, il oppose la grandeur morale et la nécessité du monothéisme chrétien. Le second livre défend la foi au mystère de l'Incarnation contre les attaques des païens et des juifs.

Cette apologie qui remonte aux environs de l'an 320, et dont ni Schultze (3) ni Draeseke (4) n'ont réussi à ébranler l'authenticité, devançait l'explosion de l'arianisme ; Athanase y préludait à la réfutation du rationalisme d'Arius.

III. Théologie et polémique. — C'est, en effet, la controverse arienne qui, dans ses vicissitudes, inspire au saint docteur presque tous ses traités dogmatiques. Au premier rang, par le mérite comme par l'étendue, figurent les *Quatre livres ou discours contre les Ariens* (5), « chefs-d'œuvre d'éloquence aussi bien que de savoir », avec « cette noble simplicité qui fait les Démosthènes (6). » Après avoir, dans le premier livre, exposé le dogme catholique de la génération éternelle du Fils et de la consubstantialité du Fils avec le Père, Athanase, dans le second et le troisième livre, explique sur ces questions les passages discutés de l'Ecriture ; enfin, dans le quatrième

(1) *P. G.*, XXV, 95-198.

(2) *Adversum gentes duo libri. De vir. ill.*, c. 87.

(3) *Geschichte des Untergangs des griechisch-roemisch. Heidenthums*, t. I, Iéna, 1887, p. 118.

(4) *Theol. Studien u. Kritiken*, t. LXVI, 1893, p. 251-315. *Contra*, notamment, C. Hoss, *Studien ueber des Schrifttum u. die Theologie des Athanasius....* Fribourg, 1899, in-8°, et A. Stuelcken, *Athanasiana*, Leipzig, 1899, p. 1-23.

(5) *P. G.*, XXVI, 11-526.

(6) Bossuet, *Déf. de la Trad. et des saints Pères*, liv. IV, ch. XII.

livre, il fait ressortir la distinction personnelle du Fils et du Père. L'ouvrage date du troisième exil d'Athanase (356-362) ; les déserts de l'Egypte en ont été le berceau.

Pendant la même période, quatre lettres à l'évêque de Thmuis, Sérapion (1), prenaient à partie l'hérésie qui, sans nier la divinité du Fils, ravalait le Saint-Esprit au rang des créatures.

C'est encore à l'étude des problèmes de l'ontologie divine qu'Athanase, avec la sévère exactitude de son langage, consacre deux traités, écrits à peu d'intervalle l'un de l'autre, vers l'an 366 : l'un, que nous avons en latin seulement, *sur la Trinité et le Saint-Esprit* (2), l'autre, que certains critiques ont dénoncé comme apocryphe, *sur l'Incarnation du Verbe et contre les Ariens* (3).

On trouve un court résumé de « la foi de l'Eglise catholique » dans la lettre à l'empereur Jovien de l'an 356 (4), dans l *Expositio fidei* (5), et dans le *Sermo major de fide*, lequel ne nous est pas intégralement parvenu (6). MM. Hoss (7) et Stuelcken (8) ont essayé naguère, sans peut-être y réussir, de contester l'authenticité de ces deux derniers écrits.

Quant à l'*Explication du Symbole* (9), Caspari, en 1866, crut pouvoir l'attribuer à l'un des deux premiers successeurs d'Athanase sur le siège d'Alexandrie, Pierre ou Timothée.

Le formulaire *Sur l'Incarnation du Verbe de Dieu* (10),

(1) *P. G.*, XXVI, 529-676.
(2) *Ibid.*, XXVI, 1191-1213.
(3) *Ibid.*, XXVI, 983-1028.
(4) *Ibid.*, XXVI, 813-820.
(5) *Ibid.*, XXV, 199-208.
(6) *Ibid.*, XXV, 1263-1294.
(7) *Op. cit.*, p. 104-123.
(8) *Op. cit.*, p. 23-40.
(9) *P. G.*, XXVI, 1231-1232. Cf. CASPARI, *Ungedruckte.... Quellen zur Gesch. des Taufsymbols u. der Glaubensregel*, I, Christiania, 1866, p. 1-72.
(10) *P. G.*, XXVIII, 25-30. Cf. CASPARI, *Op. cit.*, p. 102 sqq.

est-il authentique ? La question, depuis le V^e^ ou le VI^e^ siècle, n'est pas encore résolue. Caspari, en 1879, y vit, non sans raison peut-être, l'œuvre d'Apollinaire de Laodicée (1).

Le *Symbole d'Athanase*, ou, du premier mot de la pièce, le *Symbole Quicumque* (2) retrace en traits fermes et précis la doctrine du primat d'Egypte, mais n'est pas de lui. C'est bien plutôt un fruit de l'Église latine, né probablement dans le V^e^ siècle, peut-être au sud de la Gaule. Burn (3), en 1896, et Ommaney (4), en 1897, ont cru y reconnaître la plume, celui-là de saint Honorat d'Arles, celui-ci de saint Vincent de Lérins. En Orient, ce symbole n'a été connu qu'assez tard et n'a point trouvé place dans la liturgie. En Occident, au contraire, des témoignages sûrs le montrent, au moins dès le IX^e^ siècle, récité à Prime, inscrit au programme de l'instruction populaire, regardé et vénéré par tous comme la base et la norme de la foi de l'Église.

Saint Athanase, antérieurement à l'année 343, avait dénoncé et réprouvé l'abus que les Ariens faisaient du passage de saint Mathieu : « Tout m'a été remis par mon Père (5). » De son travail nous ne possédons, selon toute apparence, qu'un fragment (6).

Il ne saurait rivaliser d'importance avec trois lettres écrites, vers 371, pour exposer et défendre le dogme de l'Incarnation : l'une à l'évêque de Corinthe, Epictète (7), l'autre à l'évêque Adelphius, un confesseur de la foi (8),

(1) Cf. *supra*, § 61, IV.
(2) *P. G.*, XXVIII, 1582-1583.
(3) *The Athanasian creed and its early commentaries*, Cambridge, 1896 (*Texts and studies*, IV, 1).
(4) *A critical dissertation on the Athanasian creed*, ... Oxford, 1897, in-8°.
(5) XI, 27.
(6) *P. G.*, XXV, 207-220.
(7) *Ibid.*, XXVI, 1049-1070.
(8) *Ibid.*, XXVI, 1071-1084.

la dernière au philosophe Maxime (1). Dès l'antiquité, la lettre à Epictète jouit d'une grande célébrité. Saint Epiphane l'inséra tout entière dans son ouvrage *Contre les hérésies* (2). Les Nestoriens en avaient altéré le texte ; saint Cyrille d'Alexandrie les convainquit de fraude, en exhumant de vieux manuscrits (3).

Les Bénédictins renvoient les deux livres contre Apollinaire (4) aux dernières années d'Athanase. Mais l'authenticité de ces deux livres soulève des objections. Dræseke (5) (1889) tient qu'ils ont eu pour berceau Alexandrie, peu après la mort du saint docteur, mais qu'ils sont de deux mains différentes, probablement le premier de Didyme l'Aveugle, et le second d'un disciple de Didyme, Ambroise d'Alexandrie (6).

Les *Témoignages de l'Écriture Sainte* (7) sur la consubstantialité des trois personnes divines, l'*Épître catholique* (8), la *Refutatio hypocrisis Meletii et Eusebii Samosatensis adv. consubstantialitem* (9), sont pareillement, avec nombre d'autres ouvrages, d'origine suspecte. Le caractère apocryphe de la *Disputatio habita in concilio Nicæno contra Arium* (10), de la *Doctrina ad Antiochum ducem* (11), des *Quaestiones an Antiochum ducem* (12), et de plusieurs autres écrits, saute vraiment aux yeux.

(1) *P. G.*, XXVI, 1085-1090.

(2) *Hær.*, 77 : MIGNE, *P. G.*, XLII, 643-660.

(3) CYR. ALEX., *Ep.* 40 et 45 : *P. G.*, LXXVII, 200 et 237.

(4) *P. G.*, XXVI, 1093-1166 ; au reste, les livres eux-mêmes ne prononcent pas le nom d'Apollinaire.

(5) *Ges. Patrist. Untersuch.*, Altona, 1889, p. 169-207. Cf. STUELCKEN, *Op. cit.*, p 70-75.

(6) S. JÉR., *De vir. ill.*, ch. 126.

(7) *P. G.*, XXVIII, 29-80.

(8) *Ibid.*, 81-84.

(9) *Ibid.*, 85-90.

(10) *Ibid.*, 439-502.

(11) *Ibid.*, 555-590.

(12) *Ibid.*, 597-708. C'est une compilation puisée à de vieilles sources et pour une part dans saint Athanase, par diverses mains tout à fait inconnues.

IV. Histoire polémique. — Plus d'une fois, dans la grande controverse qui agita sa vie entière, Athanase dut en appeler au témoignage des faits et de l'histoire. A sa justification personnelle il consacra trois ouvrages : vers l'an 350, l'*Apologie contre les Ariens* (1), document historique d'une très haute valeur, en 356, la calme et décisive *Apologie à l'empereur Constance* (2), en 357 ou 358, l'*Apologie de sa fuite* devant les violences du gouverneur de l'Égypte (3).

Deux lettres circulaires, l'une de 341 à tous les évêques du monde chrétien (4), l'autre de l'an 356 aux évêques de l'Égypte et de la Lybie (5), clouent au pilori les indignes adversaires d'Athanase.

La lettre sur les décrets du concile de Nicée (6) et celle sur la doctrine de l'évêque d'Alexandrie, saint Denys (7), remontent aux années 350-354.

L'Epître aux moines, ou l'Histoire des Ariens (8), mutilée dans les premières pages, raconte l'histoire de l'arianisme pendant les années 335-357. Peu après, en 358, Athanase apprenait à l'évêque Sérapion, dans une courte lettre (9), la fin horrible d'Arius.

Une lettre de l'an 359 (10) nous ouvre les portes, nous fait assister aux séances des deux conciles assemblés cette année même, l'un à Rimini en Italie, l'autre à Séleucie en Isaurie.

(1) *P. G.*, XXV, 247-410.
(2) *Ibid.*, 595-642.
(3) *Ibid.*, 643-680.
(4) *Ibid.*, 221-240.
(5) *Ibid.*, 537-594.
(6) *Ibid.*, 415-476.
(7) *Ibid.*, 479-522 ; cf. *supra*, § 40, III.
(8) *Ibid.*, XXV, 691-796. Contre les doutes soulevés sur l'authenticité de l'ouvrage, V. A. Eichhorn, *Athanasii de vita ascetica testimonia collecta*, Halle, 1886, p. 57-62. Cf. Batiffol, *Historia acephala Arianorum*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse*, Paris, 1899.
(9) *P. G.*, XXV, 685-690.
(10) *Ibid.*, XXVI, 681-794.

Les deux lettres à l'évêque de Cagliari, Lucifer (1), écrites vers l'an 360, exprimaient chaleureusement l'admiration d'Athanase pour l'indomptable fermeté de son collègue dans la lutte contre l'arianisme. Peut-être ont-elles été primitivement écrites en latin ; le texte latin, en tout cas, a seul survécu.

La lettre synodale ou le *Tome aux fidèles d'Antioche* (2) et la lettre à Rufinien (3) rappellent les décrets du concile d'Alexandrie, de l'an 362, touchant le retour des Ariens au giron de l'Église.

La *lettre aux évêques de l'Afrique*, entendez de l'Afrique occidentale (4), pour les prémunir contre les intrigues des Ariens, est peut-être de l'an 369.

V. Exégèse. — L'œuvre exégétique de saint Athanase a péri, hors les débris que des Chaînes ou d'autres recueils analogues nous ont conservés, et dont l'origine, en nombre de cas, ne laisse pas de provoquer le doute et le soupçon.

Signalons en première ligne les fragments d'un *Commentaire sur les Psaumes* (5), empruntés surtout à la Chaîne que Nicétas de Serre avait composée vers la fin du XI^e^ siècle. Nicétas, dans son travail, confie à Théodoret de Cyr le soin d'expliquer le sens littéral, à saint Athanase d'ordinaire celui d'expliquer le sens mystique, et certes Athanase, en matière d'exégèse sacrée, témoigne d'une prédilection singulière pour la méthode et pour le sens allégorique.

En tête de ces fragments et pour y servir d'introduction

(1) *P. G.*, 1181-1186.
(2) ὁ πρὸς τοὺς Ἀντιοχεῖς τόμος. *Ibid.*, 795-810.
(3) *Ibid.*, 1179-1182.
(4) *Ibid.*, 1029-1048.
(5) *P. G.* XXVII, 55-590. Le cardinal Pitra, en 1888, a enrichi de ses trouvailles ce recueil de fragments : *Analecta sacra et classica*, I^re^ partie, p. 3-20.

ou de préface, l'édition bénédictine place une longue lettre à un certain Marcellin (1). Athanase est heureux d'y louer son zèle pour l'Écriture, et lui recommande notamment l'étude approfondie des Psaumes, en en faisant ressortir les joies et les précieux avantages. L'authenticité de la lettre est hors de conteste ; mais se rattache-t-elle au *Commentaire sur les Psaumes*, rien de plus douteux.

En 1746, N. Antonelli publia, sous le nom de saint Athanase, un second *Commentaire des Psaumes* (2), simple explication des titres et courte paraphrase du texte sacré ; on dirait une glose marginale ou interlinéaire. Est-ce le *Liber de Psalmorum titulis* que saint Jérôme (3) nomme parmi les œuvres du primat d'Égypte ? Peut-on, même, y reconnaître la main d'Anathase ? La question n'est pas décidée. H. Straeter la résout négativement (4).

Photius (5) avait lu des commentaires d'Athanase sur l'Ecclésiaste et sur le Cantique des Cantiques ; tout en a disparu. Les fragments qu'on trouve dans l'édition bénédictine, sur Job (6), sur le Cantique des Cantiques (7), sur saint Mathieu (8), sur saint Luc (9), sur la première Épître aux Corinthiens (10), ont tous été puisés dans les Chaînes.

(1) *P. G.*, 11-46.
(2) *Ibid.*, 649-1344.
(3) *De vir. ill.*, ch. 87.
(4) *Die Erloesungslehre des hl. Athanasius*, Fribourg, 1894, p. 29-35.
(5) *Bibl. cod.* 139 : Migne, *P. G.*, ciii, 420.
(6) *P. G.*, xxvii, 1343-1348. On en doit de nouveaux fragments au cardinal Pitra, *Op. cit.*, p. 21-26.
(7) *P. G.*, 1347-1350 ; cf. 1349-1362.
(8) *Ibid.*, 1363-1390.
(9) *Ibid.*, 1391-1404. Le cardinal Mai, *Nova Patr. Bibl.*, t. ii, 2e part., Rome, 1844, a publié plusieurs extraits du commentaire de saint Luc, p. 567-582, avec « d'autres fragments » de saint Athanase, p. 583-584. Migne n'a inséré, *P. G.*, t. xxvi, 1291-1294. 1323-1326, que ces « autres fragments ».
(10) *P. G.*, xxvii, 1403-1404.

La *Synopsis Scripturæ sacræ* (1), résumé clair et souvent très profond des Livres Saints, est apocryphe.

VI. Écrits ascétiques. — Dans les œuvres théologiques d'Athanase l'instruction morale occupe peu de place. Mais le saint docteur, qui, dans ses persécutions, avait éprouvé la foi constante des solitaires de l'Égypte, leur gardait un grand souvenir et prisait l'appui que leurs pénitences extraordinaires prêtaient à l'Église. C'est pour esquisser un modèle de vie religieuse, en acquittant une dette de reconnaissance, qu'il écrivit, vers l'an 357 ou, selon d'autres calculs, vers l'an 365, une vie de son humble et puissant coopérateur, saint Antoine (2). L'évêque Evagre d'Antioche († 393) la traduisit en latin (3). Aucun livre n'a plus fait pour allumer l'enthousiasme qui, bientôt après, éclata, dans l'Orient comme dans l'Occident, pour la vie ascétique et monastique. Les attaques de Weingarten (4) (1877) contre l'authenticité et la véracité de notre opuscule, ont été repoussées victorieusement par Eichhorn et par Mayer (5) (1886).

Sur l'authenticité du *Syntagma doctrinæ ad monachos* (6), lequel n'est, dans sa première partie, qu'une deuxième

(1) *P. G.*, XXVIII, 238-438. V. Th. Zahn, *Gesch. des neutestamentl. Kanons*, II, 1, Erlangen, 1890, p. 302-318. Cf. E. Klostermann, *Analecta zur Septuaginta, Hexapla u Patristik*, Leipzig, 1895, p. 75 sqq.

(2) *P. G.*, XXVI, 835-976.

(3) On trouve à la fois dans l'édition bénédictine le grec d'Athanase et le latin d'Evagre. On trouve aussi la traduction d'Evagre dans les Bollandistes, *Acta SS. Ianuar II*, Anvers, 1643, p. 120-141. P. Bedjan a publié une vieille version syriaque, *Acta martyrum et sanctorum*, V, Paris, 1895, p. 1-121 ; cf. Fr. Schulthess, *Probe einer syrischen Version der Vita S. Antonii*, Leipzig, 1894, in-8°.

(4) *Der Ursprung des Moenchtums in nachconstantinischen Zeitalter*, Gotha, 1877, in-8°.

(5) Eichhorn, *Op. cit.* — Mayer, dans le *Katholik*, 1886, I, 495-516, 619-636 ; II, 72-86, 173-193. Cf. U. Berlière, dans la *Revue Bénédictine*, t. VIII, 1891, p. 1-19, 49-69.

(6) *P. G.*, XXVIII, 835-846.

édition de la *Didaché* (1), le dernier mot n'est pas encore dit.

Il n'est pas dit non plus sur le traité *De virginitate sive de ascesi* (2).

Impossible de compter parmi les apocryphes plusieurs lettres à des solitaires, une à l'abbé Dracontius (3), qui refusait l'épiscopat, deux à l'abbé Orsisius ou Orsiesius(4), une au moine Amunis (5), une aux moines d'Égypte en général (6).

VII. Lettres pascales. — Parmi tant de doctes traités, de protestations et de Lettres d'Athanase, il ne se trouve rien de ses sermons. Mais quelques-unes de ses instructions pastorales sont arrivées jusqu'à nous.

Le soin de déterminer chaque année l'époque précise de la fête de Pâques semblait, depuis le III^e^ siècle (7), un privilège attaché au siège métropolitain de l'Egypte. Aussitôt après la fête de l'Epiphanie, le patriarche d'Alexandrie envoyait à ses suffragants et dans tous les monastères de l'Egypte une lettre officielle, pour annoncer aux fidèles l'ouverture et la fin du jeûne quadragésimal. C'étaient, sous forme de circulaires et avant le dispositif, de véritables homélies, où se reflétaient les questions et les agitations religieuses du temps. On n'en saurait donner une idée plus exacte qu'en les comparant aux mandements de carême de nos évêques. Elles s'intitulaient, du nom de leur objet immédiat, lettres festivales ou *pascales* (8).

(1) Cf. *supra*, § 6.

(2) *P. G.*, XXVIII, 251-282. La plupart des critiques modernes, après les Bénédictins, en dénient à saint Athanase la paternité. Cf. BATIFFOL, dans *Mélanges Tournier*, I, p. 1-10.

(3) *P. G.*, XXV, 523-534.

(4) *Ibid.*, XXVI, 977-980.

(5) *Ibid.*, 1169-1176.

(6) *Ibid.*, 1185-1188.

(7) Cf. *supra*, § 40, IV.

(8) ἐπιστολαὶ ἑορταστικαί, peut-être aussi λόγοι ἑορταστικοί.

Le texte primitif des lettres pascales de saint Athanase est, à quelques fragments près (1), totalement perdu. Mais, en 1847, un couvent du désert de Nitrie, celui de Sainte-Marie, livrait au Musée britannique un recueil syriaque de ces lettres, et l'année suivante, W. Cureton les donnait au public (2). Le manuscrit, si mutilé qu'il soit, contient encore quinze lettres entières, correspondant aux années 329-348; saint Athanase, en 336, 337, 340, 343, 344, n'avait pas publié de lettres pascales. Ce nouveau document de la littérature chrétienne est de la plus haute importance pour l'histoire de l'arianisme (3). On a retrouvé naguère, dans une version copte, quelques fragments des lettres pascales de saint Athanase (4).

VIII. L'Incarnation et le dogme trinitaire. — Au faîte comme au fond de la christologie d'Athanase, on rencontre cette idée-mère, que « Dieu s'est incarné pour déifier l'homme », c'est-à-dire pour faire de l'homme l'enfant adoptif de Dieu (5). Avoir part au Fils, c'est, selon l'expression de l'Ecriture, avoir part à Dieu (6). Rédempteur, le Christ ne pouvait remplir sa tâche, sans être un vrai Dieu. « Si le Christ n'avait été par lui-même l'image substantielle du Père, s'il n'avait été Dieu que par emprunt et

(1) *P. G.*, XXVI, 1431-1444.

(2) *Ibid.*, 1351-1444, dans une version latine, empruntée du cardinal MAI, *Nova Patr. Bibl.*, VI, Rome, 1853, *pars I*ª. Cf. *The Festal Letters of Athanasius, discovered in an ancient Syriac version and edited by* W. Cureton, Londres, 1848, in-8°.

(3) Cf. FREPPEL, *Commodien....*, p. 149-164 : *Etude critique sur les lettres pascales de saint Athanase*, Paris, 1893, in-8°.

(4) Sur les fragments coptes de la lettre de l'an 367, laquelle dresse un canon des Livres saints, V. SCHMIDT, dans les *Nachrichten von der k. Gesellsch. der Wissensch. zu Goettingen, Phil., hist. kl.*, 1898, 167-203. — Sur des fragments coptes d'autres lettres pascales, V. ACHELIS, dans *Theol. Litteraturzeitung*, 1899, 663 sq.

(5) *Or. c. Ar.*, I, 39 : XXVI, 92.

(6) *Or. c. Ar.*, II, 16 : XXVI, 45. — *De synodis*, ch. LI : XXXI, 784.

par participation, jamais il n'aurait pu déifier personne, n'étant lui-même qu'un être déifié. Qui n'a rien que par emprunt, ne saurait en effet rien communiquer aux autres; car ce qu'il a, au lieu d'être à lui, reste la propriété du donateur, et l'aumône qu'il a reçue ne sert qu'à couvrir son indigence et son dénuement (1) ». « Faites du Fils une créature ; l'homme demeure dans la mort, faute d'être uni à Dieu. Car une créature ne peut unir à Dieu une créature, puisque sans une médiation elle ne peut être elle-même unie à Dieu, et jamais une créature ne peut être le salut de la création, puisqu'elle a besoin elle-même du salut (2) ». Entre le créateur et la créature pas d'intermédiaire. La thèse d'Arius, que Dieu n'a pu se passer d'un intermédiaire pour créer le monde, est d'une fausseté manifeste. Dieu n'est ni trop faible pour produire toutes les créatures, ni trop superbe pour daigner de les appeler lui-même à la vie (3). Le Christ est donc vraiment Dieu.

Dieu sans doute est un ; mais cette unité renferme une trinité. Il n'y a qu'une seule nature divine, avec trois personnes distinctes (4). Les termes de Père et de Fils sont corrélatifs (5). Or, le Fils n'a pas été tiré du néant, il n'a pas non plus été produit par un acte libre de la volonté de Dieu ; il est engendré de la substance du Père ; en sorte que la filiation du Sauveur n'a rien de commun avec la filiation des créatures (6). Le Fils est éternel aussi bien que le Père, il a été dans tous les temps (7). Comme le Père, dont il possède par son propre caractère toute la substance (8), le Fils possède toute la plénitude de la di-

(1) *De synodis*, ch. LI : XXVI, 784.
(2) *Or. c. Ar.*, II, 69 : XXVI, 293.
(3) *Or. c. Ar.*, II, 24-25 : XXVI, 197-200.
(4) *Or. c. Ar.*, I, 18 : MIGNE, XXVI, 48 ; *Ep. ad Jov.*, ch. IV : XXVI, 820.
(5) *Or. c. Ar.*, III, 6 : XXVI, 333 ; *De decr. Nic. syn.*, ch. XXX ; XXV, 473.
(6) *Or. c. Ar.*, III, 62 : XXVI, 453.
(7) *Or. c. Ar.*, I, 14 : XXVI, 41.
(8) *Or. c. Ar.*, I, 16 : XXVI, 45.

vinité (1). Ils sont deux, le Père et le Fils; mais il n'y a qu'une nature, et dans l'unité de la nature divine, pas l'ombre d'une division (2).

Mais l'Esprit de Dieu participe à sa divinité et à sa puissance (3). Le Saint-Esprit a pour principe (πηγὴ) le Fils, qui est avec le Père (4). Le Saint-Esprit est inséparable du Père et du Fils (5); il est avec le Père et le Fils une seule et même substance (6 . Il n'y a par conséquent qu'une seule nature divine et un seul Dieu en trois personnes (7).

IX. Editions complètes de saint Athanase. — La première édition complète de saint Athanase dans le texte original parut, en 1600-1601, à Heidelberg, *ex officina Commeliniana*, 2 vol. in-f°. J. Piscator en fit paraître une deuxième édition à Paris, 1627, 2 vol. in-f°, réimprimée à Cologne en 1686. La meilleure édition est celle qu'ont donnée les Bénédictins de Saint-Maur, J. Lopin et B. de Montfaucon, Paris, 1698, 3 vol. in-f°. L'évêque de Padoue, N. A. Giustiniani, la fit réimprimer dans sa ville épiscopale en 1777 et la grossit, dans un quatrième in-folio, d'une longue série d'ouvrages nouveaux publiés entre temps, surtout par les soins de B. de Montfaucon. Cette édition de Giustiniani se retrouve, non sans divers appendices dans Migne, *P. G.*, xxv-xxviii, Paris, 1857. — J. C. Thilo a fait paraître, d'après l'édition des Bénédictins, un choix d'ouvrages de polémique théologique et de polémique historique, *Bibl. Patrum græc. dogm.*, t. i, Leipzig, 1853.

X. Editions et traductions partielles, travaux spéciaux. — *Apologétique* : A. Robertson a publié à part le *Discours sur l'Incarnation du Verbe*, Londres, 1882. 1893, in-8°.

Théologie et polémique : On doit à Bentley une édition à part du traité de l'*Incarnation du Verbe*, Londres, 1887, in-18°; cf. Migne,

(1) *Or. c. Ar.*, iii, 6 ; xxvi, 332.
(2) *Or. c. Ar.*, iii, 4 : xxvi, 328 ; — *Or. c. Ar.*, iv, 1 ; xxvi, 468.
(3) *De incarn. et c. Ar.*, ch. ix : xxvi, 997.
(4) *Ibid.*, ch. ix : xxvi, 1000.
(5) *Tom. ad Ant.*, ch. v : xxvi, 801.
(6) *Ep. ad Serap.*, i, 27 : xxvi, 593.
(7) *De incarn. et c. Ar.*, ch. x : xxvi, 1000.

P. G., XXVI, 983-1028. — La première partie de l'*Exposition de la foi*, *P. G.*, XXV, 199-204, se trouve également dans HAHN, *Biblioth. der Symbole u. Glaubensregeln der alte Kirche*, 2e éd. Breslau, 1877, p. 190-191.

Il en faut dire autant du formulaire *Sur l'Incarnation du Verbe de Dieu*, *P. G.*, XXVIII, 25 30; HAHN, *Op, cit.*, p. 191-195. CASPARI, *Op. cit.*, p. 143-160, a donné une édition critique du texte grec en même temps que d'une vieille version syriaque. — *Le symbole de saint Athanase*, *P. G.*, XXVIII, 1582-1583, se retrouve dans HAHN, *Op. cit.*, p. 94-97. Outre le texte latin, les Bénédictins de Saint-Maur publièrent quatre versions grecques et deux en vieux français; Cf. *P. G.*, XXVIII, 1581-1596. CASPARI, *Op. cit.*, III, 263-267, a fait paraître deux autres versions grecques. Sur l'origine de ce symbole. V. CASPARI, *Alte und neue Quellen*, Christiania, 1879, 102 sqq.

A. E. BURN, *The Athanasian creed and its early commentaries*, Cambridge, 1896 (*Texts and studies*, IV. 1) a donné une série de commentaires sur le *Symbole de saint Athanase*. Cf. G. MORIN, *Les origines du symbole Quicumque*, dans *La Science catholique*, 1891, p. 673 et s.; — Fr. PLAINE, *Quelques remarques au sujet de l'âge et de l'auteur du symbole de saint Athanase*, *Ibid.*, p. 948 et s. — L'opuscule apocryphe, intitulé *Doctrina ad Antiochum ducem*, *P. G.*, XXVIII, 555-590, et qui témoigne du texte d'Hermas, a été publié de nouveau par G. DINDORF, *Athanasii Alexandrini Præcepta ad Antiochum*, Leipzig, 1857, in-8°. Ici, p. VI-XII et p. 63-77, DINDORF nous donne, d'après un *Codex Guelferbytanus* du Xe siècle, une riche collection de variantes sur un autre ouvrage apocryphe, les *Quæstiones ad Antiochum ducem*, *P. G.*, XXVIII, 597-708. Sur les sept dialogues *De la Trinité*, *P. G.*, XXVIII, p. 1115-1338, et sur les *Confutationes quarumdam propositionum*, *Ibid.*, 1337-1394, cf. *Infra*, § 78, VIII.

Exégèse : Le cardinal MAI, *Nova Patr. Bibl.*, t. II, 2e part. Rome, 1844, a publié, sous le nom de saint Athanase, plusieurs extraits de commentaires sur saint Luc, p. 557-582, et « d'autres fragments », p. 583-584. V. ces fragments dans MIGNE, *P. G.*, XXVI, 1291-1294, 1323-1326; les extraits ne s'y trouvent pas, XXVII. Le cardinal PITRA, *Analecta sacra et classica*, 1re part., 1888, a donné, sous le nom de saint Athanase, divers fragments d'un Commentaire des Psaumes, p. 3-20, et d'un Commentaire du livre de Job, p. 21-26.

Ascétisme : On doit une édition de la *Vie de saint Antoine* à Maunoury, Paris, 1887 et 1890, in-12°. — P. Batiffol, *Studia Patristica*, fasc. 2, Paris, 1890, a donné une édition nouvelle du *Syntagma doctrinæ ad monachos*, qu'il tient pour apocryphe. — Sur le traité *De la virginité*, v. P. Batiffol, dans la *Roem. Quartalschr. f. christl. Altertumskunde u. f. Kirchengesch.*, VII, 1893, p. 275-286.

Lettres pascales : W. Cureton, *The Festal Letters of Athanasius, discovered in an ancient Syriac version*, Londres, 1848, in-8°. On retrouve le texte syriaque, avec une version latine, dans Mai, *Nova Patrum Bibl.*, t. VI, 1re part., Rome, 1853. Migne a reproduit cette version latine, *P. G.*, XXVI, 1351-1444. — Th. Zahn, *Gesch. des neutestamentl. Kanons*, t. II, 1, Erlangen, 1890, p. 203-212 : *Der Osterfest. Brief des Athanasius vom Jahre* 367 (*P. G.*, XXVI, 1435-1440),

Divers écrits apocryphes : La Foi de Nicée, *P. G.*, XXVIII, 1637-1644, a été publiée naguère par l'abbé Batiffol : *Didascalia CCCXVIII Patrum pseudepigrapha, e græcis codicibus recensuit. P. B., Coptico contulit H. Hyvernat*, Paris, 1887, in-8° — M. Revillout avait publié cet opuscule en deux textes coptes. Pour plus de détails, V. Eichhorn, dans la *Theol. Litteraturzeitung.*, 1887, col. 569-571. — Le *Tractatus S. Athanasii de ratione paschæ*, dont nous avons seulement le texte latin, *P. G.*, XXVIII, 1605-1610, n'est qu'une seconde édition de l'ouvrage de Martin de Braga *Sur la Pâque*. V. *Infra*, § 119, 1. Cf. F. Piper, *Ueber den Verfasser der dem Athanasius beigelegten Schrift De paschate*, Berlin, 1862, in-8°. — Sur l'*Historia imaginis Berytensis*, dont la *P. G.*, XXVIII, 797-824, donne deux recensions grecques et deux recensions latines, v. Wildt, dans *Wetzer u. Welte's Kirchenlexikon*, 2e éd. 1882, t. I, col. 1543-1547; cf. Dobschuetz, *Christusbilder*, Leipzig, 1899, p. 280 sqq.

XI. Saint Alexandre d'Alexandrie. — De l'évêque d'Alexandrie, saint Alexandre (1), nous avons conservé deux lettres, écrites l'une et l'autre avant le Concile de Nicée, touchant l'hérésie d'Arius. Elles sont adressées, la première à l'évêque de Constantinople, Alexandre, la seconde à tous les évêques (2) du monde chrétien, et té-

(1) Cf. *supra*, 1.
(2) Migne, *P. G.*, XVIII, 547-582.

moignent que l'évêque d'Alexandrie, dès le début, avait parfaitement saisi le caractère et la portée de l'arianisme. Le terme ὁμοούσιος ne s'y rencontre pas; en revanche, la sainte Vierge y est saluée du titre *de mère de Dieu*, ἡ Θεοτόκος(1).

Indépendamment de ces deux lettres, nous possédons, sous le nom d'Alexandre, quelques fragments grecs (2), le texte syriaque d'un *Sermon sur l'âme, le corps et la passion de Notre-Seigneur* (3), et quelques courts fragments syriaques, recueillis par M. l'abbé Martin (4).

XII. Le pape saint Jules Ier et le pape Libère. — Le pape saint Jules Ier (337-352) fut, en des jours difficiles, l'unique et ferme appui des évêques persécutés par les Ariens (5). Nous avons de lui deux lettres en grec, l'une à la chrétienté d'Antioche, l'autre à la chrétienté d'Alexandrie (6). Sur les fragments que les apollinaristes et les monophysites avaient mensongèrement prêtés à saint Jules Ier (7), v. *supra*, § 61. IV.

Du pape Libère (352-366) il nous reste plusieurs lettres latines et une épître grecque « à tous les évêques ortho-

(1) *Ep.* I, ch. XII.

(2) MIGNE, *Ibid.*, XXVIII, 581-584.

(3) *Ibid.*, 585-608, syriaque et latin.

(4) Ap. PITRA, *Analecta sacra*, IV, 196-200, 430-434, texte syriaque et texte latin. Sur le *Sermon* précité et sur ces fragments syriaques, V. G. KRUEGER. dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXXI, 1888, p. 434-448; E. THOMAS, *Melito von Sardes*, Osnabrück, 1893, p. 40-51. C. *supra*, § 19, III.

(5) Cf. *supra*, I.

(6) Ap. MIGNE, *P. L.*, VIII, 879-912.

(7) Cf. les quatre lettres ou plutôt les quatre opuscules grecs de nuance apollinariste et monophysite, insérés dans MIGNE, *P. L.*, t. VIII, col. 873-877, 929-936, 953-961 ; dans DE LAGARDE, *Titi Bostreni quae ex opere contra Manichaeos edito in cod. Hamburg. servata sunt graece*, Berlin, 1859, p. 114-124. On en trouve une version syriaque dans DE LAGARDE, *Analecta Syriaca*, Leipz. et Londres, 1858, p. 67-79 ; dans VEITH, *Epistolae nonnullae sub Julii I nomine divulgatae*, Breslau, 1862, in-8°. Cf. aussi les six fragments syriaques recueillis, sous le nom du pape saint Jules Ier, par MOESINGER, *Monumenta Syriaca*, II, Inspruck, p. 1-5.

doxes de l'Orient (1). » Saint Ambroise (2) nous fait connaître l'allocution que prononça Libère, en imposant le voile des vierges à Marcellina, sœur de l'évêque, et Théodoret (3) nous a conservé les courageuses protestations que Libère éleva, en 355, à Milan, contre les exigences de l'empereur Constance. On ne saurait guère douter que Libère n'ait signé la troisième formule de Sirmium de l'an 358 et n'ait sacrifié, pour le bien de la paix, le terme d'ὁμοούσιος (4). Les quatre lettres latines qui attesteraient la chute du pape Libère dans l'arianisme (5), la lettre grecque à saint Athanase avec la réponse du patriarche d'Alexandrie (6) et divers fragments (7), tout est visiblement falsifié.

§ 64. — *Les Pères du monachisme en Egypte.*

I. Saint Antoine le Grand. — Des anachorètes Antoine, le premier, a fait des cénobites ; c'est le fondateur de la vie cénobitique en Orient. Il mourut en 356, à l'âge de 105 ans, sur le mont Kolzim, aux bords de la mer Rouge. Saint Athanase a écrit sa vie (8). Le biographe nous a conservé (9), en le traduisant de « l'égyptien », du copte,

(1) Ap. Migne, *l. c.*, t. VIII, col. 1349-1358, 1372-1373, 1381-1386 ; cf. Jaffé, *Regesta Pontific Rom.*, 2e ed., I, Leipz. 1885, nos 208-216, 223, 228.

(2) *De Virginibus*, III, 1-3 : *P. L.*, t. XVI, col. 219-224.

(3) *Hist. eccl.* II, 13 : *P. G.*, t. LXXXII, col. 1033-1040.

(4) Cf. Kraus, *Hist. de l Eglise*, 9e éd. fr., t. I, p. 257, et H. Grisar, dans le *Wetzer u. Welte's Kirchenlexikon*, 2e ed., t. VII, 1891, col. 1951-1959.

(5) Ap. Migne, *P. L.*, t. VIII, col. 1365-1372, 1395 ; Jaffé, *Op. cit.*, nos 217-219 et 207.

(6) Ap. Migne, *l. c.*, t. VIII, col. 1395-1440 ; *P. G.*, t. XXVIII, col, 1441-1446. Cf. Jaffé, *Op. cit.*, no 229.

(7) Cf. Jaffé, *Op. cit.*, nos 222, 224-227.

(8) Cf. *supra*, § 63, VI, V. A. Verger, *Vie de saint Antoine le Grand*, Tours, 1890, in-8°. — B. Contzen, *Die Regel des hl. Antonius*, Metten, 1896.

(9) *Vie de saint Antoine*, ch. XVI, 43 : Migne, *P. G.* XXVI, 867-908.

un long discours de son héros aux moines qui s'étaient groupés autour de lui. Saint Jérôme (1) a vu sept lettres « d'accent et de langage apostoliques », qu'Antoine avait écrites à différents monastères, et qu'on avait traduites du copte en grec ; il relève tout particulièrement la lettre aux moines d'Arsinoé. On ne saurait toutefois, tant les objections sont graves, les identifier avec les *Sept épîtres de saint Antoine* qui circulaient en latin. Maintes allocutions et maintes maximes du patriarche de l'ordre monastique nous ont été transmises par quelques-uns de ses enfants. D'autres ouvrages ascétiques ont, pour s'en parer, usurpé son nom.

On trouve des fragments coptes de deux lettres portant le nom de saint Antoine et adressées, l'une à saint Théodore, l'autre à saint Athanase, dans MINGARELLI, *Ægyptiorum codicum reliquiæ Venetiis in biblioth. Naniana asservatæ*, p. 198-203, Bologne, 1785, in-4°. — Les Bollandistes ont publié, *Acta SS. Mai.*, t. III, p. 70, texte latin, p. 355, la version grecque d'une courte lettre en égyptien à saint Théodore, insérée dans l'Epître de l'évêque Ammon au patriarche d'Alexandrie, Théophile ; MIGNE, l'a reproduite, *P. G.*, XL, 1065. — Voici, au reste, les titres des fragments latins que MIGNE a donnés, *Ibid.*, 961-1100 : *Sermo de vanitate mundi et de resurrectione mortuorum*, *Sermones XX ad filios suos monachos*, *Epistolæ VII ex Græco Latine redditæ.... Epistolæ XX ex Arabico Latini juris factæ... Regulæ ac præcepta ad filios suos monachos*, *Spiritualia documenta*, *Admonitiones et documenta varia*, *Sententiarum quarundam S. Antonii expositio facta ejusque ad easdem responsiones*, *Dicta quaedam S. Antonii*. Les sept lettres, traduites du grec en latin, ont été aussi publiées par A. Erdinger, Inspruck, 1871, in-16.

II. Saint Pachôme. — Saint Antoine est le patriarche des moines ; son disciple Pachôme est leur premier législateur. La grande île monacale de Tabenne sur le Nil, dans la Thébaïde, fut le théâtre de sa vie et de son acti-

(1) *De vir. ill.*, ch. 88.

vité. C'est là qu'il mourut, selon Grützmacher (1), en 345, selon M. Ladeuze (2), le 9 mai 346.

Nul doute que Pachôme n'ait écrit sa Règle en langue copte ; mais le texte original a péri ; nous n'en possédons plus que trois versions grecques fort divergentes, une traduction latine de l'an 404, œuvre de saint Jérôme (3), et une amplification en éthiopien. A cette règle saint Jérôme a joint quelques exhortations et plusieurs lettres de saint Pachôme (4).

Sur la vie et l'œuvre de saint Pachôme, voir une biographie grecque du saint et de son disciple Théodore, des documents coptes et arabes que M. Amélineau a publiés en 1889, *Annales du Musée Guimet*, t. XVII, et une histoire syriaque de saint Pâchome exhumée en 1895 par M. P. BEDJAN, etc. La plus ancienne *Vie* de saint Pachôme, selon M. Ladeuze, fut écrite en grec peu après 368 et dans la forme où les Bollandistes l'ont publiée, *Acta SS. Maii*, III. 25* sqq.

On lit une recension grecque de la Règle du saint dans Palladius, *Historia Lausiaca*, ch. 38, *P. G.*, t. XXXIV, col. 1099-1100, et dans SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, III, 14, *P. G.*, t. LVII, col. 1072-1073 ; une récension grecque plus longue (50 articles) dans les Bollandistes, *Acta SS. Maii*, III, 62*, 63*, avec une version latine, *Ibid.*, p. 346-347, cf. MIGNE, *P. G.*, t. XL, col. 947-952 ; un autre texte grec plus développé (60 articles) dans PITRA, *Analecta sacra et classica*, 1888, part. I^re^, p. 113-115. La traduction latine de saint Jérôme ne comprend pas moins de 194 articles. Les *Règles de saint Pachôme*, en éthiopien, ont été recueillies par A. DILLMANN, dans sa *Chrestomathia Aethiopica*, Leipz., 1866, p. 323-337.

M. Amélineau a fait paraître des sermons coptes sous le nom de saint Pachôme, avec une traduction française, dans les *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, IV, 2, 1895, p. 483 sqq.

(1) *Pachomius u. das aelteste Klosterleben*, Fribourg, 1895, in-8°.

(2) *Etude sur le cénobitisme Pakhômien pendant le IV^e^ siècle et la première moitié du V^e^*, Paris, 1898, in-8°.

(3) Ap. MIGNE, *P. L.*, t. XXIII, col. 61-86.

(4) *Ibid.*, col. 85-99.

III. Saint Orsisius ou Orsiesius et saint Théodore. — Saint Pachôme venait à peine d'expirer que son successeur au gouvernement des moines de Tabenne, Pétronius, le suivait dans la tombe. Orsisius ou Orsiesius (1) lui succéda et se choisit saint Théodore pour coadjuteur. Théodore mourut en 368; Orsisius lui survécut environ douze ans.

Saint Jérôme, à la suite des lettres de saint Pachôme (2), publie une courte épître de saint Théodore « à tous les monastères, touchant la Pâque (3) ». Gennade (4) a lu plusieurs lettres de saint Théodore. Nous avons d'Orsisius une *Doctrina de institutione monachorum* (5), à laquelle Gennade (6) prodigue les plus vifs éloges. L'original était assurément copte, mais on n'en connaît aujourd'hui qu'une traduction latine, très probablement de la main de saint Jérôme. Un opuscule latin, *Libellus de sex cogitationibus sanctorum* (7), porte également le nom de saint Orsisius.

Sur saint Orsisius et sur saint Théodore, v. *supra*, II, les ouvrages de M. Grützmacher et de M. Ladeuze. A la suite des sermons coptes de saint Pachôme, M. Amélineau, a publié, *L. c.*, les sermons coptes de saint Théodore et des lettres coptes de saint Orsisius.

IV. Saint Macaire d'Egypte et saint Macaire d'Alexandrie. — Deux grands et attrayants personnages, dont Rufin (8) et Palladius (9) se sont plu à retracer et à mettre en relief les miracles et les vertus.

(1) Cf. *supra*, § 63, VI.
(2) V. *supra*, II.
(3) Migne, *P. L.*, XXIII, 99-100.
(4) *De vir. ill.*, ch. VIII : *Ibid.*, LVIII, 1064-1065.
(5) Migne, *P. G.*, XL, 869-894.
(6) *Op. cit.*, chap. IX.
(7) Migne, *Ibid.*, XL, 895-896.
(8) *Vitæ patrum*, ch. XXVIII-XXIX : Migne, *P. L.*, XXI, 449-455.
(9) *Hist. Laus.*, ch. XIX-XX : Migne, *P. G.*, XXXIV, 1043-1065 ; cf. 177-200.

Saint Macaire l'Egyptien était né dans la Haute-Egypte vers l'an 300 ; il n'avait pas encore trente ans, qu'il s'enfonçait dans le désert de Scété, pour y vivre soixante années. Il était moine depuis dix ans, lorsqu'il fut ordonné prêtre. L'extraordinaire rapidité de ses progrès dans la perfection lui avait déjà mérité au sein du monde monastique le titre de *Jeune vieillard*, παιδαριογέρων. Le don de prophétie, le pouvoir de chasser les démons, celui de guérir les malades firent éclater à tous les yeux sa sainteté. Mais pareille auréole de gloire brilla plus encore au front d'un de ses contemporains, moins âgé de quelques années et prêtre comme lui. Cet autre Macaire qu'on appelle, pour le distinguer de son homonyme, Macaire d'Alexandrie (1), ou Macaire *le Citadin* (2), ὁ πολιτικός, naquit à Alexandrie et gouverna un monastère, plusieurs monastères peut-être, dans le désert de Nitrie, ce foyer si fameux au IV^e^ siècle de la vie monastique en Egypte ; il y mourut vers l'an 395.

Les deux Macaire ont-ils écrit ? Leurs plus vieux biographes n'en disent mot. Gennade (3) ne connaît qu'une épître didactique du « célèbre moine égyptien Macaire » à de jeunes religieux, *Ad juniores professionis suæ ;* mais dans la suite plusieurs autres ouvrages de saint Macaire d'Egypte paraissent au jour. On lit son nom en tête d'un recueil de cinquante homélies *pneumatiques*, c'est-à-dire sur la vie spirituelle (4), en tête aussi d'une longue et « très utile » épître, que Floss, en 1850, a le premier publiée (5). Ces homélies, dont l'authenticité n'est guère

(1) Socr., *Hist. eccl.*, iv, 23 : Migne, *P. G.*, lxvii, 513.

(2) Sozomène, *Hist. eccl.*, iii, 14 ; *P. G.*, lxvii, 1068. — Ce n'est que dans les temps modernes qu'on l'a désigné sous le nom de Macaire le Jeune. Sozomène, vi, 29, et Nicéphore Callisti, *H. e.*, xi, 35, *P. G.*, cxlvi, 697, réservent ce nom à un autre moine d'Egypte ; cf. Pall., *Hist. Laus.*, ch. xvii.

(3) *De vir. ill.*, ch. x : Migne, *P. L.*, lviii, 1065-1066.

(4) Ap. Migne, *P. G.*, xxxiv, 449-822.

(5) *Ibid.*, col. 409-442.

contestable, ont joui plus tard d'une grande vogue, et classé leur auteur parmi les représentants les plus éminents du premier âge de la mystique chrétienne. Les sept *Opuscules ascétiques* (1), publiés en 1683 par Possin, ne sont qu'un extrait des homélies de saint Macaire d'Egypte, fait au X^e^ siècle, probablement, par Siméon Logothète.

Sous le nom de saint Macaire d'Alexandrie, nous avons un sermon, que la plupart des critiques lui dénient, selon toute apparence, avec raison, *De exitu animæ justorum et peccatorum* (2).

Plus d'un court recueil de maximes (3) se décore du nom « de l'abbé égyptien Macaire ». A « saint Macaire », sans préciser davantage, les manuscrits attribuent aussi une courte prière (4), trois lettres latines (5), une Règle monastique en latin (6).

Aux ouvrages que nous avons nommés, MIGNE, *P. G.*, XXXIV, a joint diverses dissertations, sans compter un travail de H. J. FLOSS, *Quæstiones criticæ et historicæ de Macariorum Ægyptii et Alexandrini vitis* FLOSS a donné la première édition de saint Macaire d'Egypte, Cologne, 1850, in-8°. — Th. FOERSTER, dans les *Jahrbb f. Deutsche Theol.*, 1873, t. XVIII, p. 439-501, analyse les *Homélies pneumatiques* de saint Macaire d'Egypte. — V. en outre Chevalier, *Répertoire*, 1435-1436, 2721. — Les deux fragments édités par Floss dans le programme de l'université de Bonn (3 août 1866), sous le nom de saint Macaire d'Egypte, sont tirés, selon la remarque de Gildemeister, d'un ouvrage qui figure parmi les œuvres de saint Ephrem. V. partie grecque de l'édition romaine de saint Ephrem, 1732-1746, t. I, p. 41 B — 61 F. — J. GILDEMEISTER *Ueber die an der K. preuss·*

(1) *De custodia cordis*, *De perfectione in spiritu*, *De oratione*, *De patientia et discretione*, *De elevatione mentis*, *De charitate*, *De libertate mentis* : *Ibid.*, 821-968.

(2) *Ibid.*, col. 385-392.

(3) *Apophthegmata*, *Ibid.*, 229-264.

(4) *Ibid.*, 445-448.

(5) *Ibid.*, 405-410, 444-446.

(6) *Regula ad Monachos*, *Ibid.*, 967-970.

Universitaet Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius, Leipz., 1866, in-8°. — H. J. Floss, *J. Gildemeister und das Bonner Universitaets programm zum 3 Aug. 1866*, Fribourg, 1867, in-8°. — J. Gildemeister, *Ueber die in Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius. Zweites Wort*, Elberfeld, 1867, in-8°. — R. Loebe, *Macarius von Aegypten*, dans *Kirchl. Jahrb. f. das Herzogtum Sachsen-Altenburg*, VI, 1, 1900, p. 37-78.

V. Isaïe. — Un certain abbé Isaïe, qui, selon l'opinion commune, vivait au IV^e^ siècle dans le désert de Scété, passe pour l'auteur de vingt-neuf discours, dont la version latine a seule survécu (1), de soixante-huit *Préceptes ou Conseils* (2), dont il ne nous reste aussi qu'une traduction latine et de divers fragments (3).

Selon G. Krüger (Ahrens et Krüger, *Die sogen. Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor*, Leipz., 1899, p. 385 sq., les ouvrages précités auraient pour auteur un moine du nom d'Isaïe, qui mourut entre 485 et 490, et dont Zacharie le rhéteur écrivit la biographie, cf. *infra*, § 103. II.

§ 65. — *Les champions de la foi contre le Manichéisme.*

I. Hégémonius. — En face de l'infiltration du dualisme manichéen à travers le monde gréco-romain, vers la fin du III^e^ siècle, ni les talents ni les dévouements n'ont manqué à la cause de l'Église. Au seuil de cette longue joute théologique et littéraire, nous rencontrons le Colloque d'Archelaüs et de Manès, *Acta disputationis Archelai episcopi Mesopotamiæ et Manetis hæresiarchæ*. L'ouvrage nous est parvenu dans une vieille version latine, faite sur un

(1) Migne, *P. G.*, XL, 1105-1206 ; les *Capitula de religiosa exercitatione et quiete*, *Ibid.*, 1205-1212, nous en offrent un texte grec fragmentaire.

(2) *Præcepta seu consilia posita tironibus in monachatu*, Migne. *P. L.*, CIII, 427-434.

(3) Migne, *P. G.*, XL, 1211-1214.

texte grec, qui aussi bien n'a pas totalement péri. Etait-ce là le texte primitif? Rien de plus probable ; dans une autre opinion, toutefois, l'original était en syriaque et le texte grec n'en serait que la traduction. Mais enfin l'ouvrage est de la première moitié du IV^e^ siècle. L'auteur, au dire d'Héraclien de Chalcédoine (1), se nommait Hégémonius, et l'exactitude du renseignement ne saurait être contestée.

Les *Acta* prennent le ton et les allures d'un compte-rendu ; on dirait le procès-verbal d'une discussion qui a mis aux prises Archelaüs, évêque de Carrhes, en Mésopotamie, et le fondateur du manichéisme, et qui, sous les yeux et de l'avis des doctes juges du camp, s'est terminée par la victoire d'Archélaüs. Une seconde séance a consacré, en le faisant éclater plus encore, le triomphe de l'évêque. Pure fiction littéraire! De fait, ces conférences n'ont jamais été tenues ; et l'auteur a voulu simplement, dans un cadre de son choix, mener la campagne contre les rêveries manichéennes. Pas un des personnages en scène, Manès excepté, n'est connu de l'histoire. Les *Acta* ne laissent pas d'être un document historique du plus haut prix; Hégémonius a profité d'ouvrages manichéens authentiques et les a partiellement reproduits ; c'est la source commune, où presque tous les auteurs grecs et latins ont puisé ce qu'ils nous apprennent du système religieux du Manès.

Zacagni, le premier, a publié intégralement le texte latin des *Acta disputationis,* dans les *Collectanea monumentorum veterum eccl. Græcæ ac Latinæ,* p. 1-105, Rome, 1698, in-fol. ; l'édition a été depuis souvent réimprimée. On la retrouve dans Routh, *Reliquiæ sacræ*, 2^e^ éd. t. v, p. 1-206, Oxford, 1848, et dans Migne, *P. G.*, x, 1405-1528. — H. Zittwitz, *Acta disputationis Archelai et Manetis untersucht*, dans la *Zeitschr. f. die hist. Theol.*, 1873, t. xliii,

(1) A. Photius, *Bibl. cod.* 85 : Migne, *P. G.*, ciii, 288.

p. 467-528. — A. Oblasinski, *Acta disputationis Archelai et Manetis*, Leipzig, 1874, in-8°. — K. Kessler, *Manis*, t. I, p. 87-171, Berlin, 1889. Kessler tient pour l'existence d'un original syriaque. — *Contra*, Th. Noeldeke, dans la *Zeitschr. der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. XLIII, 1889, p. 537-541.

II. Alexandre de Lycopolis. — Un certain Alexandre de Lycopolis, originaire de la ville du même nom dans la Thébaïde, guerroya, lui aussi, contre les Manichéens, à la fin du III^e^ siècle ou pendant la première moitié du IV^e^. L'ouvrage qu'il a laissé, πρὸς τὰς Μανιχαίου δόξας, malgré son peu d'étendue, malgré son style pénible et trop souvent obscur, nous aide puissamment à connaître le manichéisme, et mérite à ce titre toute notre attention. Photius (1) fait de l'auteur un évêque de Lycopolis. Il est probable qu'Alexandre n'était pas évêque, pas même chrétien; c'était plutôt un païen, et de l'école néoplatonicienne.

L'ouvrage d'Alexandre a été publié par F. Combefis, *Bibl Græc. Patr. auctarium novissimum*, II, p. 3-21, Paris, 2672, in-8°. On le retrouve dans Galland, *Bibl. vet. Patrum*, t. IV, p. 71-88; dans Migne, *P. G.*, XVIII, 409-448. A. Brinkmann en a donné, d'après le Codex Laurentianus IX, 23, une nouvelle édition, *Alexandri Lycopolitani contra Manichaei opiniones disputatio*, Leipzig, 1895, in-8°. V., sur Alexandre de Lycopolis, A. Brinkmann, *Praefat.*, p. XII sqq.

III. Sérapion de Thmuis. — Sérapion, évêque de Thmuis dans la Basse-Egypte, le frère d'armes et l'ami fidèle de saint Athanase, mourut après l'an 362; il avait dû à sa science le surnom de *Scolastique*. Saint Jérôme (2) connaissait de lui un livre excellent contre les Manichéens, un autre livre sur les titres des psaumes et un recueil utile de Lettres. De ces lettres il n'en a surnagé que deux, retrouvées l'une et l'autre par le cardinal Mai, une lettre

(1) *Contra Manichaeos*, I, 11.
(2) *De vir. ill.*, ch. 99.

de consolation à l'évêque Eudoxius, de qui l'on ne sait rien, et une longue lettre d'encouragement à des moines d'Alexandrie. M. Wobbermin a découvert dans un manuscrit du mont Athos et publié (1), sous le nom de Sérapion, une lettre dogmatique, περὶ πατρὸς καὶ υἱοῦ, avec 30 prières liturgiques, marquées au coin de l'Egypte et dont la première et la quinzième, à l'en croire, sont l'œuvre du vieil évêque de Thmuis. Le livre sur les Titres des Psaumes paraît bien perdu. L'opuscule contre les Manichéens a survécu, et l'on en a souvent imprimé des fragments ; mais M. Brinkmann, le premier (1894), l'a restitué dans sa forme primitive. Nous avons réellement, sous cette forme, un travail de grand mérite ; l'auteur y déploie, pour saper les dogmes capitaux du manichéisme, non seulement une rare énergie, mais encore beaucoup d'esprit et de sagacité.

L'opuscule de SÉRAPION contre les Manichéens ne nous est connu, comme l'ouvrage de Titus de Bostra sur le même sujet, v. *infra*, IV, que par un manuscrit de Gênes du XI^e^ siècle. Cf. cardinal PITRA, *Analecta sacra et classica*, 1888, pars I^a^, p. 44-46. La bibliothèque de la ville de Hambourg possède une copie de ce manuscrit. Cf. DE LAGARDE, *Titi Bostreni quae ex opere contra Manichaeos edito in codice Hamburgensi servata sunt graece*, Berlin, 1859, III. En intercalant par inadvertance un cahier de quatre feuilles dans le manuscrit et par suite dans la copie, on nous a conservé, au milieu de l'ouvrage de Titus, les trois quarts de l'opuscule de Sérapion. Le premier, de LAGARDE, *l. c.*, a éliminé de l'ouvrage de l'évêque de Bostra le fragment qui s'y trouvait interpolé ; et M. A. Brinkmann, le premier, a reconnu dans ce fragment la main de SÉRAPION, v. *Sitzungsberichte der k. preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1894, p. 479-491. M. DRAESEKE, *Gesammelte Patrist. Untersurch.*, Altona et Leipzig, 1889, p. 1-24, y voyait au contraire les débris d'un ouvrage du macédonien Georges DE LAODICÉE, v. *supra*, § 61, II.

Édition princeps de l'opuscule de Sérapion, d'après le *cod. Ham-*

(1) Dans *Texte u. Untersuch.*, Nouv. sér., t. II, 3^b^, Leipz., 1898. Cf. P. DREWS, dans *Zeitschrift f. Kirchengesch.*, t. XX, 1900, 291-328, 415 sqq.

burgensis, par J. Basnage, *Thesaurus monumentorum eccl. et hist.*, t. I, Anvers, 1725, p. 35-55 ; reproduite par Migne, *P. G.*, t. XL, col. 899-924. On trouve une collation du manuscrit de Gênes dans Pitra, *l. c.*, p. 48-49. Les deux lettres exhumées par le cardinal Mai, se retrouvent aussi dans Migne, *ibid.*, col. 923-942. V. quelques mots de la lettre XXIII[e] de saint Sérapion, dans Pitra, *Analecta sacra*, II, 1884, *Proleg.*, p. XL ; *Analecta sacra et classica*, 1888, pars I[a], p. 47. M. P. Martin a publié, sous le nom de Sérapion, trois courts fragments syriaques *ex homilia de virginitate*, *ex epistola ad episcopos confessores*, et une phrase *incerti loci ;* ap. Pitra, *Analecta sacra*, IV, 1883, p. 214-215, 443-444.

IV. Titus de Bostra. — Quelques vingt ans après Sérapion, Titus, évêque de Bostra dans le Hauran (vers 374), fameux par ses discussions avec Julien l'Apostat (1), les Manichéens un traité en quatre livres, qui devint dans la suite justement célèbre. C'est le dualisme manichéen que Titus y met en cause ; les deux premiers livres l'attaquent au nom de la dialectique et de la philosophie, les deux derniers empruntent leurs armes à la théologie et à l'Écriture. L'auteur y cite textuellement une foule de passages des écrits Manichéens, ce qui donne à son œuvre une valeur historique à part. Le seul et unique manuscrit, que nous connaissions du texte grec, ne nous a transmis avec les deux premiers livres, qu'une faible partie du troisième. Mais le traité s'est conservé tout entier dans une version syriaque, publiée par M. de Lagarde, en 1859, d'après un manuscrit de l'an 411.

Il ne nous reste plus que des fragments d'une explication, en forme d'homélies, de l'Évangile de saint Luc.

L'authenticité de l'*Oratio in ramos palmarum* est très contestée.

Sur la tradition manuscrite du texte grec de l'ouvrage contre les Manichéens, v. *supra*, III. Les éditions actuelles, celles entre autres

(1) Sozomène, *Hist. eccl.*, V, 15.

de Basnage, *l. c.* I, p. 56-152, de Migne, *P. G.*, t. XVIII, col. 1069-1264, de Lagarde, *l. c.*, s'appuient toutes sur la copie de Hambourg. On trouve une collation du manuscrit de Gênes dans Pitra, *Analecta sacra et classica*, 1888, pars I^a, p. 50-63. M. de Lagarde, à l'aide de la version syriaque, a nettement établi que le manuscrit de Gênes et celui de Hambourg contiennent un long fragment (de l'opuscule de Sérapion contre les Manichéens), qui s'est indûment glissé dans le premier livre de l'ouvrage de Titus : *Tisi Bostreni contra Manichaeos libri quatuor syriace*, P. A. de Lagarde edidit. Berlin, 1859, in-8°.

Fronton du Duc a fait paraître, Paris, 1624, sous le nom de Titus de Bostra, un commentaire de l'Evangile de saint Luc, pure compilation, sorte de chaîne, qui n'est pas antérieure au VI^e siècle. On doit à M. J. Sickenberger une édition des débris du commentaire authentique, *Titus von Bostra, Studien zu dessen Lukashomilien*, Leipzig, 1901, in-8°.

L'*Oratio in ramos palmarum* se trouve dans Migne, *P. G.*, t. XVIII, col. 1263-1278.

M. de Lacarde a publié, sous le nom de Titus, un fragment syriaque d'un sermon de l'Epiphanie. *Anmerkungen zur griechisch. Uebersetzung der Proverbien*, Leipzig, 1853, p. 94-95.

V. Écrivains étudiés ci-après. — Les Manichéens ont encore essuyé les coups de saint Basile le Grand (1), de Didyme l'Aveugle (2), de Diodore de Tarse (3).

§ 66. — *Saint Cyrille de Jérusalem* (3).

I. Vie de saint Cyrille. — Comme Eusèbe, Cyrille était originaire de la Palestine. Il y naquit vers l'an 315, dans une bourgade inconnue, et fut élevé à Jérusalem. L'évêque de cette ville, Maxime II, l'ordonna prêtre en 345, et c'est à ce titre que Cyrille prononça ses célèbres *Catéchèses*,

(1) V. *infra*, § 67, IV.
(2) V. *infra*, § 70, II ; cf. § 69, XI.
(3) V. *infra*, § 72, II.

en 347 ou 348, devant les catéchumènes et les néophytes. A la mort de saint Maxime, en 350 ou 351, il lui succéda sur son siège, dont il est resté la gloire. Selon Mader, son dernier historien, l'épiscopat de Cyrille remonterait à l'an 347 ou 348, et les catéchèses seraient l'œuvre du début de son épiscopat.

En face des controverses théologiques du IV^e^ siècle, l'attitude de Cyrille a comme traversé deux périodes, l'une assez courte de réserve et d'effacement, l'autre d'action et de souffrances. Plus d'une fois, dans les catéchèses, l'orateur sape les fondements de l'arianisme, jamais il ne parle d'Arius ou de ses sectateurs ; il prêche nettement la consubstantialité du Fils et du Père, nulle part on ne surprend dans sa bouche le terme d'ὁμοούσιος ; soit calcul de prudence, soit défiance instinctive du mot, soit d'autres raisons encore ignorées, il s'en est visiblement interdit l'emploi.

Mais le VII^e^ canon du concile de Nicée, en accordant à l'évêque de Jérusalem un rang d'honneur, « sauf les droits du métropolitain » de Césarée, provoqua bientôt un conflit entre Cyrille et l'évêque de Césarée, l'homéen Acace (1). Tout change alors, et Cyrille, le tenant et le champion de la foi de Nicée, ne cessera plus d'être en butte à la haine et aux persécutions des Ariens. Trois fois il fut chassé de Jérusalem, et son troisième exil, sous Valens, dura onze ans (367-378). En 381, il prit part aux deuxième concile œcuménique de Constantinople. On place communément sa mort le 18 mars 386.

II. Les Catéchèses (2), au nombre de vingt-trois ou plutôt vingt-quatre, sont le chef-d'œuvre de saint-Cyrille ; elles forment un cours complet d'instructions.

Les dix-neuf premières, y compris l'allocution prélimi-

(1) Cf. *supra*, § 61, 1.
2) Migne, *P. G.*, XXXIII.

naire ou *procatéchèse*, furent adressées aux *compétents*, φωτιζόμενοι, pendant le carême. Le Discours préliminaire met en relief la grandeur et l'efficace de la grâce promise à l'auditoire. La première Catéchèse ne fait que résumer brièvement les idées capitales de la procatéchèse ; la seconde s'étend sur le péché et la pénitence ; la troisième fait ressortir l'importance et les effets du baptême ; la quatrième esquisse à grands traits le tableau de la doctrine chrétienne ; la cinquième insiste sur la nature et l'origine de la vertu théologale de foi. Les Catéchèses suivantes, VI-XVIII, vont à expliquer et à établir, article par article, mot par mot, le symbole baptismal de l'Eglise de Jérusalem.

A Pâques, les catéchumènes recevaient le baptême, la confirmation et la sainte communion. C'est à ces nouveaux baptisés, νεοφώτιστοι, que s'adressent les cinq dernières Catéchèses, prononcées pendant la semaine de Pâques et bien plus courtes que les premières. Ces cinq Catéchèses, à qui le plan de l'orateur a valu le nom spécial de *mystagogiques*, soulèvent le voile de la discipline du secret, et, avec des instructions extrêmement variées, donnent surtout à leurs auditeurs la clef des rites hiérosolymitains du baptême (1), de la confirmation (2) et de la sainte eucharistie (3).

Dans ces Catéchèses, la postérité a salué de tout temps l'œuvre maîtresse de saint Cyrille et un modèle du genre. Le style, que la sténographie a saisi, pour le fixer, sur les lèvres de l'orateur, se ressent de l'improvisation ; mais il est toujours simple et clair ; partout il respire, avec une douce gravité, la paix et la tendresse d'un cœur d'apôtre. C'est là, au fond, un des monuments les plus précieux de l'antiquité chrétienne ; les cinq Catéchèses

(1) 19-20.
(2) 21.
(3) 22-23.

mystagogiques notamment ont, pour l'histoire de la liturgie comme pour celle du dogme, une valeur inappréciable. Vainement, sous l'empire de leurs préjugés confessionnels, des savants protestants ont-ils nié l'authenticité, sinon de toutes les Catéchèses, au moins des Catéchèses mystagogiques ; leurs objections, depuis très longtemps, sont ensevelies dans l'oubli.

Ecoutons saint Cyrille proclamer avec une rare précision la présence réelle de Notre-Seigneur au sacrement de l'Eucharistie, et fermer d'avance la bouche aux prétendus réformateurs du XVI^e^ siècle. « Sous la figure du pain, ἐν τύπῳ ἄρτου, vous recevez le corps, et sous la figure du vin vous recevez le sang, pour que la réception du corps et du sang de Jésus-Christ fasse de vous un seul corps et un seul sang avec lui ; nous portons ainsi Jésus-Christ en nous-mêmes, puisque sa chair et son sang descendent en nous (1). » « Le pain visible, quoi que nous en dise notre goût, n'est pas du pain, il est la chair du Christ ; et le vin visible, malgré les protestations de notre goût, n'est pas du vin, il est le sang du Christ (2). » A quoi donc est due cette présence réelle du Sauveur ? A la transsubstantiation, au changement de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. « Autrefois, à Cana, en Galilée, il changea l'eau en vin, substance analogue à celle du sang, et nous ne croirions pas qu'il a changé le vin en sang! (3) » « Nous prions le Dieu de bonté qu'il envoie le Saint-Esprit sur les dons offerts, τὰ προκείμενα, afin qu'il fasse du pain le corps de Jésus-Christ et du vin son sang ; car tout ce que touche le Saint-Esprit est absolument sanctifié et transmué (4). »

Ici se déroule, avec l'explication, le tableau du saint

(1) *Cat.*, 22, 3 : Migne, *P. L.*, xxxiii, 1100.
(2) *Cat.*, 22, 9.
(3) *Cat.*, 22, 2.
(4) *Cat.*, 23, 7.

sacrifice; détachons-en du moins le passage suivant. « Après le sacrifice spirituel, le sacrifice non sanglant (c'est-à-dire après la consécration), nous prions Dieu par ce sacrifice d'expiation pour la paix de toutes les Églises... Tous ceux en général qui ont besoin du secours d'en haut ont part à nos prières, et nous offrons ce sacrifice pour eux. Puis nous songeons également aux trépassés, nous souvenant avant tout des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, afin que Dieu par leur intercession accueille favorablement nos instantes prières; nous prions encore pour tous les saints pères et évêques trépassés et généralement pour tous nos défunts; car nous croyons que c'est rendre à leurs âmes le service le plus signalé que d'élever pour eux nos prières, en présence de la sainte et auguste victime... Nous offrons Jésus-Christ immolé pour nos péchés, afin d'obtenir pour nos défunts comme pour nous le pardon du Dieu de miséricorde (1). »

III. Autres écrits. — Indépendamment des Catéchèses, saint Cyrille nous a laissé une homélie prononcée vers l'an 345, sur la guérison du paralytique à la piscine de Bethsaïda (2), une lettre à l'empereur Constance sur l'apparition miraculeuse de la croix à Jérusalem le 7 mai 351 (3) et trois courts fragments d'homélies (4).

Une homélie sur la Présentation de Notre-Seigneur ou la Purification de la sainte Vierge (5), et d'autres écrits sont apocryphes.

(1) *Cat.*, 23, 8-10.

(2) Saint Jean, v, 1-16 : *P. G.*, 1131-1134.

(3) *P. G.*, XXXIII, 1165-1176.

(4) *P. G.*, XXXIII, 1181-1182. Ces trois fragments ont un trait au quatrième Evangile, ce qui appuie l'hypothèse de Touttée, que Cyrille avait commenté sous forme d'homélies l'Evangile de saint Jean. Mais peut-être n'y a-t-il ici qu'une coïncidence fortuite (N. DES T.).

(5) *Ibid.*, 1187-1204.

IV. Editions de saint Cyrille. — De toutes les éditions la meilleure est celle du Bénédictin A. Touttée († 1718), publiée par Dom Maran, Paris, 1720, in-fol., réimprimée à Venise, 1763, reproduite par Migne, *P. G.*, xxxiii, 1857. On doit une édition commode à Reischl et Rupp, Munich, 1848-1860, 2 vol. in-8°. Sur la critique du texte, V. Nolte, dans la *Theol. Quartalschr.* 1862, xliv, p. 308-316. L'édition la plus récente, celle de Photius Alexandridès, avec des remarques de Dionysius Cléophas, a paru en deux volumes à Jérusalem, 1867-1868 ; cf. Risi, *Di una nuova edizione delle opere di S. Cirillo Geros.*, Rome, 1884. — Edition des cinq Catéchèses mystagogiques, par H. de Romestin, Londres, 1887, in-12.

Une traduction arménienne, d'ailleurs incomplète, des Catéchèses a paru à Vienne, en 1832, in-8°. Grancolas en avait donné une en français, Paris, 1715, in-4°.

V. Gélase de Césarée; Sophronius. — Gélase, évêque de Césarée en Palestine, vers 367-395, était fils d'une sœur de saint Cyrille de Jérusalem. Les quelques ouvrages qu'il a laissés ont totalement péri. Cf. Venables, dans Smith et Wace, *A Dictionary of Christian Biography*, ii, 621.

Il ne nous reste rien non plus des écrits de Sophronius, qui vécut en Palestine, peut-être à Jérusalem, et fut lié d'amitié avec saint Jérôme. Cf. *supra* § 2, 1. Entre autres livres de son ami, Sophronius avait traduit en grec la *Vita beati Hilarionis*. Cf. *infra*, § 93, vi. Aux yeux de M. Papadopoulos Kerameus, une biographie grecque de saint Hilarion publiée par ses soins dans les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. v, Saint-Pétersbourg, 1898, n'est qu'une amplification de la version de Sophronius.

§ 67. — *Saint Basile le Grand* (4)

I. La jeunesse de saint Basile. — Au ciel de l'Eglise de Cappadoce étincellent comme autant d'étoiles vénérées les trois noms de Basile, de Grégoire de Nazianze et de Grégoire de Nysse. « Trinité glorieuse, a-t-on dit, où se

concentrent tous les rayons du soleil splendide que le IVe siècle a fait luire sur la chrétienté ! »

Basile naquit à Césarée dans la Cappadoce, en 331 probablement, d'une race noble et riche ; sa famille était en même temps un foyer de vertu et de piété chrétiennes. Dès la première heure, la tendresse la plus attentive veilla sur l'intelligence et le cœur de l'enfant. Il balbutiait encore que son aïeule Macrine, âme aussi profondément religieuse qu'esprit délicat, se réservait le soin de l'élever pieusement et lui inculquait les pensées de saint Grégoire le Thaumaturge (1). Pour l'étude des lettres le père de Basile, rhéteur très considéré à Néocésarée dans le Pont, fut son premier maître.

Plein de talent et jaloux de perfectionner son éducation littéraire, le jeune étudiant fréquenta tour à tour les écoles de Césarée, de Constantinople et d'Athènes Ce fut dans Athènes que Grégoire de Nazianze et Basile, après s'être connus à Césarée, se lièrent de la plus étroite amitié. Leur zèle et leur persévérance au travail furent couronnés d'un plein succès ; la rhétorique notamment, la grammaire et la philosophie n'eurent bientôt plus de secrets pour eux. Athènes, qui, dès les premiers jours, n'avait pas répondu à l'attente, sinon de Grégoire, du moins de Basile, ne put retenir longtemps ce dernier. Après un séjour de quatre ou cinq années, il rentra dans sa patrie et professa l'éloquence, en même temps qu'il plaidait devant les tribunaux, soit à Césarée, soit Néocésarée. Mais, malgré l'éclat de son début dans l'enseignement public et au barreau, il s'en dégoûta bien vite ; et sa résolution fut prise de dire au monde un éternel adieu. « Pendant de longues années, écrivait-il en 375, j'avais dépensé inutilement, j'avais gaspillé presque toute ma jeunesse en de vains travaux, puisque je m'égarais

(1) S. Bas. *Ep.* 204, n. 6 : Migne, *P. G.*, xxxii, 752-753. Cf. *supra*, § 47, 1.

dans l'étude d'une sagesse que Dieu a convaincue de folie (1). Mais tout à coup je me réveillai comme d'un sommeil profond, et, ouvrant les yeux, je regardai la vraie lumière de l'évangile et reconnus la vanité de la sagesse des princes de ce monde, qui sont détruits (2). Je versai un torrent de larmes sur la déplorable erreur de ma vie et conjurai Dieu de me donner un guide pour m'initier à la piété (3). »

II. Saint Basile, moine et prêtre. — Le sceau de cette résolution et de ce progrès fut le baptême qu'il reçut, à l'âge de vingt-sept ans, des mains de l'archevêque de Césarée, Dianius. Aussitôt il partit pour visiter dans les principaux sanctuaires, dans les villes et aux déserts, cette grande Église d'Orient, à laquelle il voulait se dévouer, et que déchirait au milieu de sa gloire la secte d'Arius. Durant deux ans, il parcourut l'Egypte, la Syrie, la Mésopotamie, étudiant sur place la vie en commun des moines, qu'il préférait à la vie isolée des ermites, des anachorètes (4), se pénétrant de conviction et d'ardeur pour les décrets de Nicée et vouant aux Athanase comme aux Antoine une symphatique et respectueuse admiration.

De retour dans son pays, il distribua ses biens aux pauvres, et, cherchant une retraite aux portes de Néocésarée, il n'y vécut plus que pour Dieu, dans la méditation et le travail. Si puissante fut l'influence de sa parole et de ses exemples, qu'en peu de temps, au dire de Rufin (5), la province entière du Pont changea totalement d'aspect. Grégoire de Nazianze vint plus d'une fois retrouver Basile, dans sa riante solitude. C'est avec le concours de Grégoire

(1) I Cor., I, 20.
(2) I Cor., II, 6.
(3) *Ep.* 223, n. 2 : *P. G.*, XXXII, 824.
(4) S. Bas., *Regulæ fusiores*, n. 7 : *P. G.*, XXXI, 928-933.
(5) *Hist. eccl.*, II, 9 : Migne, *P. G.*, XXI, 518.

que Basile écrivit ses Règles pour les couvents qui s'élevaient de tous côtés, qu'il devint l'organisateur de la vie monastique en Orient. La *Philocalie* d'Origène, cette anthologie du grand exégète alexandrin, fut également le fruit de la collaboration des deux amis (1).

Vers 364, Eusèbe, le nouvel archevêque de Césarée, décidait Basile à se laisser ordonner prêtre et à venir habiter la ville épiscopale. A l'avènement de l'empereur Valens (juillet 364), l'arianisme prit un nouvel essor. L'archevêque de Césarée, à son titre de métropolitain de la Cappadoce, joignait celui d'exarque du diocèse du Pont, l'un des cinq diocèses politiques qui formaient la préfecture d'Orient. La conquête de l'Église de Césarée offrait aux sectaires un particulier attrait ; ils ne s'y épargnèrent pas. Mais bien qu'en ces tristes jours l'insuffisance théologique d'Eusèbe favorisât leurs menées, la vigilance et l'éloquence de Basile sauvèrent la foi. « En lui, s'écriait saint Grégoire de Nazianze (2), Eusèbe trouva tout, un sage conseiller, un habile collaborateur, un interprète des Livres sacrés, la lumière qui lui montra son devoir, le bâton de sa vieillesse, le soutien de sa foi ; pas de clerc plus sûr, pas de laïque plus versé dans les affaires. » Au reste, Basile à Césarée ne retrancha rien des austérités de sa solitude du Pont. Dans la grande famine dont la Cappadoce et le Pont furent affligés en 368, il consacra tout ce que la mort de sa mère Emmélie venait de lui laisser, au soulagement des malheureux

III. Saint Basile, archevêque de Césarée. — A la mort d'Eusèbe, en 370, Basile fut choisi pour lui succéder. Election laborieuse, dont l'énergique intervention de Grégoire de Nazianze et du vieil évêque de Nazianze, son père, assura le succès. Basile justifia leur confiance. Remédier

(1) V. *supra*, § 39, II.
(2) *Orat.* 43, in laudem Basil. M., n. 33 : Migne, *P. G.*, XXXVI, 541.

aux désordres de la vie des clercs, régler et embellir la liturgie, ouvrir des asiles à toutes les misères humaines, rien n'échappa aux ardeurs de son zèle ; Ambroise, à Milan, le prendra pour modèle dans le gouvernement de son Église.

Mais les luttes et les douleurs morales ne devaient pas manquer à son épiscopat. La province de Cappadoce est partagée, vers l'an 371, en deux provinces chacune avec sa capitale, ici Tyane, là Césarée, et la délimitation des deux juridictions métropolitaines de soulever aussitôt entre Basile et l'archevêque de Tyane, Anthime, de violents et pénibles conflits. La douceur et la condescendance de Basile pour le rusé et mobile Eustathe, évêque de Sébaste, attirent à notre saint les soupçons et les reproches. Vainement il revient à la charge et s'épuise en efforts pour éteindre le schisme mélétien à Antioche ; il n'y parvient pas.

C'était surtout à la lutte contre l'arianisme que Basile semblait prédestiné, et, de fait, c'est lui qui, pareil au phare dans la nuit et la tempête, indiqua aux âmes de bonne volonté la voie sûre pour entrer au port. Contre lui s'émoussèrent tous les coups de l'hérésie ; violences et menaces, flatteries et fourberies, ressources de la dialectique et illusions de l'exégèse, rien ne put l'abattre ni l'ébranler. C'est à Basile, après saint Athanase, que les Églises d'Orient durent de pouvoir, à l'avènement de Théodose, recouvrer la paix. L'archevêque de Césarée put en saluer du moins l'aurore à l'horizon. Faible de corps, consumé depuis longtemps par la souffrance et les austérités, il mourut le 1er janvier 379.

IV. Théologie et polémique. — La théologie dogmatique, l'exégèse et plus encore la vie morale et spirituelle, tout, sans parler des homélies et des lettres, a exercé la plume du saint docteur.

Les traités dogmatiques qui nous sont parvenus vont tous à réfuter l'arianisme. L'ouvrage contre Eunomius (1), Ἀνατρεπτικὸς τοῦ Ἀπολογητικοῦ τοῦ δυσσεβοῦς Εὐνομίου (2), remonte peut-être à 363-364. Basile, dans son premier livre, commence par relever la perfidie du titre de l'ouvrage d'Eunomius, de cette soi-disant Apologie qui, sous couleur d'une défense nécessaire, déguisait une véritable prise d'armes ; puis, il renverse tour à tour les deux thèses de son adversaire, l'une qui faisait de l'innascibilité, τὸ ἀγέννητον εἶναι, l'essence de Dieu, l'autre qui tenait que, dans l'innascibilité, l'homme comprend parfaitement l'essence divine. Saint Basile démontre que l'innascibilité, au sens de l'improductibilité, n'est qu'un attribut de l'essence divine, et que la pleine compréhension de cette divine essence dépasse, non seulement la raison de l'homme, mais encore toutes les énergies des créatures (3). Dans le deuxième livre, il proclame la consubstantialité du Fils. C'est le propre caractère du Fils d'être engendré ; mais en lui la génération et l'innascibilité ne s'excluent point. Engendré, le Fils n'a pas été fait ; mais il reçoit éternellement du Père l'essence divine ; il partage donc avec le Père une seule et même nature, il est éternel comme lui. Basile fait justice, dans le troisième livre, des objections d'Eunomius contre la divinité du Saint-Esprit.

Suivent deux autres livres, où la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit est aussi soutenue, simples recueils de matériaux plutôt qu'œuvres achevées. Ils ne sont pas, selon toute probabilité, de saint Basile, mais d'un auteur moins ancien, qui ne s'est pas fait faute de puiser largement dans les ouvrages du saint docteur. La paternité de ces deux livres, selon toute apparence,

(1) Cf. *supra*, § 61, 1.
(2) *P. G.*, XXIX, 497-773.
(3) 1, 14 : *Ibid.*, XXIX, 544.

revient, non point à saint Basile, mais à Didyme l'Aveugle (1).

En proclamant la divinité du Saint-Esprit, Basile, par prudence, ne lui avait pas donné le nom de Dieu. Dans son traité *Du Saint-Esprit* (2), qu'il dédia, vers l'an 375, à l'évêque d'Iconium, Amphilochius, il reprit et traita plus à fond la grande question de la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit avec le Père. A l'ancienne doxologie de l'Église de Césarée : Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit, Basile en avait substitué une autre, qu'il tenait pour également autorisée : Gloire au Père avec le Fils et avec le Saint-Esprit (3). Pour justifier contre les Ariens de toute nuance cette seconde formule, l'archevêque de Césarée démontre qu'on doit rendre au Fils et au Saint-Esprit le même honneur qu'au Père, puisqu'ils ont avec le Père une seule et même nature.

Saint Augustin (4) parle d'un ouvrage *Contre les Manichéens*, qui n'est pas arrivé jusqu'à nous.

V. Exégèse. — L'œuvre exégétique de saint Basile comprend, avant tout, neuf *Homélies sur l'Héxaméron* (5), Genèse, I, 1-26, et quinze *Homélies sur les Psaumes* (6).

L'*Hexaméron*, où la science de Basile se cache sous une simplicité persuasive et populaire, faisait déjà, en Occident comme en Orient, l'admiration des contemporains ; saint Ambroise en a beaucoup emprunté. Bien qu'une imagination sensible et pittoresque s'y joue à toutes les pages,

(1) Cf. *infra*, § 70, II. — Funk, *Kirchengeschichtl. Abhandl. u. Untersuch.*, II, 1899, p. 291-329, et *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXIII, 1901, p. 113-116. M. Draeseke avait réclamé ces deux livres pour Apollinaire de Laodicée, *Apollinarios von Laodicea*, Leipz., 1892, p. 205-251.

(2) *P. G.*, XXXII, 67-218.

(3) *De Sp. S.* ch. I, 3 : *Ibid.*, XXXII, 72.

(4) *Contra Julianum*, I, 16 : *P. L.*, XLIV, 650.

(5) *P. G.*, XXIX, 3-208.

(6) *Ibid.*, XXIX, XXX.

et que partout les vérités morales viennent se mêler aux descriptions de la nature, l'orateur en général y répudie l'allégorisme, pour s'en tenir exclusivement au sens littéral. Dans son dernier discours (1), il promettait de nouvelles homélies sur la création de l'homme à l'image de Dieu; ces homélies n'ont jamais paru. Les deux discours *De hominis structura* et le discours *De paradiso* (2) ne sont assurément pas, n'en déplaise à nombre d'anciens critiques, de saint Basile, et ne méritent pas d'être adjoints aux neuf homélies authentiques.

Les *Homélies sur les Psaumes* s'attachent moins à expliquer le texte sacré qu'à y chercher un thème d'instructions morales et pratiques. Saint Basile, au début (3), relève l'excellence du Psautier : « Autre, dit-il, est l'enseignement des prophètes, autre celui des historiens, et la loi ne parle pas du tout comme les livres de science. Le Psautier ramasse tout ce qu'il y a d'utile dans l'Écriture ; il prédit l'avenir, fait ressouvenir du passé, prescrit des règles de conduite , nous apprend nos devoirs ; c'est, en un mot, pour tous les hommes, un trésor d'excellentes instructions ».

On peut tenir pour authentiques les homélies sur les psaumes I, VII, XIV (deux), XXVIII, XXIX, XXXII, XXXIII, XLIV, XLV, XLVIII, LIX, LXI, CXIV, CXV, (Septante). Quelques autres homélies sur les Psaumes sont apocryphes ou du moins contestées (4). Le cardinal Pitra, en 1888, a publié sous le nom de saint Basile de courts fragments sur divers Psaumes; l'hypothèse que Basile avait expliqué du haut de la chaire à son peuple une grande partie, sinon la totalité du psautier, emprunte à cette découverte un nouvel appui.

(1) *Hom.* 9, n. 6 : *Ibid.*, XXIX, 208.
(2) *Ibid.*, XXX.
(3) *Hom. in ps.* I, n. 1 : *P. G.*, XXIX, 212.
(4) *P. G.*, XXX ; MIGNE, *Ibid.*, XXX, 104-116, a rangé parmi les *dubia* l'homélie sur le psaume CXV.

L'authenticité d'un ample commentaire sur les seize premiers chapitres d'Isaïe (1) n'est pas hors de conteste; mais ce travail, auquel visiblement l'auteur n'a pas mis la dernière main, remonte sans doute au siècle de saint Basile.

Un commentaire du grand docteur sur le livre de Job a péri (2).

On trouve encore quelques homélies exégétiques dans le recueil d'homélies dont nous allons parler, *infra*, VII.

VI. Ecrits ascétiques. — Le recueil des *Œuvres ascétiques*, Ἀσκητικά, de saint Basile ne s'est pas formé tout d'un coup ; il a grossi peu à peu sous la main des circonstances et du temps.

Les premières pages nous font lire trois courts traités, trois discours, ce semble, ou plutôt trois fragments de discours, l'un sur la grandeur du service de Jésus-Christ, *De militia Christi*, l'autre sur l'excellence de la vie monastique, le troisième sur les obligations du moine. Deux autres opuscules *Sur le jugement de Dieu* et *Sur la foi*, servent comme de préface aux Ἠθικά, c'est-à-dire aux 80 *Prescriptions morales* (ὅροι), comptant presque toutes plusieurs articles, qui s'appuient chacun sur des textes du Nouveau Testament. Indépendamment des devoirs généraux du chrétien, l'auteur étudie et retrace les devoirs particuliers d'état.

Deux Λόγοι ἀσκητικοί, d'une authenticité douteuse, succèdent aux *Prescriptions morales* et nous préparent à la lecture des deux *Règles de la vie monastique*. De ces deux pièces l'une, ὅροι κατὰ πλάτος, renferme 55 règles développées ; l'autre, ὅροι κατ' ἐπιτομήν, en contient 313 plus courtes. Elles sont rédigées toutes les deux en forme de questions et de réponses ; la première expose surtout les

(1) *P. G.*, XXX.

(2) Cf. TILLEMONT, *Mém.* t. IX, Art. CXXXVII, p. 290.

principes de la vie monastique ; la seconde, à la façon d'un manuel de casuistique, entre dans les détails. Ici comme là, impossible de méconnaître la main de saint Basile. C'est la gloire de ses deux règles d'être devenues bientôt et d'être toujours restées, avec les moines Basiliens, la loi générale et presque unique des monastères d'Orient.

A la fin du recueil on trouve un code pénal ou de discipline, ἐπιτίμια, la liste des pénitences imposées aux moines et aux moniales pour leurs manquements à la Règle : puis des *constitutions ascétiques*, comprenant des injonctions et des conseils aux moines. Ce code pénal et ces constitutions passent aujourd'hui généralement pour apocryphes.

Les deux livres *Sur le baptême* (1), traité de vie spirituelle plutôt qu'œuvre de théologie, sont également d'origine suspecte.

Un opuscule de bien moindre valeur, *Sur la vraie pureté des vierges* (2), est décidément classé parmi les apocryphes. Les trois opuscules dont nous n'avons que le texte latin (3), *De consolatione in adversis*, *De laude solitariæ vitæ*, *Admonitio ad filium spiritualem*, sont tous nés au sein de l'Eglise d'Occident et ne datent que du moyen-âge.

VII. Homélies, Lettres, Liturgie. — La question d'authenticité quant aux homélies qui portent le nom de saint Basile, est hérissée de difficultés. On tient communément pour authentique un recueil de 24 homélies (4), divisées en trois groupes et prêchant, celles-ci le dogme ou plutôt l'Ecriture, celles-là les vérités morales, les autres la gloire des saints et des martyrs. Basile est un des modèles de l'éloquence religieuse dans l'antiquité. Il est surtout le prédicateur de l'aumône ; et nulle part peut-être

(1) *P. G.*, XXXI, 1513-1628.
(2) *Ibid.*, XXX, 669-810.
(3) *Ibid.*, XXXI, 1687-1704.
(4) *Ibid.*, XXXI, 163-618.

son éloquence ne brille d'un plus vif éclat que dans l'homélie contre les usuriers (1). Parmi ces 24 homélies, le discours ou mieux l'opuscule, dédié aux jeunes gens, sur le bon usage à tirer de la lecture des auteurs profanes (2) — un souvenir sans doute et une suite de la lutte contre Julien — a de tout temps rallié tous les suffrages.

Le recueil des 24 discours moraux, Ἠθικοὶ λόγοι (3), est une compilation de Siméon Métaphraste (X^e siècle), qui les a tirés, en y changeant à peine quelques mots, des ouvrages de saint Basile.

Le discours sur les *mulieres subintroductæ* (4) est contesté; maints autres discours, *De spiritu sancto* (*in s. baptisma*), *Hom. dicta in Lacizis*, *In s. Christi generationem*, etc. (5), sont probablement apocryphes.

Saint Grégoire de Nazianze avait déjà recueilli, pour un de ses jeunes amis, la correspondance de saint Basile (6). L'édition des Bénédictins ne contient pas moins de 365 lettres (7). Les deux tiers de ces lettres (lettres 47-291) appartiennent à l'épiscopat de l'auteur, de l'an 370 à l'an 378 (8). Elles nous initient pour la plupart aux affaires intérieures des Églises d'Orient, des Églises de Cappadoce en particulier ; appels pressants à la paix et à la concorde, elles sont pour l'historien de ces jours troublés un arsenal de documents aussi riche que précieux. On voit d'autres

(1) *P. G.*, XXIX, 263-280. Cette homélie figure, avec le titre de *Hom. II^a in ps. XIV*, parmi les homélies exégétiques ; v. *supra*, v.

(2) *Ibid.*, XXXI, 563-590.

(3) *Ibid.*, XXXII, 1115-1382.

(4) *Ibid.*, XXX, 811-828.

(5) *Ibid.*, XXXI, 1429-1514.

(6) S. Grég. de Naz., *Ep.* 53 : *Ibid.*, XXXVII, 109.

(7) *Ibid.*, XXXII, 219-1110.

(8) Contestée par M. Ernst, *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. XVI, 1895-1896, p. 626-664, la chronologie des Bénédictins a été chaudement soutenue par M. Loofs, *Eustathius von Sebaste u. die Chronologie der Basilius-Briefe*, Halle, 1898, in-8°, et a gagné son procès.

lettres se jeter d'emblée au fort des controverses trinitaires et par leur étendue former quelquefois des traités complets. *Les épîtres canoniques* (lettres 188, 199, 217), qui sont adressées à l'évêque d'Iconium, Amphilochius, et que certains critiques modernes ont eu le tort de contester, règlent, suivant les degrés de culpabilité, la pénitence publique et ont acquis plus tard dans tout l'Orient une autorité décisive.

La soi-disant correspondance de Basile et de Libanius, le rhéteur le plus renommé de son temps (lett. 335-359), porte visiblement les traces de sa fausseté. On rejette aussi à bon droit les lettres qu'auraient échangées Basile et Julien l'Apostat (lett. 39, 40, 41, 340) (1). M. Draeseke regarde comme authentique la correspondance de Basile et d'Apollinaire de Laodicée (lettres 361-364) ; M. Loofs, au contraire, la tient pour une supercherie.

La Liturgie dite *de Saint Basile* (2) ne saurait être ici passée sous silence. L'archevêque de Césarée avait plus ou moins retouché la liturgie usitée avant lui dans son Église ; il l'avait enrichie de prières et de cérémonies nouvelles et comme revêtue de formes plus précises ; impossible d'en douter. Mais dans quelle mesure la Liturgie qui porte le nom de Basile nous rend-elle l'œuvre liturgique du saint docteur? La question est d'autant plus difficile à résoudre que les manuscrits et plus encore les anciennes versions de cette Liturgie fourmillent de divergences, qui valent la peine d'être notées.

VIII. Caractère de saint Basile. Sa règle de foi. — Basile a reçu de ses contemporains eux-mêmes le titre de Grand. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, dans le domaine de la théologie, dans la chaire sacrée, dans la direction des âmes, à la tête de son Église, en face des

(1) V. *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. VIII, 1885-1886, p. 85-123.
(2) *P. G.*, XXXI, 1629-1678.

pouvoirs publics, il est grand partout. C'est notamment au milieu des affaires et des difficultés que se déploie son ferme et calme génie. Dans le groupe des Cappadociens, saint Basile est avant tout l'homme de gouvernement, saint Grégoire de Nazianze le maître de la parole, saint Grégoire de Nysse le penseur. Les services et les succès de Basile dans ses luttes pour la foi, dans ses réformes de l'institut monastique, dans la législation de l'Église, nous sont déjà connus.

L'autorité souveraine de la tradition doctrinale de l'Église est le pivot sur lequel tourne, au fond, toute sa polémique contre l'hérésie. Le principe que « la foi précède la raison », il le fait sien et l'exprime en ces termes : « C'est la foi qui doit, là où l'on parle de Dieu, nous servir de guide, la foi et non la raison ; la foi qui réclame plus énergiquement que nos idées l'assentiment de notre esprit ; la foi qui n'est pas produite en nous par je ne sais quelle nécessité géométrique, mais qui germe et croît en nos âmes par l'efficace du Saint-Esprit (1). » Or, c'est à la tradition de déterminer les articles de cette foi. « Nous n'admettons pas une foi nouvelle, puisée à d'autres sources, et nous ne nous avisons pas non plus de prêcher nos propres réflexions, crainte de donner aux idées de la sagesse humaine la couleur des dogmes chrétiens ; mais, ce que les saints Pères nous ont appris, nous le communiquons à qui nous questionne (2). »

Gardez-vous de croire que l'Ecriture renferme tout le dépôt de cette tradition ; elle n'en renferme qu'une partie. « On s'élève, dit saint Basile, contre la formule : Avec le Saint-Esprit (3), sous prétexte que l'Ecriture n'en parle ni ne s'en sert ; voici ma réponse : Oui, si l'on n'admet rien qui ne soit dans l'Ecriture, ma formule ne doit pas

(1) *Hom. in ps.* CXV, n. 1 : *P. G.*, XXX, 104.
(2) *Ep.* 140, n. 2 : *Ibid.*, XXXII, 588.
3) V. *supra*, IV.

être admise ; mais si la plupart de nos rites et de nos prières, τὰ πλεῖστα τῶν μυστικῶν, sans nous être venus par l'Ecriture, trouvent accès chez nous, pourquoi ne pas accueillir cette formule avec bien d'autres ? Je tiens pour conforme à l'esprit des apôtres d'adhérer même aux traditions qui ne découlent pas de l'Ecriture, et j'en appelle à l'autorité de saint Paul... » Suivent deux textes, I Cor. XI, 2, et II Thess. II, 15 (1).

IX. Dogme trinitaire. — Basile est le second d'Athanase, et dans les discussions théologiques qui remplissent sa vie, le dogme trinitaire occupe, sur le premier plan, la place qu'exigeaient les besoins de l'Eglise. Faisant front à la fois aux Sabelliens et aux Ariens, Basile proclame en Dieu, contre ceux-ci, l'unité de la nature, contre ceux-là la trinité des hypostases. « En Dieu, écrit-il à son jeune frère Grégoire (2), se trouvent à la fois une distinction et une unité ineffable et incompréhensible ; la distinction des personnes n'ôte rien à l'unité de la nature et la communauté de la nature n'exclut point la distinction des propriétés personnelles. »

Plus explicite encore est le langage de Basile dans son homélie contre les Sabelliens, Arius et les Anoméens (3). « C'est une horrible impiété que de ne pas croire aux paroles du Sauveur, qui nous met clairement sous les yeux la distinction des personnes. Quand je vous aurai quittés, disait-il (4), je prierai mon Père et il vous enverra un autre consolateur. Ainsi le Fils prie, le Père est prié, le Saint-Esprit est envoyé. Quoi ! peut-on, sans une manifeste effronterie, entendre *Je* du Fils, *Il* du Père, *un autre* du Saint-Esprit, et néanmoins tout mêler, tout con-

(1) *De Sp., S.*, ch. XXIX, n. 71 : *Ibid.*, XXXII, 200.
(2) *Ep.* 38, n. 4 : *Ibid.*, XXXI, 332-333.
(3) *Hom.* 24, n. 3 : *Ibid.*, XXXI, 604-605.
(4) S. Jean, XIV, 16.

fondre, appliquer à une seule et même chose, ἑνὶ πράγματι, les noms les plus divers ? Mais n'allez pas à votre tour asseoir votre doctrine impie sur la séparation des personnes. Car bien que numériquement il y en ait deux, il n'y a qu'une seule nature, et parler de leur dualité, ce n'est pas affirmer leur séparation. Il n'y a qu'un Dieu, lequel (1) est Père, il n'y a qu'un Dieu, lequel est Fils ; il n'y a pas deux dieux, puisque le Fils possède avec le Père une nature identique. Car je ne vois pas deux divinités, l'une dans le Père, l'autre dans le Fils, ni deux différentes natures dans les deux personnes. Aussi, pour apercevoir nettement la distinction des personnes, comptez à part le Père, et à part le Fils ; mais, crainte de donner dans le polythéisme, confessez en ces deux personnes une seule et même essence. Par là, vous abattez Sabellius et du même coup vous renversez les Anoméens. »

Basile se montre partout l'énergique champion de la divinité du Saint-Esprit. Mais devant les embûches des Pneumatomaques et par un sacrifice à la paix des Églises, il a toujours usé d'une certaine réserve dans l'application au Saint-Esprit du nom de Dieu ; ses réticences réfléchies sont même allées jusqu'à soulever contre lui les plaintes et les critiques de ses plus dévoués compagnons d'armes. Grégoire de Nazianze pourtant l'approuve et le défend. « Il vaut mieux, décide-t-il (2), dispenser avec économie la vérité, quand les circonstances obligent d'en adoucir l'éclat, que de la mettre en pleine lumière et de la ruiner (3). »

Quant à la procession du Saint-Esprit, Basile, empruntant aux Pères grecs leurs conceptions et leurs formules, tient que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils. « Il

(1) V. notamment son IIIe livre contre Eunomius et son traité *Du Saint-Esprit.*

(2) *Ep.* 58 : *P. G.*, XXXVII, 116.

(3) S. Grégoire s'explique en termes analogues, *Or.* 41, n. 6, et *Or.* 43, n. 68 : *Ibid.*, XXXVI, 437, 588.

n'y a, écrit-il (1), qu'un Saint-Esprit, relié par un Fils unique au Père unique. » Et encore (2), « la majesté royale descend du Père par le Fils unique au Saint-Esprit. » Le v[e] livre contre Eunomius (3) déclare également à maintes reprises « que le Saint-Esprit vient de Dieu par le Fils ». Mais les trois premiers livres ne laissent pas de soutenir le *Filioque*, et nul doute qu'aux yeux de l'auteur ce ne soit, non pas une simple conclusion théologique, mais une vérité de foi révélée.

Eunomius avance-t-il que le Fils seul produit le Saint-Esprit, Basile dément cette assertion ; mais, que le Saint-Esprit procède à la fois du Père et du Fils, il ne fait pas difficulté de l'avouer (4). Et ailleurs (5), dans le passage fameux qui, au sein du concile de Florence, provoqua entre les Latins et les Grecs des discussions passionnées, le sublime théologien déclare que le Saint-Esprit prend place après le Fils, « parce qu'il tient l'être de lui, parce qu'il reçoit de lui tout ce qu'il nous annonce, et qu'il procède en un mot de ce principe ». Raisons extrinsèques et intrinsèques, tout conspire à établir la pleine authenticité de ce passage ; mais, criât-on à l'interpolation, la marche du raisonnement et le contexte, sans parler d'autres passages du même auteur, ne laissent manifestement planer aucun doute sur la pensée de saint Basile(6).

X. Connaissance rationnelle de Dieu. — L'étrange théorie d'Eunomius obligea le saint docteur à s'expliquer sur la nature de la connaissance que nous avons de Dieu. Eunomius faisait consister l'essence divine dans l'innas-

(1) *De Sp. S.*, ch. XVIII, n. 45 : *Ibid.*, XXXII, 149-152.
(2) *Ibid.*, n. 47 : *Ibid.*, 153.
(3) *Ibid.*, XXIX, 732, 737.
(4) *Adv. Eunom.*, II, 34 : *P. G.*, XXIX, 652.
(5) *Adv. Eunom.*, III, 1 : *Ibid.*, XXIX, 653-656.
(6) Cf. FRANZELIN, *De Deo trino*, Sect. III[e], Th. XXXVI, p. 523-526, Rome, 1874 (N. DES T.).

cibilité, et il se flattait par là de comprendre Dieu tel qu'il est (1). A l'encontre de cette prétention, Basile met en relief le véritable caractère de notre connaissance de Dieu. « Nous prétendons connaître Dieu par ses œuvres ; mais nous ne nous berçons pas de l'espoir de pénétrer tous les secrets de son être ; car si son action descend jusqu'à nous, son être nous demeure inaccessible (2). » « Les créatures nous font bien connaître la puissance, la sagesse et l'art du créateur, mais non son essence. Il y a plus, la puissance du créateur ne s'y révèle pas nécessairement tout entière ; car il se peut que le bras de l'artiste ne déploie pas toute sa force, et que son œuvre n'atteste qu'un assez faible effort. Mais enfin, qu'il ait déployé toute sa force dans son ouvrage, soit ! On pourra sans doute mesurer sa force par ses œuvres ; mais connaître son essence d'une façon adéquate, n'y songez pas (3) ».

Médiate et par analogie, notre connaissance de Dieu est nécessairement imparfaite ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit qu'erreur. Le dilemme d'Eunomius, qu'on connaît l'essence de Dieu ou que l'on ne connaît pas Dieu du tout, ne saurait nous étreindre ; rien de plus aisé que de le prouver. Si, pour être vraie, la connaissance devait être la pleine compréhension, que saurions-nous (4) des choses finies elles-mêmes, qui par tant de côtés nous échappent ?

L'homme, à la lumière même de la révélation, ne peut connaître Dieu que dans la mesure où le fini peut connaître l'infini (5).

Disons plus ; là-haut, nous ne comprendrons pas l'essence de Dieu : « Connaître l'essence divine, c'est donc connaître l'incompréhensibilité de Dieu (6) ».

(1) V. *supra*, iv.
(2) *Ep.* 234, n. 1 : xxxii, 869.
(3) *Adv. Eunom.*, ii, 32 : xxix, 648.
(4) C'est là preuve que développent notamment les lettres 233-235.
(5) *Ep.* 233, n. 2 : *P. G.*, xxx, ii, 868.
(6) *Ep.* 234, n. 2 : xxxii, 869.

XI. Editions complètes de saint Basile. — Le texte grec des œuvres de saint Basile parut pour la première fois à Bâle, en 1532, in-fol. Reproduction à Venise, 1535, à Bâle, en 1551, Nouvelle édition à Paris, 1618 (réimprimée en 1638), 3 vol. in-f°., par les soins de Fronton-du-Duc et F. Morel. Le dominicain Combefis en a enrichi le texte de notes critiques, sous le titre de *Basilius M. ex integro recensitus*, Paris, 1679, 2 vol in-8°. — De toutes les éditions, la meilleure est sans conteste celle des Bénédictins, Paris, 1721-1730, 3 vol. in-fol. Les deux premiers volumes furent édités, en 1721 et 1722, par Garnier ; le troisième, en 1730, après la mort de Garnier († 3 juin 1725), par Pr. Maran. La version latine a été réimprimée, sans le texte grec, à Venise, 3 vol. in-fol., 1750-1751 ; à Berganne, 6 vol. in-4°, 1793 ; à Paris, 3 vol. in-fol., 1835-1840. L. de Sinner a donné, du beau travail des Bénédictins, une deuxième édition, Paris, 1839, 3 vol. in-4°. On doit à Jahn des notes critiques sur le texte du I^er^ volume, *Animadversiones in S. Basilii M. opera, supplementum editionis Garnerianæ secundæ. Fasc.* 1, *continens animadversiones* in t. I, Berne, 1842, in-8°. L'édition bénédictine se trouve reproduite, enrichie de divers appendices, dans Migne, *P. G.*, XXIX-XXXII, Paris, 1857.

Les deux discours apocryphes *De hominis structura*, *P. G.*, XXX, 9-61, figurent aussi, sous le titre d'*Orationes in Scripturæ verba : Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, parmi les œuvres de saint Grégoire de Nysse, *P. G.*, XLIV, 257-298. Mais on n'y reconnaît pas plus la main de saint Grégoire que celle de son frère aîné.

L'opuscule *De laude solitariæ vitæ* est de saint Pierre Damien, *Opusc*, XI, ch. XIV, Migne, *P. L.*, CXLV, 246-251.

L'*Admonitio ad filium spiritualem* n'est qu'un extrait de l'ouvrage de saint Paulin d'Aquilée († 802), *Liber exhortationis, vulgo de salutaribus documentis*, ch. XX-XLV : Migne, *P. L.*, XCIX, 197-282. On a inséré, toutefois, l'*Admonitio* parmi les œuvres de saint Benoît d'Aniane : Migne, *P. L.*, CIII, 683 700, comme aussi parmi les œuvres apocryphes de saint Augustin, *P. L.*, XL, 1047-1078.

Sur l'opuscule *De consolatione in adversis*, v. *infra*, 113, III.

XII. Suppléments aux éditions complètes. — Matthaei, dans les *Glossaria Græca minora*, Moscou, 1774, in-4°, et dans son

autre recueil, *Joannis Xiphilini et Basilii M. aliquot orationes, ibid.*, 1775, in-4°, a publié trois homélies sous le nom de saint Basile. Mais la première, *De perfectione vitæ monachorum*, est tout simplement la lettre 22e du saint docteur, laquelle porte le même titre, *P. G.*, XXXII, 287-294; la deuxième, *De misericordia et judicio*, est au moins suspecte; la troisième, *Hom. consolatoria ad ægrotum*, est sûrement apocryphe. Ces deux dernières homélies sont reproduites dans Migne, *P. G.*, XXXI, 1705-1722.

Le cardinal Mai a donné, *Nova Patrum Bibl.*, t. III, P. Ia, p. 449; P. IIa, pp. 281-282, Rome, 1845, une lettre que les Bénédictins n'avaient pas connue, *Epist. ad Urbicum monachum de continentia* (*P. G.*, XXXII, 1109-1112), et *Ibid.*, t. VI, P. IIa, p. 584, un *Sermo de sacerdotum instructione* (*P. G.*, XXXI, 1861-1688).

Caspari, *Ungedruckte, unbeachtete... Quellen zur Gesch. des Taufsymbols....*, t. II, pp. 4-7; cf. pp. 13-30, Christiania, 1869, a fait paraître, sous le nom de Basile, une *Explication* apocryphe *du Symbole de Nicée*. Cette Explication et le Symbole du traité de saint Basile *Sur la foi*, n° 4 (*P. G.*, XXXI, 685-688), « n'offrent pas la moindre analogie » (Caspari, *Ibid.*, p. 27). On doit à Landwehr, dans le *Philologus*, 1884, t. XLIII, pp. 110-136, cf. XLIV, pp. 19-21, des extraits de quelques lettres, empruntés à des manuscrits de Fayoum, récemment découverts. — Les *Anal. sacr. et classica* du cardinal Pitra, Pars Ia, Paris, 1888, in-4°, contiennent, sous le nom de Basile, des *fragments sur les Psaumes*, pp. 76-103, des *Ascetica*, pp. 104-108, des *Epitimia*, pp. 108-110.

XIII. Editions et études partielles. — S. Basilii... et s. Gregorii theol..., *opera dogmatica selecta* (S. Bas. *Adv. Eunom.*, l. I-III, et *De spir. S.*)... *edenda curavit* Goldhorn, Leipzig, 1854. Les livres IV-V, *Contre Eunomius*, se trouve aussi dans Dræseke, *Apollinarios von Laodicea*, pp. 205-251, Leipz., 1892. Ces deux livres ne sont assurément pas, quoi qu'en dise M. Dræseke, de la main d'Apollinaire, cf. *Supra*, § 61, IV. — Le traité *du Saint-Esprit* a été réédité par Johnston, Oxford, 1892, in-8°. H. Hurter en a publié le texte latin, *SS. Patrum opusc. sel.* (1re série), t. XXXI. — On est redevable à Frémion d'une excellente édition, Paris, 1819, in-8°, avec une traduction française, du Discours ou Traité *sur la lecture des auteurs profanes*. Le texte de l'édition a passé dans

MIGNE, *P. G.*, XXXI 563-590. Nouvelles éditions du même opuscule par Sommer, avec une traduction française, Paris, 1894, in-16, par J. Bach, Munster, 1900, in-12.

Sur les lettres de saint Basile en général, V. MARTIN, *Essai sur les lettres de saint Basile le Grand*, Nantes, 1865, in-8°. — La lettre 16 *Adversus Eunomium hæreticum* (*P. G.*, XXXII, 280-281) n'a d'une lettre que le nom et n'est pas de la main de saint Basile ; c'est un chapitre du x° livre de saint GRÉGOIRE DE NYSSE *Contre Eunomius*, *P. G.*, t. XLV, col. 828 ; V. Fr. DIEKAMP, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXVII, 1895, p. 277-285.

Sur la *Liturgie de saint Basile*, V. PROBST, *Liturgie des IV Jahrhunderts und deren Reform*, Munster, 1893, p. 377-412. — Editions modernes de cette *Liturgie*, par DANIEL, *Codex liturgicus ecclesiæ orientalis*, dans le *Cod. litt. eccl. univ.*, t. IV, pp. 421-438, Leipzig, 1853, in-8° ; par SWAINSON, *The Greek Liturgies chiefly from original authorities*, pp. 75-87, 149-171, Cambridge, 1884, in-4° ; par BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, t. I, Oxford, 1896.

XIV. Versions. — RUFIN D'AQUILÉE nous apprend lui-même, *Hist. eccl.*, II, 9 : *P. L.*, XXI, 520, qu'il a traduit en latin environ vingt discours de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze. L'édition bénédictine de saint Basile nous donne huit homélies dans la version de RUFIN : *P. G.*, XXXI, 1723-1794 ; mais la septième et la lettre 46 du saint docteur, *Ad virginem lapsam* (XXXII, 369-382), ne font qu'un. RUFIN (*H. eccl.*, II, 9) avait aussi traduit les deux Règles monastiques de saint Basile, en les abrégeant ; car il les avait réduites en une seule Règle, composée de 203 questions, avec autant de réponses. Le travail de Rufin n'a pas trouvé place dans Migne, ni parmi les œuvres du traducteur, *P. L.*, XXI, ni parmi celles de saint Basile, *P. G.*, XXIX-XXXII. Sur les éditions de ce travail, V. SCHŒNEMANN, *Bibl. Hist. lit. Patrum lat.*, I, 619-622 ; cf. *P. L.*, XXI, 36-37.

Un certain Eustache d'Afrique, dédia vers l'an 440, à la diaconesse Syncletica sa traduction latine des neuf homélies sur l'Hexaméron (*P. G.*, XXX, 869-968). — Une vieille version latine du Commentaire d'Isaïe a paru dans la *Bibliotheca Casinensis*, t. IV, 1880, p. 392-424.

Nous avons en arménien la treizième des vingt-quatre homélies

(V. *supra*, VII), *Exhortatoria ad s. baptisma* : J. B. Aucher, *Severiani s. Scheriani Gabalorum episc. Emesensis homiliæ*, pp. 370-401, Venise, 1827, in-8°. On a aussi publié à Venise en 1830, in-8°, une version arménienne de l'*Hexaméron*.

Le texte syriaque et le texte copte de la *Liturgie de saint Basile* n'ont encore paru que dans une version latine. Cf. Fessler-Jungmann, *Inst. Patr.* I, 526.

Outre les traductions françaises indiquées, *supra*, XIII, signalons ici la traduction par Sommer de l'*Homélie sur le précepte* : *Observe-toi toi-même*, Paris, 1880, in-12°, et celle par Quintier de l'*Eloge funèbre de Césaire, ibid.*, 1880, in-12°.

XV. Eustathe de Sébaste. Saint Amphilochius d'Iconium. — Eustathe de Sébaste (1) fit circuler une prétendue lettre de saint Basile à Apollinaire de Laodicée, toute pleine d'hérésies. B. Sébastiani a publié cette lettre à Rome en 1796, in-8° (2).

Saint Amphilochius (3), un compatriote et un ami de saint Basile comme de saint Grégoire de Nazianze, fut élu en 374 évêque d'Iconium et métropolitain de la Lycaonie ; il mourut plus de vingt ans après, non sans avoir pris une très grande part aux affaires religieuses de son temps. Les citations que lui ont plus tard empruntées les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, saint Cyrille d'Alexandrie, Théodoret, saint Jean Damascène, et nombre d'écrivains ecclésiastiques, nous attestent sa grande activité littéraire; mais les ouvrages qui portent aujourd'hui son nom, *Homiliæ*, *Epistola iambica ad Seleucum*, etc. (4), doivent sans doute être tenus pour apocryphes, sauf une seule excep-

(1) V. *supra*, III.

(2) C. Loofs, *Eustathius von Sebaste*, Halle, 1898, in-8°.

(3) V. *supra*, VIII.

(4) On en trouve le recueil dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, VI, 457 sqq. ; dans Migne, *P. G.*, XXXIX, 13-130. La *lettre synodale* se trouve aussi dans Goldhorn, *S. Basilii opp. dogm. sel.* (T. II de la *Bibl. dogm. des Pères Grecs*, de Thilo), Leipzig, 1854. Cf. Fessler-Jungmann, *Inst. Patrol.*, I, 600-694.

tion, l'admirable lettre synodale qu'Amphilochius, un des champions de la divinité du Saint-Esprit, écrivit au nom du concile de Lycaonie de l'an 377, et qui probablement s'adressait à l'épiscopat de la Lycie.

§ 68. — *Saint Grégoire de Nazianze ou le théologien* (5).

I. Saint Grégoire avant son élévation au sacerdoce.— La postérité dans son admiration ne sépare pas les deux grands noms qu'avaient unis au IV^e^ siècle, malgré la différence des génies et des caractères, la foi, le culte passionné des lettres et de la vertu, Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze.

Grégoire, un peu plus âgé que son ami, naquit vers l'an 330 au bourg d'Arianze, près de Nazianze, petite ville du sud-ouest de la Cappadoce, et reçut, lui aussi, le bienfait d'une éducation vraiment chrétienne. L'aïeule de Basile, Macrine, forma son petit-fils à la vertu ; ce fut Nonna, la vénérable mère de Grégoire, qui jeta dans l'âme de son fils et y fit germer les semences de la piété.

Le jeune Grégoire fréquenta tour à tour les écoles les plus célèbres de son temps ; des écoles de Césarée en Cappadoce, où Basile et lui se rencontrèrent, il fut envoyé à Césarée en Palestine, puis dans Alexandrie, puis dans Athènes. C'est là que Basile ne tarda pas à le rejoindre ; c'est là que les deux étudiants cimentèrent cette amitié que Grégoire célébrera encore, en 381, sur la tombe de l'archevêque de Césarée, avec toute l'émotion de ses vingt ans (1). Il paraît que Grégoire resta plus longtemps que son ami dans Athènes, et y donna des leçons d'éloquence ; mais, vers l'an 360, il alla dans sa patrie recevoir le baptême et il partagea dès lors sa vie entre Arianze et

(1) *Orat.* 43, *in laudem Bas. M.*, *P. G.*, XXXVI, 493-605.

la silencieuse retraite de Basile sur les bords de l'Iris, aux portes de Néocésarée. De la vie monastique, l'étudiant d'Athènes avait fait son noble idéal, et le séjour même d'Arianze, dans sa propre famille, ne pouvait qu'aviver ses aspirations à la solitude et au service de Dieu.

L'amour filial et le zèle de l'orthodoxie l'arrachèrent pourtant une première fois à sa retraite en 360 ou 361 (1), et le rendirent à ses concitoyens comme un messager de paix. Le vieux Grégoire, son père, qui de la secte des *Hypsistariens* avait passé, après sa conversion, sur le siège épiscopal de Nazianze, venait, par faiblesse ou par méprise, de souscrire (359) la formule semi-arienne de Rimini ; fermement attachée au symbole de Nicée, une partie des fidèles, les moines de Nazianze à leur tête, se déchaînèrent contre l'évêque.

L'heureuse intervention de saint Grégoire fut couronnée de succès ; il décida son père à faire solennellement une profession de foi pleinement catholique, et aussitôt les esprits échauffés de se calmer, la concorde et la paix de refleurir à Nazianze.

II. Saint Grégoire, prêtre et évêque. — C'est en 361 probablement, le jour de Noël, que Grégoire, sur les instances des fidèles, fut ordonné prêtre, un peu malgré lui, des mains de son père. Emu et froissé de la violence qu'il avait subie, il s'enfuit auprès de saint Basile dans le Pont ; mais il en revint bientôt, selon toute apparence aux fêtes de Pâques de l'an 362, et s'employa dès lors à soulager son père dans le gouvernement de l'Église de Nazianze.

Lorsque Basile, pour tenir tête aux prétentions de l'archevêque de Tyane, Anthime (2), eut créé plusieurs évêchés dans les petites villes de la Cappadoce, il contraignit

(1) Plusieurs critiques abaissent la date du schisme de Nazianze à l'an 363 et celle de la médiation de Grégoire à l'an 364.

(2) Cf. *supra*, § 67, III.

son ami d'être évêque de Sasime, bourgade à l'extrémité de la province, triste et pauvre séjour qui n'inspirait au brillant élève d'Athènes qu'aversion et dégoût. Ce fut bien à contre cœur que Grégoire se fit sacrer dans Nazianze par saint Basile. Mais une fois encore il ne tarda pas à s'enfuir au désert. Mit-il jamais les pieds à Sasime et en occupa-t-il le siège ? Rien de plus douteux. Seules les tendres supplications de son père le rappelèrent en 372 à Nazianze et le décidèrent à partager avec lui le fardeau de la charge épiscopale.

Le vieillard mourut, ce semble, au printemps de l'an 374, et la pieuse Nonna le suivit de près dans la tombe ; le jeune frère de Grégoire, Césaire, et Gorgonie sa sœur, y avaient, dès l'an 369, devancé leurs parents. Quelque temps après, en 375, Grégoire, le cœur brisé et la santé chancelante, résignait l'administration de l'Église de Nazianze, et se retirait à Séleucie dans l'Isaurie, pour s'y vouer à la vie contemplative. La cruelle nouvelle de la mort de son meilleur ami, saint Basile, vint l'y trouver en 379 et l'affermir dans sa résolution de dire au monde un éternel adieu.

III. Saint Grégoire à Constantinople. — Grégoire ne devait cependant pas jouir du repos après lequel il soupirait. L'arianisme, sous Valens, était devenu tout puissant dans une partie de l'empire ; à Constantinople, les catholiques, dépouillés successivement de toutes leurs églises et réduits à n'être plus qu'une poignée, se sentaient à deux doigts de leur ruine définitive. Sitôt que l'avènement de Théodose, le 19 janvier 379, eut fait luire à leurs yeux l'aurore d'un meilleur avenir, ils implorèrent le secours de Grégoire, et celui-ci ne résista point à leurs instances et à l'espoir de rétablir la vraie foi dans la capitale de l'Orient. Il y déploya la plus rare et la plus féconde activité. En vain les ariens de toutes nuances s'épuisèrent-

ils à déjouer ses projets, à contreminer ses travaux ; en vain ils réussirent à souffler la discorde parmi les catholiques, et allèrent plus d'une fois jusqu'à comploter la mort de Grégoire. Rien n'arrêta le zèle de l'apôtre ; sa merveilleuse éloquence, qui électrisait les âmes, triompha de tout. Si grande était sa renommée qu'un saint Jérôme, dans la maturité de l'âge, entreprit le voyage de Constantinople pour entendre Grégoire dans sa chaire, et surtout pour s'instruire à ses leçons privées dans la science des Écritures.

Le 24 décembre 380, Théodose faisait son entrée dans Constantinople et restituait aux catholiques l'église cathédrale, celle probablement des saints Apôtres, que possédaient les Ariens. Les fidèles demandèrent à grands cris pour évêque le restaurateur de l'orthodoxie ; mais Grégoire demeura inflexible, et attendit, pour monter sur le siège archiépiscopal, que le deuxième concile œcuménique de Constantinople, qui s'était ouvert sur la convocation de l'empereur au mois de mai 381, eût reconnu et consacré ses droits. Il avait à cœur d'éteindre le schisme mélétien d'Antioche, et ce fut avec une douleur amère qu'il vit ses efforts se briser contre l'opposition des plus jeunes membres du concile. Puis, les évêques d'Égypte et de Macédoine, tardivement convoqués, survinrent et contestèrent la régularité de sa nomination. Grégoire alors n'hésita plus ; il se démit de la dignité et de la charge qu'il venait à peine d'assumer, et, rassemblant le peuple et le concile dans la cathédrale, il annonça, par un dernier discours d'une émotion et d'une grâce infinies, sa résolution et sa retraite.

De Constantinople il partit, probablement au mois de juin 381, pour Nazianze. Cette Eglise était, depuis la mort du vieux Grégoire, restée orpheline ; deux années durant, le saint docteur l'administra et la défendit des assauts de l'apollinarisme ; enfin, vers 383, il put lui procurer en la

personne d'Eulalius le pasteur de ses vœux, et se retira près d'Arianze, sur le domaine de ses pères, où il était né. C'est apparemment là qu'il acheva sa vie († 389 ou 390), a donné aux pratiques austères de l'ascétisme chrétien, et revenant à cette passion des vers qui avait enchanté sa jeunesse.

IV. Discours de saint Grégoire. — Les œuvres de saint Grégoire se divisent en trois groupes : *Discours*, *Lettres* et *Poésies*.

Aux discours (1) la première place. Des 45 discours qui ont survécu, les plus importants et de tout temps les plus fameux, sont les discours 27-31 (2). Grégoire qui les a prononcés dans Contantinople, y défend victorieusement contre les Macédoniens et les Eunomiens la théologie chrétienne sur le mystère de la Trinité. Aussi les a-t-il intitulés, selon le langage de saint Athanase et des autres Pères, *Discours théologiques*, οἱ τῆς θεολογίας λόγοι, et par leur solidité comme par leur vigueur, ces discours lui ont mérité à lui-même le titre de *Théologien*. Après avoir dans son premier discours, examiné diverses questions préliminaires, l'orateur, dans le second, proclame l'existence, la nature et les attributs de Dieu, autant du moins que la raison de l'homme peut les concevoir et sa parole les exprimer. Le troisième discours publie avec la trinité la consubstantialité des personnes divines, celle du Fils en particulier ; après quoi, le quatrième élucide les principaux textes scripturaires dont les Ariens se faisaient des armes contre la divinité du fils de Dieu, et le cinquième, renversant toutes les objections, établit la divinité du Saint-Esprit, « d'une manière à ne laisser aucune réplique(3) ». Deux autres discours, prononcés aussi tous les deux à Cons-

1) *P. G.*, XXXV-XXXVI.
2) *Or.* 28, n. 21 : *Ibid.*, XXXVI, 25.
(3) BOSSUET, *Déf. de la Trad et des SS. Pères*, l. II, ch. XV.

tantinople, le 20e sur le sacre et l'intronisation des évêques, le 32e sur la mesure et les bornes à garder dans les discussions, abordent souvent les mêmes sujets que les discours théologiques et s'en rapprochent beaucoup.

Les deux philippiques, στηλιτευτικοί, contre l'empereur Julien, discours 4 et 5, n'ont été composées qu'après la mort de ce prince (26 juin 363), et selon toute apparence n'ont jamais été prononcées. L'auteur y vouait au mépris des contemporains et de la postérité l'apostat qu'il avait vu et deviné dans les écoles d'Athènes. On y sent bien plus le souffle de la passion que l'accent profond d'une émotion vraiment chrétienne. La vivacité de l'invective atteste quelle avait été la grandeur du péril et des craintes.

Le discours n° 2, dans lequel Grégoire explique et justifie sa fuite après son ordination sacerdotale, n'a sans doute jamais été porté dans la chaire, tant il est étendu sous sa forme actuelle ; il est fort à croire que la partie purement apologétique en fut seule prononcée, l'an 362, et que l'orateur, remaniant plus tard son travail, en fit l'ample traité que nous possédons sur la sublimité de l'état ecclésiastique. Ce sera le modèle de saint Chrysostome dans ses six livres *Sur le sacerdoce* (1), de saint Grégoire le Grand dans son *Liber regulæ pastoralis* (2). Point de source à laquelle ils aient l'un et l'autre plus largement puisé.

Saint Grégoire, dans ses autres discours, traite les thèmes les plus variés. On l'y voit s'inspirer ici d'une fête de l'Église, là d'un article du symbole ou d'une obligation de la vie chrétienne. Ailleurs il célèbre la gloire de quelques martyrs fameux, rend hommage à la mémoire de ses parents et de ses amis, raconte dans un but d'apologie les faits saillants de sa propre carrière.

(1) Cf. *infra*, § 74, VIII.
(2) Cf. *infra*, § 118, II.

V. Lettres et Poésies de saint Grégoire. — Le saint docteur, à la prière de son jeune parent Nicobule, avait lui-même recueilli la plus grande partie de sa correspondance (1). Les Bénédictins comptent 243 lettres, qui, presque toutes, appartiennent aux jours de la retraite silencieuse d'Arianze (383-389), et nous initient à maints détails de la vie de l'auteur ou de ses amis et de ses parents. Somme toute, il y est rarement question de théologie. Une lettre naguère fréquemment citée, la lettre 243e au moine Evagre (2), essaie d'expliquer, par voie d'analogies et de comparaisons, les relations du Fils et du Saint-Esprit avec le Père au sein de la substance divine, dont ces relations personnelles ne sauraient entamer la parfaite et indivisible unité.

Ces lettres sont d'une forme excellente ; elles sont notamment riches, dans leur énergique brièveté, de pensées et de tours. Mais ne les croyez pas écrites au courant de la plume ; souvent elles ne trahissent que trop le travail et l'apprêt ; au-delà de son correspondant, saint Grégoire, en plus d'une occasion, aperçoit tout un cercle de lecteurs ; il écrit pour le public.

La période qui vit paraître la plupart des lettres du saint docteur vit aussi éclore la plupart de ses poésies. Grégoire, dans la pièce *In suos versus* (3), nous dit lui-même précisément pourquoi, sur le seuil de sa vieillesse, l'envie l'a pris d'échanger la prose contre les vers. Autour de lui, nombre d'hérétiques, les Apollinaristes en particulier, faisaient du vers et du cantique une arme pour répandre leurs doctrines dans le peuple ; Grégoire eut à cœur de les suivre sur leur terrain et de les y battre. Déjà pendant le règne de Julien, pour remplacer la lecture des poètes profanes, interdite aux chrétiens, il avait imité les formes

(1) *Ep.* 52-53 : Migne, *P. G.*, xxxvii, 108-109.
(2) *P. G.*, xlvi, 1101-1108, *inter opera S. Greg. Nyss.* ; cf. xxxvii, 383.
(3) *Poëm.*, liv. ii, sect. 1a, *carm.* 39 : xxxvii, 1329-1336.

diverses de leurs ouvrages dans des poèmes religieux. L'ermite d'Arianze reprit ce travail au déclin de sa vie, afin de sauvegarder les mœurs de la jeunesse chrétienne, et il s'en servit pour exhaler librement ses inquiétudes et ses chagrins. Mais la poésie de Grégoire n'est le plus souvent que de la prose versifiée, traînante et redondante. On ne sent guère un peu de poésie que dans quelques pièces élégiaques (1) ou satiriques de courte haleine. Il y a d'ailleurs des pièces de genre gnomique, des poésies morales, des morceaux didactiques concis et substantiels, que saint Grégoire a bien réussis. Le poème *De vita sua*, de tous le plus long, puisqu'il comprend 1949 vers, est une des sources les plus précieuses pour la biographie du poète.

Rien de plus varié que le mètre de Grégoire. Les principaux mètres de la prosodie classique foisonnent dans son œuvre ; mais, parmi un chiffre énorme de trimètres, de pentamètres, d'hexamètres et d'autres formes iambiques et anacréontiques, on aperçoit dans quelques vers les premiers avant-coureurs de la poésie moderne ; un Hymne du soir et une Exhortation aux vierges (2) sont, dans la littérature grecque, le plus lointain exemple de ces vers nouveaux, de ces lignes de prose rythmique, où l'accent tonique remplace la quantité. On doit notamment à Cosmas le Chanteur (3) des scolies sur les poésies de saint Grégoire.

(1) La critique française, moins sévère pour saint Grégoire, a comparé souvent certaines de ses élégies à des Méditations de Lamartine, et, malgré les longueurs et la monotonie de sa poésie, en a reconnu « les deux dons précieux, la grâce naturelle et la mélancolie vraie ». « Ce n'est pas la poésie d'Homère ; c'est une autre poésie qui a sa vérité, sa nouveauté, et dès lors sa grandeur. » Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, p. 133-144, nouv. édit., Paris, 1880. Cf. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire rom. au IV^e siècle*, 4e éd. Paris, 1882, t. vi, p. 511 ; G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. ii, p. 149, Paris, 1890. (N. des T.).

(2) *Poëm.* liv. i, sect. i, carm. 32 ; sect. ii, carm. 3 : *P. G.*, xxxvii, 511-514, 632-640.

(3) V. *infra*, § 105, vi.

Un choix d'Epigrammes de Grégoire (sur saint Basile, sur sainte Nonna, sur Césaire, etc.) a trouvé place dans le huitième livre de l'*Anthologie grecque*, *Anthologia Palatina*.

La tragédie du Christ souffrant (1) est apocryphe ; c'est probablement une œuvre du XII^e^ siècle, dont Théodore Prodromus serait l'auteur.

VI. Portrait de saint Grégoire. — Agitations et contrastes, voilà dans ses alternatives de retraite et d'action, d'orages et de repos, toute la vie de saint Grégoire ; on dirait le flux et le reflux perpétuel de la mer. Dans la vivacité de l'âge et du talent, Grégoire soupire après la solitude et le silence de la contemplation ; les instances de ses amis et sa propre conscience entraînent ce caractère froissé par le monde au fort de la mêlée, et lui font prendre énergiquement part aux luttes et aux épreuves de l'Eglise.

Sur ce terrain brûlant, c'est aux séductions de son éloquence qu'il doit son merveilleux succès. Prince de l'Eglise, Grégoire de Nazianze n'égale pas le génie de saint Basile, dont il n'a ni l'ascendant moral ni l'art de gouverner ; mais il a dans l'imagination quelque chose de plus brillant et de plus gracieux, il appelle à son secours toutes les inspirations et tous les artifices de la rhétorique, et compte sûrement parmi les premiers orateurs de l'antiquité chrétienne, non sans payer, lui aussi, tribut au goût de son temps, à la recherche et à l'afféterie. Il est, comme son ami, zélé pour la doctrine d'Athanase, et, dans sa chaire, c'est la foi traditionnelle qu'il prêche et défend. Il s'applaudit lui-même d'avoir inviolablement gardé, sans jamais se plier aux circonstances, la doctrine qu'il avait puisée dans l'Écriture et reçue des saints Pères (2). Ailleurs il proteste énergiquement, quant au mystère de

(1) *P. G.*, XXXVIII, 133-338.
(2) *Or.* 33, n. 5 : *P. G.*, XXXVI, 233.

la Trinité en particulier, qu'il modèle son enseignement sur celui des pêcheurs Galiléens, et ne prend point pour guide Aristote (1).

Grégoire de Nazianze n'est pas non plus un philosophe comme Grégoire de Nysse; les spéculations métaphysiques n'ont pour lui nul attrait. Mais en lui, bien plus qu'en son glorieux homonyme, on peut saluer le champion et le représentant de la foi de l'Église grecque à la fin du IV^e^ siècle. De très bonne heure on a regardé et révéré sa doctrine comme une règle de foi ; témoin le langage de Rufin d'Aquilée, dans la préface de la traduction latine qu'il a donnée de quelques discours du saint évêque. « C'est, écrit-il, une preuve manifeste d'erreur dans la foi que de ne pas s'accorder avec la foi de Grégoire (2). » Après lui les théologiens grecs, entre autres saint Jean Damascène (3), se sont plu à puiser dans les ouvrages du *Théologien* par excellence de l'Orient.

VII. Mystère de la Trinité.— L'attitude et le langage de saint Grégoire en face de l'arianisme méritent que l'on s'y arrête un peu. Ce n'est pas seulement une nécessité de son temps qui décide le saint docteur à vouer, pour ainsi dire, sa vie entière à l'étude et à l'apologie du dogme de la Trinité ; si Grégoire dans aucun discours ne peut s'en taire, c'est qu'il suit la tendance et satisfait au besoin de son propre génie. La citation que nous lui empruntons (4) offre un abrégé précis et complet de sa doctrine. « Voici le symbole que je vous donne, pour vous accompagner et vous soutenir dans toute votre vie : une seule divinité et puissance, en trois personnes unies et distinctes, sans nulle différence d'essence ou de nature, que

(1) *Or.* 23. n. 12 : *Ibid*, XXXV, 1164.
(2) *Ibid.*, XXXVI, 736.
(3) Cf. *infra*, § 108, III.
(4) *Or.* 40, n. 41. *P. G.*, XXXVI, 417.

n'augmente aucune addition, qu'aucune soustraction n'amoindrit, absolument égales et absolument les mêmes, comme l'unique beauté et l'unique grandeur du ciel; union infinie de trois infinis; chacune est Dieu, si on les considère chacune en soi, en tant que Père, Fils et Saint-Esprit; elles sont Dieu toutes les trois, quand on les considère ensemble, l'un à cause de l'unité d'essence (*consubstantialité*), l'autre à cause de l'unité du principe (*monarchie*). A peine ai-je conçu l'unité dans mon esprit que les trois personnes m'enveloppent de leur clarté; à peine ai-je distingué les trois personnes que je suis aussitôt ramené à l'unité. Si je considère l'une des trois, je la tiens pour le tout; mon œil a trop à contempler, et il n'y peut suffire. Je ne puis pas embrasser la grandeur de l'une, pour attribuer la plénitude aux autres; mais, si dans ma pensée j'embrasse les trois, je n'aperçois qu'un seul rayon, et je suis incapable de distinguer ou de mesurer la lumière unie. »

Quant à la divinité du Saint-Esprit en particulier, Grégoire approuve la prudence et la discrétion de saint Basile dans la défense de la vérité (1). Mais, qu'il est loin de témoigner lui-même d'une égale réserve ! Vers l'an 379, il pose ouvertement la question (2) : « Jusques à quand mettrons-nous la lumière sous le boisseau et déroberons-nous à nos frères la divinité parfaite du Saint-Esprit? Ne faut-il pas, au contraire, que la lumière soit placée sur le chandelier et luise à toutes les Églises, à tous les esprits, à tout l'univers? Ne faut-il pas qu'au lieu d'être montrée dans une image et offerte à l'esprit à travers les nuages, elle brille de tout son éclat? (3) » Et, dans l'oraison funèbre de son ami (4), « les malheurs des temps, nous dit saint Gré-

(1) V. *supra*, §67. IX.
(2) *Or.* 12, n. 6 : *P. G.*, XXXV, 849.
(3) Cf. *Ep.* 58 : XXXVII, 116.
(4) *Or.* 43, n. 69 : XXXVI, 589.

goire, et les angoisses personnelles de Basile avaient obligé ce grand homme à n'exprimer son sentiment qu'avec mesure et circonspection ; mais, exposé à de moins graves périls, je puis m'exprimer pour ma part en pleine liberté ».

Sur le *Filioque*, le saint docteur se montre moins net et moins précis que l'archevêque de Césarée. Il ne laisse pourtant pas à maintes reprises de reconnaître ce dogme et d'admettre que le Fils est, aussi bien que le Père, le principe du Saint-Esprit. Devant les Pères du deuxième concile œcuménique de Constantinople (381), l'orateur (1) nomme la première personne ἄναρχος, la seconde ἀρχή, la troisime τὸ μετὰ τῆς ἀρχῆς ; ce qui implique forcément une relation d'origine, spiration active et spiration passive, entre le Fils et le Saint-Esprit. Ailleurs (2), le Saint-Esprit est nommé, d'une façon expresse, « le terme de l'union des deux », celui qui procède à la fois du Père et du Fils. Le poème des *Préceptes aux vierges* (3) se ferme sur ces vers qui résument le déploiement de la monade en une trinité : « Un seul Dieu va du Père par le Fils vers l'Esprit saint, car la divinité parfaite subsiste en personnes parfaites. »

VIII. Editions complètes. — Parmi les vieilles éditions complètes de saint Grégoire on aperçoit au premier rang celle de Billius et Morel, Paris, 1609-1611, 2 vol. in-fol., réimprimés à Paris, 1630, et à Cologne (Leipzig), 1690. — La meilleure édition est celle des Bénédictins de Saint-Maur, que la mauvaise fortune toutefois semble avoir poursuivie. Le 1er volume, qui comprend tous les discours, usa la vie de plusieurs travailleurs, avant de paraître par les soins de D. Clémencet, Paris, 1778, in-fol. La Révolution française empêcha de mettre la dernière main au IIe volume, qui aussi bien ne fut publié qu'en 1840 par Caillau. On y trouve le recueil le plus complet des lettres et des poésies de saint Grégoire. Discours,

(1) *Or.* 42, n. 15 : *P. G.*, XXXVI, 476.
(2) *Or.* 31, n. 2 : *Ibid*, XXXVI, 136.
(3) *Ibid.*, XXXVII, 632.

lettres et poésies, tout dans l'édition des Bénédictins porte un autre numéro que dans l'édition de Billius et Morel ; cf. FESSLER, *Inst. Patrol.*, t. I, 747-762 (1850-1851). L'édition des Bénédictins est reproduite, avec nombre d'appendices, dans MIGNE, *P. G.*, XXXV-XXXVIII, Paris, 1857-1858.

IX. Editions modernes de divers ouvrages ; études spéciales. — *S. Basilii.. et S. Gregorii Theol. vulgo Nazianz... opera dogmatica selecta.* (S. Greg.) *Orat. de dogmate et constitutione episcoporum, orationes theologicæ, Epistolæ ad Cledonium, Epist. ad Nectarium.....* ed. Goldhorn, Leipzig, 1854 (II^e^ vol. de la *Bibliothèque* de Thilo). — A. J. MASON a publié à part les *Orationes quinque de theologia*, Cambridge, 1899, in-8° ; ALZOG, l'*Oratio apologetica de fuga sua*, Fribourg, 1858, 1868, in-8° ; SOMMER, l'*Oratio in fratrem Caesarium*, Paris, 1875, 1885, 1896, in-16°, et l'*Oratio in laudem Macchabaeorum*, Paris, 1891, 1900, in-16°. — On trouve quelques poésies épiques et didactiques de saint Grégoire, avec un texte soigneusement revu, dans CHRIST et PARANIKAS, *Anthologia græca carminum christianorum*, p. 23-32, Leipzig, 1871, in-8° ; cf. *Proleg.*, p. 12-15. — Les deux poésies rhythmiques (l'*Exhortatio ad virgines* et l'*Hymnus vespertinus*) ont eu pour dernier éditeur W. Meyer, dans les *Abhandhungen der K. bayer. Akademie der Wissensch.*, I^re^ cl., t. XVII, sect 2, Munich, 1885, p. 400-409 ; cf. p. 313-315. V. aussi Fr. HANSSEN, dans le *Philogus*, t. XLIV, 1885, p. 228-235, Gœttingue, Edm. BOUVY, *Poètes et Mélodes*, p. 133-138, Nîmes, 1886.

Sur les poésies de saint Grégoire en général, V. SCHUBACH, *De b. patris Gregorii Nazianzeni Theologi carminibus commentatio patrologica*, Coblentz, 1871, in-8° ; STOPPEL, *Quæstiones de Greg. Naz. poetarum scenicorum imitatione et arte metrica*, Rostock, 1881, in-8°. — Cf. A. LUDWICH, dans le *Rhein. Museum f. Philol.* Nouv. sér., t. XLII, 1887, p. 233-238 ; G. KNAACK, dans les *Neue Jahrbb. f. Philol. v. Paedagogik*, t. CXXXV, 1887, p. 619-620.

Christus patiens, tragœdia christiana... Gregorio Naz. falso attributa. Rec Brambs, Leipzig, 1885, in-8°. Cf. Le même, *De auctoritate tragœdiæ christ. quæ inscribi solet* Χριστὸς πάσχων, *Greg. Naz. falso attributæ*, Eichstætt, 1883, in-8°. — Sur ce drame du XII^e^ siècle, le seul de l'époque byzantine qui nous soit parvenu, v. KRUMBACHER, *Gesch. der byz. Litt.*, 2^e^ éd., Munich, 1897, p. 746 sqq.

X. Commentaires anciens des discours et des poésies de saint Grégoire. — Migne, *P. G.*, xxxvi, a publié les commentaires d'Elie de Crète sur 19 discours, ed. Jahn, avec diverses scolies, col. 737-932 ; les commentaires de Nicétas Serronius sur les Discours 1 et 2, ed. Matthæi, col. 933-984; ceux de Nonnus sur les 2 discours contre Julien, ed. Montaigu ; sur l'Eloge funèbre de saint Basile et sur le Discours *in sancta lumina*, ed. Mai, col. 985-1072; les scolies de Basile le Petit sur les 2 Discours contre Julien, ed. Boissonade, et sur l'Eloge funèbre de Césaire, ed. de Sinner, col. 1073-1206; les scolies d'un Anonyme sur les Disc. contre Julien, ed. Montaigu, col. 1205-1256. On trouve aussi par manière de supplément, *P. G.*, cxxvii, 1177-1480, *Nicetæ Serronii Heracleensis metropolitæ Expositio in orat.* 38, 39, 40, 45, 44, 41, non dans le texte original, mais dans la version latine de Billius.

Sur les commentaires de « l'abbé Nonnus », V. Patzig, *De Nonnianis in orationes Gregorii Naz. commentariis*, Leipzig, 1890, in-4° (Progr.). Selon Patzig, ces commentaires ont paru dans les premières années du vi^e^ siècle en Palestine ou en Syrie ; ils ont usurpé plus tard, on ne sait trop pourquoi, le nom de Nonnus. — Quant aux commentaires de saint Maxime le confesseur sur quelques discours de saint Grégoire, v. *infra*, § 107, iii. — Piccolomini et Norden ont publié d'autres scolies : Piccolomini, *Estratti inediti dai codici greci della Bibliotheca Mediceo-Laurenziana*, p. 1-45 cf. Préf., iii-xlii, Pise, 1879, in-fol. ; Norden, *Scholia in Gregorii Naz. orationes inedita*, dans l'*Hermès*, t. xxvii, 1892, p. 606-642. Cf. Norden, dans la *Zeitschrift f. wissensch. Theol.*, 1893, t. ii, p. 441 447.

Sur les poésies, Migne a publié, *P. G.*, xxxviii, les *Commentaires* de Cosmas de Jérusalem, v. *infra*, § 105, vi ; la *Paraphrase* de Nicétas David, édit. Dronke (col. 681-842) ; et celle d'un anonyme (col. 843-846). On trouve aussi, en supplément, *P. G.*, cv, 577-582, la Préface de la *Paraphrase* de Nicétas David.

XI. Traductions. — Rufin d'Aquilée nous apprend (*Hist. eccl.*, ii, 9 : *P. L.*, xxi, 250) qu'il a traduit en latin une dizaine des Discours de saint Basile et autant de discours de saint Grégoire. Dès 1508, on imprimait à Strabourg, in-4°, huit discours de saint Grégoire dans la version de Rufin ; V. Fessler, *Instit. Patrol.*, (1850-1851), t. i, 570, et cf. Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patrum lat.*, i,

627-628 : *P. L.*, XXI, 39-40. Les Bénédictins n'ont pourtant pas inséré la version de Rufin dans leur édition de saint-Grégoire, et MIGNE, *P. G.*, XXXVI, 735-736, n'en donne que la Préface.

On a déjà mentionné, § 47, V, la traduction syriaque, publiée par de LAGARDE et MARTIN, de la *Lettre au moine Evagre sur la divinité*, v. *supra*, V. Le texte syriaque qui nous est resté des *carmina iambica* de saint Grégoire, a été publié par BOLLIG et GISMONDI, Beyrout, 1895-1896, 2 vol. in-8°. — On trouve une version syriaque de l'*Oratio in laudem Macchabaeorum* dans BENSLY-BARNES, *The fourth book of Maccabees*, Cambridge, 1895, p. 55-74. — Traduction française par E. Sommer de l'*Homélie sur le précepte : Observe-toi toi-même*, Paris, 1880, in-12°.

XII. Césaire de Nazianze. — Le frère cadet de Grégoire de Nazianze, Césaire (1), chrétien zélé comme lui, était médecin du palais impérial à Constantinople sous les règnes de Constance et de Julien, et vivait dans la faveur de l'Apostat, qui faisait tous ses efforts pour le ramener au paganisme. Jovien et Valens le comblèrent aussi d'honneurs. Il projetait de rentrer dans la vie privée, lorsqu'il mourut, en 368 ou peut-être au commencement de 369, après quelques jours de maladie.

Il a paru sous le nom de Césaire quatre *Dialogues* (2), traitant par questions et par réponses des sujets les plus divers, mais surtout de matières théologiques ; on les tient presque d'une seule voix pour apocryphes.

§ 69. — *Saint Grégoire de Nysse* (6).

I. Vie de saint Grégoire. — Saint Basile eut un frère puîné du nom de Grégoire, aussi célèbre que lui dans les annales ecclésiastiques, mais qui ne l'égale ni pour l'éloquence ni pour le bel équilibre des facultés. A quelle date

(1) V. *supra*, II.

(2) *Dialogi IV s. Quæstiones et responsiones* (197) ap. GALLAND, *Bibl. vet. Patrum*, VI, 1-152; et MIGNE, *P. G.*, XXXVIII, 851-1190.

précise naquit Grégoire ? on ne sait ; l'histoire même de sa jeunesse est toute enveloppée d'ombres. Saint Basile s'occupa lui-même, ce semble, de son éducation ; du moins Grégoire, qui parle toujours de l'archevêque de Césarée avec autant de reconnaissance que de respect, se plaît-il, notamment dans ses lettres à Pierre son plus jeune frère, à saluer, comme lui, Basile des titres de Père et de Maître (1).

Il remplissait dans l'Église l'office de *lecteur*, quand il céda aux attraits du monde et se fit professeur de Belles-Lettres, préférant, selon le mot de saint Grégoire de Nazianze (2), le nom de rhéteur à celui de chrétien. Suivant toute probabilité, n'en déplaise à nombre de critiques, il se maria. Mais les vives représentations de ses amis, celles en particulier de son glorieux homonyme de Nazianze, le rendirent à sa première vocation. Il descendit de sa chaire et s'enferma quelques mois dans la retraite ; il se résignait, malgré lui, pendant l'automne de 371, à se laisser sacrer par saint Basile et à monter sur le siège de Nysse, bourgade de la Cappadoce, ressortissant à la métropole de Césarée.

La haine des Ariens l'y attendait, avec des luttes sans trêve et sans merci. Vers 375, un synode arien, convoqué par le gouverneur du Pont, Démosthène, déposa Grégoire, et, plusieurs années durant, l'évêque proscrit se vit réduit à errer à travers le monde, pauvre épave, écrivait saint Grégoire de Nazianze (3), ballottée par le caprice des flots.

La mort de l'empereur Valens, à la fin de 378, amena dans la situation politique de l'Église un revirement, et du retour de Grégoire à Nysse les applaudissements de

(1) *De hominis opificio*, prol. : *P. G.*, XLIV, 125 ; *In Hexaemeron*, prol. et epil. : *Ibid.*, XLIX, 61-64, 124 ; *Ep. ad Petrum* : *Ibid.*, XLV, 237-240.

(2) *Ep.* 11 : *Ibid.*, XXXVII, 41.

(3) *Ep.* 81 : *Ibid.*, XXXVII, 156.

ses ouailles firent un véritable triomphe. Dans l'automne de 379, il assista au concile d'Antioche, réuni surtout pour éteindre le schisme mélétien. L'année 381 le vit siéger à Constantinople dans le deuxième concile général, et y jouer par sa science théologique un rôle prépondérant. On l'y salua du nom de « colonne de l'orthodoxie »; et ce fut en exécution du IIe canon du concile que Théodose promulgua la loi du 30 juillet 381 (1), excluant des Églises de la province du Pont, à titre d'hérétique notoire, quiconque ne gardait pas la communion d'Helladius, le successeur de saint Basile à Césarée, celle d'Otréius, évêque de Mélitène en Arménie, et celle de Grégoire de Nysse.

Grégoire devait plus d'une fois reparaître à Constantinople. En 394, il y fit son dernier voyage; il venait prendre part, sous la présidence du patriarche Nectaire, aux travaux d'un concile, en vue d'apaiser les querelles de quelques évêques arabes. Depuis lors son nom disparaît de l'histoire; il est probable que sa mort suivit de près. La paix de ses dernières années avait été fréquemment troublée par les rancunes et les tracasseries mesquines de l'archevêque de Césarée, Helladius (2).

II. Exégèse. — Fertilité de la plume, étendue de la science, Grégoire de Nysse, au IVe siècle, a compté peu de rivaux.

C'est sur l'exégèse que roulent la plupart des ouvrages qui nous restent de lui; mais l'exégèse n'est pourtant pas sa gloire. Ici comme ailleurs, l'évêque de Nysse est pénétré d'admiration et de respect pour la science et la sagacité d'Origène; il en a le culte, et, presque partout dans son exégèse, il ne s'inspire que trop des principes herméneutiques du grand Alexandrin. Il se plaît surtout à peser et à creuser chaque mot du texte sacré, pour en tirer un tré-

(1) *Cod. Theod.*, c. 3, XVI, 1, de fide cath.
(2) V. S. GRÉG. DE NYSSE, *Ep.* 1 : *P. G.*, XLVI, 1000-1009.

sor d'instructions morales, et, dans ce but, il n'hésite point à faire bon marché du sens littéral, sinon à le rejeter complètement; Grégoire lui-même, au début de ses Homélies sur le Cantique des Cantiques, nous expose nettement et précisément sa méthode.

Vers 379, à la prière de son frère Pierre, qui pour lors occupait le siège de Sébaste, il écrivait deux ouvrages d'exégèse, l'un sur la création de l'homme, Περί κατασκευῆς ἀνθρώπου (1), l'autre sur l'œuvre des six jours, Ἀπολογητικὸς περὶ τῆς ἑξαημέρου (2). Le traité de la création de l'homme, qui est le premier en date, et où se trouvent de curieux détails d'anatomie, complète et achève l'Hexaméron de saint Basile (3); l'*Apologie de l'Hexaméron* prend en main la cause de Moïse, avec celle de Basile son interprète, et dissipe certains malentendus (4).

C'est là surtout qu'à l'exemple de l'archevêque de Césarée dans son Hexaméron, Grégoire s'étudie à suivre inviolablement le sens littéral; vers la fin (5), il exprime lui-même la joie qu'il ressent de n'avoir jamais forcé le texte biblique jusqu'à le tourner en figures et en allégories. Mais l'évêque de Nysse n'avait pas, comme saint Basile, le don de tout embellir par l'imagination et le sentiment; rien de plus sensé, rien aussi de plus sec et de plus froid que son ouvrage.

Plus tard, lorsqu'il déroule aux yeux d'un certain Césaire la vie de Moïse (6), ce type éclatant, ce modèle de sainteté, il ne se fait pas faute de courir après les allégories les plus subtiles et les plus risquées.

Les deux livres où Grégoire explique les titres des

(1) *P. G.*, XLVI, 125-256.
(2) *Ibid.*, XLIV, 61-124.
(3) V. *supra*, § 67, V.
(4) V. la conclusion du livre.
(5) *P. G.*, XLIV, 121.
(6) *Ibid.*, XLIV, 297-430.

psaumes, εἰς τὴν ἐπιγραφὴν τῶν ψαλμῶν (1), sont, plus encore, le triomphe d'un allégorisme sans frein ; tout, aux mains de l'auteur, cède à sa manie d'allégoriser. Dans tous les psaumes l'évêque de Nysse croit lire des manuels de piété et de vertu. Sur cette hypothèse, le premier livre (9 chap.) veut avant tout faire voir qu'une seule et même pensée a présidé au classement des psaumes dans notre psautier et que les cinq divisions du psautier actuel nous remettent sous les yeux les cinq degrés, les cinq échelons qui, peu à peu, nous mènent au sommet de l'échelle, c'est-à-dire à la perfection ; le second livre (16 chap.) étudie surtout, dans le texte des Septante, les titres des psaumes ; ces titres, aussi bien que les psaumes eux-mêmes, n'ont, tous sans exception, qu'un seul but, celui de nous guider dans la voie du bien (2). On y trouve annexée dans les éditions une homélie sur le psaume VI (3).

Les huit *Homélies sur l'Ecclésiaste*, chap. I-III, 13 (4), vont à montrer que ce livre « vraiment sublime et divinement inspiré » n'a qu'un seul but, « élever l'âme au-dessus des sens, et, pour peu qu'ici-bas elle renonce aux grandeurs et à l'éclat des apparences, lui rendre la paix (5). »

Les quinze *Homélies sur le Cantique des Cantiques*, I-VI, 8 (6), d'une allure libre et hardie, font ressortir le vrai sens du texte sacré, en y voyant une allégorie et une allégorie littérale : « La lettre, dit saint Grégoire, ne nous parle que de noces, mais sous la figure d'un appareil nuptial, ἐπιθαλάμιος παρασκευή, on entend l'union de l'âme humaine avec Dieu (7). » D'après l'opuscule *Sur la pytho-*

(1) *P. G.*, XLIV, 452-608.
(2) Ch. II : *Ibid.*, XLIV, 489.
(3) *Ibid.*, XLIV, 608-616.
(4) *Ibid.*, XLIV, 616-753.
(5) *Hom.* I sur I, 1 : *Ibid.*, XLIV, 620.
(6) *Ibid.*, XLIV, 756-1120.
(7) *Hom.* I : *Ibid.*, XLIV, 772.

nisse d'Endor (1), ce ne fut pas Samuel qui apparut à la magicienne (2), mais un démon revêtu de la forme du prophète.

Sur le nouveau Testament, l'évêque de Nysse nous a laissé une *Explication du Pater* en cinq homélies (3) et, dans huit homélies, une *Explication des Béatitudes*, Math. v, 1-10 (4). Ces deux œuvres, de genre purement moral et dans la manière oratoire, ont toujours été fort estimées.

L'authenticité du commentaire sur I Cor. xv, 28, est contestée (5).

III. Métaphysique et théologie. — Dans le champ de la métaphysique et de la théologie, les travaux de saint Grégoire ont une bien autre importance et méritent une particulière attention.

Au premier rang, la *Grande Catéchèse* (6), en quarante articles ou chapitres, expose les dogmes fondamentaux du christianisme, en les défendant des attaques des païens, des juifs et des hérétiques. Le prologue nous avertit que l'auteur dédia son livre aux maîtres chrétiens ; il voulait leur apprendre à se placer constamment au point de vue de l'adversaire, à le suivre pas à pas et à profiter de ses concessions.

Pour leur donner des modèles, dans le cours de son livre, c'est tantôt à l'Ecriture et à la théologie, tantôt à la métaphysique et à la philosophie que Grégoire emprunte ses meilleures armes. Sur le premier plan, il passe en revue tour à tour le mystère de la sainte Trinité, le dogme de la Rédemption par l'Incarnation du Verbe, le dogme de l'effu-

(1) *Ibid.*, XLV, 108-113.
(2) I Rois, XXVIII, 12 et s., *Septante*.
(3) *P. G.*, XLIV, 1120-1193.
(4) *Ibid.*, XLIV, 1193-1301.
(5) *Ibid.*, XLIV, 1304-1325.
(6) *Ibid..*, XLV, 9-105.

sion de la grâce rédemptrice dans le baptême et dans la sainte eucharistie.

Le traité contre Eunomius (1), que les uns divisent en douze, les autres en treize livres, joint au mérite d'être l'ouvrage le plus considérable qui nous soit resté de saint Grégoire, celui d'être l'un des plus importants qu'aient suscités les querelles de l'arianisme. Vigoureuse et brillante riposte à la seconde apologie qu'Eunomius, après avoir attendu prudemment la mort de son adversaire, venait de lancer contre saint Basile (2). C'est à la prière de son frère Pierre (3) que Grégoire s'y décida. Il eut à cœur de venger la mémoire de Basile des calomnies et des outrages d'Eunomius, et de disculper pleinement la doctrine du grand archevêque sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit ; on n'a pas encore établi, malheureusement, d'une façon précise l'ordre et l'enchaînement des diverses parties, des divers livres de l'ouvrage. Sous le texte des éditions actuelles, on ne peut assez apercevoir la suite et la marche des idées.

Après Eunomius, Apollinaire. Des deux livres où Grégoire prend à partie l'évêque de Laodicée, le premier, antérieur à l'an 383, Ἀντιῤῥητικὸς πρὸς τὰ Ἀπόλλιναρίου (4), s'attaque au traité de l'Incarnation d'Apollinaire (5) ; il renverse notamment ces deux thèses, que la chair de Jésus-Christ est descendue du ciel, et qu'en Jésus-Christ le Verbe a tenu la place et joué le rôle de l'entendement. Un court opuscule dédié au patriarche Théophile d'Alexandrie (6), vint compléter ce premier écrit.

Quatre autres opuscules sont consacrés à exposer et à

(1) Πρὸς Εὐνόμιον ἀντιῤῥητικοι λόγοι, *P. G.*, XLV, 237-1121.
(2) V. *supra*, § 67, IV.
(3) De Pierre nous n'avons que cette lettre à l'évêque de Nysse.
(4) *P. G.*, XLV, 1124-1269.
(5) V. *supra*, § 61, IV.
(6) *P. G.*, XLV, 1269-1277.

défendre la théologie de la Trinité ; l'un, *Qu'on ne saurait croire à la possibilité du trithéisme* (1), est adressé à un certain Ablabius ; l'autre, sur le même sujet, en appelle *Contre les païens* aux idées du sens commun, Πρὸς Ἕλληνας ἐκ τῶν κοινῶν ἐννοιῶν (2) ; un autre *Sur la foi* (3), dédié au tribun Simplicius, soutient la divinité du Fils de Dieu et du Saint-Esprit ; le quatrième, *Sur la sainte Trinité et sur la divinité du Saint-Esprit*, est dédié à Eustathe de Sébaste (4) ; mais quelques critiques en dénient la paternité à Grégoire, pour y reconnaître la main de saint Basile. Citons enfin ici deux discours retrouvés naguère par le cardinal Mai, l'un contre Arius et Sabellius (5), l'autre, malheureusement incomplet, contre les Macédoniens (6).

Le Dialogue de Grégoire avec sa sœur Macrine touchant l'âme et la résurrection offre un particulier intérêt. Macrine avait fondé un couvent de femmes dans une propriété de sa famille, sur les bords de l'Iris, dans le Pont, et y vivait pieusement à la tête de sa communauté. Encore accablé de douleur par la perte cruelle de saint Basile, Grégoire, à son retour du Concile d'Antioche, vers la fin de l'an 379, alla voir cette sœur, que Basile et lui, dès leur plus tendre jeunesse, avaient entourée de leur vénération. Macrine était aux portes de la mort ; le frère et la sœur se donnèrent rendez-vous au ciel. Ce fut peu après que Grégoire écrivit son Dialogue. Tableau fidèle de ses propres idées sur l'âme, sur la mort, sur la résurrection et le renouvellement de toutes choses. L'auteur y laisse la parole à Macrine ; de là un des titres de l'ouvrage, Τὰ Μακρίνια.

(1) *P. G.*, XLV, 116-136.
(2) *Ibid.*, XLV, 176-185.
(3) *Ibid.*, XLV, 136-145.
(4) *Ibid.*, XXXII, 684-696, inter opera s. BAS. M.
(5) *Ibid.*, XLV, 1281-1301.
(6) *Ibid.*, XLV, 1301-1333.

L'opuscule contre le destin, Κατὰ εἱμαρμένης (1), est une apologie de la liberté humaine contre le fatalisme astrologique.

Dans sa dissertation *Sur les enfants morts avant l'âge*(2), Grégoire essaie de répondre à la question du préfet de la Cappadoce, Hiérius, et d'expliquer pourquoi Dieu permet ces morts prématurées.

Un *Choix de témoignages contre les Juifs*, Ἐκλογαὶ μαρτυρίων πρὸς Ἰουδαίους, est, sinon entièrement apocryphe, du moins gravement altéré.

IV. Ascétisme. — Un esprit ascétique anime, à des degrés divers, trois opuscules : l'un, *Sur les exigences du nom chrétien ou de la vie chrétienne* (3), adressé à un certain Harmonius ; l'autre, au moine Olympius, *Sur les vertus et la perfection du chrétien* (4); le troisième, *Sur la fin providentielle du chrétien,* destiné à des moines.

Au fond de sa retraite, vers l'an 390, Grégoire écrivit son beau livre *De la virginité ou de la perfection* (5) ; car le mot de virginité reçoit ici le sens le plus large, et c'est de la vie vraiment chrétienne qu'il est question. Dès les premiers mots de la préface, on voit que l'auteur s'y donne pour tâche d'inspirer, à tous ceux qui le liront, le désir de vivre dans la vertu.

L'écrivain moraliste et pratique se retrouve encore dans plus d'un discours et dans quelques lettres.

V. Discours et lettres. — Les discours assez rares que saint Grégoire a laissés, reflètent le syle du temps avec sa tendance à la prolixité et à l'enflure ; l'éloquence d'un

(1) *P. G.*, XLV, 145-173.
(2) *Ibid.*, XLVI, 161-192.
(3) *Ibid.*, XLVI, 252-285.
(4) *Ibid.*, XLVI, 288-305.
(5) *Ibid.*, XLVI, 317-416.

Grégoire de Nazianze (1), si supérieure qu'elle fût à celle de son homonyme comme à celle de saint Basile, n'avait pas su s'en préserver.

Parmi les homélies morales de saint Grégoire, mentionnons ici les sermons contre ceux qui diffèrent le baptême, contre les usuriers, contre ceux qui s affligent à l'excès de la mort d'un parent ou d'un ami.

Le sermon sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit et sur la foi d'Abraham, qui fut prêché, selon toute apparence, à Constantinople, en 383, est souvent cité avec force éloges par les écrivains postérieurs de l'Église grecque. La divinité du Saint-Esprit fait aussi le thème principal du sermon *Sur sa propre ordination* (2), que Grégoire prêcha sans doute à Constantinople en 381, lorsqu'il fut chargé, avec Helladius et Otréius, de surveiller la province ecclésiastique du Pont.

Signalons, en outre, quelques sermons sur des fêtes de l'Église, deux panégyriques du premier martyr, saint Étienne, deux panégyriques des quarante martyrs de Sébaste, les panégyriques de saint Théodore, de saint Ephrem le Syrien, de saint Basile, et les trois oraisons funèbres que Grégoire prononça dans Constantinople, celle de Mélèce d'Antioche, pendant le concile de 381, celle de l'impératrice Flacille et de sa fille Pulchérie, à peu d'intervalle l'une de l'autre, en 385. C'est sous forme d'éloges funèbres que Grégoire esquisse la vie de saint Grégoire le Thaumaturge (3), et celle de sa sœur Macrine.

La correspondance de Grégoire se réduit, dans la *Patrologie* de Migne (4), à vingt-six lettres. Rappelons, du

(1) V. *supra*, § 68, VI.

(2) Titre de l'invention des éditeurs modernes ; car l'orateur n'y dit pas un mot de son ordination. Saint Jean Damascène l'avait intitulé plus justement, *Sermon sur la situation de saint Grégoire à Constantinople*, Περὶ τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει καταστάσεως τοῦ ἁγ. Γρηγ. (N. DE T.).

(3) V. *supra*, § 47, 1.

(4) *P. G.*, XLVI.

moins, les deux lettres qui, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, provoquèrent, entre catholiques et protestants, des discussions passionnées : l'une, la 3^e^, aux sœurs Eustathia et Ambrosia, l'autre, la 2^e^, sur les pèlerins de Jérusalem. L'évêque de Nysse avait été chargé, par le synode d'Antioche de l'an 379, ou, suivant une autre opinion, par le deuxième concile œcuménique, de réformer les Églises de Palestine et d'Arabie ; et, à cette occasion, il visita les saints lieux. Dans la première de ces lettres, il dépeint la bienfaisante impression que fait un pèlerinage aux lieux saints, et déplore amèrement les tristes dissensions des Églises palestiniennes. Après avoir blâmé la licence et la vie aventureuse que le pèlerinage de Jérusalem entraînait trop souvent, la seconde lettre rabaisse les avantages spirituels qu'on y attachait ; peut-être que le zèle de Grégoire contre les abus l'a empêché de rendre pleine justice à l'excellence de la vraie dévotion (1).

VI. Caractère de saint Grégoire. — Ç'a été, au IV^e^ siècle, la mission et l'honneur de saint Grégoire, d'asseoir sur la philosophie l'exposition et la défense de la foi chrétienne, Grégoire est un savant, il est même philosophe autant que théologien (2). Mais le soin des affaires, la direction des âmes et le gouvernement d'une Église ne

(1) Le pape Benoît XIV en a repris fortement l'évêque de Nysse. V. la constitution *Apostolica*, § 9, dans le *Bullar. Rom. Bened.* XIV, t. III, p. 65-66. (N. DES T.).

(2) Il n'y a pas, entre le philosophe et le théologien, trace de cette cloison étanche qu'imagine Reiche, à la suite d'Harnack et de Mœller : *V. Grég. de Nysse et les éléments artistiques de sa théorie du monde et de la vie*, Iéna et Leipzig, 1897, p. 39, note 2. Mais saint Grégoire, l'esprit le plus spéculatif de tous les Pères Grecs du IV^e^ siècle, est celui que l'école néoplatonicienne a marqué le plus fortement, sinon le plus malencontreusement, de son empreinte. La théorie mystique de Grégoire, que l'autorité du Pseudo-Aéropagite a reléguée plus tard dans l'ombre, s'est aussi grandement inspirée de Philon. V. H. KOCH dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXX, 1898, p. 377-420 (N. DES T.).

l'attirent guère et ne sont pas du tout son fait. Saint Basile a plus d'une fois à se plaindre de la bonhomie et de la naïveté de son frère (1) ; plus tard, en une autre occasion, il déplorera l'inexpérience absolue de Grégoire dans les affaires ecclésiastiques et le déclarera totalement incapable de traiter avec un homme ayant de son autorité la conscience qu'en avait le pape Damase (2). N'était-ce pas une raison pour que les travaux scientifiques de Grégoire recueillissent une plus ample moisson d'applaudissements ?

L'étendue de sa science, la subtilité de son génie, la constance de ses études, l'entraînement de sa persuasion, l'effort de sa vie se concentrèrent particulièrement sur le dogme de la Trinité et sur celui de la résurrection du genre humain.

VIII. Dogme de la Sainte Trinité. — Le rapide coup d'œil que nous avons déjà jeté sur les ouvrages de saint Grégoire (3), nous a fait voir qu'en Dieu, l'évêque de Nysse ne s'est jamais lassé de soutenir, avec l'unité de la nature, la trinité des personnes.

La conciliation de l'Unité et de la Trinité l'occupe et le préoccupe ; mais il se fourvoie, quand, devançant, selon toute apparence, le réalisme extrême du moyen-âge (4), il affirme l'unité numérique de la substance ou de la matière jusque dans l'ordre de la création. « Avant tout, écrit saint Grégoire au début de son opuscule, *Qu'on ne saurait croire à la possibilité du trithéisme* (5), nous tenons pour un abus véritable l'usage de désigner, avec le nom même de la nature au pluriel, ceux qui, par nature, ne

(1) *Ep.* 58, 60, 100 : *P. G.*, XXXII, 408-409, 416-505.
(2) *Ep.* 215 : *Ibid.*, XXXII, 792.
(3) V. *supra*, III ; Cf. V.
(4) V. KRAUS., *Hist. de l'Église*, 9e éd. franç., t. II, Paris, 1904, p. 223 et s. (N. DES T.).
(5) *P. G.*, XLV, 117-120.

sont pas distincts et de parler de plusieurs hommes, c'est parler en réalité de plusieurs natures humaines... Il y en a certes beaucoup qui participent à la nature... Mais il n'y a au fond qu'un seul homme, parce que, nous l'avons dit, le terme d'homme, loin de s'appliquer aux individus, désigne la nature commune du genre humain... Il vaudrait mille fois mieux corriger l'inexactitude de notre langage et de ne plus étendre le nom de la nature à une foule d'individus, que de porter, avec nos habitudes de langage, l'erreur dont nous sommes ici victimes, dans le domaine de la théologie. »

C'était confondre l'idée abstraite, qui ne s'accommode sans doute pas du pluriel, et l'idée concrète qui, au contraire, l'exige. La méprise éclate encore plus visiblement dans l'opuscule où Grégoire combat les païens au nom du sens commun (1). « Pierre, Paul et Barnabé, dit-il, en tant qu'hommes, sont un seul homme, et sous ce même aspect, en tant qu'hommes, ils ne sauraient être plusieurs; c'est par catachrèse et non selon la propriété des termes, qu'on parle de plusieurs hommes ».

Quant à l'unité de Dieu ou de la divinité, poursuit l'évêque de Nysse dans l'opuscule que nous avons cité le premier, tenons-y ferme ; car le mot Dieu désigne avant tout une activité, non pas la nature; θεός se rattache au verbe θεᾶσθαι, et s'entend de celui qui voit tout. Or, cette activité est toujours nécessairement unique, bien que les trois personnes divines y prennent également leur part. Rien, évidemment, ne rappelle ici l'activité de trois philosophes ou de trois rhéteurs. « Toute l'activité qui, de Dieu, se déploie sur les créatures et qui, de ses diverses opérations, reçoit des noms différents, a sa source dans le Père, s'écoule par le Fils et se termine dans le Saint-Esprit. Aussi, n'est-il pas question de plusieurs activités,

(1) *P. G.*, XLV, 180.

sous prétexte qu'il y a plusieurs personnes qui agissent ; car chaque personne ne se manifeste point à part et séparément ; mais il ne se produit rien, ni pour veiller sur chacun de nous, ni pour ordonner et gouverner l'univers, où les Trois ne mettent la main, sans pourtant qu'il y ait trois actions (1) ».

Le parallèle s'impose donc entre les relations immanentes des trois Personnes divines et le mode de leur participation à l'unique et indivisible activité de Dieu *ad extra*. C'est une pensée familière à l'évêque de Nysse (2). Mais il se place, en général, sur un autre terrain, et c'est expressément sur les relations immanentes des trois personnes divines qu'il fait reposer toute leur distinction. Il précise en même temps, avec une pénétration et une clarté vraiment surprenantes, les relations du Saint-Esprit avec le Père et avec le Fils.

« Peut-être, dit saint Grégoire vers la fin de l'opuscule dédié à Ablabius (3), peut-être accusera-t-on notre théorie d'aboutir, en supprimant toute distinction de nature, à mêler et à confondre les hypostases. A ce reproche nous répondons, qu'en maintenant l'identité de la nature, nous ne contestons nullement la distinction de cause et d'effet. C'est la seule distinction que nous trouvions entre l'un et l'autre ; car nous croyons que l'un est cause, mais que l'autre procède de la cause, et, dans ce qui procède de la cause, nous admettons encore une autre distinction. C'est-à-dire que l'un procède immédiatement de la cause, et que l'autre n'en procède que par l'intermédiaire de la seconde personne. En sorte que le Fils garde, à n'en douter pas, son propre caractère d'*Unique Engendré*, mais que, d'autre part, le Saint-Esprit ne laisse pas de

(1) *P. G.*, XLV, 125.

(2) *Ep. 5 ad Sebastenos*, *P. G.*, XLVI, 1032 ; *Serm. adv. Macedonianos*, n. 19 : *Ibid.*, XLV, 1325.

(3) *Ibid.*, XLV, 133.

procéder du Père, puisque l'entremise du Fils, en lui conservant à lui-même son caractère de Fils unique, n'efface pas la relation naturelle du Saint-Esprit avec la première Personne. »

Ailleurs, dans le *Sermon contre les Macédoniens* (1), le saint évêque résume ainsi la foi de l'Église : « Nous confessons que le Saint-Esprit prend place à côté du Père et du Fils, si bien qu'en ce qui touche la nature divine, les pensées et le langage d'un chrétien ne décèlent pas une ombre de distinction. Mais le Saint-Esprit, à nos yeux, est une personne distincte ; car l'Écriture nous apprend (2) qu'il vient de Dieu, et qu'il est l'Esprit de Jésus-Christ ; en sorte qu'il ne partage ni avec le Père la propriété personnelle d'être *inengendré*, ni avec le Fils celle d'être le Fils unique ». Plus d'une fois (3), saint Grégoire nomme le Fils la gloire du Père, et le Saint-Esprit la gloire du Fils.

Mais par quelle éternelle fécondité de l'intelligence et du vouloir divins l'unité de substance s'épanouit-elle en trinité d'hypostases ? Et qu'est-ce qui fait de chacune des hypostases une personne dictincte ? Autant de questions qui ne s'élevaient pas encore et que l'évêque de Nysse n'a pas abordées.

VIII. La résurrection et les fins dernières.— L'homme, dans le plan du créateur, écrit saint Grégoire (4), est le lien, le chaînon qui relie l'un à l'autre deux mondes opposés ; il est le foyer du monde des esprits et du monde des sens, un splendide abrégé de l'univers, μικρόκοσμος.

L'âme, n'en déplaise à Origène, ne préexiste point au corps ; mais le corps ne préexiste pas non plus à l'âme,

(1) N. 2 : *P. G.*, XLV, 1304.

(2) S. Jean, XV, 26 ; Rom. VIII, 9 : Philip., I, 29 ; Gal., IV, 6.

(3) *Contra Eunom.*, l. I : *P. G.*, XLV, 372 ; *Serm. adv. Maced.*, n. 20 : *Ibid.*, XLV, 1328.

(4) *De hominis opificio. De anima et resurrectione*, etc.

quoiqu'on l'ait parfois inféré du récit mosaïque de la création (1). Les deux éléments constitutifs de la nature humaine entrent à la même heure, à la même minute, dans la vie (2). Dès cette heure, dès cette minute, ils sont et demeurent intimement unis ; la mort même ne rompt pas définitivement leurs liens, et, après une séparation passagère, ils se retrouveront pour ne plus être jamais séparés. C'est la doctrine de l'Église que notre corps ressuscité sera précisément notre corps d'ici-bas. Ecoutons là-dessus Grégoire de Nysse (3) :

« L'âme ressent, de par la nature, un attrait, un amour singulier pour le corps qui lui a servi de logis. Aussi garde-t-elle en son fond, du fait des liens (antérieurs), je ne sais quelle connaissance de sa demeure d'autrefois ; car la nature, en imprimant certaines marques, veille à ne pas laisser les corps s'absorber dans la matière commune, mais à les distinguer entre eux nettement... Qu'y a-t-il donc de si déraisonnable à croire que, dans la résurrection, les corps se dégageront de la matière commune et recevront leurs caractères distincts ? Examinons de plus près notre nature, et la vérité nous paraîtra dans tout son jour.

« Notre corps, en effet, n'est pas complètement soumis au cours du temps et aux métamorphoses. Non, l'on ne saurait concevoir que la nature lui eût absolument refusé toute persistance. Une étude attentive nous fait voir qu'il y a en nous quelque chose de fixe et quelque chose qui change sans cesse. Le corps se transforme par accroissement et par déperdition. Mais la forme, τὸ εἶδος, au milieu de toutes les transformations reste immuablement la même... La forme restant gravée dans l'âme comme l'empreinte sur la cire, il ne se peut que l'âme ne connaisse pas ce

(1) *De hom opif.*, ch. XXVIII : *P. G.*, XLIV, 229.
(2) *Ibid.*, ch. XXIX.
(3) *De hom. opif.*, ch. XXVIII : *Ibid.*, XLIV, 225.

dont le cachet lui a imprimé l'image ; mais, au jour de la restauration universelle, on la verra retrouver et reprendre tout ce qui répond à l'image de la forme. Or, ce qui sans aucun doute y correspondra, ce sont les éléments primitivement empreints de la forme. »

Dans le dialogue *De l'âme et de la résurrection* (1), Macrine tient que l'âme reste toujours, fût-elle séparée, près des éléments de son corps, que « sa faculté de connaître l'attache à son bien et l'empêche de s'en éloigner ». A quoi saint Grégoire souscrit en ces termes : « L'âme demeure, même après la mort, à côté des éléments au milieu desquels elle a toujours vécu ; on dirait qu'elle est là pour garder son bien ; dans le mélange des corps de même nature, elle ne perd pas son corps de vue ; si subtile et si agile est sa pensée que, les éléments fussent-ils morcelés à l'infini, elle ne se trompe pas. Une parcelle de sa propriété va-t-elle s'unir à quelque corps de même nature ? L'âme se partage à son tour ; elle suit, toujours vigilante, cette parcelle, quand elle va se perdre dans le tout ; jamais elle ne l'abandonne, où que la nature l'emporte et de quelque façon qu'elle la puisse employer. »

Saint Grégoire en plus d'un endroit étudie de près l'état des corps ressuscités. Sa théorie des fins dernières a soulevé dès l'antiquité force critiques.

« Tout ce que la résurrection, dit-il, ramène à l'existence, n'entre pas dans la même vie. Un abîme sépare ceux qui sont purifiés d'avec ceux qui ont besoin de l'être... Ceux en qui l'eau du sacrement a lavé la souillure du vice, n'ont plus que faire d'autres expiations ; mais ceux dont ce sacrement n'a pas effacé les taches, doivent nécessairement être purifiés par le feu (2) ». Qu'est-ce à dire ? C'est qu'à la fin la nature sera inévitablement rétablie dans

(1) *De anim. et resurr.* : *P. G.*, XLVI, 148 et s. ; *Or. de mortuis* : *Ibid.*, XLVI, 529 et s.

(2) *Or. catech.*, ch, XXXV : *P. G.*, XLV, 92 ; Cf. ch. VIII

l'état bienheureux, divin, exempt de douleur (1). Après de longs siècles, on verra le mal chassé de la nature au sein de laquelle il s'est glissé et qu'il enlace aujourd'hui de toutes parts; on verra ceux qui sont aujourd'hui plongés dans le mal, rétablis dans leur état primitif. Point de créature alors qui ne fasse monter vers le Rédempteur ses cantiques de reconnaissance; tous, jusqu'à l'auteur du mal, y mêleront leurs voix (2).

Impossible de le méconnaître, ce qu'ici Grégoire prêche, c'est l'*apocatastase*, la réconciliation finale de toutes les créatures pécheresses avec Dieu ; partant, les peines de l'enfer n'ont à ses yeux qu'une vertu médicinale et qu'une durée limitée.

De fait, la même idée se retrouve dans le dialogue *De l'âme et de la résurrection.* A la fin des temps, y est-il dit, tous sans exception se réjouiront des biens de Dieu, c'est-à-dire vivront en Dieu (3). Quelle est donc surtout la différence d'une vie vertueuse et d'une vie coupable ? La voici : les uns atteignent plus vite, les autres plus lentement à la béatitude (4) qui leur est promise à tous ; rien de plus.

Même doctrine dans le sermon *Sur les morts.* Si le pécheur ne s'est pas purifié sur la terre « par la prière et la philosophie », ce sera dans l'autre monde au feu de le purifier (5); le mal disparaîtra totalement de la création; ainsi reluira partout la seule et unique beauté de Dieu (6).

Sans doute Grégoire de Nysse parle souvent de l'éternité des peines de l'enfer. Il insiste (7) avec énergie sur l'inextinguibilité du feu, sur l'immortalité du ver rongeur, sur

(1) *Or. catech.*, ch. XXXV.
(2) *Ibid.*, ch. XXVI.
(3) *P. G.*, XLVI, 152
(4) *Ibid.*, XLVI, 152, 157-160.
(5) *Ibid.*, XLVI, 524-525.
(6) *Ibid.*, XLVI, 536.
(7) *Or. catech.*, ch. XL : *Ibid.*, XLV, 105.

l'éternité de la récompense ; dans son sermon *Contre l'usure* (1), il menace l'usurier d'éternelle douleur, des châtiments éternels ; il nous aporte (2) l'écho d'un gémissement continuel et inconsolable durant l'éternité. Mais qu'entend-il par cette « éternité » ? il nous l'apprend lui-même ailleurs, il ne s'agit que d'une longue suite de siècles (3).

Le patriarche de Constantinople, saint Germain (4), jaloux de disculper Grégoire de Nysse, avait déjà crié à l'altération des écrits de ce Père. Mais son apologie n'est ni fondée ni satisfaisante. Force est donc d'en convenir : Grégoire n'a pu comprendre que la créature spirituelle fût entièrement séparée de Dieu et restât ensevelie à jamais dans le mal ; Dieu, dans la pensée du saint évêque, ne peut pas s'éloigner pour toujours de sa créature ; cette créature même, enfin, se sent invinciblement poussée à rebrousser chemin et, loin du mal, à se rapprocher de la Bonté suprême, de ce Dieu qui fut originairement son Père (5).

IX. Editions de saint Grégoire de Nysse. — On est vraiment surpris de voir combien les œuvres de saint Grégoire ont été jusqu'ici négligées. Nous n'en avons pas encore d'édition complète qui satisfasse aux plus modestes exigences. Forbes et Œhler, de nos jours, ont entrepris de combler cette lacune. Mais Forbes n'a pas dépassé le second fascicule de son premier volume, Burntisland, 1855, 1861, in-8° : p. 1-95, *Apologia in Hexaemeron* ; p. 96-319, *De conditione hominis ;* p. 320-352, *De vita Moysis*, en partie. La critique textuelle y tient une large place. — Du travail d'Œhler, le tome I^er^ a seul paru, Halle, 1865, in-8° : p. 1-454, *Libri* XII *contra*

(1) *Ibid.*, XLVI, 436, 452.

(2) *De castigatione* : *Ibid.*, XLVI, 312.

(3) ταῖς μακραῖς περιόδοις, *Or. catech.* ch. XXVI : XLV, 49 ; τοῖς καθήκουσιν χρόνοις, μακραῖς ποτε περιόδοις, *De an. et res.* : XLVI, 152, 157.

(4) Cf. *Infra*, § 107, V.

(5) Cf. indépendamment des passages cités, le *De hom. opif.*, ch. XXI : *P. G.*, XLIV, 201.

Eunomium ; p. 455-595, *Confutatio alterius libri Eunomii* (?) ; p. 597-673, *Adnotatio*. Il y a dans la critique textuelle beaucoup à reprendre.

La principole édition des temps passés est celle du Jésuite Fronton du Duc, Paris, 1615, 2 vol. in-fol.. J. Gretser, S. J., l'enrichit d'un substantiel appendice, Paris, 1618, in-fol. L'édition de Fronton du Duc († 25 septembre 1624) fut réimprimée, avec l'*Appendice* de Gretser, à Paris, 1638, 3 vol. in-fol. — Plusieurs textes inédits de saint Grégoire ont été publiés, notamment par Zacagni, *Collectanea monum. veter. ecclesiae graecae ac latinae*, t. I, Rome, 1698, in-4° ; par Carracciolo, *S. P. N. Gregorii episc. Nyssæ epistolæ septem*, Florence, 1731, in-f° ; par Mai, *Script. vet, nova. Coll.*, t. VIII, Pars 2ª, Rome, 1833, et *Nova Patr. Bibl.*, t. IV, P. 1ª, Rome, 1847. — Krabinger a réédité, en mettant à profit les manuscrits, quelques ouvrages déjà connus : le dialogue *De l'âme et la résurrection*, Leipzig, 1837, in-8° ; l'*Oratio catech.*, avec l'éloge funèbre de Melèce, évêque d'Antioche (*P. G.*, XLVI, 852-864), Munich, 1838, in-8° ; les cinq homélies *Sur l'oraison dominicale*, Landshut, 1840, in-8°. — L'édition la plus complète de saint Grégoire, celle que Migne a donnée, *P. G.*, XLIV-XLVI, Paris, 1858, est totalement dénuée de critique. — Landwehr a fait paraître des extraits de la *Vie de Moïse*, d'après des manuscrits récemment découverts. *Griechische Handschriften aus Fayyûm*, dans *le Philologus*, t. XLIV, 1885, p. 1-19 ; cf. p. 19-21.

X. Traductions. — Denys le Petit traduisit en latin l'ouvrage de saint Grégoire.— *Sur la création de l'homme* : Migne, *P. L.*, LXVII, 345 408. — L'*Explication du début de l'Oraison dominicale* a paru dans une version syriaque : *Monum. Syriaca ex romanis codicibus collecta*, t. I. Præfatus est Zingerle, Inspruck, 1869, p. 111-116.

XI. Ecrits apocryphes ; Astérius d'Amasée ; Némésius d'Emèse. — Les deux sermons apocryphes *Sur les paroles de l'Ecriture* : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (*P. G.*, XLIV, 257-298), figurent, avec un autre titre, dans les éditions de saint Basile le Grand (cf. *Supra*. § 67, XI). L'*Oratio IIª de resurrectione Domini* (*P. G* , XLVI, 626-652) est l'œuvre du monophysite Sévère d'Antioche (cf. *infra*, 102, II). Cf. A. Baumstark, dans la *Rœm. Quartalschr. f. christ. Altertumskunde*... t. XI, 1897

p. 32. — Le traité ou le fragment *De eo quid sit ad imaginem Dei et ad similitudinem* (*P. G.*, XLIV, 1328-1345) semble également apocryphe. Cf. KUMPFMUELLER, *De Anastasio Sinaita*, Wurzbourh. 1865, p. 150-151. — Les *Dix Syllogismes contre les manichéens* (*P. G.*, XLVI, 541) sont empruntés mot pour mot, ainsi que l'a constaté FESSLER, *Instit. Patrol.*, 1850-1851, I, 595, au traité de Didyme l'Aveugle contre le manichéisme, (cf. *Infra*, § 70, II). — Sur la lettre 26 au moine Evagre (*P. G.*, XLVI, 1101-1108), une œuvre très probablement de saint Grégoire de NAZIANZE, v. *supra*, § 47, V, § 68, V.

Deux homélies que l'on insérait autrefois dans les éditions de l'évêque de Nysse (*P. G.*, XLVI, 539), l'*Adhortatio ad pœnitentiam* et l'*Homil. in principium jejuniorum*, sont l'œuvre de saint Astérius, métropolitain d'Amasée dans le Pont, vers la fin du IV^e^ siècle. MIGNE, *P. G.*, XL, 164-477, a recueilli, sous le nom de saint Astérius, 21 homélies, qui sont pour la plupart ou des commentaires de l'Ecriture (on remarque entre autres l'*Hom. 6 sur Daniel et Suzanne*), ou des panégyriques de saints. Sur les premières éditions de ces homélies, v. FESSLER-JUNGMANN, *Instit. Patrol.* I, 624. Cf. L. KOCH, *Asterius, Bischof von Amasea*, dans la *Zeitschr. f. die hist. Theol.*, 1871, t. XLI, p. 77-107. — Le P. V. de BUCK a publié sur Astérius une *Sylloge historica*, dans les *Acta SS. Oct* , t. XIII, Paris, 1883, p. 330-334.

Le traité de *l'âme*, qui a pris place dans les éditions de saint Grégoire (*P. G.*, XLV, 188-221), n'est qu'un fragment (chap. II et III) de l'ouvrage de NÉMÉSIUS *Sur la nature de l'homme*, *P. G.*, XL, 504-817. On sait, généralement, de Némésius, un évêque d'Emèse en Phénicie, au commencement du V^e^ siècle. L'ouvrage qu'il nous a laissé, ressortit bien moins à l'histoire de la théologie qu'à celle de la philosophie ; c'est avant tout une œuvre de pyschologie ; l'auteur, qui témoigne d'une science étendue, se montre fortement imbu des idées de l'école néoplatonicienne ; nombre d'écrivains au moyen âge ont utilisé son travail, qui a été traduit en diverses langues.

Sur la tradition manuscrite du livre, v. BURKARD, dans les *Wiener Studien*, 1888, t. X, p. 93-135 ; 1889, t. XI, p. 143-152, 243-267 ; cf. t. XV, 1893, p. 192-199. — MIGNE a reproduit, *Op. cit.*, la dernière édition, celle de MATTHÆI, Halle, 1802, in-8°. — Un jurisconsulte Pisan, Jean Burgundio, qui tenait le traité de Némésius pour l'œuvre de Grégoire de Nysse, l'a traduit en latin (1159). On doit à Burkhard

des spécimens de cette version, Vienne, 1891, 1896, in-8° (2 *Progr.*). — C. Holzinger, Leipzig et Prague, 1887, in-8°, a publié une autre version latine, qui selon toute apparence est d'Alfanus, archevêque de Salerne († 1085). Cf. A. Baeumker dans la *Wochenschr. f. Klass. Philol.*, 1896, p. 1096-1102 ; M. Evangelides, *Nemesius u. seine Quellen*, Berlin, 1882, in-8° ; B. Domanski, *Die Psychologie des Nemesius*, Munster, 1900, in-8°.

§ 70. — *Didyme l'Aveugle.*

I. Sa vie. — Didyme, surnommé l'Aveugle, est l'une des personnalités les plus remarquables d'un siècle fertile en hommes distingués. Né vers 310, à Alexandrie, il n'avait que quatre ou cinq ans (1) lorsqu'il perdit la vue. « Il n'en sut pas moins, dit Rufin, unir à la prière l'étude et le travail ; il employait ses veillées continuelles et prolongées, non, hélas ! à lire, mais à écouter, de sorte que l'oreille lui apprenait ce que l'œil apprend aux autres. Et lorsque dans ce travail nocturne le sommeil, comme il arrive, surprenait les lecteurs, Didyme, au lieu de profiter de leur silence pour se reposer lui aussi, ruminait pour ainsi dire tous les aliments qu'il avait pris : il reconstituait dans sa mémoire et dans son esprit toute la trame des longues lectures que d'autres lui avaient faites, si bien que tout ce qu'il avait entendu, il semblait l'avoir écrit sur les pages de son intelligence. En peu de temps il acquit ainsi, Dieu aidant, une si grande science des choses divines et humaines qu'il fut choisi pour maître dans l'école ecclésiastique, non moins au courant des autres facultés, telles que la dialectique, la géométrie, l'astronomie, l'arithmétique » (2). Didyme dirigea pendant plus d'un demi-siècle

(1) Τετραέτης. Pallad., *Hist. Laus.*, c. l : Migne, *P. G.*, xxxiv, 1012 ; *post quintum navitatis suæ annum.* Hieron., *Chronic.* ad ann. Abr. 2388.

(2) *Hist. eccl.*, ii, 7 : Migne, *P. L.*, xxi, 516.

l'école catéchétique d'Alexandrie. Il y compta parmi ses élèves un Rufin, un Jérôme. Il resta toujours laïque et était marié. Il faut placer sa mort en 395.

Non seulement dans sa méthode d'exégèse, mais encore dans ses conceptions dogmatiques, Didyme avait subi profondément l'influence de son illustre prédécesseur Origène. Il sera un jour excommunié comme Origéniste, c'est-à-dire comme défenseur de la préexistence des âmes et de l'Apocatastase (1). Pourtant l'opinion que le v[e] concile œcuménique (553) aurait, avec Origène et comme ses partisans, anathématisé Didyme et le diacre Evagre le Pontique († vers 399), ne semble reposer que sur une confusion. La vérité est que, seul, le président du concile, le patriarche Eutychius, en notifiant au clergé et aux fidèles de son ressort les décrets conciliaires, prononça l'anathème sur Didyme et sur Evagre. Se référant à l'acte du patriarche comme à une sentence du concile lui-même, le VI[e] (680) (2) et le VII[e] conciles œcuméniques (787) (3), condamnèrent les fausses doctrines d'Origène ainsi que de Didyme et d'Evagre.

II. Ses écrits. — Les ouvrages conservés de l'écrivain aveugle se rapportent les uns au dogme, les autres à l'exégèse. Le plus important de la première classe, le περὶ τριάδος (4) en trois livres, fut découvert par J. A Mingarelli dans un codex plein de fautes et légèrement mutilé du XI[e] siècle ; il fut édité par les soins du même savant en 1769. Cet ouvrage, postérieur à l'an 379, est dirigé contre l'arianisme. Saint Jérôme, qui connaît bien les tendances origénistes de l'auteur (5), insiste avec raison sur sa par-

(1) *Supra*, § 39 ; XII.
(2) 17[e] et 18[e] sessions.
(3) 7[e] session.
(4) MIGNE, *P. G.*, XXXIX, 269-992.
(5) *Adv. Ruf.*, I, 6 ; II, 11 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 402-434.

faite orthodoxie au sujet de la Trinité : *certe in trinitate catholicus est* (1).

On trouve un complément de l'ouvrage, sutout du IIe livre, dans un écrit antérieur de Didyme, dans le livre *Sur le Saint-Esprit*, que nous ne connaissons que par une traduction de saint Jérôme, formant 63 courts chapitres (2). Invité par le pape saint Damase à écrire une exposition de la doctrine catholique sur le Saint-Esprit, Jérôme aima mieux, dit-il dans la Préface, « être le simple traducteur de l'ouvrage d'autrui, que de se parer, comme font plusieurs, des plumes du paon ». Cet écrit compte en effet parmi les meilleurs de l'antiquité chrétienne sur la matière.

Bien moindre est l'importance d'un traité conservé dans le texte original, mais probablement incomplet, le Κατὰ Μανιχαίων en 18 chapitres (3). Nombre d'autres écrits dogmatiques, polémiques ou apologétiques sont perdus ou encore à retrouver ; telle notamment une explication apologétique du Περὶ αρχῶν d'Origène (4).

Dans le domaine de l'exégèse Didyme suivait sans hésiter la méthode allégoriste et mystique, inaugurée par le grand Alexandrin. Mais de ses vastes et nombreux commentaires, nous n'avons que de faibles fragments. Ce qu'il y a de moins mutilé, c'est l'explication des Épîtres catholiques, *In epistolas canonicas enarratio* (5), dont nous n'avons toutefois qu'une version latine, faite par le scolastique Épiphane, à la requête de Cassiodore. Longtemps contestée, l'authenticité de ce commentaire est aujourd'hui certaine, grâce à la Chaîne grecque sur les mêmes Épîtres, publiée par J. A. Cramer (6). C'est dans cet écrit que les

(1) *Ibid.*, II, 16 ; cf. III, 27.
(2) Migne, *P. G.*, XXXIX, 1031-1086 ; *P. L.* XXIII, 101-154.
(3) Migne, *P. G.*, XXXIX, 1085-1100.
(4) Ὑπομνήματα εἰς τὰ περὶ αρχῶν Ὠριγένους.
(5) Migne, *Ibid.*, 1749-1818.
(6) Oxford, 1840.

erreurs origénistes de l'auteur paraissent le plus nettement. Mai a publié en 1847, sous le nom de Didyme, d'après une Chaîne, d'abondantes scolies sur le IIe Épître aux Corinthiens (1). Comme reliques de ses commentaires sur l'Ancien Testament, il faut mentionner avant tout les scolies sur le psautier tout entier, également éditées par Mai (1854) (2). Il est vrai que dans le détail l'authenticité en est malaisée à établir avec certitude. Un point est acquis : le scoliaste est un Alexandrin ; il allégorise extrêmement ; il multiplie le plus possible les psaumes messianiques et trouve partout des applications mystiques et ascétiques. Mai donnait en même temps quelques fragments sur les Proverbes (3).

III. Tradition du texte ; éditions. — FERD. MINGARELLI, *Veterum testimonia de Didymo Alex. Cæco, ex quibus tres libri de Trinitate nuper detecti eidem asseruntur,* Rome, 1764, in-4°. — DIDYMY ALEX. *Libri tres de Trinitate.* Nunc primum græce et latine ac cum notis, ed. J. Aloys. Mingarellius, Bologne, 1769, in-fol. Cette édition est précédée des *Témoignages anciens,* recueillis par le frère de l'éditeur. — DIDYMY ALEX., præceptoris S. Hieronymi, *In omnes epist. canon. enarratio,* numquam antehac edita. Acc. ejusdem *De Spiritu Sancto* ex Hieron. interpret., Cologne, 1531, in-8°. Le texte de cette *Enarratio* est extrêmement mauvais ; mais nous avons une édition critique, avec quelques fragments de l'original, par G. Chr. Fr. LÜCKE, dans les *Quæstiones ac Vindiciae Didymianæ*, Gœttingue, 1829-1832, in-4° (quatre programmes universitaires). — Les scolies sur la IIe Ep. aux Cor. dans MAI, *Nova Patrum Bibl.*, t. IV, p. 115-146. En appendice, p. 147-152, quelques fragments du Commentaire de DIDYME sur l'Évangile de saint Jean, qu'on ne trouve pas dans la Chaîne sur cet Évangile publiée par CORDERIUS, S. J., Anvers, 1630. — J. Chr. WOLF a donné, d'après une Chaîne, des fragments d'un commentaire sur les Actes des apôtres, dans les *Anecdota Græca*, t. IV, Hambourg, 1724. — Les scolies sur le Psautier dans

(1) MIGNE, *Ibid.*, 1679-1732.
(2) *Ibid.*, 1155-1616.
(3) *Ibid.*, 1621-1646.

Mai. *Op. c.*, t. vii, 2e p , p. 131-311. (Cf. le fragment sur le titre du Ps. 4, t. iii, 1, p. 456 ; 2, p. 284) ; les fragments sur les Proverbes, *Ibid.*, p. 57-71. On connaissait déjà quelques reliques sur les Psaumes, par B. Corderius, Anvers 1643-1646, et par J. A. Mingarelli, Bologne, 1784. De même, des fragments sur Job par P. Junius(Young), *Catena Græc. Patrum in beatum Job,* Londres, 1637, sur la Genèse, sur l'Exode et sur le IIe livre des Rois par la Chaîne de Nicéphore relative à l'Octateuque et aux livres des Rois, Leipzig, 1772-1773. Toutes ces éditions sont reproduites dans Migne, *P. G.*, xxxix. Il y aurait à ajouter une scolie latine sur Gen., i, 27, qu'on trouve dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, i, 284. — J. Dræseke a voulu attribuer à Didyme le premier des deux livres contre Apollinaire, qu'on trouve parmi les Œuvres de S. Athanase. V. *supra*, § 45, iii-x.

IV. Évagre le Pontique (7). — Evagre, surnommé le Pontique, de la province qui l'avait vu naître, vers l'an 345, reçut, vers 380, le diaconat des mains de saint Grégoire de Nysse. Conduit par son évêque à Constantinople lors du deuxième concile œcuménique (381), il y demeura longtemps (381-397) aux côtés du patriarche Nectaire. Certains dangers que sa vertu courait dans cette ville, le décidèrent à s'éloigner et après un court séjour à Jérusalem, il se rendit en Egypte pour y mener la vie monastique, d'abord dans les couvents du mont de Nitrie, ensuite dans le *désert des cellules*. On dit qu'il refusa obstinément un siège épiscopal que lui offrait Théophile d'Alexandrie. Il mourut dans le désert, à l'âge de 54 ans, réputé au loin, tant pour la sainteté de sa vie ascétique que pour ses talents d'écrivain (1). Il passait toutefois, même de son vivant, pour Origéniste. Saint Jérôme lui reproche expressément les erreurs de cette école et le signale en même temps comme précurseur de Pélage (2). Nous avons vu

(1) V. surtout Pallad., *Hist. Laus.*, c. lxxxvi : Migne, *P. G.*, xxxiv, 1188-1197.

(2) *Ep.* 133 ad Ctesiphont., n. 3 ; *Dial. adv. Pelag.* prol. ; *Com. in Jerem.* liv. iv, prol. : Migne, *P. L.*, xxii, 1151 ; xxiii, 496 ; xxiv, 794.

déjà qu'il fut, en effet, condamné comme origéniste, deux siècles après sa mort (1). Ses écrits furent traduits en latin par Rufin (2) et par Gennade (3); peut-être en fut-il fait dès le même temps une version syriaque.

On n'a encore édité d'Evagre que de faibles fragments, la plupart en très mauvais état. GALLAND entreprit, le premier, un recueil et un choix critique, dans la *Bibl. vet. Patr.*, VII, 551-581 ; cf. XX-XXII. Son édition, reproduite dans MIGNE, *P. G.*, XL, s'ouvre par deux écrits mis au jour par J. B. COTELIER (1686), Μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς et Τῶν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια καί ἡ καθ' ἡσυχίαν τούτων παράθεσις. Du Μοναχός, Cotelier et Galand ne donnent que des fragments et des extraits. Un ouvrage qui faisait pendant à celui-là, le Γνωστικὸς ἢ περὶ τῶν καταξιωθέντων γνώσεως (?), mentionné par Socrate (*Hist. eccl.*, IV, 23 : LXVII, 516), est perdu. Suivent diverses séries de sentences, d'aphorismes, de règles de conduite, dont plusieurs en latin seulement; ce qui en existe en grec est également attribué à saint Nil. Le traité Περὶ τῶν ὀκτὼ λογισμῶν peut bien n'être qu'un débris d'un recueil mentionné par Socrate, *l. c.*, et par Gennade, *l. c.*, de paroles de l'Écriture propres à repousser diverses tentations, au nombre de huit. Nouvelle édition de ce traité, par A. ELTER, *Gnomica*, I, *Sexti Pythagorici, Clitarchi Evagrii Pontici sententiæ*, Leipzig, 1892, in-4°. Un écrit plus étendu, *Sur les huit pensées mauvaises*, existe mutilé dans une version syriaque. Fr. Bæthgen l'a traduit en allemand, dans un appendice de l'ouvrage de ZŒCKLER, *Evagrius Pontikus*, Munich, 1893. Evagre est, sinon l'auteur, du moins le premier représentant connu de la théorie des huit vices, avant-courrière de celle des sept péchés capitaux. — Le morceau final dans GALLAND et dans MIGNE, la scolie Εἰς τὸ ΠΠΠΙ, dont rien ne prouve l'authenticité, a été édité à nouveau. par P. de LAGARDE, *Onomastica Sacra*, Gœttingue, 1870, I, 205-206 (éd. 2, 1887), où il traite des dix noms divins chez les Juifs, notamment du télégramme sacré ; ΠΠΠΙ (dans d'autres manuscrits πιπι) est une lecture à rebours et absolument mauvaise du nom divin hébreu.

(1) *Supra*, I.
(2) V. HIERON., *Ep.* 133, 3.
(3) V. *De viris ill.*, c. XI : MIGNE, *P. L.*, LXIII, 1067.

§ 71. — *Saint Epiphane* (8)

I. Sa vie. — Né vers 315 à Besandouc, près d'Eleuthéropolis (auj. Beit Dschibrin, Province de Gaza) en Judée, Épiphane s'adonna dès sa première jeunesse à l'étude des sciences sacrées. Il cultiva aussi et avec une prédilection marquée les langues étrangères et, au témoignage de saint Jérôme (1), il posséda, avec le grec, l'hébreu, le syriaque, le copte et même quelque teinture du latin.

Plus que nul autre, Hilarion, père des moines de la Palestine, exerça sur le développement spirituel du jeune homme une profonde et salutaire influence ; ce fut sans doute par ses conseils qu'Épiphane, pour achever de se former à la vie ascétique, se rendit en Egypte. Il y visita les solitaires les plus célèbres ; le futur héréséologue y fut aussi en contact avec des Gnostiques, qui firent de vains efforts pour le gagner à leurs doctrines. Agé d'environ vingt ans, il retourna dans sa patrie et fonda près d'Eleuthéropolis un couvent, que, ordonné prêtre dans l'intertervalle, il devait diriger pendant quelque trente ans.

Sur la réputation de sa science et de sa piété, les évêques de l'île de Chypre l'élurent, en 367, pour évêque de Constantia, l'antique Salamine, et métropolitain de l'île. Dans ce poste élevé il fut l'exemple de tous par l'austérité et la sainteté de sa vie, par son ardeur à encourager et à répandre la vie monastique et par son zèle enflammé pour la pureté de la foi. Ce zèle forme la caractéristique de toute son activité ; ce zèle qui n'était pas toujours pacifique et prudent, que n'éclairait point une connaissance approfondie des hommes et du monde, devait attrister et assombrir ses dernières années.

De tout temps, Épiphane avait combattu de la parole et

(1) *Adv. Ruf.*, II, 22 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 446.

de la plume, avec une véhémence particulière, l'origénisme, la plus dangereuse, à son avis, de toutes les hérésies. Le désir d'étouffer cette antique erreur dans l'un de ses principaux foyers, le ramena, l'an 394, en Palestine. Origène y comptait, en effet, des partisans aussi décidés qu'influents, notamment Jean (II), évêque de Jérusalem, Jérôme, qui habitait alors dans le voisinage de la ville sainte, son couvent de Bethléem, et leur ami et hôte, Rufin. En présence de l'évêque Jean, Épiphane prêcha dans l'église du Saint-Sépulcre, devant une grande multitude, contre Origène et ses erreurs, et sur le refus de l'évêque de Jérusalem de condamner Origène, Épiphane rompit la communion avec lui. Rufin se mit du côté de Jean ; Jérôme, au contraire, renonçant à Origène, prit le parti du très vénéré « Père Épiphane le Pentaglotte (1) ». Le métropolitain de Chypre fournit à l'évêque de Jérusalem un nouveau sujet de mécontentement, lorsque, contre son gré, pour les besoins de la communauté de Bethléem, il ordonna prêtre Paulinien, le frère de Jérôme. Ce ne fut qu'après plusieurs années (397 qu'une réconcialition eut lieu, grâce surtout aux bons offices du patriarche Théophile d'Alexandrie, alors encore favorable à Origène.

Mais l'astucieux Théophile ne tarda pas (399) à se déclarer lui-même anti-origéniste déterminé. Par ses odieuses persécutions contre les moines égyptiens, partisans d'Origène, il se brouilla profondément avec saint Chrysostome et il sut, en représentant celui-ci comme Origéniste, engager saint Épiphane dans sa querelle. L'an 402, selon la chronologie la plus probable, Épiphane réunit en synode les évêques de Chypre, qui condamnèrent Origène et ses écrits ; puis, poussé par Théophile, il se rendit, malgré son grand âge, à Constantinople, pour y combattre en personne le monstre de l'origénisme. Le vieillard bien

(1) *Adv. Ruf.*, III, 6 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 462.

intentionné, mais à courte vue, y travailla d'abord contre Chrysostome ; il finit par comprendre son tort, déclara que Théophile avait abusé de sa simplicité et, sans attendre le conciliabule du Chêne (1), s'embarqua pour l'île de Chypre. La mort le surprit pendant le trajet, le 12 mai 403.

II. Ses écrits polémiques. — Ce fut aussi à combattre l'hérésie que s'exerça surtout l'activité littéraire d'Épiphane. Plusieurs personnes de Syedra en Pamphylie avaient exprimé le désir d'avoir de lui un écrit de quelque étendue, exposant la foi orthodoxe au sujet de la sainte Trinité et en particulier du Saint-Esprit. Après de longues hésitations, l'an 374, il satisfit à ce désir en composant l'Ἀγκυρωτός (2). Cet écrit devait être pour les fidèles, parmi les mouvements confus des controverses ariennes et semi-ariennes, une « ancre » sûre. Il n'est pas rare de voir l'auteur s'écarter fort loin de son sujet. Ce qui mérite une particulière attention, ce sont les deux confessions de foi qui concluent l'ouvrage et qu'Épiphane recommande à la communauté de Syedra pour l'administration du baptême. D'après les recherches de Caspari, la première confession (3), qui est la plus courte, serait la plus ancienne ; elle aurait été introduite comme symbole baptismal dans le diocèse de Constantia peu avant l'élévation d'Épiphane sur le siège métropolitain. La seconde (4) serait l'œuvre d'Épiphane lui-même, composée pour le présent ouvrage. Avec de légères modifications elle fut adoptée par le concile de Constantinople (381), comme symbole de l'Église universelle, et devint plus tard le symbole baptismal de tout l'Orient.

(1) *Infra*, §74, IV.
(2) MIGNE, *P. G.*, XLIII, 17-236.
(3) C. CXIX.
(4) C. CXX.

A la prière instante de deux archimaddrites, Acace et Paul, qui avaient lu avec intérêt et avec fruit l'Ἀγκυρωτός, Épiphane composa, dans les années 374-377, une exposition et une réfutation plus explicites des systèmes hérétiques, le Πανάριον ou « Pharmacie contre quatre-vingts hérésies (1) », cité d'ordinaire sous le titre d'*Hæreses*. Ceux qui avaient été mordus par les serpents, c'est-à-dire infectés par les erreurs de l'hérésie, cet ouvrage devait les guérir ; il devait préserver les bien portants. L'auteur range parmi les hérésies les écoles philosophiques grecques et les partis religieux juifs, si bien que des systèmes hérétiques dont il traite, il en est vingt d'avant l'ère chrétienne. Ses principaux garants pour l'histoire des systèmes anciens sont saint Justin, saint Irénée, saint Hippolyte ; en nombre d'endroits, il les transcrit mot à mot. Sur les hérésies postérieures il a puisé à des sources très diverses et son ouvrage constitue, en somme, une mine historique précieuse, encore que l'auteur montre souvent un manque de critique et une crédulité excessive (2). Il range toutes les hérésies sous quatre-vingts chefs, par allusion peut-être aux quatre-vingts concubines du Cantique des Cantiques (3). Le *Panarion* se termine par un résumé de la foi de l'Église catholique et apostolique. Un extrait de l'ouvrage (4), reproduisant d'ordinaire la lettre des passages jugés les plus importants, est peut-être d'une autre main et de date plus récente.

III. Ecrits sur l'archéologie biblique. Apocryphes. Lettres. — A la prière d'un prêtre perse, Épiphane écrivit, à Constantinople, l'an 392, le livre *Sur les mesures et les poids* (5), ouvrage d'une extrême importance pour l'In-

(1) Migne, xli-xlii.
(2) Lipsius.
(3) vi, 7.
(4) Ἀνακεφαλαίωσις, dans Migne, xlii, 833-886.
(5) Περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν.

troduction biblique. La première partie traite du canon et des versions de l'Ancien Testament; la deuxième étudie les poids et mesures de l'Écriture; la troisième est une Géographie de la Palestine. Le titre ne répond donc qu'au tiers de l'ouvrage, qui est, d'ailleurs, moins un travail achevé, qu'une suite de notes et d'ébauches. Du texte grec il ne reste que les 24 premiers chapitres (1); on en trouve 60 de plus dans une version syriaque éditée par de Lagarde et en partie retraduite en grec.

Le traité *Des douze pierreries* (2) qui ornaient le rational du grand-prêtre de l'Ancien Testament (3), est dédié à Diodore de Tarse. Nous en avons deux recensions, la brève (4) et la longue (5), celle-ci en latin seulement.

Épiphane avait composé d'autres ouvrages d'exégèse biblique, mais il n'en reste rien. Jadis, sur la foi de la version latine qui portait son nom, on lui faisait honneur d'un commentaire sur le Cantique des Cantiques; le texte original publié par Giacomelli attribue l'ouvrage à Philon, évêque de Carpasia dans l'île de Chypre, au commencement du V^e^ siècle, dont les droits sont aujourd'hui universellement reconnus. L'opuscule sur le lieu de la naissance et de la mort des prophètes (6), qui parle de tous les prophètes de l'Ancien Testament et qui est plein des choses les plus incroyables, le *Physiologue* (7) ou plutôt un remaniement de ce manuel d'histoire naturelle très répandu au Moyen âge, sept homélies (8), la dernière en latin seulement, et plusieurs autres écrits sont manifestement apocryphes.

(1) XLIII, 237-293.
(2) Περι τῶν ιβ' λίθων.
(3) Ex. XXVIII, 17-21; XXXIX, 10-14.
(4) MIGNE, XLIII, 293-304.
(5) 321-366.
(6) 393-413.
(7) 517-533.
(8) 428-508.

De la vaste correspondance du saint, deux lettres ont été sauvées par la version latine (1), l'une à Jean de Jérusalem, l'autre à saint Jérôme, toutes les deux relatives à la querelle origéniste. Pitra a donné (1888) des fragments grecs d'une troisième lettre.

Le style de saint Epiphane est négligé, terne, très prolixe.

IV. Editions, versions. — Editions complètes : L'*Ancoratus*, le *Panarium* avec l'*Extrait* et le traité *Sur les mesures et les poids* furent pour la première fois édités en grec par J. Oporinus, Bâle, 1544, in-fol. L'édition complète la plus importante bien que offrant encore plus d'une lacune, est celle de D. Petau, S. J., Paris, 1662, 2 vol. in-fol. Une reproduction, augmentée, parut à Cologne (à en croire le titre, en réalité à Leipzig), 1682. On la retrouve corrigée et comptétée dans MIGNE, *P. G.*, XLI-XLII, Paris, 1858. — Dindorf, Epiphanii ep. Const. *Opera*, Leipzig, 1859-1862, 5 vol. in-8°, donne le texte grec — amélioré en quelques endroits — sans version latine, ne comprenant des œuvres apocryphes que les 7 homélies et le traité *De numerorum mysteriis* (MIGNE, *P. G.*, XLII, 507-518).

Editions spéciales : *a*) Ecrits polémiques. *S. Epephanii episc. Constantiensis Panaria eorumque Anacephalæosis*, Ed. Fr. ŒHLER, Berlin, 1859-1861 (*Corporis hæreseologici*, t. II, 1. 2. 3 ; t. III, 1). — Extraits du *Panarium* (*Epiphanii varia de Græcorum seetis excerpta*) dans H. DIELS, *Doxographi Græci*, Berlin, 1879, in-8°, p. 585-593 ; cf. p. 175-177. — J. DASHIAN a publié, avec une étude, une ancienne version arménienne de l'*Anacephalæosis*, dans ses *Petites études bibliographiques. Textes et examens*, Vienne, 1895 (en arménien moderne) 76-146.

b) Ecrits sur l'archéologie biblique. *Metrologicorum Scriptorum reliquiæ*, ed. Fr. Hultsch, Leipzig, 1864-1866, 2 vol, in-8°. Vol. I (Script. Græci) 259-267 : Excerpta ex Epiphanii libro de mensuris et ponderibus. Vol. II (Script. Romani), 100-106 : vetus versio tractatus Epiphaniani de mensuris et ponderibus. — P. DE LAGARDE, *Symmicta*, Gœttingue, 1877, in-8°, 209-225 : Epiphaniana. — Le

(1) 379-392.

même, *Veteris Testam. ab Origene recensiti fragmenta apud Syros servata quinque. Præmittitur Epiphanii de mensuris et ponderibus liber nunc primum integer et ipse Syriacus*, Gœttingue, 1880, in-8°. — Le même, *Symmicta*, II, Gœttingue, 1880, 149-216 : Le livre d'Epiphane sur les mesures et les poids pour la première fois complet. — La *Bibliothèque de Patmos*, Athènes, 1890, in-4°, donne, d'après un manuscrit du x^e^ siècle, les chapitres des *Mesures et poids*, conservés en grec. — J. H. Hall a donné, dans le *Journal of the Exeget. Society*, 1887, p. 1 et suiv., l'opuscule sur les prophètes. On en trouve deux recensions grecques dans E. Nestle, *Marginalien und Materialien*, Tubingue, 1893, in-8°, II^e^ part., 1-64. Le même savant l'a aussi publié en syriaque d'après trois manuscrits du musée britannique, dans sa *Syrische Grammatik*, Berlin, 1888 ; Chrestomathie, p. 86-107, — Fr. Lauchert a donné une édition critique du *Physiologue*, attribué à saint Epiphane, *Geschichte des Physiologus*, Strasb., 1889, in-8°, p. 229-279. Deux fragments d'une lettre nouvelle de saint Epiphane, dans Pitra, *Analecta sacra et ecclesiastica*, 1888, part. I, 73-74. La version latine du traité *Des douze Pierreries* se trouve à la fin de la *Collection Avellana* (*Infra* § 114, VII) éd. Gunther, 743-773.

V. Jean (II^e^ du nom) de Jérusalem. Théophile d'Alexandrie. — Sur Jean, évêque de Jérusalem environ de 386-417 (*Supra*, I),v. C. P. Caspari, *Op. cit.* 161-212 : « Une confession de foi de l'évêque de Jérusalem dans la version latine, d'après un manuscrit du musée britannique, originaire de Nitrie et tout ce qui nous reste par ailleurs de Jean. »

Théophile, patriarche d'Alexandrie, de 385 à 412 (*Supra* I), est dépeint par Gibbon, comme « l'ennemi perpétuel de la paix et de la vertu, personnage effronté et infâme dont les mains étaient tour à tour souillées de sang et d'or. » *The history of the decline and fall of the Roman Empire*, t. III, Londres, 1854, p. 418. Il écrivit, outre ses lettres pascales (cf. *supra*, § 63, VII) et d'autres ordonnances ecclésiastiques, un vaste travail, aujourd'hui perdu, contre les Origénistes et les Anthropomorphites. Les morceaux conservés ont eté recueillis par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. VII, p. 601-652, reproduits en partie dans Migne, *P. G.*, LXV, 33-68. Cf. aussi Pitra, *Juris eccles. Græcorum hist. et monum.*, t. I, Rome, 1864, p. 646-649 : Theophili

Alexandrini canones. On peut faire quelques additions au recueil de Galland et de Migne ; cf. Th. Zahn, *Forschungen*, II° partie, Erlangen, 1883, 234 sqq.

VI. Philon de Carpasia. — Philon, qualifié d'ordinaire évêque de Carpasia, dans l'île de Chypre, parfois de Carpathos, une île entre la Crête et Rhodes, a jusqu'ici très peu occupé les critiques. Le texte grec de son *Enarratio in Canticum canticorum* fut publié pour la première fois par M. A. Giacomelli, Rome, 1772, in-4°, reproduit par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, IX ; par Migne, *P. G.*, XL. Il reste quelques autres débris sous le nom de Philon. V. Fabricius, *Bibl. gr.* éd. Harl., IV, 751-752 ; X, 479. Papadopulos-Kerameus a donné de lui une lettre ascétique, dans les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, I, Saint-Péterb., 1891, 393-399.

§ 72. — *Diodore de Tarse.*

I. Sa vie. — Diodore, évêque de Tarse en 378, et qui mourut avant 394, était né à Antioche, d'une des familles les plus distinguées de cette grande ville. Il étudia aux écoles d'Athènes, puis à celles de sa ville natale, et, fécondant par un travail persévérant les heureux dons de sa nature, il acquit dans toutes les branches de la science humaine et divine des connaissances approfondies. En même temps, par une ascèse austère, il poursuivait l'idéal de la perfection chrétienne ; au rapport de Socrate (1) et de Sozomène (2), il gouverna, de concert avec Cartérius, un couvent (3) situé à Antioche ou dans les environs.

Une lettre de l'empereur Julien, rapportée par Facundus d'Hermiane (4), contient à l'adresse de Diodore des invectives qui, sous la plume de l'apostat, sont un écla-

(1) *Hist. eccl.*, VI, 3 : Migne, *P. G.*, LXVII, 665.
(2) *Hist. eccl.*, VIII, 2 : LXVII, 1516.
(3) Ασκητήριον·
(4) *Pro defens. trium. capit.*, IV, 2 : Migne, *P. L.*, LXVII, 621.

tant hommage : « Diodore, écrit-il, arma contre les anciens dieux sa langue médisante des traits mêmes que lui fournit Athènes, cet arsenal de la science hellénique ; mais son corps décharné, son pâle visage, ses souffrances témoignaient assez du juste courroux des habitants de l'Olympe ». Ce qui irritait tant Julien contre Diodore, c'était de le voir combattre avec enthousiasme, avec un joyeux dévouement, pour la foi chrétienne et particulièrement pour le symbole de Nicée.

La situation voulait que l'action publique de Diodore à Antioche fût surtout apologétique et polémique. Dans la métropole syrienne, en effet, la lutte était âpre et ardente entre les Orthodoxes et les Ariens, que soutenait, sous Constance (337-361) comme sous Valens (364-378), la faveur impériale. En outre, Julien, qui, dans son expédition de Perse, prit à Antioche ses quartiers d'hiver, mit tout en œuvre pour ranimer le culte presque oublié des idoles. Déjà du temps de l'évêque arien Léonce († vers 357), plus encore durant l'exil du patriarche orthodoxe Mélétius (360-378), ce furent principalement Diodore et son ami Flavien, le futur successeur de Mélétius (381), qui, avec des sacrifices et parmi des dangers de toute sorte, eurent soin de la communauté orthodoxe. « Flavien et Diodore, écrit Théodoret (1) étaient debout, comme au milieu de la mer deux rochers, contre lesquels se brisaient les assauts des vagues », et plus loin : « Sage et fort, Diodore, semblait un fleuve à l'onde limpide, au cours puissant, arrosant ses rives, mais emportant au loin les blasphèmes ennemis. Il comptait pour rien l'éclat de sa naissance et s'estimait heureux de souffrir pour la foi. »

L'an 372, obligé de fuir, il séjourna auprès de Mélétius en Arménie, où il noua des relations avec saint Basile le Grand, comme on le voit dans la correspondance de l'é-

(1) *Hist. eccl.*, IV, 22 : LXXXII, 1184.

vêque de Césarée (1). Six ans plus tard, Mélétius, revenu de l'exil, éleva le lutteur éprouvé sur le siège de Tarse en Cilicie. C'est comme évêque de Tarse qu'on le voit, en 381, prendre part au IIe concile œcuménique. Dans l'édit du 30 juillet, reconnaissant les décrets synodaux, l'empereur Théodose désigne Diodore comme l'un des deux arbitres de l'orthodoxie dans le diocèse d'Orient (2).

II. Ecrits de Diodore (9). — Diodore fut un écrivain extrêmement fécond. Les théologiens d'Antioche, en général, produisirent beaucoup, du moins sur le terrain de l'exégèse. D'après Léonce de Byzance (3), Diodore avait commenté l'Écriture tout entière ; il ne reste, semble-t-il, de tant de travaux, que de faibles débris. Jusqu'ici, du moins, on a dû se contenter d'extraire des *Chaînes* un recueil de scolies plus ou moins riches portant le nom de Diodore ; telles les scolies sur la Genèse et sur les Psaumes 51-74, 81-95 d'après les Septante. Adversaire décidé de l'exégèse allégorique et mystique des Alexandrins, Diodore cherchait à faire prévaloir et régner exclusivement la méthode historique et grammaticale, Malheureusement de son traité *Sur la différence entre la théorie et l'allégorie* (4), nous n'avons que le titre, rapporté par Suidas (5). Diodore y développait ses principes herméneutiques ; sans doute il y combattait l'interprétation origéniste, qui nie le sens littéral ou l'escamote, ἀλληγορία, et lui opposait, comme légitime, comme nécessaire, l'interprétation prophétique et typique, θεωρία, interprétation qui doit toujours s'appuyer sur le sens littéral et ne jamais sacrifier la base historique.

(1) Lettre 135 : XXXII, 572-573.

(2) HEFELE, *Hist. des conc.* éd. fr., t. II, p. 215.

(3) *De sectis*, IV, 3 : LXXXVI, 1221. Cf. le catalogue de ses écrits dans SUIDAS, *Lexic.* à l'art. Diodore. Edit. Berhardy, I, 1, 1379.

(4) Τίς διαφορὰ θεωρίας καὶ ἀλληγορίας.

(5) *Loc. c.*

Outre ces travaux exégétiques, Diodore laissa toute une série d'ouvrages dogmatiques, polémiques, apologétiques. Suidas (1) mentionne les écrits Περὶ τοῦ εἷς θεὸς ἐν τριάδι, Κατὰ Μελχισεδεκιτῶν, Κατὰ Ἰουδαίων, Περὶ νεκρῶν ἀναστάσεως, Περὶ ψυχῆς κατά διαφόρων περὶ αυτῆς αἱρέσεων, etc. Mais la plupart de ces ouvrages ne nous sont également connus que par leurs titres. Photius (2) nous donne une notice détaillée, entrelacée de nombreux extraits, du grand ouvrage *Contre le Destin*, Κατὰ εἱρμαρμένης, ou, selon Suidas, *Contre les Astronomes, les Astrologues et le Destin*. En un autre endroit (3), Photius caractérise un écrit de Diodore, omis par Suidas, contre les Manichéens, et d'un autre traité, que Suidas ne mentionne pas davantage, contre les Synousiastes ou Apollinaristes, Léonce de Byzance (4) relève quelques passages.

III. Doctrine de Diodore. — Les écrits christologiques de Diodore obtinrent dans la suite une triste célébrité. Regardé de son vivant comme une colonne de l'orthodoxie, l'évêque de Tarse fut, peu après sa mort, accusé lui-même d'hérésie. Il n'est pas douteux, en effet, que sa doctrine cachait le germe des erreurs que formula et développa son disciple Théodore et que l'Église rejeta bientôt sous la forme du Nestorianisme. Dans ses efforts pour maintenir contre les Ariens la vraie divinité et contre les Apollinaristes la parfaite humanité du Christ, Diodore ne sut pas éviter le danger de réduire l'union du divin et de l'humain à une pure inhabitation du Verbe dans l'homme, ἐνοίκησις, comme dans un temple, comme dans un vêtement. S'il n'est plus possible de préciser sa pensée bien exacte, une chose est certaine, c'est qu'il enseignait deux

(1) *Loc. c.*
(2) *Biblioth.* cod. 223 : CIII, 829-877.
(3) Cod. 85 : CIII, 288.
(4) *Adv. Nest. et Eutych.*, III, 43 : LXXXVI, 1385-1388.

hypostases en Jésus-Christ : ce qui, à la vérité, n'autorise pas à le déclarer formellement hérétique (1). Saint Cyrille d'Alexandrie, vers 438, écrivit trois livres — dont il ne reste que de faibles fragments — contre Théodore de Mopsueste et Diodore de Tarse, et signalait en eux les premiers auteurs de l'erreur nestorienne. Léonce de Byzance (2) nomme Diodore l'instigateur et le père des dépravations et de l'impiété de Théodore. Photius remarque en passant que, dans ses « Arguments divers sur le Saint-Esprit », Diodore s'était montré « entaché d'avance de la souillure du nestorianisme (3). Photius, toutefois, doit faire erreur lorsqu'il affirme (4) que l'évêque de Tarse fut anathématisé par le v^e^ concile œcuménique.

IV. Editions. — Le recueil le plus complet des fragments exégétiques de Diodore est celui de Migne, *P. G.*, xxxiii : Fragments sur la Genèse, 1561-1580 ; sur l'Exode, 1579-1586 ; sur le Deutéronome, 1585-1586 ; sur les Juges, 1587-1588 ; sur le 1^er^ livre des Rois, 1587-1588 ; le tout tiré de la *Chaîne* de Nicéphore sur l'Octateuque et sur les livres des Rois, Leipzig, 1772-1773 ; enfin, fragments sur les Ps. 51-74, 81-95, col 1587-1628, tirés de Mai, *Nova Patr. Biblioth.*, vi, 2, p. 240-258, et de la *Chaîne* de Cordérius sur les Ps., Anvers, 1643-1646. On a négligé 23 scolies latines sur l'Exode dans Pitra, *Spicil. Solesm.* t, i, Paris. 1852, 269-275, textes, il est vrai, sans importance et d'une authenticité douteuse. Les morceaux du recueil de Migne ont également besoin d'être passés au crible. — Version syriaque de quelques fragments dogmatiques dans P. de Lagarde, *Anal. Syriaca*, Leipz. et Londres, 1858, p. 91-100. L'édition nouvelle, projetée par M. de Lagarde, p. 19, de tous les frangments existants de Diodore, n'a malheureusement pas été exécutée.

(1) Le terme d'*hypostase* a parfois été employé dans le sens de *nature*.
(2) *Op. c.*, iii, 9 : lxxxvi, 1364.
(3) Cod. 102 : ciii, 372.
(4) Cod. 18.

§ 73. — *Théodore de Mopsueste* (10).

I. Sa vie. — Théodore, le disciple déjà maintes fois nommé de Diodore de Tarse, était issu, comme son maître, d'une famille riche et distinguée de la ville d'Antioche, qui le vit naître vers 350. Il étudia la Rhétorique et les Lettres aux pieds du célèbre sophiste Libanius ; Jean, surnommé plus tard Chrysostôme, son aîné de quelques années, y fut son condisciple. Il songeait à suivre la carrière du droit, pensant s'élever un jour aux magistratures et aux dignités ; mais l'exemple et les exhortations de son compagnon d'études le décidèrent à renoncer généreusement aux ambitions comme aux plaisirs, pour se retirer, âgé de moins de vingt ans, dans le couvent gouverné par Diodore et Cartérius, et s'y consacrer aux exercices de la perfection chrétienne et à l'étude des saintes Écritures. Son ardeur se refroidit bientôt. Il quitta la solitude, retourna à la vie bruyante du forum et fut sur le point d'oublier ses vœux monastiques pour se marier. Il fallut l'éloquence de la bouche d'or pour ranimer sa première ferveur et le ramener au couvent. Ce fut l'objet des deux livres ou lettres du jeune Chrysostome *Ad Theodorum lapsum* (1) ; nous avons aussi la réponse de Théodore (2), mais l'authenticité de cette pièce est discutée.

Vers 383, Théodore reçut l'ordination sacerdotale, certainement des mains de l'évêque Flavien, et durant les dix années suivantes, Antioche demeura le théâtre de son ministère spirituel et de son activité littéraire. Dans les questions dogmatiques pendantes, il s'était fait une réputation hors de pair, comme champion de la doctrine de l'Église, lorsque, vers 392, il fut élevé sur le siège épisco-

(1) V. *Infra*, § 74, VIII.
(2) MIGNE, *P. G.*, XLVIII, 1063-1066.

pal de Mopsueste en Cilicie. Dans ce poste, pour autant que les sources, désormais bien avares, permettent de porter un jugement, il prit une part active à toutes les affaires qui occupèrent alors l'Église d'Orient. Qu'il se montra le défenseur décidé de la cause de son ami de jeunesse persécuté, nous l'apprenons de la bouche de saint Chrysostome lui-même (1). Il mourut vers 428, après avoir porté trente-six ans, au témoignage de Théodoret (2), le bâton pastoral.

II. Écrits exégétiques, principes d'herméneutique, le canon des Écritures. — Théodore débuta dans les Lettres à peine âgé de vingt ans, par un Commentaire des Psaumes ; il nous reste des fragments assez considérables de l'original grec et d'amples extraits syriaques, ceux-ci encore inédits. Dans ce travail, répudiant tout allégorisme il s'efforçait d'appliquer, dans toute sa rigueur et avec toutes ses conséquences, la méthode d'interprétation grammaticale et historique. Il maintenait l'origine davidique de tous les Psaumes et raturait, par conséquent, comme autant d'interpolations, les titres particuliers. A son sens, quatre Psaumes seulement sont directement messianiques, savoir : les Psaumes 2, 8, 45 et 110 des Septante ; dix-neuf se rapportent à David et à son siècle, un à Jérémie, vingt-cinq à l'époque des Assyriens, soixante-sept à celle des Chaldéens, dix-sept au temps des Macchabées, les dix-sept restants sont des Psaumes purement didactiques, sans aucune allusion à l'histoire.

La thèse était hardie ; comme l'auteur devait s'y attendre, elle lui attira aussitôt des reproches amers et de vives attaques. Dans ses écrits postérieurs il retira ou rectifia quelques-unes de ses assertions, sans toutefois donner satis-

(1) Ep. 112 : MIGNE, LII, 668-669. Cf. FACUND. HERM., *Pro defens. trium capit.*, VII. 7 ; MIGNE, *P. L.*, LXVII, 705-706.

(2) *Hist. eccl.*, V, 39 : *P. G.*, LXXXII, 1277.

faction à l'intime croyance de l'Église. Son interprétation, indirectement ou typiquement messianique des Psaumes 16, 22, 69 (LXX), telle qu'elle fut rejetée par le v^e^ concile œcuménique de 553 (1), n'est pas empruntée au Commentaire des Psaumes, mais à la lettre-dédicace (aujourd'hui perdue) du Commentaire sur les douze petits Prophètes. Son premier essai, pour les Psaumes en question, ne reconnaissait pas même cette application typique au Messie.

Dans le naufrage général des nombreux ouvrages de Théodore, seul, le Commentaire sur les petits Prophètes, dédié à un nommé Tyrius (Martyrius ?), surnage en la langue originale, privilège que cet écrit dut sans doute à son orthodoxie relative. Le commentaire et la critique de Théodore sur le livre de Job et sur le Cantique des Cantiques, ainsi que sa théorie sur l'autorité des Proverbes et de l'Ecclésiaste — d'autres disent de l'Ecclésiastique — furent censurés par le même concile œcuménique (2). Le livre de Job aurait été imité, par un Juif ambitieux, des drames des poètes païens ; le Cantique serait un épithalame composé à l'occasion des noces de Salomon avec une princesse égyptienne ; à l'auteur des Proverbes et de l'Ecclésiaste, Théodore refusait le don de prophétie et ne reconnaissait qu'une inspiration du second degré. Au rapport de Léonce de Bizance (3), avec le livre de Job, le Cantique des Cantiques et les titres des Psaumes, Théodore excluait encore du canon les deux livres des Paralipomènes ainsi que les livres d'Esdras et de Néhémie et, dans le Nouveau Testament, l'Épître de saint Jacques et « les suivantes Épîtres catholiques ».

Comme son maître Diodore, Théodore, d'après le même Léonce (4), avait commenté l'Ecriture tout entière. De

(1) Coll. IV, n. 21-24 : MANSI, *SS. Concil. Coll.*, IX, 211-213.
(2) Coll. IV, n. 63-71 : MANSI, *L. c.* IX, 223-227.
(3) *Adv. Nest. et Eutych.*, III, 12-17 : MIGNE, *P. G.*, LXXXVI, 1365-1368.
(4) *De sectis*, IV, 3 : LXXXVI, 1221.

fait, nous avons aussi, sous son nom, des fragments sur la plupart des livres du Nouveau Testament. Le commentaire sur les neuf plus courtes Épîtres de saint Paul, les Épîtres aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, I et II^e aux Thessaloniciens, I et II^e à Timothée, à Tite, à Philémon, existe en entier, non dans le texte original, mais dans une version latine, composée probablement vers le milieu du VI^e siècle, en Afrique. Le commentaire sur l'Évangile de saint Jean a survécu de même par une version syriaque, non encore imprimée. Dès le V^e siècle, en effet les œuvres de Théodore furent traduites en syriaque et elles jouirent depuis, chez les Nestoriens de Syrie, d'une autorité sans rivale. Des synodes nestoriens du VI^e et du VII^e siècles disent anathème contre ceux assez téméraires pour s'écarter en quoi que ce soit des explications de « l'exégète ». Théodore porte jusqu'à nos jours, chez les Nestoriens de Syrie, le titre d'*exégète* par excellence.

III. Autres écrits. Christologie. Doctrine de la Grâce. — Théodore composa aussi un grand nombre de traités théologiques ou polémiques et d'écrits divers. Dans son Catalogue des ouvrages reçus chez les Nestoriens de Syrie, le métropolite Ebedjseu († 1318), après les traités exégétiques, nomme encore les écrits suivants : un livre sur les mystères, un livre sur la foi — très probablement le Symbole qu'on trouve dans Migne (1) — un volume sur le Sacerdoce, deux volumes sur le Saint-Esprit, un volume sur l'Incarnation — le Περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως donné par saint Cyrille (2) —, deux volumes contre Eunomius — mentionnés par Photius (3) —, deux volumes contre ceux

(1) *P. G.*, LXVI, 1015-1020.
(2) Ep. 70 : LXXVII, 341.
(3) *Bibl. cod.*, 177 : CIII, 517.

qui prétendent que le péché est dans la nature (1), deux volumes contre la magie, un volume aux moines, en volume sur l'obscurité du langage — de l'Ecriture ? —, un autre sur la perfection des œuvres, cinq volumes contre les allégoristes — très probablement le livre *De allegoria et historia* dont parle Facundus d'Hermiane (2) — un volume en faveur de saint Basile — « Pour Basile et contre Eunomius », dit Photius (3), peut-être identique aux deux volumes contre Eunomius déjà mentionnés, — un volume *De assumente et assumpto* — selon toute probabilité, l'ouvrage contre Apollinaire, attesté par plusieurs autres auteurs, — un livre de « Perles », c'est-à-dire un recueil de lettres de Théodore (4), et un traité sur la législation (5).

On ne connaît aujourd'hui de tant d'ouvrages que des fragments isolés. Mais de ces seuls fragments il résulte, avec évidence, que Théodore fut le vrai Nestorius. D'accord avec Diodore, il enseignait deux personnes, δύο ὑποστάσεις, dans le Christ. La nature humaine est personnelle comme la divine. L'union des deux natures, συνάφεια, union toute morale, consiste dans l'harmonie des pensées et des volontés. Le chrétien, il est vrai, n'adore qu'un seul Seigneur, puisque l'homme moralement uni au Logos a été — en récompense de sa patience — élevé à la dignité divine ; « je sépare les natures, j'unis l'adoration », dira bientôt Nestorius. Mais il faut se garder avec soin de confondre les propriétés et les actes des deux natures. L'homme seul naquit et mourut. Dire que Dieu a souffert, qu'il a frémi, qu'il a tremblé, serait aussi absurde que

(1) Cf. Phot., *L. c.*
(2) *Pro defens. trium. cap.*, III, 6 : LXVII, 602.
(3) Cod., 4.
(4) Cf. Phot., 177 : CIII, 513.
(5) V. le texte de ce catalogue dans Assemani, *Bibl. Orient.*, III, 1, Rome, 1725, p. 33-35.

blasphématoire. C'est une conséquence que Marie ne peut pas être appelée Mère de Dieu, si ce n'est par figure, *per anaphoram*. Le V^e^ concile œcunémique, dans sa huitième et dernière session, condamna Théodore et ses écrits impies ; les anathèmes censurent en détail toute une série de thèses christologiques de l'évêque de Mopsueste (1).

Son anthropologie et sa doctrine sur la grâce devaient également susciter des contradictions. S'il y a injustice à représenter Théodore, ainsi que le fit Marius Mercator (2), comme le propre père du pélagianisme, il est cependant certain qu'il enseignait au fond le pélagianisme et qu'il niait notamment le péché originel (3).

IV. Editions. — Le recueil des écrits existants de Théodore dans MIGNE, *P. G.*, LXVI, Paris, 1859-1864, comprend les morceaux suivants : Commentaire sur les douze petits Prophètes, 105-632 ; Fragments sur la Genèse, 633-646 ; sur l'Exode, 647-648 ; sur les Psaumes, 647-696 ; sur Job, 697-698 ; sur le Cantique des Cantiques, 699-700 ; Commentaires sur le Nouveau Testament, savoir Fragments sur saint Mathieu, 703-714 ; sur saint Marc, 713-716 ; sur saint Luc, 715-728 ; sur saint Jean, 727-786 ; sur les Actes des ap., 785-786 ; sur les Epîtres aux Romains, 787-876 ; I aux Cor., 877-894 ; II aux Cor., 893-898 ; aux Galates, 897-912 ; aux Ephésiens, 911-922 ; aux Philippiens, 921-926 ; aux Colossiens, 925-932 ; I Aux Thessaloniciens, 931-934 ; II aux Thess., 933-936 ; I à Timothée, 935-944 ; II à Tim., 945-948; à Tite, 947-950 ; à Philémon, 949-950 ; aux Hébreux, 951-968 ; enfin, Fragments dogmatiques, 969-1020.

Depuis l'édition de MIGNE, l'inventaire des Fragments de Théodore s'est considérablement enrichi. Sur des extraits syriaques encore inédits du commentaire sur les Psaumes, v. BAETHGEN, dans la *Zeitschrift f. die alttestam. Wissensch.* V. (1885), § 53-101. — Nouveaux fragments grecs sur dix-sept Psaumes, tirés de la Chaîne

(1) HEFELE, *Hist. des Conc.* éd. franç., III, 509 et suiv.

(2) *Comm. adv. hæres. Pelag.* praef. ; *Refut. Symb. Theod. Mops.*, praef., n. 2 : MIGNE, *P. L.*, XLVIII, 109-215 et 1043.

(3) V. dans Marius Mercator et dans Photius les extraits de son ouvrage contre les défenseurs du péché originel.

de Cordérius, par Fr. Baethgen, *l. c.* VI, 1886, 261-288; VII 1887, 1-60 (1). — La version latine du commentaire sur les petites épîtres de saint Paul (*supra*, II) fut d'abord éditée par PITRA dans le *Spicil. Solesm.*, t. I, Paris, 1852, p. 49-159, avec beaucoup de lacunes et comme une œuvre de saint Hilaire de Poitiers. Nous avons eu depuis une édition corrigée et complétée en nombre d'endroits, accompagnée des fragments grecs, par H. B. Swete, Cambridge, 1880-1882, 2 vol. in-8°. L'éditeur a donné en appendice, II, 289-339, une nouvelle édition des Fragments dogmatiques. — On trouve des fragments exégétiques et dogmatiques en langue syriaque dans P. DE LAGARDE, *Analecta Syriaca*, Leipz. et Londres, 1858, 100-108, et dans SACHAU, *Theodori Mopsuesteni fragmenta Syriaca e codicibus Musei Britannici Nitriacis edidit atque in lat. sermonem vertit* E. S., Leipz., 1869, in-8°. Surtout fragments sur la Genèse, 1-21, et du livre sur l'Incarnation 28-57. L'hymne du matin, d'après BICKELL, *Conspect. rei Syror. litter.*, 53-94, doit plutôt s'attribuer à saint Ephrem. Le recueil se ferme, 63-70, sur la traduction des fragments publiés par de Lagarde. J. B. Chabot a publié, Paris, 1897, la version syriaque du Commentaire sur l'Evangile de Saint-Jean, et Dobschütz, le prologue grec d'un Commentaire sur les Actes des Apôtres, probablement aussi de Théodore.

V. Polychronius (11). — Théodoret conclut sa notice sur Théodore de Mopsueste par ces mots : « Son frère

(1) Il y a lieu de signaler ici une insigne découverte de ces dernières années. Le codex *C. 301 inf.* de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, œuvre d'une main irlandaise, provenant de Bobbio, contient un commentaire latin des Psaumes. M. Ascoli en avait reproduit, dans l'*Archivio glottologico ital.*, t. V, la partie accompagnée de gloses irlandaises. On croyait le commentaire de saint Colomban ; mais le Dr Mercati y a reconnu, à des caractères non équivoques, une version du commentaire de Théodore de Mopsueste, version abrégée, bien que, par endroits, avec une certaine ampleur. Il en existe aussi deux extraits différents, l'un dans le même codex irlandais, l'autre dans deux fascicules de la bibliothèque de l'Université de Turin, également originaires de Bobbio. Le savant bibliothécaire de l'Ambrosiana se propose de donner une édition critique d'un texte aussi intéressant pour l'exégèse et pour la patrologie. Il a découvert également à l'Ambrosiana de nouveaux fragments grecs du même commentaire. G. MERCATI, *Un palimpsesto Ambrosiano dei Salmi Esapli*, Turin, 1896, in-8° ; — *Alcune note di letteratura patristica*, Milan, 1898, in-8°.

Polychronius gouvernait, ἐποίμαινεν, excellemment l'Église d'Apamée, aussi distingué par le charme de sa parole que par l'éclat de ses vertus (1). » Ces deux lignes, traduites par Cassodiore (2), paraphrasées par Nicéphore Callisti (3), sont le seul renseignement que l'antiquité nous ait laissé sur la vie de Polychronius. Apamée, sans autre détermination, est la ville bien connue de Syrie ; le verbe ἐποίμαινε indique, sans aucun doute, la dignité et les fonctions épiscopales, et le temps imparfait fait entendre que Polychronius occupait encore le siège d'Apamée au terme de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, c'est-à-dire vers l'an 428.

Polychronius déploya une vive activité littéraire, avant tout, comme son frère, sur le terrain biblique. Jusqu'à ce jour on ne connaît sous son nom que des scolies éparses dans les *Chaînes ;* on en trouve sur Job, principalement dans la *Catena Græcorum Patrum in beatum Job* (4), par P. Junius (Young), sur Daniel, dans le *Scriptorum vet. nova Coll.* (5) de Mai, et sur Ezéchiel, dans la *Nova Patrum Bibliotheca* (6), du même. Les scolies sur Daniel et Ezéchiel ont été reproduites dans Migne (7).

Pour autant qu'on peut asseoir un jugement sur ces débris, il faut saluer dans Polychronius l'un des plus grands exégètes qu'aient produits Antioche et l'antiquité grecque tout entière, sans méconnaître toutefois chez lui une tendance rationaliste, qui rappelle trop bien l'exégèse de son frère. Sur ses opinions dogmatiques, on ne peut guère tirer de conclusions de ces rares fragments, ou, du moins, le soupçon bien naturel d'opinions nestoriennes n'y trouve pas de fondement.

(1) *Hist. eccl.*, v, 39.
(2) *Histor. trép.*, x, 34.
(3) *Hist. eccl.*, xiv, 30.
(4) Londres, 1637, in-f°.
(5) T. i, Rome, 1825, ii^e part., 105-160.
(6) T. vii, 1854, ii^e part., 92-127.
(7) *P. G.*, clxii.

§ 74. — *Saint Jean Chrysostome* (12).

I Vie de saint Chrysostome avant son sacerdoce. — Le plus grand orateur de l'Église grecque, l'apôtre et le martyr de la morale chrétienne au IV^e^ siècle, saint Chrysostome, sort du même milieu que les Diodore de Tarse et les Théodore de Mopsueste. Dans l'héroïsme de l'évêque et le génie du docteur, l'école d'Antioche salue sa plus pure comme sa plus éclatante gloire.

Jean, surnommé Chrysostome ou *Bouche-d'or*, naquit l'an 344, peut-être seulement l'an 347, dans la ville d'Antioche. Fils d'un général de l'empire d'Orient, Chrysostome vit reluire sur son berceau les honneurs et la richesse (1). Mais, de très bonne heure, l'enfant perdit Secundus, son père (2), et ce fut sa pieuse mère Anthusa qui l'éleva dans la foi chrétienne. Il n'en suivit pas moins, pour achever son éducation, les leçons du philosophe Andragathius et surtout celles du sophiste Libanius, l'illustre défenseur du paganisme expirant. Le sophiste païen ne se consolera pas de n'avoir pu laisser à ce brillant disciple sa chaire d'éloquence.

Sur les bancs des écoles, Chrysostome s'était lié avec un certain Basile d'une indissoluble amitié. « Nous nous adonnions, écrira-t-il (3), aux mêmes sciences et nous avions les mêmes maîtres. Nos deux âmes n'en faisaient qu'une ; nos études nous inspiraient à l'un comme à l'autre le même culte passionné ; nos enthousiasmes nous étaient communs et procédaient des mêmes principes. Car le parfait accord de nos pensées et de nos sentiments survécut aux premières années de la jeunesse ; il s'était cimenté,

(1) Cf. le traité *Du sacerdoce*, II, 8 : *P. G.*, XLVIII, 639.
(2) Cf. *Ibid.*, I, 5 : XLVIII, 624 ; Cf. aussi *Ad viduam jun.*, ch. II : XLVIII, 601.
(3) *Du sacerdoce*, I, 1 : XLVIII, 623.

loin de se rompre, quand, au sortir des écoles, l'heure fut venue de songer sérieusement au choix d'une carrière ».

Chrysostome avait passé de l'école au barreau où ses débuts promettaient un maître. Mais il s'en lassa vite et, gagné par l'exemple de Basile, sa résolution fut prise de dire adieu au théâtre comme au forum, et de se vouer, dans le silence de la retraite, à la prière et à l'étude de l'Écriture. Le patriarche d'Antioche, Mélétius, l'initia plus à fond aux dogmes chrétiens et, vers l'an 369, lui conféra le baptême, que l'usage d'alors repoussait à un âge plus avancé. Diodore, le futur évêque de Tarse, et Cartérius comptèrent aussi le néophyte parmi leurs élèves. Chrysostome avait formé le projet de quitter la maison paternelle et de s'enfuir avec Basile dans la solitude; vaincu par les larmes de sa mère, qui le conjurait de ne pas la rendre veuve une seconde fois (1), il n'eut pas le courage de s'éloigner d'elle, et c'est à son propre foyer qu'il s'essaya, sous l'œil de Dieu, aux rigueurs et aux vertus du cloître.

Vers 373, la sainteté des deux amis engagea plusieurs Églises à les demander pour évêques. Basile ne se résigna, pour sa part, à l'épiscopat qu'après avoir obtenu de Chrysostome — il le croyait du moins — la promesse de partager son sacrifice (2). Mais Chrysostome, dans son humble défiance de lui-même, crut pouvoir se dérober à l'épiscopat par la fuite. La déception de son ami fut amère. C'est pour se disculper que Chrysostome écrivit, en six livres, son admirable traité *Du sacerdoce* (3).

Cette âme ardente, éprise de la perfection chrétienne, ne cessait de soupirer après le désert. La mort lui eut à

(1) V. cette scène touchante et fameuse dans le traité *Du sacerdoce*, I, 4-6.

(2) On l'identifie d'ordinaire avec l'évêque Basile de Raphanée, qui siégea en 381 au concile de Constantinople et signa, parmi les évêques de la Syrie, au dessous de tous les Pères. V. MANSI, *SS. Conc. Coll.*, III, 568.

(3) V. *infra*, VIII.

peine enlevé sa mère, qu'il se retira quatre années durant dans les solitudes voisines d'Antioche, sous la conduite d'un vieux moine ; puis, il passa deux autres années, seul, dans une caverne, vaquant aux exercices de la vie ascétique et s'enfonçant toujours plus avant dans le livre des livres(1). Mais le jeune ermite, dont cette vie de privations et de pénitences avait détruit la santé, dut enfin revenir à la ville, et continua d'y languir quelque temps, n'ayant pas même la force de sortir de sa maison.

II. L'apostolat de saint Chrysostome à Antioche. — En 381, Chrysostome reçut le diaconat par les mains de Mélétius ; au commencement de l'an 386, Flavien, successeur de Mélétius, l'ordonna prêtre, et lui commit avec joie l'instruction du peuple dans la cathédrale d'Antioche.

Chrysostome remplit cet apostolat pendant plus de dix ans, et le zèle qui le dévorait fut couronné d'un succès merveilleux. C'est de la période entre l'an 387 et l'an 397 que datent ses plus fameuses homélies ; jamais l'éloquence du prédicateur ne s'est élevée plus haut. Les païens, les juifs mêmes se pressaient dans son auditoire ; Antioche était suspendue tout entière à ses lèvres.

III. Saint Chrysostome patriarche de Constantinople. Saint Chrysostome et Eutrope. — Chrysostome voulait passer sa vie au milieu de ce peuple intelligent, dont il avait parfois à contenir les transports d'admiration. Mais l'éclat de son génie avait attiré sur lui les regards de tout l'Orient. Le siège patriarcal de Constantinople lui semblait providentiellement réservé. Lorsque cette dignité fut vacante, le 27 septembre 397, par la mort de Nectaire, l'empereur Arcadius, ou plutôt l'eunuque Eutrope, songea d'abord à Chrysostome, et, sous leurs auspices, les suffrages du peuple l'appelèrent au trône patriarcal. Il fallut

(1) V. Palladius, *Dial. de vita S. Joan. Chrys.*, ch. v : xlvii, 18.

user de ruse et presque de violence pour amener l'élu d'Antioche à Constantinople. En vain le patriarche d'Alexandrie, Théophile, protesta contre l'élection, lorsqu'elle était un fait accompli ; Théophile dut imposer lui-même les mains, le 26 février 398, à celui que sa jalousie allait poursuivre sans relâche, jusqu'à la mort.

Nourrir, avant tout, ses ouailles de sa parole vivante ; ouvrir une sainte campagne contre les vices de toute sorte qui avaient envahi la capitale, sans en épargner le clergé; saper partout l'hérésie ; envoyer des missions chez les peuples barbares, c'était comme le programme du nouveau patriarche ; c'est le résumé de son épiscopat.

La cour, au début, s'empressa auprès de Chrysostome et seconda les entreprises de son zèle ; mais bientôt une coterie hostile au patriarche prit faveur. Le faible et imbécile empereur, qui ne put jamais se passer d'un maître, portait alors le joug de l'eunuque Eutrope, et Eutrope abusait de sa puissance pour assouvir impunément son insatiable cupidité. Chrysostome seul osa tenir tête au tout-puissant favori. Eutrope avait ri de ses censures ; il ne tarda pas à subir les châtiments annoncés.

Qu'est-ce qui précipita l'insolent ministre du faîte des grandeurs? On ne sait trop. Mais au commencement de l'année 399, Eutrope proscrit par Arcadius, poursuivi par le peuple, allait chercher un refuge à Sainte-Sophie, à l'abri de la chaire pontificale et de ce droit d'asile qu'il venait de faire abroger par l'empereur, pour ne plus trouver d'obstacle à ses vengeances. C'en était fait de lui, si Chrysostome, son adversaire de la veille, ne l'avait couvert de son éloquence et de la majesté d'un droit sanctionné par les siècles.

IV. Saint Chrysostome et l'impératrice Eudoxie. — Après la chute d'Eutrope, ce fut le tour d'Eudoxie de gouverner, en souveraine absolue, l'empire avec l'empereur;

et la haine de la cour se déchaîna contre le patriarche, plus furieuse et plus implacable. L'explosion de l'incendie fut apparemment l'œuvre de quelques membres du haut clergé, qui enveloppèrent de leurs intrigues l'impératrice et s'abaissèrent à tous les moyens pour aigrir et pour envenimer ses préventions. Chrysostome, dans les premiers jours de l'an 401, déclarait à l'archevêque Jean de Césarée comme à l'évêque de Gaza, Porphyre, qu'il ne pouvait présenter leurs vœux à l'empereur, et que, ses protestations contre une confiscation illégitime ayant irrité l'impératrice, toutes les relations entre la cour et lui se trouvaient rompues (1).

L'année suivante, à l'occasion des moines origénistes que Théophile, non content de les avoir chassés du désert de Nitrie, poursuivait au loin de sa haine, et que Chrysostome avait accueillis dans Constantinople, sinon à bras ouverts, du moins avec une affection paternelle, on vit éclater entre les deux patriarches un ardent conflit.

Il sembla d'abord que, pour Chrysostome, l'affaire prenait une bonne tournure et que la cause de Théophile était totalement désespérée. Un rescrit impérial enjoignit à Théophile de venir à Constantinople, devant un concile présidé par Chrysostome, justifier sa conduite envers les moines de Nitrie. Mais ce rescrit demeura lettre morte, et il ne s'opéra que trop vite un revirement complet.

On a déjà vu (2) comment Théophile sut exploiter la bienveillance de Chrysostome envers les moines origénistes, pour enflammer contre lui le zèle excessif de saint Épiphane, et se faire précéder à Constantinople par le vieil évêque de Salamine. Épiphane, enfin désabusé, venait à peine de cingler vers son île de Chypre, que Chrysostome du haut de la chaire tonnait contre le luxe et la toilette

(1) V. Marcus Diaconus, *Vita s. Porphyrii episc. Gaz.*, ch. xxxvii.
(2) Cf. *supra*, § 71, 1.

des femmes; ce sermon est malheureusement perdu ; mais on crut ou l'on affecta de croire que l'impératrice y était directement visée. Eudoxie en fut blessée au cœur, et sans retard elle écrivit de sa main à Théophile de presser son départ pour Constantinople, afin d'y faire prononcer par un concile la déposition de Chrysostome.

Dans les premiers jours du mois d'août 403, Théophile débarquait à Chalcédoine ; ving-cinq environ de ses suffragants, esclaves des consignes de leur métropolitain, l'accompagnaient ; plusieurs des suffragants de Constantinople, mécontents du patriarche pour une raison ou pour une autre, se liguèrent en un groupe compact avec les Alexandrins. Trente-six évêques purent ainsi s'assembler dans la banlieue de Chalcédoine, au faubourg du *Chêne*, dont leur conciliabule a gardé le nom. L'étrange synode, au mépris du droit, ne s'occupa même pas de l'affaire des moines égyptiens, et articula contre Chrysostome une foule d'accusations odieuses ou ridicules qui ne méritent point d'être ici rappelées (1). Chrysostome avait de son côté réuni à Constantinople un synode de quarante évêques. Sommé de se justifier devant l'assemblée du Chêne, il y consentit : « Excluez seulement de votre réunion, répondit-il, quatre évêques, et d'abord Théophile ; car je ne puis les reconnaître pour juges, étant mes ennemis déclarés. » Le conciliabule ne laissa pas de le déposer comme contumace, en renvoyant une accusation de lèse-majesté, dont lui-même ne pouvait connaître, au jugement de l'Empereur. Selon Palladius (2), les ennemis du patriarche s'armaient de cette calomnie que Chrysostome avait dans sa chaire traité l'impératrice de Jézabel. Sans une ombre de preuve, l'empereur confirma le décret de déposition, et bannit Chrysostome.

(1) V. Photius, *Bibl.* Cod. 59 : Migne, *P. G.*, ciii, 105-113.
(2) *Dial. de vita S. Joannis Chrys.*, ch. viii : xlvii, 30.

Le peuple, qui s'était attaché à ce grand homme comme à son père et pasteur poussa des cris de colère, et, pour le défendre, monta la garde autour de sa maison. Le patriarche essaya de calmer la fermentation populaire dans un magnifique discours sur l'immortalité de l'Eglise et l'union inséparable du chef et des membres (1); puis, trois jours après sa condamnation, se livrant lui-même à la merci de ses ennemis, il partit pour l'exil.

Mais les grondements toujours plus menaçants du peuple, les terreurs d'Arcadius et d'Eudoxie, accrues par le violent tremblement de terre qui, la nuit suivante, ébranla Constantinople, tout détermina le prompt rappel de l'exilé. L'impératrice lui écrivit de sa main, protestant avec énergie de son innocence et prenant Dieu à témoin de ses larmes (2). Les messagers de la cour, dépêchés vers Chrysostome, le rejoignirent dans la ville de Hiéron, port de la Bithynie. Le Bosphore se couvrit de vaisseaux qui s'avançaient pour recevoir le patriarche; les transports enthousiastes du peuple saluaient son retour et en faisaient un indescriptible triomphe.

En reparaissant, il refusa d'abord de reprendre ses fonctions épiscopales et voulut s'arrêter dans un faubourg de Constantinople. Les quatrième et douzième canons du concile d'Antioche de 341 avaient prononcé la déposition perpétuelle de tout évêque qui, déposé par un concile, remontait sur son siège, sans y avoir été autorisé par un autre concile (3). Etait-ce conviction de la valeur juridique des canons d'Antioche? N'était-ce pas plutôt mesure de prudence? Le patriarche demandait avant tout la convocation d'un grand concile, qui connût de son passé et le vengeât des calomnies du synode du *Chêne*. L'amour

(1) *P. G.*, LII, 427-430.

(2) S. CHRYS., *Hom. post. reditum*, n. 4 . *Ibid.*, LII, 445.

(3) V. MANSI, *SS. Conc. coll.*, II, 1309, 1313 ; cf. HEFELE, *Hist. des conc.* 2e éd., I, 514-517.

du peuple lui fit violence et le força de rentrer dans sa cathédrale; Eudoxie même se hâta de lui faire dire que sa prière était exaucée, ses vœux accomplis (1), et le lendemain, Chrysostome, dans sa chaire, payait à l'impératrice un large tribut d'éloges.

V. Suite et dénouement du drame. — Cette paix ne devait être qu'une courte trêve. Deux mois plus tard, avant la fin de l'automne 403, Eudoxie faisait dresser sa statue d'argent sur la place publique, entre le Sénat et la basilique de Sainte-Sophie ; et selon le cérémonial traditionnel, on inaugura la statue avec des jeux, des danses et d'autres divertissements bruyants. Ces pompes à demi-païennes durèrent plusieurs jours, et allèrent jusqu'à troubler dans la basilique le service divin.

Chysostome s'en plaignit et pressa le préfet urbain de réprimer le tumulte devant Sainte-Sophie. Mais le préfet l'accusa près d'Eudoxie d'avoir blâmé vivement les honneurs dont le peuple entourait la statue de l'impératrice, et l'altière souveraine en fut mortellement offensée. Sur le champ elle jura d'en finir avec l'intrépide prédicateur, et, dans ce but, recourut de nouveau à la complicité de Théophile.

Socrate (2) et, après lui, Sozomène (3) racontent que Chrysostome, informé des projets de vengeance d'Eudoxie et ne gardant plus à son tour de ménagements, avait ainsi commencé son homélie, dans la fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste : « Hérodiade est encore en fureur, elle rugit encore, elle danse encore, elle veut encore qu'on lui donne sur un plat la tête de Jean (4) ». Mais rien de moins sûr que l'assertion des deux historiens. L'Homélie

(1) S. Chrys., *Hom. post. red.*, n. 4 : *P. G.*, lii, 446.
(2) *Hist. eccl.*, vi, 18 : *P. G.*, lxvii, 777.
(3) *Hist. eccl.*, viii, 20 : *Ibid.*, lxvii, 1568.
(4) C'était le nom même de l'orateur.

sur la décollation de saint Jean-Baptiste (1), à laquelle Socrate et Sozomène ont emprunté probablement le passage précité, n'est visiblement pas de saint Chrysostome ; tout porte à croire que les ennemis du patriarche l'ont mise frauduleusement sous son nom et présentée à l'impératrice comme un sermon de lui.

Eudoxie triompha. Théophile, sans oser reparaître à Constantinople, où, peu de mois auparavant, il avait couru risque de la vie, animait et dirigeait l'entreprise. La majorité du nouveau concile suivit à la lettre ses instructions, et, au lieu d'examiner les griefs précédemment allégués contre Chrysostome, lui appliqua sans phrases les quatrième et douzième canons d'Antioche. La légitimité et la valeur de ces canons n'étaient pas généralement admises ; les supposât-on valides, impossible de les appliquer à Chrysostome, puisque sans conteste le synode *du Chêne* n'avait jamais rien eu d'un véritable concile. Mais, en Orient, le droit pliait sous les caprices d'Arcadius et d'Eudoxie, et le drame de Chrysostome, pour parler avec saint Isidore de Péluse (2), nous offre un honteux spectacle, celui d'évêques aplanissant les voies à l'absolutisme et au Césaropapisme bysantin.

L'empereur enjoignit au patriarche de quitter son Église ; Chrysostome répondit qu'il ne pouvait obéir. De ce fait on le tint prisonnier dans sa maison. Le samedi saint de l'an 404, comme il n'avait pas laissé de se rendre à Sainte-Sophie, pour y baptiser lui-même les catéchumènes qu'il avait nourris pendant un an de sa parole, une troupe de soldats envahit la basilique à la tombée de la nuit et y dispersa violemment la foule ; le sang rougit l'eau baptismale et les vases sacrés furent profanés. Les catéchumènes, sous la conduite des prêtres fidèles, s'enfuirent

(1) *P. G.*, LXIX, 485-490.

(2) *Ep.* I, 152 : *P. G.*, LXXVIII, 284-285.

dans les thermes de Constantin ; mais la soldatesque les y poursuivit et redoubla de violence et d'odieuse brutalité.

Enfin, peu après la Pentecôte de l'an 404, l'empereur, cédant aux pressantes instances d'Eudoxie et de ses suppôts, prononça l'exil de Chrysostome. Jaloux de prévenir un soulèvement populaire, le patriarche quitta furtivement sa demeure, et se remit, le 20 juin, aux mains de ses bourreaux. Il fut conduit d'abord à Nicée ; là, pendant une halte de quelques jours, il apprit qu'on devait l'interner aux extrémités de la Petite-Arménie dans la bourgade de Cucuse, « le lieu le plus sauvage de la terre (1) ».

A mesure qu'on s'éloignait des côtes, on avait à souffrir davantage, à travers un pays inhospitalier, de la fatigue et des privations ; santé frêle et d'une maigreur extrême, le proscrit se sentait peu à peu miné par la fièvre et par une maladie d'estomac (2) ; en maintes villes sur son passage, il essuya les injures et les mauvais traitements des évêques. « Je ne crains rien tant au monde que les évêques, écrira-t-il (3), sauf quelques exceptions. » Après soixante-dix jours de marche, il atteignit Cucuse, où il trouva un affectueux accueil avec des soins empressés.

Cependant, à Constantinople, les ouailles fidèles du patriarche étaient en proie, sous le nom de Joannites, aux fureurs d'une persécution qui rappelait les plus tristes jours de Néron et de Domitien, et qui, après avoir sévi dans les provinces limitrophes, désola tout l'empire. Chrysostome venait à peine de partir pour l'exil, que le feu consumait la basilique de Sainte-Sophie avec ses dépendances, et, à côté, le splendide palais du Sénat. On cria haro sur les Joannites ; mais l'enquête n'aboutit pas, et l'affaire n'a jamais été tirée complètement au clair.

(1) S. Chrys., *Ep.* 234, cf. *Ep.* 194 et 235 : *P. G.*, LII, 739, cf. *Ibid.*, 720, 740.

(2) Idem, *Ep. 4 ad Olymp.*, n. 4 : *Ibid.*, LII, 594-595.

(3) Id., *Ep. 14 ad Olymp.*, n. 4 : *Ibid.*, LII, 617.

Chrysostome expulsé, Arsace, le frère de l'ancien patriarche Nectaire, et, après la mort d'Arsace, le 11 novembre 405, Atticus, qui fit regretter Arsace, montèrent tour à tour sur le trône patriarcal. Rien ne put dompter les Joannites ; presque tous ils persistèrent, malgré tout, à ne point reconnaître l'autorité d'Arsace ou d'Atticus et à former dans Constantinople une Église à part. D'étranges phénomènes, où le doigt de Dieu parut visible, vinrent les affermir dans leur héroïque fidélité.

Eudoxie était morte sur ces entrefaites, à la fleur de l'âge. Le pape saint Innocent I^er^, à qui les deux partis en avaient appelé, prit bientôt en main la cause de Chrysostome, sans toutefois retrancher Théophile de sa communion. Mais que pouvait le pontife romain? Invoquer l'ascendant du faible Honorius, empereur d'Occident, sur le faible Arcadius, empereur d'Orient, et prescrire ou plutôt demander un concile œcuménique. Il n'obtint pas le concile, et le grave et noble langage qu'Innocent inspirait à Honorius, ne provoqua chez Arcadius ou plutôt chez ses conseillers qu'irritation et dédain (1). L'Occident tout entier rompit la communion avec Atticus et ses amis. Les conflits d'Eudoxie et de Chrysostome avaient couvé un schisme entre l'Occident et l'Orient.

Le vent des tribulations continuait de souffler sur Chrysostome. A Cucuse, les glaces de l'hiver aussi bien que les chaleurs de l'été lui apportèrent de nouvelles souffrances ; les incursions des Isaures contraignirent plus d'une fois la population de Cucuse à errer sans abri dans les ravins et dans les bois. Mais la douce et grande âme du patriarche

(1) L'académie des Inscriptions fut avisée, dans sa séance du 28 juin 1896, de la découverte, par M. Bernardakis, d'une lettre de l'empereur Arcadius au pape, touchant l'exil de saint Chrysostome, et de la réponse de saint Innocent I. V. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, 9e éd. franç., t. I, p. 517. L'examen des pièces fut renvoyé à une commission. Depuis le silence s'est fait sur cette découverte. Serait-elle controuvée ?

restait invincible ; par les députations d'évêques fidèles, par les visites de pieux admirateurs, par sa vaste correspondance, Chrysostome communiquait sans relâche, du fond de son exil, avec ses amis de Constantinople, et, plus encore, avec ceux d'Antioche, moins éloignés de lui ; il surveillait encore les missions qu'aux jours de sa puissance, il avait envoyées dans la Gothie, dans la Cilicie, dans la Phénicie, et réchauffait par ses lettres le zèle des nouveaux apôtres.

Mais ses ennemis ne s'endormaient pas. Ils ne pouvaient souffrir, écrit le biographe de Chrysostome (1), « de voir l'Église d'Antioche aller en pèlerinage en Arménie, d'entendre dans l'Église d'Antioche la délicieuse philosophie de Jean retentir de nouveau, du fond de l'exil ». Un nouvel ordre, arraché à la faiblesse d'Arcadius, relégua l'illustre banni à Pithyonte, ville ruinée, sur la côte orientale du Pont-Euxin, au milieu des barbares. Vers la fin du mois de juin 407, Chrysostome s'achemina vers Pithyonte ; il ne l'atteignit pas. Parvenu, après trois mois de fatigues et de dangers, près de Comane, bourgade du Pont, il mourut d'épuisement le 14 septembre : « Gloire à Dieu en toutes choses ! » s'écria-t-il, en expirant, redisant avec un dernier *Amen*, la devise de toute sa vie (2).

Ce fut sous la condition expresse de replacer dans les diptyques le nom de Chrysostome, que le pape rendit sa communion à l'intrus Atticus et à ses partisans. Les derniers Joannites ne se seraient réconciliés qu'au commencement de l'année 438, quand Théodose II et sa sœur Pulchérie rappelèrent de l'exil la dépouille terrestre du héros chrétien. Théodose II, le fils d'Eudoxie, alla au-devant du cortège, se prosterna sur le cercueil et « implora la grâce de ses parents, qui avaient péché par ignorance (3) ». Chry-

(1) Pallad., *Dial.*, ch. xi : *P. G.*, xlvii, 37.
(2) *Ibid.* : xlvii, 38.
(3) Théodoret, *Hist. eccl.*, v, 36 : lxxxii, 1268.

sostome fut inhumé à Constantinople, dans la basilique des Saints-Apôtres.

VI. Sermons exégétiques. — De tous les Pères grecs, saint Chrysostome est le plus fécond comme le plus éloquent. Les ouvrages certainement authentiques du puissant orateur vont pour la plupart à expliquer l'Écriture sainte, sous forme d'homélies.

La série des commentaires de l'Ancien Testament s'ouvre par soixante-sept homélies sur la Genèse (1), prêchées, selon toute probabilité, en 388 dans Antioche. Ces homélies embrassent, du commencement à la fin, toute la suite du livre sacré et nous en offrent, sans perdre leur caractère de sermons, un commentaire complet. Il faut y joindre neuf homélies (2), qui, sauf la neuvième, étudient les trois premiers chapitres de la Genèse.

Sur les Livres des Rois, on n'a pas de commentaire suivi; mais nous possédons sur Anne, mère de Samuel, cinq homélies (3), datant du carême de 387, et, sur David et Saül, trois sermons (4), de l'été de la même année.

On ne peut guère douter que Chrysostome (5) n'ait expliqué dans sa chaire tout le Psautier; mais on n'a publié jusqu'ici que l'explication d'une soixantaine de psaumes, 4-12, 43-49, 108-117, 119-150.

Chrysostome avait-il étudié d'autres livres poétiques de l'Ancien Testament? La question demeure en suspens. Il nous reste, sous le nom du grand docteur, d'importants fragments sur Job (6) aussi bien que sur les Proverbes de Salomon (7); mais l'authenticité de ces fragments n'est pas encore suffisamment établie.

(1) *P. G.*, LIII-LIV; cf. LXIV, 499-508.
(2) *Ibid.*, LIV, 581-630.
(3) *Ibid.*, LIV, 631-676.
(4) *Ibid.*, LIV, 675-708.
(5) *Ibid.*, LV.
(6) *Ibid.*, LXIV, 503-656.
(7) *Ibid.*, LXIV, 659-740.

C'est aux livres prophétiques, avant tout, que sont consacrées les deux homélies *Sur l'obscurité des prophéties* (1), prêchées l'une et l'autre dans Antioche, vers 386.

Le commentaire sur les premiers chapitres d'Isaïe (2), un ouvrage remanié, a été probablement tiré d'une suite d'homélies (de l'an 397 ?). Ces homélies, sous la main du compilateur, n'ont pas gardé trace de leur allure oratoire et se sont transformées en une explication littérale suivie. Nous avons, en outre, sur le chapitre VI d'Isaïe, six sermons (3), de l'an 386.

Sur Jérémie on a fait paraître, avec le nom de saint Chrysostome (4), une foule de scolies tirées des Chaînes.

Le commentaire sur Daniel (5) n'est également qu'une collection de scolies, empruntées aux Chaînes.

Parmi les explications du Nouveau Testament, il faut citer, en première ligne, quatre-vingt-dix homélies sur saint Matthieu (6), qui furent prêchées à Antioche vers 390, et où l'on ne sait qui admirer le plus, du prédicateur ou de l'exégète.

Mais, en parlant de commentaires sur saint Marc et sur saint Luc, Suidas (7) s'est probablement trompé ; car d'un commentaire sur saint Marc il n'y a pas d'autre mention, et, sur saint Luc, on ne connaît que sept homélies, *De Lazaro et divite* (8).

En revanche, nous avons sur saint Jean (9) quatre-vingt-huit homélies, prêchées à Antioche vers 389 et notable-

(1) *P. G.*, LVI, 163-192.
(2) I, 1-VIII, 10 : *Ibid.*, LVI, 11-94.
(3) *Ibid.*, LVI, 97-142.
(4) *Ibid.*, LXIV, 739-1038.
(5) *Ibid.*, LVI, 193-246.
(6) *P. G.*, LVII-LVIII.
(7) *Lexique*, au mot *Jean d'Antioche*.
(8) *P. G.*, XLVIII, 963-1054 ; cf. *Ibid.*, LXIV, 433-444.
(9) *Ibid.*, LIX ; l'histoire de la femme adultère, VII, 53-VIII, 11, est passée sous silence.

ment plus courtes que les homélies sur saint Matthieu. Ic et là, l'auteur emprunte beaucoup d'Origène.

Les cinquante-cinq homélies sur les Actes de Apôtres (1) ont été prononcées à Constantinople, en 40 ou 401. L'imperfection du style semble indiquer que l'o rateur n'a pas lui-même publié son texte, et que nou avons simplement sous les yeux le travail des sténographe au pied de la chaire. Les quatre homélies sur le début de Actes (2), aussi bien que les quatre homélies sur la voca tion de saint Paul (3), remontent au carême de l'an 388.

Des Épîtres de saint Paul, pas une que Chrysostom n'ait étudiée et interprétée. Il consacrait, en 391, trente deux homélies à l'Épître aux Romains (4), puis, vers 392 soixante-quatorze homélies aux deux Épîtres aux Co rinthiens, quarante-quatre à la première, trente à l deuxième (5). Il laissa encore sur l'Épître aux Galates u commentaire (6), tiré peut-être d'homélies comme l commentaire sur le début d'Isaïe ; vingt-quatre homélie sur l'Épître aux Ephésiens ; quinze sur celle aux Philip piens, douze sur celle aux Colossiens, onze sur la premièr Épître aux Thessaloniciens, cinq sur la deuxième, dix huit sur la première Épître à Timothée, dix sur la deuxièm Épître à Timothée, six sur l'Épître à Tite, trois sur celle Philémon (7), trente-quatre sur l'Épître aux Hébreux (8) Ces dernières n'ont été publiées qu'après la mort de l'ora teur, à l'aide des notes des sténographes.

(1) *P. G.*, LX.
(2) *Ibid.*, LI, 65-112.
(3) *Ibid.*, LI, 113-156.
(4) *Ibid.*, LX ; cf. le supplément du t. LXIV, 1037.
(5) *Ibid.*., LXI ; v. en outre, trois homélies sur le mariage, pour ex pliquer I Cor., VII, 1 et s., *Ibid.*, LI, 207-242, et trois homélies sur II Cor. IV, 13, *Ibid.*, LI, 271-302.
(6) *Ibid.*, LXI.
(7) *Ibid.*, LXII.
(8) *Ibid.*, LXIII.

Il a paru, sous le nom de Chrysostome, quelques scolies sur les Épîtres catholiques (1).

Enfin, dans une foule de sermons détachés, l'orateur explique ou du moins prend pour texte, sinon pour sujet, quelque verset choisi de la sainte Écriture.

Entre les Commentaires sur l'Ancien Testament, les homélies sur les Psaumes de tout temps ont joui d'une particulière estime. Par dessus les explications du Nouveau Testament, les homélies sur l'Épître aux Romains méritent aussi d'une voix unanime la première place. « C'est surtout dans l'explication de l'Épître aux Romains, écrira saint Isidore de Péluse (2), que la philosophie du docte Jean a entassé des trésors. Car je crois — et l'on ne saurait m'accuser de parler ici par complaisance, — je crois que, si le divin Paul s'était exprimé lui-même en langue attique, il ne l'aurait pas fait autrement que l'illustre Chrysostome, tant le commentaire du grand docteur se signale par les pensées, par la beauté de la forme, par l'exactitude de l'expression ! » La postérité tout entière a ratifié le jugement de saint Isidore.

VII. Sermons divers. — Après les homélies exégétiques, les sermons divers. On les compte par centaines, et les sujets en sont variés à l'infini. Mais l'authenticité de bien des pièces demeure douteuse ou contestée.

Viennent d'abord les sermons *dogmatiques et polémiques* ; on range ordinairement dans cette classe huit homélies contre les Juifs (3), lesquelles datent des années 387-389, et prennent moins à partie les Juifs que les chrétiens judaïsants, notamment les protopaschites (4) ; douze homélies contre les Anoméens (5), prononcées, les

(1) *P. G.*, LXIV, 1039-1062.
(2) *Ep.* 5, 32 ; LXXVIII, 1348.
(3) *P. G.*, XLVIII, 843-942.
(4) *Hom.* 3.
(5) *Ibid.*, XLVIII, 701-812.

unes à Antioche, les autres à Constantinople, et, qui, conformément à leur titre, démontrent, avec l'incompréhensibilité de Dieu, la consubstantialité du Père et du Fils ; enfin, une homélie sur la résurrection des morts (1).

Les sermons de *morale* sont beaucoup plus nombreux. On y remarque en premier lieu trois groupes distincts : les deux *Catéchèses ad illuminandos* (2), discours adressés aux catéchumènes pendant le carême de l'an 387 ; les trois homélies sur les démons (3), instructions touchant les tentations au péché ; les neuf homélies sur la pénitence (4) , les trois dernières, il est vrai, suspectes. Mais presque toujours ces sermons, en délimitant chacun son sujet et en l'étudiant sous un aspect à part, forment chacun un tout complet.

On apprécie spécialement le sermon *In Kalendas* (5), condamnation des désordres que la superstition excitait au renouvellement de chaque année ; le sermon *Sur l'aumône* (6), explication pénétrante d'un passage de saint Paul, I Cor. XVI, 1-4 ; un sermon *Contre les jeux du cirque et le théâtre* (7).

Parmi les sermons des fêtes liturgiques, il nous en reste sur Noël (8), sur l'Épiphanie ou sur le baptême de Notre-Seigneur (9), sur la trahison de Judas pour le jeudi-saint (10),

(1) *Ibid.*, L, 417*ter*-432.

(2) *Ibid.*, LXIX, 243-250.

(3) *Ibid.*, XLIX, 241-276, La deuxième dans les éditions de Montfaucon et de Migne devrait plutôt clore la série.

(4) *Ibid.*, XLIX, 277-350.

(5) *Ibid.*, XLVIII, 953-962.

(6) *Ibid.*, LI, 261-272.

(7) *Ibid.*, LVI, 263-270.

(8) *Ibid.*, XLIX, 351-362, et LVI, 385-396 : deux sermons, le premier du 25 décembre 388 ; l'authenticité du second est suspecte.

(9) *Ibid.*, XLIX, 363-372.

(10) *Ibid.*, XLIX, 373-392 et L, 715-720 : trois sermons ; le second, soit du fait de Chrysostome, soit du fait d'un écrivain postérieur, n'est qu'une refonte du premier ; le troisième est suspect.

sur le cimetière et la croix, sur la croix et le bon larron pour le vendredi-saint (1), sur Pâques (2), sur l'Ascension (3), sur la Pentecôte (4).

Entre les *Panégyriques des saints*, les sept homélies prêchées dans Antioche, à la gloire de saint Paul (5), ont été couvertes d'applaudissements et semblent défier la critique. Le Pélagien Anianus, qui les traduisit en latin au commencement du Ve siècle, ne les tenait pas seulement pour un portrait de l'Apôtre des nations ; il croyait y voir l'Apôtre lui-même sortir du tombeau et reparaître, pour nous donner de nouveau l'exemple d'une vie parfaite (6). Aussi est-ce jusqu'à nos jours un jugement reçu et comme un aphorisme que personne n'a célébré plus dignement que Chrysostome la mémoire de saint Paul.

Nous possédons encore les panégyriques de quelques saints de l'Ancienne Loi : Job, Eléazar, les Macchabées et leur mère, ceux des martyrs en général, ceux de divers saints de date plus récente, ceux enfin de l'évêque Diodore de Tarse et de l'empereur Théodose-le-Grand. On ne lit pas sans un particulier intérêt les éloges, prononcés dans Antioche même, des saints évêques de cette Église, Ignace, Babylas, Philogonius, Eustathe et Mélèce (7).

Des sermons de circonstance les plus fameux, sans contredit, sont les vingt-et-une *Homélies sur les statues, ad populum Antiochenum* (8). En 387, une sédition aveugle et passagère avait éclaté dans Antioche, au sujet d'une taxe

(1) *Ibid.*, XLIX, 393-418 : trois sermons ; mais les deux derniers ne sont peut-être que des additions diverses à un seul et même original.

(2) *Ibid.*, L, 433-442, et LII, 765-772 : deux sermons, le second suspect.

(3) *Ibid.*, L, 441-452 et 411, 793-792 : deux sermons, le second suspect.

(4) *Ibid.*, L, 453-470, et LXIV, 417-424 : trois sermons.

(5) *Ibid.*, L, 473-514.

(6) *Ibid.*, L, 471*-472*.

(7) L'éloge de Philogonius forme la VIe homélie contre les Anoméens, *Ibid.*, XLVIII, 747-756. V. les quatre autres éloges, *Ibid.*, L.

(8) *Ibid.*, XLIX, 15-222.

nouvelle qui venait frapper les provinces d'Orient ; le peuple en furie s'était soulevé ; on maltraita quelques-uns des officiers impériaux ; on renversa les statues de Théodose, celles de son père, de ses fils, de la feue impératrice Flacille. L'effroi suivit bientôt la révolte. Théodose indigné voulait tirer d'Antioche une vengeance exemplaire. L'archevêque Flavien, à la tête d'une députation, partit en toute hâte pour Constantinople ; le discours qu'il adressa au prince et dans lequel on reconnaît, à n'en pas douter, la main de Chrysostome (1), est resté l'un des plus admirables monuments de l'éloquence. Théodose, en l'écoutant, ne put retenir ses larmes.

Cependant Chrysostome, à Antioche, réunissait le peuple dans l'église et prêchait pendant le carême ses *Homélies sur les statues*. Dans la stupeur universelle, il console, apaise, ranime ; et puis, il s'occupe de réformer cette foule dont il a suspendu l'inquiétude, et qu'il gouverne par le sentiment et la foi ; il flagelle avec la dernière énergie les vices qui souillent la cité, notamment l'habitude des serments téméraires ; enfin il peut annoncer que l'empereur s'est laissé fléchir et pardonne au peuple d'Antioche. De ce jour, Chrysostome avait conquis l'esprit et le cœur de ses concitoyens.

Ce fut à Constantinople, dans la première phase de son épiscopat, qu'il prononça, avec la même autorité, ses deux sermons célèbres *Sur Eutrope* (2). Dans son premier discours, il fait ressortir la vanité des prospérités humaines, que proclame la terrible disgrâce d'Eutrope, réfugié dans l'Église et tenant l'autel embrassé ; le second discours, sur le même sujet, fut prononcé quelques jours après, quand Eutrope, pour avoir quitté son asile, avait déjà été arrêté.

Signalons encore le premier de tous les sermons de

(1) V. l'*Hom.* XXI[e] *sur les statues*, n. 3.

(2) *Ibid.*, LII, 391-414.

Chrysostome, le sermon *Sur son ordination sacerdotale* (1). Deux discours ont été mentionnés plus haut : l'un avant son premier départ pour l'exil (2), l'autre le lendemain de son retour triomphal (3).

VIII. Apologies, livres de morale ou de spiritualité. — Outre ses sermons, Chrysostome a laissé des livres, au sens propre du mot ; mais peut-être que, pour une part, ces livres mêmes ont été prêchés, avant d'être écrits.

Deux d'entre eux, par l'esprit et par l'allure, nous offrent de vraies apologies : l'un, *Sur saint Babylas, contre Julien et les païens* (4), remonte aux environs de l'an 382 ; l'autre, une *Démonstration de la divinité de Jésus-Christ, contre les Juifs et les païens* (5), date peut-être de l'an 387. Ici comme là, tout va, dans la discussion, à prouver la divinité de Notre-Seigneur. Mais tandis que le second ouvrage en appelle principalement aux prophéties, qui, toutes sans exception, se sont réalisées — prédictions des anciens prophètes et prédictions du Sauveur, celles, par exemple, sur la croissance irrésistible de l'Église et sur la destruction du temple de Jérusalem —, le livre *Sur saint Babylas* s'appuie sur les miracles du Sauveur et sur ceux que nombre de chrétiens ont opérés en son nom. L'auteur, afin de pousser jusqu'au bout ses avantages (ch. IV), va plus loin ; et non content d'avoir évoqué le passé, il prend à témoin le présent, c'est-à-dire les miracles qui, naguère, avaient marqué la translation des reliques du saint évêque et martyr Babylas († 250) ; l'empereur Julien avait obligé les chrétiens à exhumer ces restes des bocages de Daphné près d'Antioche, où il tentait de faire refleurir l'ancien culte d'Apollon et de Diane.

(1) *Ibid.*, XLVIII, 693-700.
(2) *Ibid.*, LII, 427-430.
(3) *Ibid.*, LII, 443-448.
(4) *Ibid.*, L, 533-572.
(5) *Ibid.*, XLVIII, 813-838.

Les autres ouvrages de Chrysostome sont tous des écrits de morale ou de spiritualité. Ils remontent pour la plupart au temps où Chrysostome vivait au désert. Cette série s'ouvre sans doute par les deux lettres d'exhortation *A Théodore* (1), le futur évêque de Mopsueste, qui, ébloui des charmes de la jeune Hermione, s'était lassé de la vie monastique, et que le ferme langage de son compagnon fit rentrer dans le devoir.

L'accent de ces lettres, chaud et pénétrant, vibre aussi dans les deux livres *Sur la componction* (2), composés vers 375 ou 376, et dédiés, le premier à Démétrius, le second à Stéléchius ; l'auteur y prouve à ses deux amis la nécessité de la vraie pénitence et leur en explique la nature.

L'empereur Valens, zélé pour l'arianisme, espérait décourager les moines qu'il haïssait, par une cruelle persécution. Chrysostome était probablement diacre, lorsque, de 381 à 385 (3), il répondit aux griefs et protesta contre les rigueurs du pouvoir, dans un éloquent traité à la louange de la vie monastique (4). Le premier livre, en relevant la grandeur et la sainteté de l'état monastique, flétrit le crime de ceux qui le raillent et le censurent. Le deuxième prend spécialement à partie un père infidèle, païen, et cherche à le convaincre qu'il doit être heureux de voir son fils, après sa conversion au christianisme, embrasser la vie du cloître. Le troisième livre enfin, beaucoup plus étendu, met en scène un père chrétien et aboutit à la même conclusion.

Le second livre contient (ch. VI) un parallèle du moine et du roi ; la pensée se retrouve, amplement développée, dans un opuscule intitulé : *Comparaison de la puissance*,

(1) *Ibid.*, XLVII, 277-316.
(2) *Ibid.*, XLVII, 393-422.
(3) Cf. RAUSCHEN, *Jahrbb. der christl. Kirche unter dem kaiser Theodosius d. Gr.*, Fribourg, 1897, p. 565-574.
(4) *P. G.*, XLVII, 319-386.

de l'opulence et du prestige d'un roi avec la vie d'un moine adonné à la véritable philosophie, à la philosophie chrétienne (1), c'est-à-dire à l'étude et au soin de la perfection.

Ce fut également durant son séjour dans le désert ou peu après son retour, étant diacre à Antioche, que Chrysostome écrivit les trois livres *De la Consolation à Stagire* (2). L'un de ses amis, Stagire, tourmenté de cruelles peines d'esprit, était tombé dans un sombre désespoir ; Chrysostome déroule à ses yeux les desseins miséricordieux de la Providence, en envoyant ou permettant de semblables épreuves. C'est surtout aux exemples de l'histoire sainte, depuis Adam jusqu'à saint Paul, que les IIe et IIIe livres en appellent, pour montrer dans les tribulations extraordinaires le signe et le gage d'une prédilection de Dieu. Le profond moraliste propose également la contemplation des souffrances humaines et la pratique des bonnes œuvres pour remède à la tristesse et au découragement.

Dans ses six livres *Sur le Sacerdoce* (3), l'auteur veut avant tout expliquer et justifier sa conduite, lorsque, vers 373, on lui offrit la charge épiscopale. Nous avons déjà vu qu'il s'était dérobé par la fuite à toutes les instances, et qu'en taisant son projet à Basile, un ami de cœur, il l'avait engagé dans l'épiscopat. Habileté qui n'a rien de condamnable, dit Chrysostome dans la première partie de son apologie (4) ; mais plutôt habileté méritoire, puisqu'elle a valu au troupeau de Jésus-Christ un si excellent pasteur ! Pour lui-même, au contraire, poursuit le saint docteur (5), le moyen d'accepter l'épiscopat ? Il se sent incapable de porter le poids du sacerdoce et d'en affronter les dangers. L'ouvrage revêt la forme d'un dialogue entre les deux

(1) *P. G.*, XLVII, 387-392.
(2) *Ibid.*, XLVII, 423-494.
(3) *Ibid.*, XLVII, 623-694.
(4) I, 1-II, 6.
(5) II, 7-VI, 13.

amis ; l'expression, toujours noble et grave sous la plume de Chrysostome, n'a nulle part ailleurs autant de profondeur, de chaleur et de tendresse ; le tableau de la sublimité du sacerdoce, entre autres, range ces dialogues parmi les productions les meilleures et les plus fameuses de notre saint. On serait tenté par des raisons intrinsèques d'en fixer la date peu après l'an 373 ; mais Socrate (1) la recule jusqu'après l'élévation de Chrysostome au diaconat (381).

L'opuscule dédié *A une jeune veuve* (2), en 380 ou 381, cherche à consoler une dame de qualité, qui venait de perdre son mari, Thérasius. Le traité *De la persévérance dans le veuvage*, περὶ μονανδρίας (3), s'adresse à toutes les veuves en général, pour les détourner des secondes noces ; on l'annexe d'ordinaire comme un second livre à l'opuscule précédent ; il remonte à la même époque.

Un opuscule de même air et de même famille, le livre *De la virginité* (4), soutient, en un style chaud et souvent avec de brillantes couleurs, la doctrine de l'Apôtre (5), que le mariage est chose bonne, mais que la virginité vaut mieux ; il date probablement de l'an 381. La majeure partie du livre (ch. XXIV-LXXXIV) n'est probablement, même dans la forme, qu'une explication du texte apostolique, un commentaire des plus pénétrants. C'est ce qui permettra plus tard à Chrysostome, lorsqu'il publiera ses homélies sur la première Épître aux Corinthiens, de renvoyer, à propos du chapitre VII ou de la virginité, à son précédent travail. « J'en ai amplement traité ailleurs, dira-t-il, avec toute l'exactitude que je puis ; aussi ne me semble-t-il pas à propos de revenir aujourd'hui là-dessus (6). »

(1) *Hist. eccl.*, VI, 3 : *P. G.*, LXVII, 669.
(2) *Ibid.*, XLVIII, 559-610.
(3) *Ibid.*, XLVIII, 609-620.
(4) *Ibid.*, XLVIII, 523-596.
(5) I Cor., VII, 38.
(6) *Hom.* 19 *in I Cor.*, n. 6 : *P. G.*, LXI, 160.

A peine assis sur le trône patriarcal de Constantinople, il lança contre deux abus étroitement connexes deux lettres pastorales : la première condamne les clercs qui gardaient à leurs foyers des vierges consacrées à Dieu (1), et la seconde les diaconesses qui ne craignaient pas de cohabiter avec des hommes (2). Ici encore le zèle du saint patriarche éclate dans la vigueur, dans l'âpreté du langage. On ne s'étonne plus, à l'entendre, des haines implacables qu'il souleva dans certaines classes de la société.

Il nous reste enfin du second exil de Chrysostome deux opuscules : l'un veut montrer que rien ne peut nuire à qui ne se nuit pas à lui-même (3) ; l'autre éclaire et ranime les âmes qui se scandalisaient des ténèbres et des tristesses du temps (4). Il est toujours et partout loisible à l'homme d'accepter ou de repousser ce qui seul peut lui causer du dommage ; les adversités et les souffrances, qui, maintenant comme autrefois, atteignent surtout les justes, ne nous autorisent point à douter de la Providence ; la nuit peut couvrir les voies de Dieu. C'est en vengeant ainsi des critiques ignorantes et impies le gouvernement providentiel, que l'archevêque, de la citadelle d'Arabissus, ranimait à Constantinople le courage de ses ouailles, pendant qu'il mangeait lui-même le pain de l'exil, souvent sur le bord du tombeau, souvent réduit à manquer du nécessaire (5).

IX. Lettres. — La correspondance de saint Chrysostome, telle du moins qu'elle s'est conservée (6), comprend environ deux cent trente-huit pièces, la plupart de courts billets, presque toutes de son second et dernier exil.

(1) *Hom.* XLVII, 495-514.
(2) *Ibid.*, XLVII, 513-532.
(3) *Ibid.*, LII, 459-480.
(4) *Ibid.*, LII, 479-528.
(5) V. *Ep.* 4 ad Olymp., ch. IV-VII : *P. G.*, LII.
(6) *P. G.*, LII.

En plusieurs de ces lettres on ne trouve que des détails sur la santé et les souffrances de l'archevêque. Ailleurs, on est ému de la vive expression d'un zèle infatigable qui, loin de se concentrer sur l'unique troupeau du pasteur, s'étend jusqu'aux contrées barbares les plus reculées. Mais les lettres de consolation occupent dans la correspondance de Chrysostome la plus large place ; elles allaient réconforter, celles-ci des clercs ou même des laïques enveloppés dans la persécution des Joannites, celle-là des partisans, des amis, que l'état désespéré des choses à Constantinople ou les épreuves toujours croissantes du patriarche menaçaient de déconcerter et d'abattre.

Rien dans cette correspondance n'attire plus fortement que les dix-sept lettres écrites à une noble veuve, entrée dans l'ordre des diaconesses, Olympias. Par le nombre et plus encore par l'étendue, elles se détachent en relief de toutes les autres ; le cœur du proscrit s'y épanche en pleine liberté. Ni découragement, ni haine ; l'utilité de la souffrance est le thème favori de Chrysostome, là-dessus il ne tarit pas. Nombre de ces lettres reflètent une grandeur d'âme sur laquelle les adversités humaines n'ont plus de prise, un amour de Dieu, qui, depuis longtemps, dirait-on, n'est plus de la terre.

X. Ouvrages apocryphes. — Jetons enfin un rapide coup d'œil sur les ouvrages indûment attribués à Chrysostome. Point d'autre père grec dont le nom ait été si souvent usurpé. Naturellement ce fut, en première ligne, aux homélies, aux sermons que le nom révéré de la Bouche-d'Or servit de passeport et valut le succès. Après B. de Montfaucon, Migne, dans presque tous les tomes de son édition complète, a inséré, sous forme d'appendices ou suppléments, un choix restreint, si volumineux soit-il, d'homélies apocryphes.

L'extraordinaire renommée de Chrysostome décida

quelques écrivains, et, semble-t-il, d'assez bonne heure, à glaner les expressions et les pensées éparses du saint docteur sur un seul et même sujet, et à composer ainsi sur ce sujet des sermons nouveaux, sortes de mosaïques dont les pièces, non l'agencement, étaient de Chrysostome. L'édition de Migne (1) contient quarante-huit de ces Ἐκλογαί ou *Florilegia*.

Au reste, il est très probable que, du vivant même du patriarche, ses ennemis, non contents d'altérer le texte de sermons authentiques, ont forgé de toutes pièces et fait circuler des homélies sous son nom. Nous avons déjà cité (2), à propos du sermon *Sur la décollation de saint Jean-Baptiste*, un trait de leur fourberie.

Si l'on veut faire remonter à Chrysostome la liturgie qui porte son nom (3), il faut reconnaître que l'œuvre primitive du saint docteur a subi dans la suite de nombreux et graves remaniements. Ce qu'il nous dit ici et là de la liturgie en usage de son temps, ne cadre pas avec les rituels qui nous sont parvenus, et ces rituels mêmes ne s'accordent guère entre eux. La liturgie éthiopienne de saint Chrysostome, publiée par Dillmann en 1866, n'a pas plus de rapport avec la liturgie grecque du même nom qu'avec toute autre liturgie.

Rien au fond de plus contestable que la *Synopsis veteris et novi testamenti* (4), sorte d'introduction à l'Écriture Sainte, qui analyse chacun des livres bibliques et essaye de mettre en lumière leur importance respective pour l'histoire de la révélation. Mais on n'en connaît jusqu'ici que la partie qui regarde l'Ancien Testament, moins les Psaumes et plusieurs des petits Prophètes.

(1) *P. G.*, LXIII, 567-902.
(2) V. *supra*, v.
(3) *P. G.*, LXIII, 901-922.
(4) *Ibid.*, 313-396. Les rapports de cette *Synopsis* avec la *Synopsis* pseudo-athanasienne (cf. *supra*, § 63, v), n'ont pas été encore étudiés d'assez près.

Les éditeurs de saint Chrysostome ont accueilli, sous le titre d'*Opus imperfectum in Matthæum* (1), un commentaire du premier Évangile, très remarquable, malgré plus d'une lacune. C'est, visiblement, l'œuvre d'un arien de l'Occident, du V^e^ ou du VI^e^ siècle.

XI. Saint Chrysostome orateur. — « Jean d'Antioche surnommé Chrysostome », voilà comme, au milieu du X^e^ siècle, Suidas (2) appelait son héros. « La voix de Chrysostome, dit-il, tombait sur nous plus puissante que les cataractes du Nil. Personne, depuis l'origine du monde ne l'a égalé pour les richesses de sa parole, et c'est avec droit et justice que, seul par-dessus tous ses rivaux, il a conquis les noms de Bouche-d'Or et d'orateur divin. » Dans la littérature postérieure, le nom de Jean se fait toujours plus rare ; on y substitue le surnom de Chrysostome, qui remonte peut-être au V^e^ siècle.

Aujourd'hui encore, on est unanime à saluer en Chrysostome le prince des orateurs de l'Église grecque, et, de tous les orateurs de l'Église latine, saint Augustin peut seul entrer en parallèle avec lui (3). Mais, bien différent en cela de l'évêque d'Hippone, Chrysostome concentre à peu près son activité dans la chaire. Tout autre est aussi sa trempe d'esprit ; ce qui l'attire et le captive, c'est, non pas la théorie, mais la pratique, non pas la science, mais la vie; s'engage-t-il dans une discussion philosophique ou spéculative, soyez sûr que les circons-

(1) *Ibid.*, LVI, 611-946. Cf. FUNK, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXVI 1904, p. 424-428.

(2) *Lex.* Rec. Bernhard, I, 2, 1024.

(3) Cf. M. FLOQUET, *Etudes sur la vie de Bossuet*, 1855, 3 vol. in-8° t. II, p. 521, *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise pour former un orateur. Ecrit composé pour le cardinal de Bouillon.* — VILLEMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne...* p. 175-180, rapproche Chrysostome et les grands orateurs sacrés de la France de Louis XIV (N. DES T.).

tances extérieures l'y ont poussé (1) ; il s'est voué sans réserve aux travaux et aux devoirs du ministère pastoral.

Orateur, saint Augustin se fait également professeur d'éloquence sacrée (2). Nulle part, sauf ici et là de brèves remarques, sauf encore quelques passages des dialogues *Du sacerdoce,* notamment des IVe et Ve, Chrysostome n'expose ses idées sur l'art oratoire, ou plutôt sur la grandeur et les difficultés de la prédication chrétienne.

Du reste, entre l'Orient et l'Occident sur la science homilétique nulle opposition, nulle divergence de principes ; mais dans la pratique, quel contraste entre les deux Églises ! Parlerons-nous d'abord de l'étendue et de l'ordonnance des sermons ? Comme la concision d'Augustin jure avec l'ampleur de Chrysostome ! A l'homilète grec il faut souvent deux heures ; un quart d'heure suffit plus d'une fois au prédicateur latin. Mais le sermon de l'évêque d'Hippone impose à l'orateur aussi bien qu'à l'auditeur un tout autre effort que le sermon du patriarche de Constantinople. Saint Augustin, qui a nettement délimité son sujet, y avance sans prendre ni laisser le temps de respirer, les yeux constamment fixés sur le but, entraîné par une logique de fer, si abstrait parfois que nombre de ses auditeurs ont beaucoup de peine à le suivre. Saint Chrysostome, lui, se plaît aux digressions ; volontiers il s'arrête à cueillir des fleurs sur le bord de sa route ; il

(1) Saint Chrysostome n'est pas un esprit de même trempe qu'Origène ou Grégoire de Nysse ; dans l'école néo-platonicienne, l'apôtre voit le dernier rempart du paganisme expirant ; il y voit l'ennemi. Aussi, sans condamner en bloc la philosophie hellénique, volontiers il en relève, avec une ironie passionnée, qui rappelle et plus d'une fois fait pâlir celle d'Hermias, les lacunes, les contradictions et les erreurs ; au piteux échec moral des vieilles écoles, il se plaît à opposer les éclatants triomphes du christianisme, de la « vraie philosophie ». V. Elser, *Der hl. Chrysostomus u. die Philosophie,* dans *Theol. Quartalschrift,* t LXXVI, 1894, p. 550-576. (N. des T.).

(2) V. *infra,* § 94, IX.

fatigue moins, en charmant davantage ; tel de ses sermons semble une mosaïque, formée de morceaux parfaitement indépendants.

S'agit-il d'exposer quelque vérité ? La parole de Chrysostome, moins tendue, a plus d'effusion. Jamais l'envie ne prend saint Augustin de s'attarder aux exemples et aux images ; saint Chrysostome, au contraire, est d'avis que les rapprochements font plus que les analyses philosophiques ou morales, et il possède une incontestable maîtrise à rendre toujours l'idée sensible par l'image et à montrer en toute chose les images de la vérité. Saint Augustin, il est vrai, sait dédommager, sinon ses auditeurs, du moins la partie intellectuelle de son auditoire, par les brillantes antithèses, par de spirituelles alliances de mots et des jeux de mots de toute sorte ; autant de figures de langage que Chrysostome relègue à l'arrière-plan.

Saint Chrysostome, enfin, bien plus que saint Augustin, a le mérite de l'actualité, au meilleur sens du mot ; personne, dans l'exorde surtout et dans la péroraison, ne s'entend mieux que lui à tenir compte des préoccupations du moment, à y rattacher son sujet, à tirer parti des circonstances extérieures.

Les discours qui nous restent de Chrysostome sont presque tous des homélies. Saint Augustin, de son côté, nous a laissé, outre ses *Sermones*, nombre d'*Enarrationes* et de *Tractatus* sur des textes scripturaires. Mais les deux orateurs représentent des principes exégétiques bien différents.

L'évêque d'Hippone paie largement tribut, pour ne rien dire de plus, à l'allégorisme. Le patriarche de Constantinople, au contraire, un ancien élève de l'école d'Antioche, se montre toujours et partout le tenant de la méthode historique et philologique. Ce qu'il veut avant tout mettre en relief, c'est le sens littéral ; pour y parvenir, habituellement il débute par une introduction historique et il ne

dédaigne pas de s'arrêter aux questions de grammaire.

Ainsi sur Isaïe, I, 22, il n'a garde de condamner l'interprétation allégorique ; mais il préfère le sens littéral comme « plus vrai (1) ». A l'occasion d'Isaïe, v, 7, « c'est une loi invariable de l'Écriture, dit-il, que toutes les fois qu'elle allégorise, elle dit elle-même le sens de l'allégorie (2) ». Encore sur Isaïe, VI, 6 et s., mention faite de l'interprétation figurée, « pour nous, continue Chrysostome, nous nous en tenons au sens historique (3) ».

Bref, sans partager les idées exclusives d'un Théodore de Mopsueste, mais avec autant de netteté que de logique, saint Chrysostome fait valoir le système de l'école d'Antioche. A coup sûr, il compte parmi les maîtres et les gloires de cette école. Mais, ce qui le caractérise et le distingue, c'est, ici comme partout, le talent d'ajuster ensemble, dans une alliance harmonieuse, la science et la vie, la raison et le cœur. Nul autre exégète n'a su, dans l'interprétation du texte sacré, unir autant de solidité, de calme et de froid bon sens, avec autant d'ampleur et de profondeur, avec autant de souplesse et de finesse dans l'application féconde du même texte à toutes les branches de la vie religieuse.

XII. Doctrine de saint Chrysostome (4). — Par ses principes d'herméneutique, saint Chrysostome est vraiment l'antipode d'Origène. L'accusation d'Origénisme, soulevée

(1) *P. G.*, LVI, 23.
(2) *Ibid.*, LVI, 60.
(3) *Ibid.*, LVI, 72.
(4) Dans son évolution à travers les premiers siècles, la notion de l'inspiration ne paraît chez aucun autre Père avec le même relief. Sans admettre que chacune des expressions de l'Ecriture ait été divinement inspirée, Chrysostome reconnaît que l'inspiration divine s'étend, non seulement à ce qui regarde la foi et les mœurs, mais encore à la teneur intégrale des saints Livres ; sauf le sens purement allégorique et le sens accomodatice, elle atteint tous les autres sens. D'où il suit manifestement que l'Ecriture, non pas même en ce qui touche l'histoire et les sciences

par Théophile d'Alexandrie (1), n'est qu'une pure calomnie. C'est un fait certain, même dans l'absence de textes nets et précis, que le saint docteur, sur la question de l'origine de l'âme humaine, est partisan du créatianisme, non pas, comme Origène, de la préexistence des âmes. Il rejette aussi bien loin l'idée d'une *apocatastase* universelle, au sens du grand Alexandrin et de saint Grégoire de Nysse. Lisons plutôt cette déclaration de l'Homélie xvii[e] sur l'Epître aux Hébreux, n° 5 (2) : « L'enfer, tout éternel qu'il est, ne suffit pas à expier les péchés, et c'est justement pour cela qu'il est éternel ».

Que dire de l'attitude de notre saint devant le dogme du péché originel ? La question mit aux prises Julien d'Eclane et saint Augustin. Dans une homélie *Sur les nouveaux baptisés*, que nous n'avons plus, Chrysostome, énumérant les avantages spirituels du baptême, avait laissé tomber cette phrase : « Voilà pourquoi nous baptisons jusqu'aux petits enfants, quoi qu'ils n'aient point de péchés ». Rien de plus clair, s'écriait Julien dans ses *Quatre livres à l'évêque Turbantius* ; n'est-ce pas nier avec Pélage le péché originel ?

Non, répond avec raison saint Augustin (3), il s'agit ici de péchés personnels ; l'emploi du pluriel ἁμαρτήματα et le contexte tout entier le prouvent, à n'en douter pas ; plusieurs autres passages des œuvres de Chrysostome font nettement ressortir sa foi au péché originel. Saint Augustin pouvait citer à l'appui de son assertion cinq passages différents, tirés de la Lettre iii[e] à Olympias (4), du sermon sur la résurrection de Lazare, de l'Homélie ix[e] sur la Ge-

naturelles, ne contient aucune sorte d'erreur. Cf. Haidacher, *La Doctrine de saint Jean Chrys. sur l'inspiration de l'Écriture*, Salzbourg, 1897, in-8° (N. des T.).

(1) V. *supra*, iv.

(2) *P. G.*, lxiii, 133-134.

(3) *Contra Julianum*, i, 22 : Migne, *P. L.*, xliv, 655-656.

(4) Ch. iii : *P. G.*, lii, 574.

nèse (1), de l'Homélie sur les néophytes et de l'Homélie x^e^ sur l'Épître aux Romains (2).

Sans doute, ces divers passages, et notamment ceux de l'Homélie x^e^ sur l'Épître aux Romains, n'attestent pas que saint Chrysostome ait pleinement partagé, quant à l'essence du péché originel, toutes les idées de l'évêque d'Hippone. Il ne se lasse pas de proclamer qu'outre nos premiers parents, toute leur descendance a encouru les suites ou peines du péché ; il ne dit pas que le péché même découle sur les descendants et passe en eux avec la naissance. Mais, pour apprécier équitablement la doctrine de saint Chrysostome, il est à remarquer que ce Père, en face des manichéens, prend toujours à tâche de venger la liberté humaine, et que, notamment, pour renverser une erreur subversive des bases de la morale, il s'élève de toutes ses forces contre la thèse d'une concupiscence nécessitant notre nature. Le pélagianisme ne peut donc s'autoriser du témoignage de saint Chrysostome (3).

N'y a-t-il pas lieu, d'ailleurs, de nous ressouvenir ici du mot de saint Augustin, dans une autre occasion (4) ? « Quel besoin de fouiller les livres des auteurs qui, avant l'éclosion de cette hérésie, ne se sont pas sentis obligés de résoudre ce difficile problème ? Ils l'eussent fait assurément, s'ils avaient eu à réfuter de pareils adversaires ».

En voyant Théodore de Mopsueste devenir le père du nestorianisme, il est naturel de se demander quel était le sentiment de son ami à ce sujet. Saint Chrysostome affirme, avec la dernière énergie, la réalité et l'intégrité des deux natures en Jésus-Christ : le Christ était consubstan-

(1) N. 4 : *Ibid.*, LIII, 78-79.

(2) N. 1, 2, 4 : *Ibid.*, LX, 475-476, 479-480.

(3) Cf. BOSSUET, *Défense de la Tradition et des saints Pères*, liv. IX, ch. III-XIV (N. DES T.)

(4) *De præd. sanctorum*, ch. XIV, n. 27 : MIGNE, *P. L.*, XLIV, 980.

tiel au Père (1) ; il avait en même temps, selon la parole de saint Paul, une chair humaine, non pas une chair pécheresse, comme la nôtre, mais une chair de même nature que la nôtre (2).

En ces deux natures il n'y a qu'un seul Jésus-Christ : « Demeurant ce qu'il était, il a pris ce qu'il n'était pas, et, devenu chair, il est resté le Verbe de Dieu. Homme, il le *devint* ; la nature, il l'a *prise* ; Dieu, il l'*était*. Donc, pas de mélange, mais aussi pas de séparation. Un seul Dieu, un seul Christ, le Fils de Dieu (3). Et, quand je dis *un* (un seul Christ), je dis *union*, je ne dis pas *mélange* ; car l'une des deux natures ne s'est pas changée en l'autre, mais elle s'est unie à l'autre (4) ».

Saint Chrysostome ne va pas plus loin ; que faut-il entendre d'une façon plus précise par cette unité de Jésus-Christ, εἷς χριστός, il ne nous l'apprend pas. Pendant que Théodore de Mopsueste entre dans les précisions et s'évertue à montrer que l'union des deux natures en Jésus-Christ est purement et simplement morale, non pas substantielle ou physique, le saint docteur se contente de formules plus générales, d'expressions plus populaires, comme on doit les attendre d'un tel orateur. Ne nous étonnons donc pas de l'entendre dire, tout comme Théodore de Mopsueste, que l'humanité du Christ est le temple où le Verbe réside (5).

Avouons néanmoins, qu'à tout prendre, le dogme de l'unité de la personne en Jésus-Christ ne reluit pas avec une netteté parfaite dans les ouvrages de Chrysostome ;

(1) *Hom.* I *sur Matth.*, n. 2 : *P. G.*, LVII, 17 ; *Hom.* IV, *Contre les Anoméens*, n. 4 : *Ibid.*, XLVIII, 732 et s.

(2) *Hom.* XIII *sur l'Ep. aux Rom.*, n. 5 : *Ibid.*, LX, 515. V. en outre l'*Hom.* VII *sur l'Ep. aux Philip.*, n. 2-3 : *Ibid.*, LXII, 229-232.

(3) Cf. I Tim., II, 5.

(4) *Hom.* VII *in Phil.*, n. 2, 3 : *P. G.*, LXII, 231-232.

(5) *In ps.* 44, 3 : *P. G.*, L, 186 ; cf. le passage contesté *In Prov.*, 9, 1 : *Ibid.*, LXVI, 680.

sous sa plume ou sur ses lèvres, on dirait que la divinité et l'humanité restent dans une certaine mesure juxtaposées, séparées; l'unité de la personne, du support de toute vie et de toute souffrance dans le Christ, ne s'y fait pas bien jour. Saint Chrysostome est toujours inféodé à l'école d'Antioche et sous le charme du système qui croit devoir pousser le plus loin possible l'indépendance de la nature humaine du Sauveur, supposant d'une manière plus ou moins consciente que la nature de l'homme ne saurait être complète, sans une personnalité propre (purement humaine).

Dans l'histoire du dogme du Très-Saint-Sacrement, Chrysostome a mérité, par son zèle infatigable et sa lumineuse éloquence, le titre de *docteur eucharistique*, *doctor eucharistiæ*. La foi de l'Église à l'eucharistie revit tout entière dans les pages nombreuses où l'orateur prodigue à ce dogme tant de témoignages précis et décisifs.

Ainsi, montrant du doigt l'autel, Chrysostome s'écrie : « Jésus-Christ est là, victime immolée (1) ». « Son corps est à présent sous nos yeux (2) ». « Ce qui est là dans le calice, c'est cela même qui a coulé du côté (du Sauveur). » « Qu'est-ce que le pain? Le corps du Christ (3) ». « Songe, ô homme, à la victime que tu vas prendre dans tes mains (on recevait alors la sainte communion dans la main droite); songe à la table où tu vas t'asseoir. Pense que toi, cendre et poussière, tu reçois le corps et le sang de Jésus-Christ(4). »

Pour mettre dans tout le relief possible la présence réelle de Notre-Seigneur, saint Chrysostome se plaît, par une métaphore hardie, à dire de la substance du corps et du sang ce qui n'est littéralement vrai que des accidents

(1) *Hom.* I et *Hom.* II *sur la trahison de Judas*, n. 6 : *P. G.*, XLIX, 381 et 390.

(2) *Hom.* L *sur Matth.*, n. 2 : *Ibid.*, LVIII, 507.

(3) *Hom.* XXIV *sur* I *Cor.*, n. 1, 2 : *Ibid.*, LXI, 200.

(4) *Hom.* pour le jour de Noël, n. 7 : *Ibid.*, XLIX, 361.

du pain et du vin. « Nous n'allons pas seulement, s'écrie-t-il, voir notre Sauveur, nous allons aussi le prendre dans nos mains, le manger, broyer sa chair, nous unir à lui de la façon la plus intime (1) ». « Ce que le Sauveur en croix n'a pas souffert (entendez ici le brisement d'un seul de ses os), il le souffre aujourd'hui dans le sacrifice pour l'amour de vous, et il se laisse réduire en miettes, afin de nous rassasier tous (2). »

Au reste, le saint docteur lisait dans la première Épître aux Corinthiens, xi, 24 : « Ce qui a été rompu pour vous », τὸ ὑπερ ὑμῶν κλώμενον, et, selon lui, le Sauveur avait été rompu jusque dans la dernière Cène (3). D'autre part, lorsqu'on voit si souvent Chrysostome montrer, ici l'autel, là les communiants ou plutôt leurs lèvres, qu'empourpre le sang du Sauveur (4), peut-être n'y a-t-il, après tout, dans ce langage qu'une allusion au vin rouge dont on se servait pour la messe.

C'est donc le corps et le sang du Sauveur qui est offert en sacrifice et mangé. Mais, quel est le sacrificateur ? quel est notre hôte ? Le Sauveur lui-même. « Croyez qu'au banquet où vous êtes maintenant conviés, le Christ est étendu sur la table. Car, entre la dernière cène et le banquet d'à présent, il n'y a pas une ombre de différence. Le banquet d'aujourd'hui n'est pas l'œuvre d'un homme, tandis que l'autre était l'œuvre du Christ ; non ! c'est le Christ lui-même qui les a préparés tous les deux (5). Aujourd'hui comme autrefois, c'est Notre-Seigneur qui fait et offre tout (6) ».

(1) *Hom.* xlvi *sur Jean*, n. 3 : *Ibid.*, lix, 260.
(2) *Hom.* xxiv *sur* i *Cor.*, n. 2 : *Ibid.*, lxi, 200.
(3) *Hom.* xxvii *sur* i *Cor.*, n. 3-4 : *Ibid.*, lxi, 228-229.
(4) *Hom.* xxiv *sur* i *Cor.*, n. 1 : *Ibid.*, lxi, 200 ; *De sacerd.*, iii, 4 : *Ibid.*, xlviii, 642 ; *Hom.* lxxxii *sur Matth.*, n. 5 : *Ibid.*, lviii, 743 ; *Catech.* ii^a *ad illumin.*, c. 2 : *Ibid.*, xlix, 234 et s.
(5) *Hom.* l *sur Matth.*, n. 3 : *Ibid.*, lviii, 507.
(6) *Hom.* xxvii *in I Cor.* n. 4 : *Ibid.*, lxi, 229.

Le prêtre à l'autel n'est qu'un instrument aux mains de Notre-Seigneur. « Nous ne sommes que ses ministres, c'est lui qui consacre et transmue les dons apportés sur l'autel (1) ». « Car, ce n'est pas un homme qui fait que ces dons sont changés au corps et au sang du Christ ; c'est le Christ lui-même, crucifié pour nous. Le prêtre à l'autel représente le Sauveur et prononce ses propres paroles ; mais la puissance et la charité sont celles de Notre-Seigneur. *Ceci est mon corps*, dit-il. Cette parole transmue le pain qui est là (2) ».

Dans la soi-disant *Liturgie de saint Chrysostome*, l'idée de la transsubstantiation est exprimée, non plus comme ailleurs par les verbes μεταῤῥυθμίζειν et μετασκευάζειν, mais par le verbe μεταβάλλειν (3). Les mots changent, l'idée ne change pas.

Il est étrange qu'on se soit jadis appuyé plus d'une fois sur une lettre *Au moine Césaire,* pour faire de Chrysostome un défenseur du système de l'impanation, de la consubstantiation. Cette lettre est fort probablement apocryphe ; mais, lorsqu'elle dit qu' « après la consécration, le pain, tout en gardant la nature du pain, est appelé le corps du Seigneur (4) », le contexte proclame que, par « nature du pain », on entend l'espèce ou l'apparence du pain, par opposition à la substance (5).

(1) *Hom.* LXXXII *sur Matth.*, n. 5 : *Ibid.*, LVIII, 744.

(2) *Hom.* I et, presque avec les mêmes mots, *Hom.* II *sur la trahison de Judas*, n. 6 : *Ibid.*, XLIX, 380 et 389.

(3) *P. G.*, LXIII, 916.

(4) *Ibid.*, LII, 758 ; le texte grec ne nous a pas été conservé.

(5) Protestants et rationalistes, en Allemagne, ont taxé saint Chrysostome d'innovation, quant au dogme de la présence réelle, et se sont refusés à lire, dans les écrits de ce Père, le dogme de la transsubstantiation, que l'Église grecque n'aurait emprunté que plus tard de l'Eglise latine. V. *Contra*, SORG, *Die Lehre des hl. Chrysostomus ueber die reale Gegenwart Christi in der Eucharistie u. die Transsubstantiation,* dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXIX, 1897, p. 259-297. (N. DES T.).

XIII. Editions complètes, éditions partielles. — La gloire de saint Chrysostome et la vaste diffusion de ses œuvres nous ont mis entre les mains, pour l'établissement du texte, une masse énorme de matériaux et des matériaux du plus haut prix, manuscrits grecs et vieilles versions. On n'a encore utilisé qu'une faible partie de ces ressources.

Parmi les éditions complètes du saint docteur, citons en première ligne celles du jésuite Fronton du Duc, de l'anglican H. Savile et du mauriste B. de Montfaucon. L'édition de Fronton du Duc (gr. et lat.) parut à Paris, 1609-1633, en 12 volumes in-fol. ; elle a été souvent réimprimée, Paris, 1636, Francfort, 1697-1698, Mayence, 1702, Francfort, 1723. — L'édition de Savile, qui ne contient que le texte grec, fut publiée en 1612, à Eton, près de Windsor, en 8 volumes in-fol. — Celle de B. de Montfaucon, texte grec avec version latine, parut pour la première fois à Paris, 1718-1738, en 13 volumes in-fol. On l'a réimprimée à Venise, d'abord en 13 volumes in-fol., 1734-1741, puis en 14 volumes in-4°., 1780 ; on l'a enfin reproduite, non sans quelques améliorations, à Paris, 1834-1840, 13 vol. grand in-8°. L'édition de Montfaucon se retrouve aussi, avec un riche supplément, dans Migne, *P. G.*, xlvii-lxiv ; seules les quatre-vingt-dix homélies sur saint Mathieu, lvii-lviii, y sont empruntées, non pas à Montfaucon, mais à l'édition spéciale de Field. V. *infra*.

Les plus récents critiques s'accordent à dire que le meilleur texte est celui de Savile ; qu'à l'édition bénédictine, B. de Montfaucon n'a guère fait, du moins en ce qui touche la critique textuelle, que prêter son nom, et qu'il reste, en tout cas, beaucoup à faire. V. P. de Lagarde, *Ankuendigung einer neuer Ausgabe der griech. Uebersetzung des alten Testaments*, Goett., 1882, in-8°, p. 50. — On doit quelques essais d'une collation systématique des manuscrits à J. Paulson, *Symbolæ ad Chrysostomum Patrem*, i-ii, Lund, 1889-1890, in-4°, et *Notice sur un manuscrit de saint Jean Chrysostome utilisé par Erasme et conservé à la bibliothèque royale de Stockholm*, Lund, 1890, in-8°.

Depuis l'édition bénédictine, on a vu paraître des éditions critiques de divers ouvrages de saint Chrysostome. Bengel († 1752) a bien mérité des six livres *Du sacerdoce*, en les publiant, grec et latin, à Stuttgard, 1725, in-8°. Le texte grec de son édition, grâce à l'édition stéréotypée de Tauchnitz, Leipzig, 1825, 1865, 1872, 1887, est connu presque partout. C'est aussi sur le texte de Bengel que s'ap-

puient l'édition grecque de Leo, Leipzig, 1834, in-8°, et celle de Seltmann, Munster et Paderborn, 1887, in-8° (grec seulement). Le Grec D. Evelpidès avait entrepris une nouvelle revision du texte ; mais il n'a publié que « la première partie » de son édition, c'est-à-dire la préface et le premier livre, Athènes, 1867, in-8°.

Matthæi a consacré à la correction du texte de plusieurs homélies, parues pour la première fois dans l'édition bénédictine, de très méritoires travaux. V. à ce sujet Fabricius-Harles, *Bibl. gr.*, VIII, 575.

Le texte des quatre-vingt-dix homélies sur saint Mathieu et celui de toutes les homélies sur saint Paul ont été soumis par Fr. Field à une revision approfondie. Les homélies sur saint Mathieu furent publiées en grec à Cambridge, 1839, 3 vol. in-8° ; les homélies sur saint Paul, en grec, à Oxford, 1849-1855, 5 vol. in-8°.

Quelques homélies détachées ont également paru dans un texte plus ou moins corrigé. Citons, entre autres éditions modernes, l'édition par L. de Sinner de l'homélie douteuse ou apocryphe sur Abraham (L, 737-746), Paris, 1835, in-8° ; celles de l'homélie sur le retour de Flavien ou de l'homélie XXI^e^ sur les statues (XLIX, 211-222), par L. de Sinner, Paris, 1842, in-8°, et par Ragon, Paris, 1887, 1893, in-18° ; celle du discours de Flavien à Théodose (Hom. XXI, sur les statues, n. 3), par Gidel, Paris, 1890, in-12° ; celles de l'homélie sur Eutrope (LII, 391-396), par Dübner et Lefranc, Paris, 1855, in-8°, par Sommer, Paris, 1889, 1890, 1893, in-12°, par Beane, Paris, 1893, in-18° ; l'édition par Alvin de l'Homélie XX^e^ sur I Cor., XX (LXI, 159-170), Linkœping, 1885, in-8°.

On doit à Lomler un choix restreint des ouvrages du saint docteur, *Joannis Chrys. opera præstantissima*, Rudolfstadt, 1840, grec seulement in-8°, grec et latin in-4°. Mais, ni pour la richesse des matériaux ni pour l'étude des manuscrits, ce recueil ne saurait rivaliser avec celui de Dübner, *S. Joannis Chrys. opera selecta græce et lat.*, vol. I (unique), Paris, 1861, in-8°.

Sur la critique textuelle de divers ouvrages, notamment des homélies, S. Haidacher a publié de courts et remarquables articles dans la *Zeitschrift f. kath. Theol.*, t. XVIII, 1894, p. 405-411, 762-764 ; t. XIX, 1895, p. 162-165, 387-389 ; t. XXI, 1897, p. 398-400.

La *Liturgie* dite *de saint Chrysostome* s'est conservée, dans un manuscrit à lettres d'argent du XII^e^ siècle, que M. Batiffol nous a

fait connaître : *Les manuscrits grecs de Bérat d'Albanie et le codex purpureus* Φ, Paris, 1886, in-8°, p. 14. — Editions modernes de cette liturgie par Daniel, *Codex liturgicus ecclesiæ orient.* (*Cod. lit. eccl. univ.*, t. IV), Leipzig, 1853, in-8°, p. 327-420 ; par Swainson, *The Greek Liturgies chiefly from original authorities*, Cambridge, 1884, in-4°, p. 88-94, 99-148 ; par Brightman, *Liturgies eastern and western*, t. I, Oxford, 1896. Cf., sur cette liturgie, Probst, *Liturgie des IV Jahrh. u. deren Reform*, Munster, 1893, p. 412-455. Tout autre est la liturgie éthiopienne que Dillmann a publiée sous le titre d'*Oratio eucharistica S. Joannis Chrys.* (*Chrestomathia aethiopica*, Leipz., 1866, p. 51-56).

Quant à la *Synopsis vet. et nov. test.*, Bryennios a publié, d'après le même manuscrit de l'an 1056 qui lui avait révélé la *Didaché*, des leçons nouvelles au texte de Migne, *P. G.*, LVI, 313-386, ainsi qu'un fragment inédit de l'ouvrage, le résumé des cinq derniers petits Prophètes : V. les Prolégomènes de l'édition de la *Didaché*, Constantinople, 1883, p. 109-147. V. *supra*, § 63, XI. — Cf. Caspari, *Ungedrueckte, unbeachtete u. wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols u. der Glaubensregel*, t. II, Christiania, 1869, p. 225-244 : *Zwei Chrysostomus beigelegte Homilien ueber das Symbol*, homélies latines de la fin du V^e^ siècle ou des premières années du VI^e^, déjà imprimées, mais qui n'avaient pas trouvé place dans l'édition bénédictine.

B. de Montfaucon n'y avait pas recueilli, on le voit, tout ce qui était antérieurement publié, et depuis on a découvert plusieurs écrits ou du moins nombre de fragments d'écrits nouveaux de saint Chrysostome.

La Chaîne que M. Ghisler a jointe à son Commentaire de Jérémie (Lyon, 1623, 3 vol. in-fol.) contient sous le nom du saint docteur une foule de scolies ; on les retrouve dans Migne, *P. G.*, LXIV, 739-1038. De même, dans la Chaîne que P. Junius (Young) a publiée à Londres, 1637, sur le livre de Job, le patriarche de Constantinople prend fréquemment la parole (LXIV, 505-656), et Bandini, *Græcæ Ecceles vet. monumenta*, Florence, 1762-1763, t. II, 182-184, a fait paraître un court *Specimen de l'Exposition de saint Jean Chrysostome sur Job* (LXIV, 503-506).

De nos jours le cardinal Mai, *Nova Patrum Bibl.*, t. IV, 2, p. 153-201, a tiré d'une Chaîne sur les Proverbes nombre de scolies, por-

tant le nom de saint Chrysostome (LXIV, 659-740). — Quelques scolies avec le même nom figurent dans la Chaîne sur les Epîtres catholiques que Cramer a publiée, Oxford, 1840 (LXIV, 1039-1062). — MINGARELLI, *Græci codices mss. apud Nanios patricios Venetos asservati*, Bologne, 1784, in-4°, p. 53-54, a pu combler une lacune des éditions, en publiant la fin de l'homélie XVIII[e] sur la Genèse.

En dehors des sermons d'exégèse, BANDINI, *Op. cit.*, t. II, 1-23, a fait paraître une homélie des plus suspectes *In pœnitentiam Ninivitarum* (LXIV, 423-434); GALLAND, *Bibl. vet. Patrum*. t. XIV, *App.*, p. 136-140, une homélie *Sur l'aumône et la parabole du mauvais riche et de Lazare* (LXIV, 433-444) ; MATTHÆI, *Gregorii Thessalon. X orationes*, Moscou, 1776, in-8°, p. 126-135, une homélie *Sur les dix mille talents et les cent deniers et sur l'oubli des injures* (LXIV, 443-452). BECHER, *Joan. Chrys. homiliæ* V, Leipzig, 1839, in-8°, a retrouvé dans un manuscrit du IX[e] siècle, à Dresde, cinq homélies sur divers sujets, toutes suspectes (LXVI, 451-492). On doit au cardinal MAI, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 68-76, une *Homilia de S. Pentecoste* (LXIV, 417-424).

XIV. Versions. — Entre les anciennes traductions de saint Chrysostome, les versions syriaques, latines et arméniennes promettent à la critique textuelle la plus riche moisson.

Sur les versions syriaques inédites du British Museum à Londres (manuscrits du VI[e], du VII[e] et du VIII[e] siècles), V. DE LAGARDE, *Op. cit.*, p. 51. — On n'a encore publié, à notre connaissance, que la version syriaque de l'homélie apocryphe ou du moins très suspecte *Sur l'aumône* (LX, 707-712), avec ce titre : *Sermo S. Joannis de divitiis et paupertate : Monumenta syriaca ;* præfatus est P. Zingerle, t. I, Inspruck, 1869, p. 117-123.

Un certain Anianus — très probablement le diacre Anianus ou Aninanus de Celeda, qui se fit, vers 418, le champion du pélagianisme contre saint Jérôme (HIER., *Ep.* 143, 2 : *P. L.*, XXII, 1181-1182) — traduisit nombre d'ouvrages de saint Chrysostome en latin. Pour plus de détails sur ce personnage, V. SCHŒNEMANN, *Bibl, hist. lit. Patrum lat.*, II, 473-480 ; V. en outre, CHEVALIER, *Répert. des sources historiques*, 127. 2412. L'édition bénédictine nous donne de cet Anianus une traduction des huit premières homélies sur saint MATHIEU (*P. G.*, LVIII, 975-1058) et une traduction des sept pané-

gyriques de saint Paul (*Ibid.* L, 471-514). — G. Schmitz a publié, comme l'œuvre d'Anianus, la traduction ou paraphrase des deux livres *De la pénitence* dans ses *Monumenta tachygraphica cod. Paris. lat.*, 2718. Transcripsit, adnotavit. edidit. G. S. 2e fasc., Hanovre, 1883, in-fol. — Cassiodore, *Instit.* I, 8 : *P. L.*, LXX, 1120, avait chargé Mutianus Scholasticus de traduire en latin les trente-quatre homélies sur l'Epître aux Hébreux ; cette version figure dans l'édition bénédictine (*P. G.*, LXIII, 237-456). — Cf. Looshorn, *Die lateinischen Uebersetzungen des hl. Joan. Chrysostomus im Mittelalter nach den Handschriften der Muenchener Hof-u. Staatsbibliothek*, dans *Zeitschr. f. Kath. Theol.*, t. IV, 1880, p. 788-793.

Quant aux versions arméniennes, les Méchitaristes de Venise en ont publié un grand nombre. En 1818, ils ont édité à Venise deux vol. in-4° de *Discours ;* en 1826, c'était le tour des homélies sur saint Mathieu et de quelques autres homélies, trois volumes in-8°. L'*Encomium*, déjà connu, *S. Gregorii Illuminatoris* (*P. G.*, LXIII, 943-954), que nous ne possédons pas en grec et dont l'authenticité est fort contestée, fut imprimé, 1853, in-16°, en arménien ; 1878, in-8°, en arménien et en latin. En 1861 parut un autre volume in-8° de *Discours ;* puis, en 1862, sous le titre d'*Explication des Epîtres de saint Paul*, deux volumes in-8°. V. l'analyse des publications de 1861 et 1862 dans de Lagarde, *Op. cit.*, 52-54. Enfin, l'*Explication du prophète Isaïe* parut en 1887, in-8°, dans une traduction latine faite sur la version arménienne.

Nommons encore un commentaire arménien composite des Actes des apôtres, emprunté à saint Ephrem et à saint Chrysostome, Venise, 1839, in-8°, et un *Recueil* (arménien et grec) *de vieilles traductions selon le texte grec original*, Vienne, 1849, in-8° ; recueil qui s'ouvre par quelques homélies de saint Chrysostome sur saint Mathieu.

Les versions coptes, dont nous avons une riche collection de manuscrits, sont restées inédites.

Des versions slaves ont été publiées. Le *Glagolita Clozianus*, un des monuments les plus anciens et les plus considérables de l'idiome slovène, contient surtout des fragments d'homélies authentiques et apocryphes, avec le nom de saint Chrysostome. — Les deux feuilles du *Glagolita*, découvertes par Miklosich, nous ont rendu la version de l'Homélie IIe *Sur la trahison de Judas* (XLIX, 381-392) ; Miklo-

SICH, dans son édition de ces deux feuilles, a recueilli une version serbo-slovène de l'Homélie précitée, d'après un manuscrit qui date probablement du XIII^e siècle ; v. *Denkschriften der Kais. Akad der Wiss. zu Wien,* classe de phil. et d'hist., 1860, t. x, 195-214, et l'édition à part. Le sermon apocryphe *In ramos palmarum* (LIX, 703-708) a été publié par MIKLOSICH, en slovène, d'après un manuscrit du XI^e siècle, en latin et en grec, Vienne, 1845, in-8°.

Nous avons, des œuvres complètes de saint Chrysostome, une traduction française, sous la direction de M. Jeannin. Ce vaste travail, qui parut d'abord, 1861-1867, à Bar-le-Duc, a été réimprimé 1887-1888, à Arras, en onze volumes in-8°.

XV. Nectaire de Constantinople. Le diacre Marc. — Le prédécesseur de Chrysostome à Constantinople, Nectaire, a laissé, pour la fête de saint Théodore, un sermon sur le jeûne et l'aumône (1).

La Vie de saint Porphyre (2), écrite vers l'an 420 par le diacre Marc, est un document historique de haute valeur. Longtemps, on ne l'a connue que par une assez piètre version latine (3), œuvre de Gentien Hervet († 1584) ; M. Haupt a enfin publié l'original grec, dans les *Travaux de l'Académie de Berlin* de 1874 (4), puis à part, l'année suivante (5).

Porphyre occupa des environs de 395 jusque vers 419 le siège épiscopal de Gaza, l'ancienne ville des Philistins, et ce ne fut qu'au prix de longues et pénibles luttes qu'il parvint à déraciner le paganisme toujours vivace dans la

(1) Ap. MIGNE, *P. G.*, XXXIX, 1821-1840.
(2) V. *supra*, IV.
(3) GALLAND, *Bibl. vet. Patrum*, t. IX ; MIGNE, *P. G.*, LXV.
(4) *Abhandl. der k. preuss. Akad. der Wiss. zu Berlin*, 171-215.
(5) L'édition de M. Haupt ne s'appuyait que sur un seul manuscrit, de sorte que le texte en maints passages demeurait incertain. Mais on a retrouvé depuis d'autres manuscrits, et, sur cette base, une édition nouvelle et définitive a paru dans la *Bibliotheca Teubneriana : Marci Diaconi Vita Porphyrii episcopi Gazensis, ediderunt societatis philologæ Bonnensis sodales*, Leipzig, 1895, in-8°.

cité. Le diacre Marc, l'inséparable compagnon de l'évêque, fait revivre en traits nets et sûrs la noble figure de son ami. Le chap. 88 mentionne en passant un autre opuscule de Marc, le compte-rendu des discussions de saint Porphyre et de la manichéenne Julia ; ce compte-rendu n'a pas encore été retrouvé.

XVII. Acace de Bérée ; Séverien de Gabala ; Antiochus de Ptolémaïs. — C'étaient, avec Théophile d'Alexandrie, les trois évêques récusés comme juges par saint Chrysostome (1).

Acace, un ancien ami de Chrysostome, avait été probablement la dupe des ennemis du saint docteur. Il s'assit, un demi-siècle durant, sur le siège de Bérée ou d'Alep en Syrie, et ne mourut qu'en 432, à l'âge de cent dix ans, peut-être de cent ans. Nous avons de lui trois lettres et un formulaire de foi (2).

Sur Acace, cf. G. Bickell, *Ausgewaehlte Gedichte der syrischen Kirchenvaeter Cyrillonas, Balaeus, Isaak von Antiochien u. Iakob von Sarug*, Kempten, 1872 *(Bibl. der Kirchenvaeter)*, p. 83-89.

Sévérien, évêque de Gabala en Cœlé-Syrie, mort après l'an 408, avait indignement abusé de la confiance de Chrysostome (3). Dans la chaire, on l'écoutait avec admiration, et Gennade (4) a vanté son talent oratoire.

Sévérien avait laissé des homélies et des commentaires sur l'Écriture sainte (5). Il ne nous reste plus de lui que des homélies ;

(1) V. *supra*, iv. Cf. A. Nuth, *De Marci Diaconi Vita Porphyrii episc. Gazensis*, Bonn, 1897, in-8° (N. des T.).

(2) Migne, *P. G.*, lxxvii, 1445-1448.

(3) Cf. Ludwig, *Der hl. Joh. Chrysostomus in seinem Verhaeltnis zum byzantinischen Hof*, Braunsberg, 1883, p. 51-54.

(4) *De vir. ill.*, ch. xxi : « *in homiliis declamator admirabilis.* »

(5) Gennade, *l. c.* ; Theodoret, *Dial.*, i, ii, iii : *P. G.*, t. lxxxiii, col. 80, 210, 308 ; Cosmas Indicopl. *Topog. christ.*, l. vii, x : *P. G.*, lxxxviii, col. 373, 417 sqq.

presque tous les manuscrits les attribuent au patriarche de Constantinople, et on ne peut s'appuyer que sur des témoignages extrinsèques et sur des critères internes pour les rendre à leur véritable auteur. Nommons les six *Discours sur la création du monde*, *P.G.*, t. LVI, col. 429-500, et des sermons *Sur le serpent que Moïse mit en croix*, *P. G.*, *ibid.*, col. 499-516, *Sur la parole d'Abraham*, Gen. XXIV, *P. G.*, *ibid.*, col. 553-564, *Sur le figuier desséché*, *P. G.*, t. LIX, col. 585-590, *Contre les Juifs*, *P. G.*, t. LXI, col. 593-802, cf. t. LXV, col. 29 sq., *Sur les sceaux des livres*, *P. G.*, t. LXIII, col. 531-544, *Sur l'apparition de Dieu*, *P. G.* LXV, col. 15-26, *Sur la paix*, *P. G.*, t. LII, col. 425-428. Mais, dans cette liste d'homélies, quant à présent du moins, tantôt la paternité de Sévérien est certaine, tantôt elle n'est que probable.

Du *Sermon de la paix* MIGNE n'avait publié qu'une version latine et par fragments ; A. Papadopoulos-Kerameus en a fait paraître intégralement le texte grec dans les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. I, Saint Pétersbourg, 1891, p. 15-26. — L'homélie latine *Sur les pythons et les sortilèges*, *P. G.*, t. LXV, col. 27-28, n'est pas de Sévérien, mais de saint Pierre Chrysologue ; cf. Fr. LIVERANI, *Spicilegium Liberianum*, t. I, Florence, 1863, p. 192-193. — J. B. AUCHER a publié, sous le nom de Sévérien, 15 homélies dans une traduction arménienne : *Severiani sive Seberiani Gabalorum episc. Emesensis homiliæ nunc primum editæ, ex antiqua versione armena in latinum sermonem translatæ*, Venise, 1827, in-8°. On retrouve dans ce recueil deux des sermons précités, l'un *Sur la parole d'Abraham*, Gen. XXIV (hom. VII, p. 250-293), l'autre *Sur le figuier desséché* (hom. XIII^e, p. 414-427). L'homélie X^e du recueil de Jean-Baptiste AUCHER, p. 370-401, *Sur le baptême*, se confond avec l'homélie XIII^e de saint Basile le Grand, *P. G.*, t. XXXI, col. 423-444 ; cf. § 67, XIV. — Un court fragment publié sans titre, sous le nom de Sévérien, par le cardinal PITRA, *Analecta sacra et classica*, Paris, 1888, pars I^a, 71-72, est, aux yeux de l'éditeur, un extrait d'un sermon de Sévérien qui ont cité les *Sacra Parallela*, *P. G.*, t. XCVI, col. 533, du sermon *Contra hæreticos*.

Antiochus, évêque de Ptolémaïs en Palestine, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, suivit de près, paraît-il, saint Chrysostome dans la mort. Ses ouvrages, que connaissait Gen-

nade (1), ne sont pas arrivés jusqu'à nous. On peut en lire des citations dans Théodoret, dans Léonce de Byzance (2), etc.

Cf. Chevalier, *Répertoire*, 139.

XVIII. Palladius, Atticus de Constantinople, Constance d'Antioche. — Au nombre des évêques qui refusèrent la communion des deux patriarches intrus, Arsace et Atticus, et qui, de ce chef, se virent forcés à l'exil (3), on compte Palladius, le biographe de Chrysostome, le même sans doute que l'auteur de l'*Historia Lausiaca* (4). Dans son *Dialogue sur la vie de saint Jean Chrysostome* (5), Palladius reproduit, au fond, un entretien qu'il avait eu, vers 408, à Rome avec un diacre romain du nom de Théodore ; c'est là, pour la seconde phase de la vie de Chrysostome, à dater de son élévation au trône patriarcal, une source du plus haut prix.

Sur les éditions de cet ouvrage et sur la littérature concernant l'auteur, voir Fessler-Jungmann, *Instit. Patrol.*, II, 54-209.

Atticus (6) mourut le 10 octobre 425 ; les Grecs, qui l'honorent comme saint, célèbrent sa fête le 8 janvier. La *Patrologie* de Migne, *P. G.*, LXV, 633-652, contient, sous le nom d'Atticus, une lettre et des extraits de trois autres lettres, avec une notice du saint archevêque empruntée aux *Acta Sanctorum* (7).

Dans la correspondance de saint Chrysostome, telle qu'on la trouve dans Migne (8), les lettres 237-241 ne sont

(1) *De vir ill.*, ch. XX.

(2) MIGNE, *P. G.*, t. LXXXIII, col. 205 ; t. LXXXVI, 1, col. 1316 ; t. LXXXVI, 2, col. 2044.

(3) V. *supra*, V.

(4) V. *infra*, § 79, IV.

(5) MIGNE, *P. G.*, t. XLVII, col. 5-82.

(6) V. *supra*, V.

(7) V. HEFELE, dans *Wetzer und Welte's Kirchenlexikon*, 2e éd., t. I, col. 1564-1566.

(8) *P. G.*, t. LII. V. *supra*, IX.

s de saint Chrysostome, mais de l'un de ses amis, le ètre d'Antioche, Constance. Il est probable que Cons- ce est également l'auteur de la lettre 233.

§ 75. — *Les Constitutions apostoliques* (13).

. **Composition, analyse, sources.** — Nous possédons s le titre de *Constitutions des saints apôtres,* Διαταγαὶ Διατάξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων, un recueil de droit cano- ique, dans lequel on reconnaît trois parties.

es six premiers livres ou la première partie de ce re- il ne sont qu'un remaniement, qu'une amplification de idascalie des apôtres (1). Mais, selon la variété des su- qu'il traite, le faire de l'éditeur varie. Aux prescrip- s morales de la Didascalie, l'éditeur de notre recueil rouve pas grand'chose à changer ; quant aux règles iplinaires de la Didascalie, à ce qui touche la consti- on de l'Eglise, le culte etc., en raison de l'évolution ale et religieuse qui s'est opérée, il les modifie pro- ément. La fiction littéraire de l'origine apostolique de rrage est maintenue ; on y ajoute même ce trait, que ment de Rome a reçu des apôtres la mission d'envoyer rrage aux évêques et aux prêtres du monde entier (2).

deuxième partie des Constitutions, le VII^e^ livre, nous sente, dans sa première moitié, ch. I-XXXII, une re- ion fort délayée de la Didaché (3). L'autre moitié, XXXIII-XLIX, contient diverses formules de prières, XXXIII-XXXVIII, XLVII-XLIX, une instruction sur l'ensei- ment des catéchumènes et l'administration du baptême XXIX-XLV, un catalogue des évêques sacrés par les es, ch. XLVI. Dans cette seconde moitié, on voit aussi

(1) Cf. *supra*, § 46.
(2) I, 18 ; cf. les *Clémentines*, *supra*, § 26, III.
(3) V. *supra*, § 6.

reparaître, sous une forme plus ou moins altérée, nomb
de pièces d'un âge antérieur.

Le VIII^e^ livre, la dernière et la plus précieuse partie
recueil, se divise en trois sections : les Charismes, chapi
I-II, les ordinations, ch. III-XXVI, les Canons, ch. XXVII-XL
Il est probable que la courte section touchant les Charism
leur but et leur rôle providentiel, a pour base un ouvra
de saint Hippolyte, dont nous ne connaissons, il est vr
que le titre, le περὶ χαρισμάτων (1). La deuxième section ne
offre des rituels pour l'ordination des divers degrés de
hiérarchie ecclésiastique, pour celle de l'évêque ch. IV
du prêtre, ch. XVI, du diacre, ch. XVII-XVIII, de la dia
nesse, ch. XIX-XX, du sous-diacre, ch. XXI, du lecteur,
XXII. Comme le nouvel évêque, aussitôt après son sac
doit célébrer le saint sacrifice, au règlement du sacre ép
copal se trouve annexée une exposition complète de la
turgie de la messe, ch. VI-XV. Il y est encore question
états qui, dans l'Eglise, ne requièrent pas l'imposition
mains, c'est-à-dire des confesseurs, ch. XXIII, des vier
ch. XXIV, des veuves, ch. XXV, des exorcistes, ch. XXVI.
tout ceci l'auteur s'inspire bien moins de documents éc
que de la pratique de son pays et de son temps. Enfin, d
la dernière section, celle des Canons, on rencontre,
semblées un peu pêle-mêle, des instructions et des prié
pour le culte divin, des prescriptions sur les divers é
au sein de l'Église, des règles pour éprouver les pro
lytes, une liste détaillée des fêtes ecclésiastiques. Le c
pitre final, ch. XLVII, renferme les 85 « canons des sai
apôtres », formulés dans le style habituel des canons
anciens conciles et concernant presque tous le clergé,
élection et son ordination, ses mœurs et ses devoirs d'é
Vingt de ces canons sont empruntés au concile d'Antio
de l'an 341. Le dernier canon énumère les livres de l'

(1) V. *supra*, § 54, III.

ien et du Nouveau Testament ; il omet l'Apocalypse ; iais, entre les Épîtres canoniques et les Actes des apôtres, cite « deux lettres de Clément et les Constitutions que oi, Clément, je vous ai transmises à vous autres évêques n huit livres, sans que la doctrine secrète y continue, α ἐν αὐταῖς μυστικά, permette de les répandre parmi tous es chrétiens. »

II. Unité d'origine. Temps et lieu de la composition. — Dans la question de l'origine comme dans celle les sources des Constitutions apostoliques, la vaste et udicieuse érudition de M. Funk a porté, la première, un urcroît de lumière et de certitude. M. Funk a reconnu — c'est un des résultats les plus importants de son enquête, — que le recueil entier d'un bout à l'autre est 'œuvre d'une seule et même main, au lieu de n'être, comme on le croyait avant lui, qu'un amas d'ouvrages diers et de diverses époques. Indépendamment de la tradition manuscrite, l'intime liaison des parties entre elles, es affinités littéraires de tous les livres, les indices qui ont ressortir à chaque page l'unité de la date et celle du berceau de notre recueil, tout concourt à proclamer l'unité du rédacteur ou compilateur. La disposition spéciale du VIII^e^ livre, où l'on voit les apôtres, à compter du ch. IV, entrer en scène et prendre la parole chacun à leur tour, ient peut-être uniquement au caractère particulier du sujet, la matière se divisant d'elle-même en alinéas bien déterminés. Quant au fait que ce VIII^e^ livre, sur quelques points secondaires, ne laisse pas en réalité de contredire certaines thèses des livres précédents, on ne peut guère non plus y attacher un poids décisif ; car, de l'unité qui préside aux recueils du genre des Constitutions apostoliques à l'unité d'une œuvre originale, d'ordinaire l y a loin.

Naguère, les critiques pour la plupart faisaient remonter

notre recueil ou du moins les six premiers livres, jusqu'au milieu du IV^e^ siècle ; leurrés qu'ils étaient par l'hypothèse qui leur servait de boussole, à savoir que saint Epiphane, vers l'an 375, a connu et mis à profit les six premiers livres. M. Funk en effet a démontré que, des passages allégués de saint Epiphane (1), aucun n'a trait aux Constitutions apostoliques, mais qu'ils se réfèrent tous à la Didascalie. Des critères internes il ressort que notre recueil a paru en Syrie, au commencement du V^e^ siècle, sinon à la fin du IV^e^. En faveur de cette date, les deux principaux arguments nous sont fournis par la présence de la fête de Noël du 25 décembre dans le catalogue des fêtes chrétiennes (2), et par la solennisation du samedi à l'égal du dimanche (3). D'autre part, le silence absolu que notre recueil garde sur les controverses nestoriennes nous oblige à ne pas descendre au-dessous des premières années du V^e^ siècle.

Que la Syrie soit le berceau des Constitutions apostoliques, impossible presque d'en douter ; cela se conclut de l'emploi du calendrier syriaque et plus encore de la liturgie de la messe (4) ; car cette liturgie n'offre pas seulement avec la liturgie usitée vers l'an 400 à Antioche quelques points de contact nécessaires, elle s'y rattache très étroitement, au témoignage de saint Chrysostome, et parfois jusque dans la teneur même des prières. Ce que les critères internes nous révèlent, un fait l'atteste avec éclat : l'interpolateur des Lettres de saint Ignace d'Antioche cite déjà les Constitutions apostoliques (5) et en tire largement parti. De nombreux et frappants parallèles, dans l'expression comme dans la pensée, nous inclinent

(1) *Hær.*, XLV, 4 ; LXX, 10, 11, 12 ; LXXV, 6, LXXX, 7.
(2) V, 13 ; VIII, 33.
(3) V, 20 ; VII, 23 ; VIII, 33, 47, can. 66.
(4) VIII, 6-15.
(5) *Trall.*, VII, 3.

même à croire que l'éditeur des Constitutions est identique à l'interpolateur des Lettres ignatiennes (1), et qu'il était Apollinariste (2). Au reste, suivant toute apparence, il n'a pas voulu faire dans notre recueil œuvre de sectaire. Il avait une vocation spéciale pour remanier les vieux documents ecclésiastiques, et n'a, semble-t-il, rien cherché que ce genre de plaisir.

III. Histoire. — L'éditeur des Constitutions trouve créance ; pendant plus d'un siècle on attribua son ouvrage, sinon aux apôtres eux-mêmes, du moins à saint Clément de Rome, écrivant au nom et par l'ordre des apôtres. Le canon II^e^ du Quini-sexte (692) s'exprime ainsi : « Le saint concile décide que les 85 canons qui nous ont été transmis sous le nom des saints et vénérables apôtres,... doivent demeurer à jamais fermes et immuables. Dans ces canons il nous est enjoint, il est vrai, de recevoir les Constitutions des mêmes saints apôtres, telles que Clément les a rédigées. Mais comme depuis très longtemps les hérétiques les ont perfidement altérées par des interpolations apocryphes et contraires à la piété..., nous avons jugé à propos de condamner les susdites Constitutions. »

On le voit : aux canons on reconnaît force de loi ; pour le reste des Constitutions, on en reconnaît du moins l'origine apostolique. L'ouvrage n'a cependant exercé dans la pratique et sur la vie de l'Église grecque qu'une influence faible et à peine appréciable, qu'une influence en tout cas bien éphémère. Traduit et abrégé, notre recueil s'est aussi glissé dans les autres Églises de l'Orient. Abstraction faite d'une partie des canons, l'Occident durant tout le moyen âge, ne l'a pas connu.

(1) Cf. *supra*, § 9, 1.

(2) *Contra*, M. l'abbé Duchesne, *Bulletin critique*, 1892, p. 81–85, croit avoir affaire à un arien, du temps des empereurs Constance et Valens. (N. des T.).

IV. Éditions. Versions. — On doit la première édition du texte grec des Constitutions apostoliques à Fr. Torrès (Turrianus), Venise, 1563, in-4°. Peu après, Torrès en fit aussi paraître une version latine, Anvers, 1578, in-fol. Cette édition et cette version de Torrès, Ph. Labbe et J. D. Mansi, entre autres, les ont publiées, chacun dans le t. I^er^ de sa *Collection des conciles*, Paris, 1632, et Florence, 1759. J. B. Cotelier a publié pareillement l'édition de Torrès dans le t. I^er^ de son édition des *Pères apostoliques*, Paris, 1672 ; mais il y a joint une nouvelle traduction latine et a enrichi le texte grec d'un savant commentaire, où l'on trouve des leçons nouvelles tirées des manuscrits. J. Le Clerc a fait encore aux manuscrits de plus larges emprunts, dans la seconde édition qu'il a donnée des *Pères apostoliques* de Cotelier, Amsterdam, 1724. L'édition de Cotelier ou plutôt de Cotelier-Le Clerc est reproduite dans Galland, *Bibl. vet. Patrum*, III, Venise, 1767, et, sauf toutefois les canons, dans Migne, *P. G.*, t. I, Paris, 1857. On doit une nouvelle recension du texte grec, avec les variantes des éditions antérieures, à W. Ueltzen, *Constitutiones apostolicae*, Schwérin et Rostock, 1853, in-8°. Dans les *Analecta Ante-Nicaena*, Londres, 1854, t. II, Bunsen a publié les *Canons des apôtres*, p. 1-32, et P. Boetticher (de Lagarde) les huit livres des *Constitutions apostoliques*, p 33-224, 339-448 ; Cf. *supra*, § 46. Huit ans après, de Lagarde faisait paraître, sous le titre de *Constitutiones apostolorum*, la première édition critique des *Constitutions*, les *Canons* excepté, Leipzig, et Londres, 1862, in-8°. Le cardinal Pitra inséra ce travail dans son grand ouvrage, *Juris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta*, t. I, Rome, 1864, p. 110-422, 1-44 ; nul progrès toutefois dans la recension du texte. On attend toujours de M. Funk l'édition qu'il prépare depuis longtemps, avec sa vaste connaissance des manuscrits et sa rare compétence dans la matière.

Les *Canons des apôtres* (*Constit. Apost.* VIII, 47) ont été publiés dès 1531 par Gr. Haloander ; ils figurent depuis lors dans la plupart des éditions du *Corpus juris civilis* et du *Corpus juris canonici* ainsi que dans les grandes *Collections des conciles*. On les retrouve dans de Lagarde, *Reliquiae juris eccl. antiquissimae graece*, Leipzig, 1856, p. 20-35 ; dans Hefele, *Konziliengeschichte*, t. I, 2^e^ éd., Fribourg, 1873, p. 793-827.

La première partie du VII^e^ livre des Constitutions apostoliques

(ch. I-XXXII) a aussi paru dans les éditions susmentionnées § 6, IV, de la Didaché, par Ph. Bryennios, Constantinople, 1883; par Ad. Harnack, Leipzig, 1884 et 1893; par Ph. Schaff, New-York, 1885, 1886, 1889; par Fr. X. Funk, Tubingue, 1887; par J. R. Harris, Baltimore et Londres, 1887.

V. Une édition postérieure des six premiers livres des Constitutions apostoliques : la Didascalie arabe et la Didascalie éthiopienne. — Les six premiers livres des *Constitutions apostoliques*, cette interpolation de la Didascalie des Apôtres, ont été traduits ou plutôt remaniés en arabe et en éthiopien, sous le titre, ici comme là, de *Didascalie* ou, par corruption, de *Dascalie*. La version éthiopienne a presque toute paru; de la version arabe au contraire on n'a publié jusqu'à présent que des lambeaux. Le texte éthiopien, selon toute apparence, découle du texte arabe (1), sinon peut-être directement, du moins par l'intermédiaire d'une version copte. Dans la plupart des manuscrits, au texte arabe sont annexés cinq chapitres, ch. XXXV-XXXIX, que l'on retrouve dans le *Testament de Notre-Seigneur* (2) et qui sans conteste en sont empruntés. Ces chapitres roulent principalement sur l'évêque, sur son élection, sur son sacre et sur le double devoir qui lui incombe de prier et de jeûner.

La *Didascalie éthiopienne* a été publiée jusqu'au ch. XXII, c'est-à-dire jusqu'aux premiers mots du ch. XIII, livre IV des *Constitutions apostoliques*, et traduite en anglais par Th. PELL PLATT, *The Ethiopic Didascalia*, Londres, 1834, in-4°. En tête du texte éthiopien, l'éditeur a aussi publié, sans en rien traduire, la Préface et le Ier chap. du texte arabe, XIII-XIV. M. FUNK, *Die Apostolischen Konstitutionen*, Rottenbourg, 1891, p. 207-242, a pu, avec le concours de Socin, faire paraître dans une traduction allemande la Préface et le cha-

(1) M. Baumstark a retrouvé ce texte dans la bibliothèque de la Propagande à Rome, ms. k, IV, 24. V. l'*Oriens christianus*, III, 1903, 201-208. Cf. FUNK, dans la *Theol. Quartalschr.*, LXXXVI, 1904, 233-248. (N. DES T.).

(2) V. *infra*, VII.

pitre d'après, puis la table des matières et les ch. XXXV-XXXIX du texte arabe. Cf. A. BAUMSTARK, dans *Rœm. Quartalschrift*, t. XIV, 1900, p. 12 sq.

VI. Revisions du VIII^e livre des Constitutions apostoliques. Les Constitutiones per Hippolytum. La Discipline de l'Église d'Egypte. — Les cinq fragments qui nous restent des *Constitutiones per Hippolytum* sont, à quelques passages près, la reproduction littérale d'une bonne partie du VIII^e livre des *Constitutions apostoliques*. Chacun de ces fragments a son titre particulier (1). Celui du second fragment, sur les ordinations, est le seul où l'on ait ajouté διὰ Ἱππολύτου, et qui se présente ainsi comme l'œuvre de saint Hippolyte de Rome ; il n'est pas question d'un autre Hippolyte. Mais visiblement l'ouvrage entier n'est qu'un extrait du VIII^e livre des *Constitutions apostoliques*. Faute d'attention, l'auteur n'a pas même effacé les quatre renvois du VIII^e livre aux livres précédents des Constitutions. A en croire MM. Achelis et Harnack, l'auteur n'aurait pas puisé dans le VIII^e livre des Constitutions apostoliques, mais dans un ouvrage plus ancien, de la même famille que ce VIII^e livre et qui en aurait été le modèle et la source. Pareille hypothèse, outre qu'elle n'a point de base solide, entraîne, selon les explications détaillées de M. Funk, dans des difficultés et des contradictions insolubles.

Sous le nom de *Discipline de l'Église d'Egypte*, M. Achelis (2), en 1891, a désigné la seconde partie du *Corpus*

(1) 1° Διδασκαλία τῶν ἁγίων ἀποστόλων περὶ χαρισμάτων, = *Constit. apost.*, VIII, 1-2; — 2° Διατάξεις τῶν αὐτῶν ἁγίων ἀποστόλων περὶ χειροτονιῶν διὰ Ἱππολύτου = *C. A.* VIII, 4-5, 16-18, 30-31 ; — 3° Παύλου τοῦ ἁγίου ἀποστόλου διατάξεις περὶ κανόνων ἐκκλησιαστικῶν, = *C. A.* VIII, 32 ; — 4° Πέτρου καὶ Παύλου τῶν ἁγίων ἀποστόλων διατάξεις, = *C. A.* VIII, 33-34, 42-45 ; — 5° Περὶ εὐταξίας διδασκαλία πάντων τῶν ἁγίων ἀποστόλων, = *C. A.*, VIII, 46.

(2) V. *Die aeltesten Quellen des orientalischen Kirchenrechts*, t. I, Leipz. 1891.

juris canonici qui s'ouvre par la *Discipline ecclésiastique des apôtres* (1). Ce dernier opuscule se partage en 30 canons ; la Discipline de l'Église d'Egypte comprend les canons XXXI-LXII. Du fait de son admission dans ce recueil, la Discipline de l'Église d'Égypte a survécu en copte, en éthiopien, en arabe; le texte grec primitif, selon toute apparence, a péri. Mais on vient de retrouver des fragments d'une vieille version latine, dont les versions orientales n'égalent pas le soin et la fidélité.

Le texte originaire était sans doute intitulé : *Canones sanctorum apostolorum per Hippolytum.* Ces canons traitent tour à tour de l'ordination des évêques, des prêtres, des diacres ; des prosélytes et des catéchumènes, des vierges et des veuves ; du baptême, du jeûne, de l'agape et de la sainte eucharistie; des offrandes, des assemblées liturgiques, des sépultures, de la prière. Le premier tiers des canons (XXXI-XLII) correspond après tout aux ch. IV-XXXII du VIII^e^ livre des Constitutions apostoliques, et, là où ils s'en écartent, ils coïncident avec les *Constitutiones per Hippolytum.* La recherche de la brièveté donne d'ailleurs à tout l'opuscule la physionomie d'un extrait. Aussi M. Funk (2) tient-il les *Constitutiones per Hippolytum* pour la base et le fond de la Discipline de l'Église d'Egypte : si les *Constitutiones* datent environ de l'an 425, il faut dater la Discipline de l'Église d'Égypte des environs de l'an 450. MM. Achelis (3) et Harnack (4) intervertissent au contraire l'ordre de dépendance : le texte le plus court est le plus ancien, la Discipline de l'Église d'Égypte a paru vers l'an

(1) V. *supra,* § 42.

(2) V. *Die Apostolischen Konstitutionen,* Rottenbourg, 1891, p. 142-150, 253-280 ; — *Das achte Buch der Apost. Konstitutionen u. die verwandten Schriften,* Tubingue, 1893; — *Hist. Jahrb.,* t. XVI, 1895, p. 1-36, 473-509.

(3) V. *Die aeltesten Quellen des orientalischen Kirchenrechtes,* t. I, *Die canones Hippolyti,* Leipzig, 1891 ; — et *Zeitschrift f. Kirchengesch.,* t. XV, 1894-1895, p. 1-43.

(4) V. *Theol. Stud. u. Kritiken,* t. LXVI, 1893, p. 403-420.

300, les *Constitutiones per Hippolytum* n'ont paru que vers l'an 390.

Les *Constitutiones per Hippolytum* figurent dans les éditions des œuvres de saint Hippolyte par Fabricius, Hambourg, 1716-1718; par Galland, Venise, 1766 (*Bibl. vet. Patr.*, II); par de Lagarde, Leipzig et Londres, 1858. On les trouve aussi dans de Lagarde, *Reliquiæ juris eccl. antiquissimæ græce*, Leipzig, 1856, p. 1-18; dans le cardinal Pitra, *Juris eccl. Græcorum historia et monumenta*, t. I, Rome, 1864, p. 45-75. M. Funk en a fait espérer une nouvelle édition.

Quant à la recension éthiopienne de la Discipline de l'Église d'Égypte, les trois premiers canons en ont été publiés, avec une traduction latine, par Ludolf, *Ad suam Historiam Aethiopicam antehac editam Commentarius*, Francfort, 1691, in-fol., p. 323-328. H. Tattam a publié, avec une traduction anglaise, le texte de l'opuscule qui nous occupe dans le dialecte du nord de l'Egypte (memphitique, boheirique), *The Apostolical Constitutions*, Londres, 1848, p. 31-92. Bœtticher (de Lagarde) s'est avisé de retraduire en grec ce texte, d'après l'édition de Tattam; V. Bunsen, *Analecta Ante-Nicaena*, Londres, 1854, t. II, p. 461-477. Le texte dans le dialecte du sud de l'Égypte (thébain, sahidique), d'où est dérivé le texte dans le dialecte du nord, a été publié, sans traduction, par de Lagarde, *Aegyptiaca*, Gœttingue, 1883, p. 248-266, comme aussi, sans traduction, par U. Bouriant, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philol. et à l'archéol. égyp. et assyr.*, t. V, Paris, 1883-1884, p. 206-216. Cf. Funk, dans la *Theol. Quartalschr.* LXXXVI, 1904, 429-442.

M. Funk a fait paraître un court fragment de l'original grec de notre opuscule (Canon XLVII en copte), dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXIV, 1893, p. 664-666. Fragments d'une version latine dans E. Hauler, *Didascaliae apostolorum fragmenta Veronensia latina*, t. I, Leipzig, 1900, p. 101-121.

VII. Révisions du VIII^e^ livre des Constitutions apostoliques (suite) : **le Testament de Notre-Seigneur, les Canones Hippolyti.** — La Discipline de l'Église d'Egypte est comme le trait d'union entre le VIII^e^ livre des Constitutions apostoliques et deux autres ouvrages qui

en sont pareillement issus : le *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et les *Canones Hippolyti.*

Le *Testament de Notre-Seigneur*, écrit d'abord en grec, nous est parvenu en syriaque, en éthiopien et en arabe. Un manuscrit de la bibliothèque de Trèves (VIII^e^ siècle) nous a conservé deux courts extraits de la partie eschatologique en latin. M. de Lagarde, en 1856, avait publié des fragments du texte syriaque, d'après le *Codex Sangermanensis* de Paris, VIII^e^ ou IX^e^ siècle. En 1899, M^gr^ Rahmani fit paraître pour la première fois le texte syriaque intégral, qu'il avait découvert dans un manuscrit de Mossoul, de l'an 1654. Dans l'introduction, qui forma sans doute primitivement une œuvre à part, Notre-Seigneur, ressuscité des morts, déroule lui-même à ses apôtres le tableau de la fin du monde et du règne de l'antechrist. Vient ensuite un recueil disciplinaire, dont les prescriptions détaillées sont également mises dans la bouche de Notre-Seigneur, avec une exposition de la liturgie. Autant le texte du Testament est prolixe, autant celui de la Discipline de l'Église d'Égypte est concis; mais, au fond, le parallélisme des deux ouvrages est complet. De là M^gr^ Rahmani conclut à la priorité du Testament ; la Discipline de l'Église d'Égypte en est, selon lui, un résumé ; le Testament remonte au II^e^ siècle, la Discipline de l'Église d'Egypte ne date que du III^e^. Ces thèses presque nulle part n'ont trouvé d'écho. Des études approfondies, définitives de M. Funk il suit au contraire que le Testament est une amplification, que la Discipline de l'Église d'Egypte n'est pas un abrégé, qu'elle ne peut pas non plus avoir paru au III^e^ siècle , et qu'une foule de passages concernant l'organisation de l'Église, le culte et les idées théologiques du temps reportent, à n'en pas douter, le Testament au V^e^. Dans une théosophie grecque de la fin du V^e^ siècle, entre autres pseudépigraphes, il est fait mention du Testament, διαθήκης τινὸς τοῦ κυρίου. Peut-être

le Testament a-t-il paru vers l'an 475, au sein de l'Église monophysite de la Syrie.

Les *Canons de saint Hippolyte*, au nombre de 38, ont survécu en arabe et en éthiopien ; la version arabe a été publiée en 1870 par Dom Haneberg, en 1890 par M. Riedel. Si étroites sont au fond les attaches entre ces canons et la Discipline de l'Église d'Egypte, qu'il est visible que l'un de ces écrits dérive de l'autre. M. Achelis attribuait la priorité aux canons de saint Hippolyte : la version arabe trahit, il est vrai, nombre d'additions et de transpositions postérieures ; mais le texte original, aujourd'hui disparu, est l'œuvre de saint Hippolyte de Rome et remonte aux années 218-221 (1). Selon M. Funk (2), les canons de saint Hippolyte dépendent au contraire de la Discipline de l'Église d'Égypte, et ils n'ont pas été composés avant la fin du V^e^ siècle ; peut-être même ne l'ont-ils été que plus tard, et nul doute qu'ils n'aient eu l'Orient pour berceau. De fait, il semble bien que M. Funk a sapé par la base les thèses de son adversaire. Les passages que M. Achelis a cru pouvoir tenir pour des additions postérieures, s'élèvent plus ou moins fortement, mais enfin s'élèvent presque tous contre la paternité littéraire de saint Hippolyte; c'est à peu près le tiers du recueil. Sous la forme dont témoignent les manuscrits, notre opuscule évidemment est sorti de l'Orient et il n'est assurément pas antérieur au V^e^ siècle. La preuve que la Discipline de l'Église d'Egypte ne dérive pas des canons de saint Hippolyte, c'est que, dans le canon XXXI^e^ de cette Discipline, on ne renvoie pas à l'article correspondant des *Canones Hippolyti* (can. II). Ces canons, au contraire, se présentent nettement comme une révision des Cons-

(1) *Die Canones Hippolyti*, dans *Texte u. Unters.*, t. VI, 4, Leipzig, 1891. — Cf. Duchesne, *Bullet. critique*, t. XII, 1891, p. 41-46.

(2) *Das Testament unseres Herrn u. die verwandten Schriften*, Mayence, 1901.

titutions apostoliques : « Hi sunt, y est-il dit au début, canones ecclesiae et praecepta quae scripsit Hippolytus, princeps episcoporum Romanorum, *secundum mandata apostolorum*. »

Le texte syriaque du *Testament* a été publié, avec une traduction latine, par Mgr RAHMONI, patriarche d'Antioche des Syriens catholiques, Mayence, 1899, in-4°. Au texte syriaque l'éditeur a dessein d'ajouter en appendice une version arabe du *Testament*, faite elle-même sur une version copte, et qu'il a retrouvée à Rome (ancien Museo Borgiano), dans un manuscrit de l'an 1348. Le *British Museum* possède aussi deux exemplaires d'une traduction éthiopienne du *Testament*. M. DE LAGARDE avait antérieurement publié et retraduit en grec des extraits du texte syriaque, *Reliquiae juris eccles. antiquissimae*, Leipzig, 1856, p. 2-19 (syriaque), p. 80-89 (grec). M. Rh. JAMES a fait paraître en latin deux courts fragments de la partie eschatologique de notre opuscule, *Apocrypha anecdota*, Cambridge, 1893, p. 151-154; cf. Rahmani, p. 9, 15. Sur la tradition du *Testament*, v. BAUMSTARK, dans la *Roem. Quartalschrift*, t. XIV, 1900, 1-45. Du reste, v. FUNK, *Das Testament unseres Herrn u. die verwandten Schriften*, Mayence, 1901 (*Forschungen zur christl. Litteratur u. Dogmengeschichte*, II, 1-2). Cf. HARNACK, dans les *Sitzungsber. der K. preuss. Akad. der Wissensch. zu* Berlin, 1899, p. 878-891 ; Dom G. MORIN, *Revue Bénéd.*, t. XVII, 1900, p. 10-28; P. BATIFFOL, *Revue Bibl.*, t. IX, 1900, p. 253-260.

Dom HANEBERG publia pour la première fois les *Canones Hippolyti* en arabe, avec une version latine, Munich, 1870, in-8°. La version de D. HANEBERG, revue sur le texte arabe par H. VIELHABER et L. STERN, se retrouve dans ACHELIS, *Die aeltesten Quellen des orientalischen Kirchenrechtes*, t. I, 1891, p. 38 sqq. W. RIEDEL, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 193-230, s'est servi pour sa traduction allemande des *Canones*, d'autres manuscrits arabes, et a ainsi donné plus ou moins du texte arabe une édition nouvelle. V. la littérature, *supra*, VI. V. avant tout FUNK, *Das Testament unseres Herrn*, p. 213-291.

VIII. Editions postérieures des Canons des Apôtres. — *Des 85 Canons des Apôtres*, par où se concluent les

Constitutions apostoliques (VIII, 47), Denys le Petit traduisit en latin, vers l'an 500, les 50 premiers canons, pour les mettre en tête de son célèbre recueil. Nul doute que Denys n'ait puisé directement dans les Constitutions apostoliques, et qu'en particulier il n'ait connu la collection primitive des 85 canons. Les 50 canons de la traduction de Denys ont acquis peu à peu dans l'Église latine force de loi ; le Pseudo-Isidore les a insérés dans son recueil, Gratien en a inséré du moins des extraits dans son *Décret*.

A la fin du *Corpus juris canonici* de différentes Églises d'Égypte (1), on aperçoit aussi une révision des canons des Apôtres. Dans le numérotage des canons et jusque dans une partie des formules, les diverses recensions ne s'accordent pas entre elles ; fréquemment plusieurs canons du texte grec y sont fondus en un seul. On a publié en outre deux versions syriaques des canons des Apôtres, lesquelles au fond coïncident parfaitement avec le texte grec.

Sur Denys le Petit et sa collection de canons, v. *infra*, § 114, III. Sa traduction des 50 premiers Canons des Apôtres a pris place dans la plupart des éditions du texte grec, v. *supra*, IV, et dans HÉFÉLÉ, *Op. cit.*, p. 800-816.

Le texte des Canons des Apôtres dans le dialecte du nord de l'Égypte, divisé selon le grec en 85 articles, se trouve, avec une traduction anglaise, dans TATTAM, *Op. cit.*, p. 173-214 ; v. *supra*, VI. Le texte du sud de l'Egypte (71 canons), avec le texte du nord, dans DE LAGARDE, *Aegyptiaca*, p. 209-238, et, seul, dans BOURIANT, *Op. cit.*, t. VI, Paris, 1885, p. 109-115. Le texte éthiopien (57 canons), avec une traduction latine, dans W. FELL, *Canones Apostolorum aethiopice*, Leipzig, 1871, in-8°. Un texte syriaque (83 canons), avec une version latine, dans MAI, *Script. vet. nova collectio*, t. X, 1838, 1, 175-184, 8-17. Un autre texte syriaque (82 canons), dans DE LAGARDE, *Reliquiae juris eccl. antiquissimae syriace*, 1856, p. 44-60 (sans traduction).

(1) V. *supra*, VI.

§ 76. — *Synésius de Cyrène* (14).

I. Vie de Synésius. — En même temps que la gloire de Chrysostome rejaillissait sur l'école d'Antioche, l'une des branches de l'école syncrétiste recrutait Synésius. Grecs l'un et l'autre, Chrysostome et Synésius, le moine enthousiaste et le philosophe épris de l'étude et du bonheur domestique, l'apôtre et le bel esprit, qui ne laisse pourtant pas d'être à ses heures un poète, le Père de l'Église et le patriote ardent, sont comme séparés par un abîme.

Synésius était originaire de Cyrène, dans la Pentapole d'Egypte ; c'est là qu'il naquit, entre l'an 370 et l'an 375, d'une famille riche et illustre, qui se rattachait, croyait-on, aux colons doriens transplantés sous le ciel de la Cyrénaïque, et professait la religion nationale. Il alla dans Alexandrie, avec son frère Evoptius, écouter les leçons de la célèbre Hypatie, qui, belle, docte, éloquente, l'initia aux théories et aux rêves du mysticisme néoplatonicien. En 397, les concitoyens de Synésius, opprimés et appauvris, le députèrent, malgré sa jeunesse, à la cour d'Arcadius. Cette mission, qui se prolongea trois ans, obtint peu de soulagement pour les malheureuses villes de la Cyrénaïque.

De retour dans sa patrie, en l'an 400, Synésius y vécut sur les domaines de ses pères, souvent occupé de fêtes et de plaisirs, et mêlant au goût des lettres, à l'étude de la science, la passion de la chasse, qu'il célébrait en des vers admirés. Une excursion aux écoles d'Athènes trompa son attente. Les années 402-404 le virent plusieurs fois revenir à Alexandrie ; dans un de ses voyages, il s'y maria. En 409, le clergé et le peuple de Ptolémaïs, métropole de la Cyrénaïque, le demandèrent pour évêque. Etait-il déjà chrétien, ou encore catéchumène ? On ne sait trop. Mais,

au milieu d'un pays sans cesse menacé des incursions et des pillages des barbares du désert, Synésius, ce patricien de vieille race, cet homme d'Etat d'une capacité rare, qui avait déjà fait brillamment ses preuves, attirait l'attention et inspirait la confiance. Synésius, toutefois, se défendait, alléguant son mariage et quelques idées philosophiques, peu d'accord avec la théologie chrétienne : préexistence de l'âme, éternité du monde, conception allégorique du dogme de la résurrection des corps. On eut égard à tous ses scrupules ; on lui permit de garder sa femme et ses opinions, et, sous cette double promesse, il reçut la consécration épiscopale des mains du patriarche d'Alexandrie, Théophile, l'implacable adversaire de Chrysostome (1).

Pensées et sentiments, Synésius ne fut jamais, ce semble, imprégné d'une foi vraiment chrétienne. La différence essentielle qui sépare, en dépit des analogies, le christianisme et la philosophie de Platon, lui a totalement échappé. Chrétien de cœur, il est resté platonicien d'esprit. Evêque en de tristes jours, il n'a pas laissé, par sa vaillance et son dévouement, de bien servir la cause du droit et de la paix. Mais il ne put par malheur la servir longtemps ; passé l'an 413, il n'y a plus trace de ses lettres ni de lui. Tout ce tait à la fois, et cette bouche éloquente et l'histoire de la Pentapole libyenne. C'est toujours l'œuvre littéraire de Synésius à la main que le voyageur visite le labyrinthe de ces monuments grandioses de la Cyrénaïque qui, de nos jours encore, jettent dans la stupeur.

II. Ouvrages de Synésius. — L'évolution morale de cette curieuse figure, aussi bien que son activité littéraire, se partage, comme l'a remarqué notamment M. Kraus, en trois périodes.

(1) Voir la lettre cv de Synésius à son frère Evoptius. Cf. Koch, *Synesius von Cyrene bei seiner Wahl u. Weihe zum Bischof*, dans *Historisches Jahrbuch*, 1902, p. 751 sqq.

La première comprend les œuvres (1) qui, marquées au coin du paganisme néoplatonicien, ne décèlent nulle part une ombre de croyances chrétiennes au sens propre du mot. Citons un discours *Sur la royauté*, empreint d'une virile franchise, prononcé à Constantinople l'an 399, devant l'empereur Arcadius ; un écrit *Sur le cadeau d'un astrolabe*, opuscule qui accompagna un instrument de ce nom d'un beau travail, envoyé par Synésius à un certain Paeonius de Constantinople ; les *Récits égyptiens ou sur la Providence*, commencés à Constantinople, terminés après le retour de l'auteur dans sa patrie, et qui, sous le voile du mythe égyptien d'Osiris et de Typhon, tracent un douloureux tableau des malheurs publics ; l'*Eloge de la calvitie*, une caricature sans doute des sophistes, qui ne parlent que pour parler ; *Dion*, apologie personnelle où Synésius, pour défendre ses études littéraires et scientifiques, s'abrite sous le nom et l'exemple de Dion Chrysostome, son modèle ; une dissertation sur l'origine et l'importance des songes, περὶ ἐνυπνίων ; quelques hymnes et nombre de lettres.

La correspondance de Synésius, dans Migne, comprend 156 lettres, dont le style accuse une haute perfection et dont les mille détails excitent partout l'intérêt ; flambeau qui, de ses vives lueurs, éclaire l'histoire et la géographie de la Pentapole. Ces lettres s'échelonnent de l'an 399 à l'an 413.

Il ne nous est resté que dix hymnes, tous écrits en dialecte dorien, et tous asservis aux mètres de la prosodie classique. A la première période remontent probablement les quatre premiers hymnes, effusions lyriques d'une âme profondément religieuse, avec plus de grandeur que de variété (2). Quelques autres hymnes trahissent dans la vie

(1) MIGNE, *P. G.*, LXVI.

(2) On a rapproché plus d'une fois cette ancienne poésie platonicienne religieuse des *Méditations* de Lamartine ; le même parallèle pourrait s'é-

du poète une seconde phase, la phase de la conversion, qui s'étend à peu près de 404 à 409, et dans laquelle la plume de notre auteur ne nous a pas laissé d'œuvre plus considérable. L'âme de Synésius, en ses vers, oscille et semble partagée ; le christianisme et le paganisme se la disputent tour à tour.

Le sacre de l'évêque de Ptolémaïs inaugure dans sa vie une troisième période, où la foi chrétienne prédomine, sans néanmoins étouffer les souvenirs païens. Cette période a vu paraître, indépendamment d'une foule de lettres, deux homélies, dont nous n'avons plus que des fragments, et deux discours assez bizarrement intitulés καταστάσεις : le premier, un superbe morceau d'éloquence, parle des nouvelles incursions des barbares dans la Pentapole, en 411 ; le second célèbre le préfet de la Pentapole, Anysius. Rattachons encore à la même période les hymnes VII e IX, dont le langage est franchement chrétien.

III. Editions. — On doit au P. Petau les Œuvres complètes de Synésius, avec une traduction latine et des notes. Paris, 1612, in-fol., puis, 1631, 1633 et (la meilleure édition) 1640. Une édition nouvelle des hymnes a paru par les soins de BOISSONNADE, Paris, 1825, *Poetarum græcorum sylloge*, t. XV, Lyrici græci, p. 97-160. — Krabinger, après une étude approfondie des manuscrits, a publié en autant d'éditions à part, le discours *Sur la royauté*, Munich, 1825, in-8°, l'*Eloge de la calvitie*, Stuttgard, 1834, in-8°, et les *Récits égyptiens*, Sulzbach, 1835, in-8°. Krabinger avait aussi entrepris une édition complète de Synésius ; il n'en a paru que le premier volume, contenant les discours et des fragments d'homélies, Landshut, 1850, in-8°. MIGNE, *P. G.*, LXVI, Paris, 1859, 1864, reproduit l'édition de Petau, 1633 ; mais le texte de l'*Eloge de la calvitie* est emprunté à l'édition séparée de Krabinger. On trouve une nouvelle édition des Lettres dans HERCHER, *Epistolographi græci*

tendre à divers ouvrages de métaphysique publiés de nos jours en France et en Allemagne. Le rapport des situations morales a fait disparaître la distance des siècles. (N. DES T.).

Paris, 1873, in-4°, p. 638-739. — Les dix hymnes ont été réédités par W. Christ et Paranikas, Leipzig, 1871, in-8° (*Anthologia græca carminum christianorum*, Leipzig, 1871, in-8°, p. 3-23 ; *cf. Proleg.*, p. 9-12), puis par J. Flach, Tubingue, 1875, in 8°.

M. H. Druon le premier, a traduit en français les *Œuvres complètes de Synésius*, Paris, 1878.

§ 77. — *Saint Cyrille d'Alexandrie* (15).

I. Vie de saint Cyrille jusqu'à l'an 428. — Synésius n'était jamais entièrement revenu de sa première éducation philosophique ; l'évêque zélé pour la défense du peuple et des opprimés parut toujours indifférent aux controverses religieuses de l'époque. Théologien, exégète et apologiste, Cyrille d'Alexandrie se fait, par dessus tout, le champion du dogme, et c'est dans sa lutte énergique pour l'intégrité de la foi qu'il conquiert, à défaut d'une sympathie qu'attire peu la gravité impérieuse de son esprit, sa pure et solide gloire.

De la vie de saint Cyrille avant son élévation au siège patriarcal d'Alexandrie (412), nous ne savons presque rien. Neveu et successeur du trop célèbre Théophile, Alexandrie fut probablement son berceau. Ce fut dans les écoles de sa patrie, sans doute, qu'il jeta les bases de sa vaste science théologique. Est-il allé, pour achever de se former à l'ascétisme, partager quelque temps les austérités et la vie des solitaires du désert ? Peut-être que la liberté du langage de saint Isidore de Péluse dans ses quatre lettres au patriarche Cyrille (1), le donne à entendre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Cyrille partit avec son oncle, en 403, pour Constantinople, et qu'il assista, dans un faubourg de Chalcédoine, à ce

(1) S. Isid. Pelus. *Ep.* I, 310, 323, 324, 370 : Migne, *P. G.*, LXXVIII, 361, 369, 392.

conciliabule *du Chêne* qui déposa saint Chrysostome (1).

Le 15 octobre 412, Théophile mourait ; le 17, Cyrille, après une assez chaude bataille électorale, lui succédait sur le siège patriarcal. Les débuts de son épiscopat ne nous sont qu'imparfaitement connus ; ce que l'historien Socrate nous en apprend (2) est empreint visiblement de partialité. Il se peut que la vigueur du jeune patriarche à l'encontre des novatiens et des juifs d'Alexandrie, trahisse l'arbitraire et la passion ; soit (3) ! Quant à l'origine et aux diverses phases du conflit entre Cyrille et le gouverneur de l'Egypte, Oreste, on ne saurait s'en faire une opinion très nette. Mais lorsque Socrate insinue que Cyrille a lui-même dirigé la main qui égorgea la savante Hypatie, l'amie du gouverneur (mars 415), rien ne justifie ses allégations (4).

Cyrille, qui s'était associé d'abord aux antipathies de Théophile contre saint Chrysostome, finit par les abjurer ; mais il ne se décida qu'en 417 à ouvrir au nom de Chrysostome les diptyques de l'Église d'Alexandrie.

Avec l'an 429, les documents nous arrivent plus nombreux et plus précis. Dès lors Cyrille intervient d'une façon décisive dans l'histoire de l'Église et dans celle du dogme chrétien ; on voit briller dans tout l'éclat du plein midi la puissance de sa raison et l'invincible fermeté de son caractère ; le voilà digne d'être aux mains de la Providence l'instrument de son choix.

II. Saint Cyrille et le nestorianisme. — Nestorius, à peine assis, en 428, sur le siège de Constantinople, s'était mis à prêcher les thèses christologiques des Diodore de Tarse (5) et des Théodore de Mopsueste (6). Il battait en

(1) V. *supra*, § 74, IV.
(2) *Hist. eccl.*, VII, 7, 11, 13 et s. : MIGNE, *P. G.*, LXVII, 749, 757, 760 et s.
(3) Voir les lettres sus-mentionnées de saint Isidore.
(4) *Hist. eccl.*, VII, 15.
(5) V. *supra*, § 72, III.
(6) V. *supra*, § 73, III.

brèche l'unité de la personne du Sauveur, déniait, par suite, à la Très sainte Vierge le titre de θεοτόκος ou *Mère de Dieu*, et traitait de fable païenne le dogme d'un Dieu enveloppé de langes et cloué à la croix.

Devant ce débordement d'hérésies, Cyrille se vit forcé de prendre en mains la cause du dogme catholique ; sans nommer Nestorius, il le réfuta dans sa Lettre pascale de l'an 429, et dans une première lettre qu'il écrivit aux moines de l'Egypte. Sans doute, disait-il, la divinité elle-même n'est pas née de Marie ; mais Marie a porté dans son sein le Verbe fait chair, et la nature humaine en Jésus-Christ relève non d'une personne humaine, mais uniquement du Verbe de Dieu.

Les discussions qui s'élevèrent entre Cyrille et Nestorius n'aboutirent pas. Les deux patriarches recoururent au pape saint Célestin, et le pape célébra en 430 à Rome un concile pour examiner la question ; il y déclara Nestorius hérétique et le menaça de déposition, si, dans un délai de dix jours à dater de la réception de la sentence, il ne rétractait pas ses erreurs. Cyrille était chargé de notifier la décision du concile à Nestorius et de l'excommunier, le cas échéant, au nom du Saint-Siège.

Cyrille, de son côté, réunissait dans Alexandrie un concile (430) et lui soumettait une lettre destinée à Nestorius, comme une dernière monition. Cette lettre, après avoir exposé de la façon la plus précise le dogme catholique, se terminait par douze *Anathématismes*, qui démasquaient et acculaient l'hérésie nestorienne. Le patriarche de Constantinople riposta par douze contre-anathématismes ; la grande guerre éclatait.

Les *Anathématismes* de Cyrille n'étaient pas encore parvenus à Constantinople (19 novembre 430) que déjà Théodose-le-Jeune, à la prière de Nestorius, convoquait un concile à Ephèse pour le jour de la Pentecôte, 7 juin de l'an 431. Le pape s'y fit représenter par Cyrille. Dès sa

première session, 22 juin 431, le concile déposa Nestorius, l'excommunia et approuva la lettre synodale de Cyrille avec ses douze *Anathématismes*.

Cyrille était et resta l'âme de l'assemblée ; au milieu de difficultés et de tribulations sans nombre, il sut, à force de prudence, de courage et de fermeté, remplir sa tâche jusqu'au bout. Les évêques orientaux (1), Jean d'Antioche à leur tête, s'étaient séparés avec éclat de la majorité conciliaire et prononcés plus ou moins explicitement en faveur de Nestorius. Un schisme était imminent ; de son regard d'aigle, Cyrille aperçut le péril, sa modération et sa charité le conjurèrent. Sans rétracter ses anathématismes, il se garda bien d'en imposer l'acceptation aux dissidents ; il promit de les éclaircir, et tandis que d'une main il contenait les ferments de monophysisme dans son parti, aux dépens de sa popularité, de l'autre, en 433, il signait avec les évêques orientaux une formule d'union, rédigée selon toute apparence par le savant Théodoret de Cyr, et qui reconnaissait, non sans insister sur la distinction des natures, la divine maternité de Marie.

C'en était fait officiellement de la dissidence des évêques syriens ; Cyrille dut néanmoins consacrer le reste de sa vie à en étouffer les derniers germes. Il mourut le 27 juin 444.

Dans l'histoire des dogmes, pas un Père grec, saint Athanase excepté, qui puisse rivaliser avec Cyrille d'influence et de gloire ; de tous les Pères de l'Église, saint Augustin est le seul dont l'Église entière, par la voix des conciles généraux, ait invoqué avec autant de respect les ouvrages et proclamé aussi souvent l'autorité doctrinale.

III. L'ouvrage contre Julien. — On peut ouvrir la liste des écrits de Cyrille par son *Apologie du christianisme*

(1) L'*Orient*, dans l'acception propre de ce terme, était le patriarcat d'Antioche. Ce patriarcat comprenait toute la province civile de Syrie, dont le gouverneur était appelé *comte d'Orient*. (N. DES T.).

contre les livres de l'athée Julien (1). Cet ouvrage, dédié à l'empereur Théodose II, ne parut que vers l'an 433. Les trois livres de Julien *Contre les chrétiens* remontaient aux années 362-363; mais au V^e^ siècle, ils devaient encore jouir sur les esprits hostiles au christianisme d'un singulier crédit, et « faire beaucoup de mal ».

Il est à croire qu'originairement, l'*Apologie* de saint Cyrille contenait trente livres; nous n'avons plus que les dix premiers; des dix livres suivants, il ne nous reste que des fragments grecs ou syriaques.

Les dix premiers livres battent en brèche le premier livre de Julien et s'occupent à leur tour des rapports du judaïsme avec le paganisme, puis de ceux du christianisme avec la religion juive et avec les cultes païens. Le christianisme, au dire de Julien, n'est qu'un judaïsme dégénéré, avec un alliage d'éléments hellénistiques. Cyrille suit pas à pas son adversaire, et, à l'exemple d'Origène dans sa réfutation de Celse, il reproduit exactement le texte de Julien; sans lui nous ne saurions à peu près rien de l'œuvre, aujourd'hui perdue, du misérable empereur.

Cherchons bien moins dans le travail de l'apologiste l'aisance et l'élégance du style que la précision des termes et l'impitoyable logique du raisonnement.

IV. Théologie polémique. — Les écrits théologiques de Cyrille ont tous, sans exception, les allures et le ton de la polémique.

Les premiers en date sont les deux grands ouvrages sur la Trinité : l'un, le *Livre des trésors* (2), en trente-cinq articles ou thèses, l'autre, περὶ ἁγίας τε καὶ ὁμοουσίου τριάδος (3), en sept dialogues, où l'interlocuteur de Cyrille est un de ses amis, du nom d'Hermias. Ces deux ouvrages sont di-

(1) MIGNE, *P. G.*, LXXVI, 503-506.
(2) *P. G.*, LXXV, 9-654.
(3) *Ibid.*, LXXV, 657-1124

rigés contre les Ariens et vont avant tout à prouver la divinité du Fils. En comparaison des autres travaux christologiques du même auteur, la théorie de l'union des deux natures en Jésus-Christ y accuse je ne sais quelle imperfection et quel vague de style comme de pensée.

Un autre travail sur la Trinité (1), plus court et d'accent populaire, une trouvaille du cardinal Mai, doit être tenu pour apocryphe. C'est, à n'en pas douter, la première partie (2) d'un plus long ouvrage, dont le cardinal Mai nous a aussi rendu la suite, en exhumant l'écrit *De l'Incarnation* (3). Or, après enquête, M. Ehrhard (1888) a reconnu dans cet écrit non pas la main de Cyrille, mais celle de l'évêque de Cyr, Théodoret.

Tout au début de la querelle nestorienne, 429-430, Cyrille adressa trois expositions de la foi à Constantinople, l'une à Théodose II (4), l'autre aux jeunes sœurs de l'empereur, Arcadia et Marina, l'autre enfin à la sœur aînée du prince et à sa femme, Pulchérie et Eudocie (5). C'est dans le même temps qu'il s'éleva *Contre les blasphèmes de Nestorius* (6); dans les cinq livres de cette riposte, il dissèque d'un scalpel affilé et pulvérise à coups de massue un recueil des sermons de l'hérésiarque.

Nous avons souvent parlé des douze *anathématismes* de l'année 430. Pour les venger de toutes les attaques, Cyrille publia tour à tour une *Apologie contre les évêques orientaux* (7), une *Lettre à Evoptius*, réponse à l'attaque de Théodoret de Cyr (8), et un court *Mémoire explicatif* (9). Il

(1) *Ibid.*, LXXV, 1147-1190.
(2) V. l'entrée en matière de la seconde partie.
(3) MIGNE, LXXV, 1419-1478.
(4) *Ibid.*, LXXVI, 1133-1200.
(5) *Ibid.*, LXXVI, 1335-1420.
(6) *Ibid.*, LXXVI, 9-248.
(7) *Ibid.*, LXXVI, 315-386.
(8) *Ibid.*, LXXVI, 385-452.
(9) *Ibid.*, LXXVI, 293-312.

rédigea ce mémoire en 431, pendant son emprisonnement d'Ephèse.

Le concile dissous, il se hâta, dans une *Apologie* adressée à Théodose II (1), de justifier sa conduite avant et durant l'assemblée.

Il faut enfin citer le mémoire *Sur l'Incarnation du Verbe* (2), le dialogue sur l'unité de la personne du Christ (3), les dissertations, retrouvées par le cardinal Mai, *Contre Nestorius* (4), et *Contre ceux qui ne veulent pas confesser que la Sainte Vierge est mère de Dieu* (5), puis et surtout les *Scolies sur l'Incarnation du Fils de Dieu* (6), scolies dont l'antiquité faisait grand cas, mais dont la plus grande partie ne nous est parvenue qu'en latin. — Le dialogue sur l'Incarnation (7) n'est, à peu de chose près, que la réédition du mémoire adressé à Théodose II sur la vraie foi.

L'authenticité de l'écrit *Contre les anthropormorphites* (8), contre ceux qui attribuaient à Dieu une forme humaine, n'est peut-être pas contestée sans raison.

Plusieurs écrits théologico-polémiques de saint Cyrille ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Un livre contre les Synousiastes ou Apollinaristes, trois livres contre Théodore de Mopsueste et Diodore de Tarse (9), un livre sur la Foi, entre autres, ont péri, sauf quelques fragments (10). Photius (11) parle brièvement d'un ouvrage, dédié à Théodose-le-Jeune, contre les Pélagiens.

(1) *Ibid.*, LXXVI, 453-488.
(2) *Ibid.*, LXXV, 1413-1420.
(3) Ὅτι εἷς ὁ Χριστός. *Ibid.*, LXXV, 1253-1362.
(4) *Ibid..*, LXXVI, 249-256.
(5) *Ibid.*, LXXV, 255-292.
(6) *Ibid.*, LXXV, 1369-1412.
(7) *Ibid.*, LXXV, 1189-1254.
(8) *Ibid.*, LXXVI, 1065-1132.
(9) V. *supra*, § 72, III.
(10) *P. G.*, LXXVI, 1423-1454.
(11) *Bibl.* Cod., 54 : *P. G.*, CIII, 93. — Cf. TILLEMONT, *Mémoires*, etc., *art.* CLVII.

V. Exégèse. — Dans les œuvres complètes de Cyrille, l'exégèse tient de beaucoup la plus large place.

Les dix-sept livres *Sur l'adoration et le culte en esprit et en vérité* (1) vont à donner du mosaïsme une explication mystique et spirituelle : la loi mosaïque a été abrogée dans sa lettre, non dans son esprit ; car l'adoration en esprit était préfigurée, comme en autant de types, dans les institutions de l'Ancien Testament.

A ce premier travail Cyrille en ajoute un autre qui le complète ; les treize livres des « Explications approfondies », Γλαφυρά (2), étudient un choix de passages du Pentateuque et en font ressortir le sens figuratif.

Il nous est parvenu intégralement de vastes commentaires suivis sur Isaïe (3) et sur les douze petits Prophètes (4). Les Chaînes nous fournissent des fragments, des scolies sur les Rois (5), sur les Psaumes (6), sur quelques autres chants, sur les Proverbes et le Cantique des Cantiques (7), sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel (8).

Quant à l'exégèse du Nouveau Testament, nous avons conservé un commentaire très pénétrant et plein de doctrine, malheureusement incomplet, sur l'Évangile de saint Jean (9). Quelques fragments sur saint Mathieu (10), sur saint Luc (11), sur l'Épître aux Romains, sur les deux Épîtres aux Corinthiens et sur l'Épître aux Hébreux (12), ont également survécu. Du commentaire de saint Luc, il

(1) *P. G.*, LXVIII, 133-1126.
(2) *Ibid.*, LXIX, 9-678.
(3) *Ibid.*, LXX, 9-1450.
(4) *Ibid.*, LXXI et LXXII, 9-364.
(5) *Ibid.*, LXIX, 679-698.
(6) *Ibid.*, LXIX, 717-1274.
(7) *Ibid.*, LXIX, 1273-1294.
(8) *Ibid.*, LXX, 1451-1462.
(9) *Ibid.*, LXXIII et LXXIV, 9-756.
(10) *Ibid.*, LXXII, 475-950.
(11) *Ibid.*, LXXII, 365-474.
(12) *Ibid.*, LXXIV, 773-1006.

nous reste, non sans lacunes regrettables, une version syriaque.

Les commentaires sur l'Ancien Testament furent les premiers en date. Les travaux sur le Nouveau Testament sont tous postérieurs à l'an 428 ; car le premier, le Commentaire sur saint Jean, combat visiblement l'hérésie nestorienne. Ils marquent un progrès sensible dans l'exégèse de l'auteur et mettent bien mieux en relief le sens littéral. Des commentaires sur l'Ancien Testament, celui sur les douze petits Prophètes est le seul qui témoigne habituellement de l'étude grammaticale et historique du texte.

VI. Sermons et lettres. — Nous ne possédons de saint Cyrille qu'un nombre de sermons très limité (1). Il nous est parvenu vingt-neuf *Homiliæ paschales* ou lettres festivales (2), traitant une foule de questions d'actualité.

Entre les sermons divers qu'on attribue au grand docteur, ceux qu'il prêcha pendant le concile d'Ephèse, en 431, méritent une particulière attention ; nommons avant tout le quatrième sermon (3), panégyrique de la Mère de de Dieu, le plus célèbre de toute l'antiquité. L'*Encomium in S. Mariam Deiparam* (4), édition revue et augmentée de ce quatrième sermon d'Ephèse, est d'une autre main et de date bien plus récente.

La correspondance de saint Cyrille, dans Migne (5), compte quatre-vingt-huit numéros, y compris plusieurs lettres de ses correspondants. En tête de la liste, on remarque les trois lettres à Nestorius (6), la deuxième et la troisième solennellement approuvées d'abord par le con-

(1) *Ibid.*, LXXVII, 401-1116.
(2) V. *supra*, § 63, VII.
(3) *P. G.*, LXXVII, 991-996.
(4) *Ibid.*, LXXVII, 1029-1040.
(5) *Ibid.*, LXXVII, 9-390.
(6) *Ep.*. 2, 4, 17.

cile d'Ephèse, puis en 451, par le concile de Chalcédoine et, en 553, par celui de Constantinople. Mais cette correspondance est presque toute postérieure au concile d'Ephèse et relative principalement aux pourparlers de réconciliation entre la majorité et la minorité du concile. La lettre à Jean d'Antioche (1), qu'on appelle aussi le *Symbole d'Ephèse*, a reçu l'approbation et l'adhésion du concile de Chalcédoine.

VII. Christologie. — En face du nestorianisme qui voyait en Jésus-Christ, au mépris de la Tradition, deux personnes distinctes, moralement unies, saint Cyrille fut appelé d'en haut à venger le dogme catholique de l'unité personnelle du Verbe incarné. Sur ce dogme, les ouvrages de Cyrille décèle des nuances de pensée comme de langage, et dans sa théorie, nous l'avons dit (2), on reconnaît deux périodes. La seconde s'ouvre avec l'année 429. C'est à l'aide des ouvrages postérieurs de ce grand homme que nous allons esquisser sa christologie.

Le Verbe s'est fait homme, enseigne saint Cyrille, mais il n'a pas pris une personne humaine, γέγονεν ἄνθρωπος, οὐκ ἄνθρωπον ἀνέλαβεν (3) ; il s'est anéanti lui-même, mais il n'a pas élevé un homme jusqu'à lui ; il a fait sienne notre nature, il a contracté avec notre nature une union réelle ou personnelle, κατ' οὐσίαν, κατά φύσιν, καθ'ὑπόστασιν. Après l'Incarnation, il est précisément celui qu'il était avant, εἷς καὶ ὁ αὐτός ; il est resté ce qu'il était, mais il a fait entrer la nature humaine dans l'unité de son être, et maintenant il est Dieu et homme tout ensemble, une seule personne en deux natures.

Pour exprimer l'unité de la personne du Dieu-Homme, les formules varient ; Cyrille parle tantôt d'un seul être,

(1) *Ep.* 39.
(2) V. *supra*, IV.
(3) *Ep.* 45, *à Succensus : P. G.*, LXXVII, 236.

ἕν, tantôt d'une seule personne, ἕν πρόσωπον, ici de l'hypostase unique, μία ὕπόστασις, là de l'unique nature du Verbe fait chair, μία φύσις τοῦ θεοῦ λόγου σεσαρκωμένη ; les termes d'*hypostase* et de *nature*, sous la plume du patriarche d'Alexandrie, n'ont pas encore chacun leur sens nettement tranché.

L'expression de « nature unique du Verbe fait chair », bien qu'empruntée à saint Athanase ou du moins au formulaire *Sur l'Incarnation du Verbe de Dieu* qu'on trouve dans ses œuvres (1), suscitait des plaintes ; on criait à la confusion des natures, à l'apollinarisme. Aussi le saint docteur proclame-t-il à maintes reprises que, dans sa pensée, les deux natures sont unies l'une à l'autre sans se confondre (2) ni se mêler (3), sans altération (4) ni « consubstantiation (5).

L'accord rétabli avec les Orientaux, Cyrille écrit plus d'une fois qu'il y avait avant l'union deux natures, et qu'il n'y en a plus qu'une seule après l'union. De là, grand émoi ; rien pourtant de plus simple. La thèse ne va, au fond, qu'à reconnaître pour un instant de raison la séparation abstraite de deux natures indépendantes ; elle ne va en d'autres termes qu'à soutenir que le Verbe s'est associé une nature humaine parfaite, en possession d'un corps et d'une âme raisonnable et qui, après l'union, subsiste, non pas en soi et pour soi, mais dans le Verbe. Cyrille s'en explique lui-même : « Nous disons qu'il y a union de deux natures, mais que, l'union formée, c'en est fait de la séparation en deux êtres, et, partant, nous croyons à l'unité de la nature du Fils, parce qu'il est un, quoique devenu homme et chair (6). »

(1) V. *supra*, § 63, III.
(2) Ἀσυγχύτως.
(3) Σύγκρασις.
(4) Ἀτρέπτως, ἀναλλοιώτως, ἀμεταβλήτως.
(5) Συνουσίωσις.
(6) *Ep.* 40 à Acace : *P. G.*, LXXVII,192-193.

En général, saint Cyrille, pour caractériser l'union des deux natures, se plaît à employer l'expression d'ἕνωσις, que lui ont léguée les Pères, et souvent il en détermine le sens avec un surcroît de précision : ἕνωσις φυσική, κατὰ φύσιν, καθ' ὑπόστασιν, κατ' οὐσίαν. Le terme d'ἐνοίκησις semblait réduire la nature humaine au rôle d'un temple du Verbe ; Cyrille le rejette partout comme entaché de nestorianisme. Il proteste encore plus énergiquement contre l'expression favorite de Nestorius, contre la συνάφεια, l'union morale. « Nous repoussons le terme de συνάφεια, écrivait-il au patriarche de Constantinople, parce qu'il n'est pas propre à caractériser l'union, ἕνωσις (1). »

De cette union physique suit nécessairement la *communication des idiomes*, en vertu de laquelle on doit attribuer à l'unique personne du Verbe toutes les propriétés et toutes les actions de sa nature humaine. Dieu a souffert, Dieu a été crucifié ; car toutes les souffrances qu'il a endurées dans son humanité, il les a endurées lui-même puisque c'était son humanité, son corps, son âme, qui souffrait.

Disons-le très spécialement, Dieu est né et Marie mérite le titre de Mère de Dieu ; car il est Dieu, l'homme qu'elle a porté dans son sein. Tandis que les Nestoriens s'obstinaient à la nommer *mère de l'homme*, ἀνθρωποτόκος, ou mère du Christ, χριστοτόκος, Cyrille choisit le terme de θεοτόκος pour la devise de l'orthodoxie. Il voit clairement que ce terme résume en quelque façon toute la christologie de l'Église, puisqu'il présuppose, avec l'indivisible unité de la personne, la dualité des natures en Jésus-Christ. « Pour confesser véritablement et sans altération notre foi, il suffit de croire et de confesser la maternité divine de la Très Sainte Vierge (2) ».

(1) *Ep.* 17 à Nestorius, *P. G.*, LXXVII, 1112.

(2) *Hom.* XV^e^ sur l'Incarnat. du Verbe : *Ibid.*, LXXVII, 1093. — Le monophysisme, en parlant la langue et en dénaturant la pensée de saint Cy

VIII. Ecrits apocryphes. — Un grand nombre d'ouvrages ont usurpé, pour s'en parer, le nom de saint Cyrille. MIGNE, *P. G.*, LXXVII, a publié, sous la rubrique de *Dubia et aliena*, un *Livre sur la très sainte Trinité* (col. 1119-1174), la *Collectio dictorum veteris Testamenti anagogice expositorum* (1175-1290), la *Liturgie de saint Cyrille* — version latine du texte copte — (1291-1308). Sur ces ouvrages et sur d'autres visiblement apocryphes, cf. Fessler, *Instit. Patrol.*, II, 2, p. 78-80.

Un sermon copte sur la mort a été publié avec le nom de saint Cyrille, et traduit en français par E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne aux* IV^e^ *et* V^e^ *siècles* (*Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. IV), Paris, 1888, p. 165-195.

Dans son *Opuscule contre les erreurs des Grecs*, saint Thomas d'Aquin, soucieux d'étayer sur le témoignage de l'Eglise grecque le dogme de la primauté du Saint-Siège, en appelle notamment au « Livre des trésors » de saint Cyrille d'Alexandrie. Il nous apprend lui-même qu'il a puisé ses citations dans le *Libellus de processione Spiritus sancti*, etc., œuvre d'une main inconnue, — qui dit emprunter les textes cités du II^e^, d'après une autre leçon, du III^e^ *Livre des trésors*. — De l'opuscule de saint Thomas les citations ont passé dans une foule d'écrits théologiques de l'Occident. On ne retrouve pas ces textes dans les œuvres de saint Cyrille, et, pour peu qu'on y regarde de près, on doit les tenir décidément pour apocryphes ; c'est probablement l'auteur du *Libellus* qui les a fabriqués. Cf. REUSCH, *Die Faelschungen in dem Traktat des Thomas von Aquin gegen die Griechen*, Extr. des *Abhandl. der K. bayer. Akad. der Wiss.*, Munich, 1889, in-4°.

IX. Editions complètes. Editions partielles. Anciennes traductions. — La première et dernière édition complète de saint

rille, compromit dans l'Occident la christologie de ce grand homme. Cette christologie attendit un siècle durant l'approbation solennelle du Saint-Siège. Le pape Jean II est le premier qui, dans une lettre officielle de l'an 534, ait allégué textuellement le XII^e^ *anathématisme*. La christologie de Cyrille partagera désormais à Rome l'autorité du concile de Chalcédoine et des lettres de saint Léon le Grand. V. SCHAEFER, *Die Christologie des hl. Cyrillus von Alexandrien in der roem. Kirche*, dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXVII, 1895, p. 521-547. (N. DES T.)

Cyrille dans le texte original est l'œuvre d'un chanoine de Paris, J. Aubert, Paris, 1638, 6 vol. in-fol. — Sur d'autres éditions latines complètes et sur des éditions gréco-latines partielles d'un âge antérieur, v. Fabricius, *Bibl. gr.*, éd. Harles, IX, 454-457, et Hoffmann, *Bibliogr. Lexikon*, Leipzig, 1838-1845, I, 484-494. — Au XIX^e^ siècle, le cardinal Mai, plus que nul autre, a publié nombre d'ouvrages et de fragments de saint Cyrille, inconnus du chanoine Aubert, si bien que Migne, en reproduisant l'édition d'Aubert, *P. G.*, LXVIII-LXXVII, Paris, 1859, a pu l'enrichir d'amples suppléments. — De nos jours, Ph. Ed. Pusey, notamment, a préludé à une nouvelle édition complète par de précieuses éditions critiques partielles, mentionnées ci-après. — On a récemment découvert quelques manuscrits de l'ouvrage *Sur l'adoration en esprit et en vérité* (livres VII et VIII). Voir J. H. Bernard, *On some fragments of an unical MS. of Cyril of Alexandria written on Papyrus*, dans les *Transactions of the Royal Irish Academy*, t. XXIX. Part. 18, Dublin, 1892, p. 653-672.

Pour ce qui est de l'ouvrage contre Julien, nous avons déjà cité, § 60, 1, l'édition nouvelle où Neumann a recueilli les débris du travail de l'empereur. Dans cette édition, p. 42-63, Nestle a donné des fragments syriaques des livres XI-XX du patriarche d'Alexandrie.

Théologie polémique. Le cardinal Pitra, *Analecta sacra et classica*, Paris, 1888, P. I, p. 38-41, a publié des extraits manuscrits du *Livre des trésors*. — Pusey a fait paraître successivement les *Trois Epîtres œcuméniques*, les *Cinq livres contre Nestorius*, l'*Explication des douze chapitres* (anathématismes), les *Deux apologies des douze chapitres*, les *Scolies sur l'Incarnation du Fils de Dieu*, Oxford, 1875, in-8°; puis l'*Exposition de la vraie foi à l'empereur*, le *Dialogue sur l'Incarnation du Verbe*, les *Expositions de la foi aux jeunes princesses, à Pulchérie et à l'impératrice*, le *Dialogue sur l'unité du Christ*, l'*Apologie à l'empereur*, Oxford, 1877, in-8°. Le *Dialogue sur l'Incarnation du Verbe* ap. Migne, *P. G.*, LXXV, 1189-1254, n'est après tout, aux yeux de Pusey, qu'une seconde édition, par Cyrille lui-même, de l'*Exposition de la vraie foi à l'empereur*. Au texte grec des deux ouvrages le savant Anglais a joint une traduction syriaque, œuvre de l'évêque d'Edesse, Rabulas (v. *Infra*, § 83, IV). Plusieurs fragments grecs et syriaques d'ouvrages théologico-polémiques, aujourd'hui perdus, ont trouvé place, avec les deux livres dédiés au diacre Tibérius contre les Anthropomorphites, dans l'édition que

Pusey a donnée du commentaire de l'Evangile de saint Jean, Oxford, 1872, t. III, p. 476-607.

Exégèse. Editions par PUSEY du *Commentaire sur les douze petits Prophètes*, Oxford, 1868, 2 vol. in-8°, et du *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, Oxford, 1872, 3 vol. in-8°. Pusey a inséré, dans son édition de ce commentaire, t. III, p. 173-440, les fragments sur l'Ep. aux Romains, sur les Ep. aux Corinthiens et sur l'Ep. aux Hébreux ; vient ensuite, p. 441-451, une critique des fragments que MIGNE, *P. G.*, LXXIV, 757-774, 1007-1024, a rassemblés, sur les Actes, sur l'Epître de saint Jacques, sur les deux Epîtres de saint Pierre, sur la 1re Epître de saint Jean et sur celle de saint Jude.

Sermons et lettres. On trouve des fragments de sermons dans l'édition par PUSEY du *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, t. III, p. 452-475. Les *trois Épîtres œcuméniques* éditées par Pusey ne sont que la seconde et la troisième lettres à Nestorius et la lettre à Jean d'Antioche (v. *supra*, VI).

Plusieurs ouvrages de saint Cyrille ont été traduits en latin, du vivant de l'auteur, par Marius Mercator (v. *infra*, § 95, I), notamment les trois lettres à Nestorius, les deux *Apologies des anathématismes* et les *Scolies sur l'Incarnation du Fils de Dieu* (*inter opp. Marii Merc. :* MIGNE, *P. L.*, XLVIII).

Une vieille version syriaque, indépendamment des ouvrages et des fragments publiés, comme on l'a dit plus haut, par PUSEY et NESTLE, nous a conservé de très importants débris du *Commentaire sur l'Evangile de saint Luc : S. Cyrilli Alex. archiep. Commentarii in Lucæ evangelium quæ supersunt syriace e manuscriptis apud museum Britannicum edidit* R. Payne Smith, Oxford, 1858, in-4°. — *A Commentary upon the Gospel according to S. Luke, by S. Cyril... Now first translated into English from an ancient Syriac version by* R. Payne Smith, Oxford, 1859, 2 vol. in-8°. — *Fragments of the homilies of Cyril of Alexandria on the Gospel of S. Luke, edited from a Nitrian Ms.* by W. Wright, Londres, 1874, in-4°.

X. Nestorius. — Les ouvrages, c'est-à-dire les sermons et les lettres de Nestorius († après l'an 439), furent brûlés par ordre de l'empereur Théodose II. Il en a survécu quelques débris dans les Actes du concile d'Ephèse, dans

les écrits de saint Cyrille, notamment dans ses cinq livres *Contre les blasphèmes de Nestorius* (1), mais plus encore dans les traductions de Marius Mercator, *Sermones Nestorii adv. Deigenitricem Mariam ; — Nestorii sermones IV adv. hæresim Pelagianam*, etc. C'est la traduction de Marius Mercator qui seule nous a conservé les douze *Contre-anathématismes* (2).

On est plus ou moins fondé à réclamer pour Nestorius divers autres sermons, qui nous ont été transmis en grec sous les noms de saint Jean Chrysostome, de Basile de Séleucie, etc. (3).

XI. Amis et compagnons d'armes de saint Cyrille. — Un des premiers qui plantèrent en face de Nestorius le drapeau de la tradition, fut le disciple fidèle de Chrysostome, saint Proclus, lequel, sacré en 426 évêque de Cyzique, fut élevé en 434 sur le siège de Constantinople et mourut en 446. Migne a publié, sous le nom de saint Proclus, vingt-cinq sermons (4), les trois derniers traduits du syriaque en latin (5), un opuscule, ou mieux un fragment, d'une authenticité fort douteuse, sur la transmission orale de la sainte Messe (6), quelques lettres (7) et quelques fragments (8).

Sur le célèbre sermon à la louange de la Très Sainte Vierge, *Oratio I^a De laudibus S. Mariæ*, Migne, 679-692, cf. von Lehner, *Die Marienverehrung in den ersten Jahrhunderten*, 2^e éd , Stuttgard, 1886, p. 81, 213-217.

(1) V. *supra*, iv.
(2) V. *supra*, ii.
(3) V. Batiffol, dans la *Revue Bibl.*, t. ix, 1900, p. 329-353.
(4) *P. G.*, lxv, 679-850.
(5) J. B. Chabot a publié le texte syriaque de ces trois derniers sermons dans les *Rendiconti della R. Academia dei Lincei*, Cl. di scienze morali etc., ser. v, 5, 1896, 178-197.
(6) *P. G.*, *ibid.*, col. 849-852.
(7) *Ibid.*, col. 851-886.
(8) *Ibid.*, col. 885-888.

En 430, des moines de Constantinople, Basile et Thalassius à leur tête, écrivirent à l'empereur Théodose, pour lui dénoncer les mauvais traitements que leur infligeait Nestorius, leur patriarche, et pour réclamer la convocation d'un concile général (1).

Entre tous les Pères d'Ephèse, l'évêque de cette ville, Memnon, fut pour saint Cyrille l'aide de camp le plus énergique et le plus dévoué. Il nous est resté de lui une lettre adressée, en 431, au clergé de Constantinople (2).

Ce fut des rangs du clergé de la capitale que sortit l'archimandrite Dalmatius, l'un des partisans les plus résolus et les plus influents de saint Cyrille, pendant le concile d'Ephèse. Il nous a laissé deux lettres et une *Apologie* (3).

Théodote, évêque d'Ancyre en Galatie († avant 446), soutint vaillamment à Ephèse la doctrine du patriarche d'Alexandrie; il publia même plus tard nombre d'ouvrages contre le nestorianisme. Nous possédons de lui une explication du symbole des trois cent dix-huit Pères de Nicée (4), six homélies (5), et des fragments (6). Wallis Budge (7) publia, avec des relations du martyre et des miracles de saint Georges, deux panégyriques du saint, attribués, le premier (8) au patriarche monophysite de Jérusalem, Théodose († passé l'an 453), le second, très étendu (9), à l'évêque Théodote d'Ancyre.

(1) MIGNE, *P. G.*, XCI, 1471-1480.
(2) *Ibid.*, LXXVII, 1463-1466.
(3) *Ibid.*, LXXXV, 1797-1802.
(4) *Ibid.*, LXXVII, 1313-1348.
(5) *Ibid.*, *ibid.*, 1349-1432.
(6) *Ibid.*, *ibid.*, 1431-1432.
(7) *The martyrdom and miracles of St. George of Cappadocia. The Copti texts edited with an English translation* (*Oriental Texts*, *Series I*, Londres), 1888.
(8) P. 38-42, 236-241.
(9) P. 83-172, 274-331.

Il nous est parvenu de Firmus, archevêque de Césarée en Cappadoce, quarante-cinq lettres assez courtes (1) ; d'Acace, évêque de Mélitène, un sermon et deux lettres (2) ; d'Amphilochius, évêque de Side en Pamphylie, un fragment de lettre (3). Ces trois évêques se signalèrent, eux aussi, dans Ephèse, par leur attachement à saint Cyrille.

XII. Adversaires de saint Cyrille. — Le patriarche Jean d'Antioche, nous l'avons vu (4), prit à Ephèse (431) le parti de Nestorius ; mais en 433 il fit la paix avec saint Cyrille et souscrivit à la condamnation du novateur. Il nous est resté de lui quelques lettres (5).

Ce fut par l'entremise de l'évêque d'Emèse, Paul, que la paix se conclut entre Cyrille et Jean. A Ephèse, Paul avait suivi le parti des Orientaux. Il nous a laissé deux ou plutôt trois sermons et une lettre (6).

L'évêque de Samosate, André, combattit dans un ouvrage spécial, au nom de l'épiscopat syrien, les *anathématismes* de saint Cyrille. Ce travail ne nous est connu que par les nombreuses citations qu'en fait le grand docteur dans son *Apologie* (7). Il nous reste aussi quelques lettres d'André (8).

Nous parlerons plus loin (9) des ouvrages de Théodoret contre Cyrille et le concile d'Ephèse. C'est au même cycle de polémiques qu'appartient la lettre d'Ibas à Maris de Hardaschir, en Perse (10). Cette lettre que le futur évêque

(1) *P. G.*, LXXVII, 1481-1514.
(2) *Ibid.*, LXXVII, 1467-1472.
(3) *Ibid.*, LXXVII, 1515-1516.
(4) V. *supra*, II.
(5) *P. G.*, LXXVII, 1449-1462.
(6) *Ibid.*, LXXVII, 1433-1444.
(7) V. *supra*, IV.
(8) *P. G.*, LXXXV, 1611-1612.
(9) *Infra*, § 78, VII.
(10) MANSI, *SS. Conc. Coll.*, VII, 241-250.

d'Edesse († 457) écrivait probablement en 433, et qui s'élevait contre les *Anathématismes*, acquerra dans l'affaire des Trois-Chapitres une fâcheuse célébrité. On ne la trouve pas dans Migne.

On n'y trouve pas davantage les fragments de deux Nestoriens décidés, Alexandre d'Hiérapolis et Euthérius de Tyane, qui, plutôt que de consentir à la condamnation de Nestorius, s'enfoncèrent l'un et l'autre dans le schisme et y moururent. Peut-être qu'Euthérius est l'auteur des dix-sept opuscules qui figurent dans les œuvres de Théodoret comme dans celles de saint Athanase, contre les thèses de saint Cyrille et des orthodoxes (1).

Sur Alexandre d'Hiérapolis et sur Euthérius, v. CHEVALIER, *Répert.*, 71 et 697.

XIII. Eusèbe d'Alexandrie. — Au dire d'un vieux biographe qui prend le nom de Jean et le titre de notaire de l'Église d'Alexandrie (2), Eusèbe, moine d'une vertu éprouvée, fut choisi par saint Cyrille pour lui succéder, et gouverna l'Église d'Alexandrie pendant sept années, — le biographe dit ailleurs, vingt années durant. La vérité est que Dioscore (3) monta sur le trône patriarcal aussitôt après saint Cyrille, et que les ombres qui enveloppent la vie du soi-disant évêque Eusèbe, ne sont pas encore suffisamment dissipées.

Nous possédons, sous le nom d'Eusèbe d'Alexandrie, un certain nombre de sermons. Thilo (1832), dans sa discussion avec Augusti, a démontré que les sermons dont ce dernier critique (1829) fait honneur à Eusèbe d'Emèse, sont attribués pour une part, dans les manuscrits, à Eusèbe d'Alexandrie (4). Le cardinal Mai a découvert et

(1) V. *infra*, § 78, VIII.
(2) *P. G.*, LXXXVI, 1, 297-310.
(3) V. *infra*, § 78, XII.
(4) V. *supra*, § 61, II.

publié, sous le nom d'Eusèbe d'Alexandrie, plusieurs autres sermons, qui — les critères intrinsèques en font foi — remontent, en partie du moins, au V^e^ siècle. La *Patrologie* de Migne (1) a recueilli vingt-deux ou plutôt vingt-et-un sermons d'Eusèbe d'Alexandrie.

XIV. L'impératrice Eudocie. — Eudocie, cette Athénienne qui devint, le 7 juin 421 (2), la femme de Théodose II, compte parmi les poètes chrétiens du V^e^ siècle. Elle a célébré, dans plusieurs poèmes épiques, la victoire de Théodose II sur les Perses (422) et, en 444, la gloire de la ville d'Antioche ; de ce dernier poème il nous reste un vers de sa main.

Jalouse de rivaliser avec les Apollinaire de Laodicée et les Nonnus de Panopolis, l'impératrice avait aussi traduit en vers, avec Homère seul, les huit premiers livres de la Bible, et les prophètes Daniel et Zacharie ; centon homérique, dont nous avons conservé d'importants fragments, et qui faisait, chez les Grecs, le pendant du centon virgilien de Valeria Proba (3)chez les Latins. On doit enfin à Eudocie un poème épique en trois livres sur le martyre de saint Cyprien d'Antioche ; la *Confessio Cypriani* en prose lui avait servi de thème.

Eudociæ Augustæ Carminum reliquiæ editæ ab A. Ludwich, Kœnigsberg, 1893, in-4°, et Leipzig, 1897, in-8°. —Les débris du poème en l'honneur de saint Cyprien se trouvent dans MIGNE, *P. G.*, t. LXXXV, 831-864.

(1) *P. G.*, LXXXVI, 1, 313-462.
(2) V. *supra*, IV.
(3) V. *infra*, § 88, IV.

§ 78. — *Théodoret de Cyr* (16).

I. Vie de Théodoret. — Apologiste, théologien, exégète, historien, Théodoret fut la dernière gloire de l'école chrétienne d'Antioche et le plus docte adversaire de saint Cyrille à Ephèse. Physionomie attrayante, austère et passionnée, où la lumière ne laisse pas d'être mêlée d'ombres et que de rares qualités n'ont pas su, faute du contrepoids nécessaire, défendre des orages et de la douleur !

Né dans Antioche vers 386, ou, selon d'autres critiques, en 393, Théodoret y grandit, comme saint Chrysostome, sur les genoux d'une pieuse mère. Ce fut dans les écoles de sa ville natale qu'il se forma de bonne heure à la science et à la vertu. Il eut Chrysostome et Théodore de Mopsueste pour maîtres, Nestorius et Jean, le futur patriarche d'Antioche, pour condisciples.

En 423, il était promu au siège de Cyr, petite ville de la Syrie Euphratienne, à deux journées de marche d'Antioche, mais dans le ressort métropolitain d'Hiérapolis, au sein d'une contrée sauvage et montagneuse, quoique très peuplée ; le diocèse de Cyr comprenait huit cents villages. Théodoret s'y voua tout entier, sans compter avec les fatigues et les sacrifices, à l'exercice de son ministère.

Il y travailla surtout et y réussit pleinement à rétablir l'unité de la foi. Il pourra lui-même écrire, en 449, au pape saint Léon : « Aidé de la grâce de Dieu, j'ai guéri plus de mille âmes de la maladie de Marcion et j'en ai ramené une foule d'autres du camp d'Arius et d'Eunomius au bercail de Jésus-Christ Notre-Seigneur (1). »

C'est le zèle de Théodoret pour la pureté de la doctrine traditionnelle qui lui a mis, en 430, les armes à la main et

(1) *Ep.* 113 : *P. G.*, LXXXIII, 1316.

l'a jeté dans la mêlée contre saint Cyrille et ses *anathématismes*. L'évêque de Cyr, fasciné par les idées de l'école d'Antioche, se persuada que les *anathématismes* de Cyrille faisaient revivre l'hérésie d'Apollinaire. Même après la décision du concile d'Ephèse, il persista dans son sentiment, poursuivit sa campagne contre Cyrille et la majorité conciliaire, et refusa d'accéder au traité de paix de l'an 433 entre Cyrille et les Orientaux. Tout porte à croire que la formule d'union sortait de sa plume, et qu'il voyait dans la signature du patriarche d'Alexandrie le désaveu des erreurs de ses *anathématismes*. Raison de plus à ses yeux, pour s'obstiner à ne point condamner un vieil ami malheureux (1). Théodoret ne se décida, semble-t-il, qu'en 435, à se réconcilier avec Cyrille, lorsque Jean d'Antioche l'eut dispensé de consentir expressément à la condamnation de Nestorius.

Cette attitude bienveillante envers le nestorianisme lui devait coûter cher ; l'explosion des querelles monophysites inaugura pour Théodoret une ère d'épreuves et d'angoisses.

Eutychès, archimandrite d'un couvent de Constantinople, ne reconnaissait en Jésus-Christ qu'une seule nature, μίαν φύσιν, non au sens de saint Cyrille, pour qui φυσις avait ici le sens d'*individu*, de *personne* (2), mais l'entendant réellement d'une seule nature mixte, en laquelle l'humanité et la divinité s'étaient mêlées et fondues. Le vieux moine était donc l'antithèse la plus absolue qu'on pût rêver de Nestorius.

Le bandit qui gouvernait l'Église d'Alexandrie, l'eutychien Dioscore, ne pouvait, dans sa haine, oublier Théodoret ; en 449, le pseudo-synode, justement flétri du nom de *Brigandage d'Ephèse*, déposait l'évêque de Cyr sans l'en-

(1) Cf. Bossuet, *Remarques sur l'Histoire des conciles de M. Dupin*, ch. iv, Rem. 10. (N. des T.)

(2) V. *supra*, § 77, vii.

endre, avec d'autres amis de Nestorius ; Théodoret éleva vers Rome une plainte éloquente et un confiant appel ; il dut pourtant céder aux violences des monophysites et partir pour l'exil. Mais l'année suivante, l'empereur Marcien l'en rappela et le pape saint Léon le rétablit sur son siège. Malgré les bruyantes protestations de Dioscore et des monophysites, Théodoret put prendre part, en 451, au IV^e^ concile œcuménique de Chalcédoine. Il y voua Nestorius et sa doctrine à l'anathème, et fut dès lors pleinement réhabilité.

Il acheva sa vie dans la solitude et la paix, tout à l'administration de son diocèse (1) et à ses travaux littéraires. Il mourut vers l'an 458, dans la communion de l'Église.

II. Apologétique. — Théodoret clot brillamment la lignée des apologistes grecs ; on ne lui connaît pas de supérieurs parmi eux et, des autres apologies du christianisme, pas une qui éclipse la *Guérison des maladies des païens ou la Connaissance de la vérité évangélique par la philosophie des Grecs* (2).

La seconde partie du titre, qui est bien de l'auteur lui-même, témoin la préface, nous indique la pensée et le plan de l'ouvrage. Le premier livre commence par faire justice du dédain qu'attirait aux apôtres l'insuffisance de leur éducation littéraire et scientifique. Après quoi, les onze autres livres passent en revue les problèmes essentiels de la philosophie et de la théologie, origine de l'univers, monde invisible, matière et cosmos, nature de l'homme, etc. ; ils mettent en regard l'une de l'autre la solution païenne et la solution chrétienne, et en dégageant la vérité des ombres du mensonge, la font resplendir d'un plus vif éclat. Les travaux antérieurs, notamment les *Stromates* de Clément d'Alexandrie et la *Préparation*

(1) V. *Contra*, NEWMAN, *Trials of Theodoret*, § 10, *The last years of Theodoret*, 3.

(2) *P. G.*, LXXXIII, 783-1152.

évangélique d'Eusèbe ont été largement utilisés. L'Apologie de Théodoret date, selon le P. Garnier, de l'an 427.

L'évêque de Cyr a défendu la Providence, le théisme par opposition au déisme, en dix vastes et beaux sermons (1), qu'il prêcha, on n'en saurait guère douter, dans Antioche, vers l'an 432.

III. Théologie polémique. — Ce fut, semble-t-il, en 430, que Théodoret, à la prière de Jean d'Antioche, publia sa *Réfutation* des douze *anathématismes*; Cyrille l'a citée dans son *Apologie* (2), intégralement selon toute apparence, et l'a conservée ainsi à la postérité.

Théodoret, loin de désarmer, lança plus tard contre Cyrille et contre le concile d'Ephèse un ouvrage en cinq livres, désigné ordinairement sous le nom de *Pentalogium ;* mais il en reste seulement quelques débris (3).

De 431 à 435, on vit paraître les deux livres que M. Ehrhard, après enquête, a restitués à l'évêque de Cyr, l'un *Sur la sainte et vivifiante Trinité*, l'autre *Sur l'Incarnation de Notre-Seigneur* (4). Cyrille et les Pères d'Ephèse y sont encore dénoncés comme les héritiers d'Apollinaire.

Vers l'an 447, l'infatigable lutteur prit à partie l'eutychianisme ou monophysisme dans un ample écrit, que Dioscore et les Alexandrins ne lui pardonnèrent pas. Ouvrage en quatre livres, intitulé Ἐρανιστής ἤτοι πολύμορφος, « le mendiant ou le versatile (5) ». Une remarque de la préface donne la clef du titre : qu'est-ce que le monophysisme ? un ramas de sottises mendiées chez nombre de vieux hérétiques, Simon le Magicien, Cerdon, Marcion, Valentin, Bardesane, Apollinaire, Arius, Eunomius ; une

(1) *P. G*, LXXXIII, 555-774.
(2) *Ibid.*, LXXVI, 385-452; cf. *supra*, § 77, IV.
(3) *Ibid.*, LXXXIV, 65-88.
(4) *Ibid.*, LXXV, 1147-1190, 1419-1478 : cf. *supra*, § 77, IV.
(5) *Ibid.*, LXXXIII, 27-336.

chimère aux cent formes diverses. Trois dialogues, entre un orthodoxe et le « mendiant » ou l'eutychien, vont à établir, en Jésus-Christ, l'immutabilité de la nature divine, l'union du divin et de l'humain sans confusion ni mélange, l'impassibilité de la divinité. Dans un quatrième livre, sous la forme syllogistique, l'auteur récapitule brièvement toute la discussion.

Mais il s'en faut que toute l'œuvre théologico-polémique de Théodoret soit arrivée jusqu'à nous.

IV. Exégèse. — Les travaux exégétiques de Théodoret comprennent des commentaires suivis et des traités didactiques sur certains passages difficiles de l'Ecriture. Ces traités didactiques, par questions et par réponses, s'occupent, le premier, de l'Octateuque, c'est-à-dire du Pentateuque, avec les livres de Josué, des Juges, et de Ruth (1), le second, des quatre livres des Rois et des deux livres des Paralipomènes (2) ; ils datent des dernières années de l'auteur.

Nous possédons des commentaires sur les Psaumes (3), sur le Cantique des Cantiques (4), sur les grands et les petits prophètes (5), et sur les Epîtres de saint Paul (6).

Théodoret passe aux yeux de bien des savants pour le plus grand exégète de l'antiquité grecque. On ne sait qu'admirer le plus en ses commentaires, la richesse du fond ou la beauté de la forme, la concision énergique ou la transparente clarté ; ce sont de vrais chefs-d'œuvre. L'auteur reste fidèle à l'école d'Antioche et en applique la

(1) *P. G.*, LXXX, 75-528.
(2) *Ibid.*, LXXX, 527-858.
(3) *Ibid.*, LXXX, 857-1998 ; cf. les suppléments, *Ibid.*, LXXXIV, 19-32.
(4) *Ibid.*, LXXXI, 27-214.
(5) *Ibid.*, LXXXI, 215-1988. Mais, le texte original du commentaire sur Isaïe étant perdu, l'éditeur n'a pu donner, col. 215-294, que les passages exhumés des Chaînes grecques par Sirmond.
(6) *Ibid.*, LXXXII, 35-878.

méthode, sans avoir l'esprit systématique d'un Théodore de Mopsueste (1). Il ne vise pas à l'originalité, mais il ne se réduit pas au rôle d'un simple compilateur (2). Quand l'évêque de Cyr parut, l'école d'Antioche était encore à son apogée, mais touchait à la période du déclin ; Théodoret eut à cœur de transmettre à la postérité les conquêtes de l'école, et cette tâche, il l'a remplie de façon à mériter notre reconnaissance.

V. Histoire. — Les travaux historiques de ce grand homme jouissent aussi d'une particulière estime.

Son *Histoire de l'Eglise* (3), composée vers l'an 450, est une continuation de l'*Histoire* d'Eusèbe (4) ; elle embrasse dans ses cinq livres la période qui s'écoule entre les troubles de l'arianisme et l'explosion des querelles nestoriennes (environ 423-428). C'est, avant tout, sur le patriarcat d'Antioche, que l'historien arrête ses regards. Indépendamment d'Eusèbe, Théodoret a mis également à profit Socrate et Sozomène, peut-être aussi Rufin.

Il avait écrit après Palladius, vers 444, une attrayante *Histoire des moines* (5), tableau animé de la vie des ascètes renommés de l'Orient ; un opuscule sur l'épanouissement de l'amour divin au sein de la vie monastique (6), en forme la conclusion.

Ce fut sans doute après le concile de Chalcédoine que Théodoret publia son *Abrégé des fables hérétiques* (7). Il y trace à grands traits, en quatre livres, l'histoire des héré-

(1) V. la préface du commentaire sur les Psaumes, LXXX, 860, ou la préface du commentaire sur le Cantique des Cantiques, qu'il entend, après Origène, dans le sens d'une allégorie littérale, *P. G.*, LXXXI, 29 sqq.

(2) V. la préface du commentaire de Daniel, LXXXI, 1257, et celle du commentaire des petits Prophètes, LXXXI, 1548.

(3) *P. G.*, LXXXII, 881-1280.

(4) V. *supra*, § 62, II.

(5) *P. G.*, LXXXII, 1283-1496.

(6) *Ibid.*, 1497-1522.

(7) *Ibid.*, LXXXIII, 335-566.

sies depuis Simon le magicien (1); puis, à « l'erreur aux cent formes diverses » il oppose, dans le cinquième livre, une esquisse de la foi et de la morale des catholiques. Le chapitre sur Nestorius, vers la fin du quatrième livre, est, selon quelques critiques, apocryphe.

VI. Homélies et Lettres. — Les sermons de Théodoret sont presque tous perdus. L'authenticité du sermon sur la nativité de saint Jean-Baptiste (2) est fort discutée. Cinq discours d'une grande élévation sur saint Chrysostome ne nous sont plus connus que par les citations que Photius en a faites (3). Il nous reste encore quelques fragments latins d'homélies (4). Les discours sur la Providence (5) n'ont guère de sermons que le nom.

On possède, en revanche, de Théodoret, deux cent trois lettres (6). La délicatesse et la finesse des pensées, l'élégance du style, la modestie de la science, tout, dans cette correspondance, a toujours provoqué d'unanimes applaudissements; plusieurs de ces lettres offrent pour l'histoire de l'Église ou plutôt pour l'histoire du dogme, un puissant intérêt. Les quarante-huit lettres, que Sakkélion a publiées le premier, en 1885, nous montrent le grand évêque dans sa vie de tous les jours, mais plus encore dans ses relations avec les magistrats de sa patrie et avec les hauts dignitaires de Constantinople.

VII. Christologie de Théodoret. — Dans sa *Réfutation* des douze *Anathématismes*, l'évêque de Cyr soutient la

(1) *Les Pilosophumena* ont été l'une des sources de Théodoret; mais dans quelle mesure? Théodoret, au dire de Volkmar, de Lipsius et d'Harnack, n'en aurait connu que le x^e^ livre. V., en sens contraire, HILGENFELD, dans la *Revue de théol. scientif.*, 1880, p. 475-481. (N. DES T.)

(2) *Ibid.*, LXXXIV, 33-48.

(3) *Ibid.*, LXXXIV, 47-54; cf. *supra*, § 74, XI.

(4) *Ibid.*, LXXXIV, 53-64.

(5) V. *supra*, II.

(6) *Ibid*, LXXXIII, 1173-1494.

thèse nestorienne des deux personnes en Jésus-Christ. Ce pamphlet, le *Pentalogium*, quelques sermons et quelques lettres où Théodoret s'était également prononcé pour Nestorius, contre Cyrille et le concile d'Ephèse, furent frappés d'anathème, en 553, par le v^e^ concile œcuménique de Constantinople.

Au début de son opuscule *Sur l'Incarnation du Seigneur*, Théodoret proteste formellement contre toute intention polémique, mais il ne laisse pas d'y faire sienne l'idée de Nestorius. Il n'admet que dans un sens impropre le terme de θεοτόκος ; il tient celui d'ἀνθρωποτόκος pour non moins autorisé, sinon pour plus exact. « Les maîtres de la piété, dit-il en terminant, ont appelé indifféremment la sainte Vierge mère de Dieu et mère de l'homme ; mère de l'homme, parce que son Fils est réellement de même nature qu'elle ; mère de Dieu, parce que la forme du serviteur s'est unie à la forme de Dieu (1). »

Plus tard seulement, on voit Théodoret revenir de ses erreurs à la foi de l'Eglise. Peu à peu il se réconcilie avec la théologie des *Anathématismes*, et enfin il reconnaît et proclame le dogme de l'union hypostatique des deux natures. C'est la conclusion des études de M. Bertram (1883) ; elle n'a pas eu la bonne fortune de rallier tous les suffrages.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans la huitième session du concile de Chalcédoine (26 octobre 451), on entend Théodoret s'écrier : « Anathème à Nestorius, anathème à quiconque ne nomme pas la sainte Vierge Marie mère de Dieu et divise en deux fils le Fils unique de Dieu... » Déclaration solennelle qui dissipa toutes les défiances et que les Pères du concile accueillirent, en saluant Théodoret du titre de « docteur catholique (2) ».

VIII. Ouvrages apocryphes. — Le P. Garnier, *Dissertatio de libris Theodoreti apocr.* (*P. G.*, lxxxiv, 367-394) soutint l'authen-

(1) Ch. xxxv : *P. G.*, lxxv, 1477.
(2) Mansi, *SS. Conc. Coll.*, vii, 189.

cité des sept dialogues *Sur la Trinité, contre les Anoméens, les Macédoniens, les Apollinaristes* (ap. MIGNE, parmi les œuvres de saint ATHANASE, *P. G.*, XXVIII, 1115-1338 : *Dialogi V de trinitate et Dialogi II contra Macedonianos*) ; mais de nos jours on les tient généralement pour apocryphes. Selon J. Dræseke, les trois premiers de ces dialogues seraient l'œuvre d'Apollinaire de Laodicée ; v. *supra*, § 61, IV.

Le P. GARNIER a rejeté comme apocryphe l'opuscule dédié à Sporacius, contre Nestorius, *P. G.*, LXXXIII, 1153-1164.

En ce qui touche les dix-sept opuscules *Adversus varias propositiones*, c'est-à-dire contre les thèses de saint Cyrille et des orthodoxes, peut-être y a-t-il lieu de les attribuer, avec le P. Garnier, à un Nestorien incorrigible, l'évêque Euthérius de Tyane, qui fut déposé en 431. On retrouve ces opuscules dans MIGNE, parmi les œuvres de saint ATHANASE, *P. G.*, XXVIII, 1337-1394 : *Confutationes quarumdam propositionum*.

Sur quelques autres ouvrages apocryphes, v. le P. GARNIER, *L. c.*, ch. VIII, ap. MIGNE, *P. G.*, LXXXIV, 351-362.

IX. Editions complètes. — On doit au P. J. SIRMOND, S. J., une édition complète de Théodoret, avec traduction latine : *B. Theodoreti episc. Cyri Opera omnia*, Paris, 1642, 4 vol. in-fol. Cette édition s'est enrichie d'un supplément de la main du P. GARNIER, S. J. († 1681), *B. Theodoreti episc. Cyri Auctarium sive operum* t. V, Paris, 1684, in-fol. Indépendamment d'ouvrages et de fragments nouveaux, ce supplément nous apporte cinq dissertations d'une grande science, mais décidément injustes pour Théodoret. L'auteur y étudie tour à tour l'histoire, les écrits, la foi de Théodoret, le V^e^ concile œcuménique, l'affaire de Théodoret et des Orientaux.

L'édition de Sirmond et de Garnier, augmentée et corrigée, a été réimprimée par les soins de Schulze (et de Noesselt), Halle, 1769-1774, 5 vol in-8°. MIGNE, *P. G.*, LXXX-LXXXIV, Paris, 1860, a reproduit l'édition de Schulze.

X. Editions partielles. Travaux. — *Apologétique* : Une édition séparée de l'Apologie, *Græcarum affectionum curatio*, est due aux soins de Th. Gaisford, Oxford, 1839, in-8°. Roos a relevé les emprunts de THÉODORET aux *Stromates* et à la *Préparation évangé-*

lique : De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore, Halle, 1883, in-8°. — Sur la question de savoir si et dans quelle mesure Théodoret s'est préoccupé des trois livres de Julien l'Apostat contre les Chrétiens, v. J. R. Asmus, dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. III, 1894, 116-145 ; J. Raeder, *De Theodoreti Graecarum affectionum curatione quaestiones criticae*, Hauniae, 1900, in-8°.

Exégèse : D'une édition anonyme du *Commentaire sur saint Paul*, il n'a paru que la première partie, sur les Epîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, Oxford, 1851, in-8°. — Fr. A. Specht, *Der exegetische Standpunkt des Theodor von Mopsuestia u. Theodoret von Kyros in der Auslegung messianischen Weissagungen aus ihren Commentaren zu der kleinen Propheten dargestellt*, Munich, 1871, in-8°.

Histoire : La principale édition de l'*Histoire de l'Eglise* est celle d'Henri de Valois, Paris, 1673, etc. ; v. *supra*, § 62, VII. L'édition la plus récente est l'œuvre de Th. Gaisford, Oxford, 1854, in-8°. — A. Güldenpenning, *Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos*, Halle, 1889, in-8° ; cf. Rauschen, *Jahrbb. der christl. Kirche unter dem Kaiser Theodosius d. Gr.*, Fribourg, 1897, 559-563.

Homélies et Lettres : Jean Sakkélion a mis au jour, d'après un manuscrit de Patmos, quarante-huit lettres de Théodoret, Athènes, 1885, in-8°. V. sur ces lettres les observations critiques de B. Georgiadès, dans l'Ἐκκλησιαστική Ἀλήθεια du 15 et du 30 juin 1885, p. 111-123 et p. 161-176.

XII. Dioscore. — Le trop fameux Dioscore (1), qui occupa de l'an 444 à l'an 451 le trône patriarcal d'Alexandrie, mourut en exil à Gangres, dans la Paphlagonie, le 4 septembre 454.

Il a paru naguère, sous son nom, un panégyrique copte de Macaire de Tkhôu. Nous en avons deux traductions françaises, l'une partielle, par M. Revillout, dans la *Revue égyptologique*, ann. 1880, 1882, 1883 ; t. I, 187-189, t. II, 21-25, t. III, 17-24 ; l'autre complète, par M. Amélineau, dans les *Monuments pour servir à l'Histoire de l'Egypte*

(1) V. *supra*, I.

chrétienne aux IVe et Ve siècles, Paris, 1888 (1), p. 92-164. Ce soi-disant panégyrique est un discours sur le concile de Chalcédoine, adressé à une députation égyptienne, qui était venue annoncer à l'ex-patriarche la mort de Macaire. Impossible de croire à l'authenticité et moins encore à la véracité de cette pièce.

§ 79. — *Autres écrivains de la première moitié du Ve siècle.*

I. Macarius Magnès, apologiste (17). — Macarius Magnès ou *le Magnésien* est l'auteur d'un grand ouvrage apologétique, publié par Blondel en 1876, malheureusement fort mutilé. Cet ouvrage se donne pour le compte-rendu d'une discussion de cinq jours — certainement imaginaire — entre l'auteur et un philosophe païen. Le philosophe attaque et raille toute une série de passages du Nouveau Testament, principalement des Évangiles et des Actes des Apôtres ; le chrétien justifie et explique le texte biblique, trop souvent avec quelque subtilité. Les objections sont empruntées, en grande partie, aux livres perdus du néo-platonicien Porphyre († vers 304) *Contre les Chrétiens*. Cette apologie semble avoir été intitulée à l'origine : *Le Fils unique ou réponse aux païens*, titre dont la première partie trouvait sans doute sa raison d'être dans le début, aujourd'hui perdu, de l'ouvrage. Pour des raisons puisées dans le texte même, on place la composition du Μονογενής après l'an 410. L'auteur, très probablement, n'est autre que ce Macaire, évêque de Magnésie — en Carie ? en Lydie ? — qui, selon Photius (2), au conciliabule du Chêne de l'an 403 (3), se fit l'accusateur d'Héraclide, évêque d'Ephèse, un ami de saint Chrysostome. On a

(1) *Supra*, § 77, VIII.
(2) *Biblioth.* Cod. 59 : MIGNE, *P. G.*, CIII, 105.
(3) *Supra*, § 74, IV.

conservé aussi sous le nom de Magnès quelques fragments exégétiques.

Μακαρίου Μάγνητος Ἀποκριτικὸς ἢ Μονογενής. *Macarii Magnetis quæ supersunt ex inedito codice* ed. Blondel, Paris, 1876, in-4°. — Duchesne, *De Macario Magnete et scriptis ejus*, Paris, 1877, in-4°; les fragments sur la Genèse, p. 39-43, et ap. Pitra, *Anal. Sacra et classica*, Paris, 1888, 1re part. 31-37. — Supplément à ces fragments par A. Sauer dans le recueil publié pour la célébration du XIe centenaire du *Campo santo* allemand de Rome, Fribourg, 1897, 291-295. Neumann, *Juliani Imp. libror. contra Christian. quæ supersunt*, Leipz. 1880, in-8°, p. 14-23.

Il ne reste que quelques fragments, *Sur la Trinité*, *Sur l'effet du baptême*, *Sur la Croix*, d'un ouvrage contre les Juifs, également en forme de dialogue, par Jérôme, prêtre de Jérusalem. Tout porte à croire que l'auteur vivait, non à la fin du IVe siècle, comme on l'admettait jusqu'ici, mais seulement au VIIIe siècle (**18**).

Fragments apud Migne, *P. G.*, xl, 847-866.

II. Historiens de l'Église. — Vers l'an 430, le prêtre Philippe Sidète, *de Side* en Pamphylie, publia une *Histoire Chrétienne*, que Socrate (1) dépeint comme un ouvrage de vaste étendue, s'écartant volontiers très loin de son sujet et où l'ordre chronologique fait défaut. Sauf un fragment et quelques extraits anonymes, cette histoire est perdue, aussi bien que la réfutation par le même auteur des trois livres de l'empereur Julien *Contre les Chrétiens* (2).

Le même sort échut à trois autres écrits historiques plus ou moins contemporains, savoir l'*Histoire ecclésiastique* de l'apollinariste Timothée, évêque de Béryte, celle d'Hésychius, prêtre de Jérusalem (3), dont on ignore le

(1) *Hist. eccl.*, vii, 27 : Migne, lxvii, 800-801. Cf. Photius, *Biblioth.*, cod. 35 : ciii, 68.

(2) Socr. *L. c.* Cf. Niceph. Call., *Hist. eccl.*, xiv, 29 : cxlvi, 1153.

(3) Cf. *infra*, iii.

titre exact, et une collection de conciles, Συναγωγὴ τῶν συνοδικῶν, de Sabinus, évêque d'Héraclée en Thrace, du parti macédonien. Timothée, au rapport de Léonce de Byzance (1), ne poursuivait qu'un but, « la glorification d'Apollinaire », et avait inséré, à cet effet, d'innombrables lettres échangées par son héros avec les hommes les plus distingués de l'époque. Le Ve concile œcuménique de l'an 553 se fit lire dans l'ouvrage d'Hésychius un portrait de Théodore de Mopsueste (2). Sabinus, qui traita du concile œcuménique de Nicée et des synodes particuliers qui le suivirent en Orient, jusqu'aux jours de l'empereur Valens (364-378), est accusé par Socrate (3), non pas une fois, d'avoir sciemment altéré et falsifié les faits dans l'intérêt du parti semi-arien.

Bien autre fut le succès de l'*Histoire ecclésiastique* de l'Eunomien Philostorge de Cappadoce, quoiqu'elle aussi, au jugement de Photius (4), fût « beaucoup moins une histoire qu'un éloge des hérétiques — c'est-à-dire des Ariens — et un acte d'accusation plein de mensonges contre les orthodoxes ». Philostorge s'étendait, en douze livres, sur l'époque qui va de l'apparition d'Arius à l'an 423. Outre un extrait considérable de la main de Photius, il reste de cet ouvrage un grand nombre de fragments moindres (5).

Nous avons la bonne fortune de posséder dans leur intégrité trois autres ouvrages sur l'*Histoire de l'Église*, datant du milieu du Ve siècle. Le premier est dû à Socrate le Scolastique, ou l'*avocat*, de Constantinople, qui se donne formellement comme continuateur d'Eusèbe (6), et dont les sept livres d'*Histoire ecclésiastique* (7) vont de

(1) *Adv. Nest. et Eut.*, III, 40 : LXXXVI, 1377.
(2) MANSI, *SS. Conc. Coll.*, IX, 248-249.
(3) *Loc. c.*, I, 8, 9 ; II, 15, 17, etc. : LXVII, 65-68, 88, 213, 220-221.
(4) Cod. 40 : CIII, 72.
(5) MIGNE, LXV, 459-638.
(6) *Supra*, § 62, II.
(7) MIGNE, LXVII, 29-842.

l'abdication de Dioclétien, l'an 305, à l'avènement de saint Léon le Grand, l'an 440. Inférieur à Eusèbe pour l'élégance et la politesse de la forme, mais plus honnête et plus sincère que lui dans l'exposition des faits, il est doué, en outre, de deux qualités essentielles, du sens critique dans l'emploi des sources et du sens historique qui saisit la chaîne des événements comme causes et effets. Dans la première moitié de son ouvrage, outre Eusèbe et Rufin, il a consulté Sabinus et les écrits historiques et polémiques de saint Athanase.

De moindre valeur est le travail d'un autre avocat de Constantinople, Hermias Sozomène Salaminius. Son *Histoire ecclésiastique* (1), divisée en neuf livres, comprend exactement l'espace d'un siècle, de 324 à 425. Les nombreux passages parallèles de Socrate et de Sozomène ont de tout temps fait penser à un lien de dépendance entre les deux historiens. La question est aujourd'hui décidée en ce sens que Sozomène a largement transcrit Socrate, mais que, assez souvent, il a revu les documents utilisés par son devancier pour y puiser de quoi compléter ses récits. Sozomène nous apprend lui-même, au début de son *Histoire* (2), qu'il avait composé déjà un compendium sur l'époque antérieure, allant de l'Ascension du Sauveur à la déposition de Licinius (323); mais ce premier travail n'est point parvenu jusqu'à nous.

Sur l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, v. *supra*, § 78, v.

C. de Boor, *Zur Kenntniss der Handschriften der griechischen Kirchhistoriker. Codex Baroccianus 142*, dans la *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, VI, 1883-1884, 478-494. C'est la description et l'appréciation du manuscrit d'Oxford du XIV^e^ ou XV^e^ siècle, contenant une collection d'extraits des historiens ecclésiastiques grecs faits au VII^e^ et

(1) Migne, LXVII, 843-1630.
(2) I, 1.

au VIIIe siècle. DODWELL, *Dissertationes in Iren.*, Oxford, 1689, in-8°, 488, avait donné d'après ce manuscrit un extrait de l'*Histoire chrétienne* de Philippe de Side sur la série des catéchètes alexandrins. C. DE BOOR a publié dans les *Texte und Untersuch.*, v, 2, 1888, 165-184, plusieurs moindres extraits de la même *Histoire* avec des fragments de Papias, d'Hégésippe et de Piérius. Sur un fragment du texte même de l'*Histoire chrétienne*, v. NEUMANN, *Op. c. (supra, I)*, 34.

Sur Timothée de Béryte, v. *supra* § 61, IV.

La *Collection des conciles* de Sabinus est encore portée dans un catalogue du XVIIe siècle, de la Bibliothèque du couvent d'Iwiron au mont Athos. V. PH. MEYER, dans la *Zeitschr. f. Kirchengesch.* XI, 1889-1890, 156. Fr. Geppert a essayé d'en restituer le texte, *Die Quellen des Kirchenhistoriker Socrates*, Leipz. 1898. Cf. BATIFFOL dans la *Revue Byzantine*, VII, 1898, 265-284.

L'édition principale des œuvres ou fragments de Philostorge, de Socrate et de Sozomène a été donnée par P. de Valois, Paris, 1673 etc. v. *supra*, § 62, VII. Le texte de Migne est pris de Valois-Reading, Cambridge, 1720.

M. Batiffol a fait espérer une nouvelle édition de PHILOSTORGE. *Fragments de l'Hist. eccl. de Philost.* (tirés de la *Vie de S. Artémius*, *infra* § 89, VI) dans la *Rœmische Quartalschr.* III, 1889, 252-289.—Le même, *La tradition textuelle de Philostorge*, *Ibid.* IV, 1890, 134-143. — Le même, *Quaestiones Philostorgianae*, Paris, 1891, in-8°. — L. JEEP, *Zur Ueberlieferung des Philostorg.* Leipz. 1898. — Hussey a donné des éditions nouvelles de Socrate, Oxford, 1853, 3 in-8° (Cf. NOLTE dans la *Theol. Quartalschr.* XLI, 1859, 518-528) et de Sozomène, Oxford, 1860, 3 in-8°. Cf. NOLTE, *l. c.* XLIII, 1861, 417-451. — L. JEEP, *Quellenuntersuch. zu den griechischen Kirchenhist.* Leipz, 1884 in-8°.

Le 30 juin l'an 446 mourut, au couvent Rufinianae près de Chalcédoine, à l'âge de 80 ans, l'abbé Hypatius, qui passait pour le père spirituel de tous les couvents de Constantinople et des environs, et qui jouissait de la plus haute considération auprès de l'empereur Théodose II et de sa famille. Sa vie pleine de vicissitudes, ses travaux bénis du ciel furent racontés au lendemain de sa mort

(447-450) par un de ses disciples et confrères du nom de Callinicus, en une langue simple et populaire. Publiée avec des lacunes dans les *Acta Sanctorum*, Jun. III, Venise, 1743, 308-349, cette ample biographie a été donnée en entier par les membres du Séminaire philologique de Bonn, Leipz., 1895, in-8°.

III. Exégètes. — Adrien, moine et prêtre, qui doit avoir vécu dans la première moitié du V^e^ siècle et qui appartient à l'école exégétique d'Antioche, écrivit une *Introduction aux divines Écritures* (1), dans le but d'expliquer, quant à leur origine et quant à leur signification, les expressions figurées de l'Écriture, surtout de l'Ancien Testament. Le terme d'*Introduction à l'Écriture Sainte*, Εἰσαγωγὴ εἰς τὰς θείας γραφὰς, apparaît ici pour la première fois, mais pour désigner en réalité ce qu'on appellera dans la suite l'*Herméneutique*.

Les principes herméneutiques de l'école d'Antioche furent formulés avec bien plus de clarté et de précision par saint Isidore, prêtre et abbé sur une montagne près de la ville de Péluse en Égypte († vers 440) (**19**). On ne mentionne de lui aucun grand ouvrage exégétique, mais la plupart de ses lettres — il en reste près de deux mille en cinq livres (2) — traitent des questions d'exégèse. Disciple de saint Chrysostome, il représente la méthode historique et grammaticale d'Antioche, sans rejeter toutefois l'interprétation allégorique, qui peut servir à l'édification. D'autres lettres de cette riche collection s'occupent de dogme, de morale ascétique ou même d'affaires purement personnelles. Toutes répondent à ce que l'auteur lui-même (3) exige de ce genre littéraire : l'élégance sans parure ; aussi sont-elles vantées par Photius (4) comme un modèle de

(1) MIGNE, XCVIII, 1273-1312.
(2) *Ibid.*, LXXVIII, 177-1646.
(3) *Ep.* V, 133 : LXXVIII, 1404.
(4) *Ep.* II, 44 : CII, 861.

style épistolaire. Deux traités d'Isidore, mentionnés en passant dans les lettres, *Sur la non-existence du Destin* (1) et *Contre les païens* (2), se retrouvent l'un et l'autre dans la longue lettre au sophiste Arpocras (3).

L'héritage littéraire, qui ne paraît pas sans importance, d'Hésychius, moine et prêtre à Jérusalem († 433), est loin d'être encore exactement fixé et délimité. Bien des choses publiées sous son nom appartiennent à des homonymes de date plus récente, et ce qui doit passer plus justement pour son bien, est en partie perdu, comme l'*Histoire ecclésiastique* (4), en partie encore caché dans les manuscrits. Migne (5) donne sous le nom d'Hésychius, dans la traduction latine seule conservée, une explication détaillée du Lévitique (6), où l'allégorisme domine, des fragments grecs sur les Psaumes (7) et des scolies sur Ezéchiel, Daniel, les Actes, l'Épître de saint Jacques, la première de saint Pierre et l'Épître de saint Jude (8). Suivent un Στιχηρόν des douze petits Prophètes et du prophète Isaïe (9), c'est-à-dire une analyse de ces livres avec la division du texte en στίχοι ou chapitres, puis un recueil de difficultés scripturaires avec leur solution, συναγωγὴ ἀποριῶν καὶ ἐπιλύσεων (10), où sont traités, sous forme de questions et de réponses, soixante-et-un problèmes touchant l'interprétation des Évangiles ou leur harmonie. Viennent enfin quelques homélies ou fragments d'homélies (11), un recueil de maximes spirituelles, sous le titre d'*Indications sur le*

(1) *Ep.* III, 253.
(2) II, 137, 228.
(3) III, 154.
(4) *Supra*, II.
(5) *P. G.*, XCIII
(6) 787-1180.
(7) 1179-1340.
(8) 1385-1392.
(9) 1339-1386.
(10) 1391-1448.
(11) 1449-1480.

combat et la prière (1), et un *Martyrium* du centurion saint Longin (2). Faulhaber a donné récemment de nouvelles gloses sur les petits Prophètes et le texte complet des gloses sur Isaïe. Hésychus donne en plein dans l'interprétation allégorique.

Adrians Εισαγωγὴ εἰς τὰς θείας γραφάς *aus den aufgefundenen Handschr. von* Fr. Goesling, Berlin, 1888 in-8°. — Reitzenstein a signalé des manuscrits du *Comment.* complet d'Hésychius sur les Psaumes, dans la *Berliner philolog. Wochenschr.* 1889, 622. — Gloses du même sur les prophètes Abdias et Zacharie ap. Faulhaber, *Die Prophetenkatenen nach rœmischen Handschr.* Fribourg, 1899, 21-26, 32-33. — Hesych. Hieros. *Interpretatio Isaiae prophetae, nunc primum in lucem edita* a Faulhaber, Fribourg, 1900, in-8°.

IV. Écrivains ascétiques. — Un certain Pallade, disciple de l'Origéniste Évagre le Pontique et dans la suite évêque en Asie-Mineure, composa, vers 420, un recueil de biographies monastiques, Ἡ πρὸς Λαῦσον ἱστορία περιέχουσα βίους ὁσίων πατέρων (3), appelé communément *Histoire Lausiaque*, Λαυσιακόν, Λαυσαϊκόν (20), du nom de Lausus, haut fonctionnaire à qui l'ouvrage était dédié. L'auteur de l'*Histoire Lausiaque* est bien le même Pallade mentionné plus haut comme biographe de saint Chrysostome (4) ; mais il n'a rien de commun avec son homonyme et contemporain, l'évêque d'Hellénopolis en Bithynie. Il connaissait bien les institutions monastiques des divers pays, notamment de l'Égypte et de la Palestine, pour les avoir vues de ses propres yeux dans ses lointains voyages ; on a lieu de croire qu'il utilisa aussi des documents écrits ; nous apprenons de Sozomène (5) que déjà Timothée, patriarche

(1) 1479-1544.

(2) 1345-1560.

(3) Migne, xxxiv, 995-1278. Quelques parties d'après une recension nouvelle, 177-208.

(4) *Supra*, § 74, xviii.

(5) *Hist. eccl.*, vi, 29.

Alexandrie (380-384), avait publié un recueil de biographies monastiques aujourd'hui perdu. L'*Histoire Lausiaque* onstitue une source sûre et des plus précieuses pour les rigines du monachisme. Elle fut beaucoup lue, surtout ans les couvents, maintefois traduite et remaniée, mais il st possible, comme l'ont montré Preuschen et Butler, de établir le texte primitif. Le texte le plus répandu (1) est nterpolé, par l'insertion dans la vraie *Historia Lausiaca* 'une autre *Historia monachorum in Ægypto*, celle que ufin traduisit en latin d'après Butler, d'après Preuschen version grecque de l'écrit de Rufin, qui serait l'original.

On doit accorder une place distinguée entre les écrivains ascétiques de cette époque à saint Nil (**21**), qui avait enoncé à tous les honneurs de la cour de Byzance, pour e retirer avec son fils Théodule chez les moines du Mont inaï. Il mourut dans cette solitude vers 430. Les écrits ui portent son nom (2) se divisent, à négliger quelques ragments, en traités, recueils de sentences et lettres. Les raités principaux ont pour sujets, les uns, les vertus caitales de la vie chrétienne et les péchés opposés : *Periseria seu tractatus de virtutibus excolendis et vitiis fugiendis*, *De oratione*, *De octo spiritibus malitiæ*, *De vitiis quæ pposita sunt virtutibus*, *De diversis malignis cogitationibus*. *'ermo in effatum illud*, Luc. XXII, 36 ; les autres, la vie moastique en particulier : *Oratio in Albianum*, *De monastica xercitatione*. *De voluntaria paupertate*, *De monachorum præstantia*, *Tractatus ad Eulogium monachum*. Les 7 *Narationes de cæde monachorum in monte Sinai* nous renseignent sur les aventures de l'auteur, de son fils et de eurs frères du Sinaï. Quelques autres traités passent sans ontredit pour supposés. Mais, même au sujet des écrits i-dessus mentionnés, l'incertitude est grande et l'accord st loin d'exister. Des mille soixante et une lettres que

(1) Celui de MIGNE, *l. c.*
(2) MIGNE, LXXIX.

Léon Allatius publia en 1668 sous le nom de saint Nil, bie
peu doivent remonter au moine sinaïte dans leur form
actuelle. Un très grand nombre ne sont manifesteme
que des extraits de lettres ou d'autres écrits.

Marc l'Ermite (**22**), au rapport de Nicéphore Callisti (1
était contemporain de saint Isidore de Péluse et de saint Ni
et comme eux disciple de saint Chrysostome. D'aprè
Kuntze (1895), Marc, dans la première moitié du V^e^ siècle al
bé d'un couvent à Ancyre de Galatie ou dans les environ
se retira, étant déjà fort avancé en âge, dans le désert, pr
bablement en Judée. Il laissa, au dire de Nicéphore (2), a
moins quarante traités acétiques. Nous ne possédons plus
outre un fragment latin (3), que dix traités grecs : *De leg
spirituali*, *De his qui putant se ex operibus justificari*, *L
pœnitentia*, *Responsio ad eos qui de divino baptismate dub
tabant*, *Præcepta animae salutaria*, *Capitula de temperan
tia*, *Disputatio cum quodam causidico*, *Consultatio inte
lectus cum sua ipsius anima*, *De jejunio*, *De Melchisedech* (4
Ce sont justement ceux que mentionne Photius (5) et qu'
tient pour œuvres certaines de l'Ermite, à la seule excep
tion des *Capitula de temperantia*, qu'on ne saurait, en effe
tenir pour authentiques, étant une compilation tirée d
saint Macaire l'Égyptien et de Maxime le Confesseur. U
écrit contre les Nestoriens a été publié par Papadopoulo
Kerameus en 1891. De même dans le traité *De Melchisedec*
l'auteur oublie un instant la spiritualité pour le dogme
la polémique.

Nous avons deux discours d'Arsénius (**23**), solitai
égyptien († vers 449) : *Doctrina et exhortatio* (6) et *A*

(1) *Hist. eccl.*, XIV, 30, 53, 54 : CXLVI, 1157, 1252, 1256.
(2) XIV, 54.
(3) *Ex. S. Marci Ep.* II.
(4) MIGNE, LXV.
(5) *Bibl.* Cod. 200 : CIII, 668-669.
(6) MIGNE, *P. G.*, LXVI, 1617-1622.

micum tentatorem (1). Ce dernier est une trouvaille de Mai 338). Diadochus (**24**), évêque de Photice en Epire, vers le ilieu du Vᵉ siècle, a laissé *Capitula centum de perfectione irituali*, dont on trouve une version latine dans Migne (2), un *Sermo de ascensione D. N. J. C.* (3), que nous devons galement à Mai (1840).

PREUSCHEN. *l. c.*, avec des études approfondies sur l'*Histoire Lausiaque*, donne aussi des textes, le texte grec de l'*Historia monachorum Aegypto*, pour la première fois complet, et les chapitres les plus nportants de l'*Historia Lausiaca*, dans sa forme primitive. BUTLER, *c.*, fait espérer une édition critique de cette *Histoire* en son entier. J. KUNTZE, *Op. c.* donne, Ch. VI-XXX, une reproduction corrigée l'*Adversus Nestorianos*, mis au jour par Papadopoulos-Kerameus, ns les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμικῆς σταχυολογίας, I, Saint-Pétersbourg, 91, 89-113. Du symbole baptismal, cité à plusieurs reprises dans t écrit il prend occasion de faire une enquête complète sur la vie les écrits de l'Ermite. L'auteur du *Sermo contra Arianos* dans IGNE, *P. G.*, LXV, 1149-1166, que les manuscrits dénomment Marus Diadochus, appartient selon toute apparence au IVᵉ siècle et a é identifié à tort avec l'évêque de Photice. La meilleure édition mplète de Marc l'Ermite est celle de GALLAND, *Biblioth. vet. Patr.* II, 1-104, dans Migne, LXV, 903-1140. Quelques traités existent dans ne version syriaque manuscrite. V. BAETHGEN dans la *Zeitschr. f. irchengesch.* XI, 1889-1890, 443-445.

Le texte original grec des *Capita Centum* de Diadochus a été imrimé à Florence, 1578 in-8°.

V. Poètes. — Évagre (4) mentionne deux poètes chréens du temps de Théodose II (408-450), Claudien et Cyrus. ous le nom d'un certain Claudien, on possède sept épigrammes grecques, dont deux sur le Sauveur (5), et deux ragments d'une gigantomachie grecque. On admet com-

(1) MIGNE, *P. G.*, LXVI, 1621-1626.
(2) *Ibid.*., LXV, 1167-1212.
(3) *Ibid.*, 1141-1148.
(4) *Hist. eccl.*, I, 19 : LXXXVI, 2, 2473.
(5) MIGNE, *P. L.*, LIII, 789, parmi les œuvres de Claudien Mamert.

munément que ce Claudien n'est autre que Claude Clau dien, le poète latin bien connu par ses poésies profane († vers 408). On sait, en effet, que Claude Claudien com posa aussi des poésies grecques ; mais, bien que quelque petites pièces latines sur des sujets chrétiens (1) porten son nom, il est fort douteux qu'il ait été assez rapproch du christianisme, assez éloigné du paganisme pratique pour pouvoir passer comme auteur de poésies chrétiennes

Sur les poésies de l'impératrice Eudocie, v. *supra*, § 77, XIV.

Le nouvel éditeur des poésies de Claude CLAUDIEN, Birt, Berlin 1892, dans les *Monum. Germ. hist. auct. antiquiss.*, X, déclare premier des trois morceaux latins, *De Salvatore*, 330-331, authen tique (*Proleg.*, LXIII-LXVIII), les deux autres, 411-413, apocryph (*Prol.*, CLXX-CLXXII), les deux épigrammes grecques, 421-422, do teuses (p. LXXIV. Même le *De Salvatore* est rejeté par ED. AREN *Quaestiones Claudianae*, Munster, 1894, in-8°, 22-42. Cf. Le même *Histor. Jahrb.* XVII, 1896, 1-22. — A. Ludwig a donné une nouvel édition des pièces grecques qui portent le nom de Claudien, avec qui a survécu des poésies de l'impératrice Eudocie, Leipz. 1897 in-8

Sur les hymnographes grecs du V^e^ siècle, v. *infra* § 105, I.

(1) *De Salvatore* ou *Carmen paschale*, *Laus Christi*, *Miracula Christi* MIGNE, *P. L.* LIII, 788-790.

LIVRE II

Auteurs Syriaques.

§ 80. — *Remarques préliminaires sur les Pères Syriens* (**25**).

La Syrie eut-elle avant l'introduction du christianisme une littérature nationale ? La question n'est pas tranchée. Mais il est certain que dès le II^e^ siècle une littérature chrétienne de langue syriaque était en formation. Outre les versions de l'Ecriture Sainte, on compte, parmi ses premiers monuments, le noyau primitif de la *Doctrina Addæi*, les *Acta Edessena*, traduits par Eusèbe (1).

En dehors de ces textes, la littérature syriaque du II^e^ et du III^e^ siècle n'a laissé que de rares débris. Tatien semble avoir écrit son *Diatessaron*, non en grec, mais en syriaque (2) ; de même le texte syriaque de l'*Apologie* qui porte le nom de Méliton fait l'impression d'une œuvre originale (3) ; peut-être les deux lettres *aux Vierges* sous le nom de saint Clément de Rome furent-elles aussi composées en syriaque (4) ? Pour les écrits des gnostiques Bardesane et Harmonius en la même langue, ils ont presque complètement péri (5).

Le foyer et le centre de la vie intellectuelle, de l'acti-

(1) *Supra*, § 30, XI.
(2) *Supra*, § 18, III.
(3) *Supra*, § 19, III.
(4) *Supra*, § 8, IV.
(5) *Supra*, § 25, VI.

vité littéraire pour tout le territoire de langue syriaque, ce fut, dès le III^e^ siècle, l'école théologique d'Édesse en Mésopotamie. Cette école fût aussi le séminaire du clergé de la Perse. Elle eut son apogée dans le courant du IV^e^ siècle ; elle trouve dans Éphrem son plus savant docteur, en même temps que le représentant le plus fidèle de son esprit.

Sœur de l'école d'Antioche (1), comme elle, l'école d'Édesse cultive avant tout l'exégèse biblique et, comme elle, rejette l'allégorisme alexandrin. Malgré ces traits communs, les Syriens de l'Est se distinguent de ceux de l'Ouest par l'empreinte très accusée du génie oriental : tendance à un profond mysticisme, grande fécondité poétique, mais médiocrité de l'esprit spéculatif et une immobilité ennemie de tout développement.

Au V^e^ siècle, les hérésies christologiques firent à l'Église syrienne de cruelles, d'incurables blessures. L'école d'Edesse devint le dernier soutien et le dernier refuge du nestorianisme dans l'empire romain. Elle fut fermée à ce titre par l'empereur Zénon en 489 ; mais de ses débris se forma en territoire perse l'école nestorienne de Nisibe. L'hérésie contraire, le monophysisme, trouva à son tour accueil en Syrie, et les mesures de répression de l'empereur Justinien échouèrent contre les infatigables efforts du moine Jacques Baradée qui monta en 541 sur le siège épiscopal d'Édesse († 578). C'est de lui que les monophysites syriens prirent le nom de Jacobites. Du milieu du V^e^ siècle aux débuts littéraires des Maronites, après l'union de 1182, presque tous les écrivains syriaques de quelque renom sont ou nestoriens ou jacobites.

L'Occident n'eut une connaissance un peu exacte de la littérature syriaque que par le grand ouvrage du Maronite Joseph Simon Assemani, *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana in qua manuscriptos*

(1) *Supra*, § 60, III.

codices Syriacos, Arabicos, Persicos, Turcicos, Hebraicos, Samaritanos, Armenicos, Æthiopicos, Græcos, Ægytiacos, Ibericos et Malabaricos, jussu et munificentia Clementis XI, Pont. Max., ex Oriente conquisitos, comparatos, avectos et Biblioth. Vaticanæ addictos recensuit, digessit et genuina scripta a spuriis secrevit, addita singulorum auctorum vita, J.S. A. Tomus I : De Scriptoribus Syris orthodoxis, t. II : De scriptor. Syris Monophysitis, t. III, Pars 1 : De script. Syris Nestorianis, t. IV, seu tomi III pars 2 : De Syris Nestorianis, Rome, 1719-1728, 4 vol. in-f°. DOWLING donne une analyse de cette Bibliothèque dans sa *Notitia Scriptorum SS. Patrum*, Oxford, 1839, p. 9-22.

L'abbé MIGNE avait formé le projet d'un *Cursus patrologiæ Syriacæ*. Cf. *supra*, § III, 2. L'abbé Graffin, professeur à l'Institut catholique de Paris, en a commencé l'exécution. Le texte syriaque avec voyelles est accompagné d'une version latine et les ouvrages de chaque auteur d'un lexique. Les t. I et II, parus en 1894, contiennent une recension des écrits d'Aphraate par J. Parisot, O. S. B.

Sur les versions syriaques de l'Écriture Sainte, v. les ouvrages relatifs à l'introduction biblique.

§ 81. — *Saint Aphraate* (26).

I. Sa Vie. — Le titre du plus ancien père de l'Église syrienne appartient au « Sage de la Perse », à Jacques Aphraate (Afrahat), évêque de Mar Matthæus.

Dès 1756, Nicolas Antonelli publia, en langue arménienne avec version latine, 19 homélies ou instructions du « Sage de la Perse », adressées à un certain Grégoire. Mais l'éditeur, suivant en cela les manuscrits qu'il avait sous la main, voyait dans l'auteur saint Jacques de Nisibe, l'ami et le protecteur de saint Ephrem (1), et dans celui à qui elles sont adressées, saint Grégoire l'Illuminateur, l'apôtre de l'Arménie (2).

(1) *Infra*, § 82, I.
(2) *Infra*, § 109, II.

Le malentendu ne fut éclairci que plus de cent ans après, lorsque Wright (1869) donna l'original syriaque de 23 homélies du Sage de la Perse. Il ne s'agit pas de saint Jacques de Nisibe, qui ne semble pas avoir laissé d'écrits, mais bien d'Aphraate, qui, en montant sur le siège épiscopal, changea de nom, selon l'usage syrien, et s'appela Jacques. Il s'adresse à un moine, probablement un abbé, du nom de Grégoire, qui lui avait demandé des instructions spirituelles, surtout sur la foi. L'auteur lui-même date très précisément ses homélies ; les 10 premières sont de l'an 648 d'Alexandre, qui répond à l'an 336-337 de notre ère, les douze suivantes de l'an 655 = 343-344, la dernière enfin du mois d'août 656 = août 345.

Aphraate fut moine, puis abbé et évêque dans le couvent de Mar Matthæus ou Saint-Mathieu, situé en territoire perse, un peu à l'est de Mossoul. Il est probable que l'évêque de Mar Matthæus occupait dès lors une situation plus ou moins privilégiée entre les évêques de la Mésopotamie. Ce couvent devint dans la suite le siège du métropolite jacobite de Ninive, qui venait immédiatement après le maphrian ou primat de tous Jacobites orientaux ; au XII[e] siècle, le siège monastique obtint lui-même la dignité primatiale.

II. Ses écrits. — Les susdites homélies, sauf la dernière, sont rangées par ordre alphabétique — les vingt-deux lettres initiales donnant l'alphabet syriaque — et forment ainsi un tout complet.

La dernière, la plus étendue de toutes, traite « du grain », c'est-à-dire du grain de bénédiction, dont la présence fera épargner la grappe (1). Partant de l'extrême affliction des chrétiens de Perse au moment où il écrit, août 345, Aphraate, pour relever le courage chancelant de son disciple et ami, montre le grain ou le petit nombre des justes

(1) Isaie, lxv, 8.

sauvant tout le peuple, encore qu'il ressemble à la vigne ingrate ; l'auteur en multiplie les exemples à travers toutes les péripéties de l'histoire d'Israël, d'Adam à Jésus-Christ. Les traits d'histoire dont cette instruction est émaillée, lui ont fait donner aussi par Gennade le nom de *Chronique* (1).

Les autres homélies, de la I^re^ à la XXII^e^, sont intitulées : *De la foi ; De la charité ; Du jeûne ; De la prière ; Des guerres*, c'est-à-dire de la campagne du roi de Perse Sapor II contre Constantin-le-Grand —; *Des moines ; De la pénitence ; De la résurrection des morts ; De l'humilité ; Du pasteur* — entendez de la tâche et des devoirs des pasteurs de l'Église —; *De la circoncision ; De la Pâque ; Du sabbat ; De l'avertissement*, — circulaire qu'Aphraate écrivit au nom d'un concile tenu l'an 344, probablement à Séleucie-Ctésiphon, et qu'il inséra ensuite parmi les instructions destinées à son ami ; — *De la distinction des viandes ; Des nations qui ont remplacé le peuple juif ; De la preuve que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ; Contre les Juifs et de la virginité et de la sainteté ; Contre les Juifs au sujet de leur prétention d'être de nouveau rassemblés ; Du soulagement des pauvres ; De la persécution ; De la mort et des derniers temps.*

D'un style simple et clair, mais qui pèche par la prolixité, les écrits d'Aphraate sont d'un prix inestimable au point de vue philologique ; ils ont notamment pour la syntaxe syriaque une importance capitale. La langue syriaque y a encore sa pureté originelle, sans mélange de grec ni d'aucun autre élément étranger.

En fait de christologie, Aphraate représente les idées du concile de Nicée ; mais sa terminologie manque encore de précision, par suite sans doute du caractère pratique et ascétique de ses écrits, mais bien plus encore parce que, demeuré étranger aux agitations doctrinales de l'oc-

1) *De vir. ill.*, 1 : MIGNE, *P. L.*, LXVIII, 1061.

cident, il n'a aucune connaissance des controverses ariennes. Il parle souvent du sacrement de la pénitence et de la Sainte Eucharistie. A plusieurs reprises il professe la théorie, qu'adopteront dans la suite presque tous les Syriens nestoriens, du sommeil de l'âme. Dans l'intervalle entre la mort et la résurrection corporelle, l'âme demeure dans un état d'inconscience ou de sommeil (1).

III. Editions. — Nic. Antonelli, *S. Patris N. Jacobi episc. Nisibeni sermones, cum præfatione, notis et dissertatione de ascetis*, Rome, 1756, in-f°. — Wright, *The Homilies of Aphraates, the Persian Sage. Edited from Syriac manuscr. of the Vth and VIth centuries, in the British Museum with an English transl.* vol. I : *The Syriac text*, Londres, 1869, in-4°. La version anglaise promise n'a pas paru. — Parisot, O. S. B., *Op. c. Supra* § 80.

IV. Papa de Séleucie. — Braun a publié une traduction allemande, avec une étude approfondie, d'une prétendue correspondance du catholicus ou patriarche Papa de Séleucie (vers 266-336), *Zeitschr. f. kath. Theol.* XVIII, 1894, 163-182, 546-565.

§ 82. — *Saint Éphrem le Syrien* (**27**)

I. Sa vie. — Le plus remarquable écrivain de l'Église syrienne à l'époque patristique, c'est saint Éphrem ou *Afrêm*, comme prononçaient sans doute les Syriens. L'histoire de la vie d'Éphrem offre encore plus d'un point obscur. Les plus anciens documents, les biographies syriaques et grecques et la confession du saint — qui n'est conservée qu'en grec — se contredisent en plus d'une occasion, outre que plusieurs de ces pièces portent çà et là les signes manifestes de la légende.

Éphrem naquit à Nisibe sous le règne de l'empereur Constantin, par conséquent ou plus tôt l'an 306. D'après

(1) *Hom.* 6, 13 ; 8, 8.

les données les plus vraisemblables, ses parents étaient chrétiens et il fut élevé dès son enfance dans la crainte de Dieu. Il résolut de se donner au Seigneur sans partage et commença une vie d'anachorète, uniquement occupée d'étude et de contemplation. L'évêque Jacques, qui occupait alors le siège de Nisible († probablement en 338), lui accorda toute sa confiance. On croit qu'il l'amena avec lui au 1er concile œcuménique de Nicée et qu'il le mit à la tête d'une école dans sa ville épiscopale. Dans les années 338, 346 et 350, tandis que Nisibe était menacée et serrée de près par le roi de Perse Sapor II, Éphrem, conseiller et censeur de ses concitoyens, exerça sur eux la plus heureuse influence. Lorsque le traité de paix de 363 donna Nisibe à la Perse, Éphrem, avec la majeure partie de la population chrétienne, dit adieu à sa ville natale, pour se retirer en territoire romain, et se fixa bientôt à Édesse.

C'est bien à Édesse qu'il composa la plupart de ses écrits. Il menait d'ordinaire, semble-t-il, la vie d'anachorète, sur une montagne située dans le voisinage de la ville ; ce qui ne l'empêchait pas de rassembler des disciples autour de lui et de prêcher souvent dans la ville. La tradition qui lui fait visiter l'Égypte et ses institutions monastiques, se heurte à de graves difficultés. Mais il semble certain que, vers 370, Éphrem fit le voyage de Césarée en Cappadoce pour faire personnellement connaissance avec un homme dont le nom était connu de l'univers chrétien, l'évêque Basile. Saint Basile l'aurait ordonné diacre. Il ne reçut jamais le sacerdoce. Il mourut l'an 373, probablement le 9 juin.

II. Ses écrits et leur transmission. — Éphrem laissa un héritage littéraire immense. Il avait commenté, on l'affirme du moins de divers côtés, toute l'Écriture Sainte. Il avait aussi écrit en vers sur les sujets les plus variés de la doctrine et de la vie chrétienne. Sozomène avait en-

tendu dire qu'Éphrem avait composé « 300 myriades de vers ». Ses écrits ont joui en tout temps d'une extraordinaire considération. Les Syriens appellent Éphrem la *bouche éloquente*, le *prophète des Syriens*, le *docteur de l'univers*, la *colonne de l'Église*, la *harpe du Saint-Esprit*. Nombre de ses hymnes ont trouvé place dans les liturgies syriaques, tant chez les Orthodoxes que chez les Nestoriens ou les Jacobites.

Ses écrits en prose, ses commentaires bibliques, sont sans doute beaucoup moins conservés dans le texte original que ses poésies; mais de très bonne heure des écrits d'Éphrem furent traduits en grec, en arménien, en copte, en arabe et en éthiopien, et ces versions comblent plus ou moins mainte lacune de la tradition syriaque. Beaucoup de textes qui portent le nom d'Éphrem ne sont pas de lui; sa renommée même prêtait à ces attributions erronées. Beaucoup d'autres écrits réellement de lui ont subi dans la suite des retouches, et cette remarque s'applique bien plus encore aux versions grecques que nous connaissons en grand nombre par les éditions imprimées, qu'aux textes syriaques. Comme ces versions servaient presque exclusivement à l'édification des fidèles, on ne se fit pas scrupule de modifier, selon le besoin, le texte primitif, de l'amplifier ou de l'abréger, de le démembrer et de le remanier.

III. Ecrits en prose ou commentaires bibliques. — Les commentaires bibliques de saint Éphrem sont écrits en prose, tandis que ses autres ouvrages, ceux du moins dont le texte syriaque est parvenu jusqu'à nous, ont presque sans exception la forme métrique.

En fait de commentaires, il ne nous reste dans la langue et dans la forme originale que ceux de la Genèse et de l'Exode (1). Sur les autres livres on n'a publié jusqu'ici que

(1) Jusqu'à xxxii, 6.

des fragments, courtes introductions et scolies détachées, recueillies d'une *Chaîne* sur plusieurs parties de l'Ancien et du Nouveau Testament que composa, d'après les auteurs syriaques et grecs, Sévère, moine d'Édesse, dans les années 851-861. Les fragments publiés se rapportent au Pentateuque, aux livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, de Job et à tous les Prophètes, y compris les Lamentations de Jérémie. Les commentaires sur Ruth, les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Esther, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques et l'Ecclésiastique auraient donc péri en syriaque. Pour les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament, on doute avec raison qu'Éphrem les ait commentés. Du texte original des commentaires sur le Nouveau Testament, il ne reste rien.

Nous avons une version arménienne des commentaires sur les Paralipomènes, sur le Diatessaron de Tatien (1) et sur les Épîtres de saint Paul. L'Épître à Philémon est omise; par contre, après le commentaire de la II^e Ép. aux Corinthiens, on trouve celui de la correspondance apocryphe de saint Paul avec les Corinthiens. Les fragments de saint Éphrem qu'on rencontre dans les Chaînes grecques n'ont pas encore été réunis.

Saint Éphrem prend pour texte de ses commentaires la célèbre version syriaque dite la *Peschitto* — probablement même sens que *Vulgate* —, pour les Évangiles, le *Diatessaron*. Il se plaît à recueillir les traditions juives. Savait-il l'hébreu et le grec ? Il semble bien que non. Ce qu'il dit çà et là du texte hébreu et de la version alexandrine, il l'a sans doute appris par les notes marginales de la version syriaque ou pour l'avoir entendu des hébraïsants et des hellénistes.

On ne saurait trop louer sa méthode exégétique. Il suit en général les vues de l'école d'Antioche et se rapproche

(1) *Supra*, § 18, III.

surtout beaucoup de la manière de Théodoret. S'il trouve peu de prophéties messianiques directes, il voit partout les figures du Messie et de l'Église. Dans ses discours et ses hymnes, il interprète ou applique volontiers l'Écriture au sens allégorique.

IV. Écrits métriques : Discours et Hymnes.—Éphrem a employé la forme métrique dans un très grand nombre de ses écrits, non seulement dans ses hymnes, destinées au chant des fidèles, *madrâschê*, mais encore dans ses discours, *mêmrê*, *mîmrê*. Son vers est généralement de sept syllabes, si bien que notre saint a donné son nom à ce mètre. Les hymnes sont composées de strophes de longueur très inégale, de quatre jusqu'à douze vers. Un certain nombre sont des acrostiches alphabétiques. Les rimes sont rares, sans règles fixes, et le plus souvent non voulues. Selon l'opinion régnante, la versification syriaque reposerait uniquement sur le nombre des syllabes, qui est le même dans tous les vers de la même pièce. Mais H. Grimme a entrepris, non sans succès, de prouver que la métrique syriaque et en particulier celle de saint Éphrem est gouvernée tout entière par le principe de l'accent tonique et que, comme le soupçonnait déjà G. Meyer, la poésie rythmique de Byzance et plus tard de l'Occident est un emprunt fait à la Syrie.

Saint Éphrem passe pour le plus grand de tous les poètes de sa nation, bien qu'il ne soit pas exempt du défaut général de la poésie syriaque, la diffusion qui fait languir l'intérêt, les répétitions qui fatiguent. Ce qu'il y a de mieux comme vraie poésie et comme mérite littéraire, ce sont les pièces de sentiment, les élégies, les hymnes funèbres. Il réussit également à peindre avec beaucoup d'âme, avec une saisissante profondeur, le bonheur de la foi et de l'amour divin. Les sujets de ses maîtresses pièces sont pris de l'Ancien Testament. Noeldeke pense avec

raison que « nous apprécierions certes mieux les côtés brillants d'Éphrem, si nous pouvions acquérir quelque peu le vif sentiment de la langue comme le possédaient ses compatriotes ».

La matière des écrits métriques d'Éphrem est extrêmement variée ; comme thème, en général, les hymnes ne se distinguent pas des discours. Ce qui domine ce sont les exhortations morales et ascétiques, notamment les sermons sur la pénitence. Plusieurs de ceux-ci semblent avoir été composés pour des processions publiques de pénitence ; ce qui prouverait que ces solennités étaient connues en Orient longtemps avant de l'être dans l'Église latine. Un autre groupe d'hymnes et de discours traitent de sujets dogmatiques, soit dans un but d'apologie, soit dans un but de polémique. L'auteur y combat tantôt les païens, les Juifs et les Manichéens, tantôt les gnostiques, disciples de Marcion ou de Bardesane, les Novatiens, les Ariens, les Sabelliens, etc. Éphrem combattait contre les gnostiques syriens avec leurs propres armes, car c'était principalement par des hymnes que Bardesane et Harmonius avaient répandu leur doctrine dans les masses (1). Overbeck a publié (1865) quatre hymnes, madrâschê, contre Julien l'Apostat. Les poésies purement dogmatiques sont extrêmement rares et l'on voit qu'Éphrem n'a aucun goût pour la spéculation ; le danger des raffinements et des recherches indiscrètes sur les mystères de la foi est un des thèmes sur lesquels il revient le plus souvent, tant en prose qu'en vers. Même dans ses poésies apologétiques et polémiques, on entend moins le docteur qui expose et démontre la doctrine à l'Église que le prédicateur qui la propose à l'humble foi.

Les discours et les hymnes sur les fêtes de Notre-Seigneur et des saints sont en très grand nombre, surtout

(1) *Supra*, § 25, VI.

depuis que les études de Mgr Lamy en ont fourni un supplément considérable (1882-1889). Lorsqu'il célèbre la gloire du Sauveur, Éphrem se maintient fermement sur le terrain du concile de Nicée ; il relève de la manière la plus expresse la vérité et l'intégrité des deux natures, unies sans confusion. Plus que nul autre poète ou orateur de l'antiquité, Éphrem chante Marie, la Vierge intacte, la vraie Mère de Dieu, l'Immaculée. Dans une poésie de l'an 370, il trouve occasion de mettre dans la bouche de l'Église d'Édesse, parlant au Sauveur, ce discours : « Vous et votre Mère, vous êtes seuls parfaitement beaux à tous les points de vue ; car en vous, ô Seigneur, il n'est aucune tache et en votre Mère il n'est point de souillure (1). » Entre les poésies en l'honneur des autres saints, nommons les deux séries d'hymnes dans lesquelles Éphrem éleva un monument à deux solitaires de ses amis, Abraham de Cidun et Julien Saba. Bien des discours peuvent passer pour des homélies proprement dites, commentant des textes choisis de l'Écriture, surtout de l'Ancien Testament. Nous avons un poème en douze livres sur l'histoire du patriarche Joseph. Les *CarminaNisibena*, publiés par Bickell (1866), recueil d'hymnes selon toute apparence formé par Éphrem lui-même, racontent les vicissitudes de la ville de Nisibe lors du siège de 350 et durant la nouvelle guerre contre les Perses de 359 à 363 ; il y est question de l'évêque Jacques de Nisible et de bien d'autres personnages.

V. Edition romaine des œuvres de saint Éphrem ; suppléments. — Quelques-unes des œuvres de saint Éphrem furent imprimées dès la fin du xve siècle ; mais il n'existe pas encore aujourd'hui d'édition complète.

L'édition principale est celle de Rome, 1732-1746, en six in-f°, dont trois en syriaque et en latin, et trois en grec et en latin. Elle eut pour auteur le savant Maronite Joseph-Simon Assemani, qu'as-

(1) *Carm. Nisib.*, n. 27, éd. Bickell, p. 40.

èrent pour quelques parties Pierre Mobârek (Pierre Benoît), J., et Étienne Évode Assemani, neveu de Joseph. Les textes sy- ques sont empruntés pour la plupart à des manuscrits venus des vents du désert de Nitrie en Égypte ; mais il y a là bien des ces faussement attribuées à saint Éphrem. La version latine des tes syriaques, œuvre des deux éditeurs secondaires, est fort re, par endroits inexacte et arbitraire. Les volumes gréco-latins roduisent les codex grecs qui ne remontent pas au-delà du x^e^ cle, où une critique avisée aurait fait un choix. Sur la nécessité ce choix, v. notamment J. GILDEMEISTER, dans ses travaux contre oss, cités *supra* § 64, IV in fine.

l y a beaucoup à ajouter à l'édition romaine et beaucoup à cor- er ; nombre de savants s'y sont employés.

A) Pour les *Commentaires bibliques*. A POHLMANN s'est occupé de ritique textuelle et a donné des fragments nouveaux, dans son *Ephræmi Syri commentariorum in Sacram Scripturam textus in icibus Vatic. manuscriptus et in editione Romana impressus. nm. critica*. Part. 1. 2. Brunsb. 1862-1864 in-8°. Th. J. LAMY onné des commentaires nouveaux ou des fragments (tirés de la îne de Severus), dans *S. Ephræm Syri Hymni et Sermones*, t. II, ines, 1886, col. 103-310. Il a publié en français les Scolies sur harie dans la *Revue Biblique* VI, 1897, 380-395, 535-546 ; VII, 8, 89-97. Les commentaires arméniens mentionnés ci-dessus, ont été publiés par les Méchitaristes de Venise en 1836, en 4 t. 8°. J. B. AUCHER fit une traduction latine du Commentaire sur Diatessaron et G. MŒSINGER la publia, Venise, 1876 in-8°. Cf. *ra*, § 18, III. Fragments de l'original syriaque de ce commentaire Harris, Londres 1895 in-8°. — Les Méchitaristes ont imprimé uis peu une version latine des Commentaires sur les Epîtres de t Paul : *S. Ephræm Syri commentarii in Epist. D. Pauli, nunc num ex Armeno in Latinum sermonem a patribus Mekitaristis slati*, Venise, 1893 in-4°. On a édité à Venise, 1839, in-8°, un mmentaire (arménien) *sur les Actes des Apôtres tiré des ouvrages anciens Pères Chrysostome et Ephrem*. On trouve dans POHL- N, *Op. c.* part. 1 p. 27 sqq. un fragment d'un Commentaire e sur les livres de la Genèse et de l'Exode sous le nom d'E- em. La Chaîne arabe qui a fourni à P. de Lagarde le commen- e de la Genèse, imprimé dans la 2^e^ série des matériaux pour la

critique et l'histoire du Pentateuque, Leipzig., 1869, donne souv
la parole au grand Docteur syrien.

B) *Discours et Hymnes.* On trouve beaucoup de morceaux iné
dans Overbeck, Bickell et Lamy, pour ne nommer que les illust
chercheurs. *S. Ephræmi Syri, Rabulae episc Edesseni, Balæi aliorv
que opera selecta.* Primus edid. J. J. Overbeck, Oxford, 1865, in-
Il ne donne que le texte syriaque. — *S. Ephræmi Syri Carmina
sibena, additis prolegomenis et supplemento lexicorum Syriacoru.*
Primus edid. vertit, explicavit G. Bickell, Leipzig, 1866, in-8°. C
rections du même dans son *Conspectus rei Syr. litt.*, Munster, 18
p. 28-34. — *S. Ephræm Syri Hymni et sermones.* Edidit, latinit
donavit, variis lectionibus instruxit, notis et prolegomenis illust
vit Th. J. Lamy, Malines, 1882. 1889, 3 vol. in-4° Cf. sur les de
premiers volumes de ce recueil Th. Noeldeke, dans les *Goett. Geleh
Anzeigen,* 29 nov. 1882, p. 1505-1514 et 1er fév. 1887, p. 81-87. I
quinze hymnes sur S. Abraham de Cidun dans Lamy, III 749-8
P. Martin en avait déjà publié cinq en allemand dans la *Zeitschr
Kath. Theol.* IV, 1880, 426-437. Le poème sur Joseph, dont on
connaissait qu'un fragment a été publié en entier par Bedjan,
Éphrem, Histoire complète de Joseph, Poème en 12 *livres*, nouv. éd
Paris, 1891, in 8°. Caspari, dans ses *Briefe, Abhandlungen und P
digten aus den zwei letzten Jahrh. des Kirchl. Altertums*, Christian
1890, p. 208-220, a donné en latin une prédication très remarqua
et des plus intéressantes, attribuée à S. Éphrem et à S. Isidore
Séville, sur les derniers temps, l'antechrist et la fin du monde.
morceau semble dérivé d'un original grec, qui aurait vu le jour
Orient, à la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle. Cf. C
pari. *l. c.*, p, 429 sqq. Lamy a donné une traduction française
Testament de saint Éphrem dans le *Compte rendu du IVe cong
scientif. international des cathol.* Fribourg, 1898, I, 173-209.

§ 83. — *Ecrivains postérieurs.*

I. Actes des martyrs. — Le IVe siècle nous a laissé
grand nombre d'Actes des martyrs en langue syriaque, ce
brant les fidèles mis à mort sous Licinius et sous Sapor
roi des Perses. Wright a publié, d'après un manus

411, un martyrologe syriaque, de tous les martyrologes
nus le plus ancien et le plus précieux, dérivant dans
première partie d'une source grecque aujourd'hui
rdue. Vers 410, Maruthas (**28**), évêque de Maiphercat,
cueillit les Actes des martyrs couronnés sous le roi des
rses Sapor II. Il écrivit aussi une *Histoire du Concile*
Nicée.

W. Wright a édité le martyrologe syriaque dans le *Journal of*
red Literature, oct. 1865-janvier 1866. — Reproduction du texte
iaque avec version latine et commentaire par de Rossi et Du-
ESNE, *Acta SS.* nov. II. I, Bruxelles, 1894, L-LXIX. Cf. H. ACHE-
, *Die Martyrologien*, Berlin, 1900. 30-71. — P. BEDJAN, prêtre
la mission, a publié en syriaque seulement une vaste collection
cta Martyrum et sanctorum, Paris, 1890-1897, 7 vol. in-8°. Au
I, 57-396, le recueil de Maruthas. Des fragments en allemand de
Histoire du Concile de Nicée ap. BRAUN, *De Nicaeno synodo*,
nster, 1898.

II. Cyrillonas. — Le nom de Cyrillonas n'est connu de
postérité que par six poésies de sa composition, qu'un
dex du VI^e^ siècle, appartenant au musée britannique,
us a conservées. Bickell a édité ces morceaux sous ces
res respectifs : Chant de supplication pour la Toussaint
l'an 396, sur le fléau des sauterelles et autres châti-
nts publics, notamment la guerre des Huns ; Hymne
r la conversion de Zachée ; Hymne sur le lavement des
eds ; deux Homélies sur la Pâque du Sauveur ; Poésie
r le froment. Bickell considère l'auteur comme le plus
marquable des poètes de la Syrie après saint Éphrem.

BICKELL a publié le texte original dans la *Zeitschr. der Deutschen*
rgenlaendischen Gesellsch., t. XXVII, 1873, 566-598 ; corrections,
d. XXXV, 1881, 531-532.

III. Balaeus. — D'une lecture moins attachante, les poé-
es du chorévêque Balaeus (Balaj), publiées par Overbeck,
nt précieuses pour l'histoire du dogme. L'époque et le

lieu où il vécut se concluent avec quelque précision de
fait qu'il composa cinq pièces de vers en l'honneur d'
cace d'Alep ou de Bérée (1), mort l'an 432, et qu'il appel
cet évêque « notre père ». Overbeck ne donne qu'en pa
tie la composition la plus volumineuse, une paraphrase
l'histoire de Joseph et de ses frères, en vers de sept sy
labes ; mais ce même poème est donné ailleurs comm
étant de saint Éphrem (2). Dans les pièces dont l'authentici
est certaine, son mètre habituel est le pentasyllabique, q
a pris de lui le nom de *mètre balaïque*. Le dogme euch
ristique, le culte et l'invocation des saints sont fréquen
ment attestés dans les écrits de Balaeus.

J. J. Overbeck, *S. Ephræmi Syri, Rabulæ episc. Edesseni, Bala aliorumque opera selecta*, Oxford, 1865, p. 251-336. Une pièce rattachant aux *Recognitiones Clementinæ*, (*supra*, § 26, III), *De Faustin et de Metrodora* (*Mattidia*) *tribusque ejus filiis*, manque dans Overbeck, mais a été publiée par Bickell, en syriaque dans la *Zeitsch der Deutschen Morgenlaend. Gesellsch.* XXVII, 1873, p. 599-600, en latin dans le *Conspectus rei Syr. litt.* p. 46, n. 5. Le poème s Joseph dont Overbeck n'avait pu donner que des fragments, 270-33 a été publié en entier par Bedjan sous le nom de s. Ephrem (§ 82, v

IV. Rabulas d'Edesse. — Bien que poète à ses heure Rabulas a laissé surtout des écrits en prose. Nous avon sur lui des détails biographiques assez précis et ass dignes de foi. Appelé sur le siège épiscopal d'Édesse l'a 412, comme successeur du défunt évêque Diogène, il l'o cupa jusqu'à sa mort, le 7 ou 8 août 435.

Il prit une part active aux controverses nestorienne Au concile d'Éphèse il se joignit au parti d'Antioche (3 mais dès l'hiver suivant il se sépara de Nestorius pour adh rer à saint Cyrille. Il prêta à l'évêque d'Alexandrie le pl

(1) *Supra*, § 74, XVII.
(2) *Supra*, § 82, IV.
(3) Cf. *supra*, § 77, II.

zélé concours dans ses négociations avec les Orientaux en faveur de l'union ; il traduisit en syriaque l'écrit de saint Cyrille *De recta fide ad Imperatorem* (1) et s'employa surtout vivement pour la destruction des ouvrages de Théodore de Mopsueste.

Nous devons à Overbeck la publication de la majeure partie de ce qui reste de Rabulas. Ce sont des canons ou règles de vie pour le clergé séculier et régulier, des hymnes pour la liturgie et l'office (en partie traduites du grec), un sermon et des fragments de lettres. A la différence de ses autres ouvrages, ses lettres sont écrites non en syriaque mais en grec ; on en mentionne 46 dans un panégyrique en l'honneur de Rabulas, composé à Édesse peu après sa mort. Nous n'en avons malheureusement que des fragments sans importance, les uns en syriaque, les autres en latin.

Les écrits ou fragments syriaques dans OVERBECK, *Op. c.* p. 210-248, 362-378. Le panégyrique susdit, *Ibid.* p. 159-209. La version syriaque de l'écrit de S. Cyrille manquait dans OVERBECK ; Ph. Ed. PUSEY a comblé cette lacune, Oxford, 1877. V. *Supra*, § 77, IX. BICKELL, dans ses *Ausgewahlte Schriften, der syrischen Kirchenvaeter*, chercha à compléter, d'après des textes latins, les fragments syriaques des lettres et donna une relation de la conversion de Rabulas, tirée d'un écrit du milieu du V^e^ siècle, d'une biographie de S. Alexandre, fondateur des Acémètes, mort vers 430.

V. Isaac d'Antioche. — Nous retrouvons la forme poétique dans l'héritage littéraire, bien plus ample, d'Isaac l'Antioche, appelé aussi Isaac le Grand. Les détails de sa biographie sont encore loin d'être parfaitement arrêtés. Né, semble-t-il, à Amida en Mésopotamie, dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, il arriva jeune à Edesse et y reçut les leçons de Zénobius, disciple de saint Éphrem. Après de lointains voyages, au cours desquels il visita Rome, il

(1) § 77, IV.

se fixa à Antioche. Gennade (1) l'appelle « prêtre de l'Eglise d'Antioche » ; des sources syriennes le font abbé d'un couvent voisin de la ville. Il mourut très avancé en âge entre 459 et 461.

Zingerle, le premier, donna des échantillons un peu notables des écrits d'Isaac, dont Bickell entreprit une édition complète. Toutes ses œuvres, presque sans exception, sont en vers, le plus souvent de sept syllabes. De quelques-unes, il ne nous est resté que la version arabe.

Le saint abbé traite avec une préférence marquée les matières morales et ascétiques, tantôt exhortant à la vertu, tantôt flagellant le vice et le péché, et il s'adresse souvent aux membres de sa famille religieuse. Les pièces ne manquent pas toutefois où il défend, avec tous les développements désirables, des dogmes chrétiens, notamment la Trinité, l'Incarnation, le libre arbitre. D'autres compositions empruntent un réel intérêt aux données historiques qu'elles contiennent, principalement sur les guerres contemporaines contre les Huns, les Arabes et les Perses.

L'orthodoxie d'Isaac semble hors de doute ; deux pièces qui parlent d'une seule nature en Jésus-Christ, doivent avoir été falsifiées par des copistes monophysites.

Quant à la valeur littéraire des œuvres d'Isaac, voici l'appréciation de Bickell, pleinement d'accord avec celle de Zingerle : « A part de rares endroits ou l'élévation du sujet et une vraie inspiration donnent au poète quelque essor, le discours languit, faible, diffus, fastidieux. On dirait parfois qu'il se bute à une idée, tant il s'y arrête longue ment, la retournant en tout sens avec d'ennuyeuses tautologies. D'autres fois il semble éviter le côté intéressant et fécond de son sujet, pour s'attacher à des pensées accessoires, singulières et bizarres ».

(1) *De vir. ill.* 66 : Migne, *P. L.*, LVIII, 1098.

S. Isaaci Antiocheni, Doctoris Syrorum, opera omnia ex omnibus, quotquot extant, codicibus manuscriptis cum varia lectione, Syriace Arabiceque, primus edidit, latine vertit, prolegomenis et glossario auxit G. Bickell, Pars I, Giessen, 1873, in-8°, Pars II, 1877. Les deux volumes renferment 37 pièces ou fragments en syriaque et en latin. Quelques remarques de l'éditeur dans les *Ausgeswahlte Schriften*, 411-412. Cf. 422-424. — P. Zingerle a publié en syriaque les pièces *De amore doctrinæ* (*Monumenta Syriaca*, I, Inspruck, 1869, 13-20) et *De pueris defunctis* (*Chrestomathia Syr.* Rome, 1871, in-8° 387-394), ainsi que des extraits des pièces *De crucifixione, De perfectione fratrum, De Adam et Eva, De Abelo et Caïno* (*Chrestom.*, 299-306, 395-416), tous morceaux non encore parus dans l'édition de Bickell. Quelques poésies d'Isaac d'Antioche se sont glissées dans l'édition romaine des œuvres de S. Ephrem (*supra*, § 82, V).

LIVRE III

Auteurs latins.

§ 84. — *Coup d'œil général.*

I. Part de l'Occident dans le développement du dogme. — Les grandes luttes trinitaires et christologiques, qui agitèrent si profondément les Églises orientales (1), ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup dans l'Occident ; elles y passionnèrent longtemps les esprits.

Un des plus illustres écrivains de l'Église latine, saint Hilaire de Poitiers, considère la lutte contre l'Arianisme comme la tâche providentielle de sa vie entière.

Ces communs combats n'empêchent pas la diversité de tendance déjà signalée (2) entre le génie de l'Orient et celui de l'Occident d'aller s'accentuant à cette époque avec une netteté croissante. L'Occident s'attache beaucoup moins à la conception spéculative de l'idée divine qu'à l'étude du devoir pratique de l'homme. Aussi ne voit-on surgir chez les Latins, au cours de toute cette période, qu'une seule controverse doctrinale d'importance,et cette controverse a elle-même un but éminemment pratique, puisqu'elle porte sur le besoin d'un secours divin pour proportionner l'activité humaine à la fin dernière. C'est donc

(1) Cf. § 60, II.
(2) § 49, II.

surtout ce qu'on peut appeler l'*Anthropologie de l'Église*, comme antithèse du pélagianisme et du semi-pélagianisme, qui trouve dans la théologie latine de ce temps son développement et sa perfection.

L'Occident étudia aussi avec zèle et avec fruit, à l'occasion du schisme novatien et du schisme donatiste, les questions relatives à l'Église.

II. Ecoles et tendances théologiques. — Le champion de la foi de l'Église que nous venons de nommer, Hilaire, sans préjudice de ce qu'il a de vraiment personnel et original, puise aux sources grecques. On peut dire que ses écrits sont le propre canal par où les résultats obtenus par la théologie de l'Église d'Orient arrivèrent à l'Occident. De même, un demi-siècle plus tard, saint Jérôme et Rufin servirent plus ou moins de trait-d'union entre la théologie grecque et la latine. Pour l'étendue des connaissances, saint Jérôme apparaît unique entre tous les Pères. Comme son ami, plus tard son ennemi, Rufin, il cultiva surtout le terrain biblique et historique, tandis que la force de saint Hilaire est dans la spéculation dogmatique. Ces trois auteurs, à la suite desquels on peut encore ranger Marius Mercator et Jean Cassien, ont été appelés, non sans raison, les Hellénistes de l'Occident.

Une tendance proprement occidentale, indépendante de l'Orient, eut pour principaux guides saint Ambroise, saint Augustin et saint Léon-le-Grand. Comme caractère de cette tendance, il est bien remarquable que saint Ambroise, se rattachant à Cicéron, expose le premier la morale chrétienne dans son ensemble et à part du dogme. Dans l'exégèse toutefois, Ambroise lui-même, loin de dédaigner les modèle grecs, remonta, par delà Origène et saint Hippolyte, jusqu'au juif Philon ; pour le dogme, cet « empereur des évêques de l'Occident » semble avoir choisi comme son vrai maître un évêque d'Orient avec

lequel il a de grandes affinités de caractère et de conduite, saint Basile le Grand. Par l'Africain saint Augustin, le sceptre de la théologie, même sur le terrain spéculatif, passe de l'Orient à l'Occident. Le pélagianisme et le semi-pélagianisme plaçaient Augustin en face de questions entièrement nouvelles, au milieu desquelles ce génie d'une clairvoyance et d'une profondeur que nul autre n'a égalées, se fraya à lui-même ses voies. Presque à toutes les branches de la science ecclésiastique, avec une puissance créatrice incomparable, il a soufflé une nouvelle vie et assigné des buts nouveaux. Saint Léon Ier n'est pas moins *le Grand* comme docteur de l'Église que comme pape ; il déploie la même supériorité, soit qu'il gouverne et dirige les affaires politico-ecclésiastiques, soit qu'il intervienne avec une autorité décisive dans la controverse eutychienne ou monophysite.

Au commencement du Ve siècle, on vit naître, dans les couvents récemment fondés des îles de Lérins et des environs de Marseille, une nouvelle école théologique, ayant pour trait caractéristique l'opposition aux doctrines augustiniennes sur la grâce, ce qu'on appela plus tard le semi-pélagianisme. Ses théologiens les plus remarquables furent Jean Cassien et saint Vincent de Lérins.

III. Littérature théologique. Apologétique. — Grâce à la situation nouvelle de l'Église, l'apologétique devait naturellement passer de la défensive à l'offensive ; ce changement d'attitude se constate dans l'Occident latin comme dans l'Orient grec (1). Firmicus Maternus attaque les mystères du paganisme. Ambroise et Prudence ont raison des dernières convulsions politico-religieuses du paganisme mourant, des prétentions du parti vieux-romain dans le Sénat et de son chef Symmaque. Augustin et Orose repoussent au nom du christianisme la responsabilité des

(1) Cf. *supra*. § 60, IV.

malheurs publics, des guerres incessantes, de l'écroulement de l'Empire, griefs qui fournissent à l'évêque d'Hippone l'occasion de sa grandiose création *De Civitate Dei*, ce premier essai d'une philosophie de l'histoire. Dans la lutte contre le manichéisme, nous trouvons aussi au premier rang saint Augustin, désigné ici pour un rôle tout particulier, par cela seul qu'il a lui-même, durant dix ans (374-383), professé les doctrines de Manès. Une secte, pour le moins proche parente du Manichéisme, le Priscillianisme, né en Espagne, est surtout combattu par des écrivains espagnols, notamment par Prudence (?), et, à la demande de l'Espagnol Orose, par saint Augustin.

Polémique et Dogmatique. — En Occident, la réfutation de l'Arianisme, la défense de la doctrine de l'Église sur la Trinité, échoit surtout, comme on l'a déjà dit, à saint Hilaire de Poitiers, et secondairement à Lucifer de Cagliari, à Phébade d'Agen, à saint Ambroise et à saint Augustin. Jean Cassien et Marius Mercator combattent le nestorianisme et saint Léon-le-Grand, le monophysisme. Contre l'erreur toujours vivace de Novatien, Pacien de Barcelone et saint Ambroise défendent la puissance des clefs confiée à l'Église. En face du grand et dangereux schisme des Donatistes en Afrique, saint Optat de Milève et saint Augustin mettent en lumière l'essence de l'Église de Jésus-Christ et l'efficacité objective des sacrements. Le plus important problème de la controverse théologique en Occident, en même temps que le plus épineux, se rattache au nom du moine breton Pélage; à l'encontre de son naturalisme, saint Augustin s'affirme comme le docteur de la grâce pour tous les temps; Jérôme, Orose, Marius Mercator, combattent à ses côtés. Les plus habiles défenseurs des doctrines augustiniennes contre les attaques du semi-pélagianisme sont Prosper d'Aquitaine et l'auteur inconnu de l'écrit *De vocatione*

omnium gentium. En Occident, plus encore qu'en Orient, les essais théoriques sont extrêmement rares. Saint Augustin écrit un compendium de dogmatique ecclésiastique, saint Vincent de Lérins, une exposition précise de la règle de la foi catholique ou du principe de Tradition.

Théologie biblique. — Sur ce terrain, saint Jérôme occupe une place unique. De la foule des théologiens de l'Occident, seul il sait l'hébreu, et il le possède à fond. Il dote l'Église latine d'une version de l'Écriture sainte qui mérite sans conteste la palme entre toutes les versions de l'antiquité. L'introduction et l'archéologie bibliques lui doivent également beaucoup. Par contre, les nombreux commentaires du saint sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament restent au-dessous de ce qu'on eût été en droit d'attendre de lui; la plupart trahissent la hâte excessive de la composition et en nombre d'endroits pèchent ouvertement contre les vrais principes de l'Herméneutique. Avec Jérôme, l'Exégèse sacrée vante encore Hilaire de Poitiers, Ambroise, Augustin. Tous cultivent de préférence l'interprétation allégorique. Mais si les exégètes latins ont cela de commun avec leurs contemporains de la Grèce, ils n'en conservent pas moins leur caractère distinctif, particulièrement visible chez Ambroise, la prédominance du point de vue parénétique sur le dogmatique. Saint Augustin fournit aussi dans le *De consensu evangelistarum*, une très remarquable contribution à la critique évangélique. La géographie biblique doit d'utiles renseignements à l'auteur de l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* et à la pieuse femme qui écrivit son *Pèlerinage aux lieux saints*. Le donatiste Tichonius et saint Eucher de Lyon ont traité des principes d'interprétation du langage figuré dans l'Écriture. Saint Augustin expose tout au long la théorie de l'Herméneutique biblique dans la première partie du *De doctrina Christiana*.

Théologie historique. — Les latins ont beaucoup moins ait que les Grecs pour l'histoire générale de l'Église. Saint Jérôme traduisit la seconde partie de la *Chronique* l'Eusèbe et y ajouta une suite, qui fut elle-même conti-uée par Prosper d'Aquitaine. Rufin fit un travail sem-blable sur l'*Histoire ecclésiastique* du même auteur. Sul-ice Sévère écrivit une histoire très admirée, allant de a création à l'an 400 après Jésus-Christ. L'essai de l'Es-agnol Orose, qui va un peu plus loin, a moins de valeur. Philastrius et saint Augustin s'occupèrent de l'histoire les hérésies. Saint Jérôme donna la première histoire de a littérature chrétienne. On a des mono-biographies, crites surtout en vue de l'édification, par saint Jérôme, Sulpice Sévère, Rufin, Paulin de Milan.

Théologie pratique.—La littérature morale et ascétique st particulièrement riche ; elle doit ses meilleurs traités saint Ambroise, à saint Jérôme, à saint Augustin. Am-broise destine surtout au clergé son manuel de morale hrétienne déjà mentionné. Nous avons de Jean Cassien leux manuels ascétiques à l'usage des moines. Saint Au-ustin écrit les premiers traités de Catéchèse, *De Cate-hizandis rudibus*, et d'Homilétique, *De doctrina chris-iana*, livre IV^e^. Il joint l'exemple au précepte, et si l'élo-uence sacrée a plus d'élan et d'éclat avec saint Ambroise, amais elle n'atteint une plus grande richesse de pensées ni une logique plus serrée qu'avec l'évêque d'Hippone. Après Ambroise et Augustin, la chaire chrétienne nomme vec honneur saint Léon-le-Grand, saint Pierre Chryso-ogue, saint Maxime de Turin.

IV. Littérature théologique (suite). Poésie. — Bien lus que les Grecs, plus même que les Syriens, les Latins ultivent avec goût et avec fruit la poésie chrétienne. Nous avons des poésies didactiques, à la façon de Com-

modien, ce premier poète latin chrétien, œuvres de Prudence, de saint Paulin de Nole, de saint Augustin, de saint Prosper d'Aquitaine, d'Orientius, etc. L'Histoire littéraire a depuis longtemps décerné la palme à Prudence.

Plus nombreux encore sont les poètes qui s'essayent dans le genre épique. Proba veut mettre en centons virgiliens toute l'histoire biblique ; l'histoire de l'Ancien Testament fournit des sujets au Gaulois Cyprien, à Claudius Marius Victor, aux poètes anonymes de *Sodome*, de *Jonas*, du *Martyre des Macchabées*, etc.; Juvencus, Sédulius et bien d'autres chantent la vie du Sauveur. Le pape Damase, Prudence, saint Paulin de Nole, composent en vers épiques les panégyriques du Sauveur, des martyrs et d'autres saints. Cette poésie épique chrétienne est basée sur l'épopée de l'ancienne Rome, dont elle conserve toute la technique ; il n'y a de nouveau que la matière de ces chants et la note personnelle de chaque auteur.

Il en est tout autrement de la poésie lyrique, qui prend alors un vif essor dans l'Occident chrétien, mais qui constitue plutôt, sous le nom d'hymne, un genre poétique nouveau. Ces hymnes, qui se distinguent par l'élan et l'élévation comme par la pureté et la délicatesse du sentiment, jaillissent de l'âme d'un Hilaire de Poitiers, d'un Ambroise, d'un Prudence, d'un Sédulius. Bien que continuant au début à revêtir des formes antiques, ces hymnes sont essentiellement un fruit du christianisme ; le sol du paganisme eût été incapable de le produire, les conditions nécessaires lui faisant défaut, surtout la pureté et la certitude de la conscience religieuse.

A cette époque, du reste, chez les Latins comme chez les Grecs (1), apparaissent déjà les premiers indices d'une nouvelle forme de la poésie. L'hymnologie ecclésiastique et populaire commence à s'affranchir des liens d'une mé-

(1) Cf. *supra*, § 60, v.

trique vieillie et à recourir au vers rythmique basé sur l'accent tonique. Le premier chant latin où le vers se mesure par les syllabes accentuées, est le *Psalmus contra partem Donati* de saint Augustin (1).

§ 85. — *Firmicus Maternus* (29).

Julius Firmicus Maternus : tel est, d'après le seul manuscrit connu — le codex Vaticano-Palatinus du X^e^ siècle, — l'auteur d'un écrit *De errore profanarum religionum*, qui invite les empereurs Constance (337-361) et Constant (337-350) à donner le coup de grâce au paganisme mourant. Tout ce que nous savons de l'auteur et de son ouvrage provient du susdit codex, malheureusement mutilé au début — les deux feuillets extérieurs du premier cahier manquent. Une allusion à un échec des Perses dans leur lutte contre Rome, XXIX, 3, date l'écrit, avec assez de certitude, des environs de l'an 347, comme les détails topographiques sur la région de Henna en Sicile, au ch. VII, semblent lui assigner cette île pour berceau. L'opinion que l'écrivain ne serait autre que Julius Firmicus Maternus Junior Siculus, auteur de l'ouvrage astrologique païen la *Mathesis*, trouve beaucoup plus de partisans depuis que Mommsen a fixé la date concordante de l'écrit païen. L'extrême analogie de la langue est ici d'un grand poids. La La *Mathesis* est des années 334-337 ; l'auteur se serait ensuite converti au christianisme.

L'écrit s'en prend d'abord et surtout aux mystères, dernier refuge du paganisme. Il met à nu la grossière superstition et l'immoralité contre-nature de plusieurs de ces cultes ésotériques, ch. VI-XVII ; il essaye ensuite de prouver que les mots d'ordre auxquels les initiés se recon-

(1) V. cependant *supra*, § 57, II.

naissaient, *signa vel symbola*, n'étaient que des singeries diaboliques des paroles de l'Écriture, surtout des Prophètes, ch. XVIII-XXVII. Comme conclusion, ch. XXVIII-XXIX, on rappelle aux empereurs avec insistance, en invoquant l'Ancien Testament, le devoir d'extirper les derniers restes du paganisme ; pour récompense de l'accomplissement de ce devoir, on leur fait espérer de nouveaux témoignages de la divine miséricorde, qui déjà, à cause de leur foi, a tant béni leur gouvernement.

On ne saurait excuser l'opuscule d'un certain fanatisme, qui ne fait pas scrupule d'en appeler aux moyens violents. Mais l'auteur a conscience d'agir dans l'intérêt des païens eux-mêmes : une fois guéri, le malade est reconnaissant des remèdes désagréables et douloureux que vous lui avez administrés, ch. XVI 4-5. Nul autre ouvrage n'offre une peinture aussi vraie et aussi exacte du paganisme du IV^e^ siècle. L'ample témoignage au sujet de la Sainte Eucharistie, au ch. XVIII, est précieux pour l'histoire du dogme. Le style est plein de vie et de mouvement, et la langue relativement pure, quoique non exempte d'expressions populaires.

Sur le codex Vaticano-Palatinus, v. A. Reifferscheid, *Biblioth. Patr. lat. Italica*, I, 268-269. — L'édition princeps fut donnée par M. Flacius Illyricus, Strasbourg, 1563, in-8°. Elle servit de base à toute une série de réimpressions plus ou moins fidèles, notamment dans GALLAND, *Bibl. vet. Patr.*, V, 21-39 : *P. L.*, XII, 971-1050. Nous devons des éditions nouvelles, d'après une étude plus scrupuleuse du manuscrit, à C. Bursian, Leipz. 1856, in-8°, et à C. Halm Vienne, 1867 (dans le *Corpus Script. eccl. lat.*, t. II.)

L'ouvrage païen est une théorie complète de l'astrologie. W. Kroll et F. Skutsch en ont entrepris une nouvelle édition : Jul. Firm. MATERNI *Matheseos* libri VIII. Fasc. I, Leipz. 1897, in-8°.

§ 86. — *Saint Hilaire de Poitiers* (30).

I. Sa vie. — L'Église d'Occident fut elle-même profon-ment secouée par les agitations ariennes. On connaît beau mot de saint Jérôme sur la déplorable issue des nciles simultanés de Séleucie et de Rimini l'an 359 : Tout l'univers gémit et s'étonna d'être arien (1). » Ce fut moment des plus grands succès de l'Arianisme ou utôt du semi-Arianisme qu'en Gaule une brillante étoile mmença à répandre dans la nuit orageuse sa pure et enfaisante lumière : on a reconnu saint Hilaire de Poi-ers, théologien aussi profond qu'éloquent, âme douce et ndre, mais pleine d'une royale franchise. La dénomina-on habituelle d'« Athanase de l'Occident » s'appliquerait, est vrai, plus complètement à Hosuis de Cordoue (2) ; ais Hilaire n'en fut pas moins un des principaux instru-ents dont la Providence se servit pour sauver l'ortho-xie battue en brèche par l'Arianisme.

Issu d'une famille païenne des plus distinguées de Poi-ers en Aquitaine, Hilaire vit le jour probablement dans deuxième décade du IV^e^ siècle. Dès sa plus tendre jeu-sse il se voua avec un zèle ardent à l'étude des lettres tines et grecques. Comme la philosophie païenne, in-rrogée sur la fin et le but de la vie humaine, le laissait ns réponse, Hilaire fut amené comme par hasard à ou-ir les Saintes Écritures, où il trouva ce qu'il cherchait. a décrit lui-même, au début de son grand ouvrage *Sur Trinité* (3), le chemin qui le conduisit à la connaissance la vérité et à la foi chrétienne.

Il ne tarda pas à recevoir le baptême, et bientôt après,

1) *Allerc. Lucif. et orthod.*, ch. 19 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 172.
2) Cf. *infra*, § 87, 1.
3) *De trinit.*, I, 1 et suiv. : MIGNE, *P. L.*, X, 25 et suiv.

semble-t-il, le choix unanime du clergé et du peuple l'él
va sur le siège épiscopal de sa ville natale ; en 35
d'après son propre témoignage (1), il l'occupait déjà d
puis quelque temps. Il ne parut pas au concile de Mila
(355), où le brutal despotisme de Constance extorqua au
Pères la condamnation de saint Athanase ; mais il n'
ressentit pas moins les suites de cette victoire de l'Ari
nisme. Le métropolitain Saturnin d'Arles, du parti arie
voulut poursuivre le succès obtenu et imposer l'erreur
toute l'Église des Gaules. L'évêque de Poitiers s'éle
contre lui et décida ses collègues gaulois demeurés o
thodoxes à se séparer ouvertement de la communion d
Ariens. Saturnin répondit à cette excommunication
portant devant l'empereur, contre ses adversaires, une a
cusation de tiédeur politique et, sur le rapport menso
ger d'un concile que l'archevêque d'Arles réunit au pri
temps de 356, à Béziers en Languedoc, Hilaire fut relég
par Constance dans le diocèse d'Asie.

Durant cet exil, où il semble du reste avoir été ass
libre de ses mouvements, il résida surtout en Phrygi
L'étude des Pères grecs, pour laquelle le séjour de l'Orie
offrait toute facilité, mûrit ses idées théologiques. Il éc
vit alors son plus important ouvrage, et la première i
spiration de ses hymnes remonte à la même époque. L'
359, après avoir assisté au concile de Séleucie, capitale
l'Isaurie, il se rendit avec les députés synodaux à la co
de Constantinople ; mais les intrigues des Ariens, qui
représentaient comme « le perturbateur de l'Orient «,
firent renvoyer en Gaule (2).

Il reprit donc, au commencement de 360, le chemin
la patrie, traversa l'Italie et fut reçu en Gaule avec d

(1) *De Synod.*, 91 : Migne, x, 545.

(2) « Quasi discordiæ seminarium et perturbator Orientis redire
Gallias jubetur absque exilii indulgentia. » Sulp. Sev. *Chronic.* II, 45
Ed. Halm.

pplaudissements universels. Son premier souci allait à uérir les plaies que l'Arianisme, que Saturnin surtout, vait faites à l'Eglise des Gaules. Par sa prudence et sa onté, les nombreux évêques qui n'avaient souscrit un ymbole arien que sous la pression de la force ou par gnorance, se virent faciliter le retour à la communion ecclésiastique. Au concile national de Paris de l'an 361, préparé par plusieurs conciles provinciaux, Hilaire parvint réunir presque tout l'épiscopat gaulois autour du symbole de Nicée et à faire rendre une sentence de déposition contre Saturnin. Sulpice Sévère conclut le récit de ces événements en affirmant, comme « un fait constant pour tous, que les Gaules avaient été délivrés de la souillure de l'hérésie par le bienfait du seul Hilaire (1). »

L'action du grand évêque s'étendait jusqu'à l'Italie. En 364, il présida à Milan un concile qui devait examiner la foi de l'évêque de cette ville, de l'Arien Auxence. Mais Auxence sut tromper l'empereur Valentinien, et Hilaire se vit obligé de quitter Milan. Il mourut dans sa ville natale, « la sixième année après son retour » de l'exil (2), c'est-à-dire l'an 366. La postérité lui a voué une admiration sans mélange. Saint Jérôme écrira, dix-huit ans plus tard : « On célèbre la pureté de sa foi, l'activité de sa vie, l'éclat de son éloquence aussi loin que s'étend le nom romain (3). »

II. De Trinitate. Le style de saint Hilaire. — Le plus remarquable entre les écrits de saint Hilaire est intitulé dans les éditions imprimées *De Trinitate libri XII* (4), titre qui remonte jusqu'au VI[e] siècle, mais non jusqu'à l'origine. Le titre primitif était *De fide* ou *De fide adversus*

(1) *Op. cit.*, II, 45, 7.
(2) *Ibid.*, 9.
(3) *Ep.* 34, 3 : MIGNE, *P. L.*, XXII, 449.
(4) MIGNE, X, 25-472.

Arianos. Composé en Asie-Mineure, dans les années 356 à 359, l'ouvrage a pour but d'exposer et de démontrer scientifiquement, en face de l'Arianisme, la doctrine de l'Eglise sur l'Homme-Dieu.

Le premier livre, après un beau début sur le besoin que nous avons de la vraie connaissance de Dieu et sur le bonheur que donne cette connaissance, présente l'argument de tout l'ouvrage.

Le deuxième livre, partant de la formule du baptême, traite du mystère de la génération du Verbe ; le troisième, qui se fonde sur ces paroles de l'Évangile de saint Jean : *Ego in patre et pater in me* (1), est employé à prouver la consubstantialité du Verbe avec le Père. Les quatre livres suivants s'attaquent aux hérétiques et réfutent leurs objections contre la divinité du Verbe. Le huitième livre montre qu'en confessant la divinité du Fils on ne va en rien contre le dogme de l'unité divine. Le livre suivant venge la doctrine de la génération éternelle du Verbe dans le sein du Père des calomnies d'Arius. Dans le dixième et le onzième livre, l'auteur s'attache à concilier avec la foi qui tient le Christ pour le vrai Fils de Dieu, d'abord les plaintes et les prières que Jésus fit entendre dans sa Passion, ensuite la subordination du Christ affirmée dans l'Évangile de saint Jean (2), comme dans la 1re Epître aux Corinthiens (3). Dans le douzième livre enfin, il s'efforce, pour autant que l'esprit de l'homme peut atteindre un si haut mystère, de saisir la génération éternelle du Fils en elle-même, dans son absolue distinction de toute procréation ou production temporelle.

Un ardent enthousiasme pour la foi de l'Église inspire et pénètre tout cet ouvrage, le plus accompli que nous offre l'histoire des controverses ariennes. La métaphy-

(1) Jean, x, 38.
(2) xx, 17.
(3) xv, 27-28.

sique des Pères grecs sert à Hilaire de point de départ ; mais elle se développe chez lui d'une façon absolument personnelle et originale. C'est au moyen des écrits de l'évêque de Poitiers que la littérature de l'Orient exerça alors son influence sur la théologie de l'Occident et lui apporta de nouveaux et féconds éléments. On reviendra plus loin (1) sur la christologie de saint Hilaire.

Il donna dans cet ouvrage un très grand soin à la forme, comme on peut le conclure de l'invocation qui termine le premier livre, où il prie Dieu de lui donner « le vrai sens des mots, la lumière de l'intelligence, la noblesse de la parole et la foi de la vérité ». Toujours, du reste, il attacha un grand prix à la force et à la dignité de l'expression. Il y a bien quelque partialité dans ce jugement de saint Jérôme : « Saint Hilaire, dit-il, se dresse sur le cothurne gaulois ; comme il se pare en outre des fleurs de la Grèce, il s'enveloppe parfois de longues périodes, et il n'est nullement propre à la lecture des chrétiens peu cultivés (2). » Ce n'est en aucune façon la recherche des ornements de rhétorique, mais la seule chaleur du sentiment qui prête souvent à la langue de saint Hilaire un ton solennel et relevé. Toujours chez lui l'expression a de l'énergie et du caractère, je ne sais quoi de spontané et de nerveux. Son style, qui ne se distingue ni par l'aisance, ni par la grâce, attache par le charme d'une puissante originalité. S'il n'est pas partout facile à comprendre, c'est moins l'effet d'une langue obscure que d'une pensée profonde et hardie.

III. Ecrits historiques et polémiques. — Plus d'une fois, Hilaire, comme Athanase, se vit obligé de rétablir la vérité des faits, altérés ou dénaturés par les Ariens. Dans

(1) *Infra*, VI.
(2) *Ep.* 58, 10 : MIGNE, XXII, 585.

son *Livre premier à Constance Auguste* (1), de l'an 355, i
défendit éloquemment et manifestement avec confiance
contre les soupçons que Saturnin avait semés dans l'espri
de l'empereur, son attitude politique et celle de ses amis

Au mois de janvier 360, étant à Constantinople, il remi
une supplique en vue d'obtenir une audience impériale
comme Saturnin se trouvait également à Constantinople
Hilaire voulait surtout l'obliger à faire, en présence d
l'empereur, l'aveu de ses mensonges et de ses menées
Cette supplique est le *Livre second à Constance Auguste* (2)

Malheureusement l'empereur, continuant de trompe
toutes les espérances d'Hilaire, ne prêtait l'oreille qu'au
Ariens. Hilaire exhala sa douleur et sa colère dans u
écrit *Contre Constance* (3), rédigé à Constantinople en 360
mais qui ne parut qu'après la mort de l'empereur, arrivé
le 3 novembre 361. C'est un cri d'angoisse et de détress
de l'évêque, profondément soucieux du trésor de la foi
dont il a la garde. Constance y est appelé du nom d'Ante
christ (4) et comparé à Néron, à Dèce, à Maximien (5).

Ce fut au printemps de l'an 359, à la suite et sous l'im
pression de la convocation par l'empereur de deux sy
nodes séparés, l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident
qu'Hilaire publia sa lettre *De Synodis seu de fide Orien
talium* (6). Bien que la suscription ne nomme que le
évêques de la Gaule et de la Bretagne, dont plusieur
avaient consulté le collègue exilé, la lettre vise aussi le
évêques orientaux ; elle cherche à unir étroitement, e
vue des prochains synodes, tous les partisans de la foi d
Nicée. L'auteur voit la cause principale de la tension alor

(1) Migne, x, 557-564.
(2) Migne, x, 563-572.
(3) Migne, x, 577-606.
(4) Ch. i et suiv.
(5) Ch. vii et suiv.
(6) Migne, x, 479-546.

stante entre l'Orient et l'Occident dans le peu de connais-
ce qu'on a généralement ici des synodes orientaux et de
t ce qu'ils ont fait depuis le concile de Nicée ; il donne
ac d'amples renseignements sur l'histoire de ces synodes.
Cet appel à la paix ne fut point du goût du peu paci-
ue Lucifer de Cagliari (1), et Hilaire dut répondre aux
aques de l'évêque sarde par une apologie (2), dont nous
vons que d'insignifiants débris. On voit dans la lettre
Synodis (3) que l'évêque exilé avait adressé déjà aux
êques de son pays plusieurs autres lettres ; il n'en reste
s d'autre trace.

Le mémoire *Contra Arianos vel Auxentium Mediolanen-*
i, de l'an 365, veut détourner les évêques d'Italie de la
mmunion de l'évêque semi-arien de Milan. Deux écrits
ntionnés par saint Jérôme (4), *Liber adversus Valentem*
Ursacium, « contenant l'histoire des synodes de Rimini
de Séleucie », et *Ad præfectum Sallustium sive contra*
oscorum, ne sont point parvenus jusqu'à nous. Les
nze fragments « ex opere historico (5) » sont tenus, il
vrai, par plusieurs comme des reliques authentiques
Liber adversus Valentem, mais il est probable que, sauf
premier morceau, tout cela est apocryphe. Revenant
eurs sur l'écrit *Au préfet Salluste*, saint Jérôme dit que
lans ce court traité contre le médecin Dioscore, Hilaire
ntre de quoi il est capable dans les Lettres (6). »

V. Œuvres exégétiques. — Pour la science exégétique
aire fut un initiateur dans l'Église d'Occident. On ne
nait du moins avant lui d'autres commentateurs que
torin de Pettau, Rhétice, évêque d'Autun, déjà si-

) C. *infra*, § 87, II.
) *Apologetica ad reprehensores libri de synodis responsa*, X, 546-548.
) Ch. I, 5 : X, 609-618.
) *De viris*, 100.
) X, 627-724.
) *Ep.* 70, 5 : MIGNE, XXII, 668.

gnalés (1), et Fortunatien, évêque d'Aquilée, au temps de Constance, qui expliqua les Évangiles (2); car les commentaires du rhéteur Marius Victorin sont, selon toute apparence, de date postérieure (3).

Le premier de tous les écrits d'Hilaire est un Commentaire sur l'Évangile de saint Mathieu (4), composé à une époque où le saint Docteur n'était pas encore engagé dans les discussions de l'Arianisme, au plus tard en 355. Son système d'interprétation part de l'hypothèse que l'Écriture tout entière cache un sens prophétique ou typique, et il se propose uniquement la recherche de ce sens profond (5). De préciser le sens grammatical et historique, il importe peu; aussi l'auteur ne tient-il aucun compte du texte grec de l'Évangile.

On trouve une méthode un peu différente dans le *Tractatus super psalmos* (6), qui doit être des dernières années d'Hilaire. Ici aussi, sans doute, le but principal de l'herméneute est de pénétrer « l'intelligence céleste », de dégager le sens prophétique. Mais il s'attache en même temps à saisir le sens littéral, et consulte à cet effet diverses traductions latines et grecques ; plus d'une fois aussi il se réfère aux commentateurs qui l'ont précédé (7). L'assertion de saint Jérôme (8), qu'Hilaire « a imité Origène en ajoutant un peu du sien », ne rend pas justice à l'auteur. Son commentaire s'étendait probablement à l'ensemble du Psautier : le texte que saint Jérôme avait sous

(1) *Supra*, § 58.

(2) Hier. *De viris*, lxxxvii et *Comm in Matth.* Praef.: xxvi, 20. Cet essai est perdu. Saint Jérôme qui l'avait sous les yeux en est peu satisfait.

(3) V. *infra*, § 87, viii.

(4) ix, 917-1078.

(5) « Typica ratio », c. xvii, 8 ; c. xix, 1 ; « causæ interiores » ; c. xii, 12 ; « cœlestis intelligentia », xx, 2.

(6) Migne, ix, 231-908.

(7) *Instr.*, ch. i ; *In ps.* 54, 9 ; *In ps.* 124, 1.

(8) *De viris*, 100.

les yeux embrassait les Psaumes 1, 2, 51-62, 118-150 ; dans les éditions modernes de Migne et de Zingerle on trouve en outre les Psaumes 9, 13, 14, 63-69, 91 et en appendice sur quelques autres psaumes des fragments ou des morceaux apocryphes.

Les deux commentaires sur l'Évangile de saint Mathieu et sur les Psaumes jouissent d'une grande considération et contribuèrent puissamment à introduire et à répandre en Occident l'interprétation allégoriste.

Les *Traités sur Job*, au témoignage de saint Jérôme (1), n'étaient qu'une traduction du Commentaire d'Origène ; il en reste deux courts passages (2). L'auteur du *De viris* (3) mentionne, d'après le dire de plusieurs, un écrit sur le Cantique des Cantiques, mais cet ouvrage lui est inconnu. Sur la foi d'écrivains de basse époque, quelques modernes attribuent encore à saint Hilaire un commentaire perdu sur les Épîtres de saint Paul. Le *Liber mysteriorum* dont parle saint Jérôme (4), doit aussi être rangé parmi les écrits exégétiques, s'il traite, non de la liturgie et particulièrement du rite eucharistique, ainsi qu'on le croyait généralement, mais, comme semblent le prouver les deux fragments publiés par Gamurrini (1887), des figures ou des types prophétiques de l'Ancien Testament. Les dissertations sur le début du premier et du quatrième Évangile et sur la guérison du paralytique (5), publiées par Mai (1852), sont apocryphes.

V. Hymnes. — Saint Jérôme (6) dit que l'évêque de Poitiers laissa un *Livre d'Hymnes* ; saint Isidore de Séville (7)

(1) *De viris*, 100.
(2) MIGNE, X, 723-724.
(3) *Loc. c.*
(4) *Ibid.*
(5) Matth. IX, 2.
(6) *De viris*, 100.
(7) *De eccl. offic.*, I 6 LXXXIII, 743.

ajoute qu'il se distingua le premier dans ce genre. Le codex du XI[e] siècle qui a fourni à Gamurrini les deux fragments du *Livre des Mystères* (1), contient aussi quelques restes du *Livre des Hymnes*, il est vrai trois hymnes seulement, et encore mutilées. Ces trois hymnes célèbrent à l'envi l'œuvre rédemptrice de l'Homme-Dieu. La suscription de la deuxième nous apprend, non que cette hymne fut composée *par* une femme, selon l'interprétation erronée de Gamurrini, mais qu'elle le fut *pour* une femme. Chacune de ces hymnes est d'un mètre différent. Les deux premières sont des acrostiches alphabétiques. La prosodie y reçoit nombre d'entorses. On connaissait déjà quelques autres hymnes sous le nom de saint Hilaire, notamment la belle hymne du matin, *Lucis largitor splendide*, et l'hymne du soir, *Ad cœli clara non sum dignus sidera*. La question de leur authenticité a été fort débattue ; mais la découverte de Gamurrini prouve du moins que pour la nier on est mal venu d'arguer de l'incorrection prosodique.

Hilaire conçut la première pensée de ces compositions lyriques en écoutant, en Asie-Mineure, le chant des hymnes grecques ; il est certain que ses hymnes, ou du moins une partie d'entre elles, furent destinées dès l'origine à être chantées dans les églises. Ce fait se concilie aisément avec cet autre, que l'antiquité chrétienne a considéré saint Ambroise (2) comme le père de l'hymne liturgique en Occident. C'est que les efforts de l'évêque de Poitiers n'eurent guère en cela de succès pratique ; lui-même est obligé de convenir que ses Gaulois sont « peu habiles au chant des hymnes (3). »

VI. Christologie. — Défendre la foi à la divinité de Jésus-Christ, c'est à quoi l'activité littéraire de saint Hilaire est vouée en première ligne. « C'est cette foi, dit-il, faisant

(1) Cf. *supra*, IV.
(2) Cf. *infra*, § 90, VIII.
(3) Apud HIER. *Com. in Gal.*, lib. II, init. : XXVI, 355.

allusion au texte de saint Mathieu (1), qui est le fondement de l'Église; c'est cette foi qui empêche les portes de l'enfer de prévaloir contre l'Église; c'est cette foi qui a les clefs du royaume du ciel (2) ». Il se plaît à trouver la preuve spéculative de la divinité du Verbe dans la génération éternelle du Fils par le Père ; « la génération, dit-il, produit l'égalité de nature : qui peut en douter? L'égalité véritable ne peut avoir d'autre source (3) ». Les notions de paternité et de filiation, résultant de la génération, laissent intacte l'identité de substance (4).

Dieu de toute éternité, le Fils est devenu homme dans le temps. La vraie confession proclame qu'il est Dieu et homme tout ensemble; car l'un sans l'autre ne donne aucune espérance de salut (5). Hilaire insiste souvent sur l'intégrité de la nature humaine, prise par le Verbe (6); « il est homme, dit-il, par la chair et par l'âme, en même temps que Dieu; il a en lui tout ce qui fait le vrai Dieu et tout ce qui fait le vrai homme (7) ».

Pour prendre la forme de serviteur, le Fils de Dieu dut « se dépouiller de la forme de Dieu (8) ». On a beaucoup disputé sur le sens et la portée de cette *evacuatio ex forma Dei;* il est clair pourtant par le seul commentaire du psaume 68e, où Hilaire s'explique le plus amplement sur cette matière, qu'il entend un renoncement volontaire du Logos, pour la durée de son séjour en terre, à la manifestation de la gloire qui lui appartient en tant que Dieu (9).

(1) XVI, 13.
(2) *De Trin.*, VI, 37.
(3) *Ibid.*, VII, 15.
(4) *In ps.*, 133, 17.
(5) *In Matth.*, XVI, 5.
(6) *In ps.* 51, 16; *In ps.*, 53, 8.
(7) *De trin.*, X, 19.
(8) *In ps.*, 68, 25. Cf. Phil. II, 67.
(9) « Aboleri Dei forma, ut tantum servi esset forma, non potuit. Ipse enim est et se ex forma Dei inaniens et formam hominis assumens, quia

A cet abaissement spontané du Fils de Dieu répond une exaltation de la nature humaine. L'humanité de Jésus-Christ est d'origine céleste (1). Le Verbe a formé lui-même son corps du sein de Marie, comme il a lui-même créé son âme (2). Le corps du Christ, en tant que corps céleste, *cæleste corpus* (3), est doué de prérogatives extraordinaires. Sans doute ce corps est de même nature que le nôtre ; notamment la réalité de la passion et de la mort de Jésus-Christ est hors de question pour Hilaire. En soi ce corps n'en était pas moins affranchi de tous les besoins, tels que la nourriture et le repos, de toutes les sensations de douleur, et jamais il ne put être sujet à une infirmité quelconque sans une volonté positive du Sauveur s'humiliant lui-même. Lorsqu'il est glorifié sur le Thabor, lorsqu'il marche sur la mer, ce n'est pas, selon la conception vulgaire, un miracle ; c'est la manière d'être et de paraître normale du corps du Christ. Ce n'est pas assez de dire qu'il avait à tout instant la puissance d'élever son corps à l'état de gloire, de le soustraire à la souffrance et à la mort ; il fallait un acte particulier de la volonté pour priver ce corps de son impassibilité et le rendre accessible aux influences des éléments hostiles (4). On ne saurait méconnaître que cette doctrine met dans un jour nouveau la liberté et partant le mérite de la passion du Sauveur ; mais on ne saurait nier « qu'elle côtoie de bien près l'écueil du docétisme ».

neque evacuatio illa ex Dei forma naturæ cælestis interitus est, neque formæ servilis assumptio tanquam genuinæ originis conditionisque natura est. » *In ps.* 68, 25.

(1) « Primus enim homo de limo terræ ; et secundus Adam in hujus limi profundum de cælis descendens seipsum tanquam ex alto veniens defixit. » *In ps.* 68, 4.

(2) *De trin.*, x, 22.

(3) *Ibid.*, 18.

(4) Cf. *De trin.*, x, 23 et 35.

VII. Editions complètes et partielles. — Les premières ditions complètes des œuvres de saint Hilaire furent données par rasme, Bâle, 1523 (1526, 1563) in-f° ; — par Miraeus, Paris, 544, in-f° ; — par M. Lipsius, Bâle, 1550 (1570) in-f°. — Pour lus de détails sur ces éditions et d'autres anciennes, v. SCHŒNE-ANN, *Biblioth. hist. litt. Patr. lat.*, I, 279 et suiv., reproduit dans IGNE, *P. L.*, IX, 211 et suiv. Avec Dom P. Coustant († 1721) la ritique du texte de saint Hilaire entre dans une période nouvelle. on édition, Paris, 1693, in-f°, tient un rang éminent, même entre s travaux des Bénédictins de Saint-Maur. Le marquis Scipion Maf- i la réimprima, Vérone, 1730 (Venise, 1749-1750), 2 vol. in-f°, en améliorant ; il put corriger notamment, à l'aide de nouveaux ma- uscrits, le *De trinitate* et le *Commentaire sur le Psaumes*. Migne, . *L.*, IX-X, Paris, 1844-1845, reproduit l'édition de Vérone, aug- entée, mais pleine de fautes.

Le *De trinitate* se trouve parmi les opuscules de HURTER, série II^e^, IV, Inspruck, 1888. ZINGERLE a donné une excellente édition du *ommentaire sur les Psaumes*, dans le *Corpus* de Vienne, t. XXII, 891. Sur la tradition manuscrite de l'ouvrage, v. le même, *udien zu Hil. von Poitiers Psalmen Commentar*, Vienne, 1885. Mal- eureusement, un des plus vieux témoins du texte, le *codex Lugdun.* 31 du VI^e^ siècle, avait échappé à l'auteur, qui lui a consacré une ouvelle étude, *Der Hilarius Codex von Lyon*, Vienne, 1893.

Le Commentaire sur les petites Epîtres de S. Paul, publié par D. tra en 1852 sous le nom de saint Hilaire, est en réalité de Théo- re de Mopsueste. v. *Supra*, § 73, IV., Les dissertations apocryphes r S. Mathieu, I, S. Jean I, et S. Mathieu, IX, 2, se trouvent dans ai, *Nova Patr. Biblioth.*, t. I, Rome, 1852, partie 1^re^, p. 477-490. ne homélie apocryphe sous le nom de saint Hilaire, dans Fr. Live- ni, *Spicileg. Liberianum*, Florence, 1863, in-f°, p. 113-114. — Sur e lettre prétendue de S. Hilaire : MIGNE X, 733-750, v. Morin, *evue Bénédictine* XV, 1898, 97-99.

S. Hilarii *Tract. de myster. et Hymni et S. Silviæ Aquitanæ Pere- in.* Ex codice Arretino deprompsit Gamurrini, Rome, 1887, in-4°, sera question de la *Peregrin Silviæ*, § 88, X. Edition nouvelle de ymne *Ad cæli clara non sum dignus sidera*, apud Pitra, *Anal. cra et class.*, part. I^re^ 138-141 ; reproduite dans la *Revue de éol. cath.*, XIII, 1889 737-740.

IX. Littérature arienne. — Sous le nom de Potamius, évêque arien de Lisbonne, auteur de cette deuxième for mule de Sirmium de l'an 357 qu'Hilaire (1) appelle sans détour « un blasphème », on a trois courts morceaux, un *Traité sur Lazare*, un *Traité sur le martyre du prophète Isaïe* et une *Épître à Athanase* (2). Cette épître daterai d'avant la défection de Potamius, qui ne se sépare en rien de son orthodoxe correspondant (3).

L'Arien Candide laissa un traité *De la génération divine* et une lettre, l'un et l'autre adressés au rhéteur Marius Victorin ; on les trouve dans Migne (4).

L'ingénieux explorateur des palimpsestes, le cardinal Mai, a retrouvé des fragments d'un commentaire sur saint Luc et de plusieurs traités dogmatiques, dont l'origine et la tendance arienne sont incontestables (5). Le commentaire est très probablement de l'apôtre des Goths, Ulphilas († 381), qui doit l'avoir composé vers 370, tandis que les morceaux dogmatiques seraient l'œuvre d'un de ses disciples, d'Auxence de Dorostorum, auj. Silistrie (6).

Un codex de la Bibliothèque nationale, 594 du supplément latin, V^e^ siècle, porte aux marges de quelques feuillets, d'une écriture postérieure, une *Dissertatio Maximi contra Ambrosium*, et sans discontinuer, une *Epistola Auxentii Dorostorensis de fide, vita et obitu Ulfilae*, se concluant par la confession de foi d'Ulphilas. G. Waitz (7), pu-

(1) *De Syn.* ch. XI.

(2) Apud GALLAND, *Biblioth. vet. Patr.*, V, 96-99 : MIGNE, *P. L.*, VIII 1411-1418.

(3) Cf. SCHŒNEMANN, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, I, 307-309 ; — GAMS *Kirchengesch. von Spanien*, II, I^re^ part. Ratisb., 1865, 315-317.

(4) *P. L.*, VIII, 1013-1020, 1035-1040.

(5) *Script. vet. nova Coll.*, III, Rome, 1828, II^e^ part., 186-207, 208-227 reproduits par MIGNE, *P. L.* XIII, 593-628.

(6) KRAFFT, *Commentatio hist. de fontibus Ulfilae arianismi ex fragm Bobiensibus erutis*, Bonn, 1860, in-4°..

(7) *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila*, Hanovre, 1840, in-8°. Re produits par BERNHARDT, *Ulfilas oder die gotische Bibel*, Halle, 1875, XII-XVII

blia, le premier, des fragments de ce texte, Kauffmann (1) le texte entier — tout ce qui est lisible. La confession de foi se trouve dans Caspari (2) et dans Hahn (3).

Une courte exposition de la théologie arienne, sans nom d'auteur, a été reproduite par saint Augustin en tête de la réfutation qu'il en a faite, *Contra Sermonem Arianorum* (4). Le soi-disant *opus imperfectum in Matth.* appartient, comme il a été dit (5), à un âge plus récent.

§ 87. — *Autres adversaires de l'Arianisme.*

I. Hosius de Cordoue. — Un des plus illustres combattants de la lutte contre l'arianisme en Occident, un des plus persécutés, ce fut Hosius. Né vers 256, depuis 296 évêque de Cordoue, dans l'Espagne méridionale, il présida probablement le concile de Nicée et mourut centenaire le 27 août 357. C'est à lui qu'appartient le titre d'*Athanase de l'Occident* (6). Il est vrai qu'il combattit pour la foi de l'Eglise, moins par la plume que par la parole et par les actes. Saint Athanase a inséré dans son *Histoire des Ariens* (7) une lettre que le vieil évêque écrivit — en grec — à l'empereur Constance en 354 ou 355, lettre aussi libre et intrépide dans le fond que mesurée dans la forme. D'après Isidore de Séville (8), Hosius laissa aussi une *Epître à sa sœur sur l'éloge de la virginité* et un *Ouvrage*

(1) *Texte und Untersuch. zur altgermanischen Religionsgesch.* I, Strasbourg, 1899, in-4°.

(2) *Quellen zur Gesch. des Taufsymbols,* II, Christiania, 1869, 303-305.

(3) *Bibliothek der Symbolen und Glaubensrengeln der alte Kirche,* 2e éd., Breslau, 1877, 190-200.

(4) MIGNE, *P. L.*, XLII, 677-708. Cf. *infra*, § 94, VII, in fine.

(5) *Supra*, § 74, X.

(6) Cf. *supra*, § 86, I.

(7) Ch. XLIV : MIGNE, *P. G.*, XXV, 744-748 ; aussi *P. L.*, VIII, 1327-1331.

(8) *De vir. ill.*, V : MIGNE, LXXXIII, 1086.

sur l'interprétation des vêtements sacerdotaux de l'Ancien Testament. Le cardinal Pitra a publié, en 1888, quarante-neuf courtes sentences sous le titre de *Doctrine de l'évêque Hosius sur l'observation de la discipline du Seigneur.*

La Doctrine, *apud* PITRA, *Anal. sacra et class.*, Ire part., 117. — GAMS, *Op. c.*, II, Ire part., 137-309.

II. Lucifer de Cagliari (31). — Lucifer, évêque de Cagliari, en Sardaigne, fut chargé, l'an 354, par le pape Libère, d'une mission auprès de l'empereur Constance, qui tenait sa cour à Arles. L'année suivante, il assista au concile de Milan, mais comme il refusait de condamner saint Athanase, ou plutôt, dit saint Jérôme (1), « sous le nom d'Athanase la foi de Nicée », il fut relégué par Constance en Orient et ne put regagner son siège que sous l'empereur Julien (361-363). Déjà, pendant son exil (2), mais plus encore après son retour, l'intraitable Lucifer se brouilla avec ses propres amis et alliés. La ville d'Antioche, en Syrie, avait déjà deux évêques, dont l'un, Mélèce, catholique. Lucifer, qui se trouvait dans le pays, en ordonna un troisième, Paulin, ce qui ne fit qu'augmenter la confusion. Il ne sut nullement apprécier la clémence avec laquelle le synode d'Alexandrie de l'an 362 facilitait aux Ariens repentants le retour à l'Église ; il alla, semble-t-il, jusqu'à la rupture formelle avec les défenseurs et les partisans du synode. Il donna du moins son nom à ceux qui, après lui († 370 ou 371), persistèrent à exclure les Ariens convertis de toute fonction ecclésiastique. Ce schisme luciférien fut heureusement de courte durée.

Durant son exil (356-361), Lucifer adressa à l'empereur Constance toute une série d'écrits, probablement dans l'ordre suivant. Le premier, *De non conveniendo cum*

(1) *De viris*, VC.
(2) Cf. *supra*, § 86, III.

æreticis (1) : les orthodoxes doivent fuir tout commerce
vec les Ariens ; ensuite *De Regibus apostatis* (2) : c'est
ien à tort que Constance veut voir dans le bonheur de
on règne un signe de la faveur divine ; à plus d'un des
ois impies et idolâtres d'Israël, Dieu n'a-t-il pas égale-
ent accordé une longue vie et de grands succès ? Le
oisième, *De S. Athanasio*, dont le titre primitif semble
voir été *Quia absentem nemo debet judicare nec damnare*,
n deux livres (3) : l'empereur a foulé aux pieds toute jus-
ce, en exigeant des évêques réunis à Milan la condam-
ation d'Athanase non entendu. Ces écrits donnèrent
eu à un échange de lettres entre Lucifer et le chambellan
mpérial Florentius (4). Florentius, au nom de l'empereur,
emande à Lucifer s'il s'avoue réellement l'auteur des
crits insultants adressés au Souverain, question à la-
uelle l'exilé s'empresse de répondre fièrement par l'affir-
ative. A cette réponse était joint sans doute l'écrit *De*
on parcendo in Deum delinquentibus (5), où Lucifer
herche à justifier son langage à l'Empereur, surtout par
exemple des prophètes de l'Ancien Testament. Vint en-
n, au plus tôt en 360, peut-être seulement l'année sui-
nte, l'écrit intitulé *Moriendum esse pro Dei filio* (6), qui
ontre l'auteur prêt à donner joyeusement sa vie pour la
use de la Foi. Beaucoup de lettres de Lucifer sont
erdues. Caspari a publié, le premier (1869), et attribué à
évêque sarde un sermon de baptême, intitulé : *Exhortatio*
Ambrosii episc. ad neophytos de Symbolo. L'origine en
t incertaine.

Le ton des écrits de Lucifer se distingue par un manque

(1) Migne, *P. L.*, xiii, 767-794.
(2) *Ibid.*, 793-818.
(3) *Ibid.*, 817-936.
(4) *Ibid.*, xiii, 935-936.
(5) *Ibid.*, 935-1008.
(6) *Ibid.*, 1007-1038.

absolu d'égards envers l'Empereur, la composition p
l'absence complète de suite dans les pensées — de qu
l'auteur n'a aucun souci, — la langue par la fréquen
des expressions populaires. L'évêque de Cagliari est
principal représentant du latin vulgaire de l'époque. P
les citations bibliques dont il abonde, il est aussi un trè
important témoin du texte scripturaire anté-hiéronymie

Les écrits certainement authentiques de Lucifer ne nous sont pa
venus qu'en un seul manuscrit, le codex Vaticanus 133, du IX^e o
X^e siècle. L'édition princeps fut publiée par Dutillet, évêque
Meaux, Paris, 1568, in-8°, reproduite par GALLAND, *Biblioth. ve
Patr.*, VI (1770), 153-260. — Les frères Coleti donnèrent une éditi
meilleure, Venise, 1778, in-f° ; aussi dans MIGNE, XIII, 1845. L
dernière et la meilleure édition est celle de HARTEL, Vienne, 188
in-8°, le t. XIV du *Corpus*. — Le sermon de baptême dans CASPAR
Ungedruckte Quellen, II, Christiania, 1869, 132-140, et le mêm
Alte und neue Quellen, Christiania, 1879, 186-195. Contrairemen
à l'attribution proposée par CASPARI, 1° *loco*, 175-182, Kruge
118-130, cherche l'auteur dans Eusèbe de Verceil. Cf. *Infra*, IX.

III. Faustin et Marcellin (32). — Un prêtre du parti de
Luciférien, nommé Faustin et qui n'est pas autremen
connu, présenta à l'empereur Théodose une Confessio
de foi, *Fides Theodosio imp. oblata* (1), pour se justifier d
l'accusation de Sabellianisme. Probablement dans l'au
tomne de 383, à Constantinople, le même Faustin ave
Marcellin, un autre prêtre du parti, remit aux empereur
Valentinien II, Théodose et Arcade, une supplique, *Libe
lus precum ad imperatores*, en faveur des Luciférien pe
sécutés (2). Vers 384, à la prière de l'impératrice Flaccill
il écrivit une exposition de la foi catholique sur la Trini
contre l'Arianisme, *De Trinitate sive de fide contra Ari
nos* (3).

(1) MIGNE, XIII, 79-80.
(2) *Ibid.*, 85-107.
(3) *Ibid.*, 37-86

Le texte de ces écrits dans la collection de MIGNE est pris de GAL-ND, *Bibl. vet. Patr.*, VII, p. 439-474. V. sur les autres éditions HŒNEMANN, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, I, 550-554, reproduit dans IGNE, XIII, 35-38.

Le *Libellus precum* se trouve aussi, sous ce titre, qui est sans oute des auteurs, *De confessione verae fidei et ostentatione sacrae mmunionis et persecutione adversantium veritati,* dans la *Collectio vellana*, éd. GÜNTHER, 5-54. *Infra*, § 114, VII. Cf. GÜNTHER, *Avel-a Studien*, 69-86.

IV. Grégoire d'Elvire (33). — Après Lucifer, le chef incipal du mouvement luciférien fut Grégoire, évêque Eliberis, dans la Bétique — Elvire, près de Grenade — i vécut jusqu'après 392. Saint Jérôme (1) mentionne de lui plusieurs discours en langue populaire et un livre dis-ngué sur la foi ». Ce dernier écrit n'est autre probable-ent que le *De fide orthodoxa contra Arianos*, que Migne (2) nne sous le nom de Phébade d'Agen (3), dirigé contre le ncile de Rimini de 359.

V. Hilaire de Rome (34). — Le diacre Hilaire de Rome avant 379) allait plus loin que Lucifer : il voulait re-ptiser les Ariens, comme l'indique le titre des opus-les que saint Jérôme (4) mentionne de lui, *libellos de ereticis rebaptizandis*. Tout ce que nous savons de lui est isé dans l'*Altercatio* de saint Jérôme.

VI. Phébade d'Agen (35). — Non moins décidé que Luci-contre l'Arianisme, Phébade, évêque d'Agen, dans la se-nde Aquitaine, se montra plus calme et plus avisé. Sous titre de *Liber contra Arianos* (5), il écrivit une critique s remarquable, très incisive, de la deuxième formule

1) *De viris*, CV.
2) XX, 31-50.
3) *Infra*, VI.
4) *Altercatio Luciferiani et orthod.*, 27 : MIGNE, XXIII, 181.
5) MIGNE, XX, 13-30.

du Sirmium de l'an 357. Migne donne sous le nom d[e] Phébade un autre écrit qui présente avec le précéden[t] quelque analogie, mais qui est probablement de Grégoire d'Elvire, *De fide orthodoxa contra Arianos* (1), et une Con[-] fession de foi, *Libellus fidei* (2). L'évêque d'Agen vivai[t] encore en 392.

L'abbé Migne a encore emprunté à Galland, *Bibl. vet Patr.*, v[-] (1769), p. 250-265, le texte de ces écrits.

VII. Un anonyme. — Caspari a publié, le premier, en 1883, une pièce d'un extrême intérêt, sous le titre de *Altercatio Heracliani laici cum Germinio episc. Sirmiens[-] de fide synodi Nicænæ et Ariminensis Arianorum*. Le laïque Héraclien, disputant avec l'évêque de Sirmium, Germinius († vers 370), défend avec un succès éclatant le décret de Nicée. Nous avons ici, non un dialogue imaginaire, fantaisie d'un théologien orthodoxe, mais le compte-rendu d'un fait réel, rédigé, vers 366, par une main laïque, œuvre pleine de fraîcheur et de naïveté.

On trouve l'*Altercatio* dans Caspari, *Kirchenhist. Anecdota*, I, Christiania, 1883, in-8°, 131-147. Cf. V-VIII.

VIII. Marius Victorin (36). — Caius Marius Victorinus, Africain de naissance, professa la rhétorique à Rome, sous l'empereur Constance, avec de tels applaudissements que l'admiration publique lui érigea une statue sur le forum de Trajan. Il embrassa le christianisme, à un âge déjà avancé. Professeur païen, il avait publié toute une série d'écrits sur la grammaire, la métrique, la rhétorique, la philosophie; chrétien, il écrivit, dit saint Jérôme (3), « contre Arius, à la manière des dialecticiens, des livres

(1) Migne, XX, 31-50.
(2) *Ibid.*, 49-50.
(3) *De viris*, CI.

très obscurs, que les seuls érudits comprennent, et des commentaires sur l'Apôtre ». Nous avons sous son nom trois écrits dirigés contre l'Arianisme : *Adversus Arium libri IV* (1), *De generatione divini Verbi* (2), *De ὁμοουσίῳ recipiendo* (3). Les deux premiers sont dédiés à un Arien ami de l'auteur, à ce Candidus dont il a été parlé plus haut (4). Aucun de ces écrits n'a un mérite supérieur.

Entre les commentaires, il reste ceux sur les Épîtres aux Galates (5), aux Philippiens (6), aux Éphésiens (7). Déjà saint Jérôme disait, parlant de ces commentaires, que « le savant rhéteur manquait absolument d'études théologiques (8) ». L'opuscule *Ad Justinum Manichæum, contra duo principia Manichæorum et de vera carne Christi* (9), de même que la dissertation *De verbis Scripturæ*. « Factum est vespere et mane, dies unus » (10), combat le manichéisme. Le traité *De physicis* (11), apologie du récit biblique de la création, est apocryphe. Trois hymnes *De Trinitate* (12) et trois autres poésies chrétiennes ne semblent pas plus authentiques. La première *De pascha*, ou *De ligno vitæ, De cruce*, morceau plein d'élan, célèbre en soixante-neuf hexamètres la croix de Jésus-Christ comme l'arbre de vie ; la deuxième, *De Jesu Christo Deo et homine*, de cent trente-sept hexamètres, chante la vie terrestre du Christ ; le *De martyrio Maccabæorum*, qui compte trois cent quatre-vingt-quatorze hexamètres, cherche à

(1) MIGNE, VIII, 1039-1138.
(2) *Ibid.*, 1019-1036.
(3) *Ibid.*, 1137-1140.
(4) §86, IX.
(5) MIGNE, VIII, 1145-1198.
(6) *Ibid.*, 1197-1236.
(7) *Ibid.*, 1235-1294.
(8) *Comm. in Gal. præf.* : MIGNE, XXVI, 308.
(9) MIGNE, VIII, 999-1010.
(10) *Ibid.*, 1009-1014.
(11) *Ibid.*, 1295-1310.
(12) *Ibid.*, 1139-1146.

dramatiser le récit biblique (1) dans un style de rhéteur et de panégyriste.

D'après les recherches d'Usener, *Anecdoton Holderi*, Bonn, 1877, in-8°, p. 59-66, l'écrit *De definitione*, égaré parmi les œuvres de Boèce sur la Logique, Migne, LXIV, 891-910, serait de Marius Victorin. Stangl en a donné une édition critique, *Tulliana et Mario-Victoriniana*, Munich, 1888, in-8° 12-48.

Le poème *De pascha* se trouve dans l'édition des œuvres de saint Cyprien par Hartel, III^e^ part., 305-308. Dans le tome XXIII du *Corpus* de Vienne, 1891, qui renferme l'*Heptateuchos* du poète gaulois Cyprien (Cf. *Infra*, § 88, II), Peiper a publié aussi, p. 231-274, le *De martyrio Maccabœorum*, avec deux autres poèmes, *In Genesim ad Leonem papam* — paraphrase du récit de la création en 204 hexamètres — et *De evangelio* — 114 hexamètres sur la naissance du Christ, — comme œuvres d'un certain Hilaire, qui a vécu en Gaule au V^e^ siècle, mais qu'on ne peut songer à identifier avec saint Hilaire d'Arles. Cf. *Infra*, § 96, III.

IX. Saint Eusèbe de Verceil. — Eusèbe, depuis 340 évêque de Verceil, *Vercellæ*, sur le désir du pape Libère, accompagna Lucifer de Cagliari dans sa mission auprès de l'empereur Constance, l'an 354. Sa fermeté inébranlable, lors du concile de Milan de 355, lui valut un exil en Orient, qui ne prit fin que sous Julien l'Apostat. De retour à Verceil, il déploya le zèle le plus actif pour l'extinction de l'hérésie arienne. Il mourut en 371, entouré de la vénération universelle, et l'Église l'honore — au 16 décembre — comme martyr.

Il ne nous reste du saint évêque que trois lettres (2). Sa traduction du *Commentaire sur les Psaumes* de son homonyme de Césarée (3), plusieurs fois mentionnée par saint Jérôme (4), est perdue.

(1) II Macch. VII.
(2) Migne, XII, 947-954 ; X, 713-714.
(3) Cf. *supra*, § 62, III.
(4) *De viris*, LXXXXVI ; *Ep.* LXI, 2 : Migne, XXII, 603.

Sur un sermon de baptême attribué à l'évêque de Verceil par Kruger, v. *supra*, II. Une confession de foi, assez étendue, Migne, XII, 959-968, est apocryphe. Le trésor de la cathédrale de Verceil conserve un manuscrit des Évangiles qui, selon d'antiques relations dignes de foi, serait écrit de la main de saint Eusèbe ; c'est le Codex A, qui compte parmi les principaux représentants du texte latin des Évangiles, antérieur à saint Jérôme. Migne, XII, 9-948, a reproduit l'édition de Bianchini, 1749. Belsheim vient d'en donner une nouvelle édition : *Codex Vercellensis. Quatuor Evangelia ante Hieronymum latine translata ex reliquiis cod. Vercellensis saeculo ut videtur* IV *scripti et ex edit. Iriciana principe*, Christiania, 1894, in-8°. Sur l'importance du Codex pour la critique du texte, Cf. Sanday, apud Wordsworth, *Old-Latin Biblical Texts*, n° II. Oxford, 1886, CLXVII, CCXXVIII.

X. Saint Zénon de Vérone (37). — Sur saint Zénon de Vérone, nous ne possédons que de très maigres renseignements ; encore ont-ils besoin d'être débrouillés et éclaircis. Saint Jérôme et Gennade (1) n'en font pas mention. D'après l'opinion qui règne depuis les frères Ballerini (1739), Zénon, Africain de naissance occupa le siège de Vérone, dont il fut le huitième évêque, de l'an 362 à l'an 380, toujours en lutte à la fois contre le paganisme qui essaye de reprendre position et contre l'Arianisme qui déforme la foi chrétienne, mais tout entier cependant aux œuvres de charité, au service des pauvres et des infirmes.

Le recueil de *Traités* ou Sermons qui nous est venu sous le nom de Zénon, est loin d'être dans toutes ses parties à l'épreuve de la critique. Les derniers éditeurs ont fini par admettre comme authentiques quatre-vingt-treize morceaux (2), dont seize de quelque étendue et soixante-dix-sept plus courts. Beaucoup de ces derniers sont tellement brefs qu'on ne peut y voir que des plans de sermons ou des reproductions sommaires. Maints passages renferment

(1) *De vir. ill.*
(2) Migne, XI, 253-528.

d'importants témoignages concernant la doctrine de l'Église sur la Trinité et sur le culte de la sainte Vierge, ainsi que de précieux renseignements pour l'archéologie chrétienne. La langue, très originale, rappelle souvent celle d'un autre Africain, Apulée de Madaure.

Sur les premières éditions des *Traités*, v. Schœnemann, *Bibl. Hist. litt. Patr. lat.*, I, 314 sqq., dans Migne, XI, 244 sqq. L'édition des deux frères Pierre et Jérôme Ballerini, parue à Vérone en 1739, in-f°, a été reproduite par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, V, 105-158, ainsi que par Migne. Le comte Giuliari a donné, à l'aide d'autres manuscrits, une nouvelle édition, Vérone, 1883, in-f°. Cf. Sabbadinis, dans la *Rivista di Filologia classica*, 1884, 136-141.

Dom Morin a mis au jour dernièrement sous le nom d'un certain Pétrone, évêque de Vérone, deux courts sermons : *In natali S. Zenonis* et *In die ordinationis vel natali episcopi* (1). Gennade (2) mentionne un Pétrone, évêque de Bologne dans la 1re moitié du Ve siècle, auquel on attribuait des *Vitæ patrum monachorum Aegypti* et un *Tractatus de ordinatione episcopi* (3).

§ 88. — *Poètes et Historiens.*

I. Juvencus (38). — Caius Vettius Aquilinus Juvencus, prêtre espagnol de très bonne naissance, écrivit, vers l'an 330, une sorte d'Harmonie des Évangiles en hexamètres, avec ce titre : *Evangeliorum libri quattuor*, que l'usage a changé en celui de *Historia evangelica* (4). A part le début du premier livre, où il suit saint Luc, le poète prend presque exclusivement l'Évangile de saint Mathieu pour base de son récit. Il semble avoir comparé çà et là la version latine

(1) *Revue Bénédictine*, XIV, 1897, 3-8.
(2) *De vir. ill.*, XLI.
(3) Czapla, *Gennadius als Litterarhistoriker*, Munster, 1898, 94 sqq.
(4) Migne, XIX, 53-346.

avec le texte grec. Même pour l'expression, il serre, autant que possible, son modèle biblique. Le vers qui, en général, n'en reste pas moins coulant, témoigne d'un talent et d'une culture littéraires remarquables. Jusque bien avant dans le moyen âge, ce poème eut une grand vogue et suscita de nombreux imitateurs.

Les meilleures éditions sont celles d'Arevalo, Rome, 1792, in-4° ; — reproduite par MIGNE, *L. c* ; — de C. MAROLD, Leipzig, 1886, in-8° ; — de HUEMER, Vienne, 1891, t. XXIV du *Corpus*. — Sur le *Liber in Genesim*, qui, dans MIGNE, fait suite à l'*Histoire évang.*, XIX, 345-380, v. *Infra*, II. Le poème suivant, 379-386, qui revient au t. LXI, 1091-1094, *De laudibus Domini*, chante en cent-quarante-huit hexamètres le créateur de l'univers et le sauveur de l'humanité. Il est très probablement antérieur à Juvencus, et l'œuvre d'un rhéteur d'Autun. BRANDES en a donné une nouvelle édition, accompagnée d'une étude : *Ueber das fruehchristliche Gedicht Laudes Domini.* » Brunschwig, 1887, in-4°.

II. Cyprien le Gaulois (39). — Une rédaction métrique des livres historiques de l'Ancien Testament, souvent attribuée à Juvencus, est reconnue aujourd'hui pour être d'une date moins ancienne. L'auteur a vécu en Gaule aux premières années du V^e^ siècle. Son nom de Cyprien, attesté par les manuscrits, ne peut pas faire de doute. L'ouvrage semble avoir compris à l'origine tous les livres historiques de l'Ancien Testament; outre des fragments insignifiants des livres subséquents, on n'a retrouvé jusqu'ici — non sans quelques lacunes — que la paraphrase du Pentateuque et des livres de Josué et des Juges. En général, Cyprien suit fidèlement, pas à pas, le texte biblique de l'*Itala* ; il se permet quelquefois d'abréger, de développer plus rarement. Son récit se poursuit sobre et sec; souvent même il ne rend pas ce qu'il y a de vivant dans le récit original. Les accrocs aux lois de la métrique ne se comptent pas.

Dès 1560, le célèbre imprimeur G. Morel publia cent-soixante-cinq hexamètres du début de la Genèse, reproduits dans le *Tertullien* d'Œhler, II, 774-776, et dans le *S. Cyprien* de Hartel, III[e] part. p. 283-288. D. Martène donna, en 1733, toute la Genèse, sauf les vers 325-378 ; Arevalo reproduisit ce texte dans son édition de l'*Historia evang.*, et Migne, *P. L.*, XIX, 345-380. Cf. *supra*, I. Tout le reste est dû aux sagaces recherches de D. Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, Paris, 1852, p. 171-258 ; — *Anal. sacra et class.* Paris, 1888, I[re] part, 181-207. — Peiper a donné une édition complète excellente, *Cypriani Galli poetae Heptateuchos,* Vienne, 1891 (t. XXIII[e] du *Corpus*).

III. Un anonyme. — Nous devons probablement à un contemporain et compatriote de Cyprien deux poèmes bibliques d'une allure beaucoup plus libre, *De Sodoma* et *De Iona*. Le premier, en cent soixante-sept hexamètres, peint la ruine de Sodome ; le second, dont il ne reste que le début de cent cinq vers, racontait, comme contraste, le salut de Ninive. *De Ninive* serait donc le vrai titre, correspondant à celui du premier poème. Le titre traditionnel *De Iona* ne désigne que le livre de l'écriture qui a fourni le sujet chanté. Le poète joint à l'élégance de l'expression, à l'aisance de la versification, une exposition également originale et attachante.

Les éditions tant imprimées que manuscrites ont coutume de donner place à ces deux poèmes parmi les œuvres apocryphes de Tertullien et de saint Cyprien ; ainsi l'édition de Tertullien par Œhler, II, 769-773, et celle de saint Cyprien par Hartel, 3[e] part., p. 289-301. La dernière et la meilleure édition est celle de Peiper, dans son *Cypriani Galli poetae Heptateuchos,* 212-226.

IV. Proba (40). — Déjà le vêtement poétique des écrits précédents était surtout tissu sur le modèle de Virgile. Proba alla plus loin : elle habilla la Bible uniquement avec des morceaux découpés dans Virgile, en un *centon virgilien* de six cent quatre-vingt-quatorze hexamètres (1), pris

(1) Migne, XIX, 803-818.

tantôt par vers entiers, tantôt par membres de vers, surtout à l'*Énéide*. De l'Ancien Testament, seuls, la création, la chute et le déluge sont racontés avec quelque détail ; suit immédiatement l'histoire du Sauveur depuis sa naissance jusqu'à son Ascension. On devine sans peine l'étrange aspect que prend l'histoire biblique ainsi travestie. L'auteur n'est pas, comme on le croyait autrefois, Anicia Faltonia Proba, mais sa petite-fille, femme de Clodius Celsinus Adelphius, préfet de Rome en 351. Avant sa conversion au christianisme Proba avait composé une épopée — perdue — sur la guerre entre Constance et l'usurpateur Magnence.

Probæ Cento. Rec. SCHENKL dans les *Poetae Christiani minores*, Pars I, Vienne. 1888 (t. XVI du *Corpus*), 511 sqq. Au badinage de Proba SCHENKL a ajouté trois autres centons virgiliens dus à une main chrétienne : *Versus ad gratiam Domini* p. 609-615, instruction chrétienne en forme de dialogue entre les bergers Tityre et Mélibée, œuvre d'un certain Pomponius ; — *De Verbi incarnatione*, 615-620, à tort attribué autrefois au poète Sedulius (*Infra*, § 91 v) ; — et *De Ecclesia*, 621 627. Ces trois poèmes sont certainement postérieurs à celui de Proba.

V. Ausone (41). — Decimus Magnus Ausonius, de Bordeaux, né vers 310, mort vers 395, rhéteur et poète aussi habile que savant, appartient à l'histoire générale de la littérature. Il faisait, à la vérité, profession extérieure du christianisme ; mais, dans ses écrits (1), la pensée et l'expression sont également païennes. Çà et là pourtant quelques prières chrétiennes versifiées se mêlent à ses poésies ; ainsi dans l'*Ephemeris III*, une prière (2), dans les *Domestica II*, un chant pascal (3), *Ibid III* (4), une prière en vers rhopalices,

(1) *Ephemeris, Domestica, Parentalia, Commemoratio professorum Burdigalensium, Epitaphia Heroum qui bello Troïco interfuerunt, Eclogarum liber*, etc.

(2) Ed. Peiper, 7-11.

(3) *Ibid.*, p. 17-19.

(4) *Ibid.*, p. 19-21.

c'est-à-dire où chaque mot est plus long d'une syllabe que le précédent.

La plupart des écrits d'Ausone se trouvent dans MIGNE, XIX, 817 sqq. Les dernières éditions complètes sont celles de Schenkl, Berlin, 1883, dans les *Monum. German. hist. antiquiss*, V. pars 2, et de PEIPER, Leipz. 1886, in-8°.

VI. Saint Damase (42). — Un des plus illustres papes du IVe siècle, saint Damase (366-384), cultivait avec une prédilection toute particulière le genre épigraphique. Il composa un grand nombre d'épitaphes, *tituli*, et d'autres inscriptions pour des églises ou des chapelles, et la main exercée du calligraphe Furius Dionysius Philocalus les grava avec une rare élégance, dans les caractères qui ont pris de l'auteur le nom de *damasiens*. De ces inscriptions les unes sont encore conservées sur la pierre, les autres, en plus grand nombre, nous ont été transmises par des manuscrits. D'une prosodie souvent incorrecte, elles sont, par leur contenu, de la plus haute importance pour l'histoire du dogme et pour l'archéologie. Nous avons du même pape d'autres poésies non lapidaires, célébrant les martyrs et les saints, toujours cependant de peu d'étendue : la plus longue, le *carmen* 7 (1), chante en vingt-six hexamètres la conversion et le martyre de saint Paul. Les deux hymnes sur saint André, *Carmen* 8, et sur sainte Agathe, *Carmen* 30, sont rejetées comme apocryphes. Saint Jérôme dit en passant dans une de ses lettres (2), que Damase a écrit « en vers et en prose » sur la virginité. Dans un vieux catalogue de manuscrits on trouve ce titre : *Damasi papæ liber de vitiis* (3). Mais, à part les inscriptions

(1) MIGNE, *P. L.* LXIII, 379-381.

(2) *Ep.* XXII, 22 : XXII, 409.

(3) L. DELISLE, *Les manuscrits du comte d'Ashburnham*, Paris, 1883, in-4°, 87.

et les autres poésies, seules quelques lettres sont parvenues jusqu'à nous (1).

MIGNE, XIII, 109 sqq., a pris son édition des œuvres de saint Damase de celle de Merenda, Rome, 1754, in-f°. Le t. LXXIV, 527-530, contient un supplément, *Carmen Damaso Papæ ascriptum*. Le nombre des inscriptions et des autres poésies s'est notablement accru grâce aux trouvailles faites au cours du dernier siècle, notamment par J. B. de ROSSI († 1894), *Inscriptiones christianae Urbis Romae VII seculo antiquiores*, Rome, 1857-1888, 2 in-f°. Sur les inscriptions et les poésies de saint Damase en particulier. La même *Bull. d'Archeol. crist.*, ser. IV, 1884-1885, 7-31. P. 12-14, il donne le tableau succinct des inscriptions damasiennes retrouvées au cours du siècle. Dans la *Roemische Quartalschr.*, IV, 1890, 286-288, 296; VI, 1892, 50-66, le P. Germano rend compte de nouvelles trouvailles. Dernière et excellente édition par Ihm, *Damasi Epigrammata. Accedunt Pseudo-damasiana aliaque ad Damasiana inlustranda idonea*, Leipz. 1895 in-8°.

Sur les lettres (authentiques ou apocryphes), JAFFÉ, *Regesta Pontif. Roman.* Ed. 2. I, Leipz. 1885, 37-40, n° 232-254.

VII. Deux écrits polémiques versifiés. — Le célèbre manuscrit de Prudence, n° 8084 de la bibliothèque nationale, le *codex Puteanus* du VI^e^ siècle, nous a transmis un poème en cent vingt-deux hexamètres, généralement connu sous le nom de *Carmen adv. Paganos*, et qui est la satire mordante de l'ancien polythéisme. Selon toute apparence, ce morceau fut composé en 394, inspiré par l'événement de cette même année, le prompt et décisif échec d'une tentative de restauration polythéiste à Rome, sous l'usurpateur Eugène (392-394) et le préfet de la ville Nicomachus Flavianus. C'est précisément ce synchronisme qui donne à un ouvrage par lui-même des plus insignifiants un réel intérêt.

La même époque et le mêmes circonstances semblent

(1) MIGNE, XIII, 347-376.

avoir vu naître le poème en quatre-vingt-cinq hexamètres : *Ad quemdam senatorem ex christiana religione ad idolorum servitutem conversum*. Le poète raille non sans esprit le sénateur apostat, qui avait adopté le culte d'Isis et de Cybèle.

Le *Carmen adv. Paganos* fut publié pour la première fois en entier par L. Delisle, dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, sér. 6, III, 1867, 297-303. Mommsen en a donné une nouvelle édition dans l'*Hermès*, IV, 1870, 350-363. — Dobbelstein, *De carmine Christ. cod. Parisini* 8084 *contra fautores paganæ superstitionis ultimos Diss. philol.*, Louvain, 1879, in-8°. D'autres édit. et études sont indiquées dans Teuffel-Schwabe, *L. c.*, 1121; — dans Manitius *L. c.*, 146. — La dernière édition de la seconde pièce est celle de Peiper, dans son *Cypriani Galli Heptateuchos*, 227-230. Hartel l'a donnée aussi dans son édition de saint Cyprien, pars III, 302-305.

VIII. Le Chronographe de l'an 354.— C'est ainsi qu'on désigne d'ordinaire l'auteur ou le compilateur anonyme d'un précieux manuel historique de la ville de Rome pour l'an 354. Les éléments très divers de l'ouvrage dérivent certainement pour la plupart de pièces officielles et possèdent, de ce chef, comme sources historiques, une rare valeur. Ce manuel est divisé en dix sections. 1° Le calendrier officiel de la ville de Rome du milieu du IV^e^ siècle, écrit en 354 de la main de Philocalus (1), avec un grand nombre d'images et de titres ornés. 2° Les fastes consulaires depuis l'établissement du consulat jusqu'à l'an 354. 3° Un tableau des Pâques pour les années 312-411. 4° La liste des Préfets de la ville de 254 à 354. 5° Le tableau des anniversaires des Papes, *depositiones episcoporum Romanorum*, depuis saint Denys († 268) jusqu'à saint Jules I^er^ († 352). 6° Le calendrier des fêtes de l'Eglise romaine, marquant surtout les anniversaires des martyrs, *depositiones martyrum*. 7° Le catalogue des Papes, de saint Pierre à Libère, qui monta sur le siège de saint Pierre en 352,

(1) *Supra*, VI.

document qui servit de base à la plus ancienne partie du *Liber pontificalis* (1). 8° Une description de la ville de Rome, composée vers 334, *regiones urbis Romæ*. 9° Une chronique universelle, allant jusqu'à l'an 334, remaniement et continuation de la chronique de saint Hippolyte(2 · 10° Enfin une chronique de la ville de Rome jusqu'en 324. Les manuscrits qui ont transmis l'ouvrage, contiennent encore des additions d'époques plus récentes.

Quelques parties de ce recueil ont été imprimées dès le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle. MOMMSEN a publié et commenté l'ouvrage entier, sauf les sections 1^re^ et 8^e^, dans les *Abhandl. der philol. hist. Kl. der Kœn. saechs. Gesellsch. der Wissensch.* t. I, Leipz. 1850, p. 547-693, et une seconde fois, moins la section 8^e^, dans les *Mon. Germ. hist. auct. antiquiss.* t, IX, vol. I, Berlin, 1892, 13-196. Sur les éditions du calendrier et de la description de la ville, sections 1 et 8, v. TEUFFEL-SCHWABE, *L. c.*, p. 119 et 1041 sq.

IX. Hégésippe (43). — On a longtemps attribué à un certain Hégésippe la traduction latine et le remaniement de l'histoire grecque de la guerre Judaïque par Josèphe. Il y a là un quiproquo, le prétendu nom du traducteur n'étant que celui de l'auteur original défiguré, *Hégésippe* pour *Josèphe* (3). Cette traduction doit dater, d'après les critères internes et externes, de la seconde moitié du IV^e^ siècle. Faut-il y voir un travail de jeunesse de saint Ambroise ? La question ne semble pas tranchée, bien que de nos jours, sur la foi des manuscrits et d'après certaines analogies de langage, on se prononce en général pour l'affirmative. Tantôt le traducteur abrège l'original, condensant les livres 5-7 en un seul livre 5 ; tantôt il le développe par des additions prises à d'autres sources et par des amplifications oratoires. Il a donné aussi à l'ouvrage une couleur chrétienne.

(1) *Infra*, § 118, VII.
(2) *Supra*, § 54, VI.
(3) Ἰώσηπος est devenu *Josippus*, *Egesippus*, *Hegesippus*.

Le prétendu Hégésippe n'a pas trouvé place dans l'édition bénédictine de saint Ambroise, Paris 1686-1690 ; Cf. t. II, p. IV sq. Mais la seconde contrefaçon vénitienne, 1781-1782, a donné le *De bello Judaïco* d'après GALLAND (*Bibl. vet. Patr.*, VII, 653-771), en appendice au t. II et avec une pagination spéciale. De même MIGNE, *P. L.* XV, 1961-2224. WEBER et CÆSAR ont donné une édition séparée, *Hegisippus qui dicitur sive Egesippus de bello Judaïco, ope cod. Cassellani recognitus*, Marbourg, 1864, in-4°. Cf. Cæsar, *Observat. monnullæ de Josepho latino, qui Hegesippus vocari solet, emendando*, Marb., 1878, in-4°. L'édition de Weber et Cæsar a servi de base au texte d'Hégésippe dans l'édition des œuvres de saint Ambroise par Ballerini, Milan, 1875-1883, t. VI, 1-276.

X. Récits de pèlerinages. — Nous avons de l'an 333 le célèbre *Itinerarium a Burdigala usque Hierusalem*, qui est moins une vraie description de voyage que le rapide aperçu d'un pèlerinage de Bordeaux à Jérusalem et retour par Rome jusqu'à Milan.

A proprement parler, le plus ancien récit de pèlerinage en Terre-Sainte est la *Peregrinatio ad loca sancta* (**44**), trouvée récemment par Gamurrini, sortie de la plume d'une femme. D'après les indications du texte, malheureusement fort mutilé, l'auteur serait une religieuse du midi de la Gaule ; c'est une conjecture des plus probables (1) que nous avons affaire à sainte Sylvie d'Aquitaine, sœur de ce fameux Rufin qui gouverna l'empire d'Orient sous Théodose le Grand et sous Arcadius. Les courses de la pieuse et savante voyageuse à travers l'Egypte et la Palestine doivent se placer entre l'an 380 et l'an 390, pour préciser davantage, probablement en 385 et les années suivantes. Ce fut pendant son séjour à Constantinople qu'elle écrivit cette relation détaillée de tout ce qu'elle avait vu, dans une langue populaire et sans prétention, pour l'instruction et l'édification de ses sœurs de la Gaule, sans certes, se

(1) V. cependant Bibliographie (**44**), le récent travail de Dom Férotin.

uter à quel point ses récits intéresseraient une lointaine
stérité. Le tableau des solennités du culte à Jérusalem,
tout pendant la semaine sainte et la semaine de Pâques,
de la plus haute importance pour l'histoire de la liturgie.

L'*Itinéraire de Bordeaux* ouvre la série des *Itinera Hierosolymi-*
a et descriptiones Terrae sanctae édités par Tobler et Molinier,
, Genève, 1879, in-4°, p. 1-25. De même des *Itinera Hierosolymi-*
a saeculi IV-VIII, par GEYER, Vienne, 1898, t. XXXIX du *Corpus*,
3. Les manuscrits, éditions, traductions et études, indiqués dans
hricht, *Biblioth. geographica Palestinae*, Berlin, 1890, in-8°, p. 2-3
363. — *S. Hilarii tractatus de mysteriis et Hymni et S. Silviae*
itanae Peregrinatio ad loca sancta quae inedita ex codice Arretino
rompsit Gamurrini, Rome, 1887, in-4°. L'auteur a donné une nou-
le édition corrigée de la *Peregrinatio*, Rome, 1888, in-4°. Nous
ns d'autres éditions ou réimpressions, de Pomialowsky, St-Pé-
sbourg, 1889, in-4° ; — de G. M., Milan, 1890, in-8° ; — de
rnard, Londres, 1891, in-8° ; la dernière et la plus sûre dans les
era de Geyer, 35-101.

9. — *Schismes et Hérésies. Polémiques les concernant.*

. **Novatianisme.** — Les partisans de Novatien (1) se
intiennent longtemps encore en Occident et en Orient
nme parti rigoriste et schismatique. En Espagne on
uve aux prises avec eux saint Pacien, évêque de Bar-
one, vers 360-390, homme, au témoignage de saint Jé-
me (2), « d'une parole très cultivée, et aussi illustre par sa
que par ses discours ». De ses trois lettres au Novatien
mpronianus (3), les deux premières traitent surtout du
it que revendique l'Église de s'appeler « catholique (4) »;

) V. *supra*, § 55.
) *De viris*, CVI.
) MIGNE, XIII, 1051-1082.
) C'est dans la 1re lettre, IV, que se trouve le mot célèbre : « Christia-
mihi nomen est, Catholicus vero cognomen. »

la dernière et la plus étendue développe principaleme
la doctrine catholique de la pénitence. Nous avons
outre de Pacien une courte *Exhortation à la pénitence*
et un *Sermon sur le baptême* (2). Un opuscule intitulé *Ce*
vulus, contre certaines licences païennes du nouvel an (3
n'est point parvenu jusqu'à nous.

L'édition princeps des œuvres de Pacien fut donnée par Dutill
Paris, 1538, in-8°. — Galland, *Bibl. vet. Patr.*, vii, 255-276,
après lui, Migne, reproduisent cette édition en la corrigeant. Gam
Kirchengesch. von Spanien, t. ii, 1re part. Ratisb., 1864, 318-32
signale, p. 323 et suiv., deux éditions de Pacien parues en Espagn
l'une de 1774, l'autre de 1786, et qui ont échappé à Schœneman
Bibl. hist. litt. Patr. lat., i, 351.

C'est à un fils de Pacien, Dexter, que saint Jérome dédie son *I*
viris illustribus. Cf. *supra*, § 2, 1. Au chapitre 132 de cet ouvrag
il dit du même Dexter : « J'apprends qu'il a composé une histoi
universelle, que je n'ai pas encore lue ». Il semble que ce trava
n'ait jamais été livré au public ; en tout cas le *Chronicon Dexi*
(Migne, xxxi, 55-572), soi-disant découvert par le jésuite espagn
Jérôme Romain de la Higuera († 1611), allant de Jésus-Christ
l'an 430, est d'un faussaire. V. Gams, *L. c.*, p. 334-336. Cf. Baeh
Die christl. Dichter und Geschichtschreiber, *Roms*, 2e éd. Carlsruh
1872, 223-225. — Nous n'avons plus l'autobiographie, mêlée d
prose et de vers, qu'avait composée, sous le titre de Κατασταοφή ο
πεῖρα, l'Espagnol Aquilius Severus, qui mourut sous Valentinien
(364-375). S. Jérôme, *De viris*, cxi.

II. Donatisme. — Le donatisme, qui fut pour l'Égli
d'Afrique une question de vie ou de mort, s'accordait ave
le novatianisme à exclure de l'Église tout pécheur. L
point de départ du mouvement donatiste fut ce principe
que l'efficacité des sacrements dépend des dispositions d
celui qui les administre, et non seulement de son ortho

(1) Migne, *L. c.*, 1081-1090.
(2) *Ibid.*, 1089-1094.
(3) Cf. *Paraenes. ad paenitent.* 1.

ie, comme l'avaient prétendu déjà les adversaires du
tême des hérétiques (1), mais même de sa pureté mo-
e. C'était abandonner la notion traditionnelle d'une
ise extérieure et objective, et transporter le centre de
vité de l'économie du salut dans l'invisible et l'intan-
le. Le père du Donatisme, Donat, vers 313 évêque de
e-Noire en Numidie, n'écrivit point, qu'on sache, de
es. Le schisme eut plutôt pour premier défenseur lit-
ire Donat le Grand, évêque schismatique de Carthage
ers 355). Saint Jérôme signale de celui-ci « un grand
nbre d'opuscules ayant trait à son hérésie et un livre sur
Saint-Esprit, conforme à la doctrine arienne (2) ». Ces
its sont perdus, aussi bien que ceux de Parménien, suc-
seur de Donat. Contre Parménien, saint Optat et
nt Augustin descendirent dans l'arène.

aint Optat, évêque de Milève en Numidie, composa, vers
, un grand ouvrage en 6 livres (3), *Contra Parmenia-
n Donatistam*, ainsi qu'on le désigne d'ordinaire. Il le
oucha une dernière fois vers 385, d'où la mention du
e saint Sirice I, alors siégeant (4), et y ajouta un VII^e
e (5).

e I^er livre est une esquisse historique du schisme do-
ste. « La colère d'une femme blessée, dit le véridique
orien, enfanta le schisme, l'ambition le nourrit, l'ava-
lui donna des forces (6) ». Le II^e livre montre qu'il n'y
'une seule Église et où on la trouve. « Tu sais bien,
e peux le nier, que la chaire épiscopale de la ville de
ne fut d'abord dressée pour Pierre, que dans cette
re siégea Pierre, le chef de tous les Apôtres — ce qui

Cf. *supra*, § 51, I.
De viris, LXXXXIII.
MIGNE, XI, 883-1082.
L. II, C. III.
MIGNE, *L. c.*, 1081-1104.
I, 19.

lui valut le nom de Céphas —, afin qu'en cette chaire uniq
l'unité fût gardée par tous (1) ». Le IIIe livre prouve par
détail que les mesures de rigueur, prises par le pouvc
contre les Donatistes, ne sont en rien le fait des cath
liques. Le IVe livre s'attache à montrer que Parménien n'e
nullement autorisé à appliquer aux catholiques, à leurs s
crifices et à leurs sacrements, un passage d'Isaïe (2) et
autre des Psaumes (3) contre le sacrifice et contre « l'huile
du pécheur. Le Ve livre traite du baptême et défend la do
trine de l'*opus operatum;* « les sacrements, y est-il d
sont saints par eux-mêmes, non par les hommes ». C'
Dieu qui lave, non l'homme (4) ». Dans le VIe livre, sa
Optat stigmatise l'odieuse et sacrilège conduite des D
natistes, mettant en pièces les autels et les calices qui o
servi au sacrifice catholique, etc. « Qu'est-ce que l'aut
demande l'auteur, sinon la demeure du corps et du sa
de Jésus-Christ (5)... Vous avez brisé jusqu'aux calic
qui ont contenu le sang du Christ (6) ». Le VIIe livre en
contient quelques additions et corrections ajoutées apr
coup.

Le plus ardent désir du retour des frères séparés anin
tout l'ouvrage. La langue est forte et sentencieuse, ma
quelque peu âpre et rude.

La première édition de l'ouvrage de saint Optat fut donnée pa
Cochlæus, Mayence, 1549, in-f°. Depuis, l'édition de Dupin, Pari
1700, etc., in-f°, jouit entre toutes d'une réputation méritée. Repr
duite par Galland, *Bibl. vet. Patr.* v, 459 et suiv. ; — par Migni
— par Hurter, *SS. Patr. opusc. sel.*, x, Inspruck, 1870. — La de
nière et la plus sûre édition est celle de Ziwsa, Vienne, 1893, xx

(1) II, 2.
(2) LXVI, 3.
(3) CXL, 5.
(4) V, 4.
(5) VI, 1.
(6) VI, 2.

du *Corpus*. Cf. Ziwsa *Beitraege zu Opt. Milevitanus*, dans *Eranos Vindobonensis*, Vienne, 1893 ; tradition manuscrite, critique du texte, style.

Ainsi que lui-même le relève plusieurs fois (I, 14. 20. 26. 27), l'évêque de Milève avait joint en appendice à l'ouvrage un recueil de pièces justificatives pour son histoire du donatisme. (45) Ce recueil n'est malheureusement conservé que par un seul manuscrit, le codex Parisinus du XI^e^ siècle, et il n'y est pas en entier. Dans l'édition de Vienne, 183-216.

III. Priscillianisme. — Les origines et la nature même de ce mouvement, qui fit à l'Eglise d'Espagne de profondes blessures, n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement éclaircies. Les écrits de l'hérésiarque Priscillien, mis au jour par le D^r^ Schepss en 1889, contredisent sur bien des points les anciennes données, notamment le récit de Sulpice Sévère (1). En outre, ces écrits, à cause de l'état défectueux où il nous sont parvenus et de l'obscurité de la langue, offrent de leur côté de nombreuses difficultés d'interprétation, pour le moment insurmontables. Il est en tout cas certain que Priscillien représente des spéculations gnostiques et dualistes, qui rappellent vivement le manichéïsme ; selon toute apparence aussi son système était pourvu du bizarre appareil mythologique et astrologique de tradition dans ces sectes. Chez les Priscillianistes, au dire de leurs adversaires, une grande immoralité allait de pair avec l'austérité dont ils faisaient montre.

Issu d'une noble famille espagnole, Priscillien était aussi riche des dons de l'esprit que des biens de la fortune. En l'an 380, un concile de Cæsaraugusta, aujourd'hui Saragosse, l'excommunia avec ses partisans ; il n'en fut pas moins, selon Sulpice Sévère (2), élevé par ses amis sur le siège épiscopal d'Abila en Lusitanie. Après des luttes vio-

(1) *Chronic.* II, 46-51 ; — *Dial.* II (III), 11 et suiv.
(2) *Chronic.* II, 47.

lentes, où les catholiques eurent pour chefs Hydace (Idace), évêque d'Emérida, et Ithace, évêque d'Ossonaba (Estombar), personnages dont Sulpice Sévère ne trace pas non plus un portrait trop avantageux, Priscillien, avec ses principaux partisans, fut décapité à Trèves, sur l'ordre de l'usurpateur Maxime, comme coupable de magie (385). En vain saint Martin de Tours s'était opposé de toutes ses forces à cette exécution (1).

Priscillien avait publié de nombreux opuscules (2). Le Dr Schepss en a retrouvé onze dans un codex du ve ou du vie siècle appartenant à l'Université de Wurtzbourg. Le manuscrit, il est vrai, ne nomme pas l'auteur, mais le contenu semble indiquer sûrement le chef des Priscillianistes.

Les trois premiers morceaux sont consacrés à la défense personnelle de l'auteur. Dans le *Liber apologeticus* (3), adressé aux « beatissimi sacerdotes » — selon Schepss, les évêques du concile de Saragosse de 380, — Priscillien cherche à se justifier de la double accusation de pratiques sacrilèges et d'enseignements contraires à la Foi. Il cite (4) les versets de saint Jean (5) sur les trois témoins célestes. Le *Liber ad Damasum episcopum* (6) est un appel, basé sur un exposé historique détaillé de l'affaire, au pape Damase. Le *Liber de fide et de apocryphis* (7) justifie la lecture des apocryphes non contraires à l'orthodoxie. Suivent sept sermons où Priscillien n'a plus nulle part l'attitude d'un accusé, mais s'adresse, pour l'instruire, à un cercle d'auditeurs fidèles. Ce sont les *Tractatus pas-*

(1) V. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, t. I, p. 400.
(2) Hieron. *De viris*, 121.
(3) Ed. Schepss., p. 3-33.
(4) P. 6.
(5) I Joann., v, 7-8.
(6) P. 34-43.
(7) P. 44-56.

hæ (1), *Genesis* (2), *Exodi* (3), *primi psalmi* (4), *psalmi ertii* (5), *ad populum I* (6), *ad populum II* (7). Le morceau nal, sous le titre de *Benedictio super fideles* (8), est une rière exaltant la puissance et la bonté divine.

Le début des deux morceaux 3 et 9 et la fin des deux utres 8 et 11, manquent. Schepss a joint à ces traités *Priscilliani in Pauli ap. epistolas canones a Peregrino episc. mendati* (9), et *Orosii ad Augustinum commonitorium de rrore Priscillianistarum et Origenistarum* (10). Le premier le ces écrits, publié incomplètement par Mai (1843), onne en 90 propositions (*canones*), dont chacune est uivie de textes à l'appui, une esquisse de la théologie de aint Paul. Le texte primitif — aujourd'hui perdu — a été emanié (11) avant l'an 821, par un évêque du nom de Pe-egrinus, qui n'est pas autrement connu. Orose, dans son *Commonitorium* (12), cite un passage d'une lettre de Pris-illien (13).

Priscilliani quæ supersunt, maximam partem nuper detexit adjectis ue commentariis criticis et indicibus primus edidit G. Schepss. Ac-edit Orosii Commonitorium de errore Priscillianistarum et Ori-enistarum, Vienne, 1889, t. XVIII[e] du *Corpus*.

Tibérien, Latronien, Ithace, Olympius. — Plusieurs crits des partisans ou des adversaires de Priscillien ne

(1) 57-61.
(2) 62-68.
(3) 69-81.
(4) 82-85.
(5) 86-89.
(6) 90-91.
(7) 92-102.
(8) 103-106.
(9) P. 107-147.
(10) P. 149-157.
(11) « Sanæ doctrinæ redditum est. » Dans le Procem.
(12) V. *infra*, § 95, II.
(13) P. 153.

sont point parvenus jusqu'à nous. Priscillien lui-même, au début de son *Liber apologeticus*, se réfère à un « libellus de nos frères, Tibérien, Asarbe et les autres avec qui nous sommes en communauté de foi et de sentiment ». D'après saint Jérôme (1), ce Tibérien avait cherché à se justifier du soupçon d'hérésie, « par une apologie d'un style boursouflé et sans naturel, *tumenti compositoque sermone* » ; il fut dans la suite exilé comme partisan de Priscillien.

Le Priscillianiste Latronien, qui fut décapité avec le chef du parti, nous est présenté par saint Jérôme (2) comme « un grand savant et un poète comparable aux anciens... Nous avons, continue-t-il, les œuvres de son génie en divers mètres ».

Dictinius, évêque priscillianiste d'Astorga, qui se réconcilia avec l'Église l'an 400, avait composé, avant sa conversion, un écrit intitulé *Libra*, la *Balance,* pour justifier le mensonge de nécessité ; ce travail peut se reconstituer dans ses grandes lignes d'après le *Contra Mendacium* de saint Augustin (3).

Du côté des adversaires, saint Isidore de Séville (4) mentionne « Itacius, évêque des Espagnes, qui a laissé un livre sous forme d'apologie, où il met à nu les doctrines détestables de Priscillien, ses habiles maléfices et ses passions honteuses ». On n'est pas d'accord pour l'identification de cet « Itacius, évêque des Espagnes », en qui les uns voient Hydace d'Emérida, les autres Ithace d'Ossonoba.

Sichard publia, en 1528, sous le nom d' « Idacius, célèbre Espagnol, » un écrit *Contra Varimadum Arianum*.

(1) *De viris ill.*, 123
(2) *Ibid.*, 122.
(3) *Infra*, § 94, IX.
(4) *De vir. ill.*. 15 : MIGNE, *P. L.*, LXXXIII, 1092.

Chifflet, qui l'inséra, en 1664, dans les Œuvres de Vigile de Tapse (1), lisait à tort *Contra Marivadum*.

Olympius, évêque espagnol dont le siège n'est pas connu, écrivit un livre, dit Gennade (2), « contre ceux qui accusent la nature, non le libre arbitre, montrant que le mal a été implanté dans la nature, non par la création, mais par la désobéissance ». On présume que cet écrit était également dirigé contre le priscillianisme.

Vers le milieu du V^e^ siècle, deux évêques de la Galice, Pastor et Syagrius, entrèrent en lice contre le Priscillianisme, le premier avec un résumé des dogmes de l'Église (3), le second par un écrit spéculatif et dogmatique *De fide* (4). Dom Morin (5) identifie l'écrit de Pastor avec une confession de foi anti-priscillianiste attribuée à un concile de Tolède (6), et croit avoir découvert, manuscrit, l'essai de Syagrius.

On trouve, égarée parmi la correspondance de saint Léon le Grand (7), une lettre de Turibius (**47**), évêque d'Astorga, datée des environs de l'an 446, adressée à ses collègues Hydace (Idace) et Ceponius, flagellant les blasphèmes des livres apocryphes en honneur chez les Priscillianistes.

IV. Saint Philastrius. — Vers l'an 383, Philastrius (ou Philaster), évêque de Brixia, aujourd'hui Brescia, donna à l'Église latine, dans son *Liber de hæresibus* (8), un digne

(1) MIGNE, *P. L.* LXII, 351-434. Cf. FICKER, *Studien ueber Vigilius von Tapsus*, Leipzig, 1897, 46 sqq.

(2) *De vir. ill.*, 23 : MIGNE, *P. L.*, LVIII, 1074 ; cf. August. *Contra Julian.*, I, 8 : LXIV, 644-645.

(3) GENN., *l. c.* LXXVI.

(4) GENN., *l. c.*, LXV.

(5) *Revue Bénédict.*, X, 1893, 385-394.

(6) DENZINGER, *Enchiridion*, 7^e^ éd., 31-33. HEFELE, *Konziliengesch.*, 2^e^ éd. II, 306-308.

(7) MIGNE, *P. L.*, LIV, 693-695.

(8) MIGNE, XII, 1111-1302.

pendant des *Hæreses* de saint Epiphane (1). Mais Philastrius, au lieu de quatre-vingts hérésies, en compte déjà cent cinquante-six, dont vingt-huit avant, et cent vingt-huit après Jésus-Christ. Chez lui, il est vrai, plus encore que chez l'évêque de Salamine, la notion de l'*hérésie* est d'un grand vague et manque de toute limite précise. Voir les observations de saint Augustin sur les deux ouvrages dans l'Épître 222 à *Quodvultdeus* (2). Si Philastrius fait souvent penser à Épiphane, ce n'est pas que l'auteur latin ait rien emprunté au grec, mais que l'un et l'autre ont utilisé le *Syntagma* de saint Hippolyte (3),

Sur les anciennes éditions du *De haeresibus*, V. Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, I, 539-547. Edition princeps, Sichard, Bâle, 1528. — Galland, *Bibl. veter Patr.*, VII, p. 475 521, et Migne reproduisent l'édition de Galeardi, Brescia 1738. — Nous en avons deux éditions nouvelles, l'une par Œhler dans le *Corpus haereseologicum* t. I., Berlin, 1856, p. 1-185, l'autre par Fr. Marx, t. XXXVIII du *Corpus script. Eccl. lat.*, Vienne, 1898, in-8°, sous le titre critiquable de *Diversarum haeresum liber*. Cf. Zahn, *Geschichte*, t. II, 1, Erlangen et Leipz., 1890, p. 233-239. Sur les sources de l'auteur, Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiphanios*, Vienne, 1865, 4 sqq ; et *Die Quellen der aeltesten Ketzergesch. neu untersucht*, Leipz. 1875, 91 sqq.

Le successeur de saint Philastrius sur le siège de Brescia, Gaudentius, qui mourut, selon les uns vers 410, selon les autres vers 427, avait formé, à la prière d'un certain Benivolus, un petit recueil de ses prédications (Migne, XX, 827-1002), contenant vingt-et-un *tractatus*, le dernier *De vita et obitu B. Philastrii*. Le *Carmen ad laudem B. Philastrii* (1003-1006) est apocryphe. La notice sur Gaudentius dans le *Lehrbuch der Patrologie und Patristik* de Nirschl, II, 488-493, est particulièrement détaillée. Sur la langue de ses traités, Cf. Paucker, dans la *Zeitschr. f. die oesterr. Gymnasien* t. XXXII 1881. p. 481 et suiv.

(1) *Supra*, § 71, II.
(2) C. 2 : Migne, XXXIII, 999.
(3) *Supra*, § 54, III.

§ 90. — *Saint Ambroise* (48).

I. Sa vie. — L'Arien Auxence, combattu par saint Hilaire (1), mais appuyé sur la faveur de l'empereur Valentinien I, avait su conserver jusqu'à sa mort (374) le siège épiscopal de Milan. Lorsqu'on procéda à l'élection de son successeur, une lutte violente éclata entre catholiques et ariens. Ambroise, le nouveau consulaire d'Emilie et de Ligurie, qui venait d'arriver dans la ville, parut dans l'église pour rétablir la paix. Tout à coup, comme par l'effet d'une inspiration céleste, les deux partis réunirent leurs voix sur le nom d'Ambroise lui-même.

Fils d'une famille chrétienne très distinguée, il naquit vers 340, probablement à Trèves, où son père, également nommé Ambroise, avait la charge de préfet du prétoire pour les Gaules. A la mort prématurée du père, la veuve se retira à Rome avec ses trois enfants. Se conformant aux traditions de la famille, Ambroise, le plus jeune, suivit la carrière de l'administration.

Très jeune encore, au plus tard en 374, ses remarquables talents le firent nommer consulaire, avec séjour à Milan. Lorsqu'il y fut élu évêque, il n'avait pas même reçu le baptême. Mais toutes ses résistances demeurèrent inutiles (2). Il fut baptisé, comme il l'avait demandé lui-même, par un prêtre orthodoxe, probablement le 30 novembre 374, et dès le 7 décembre, ordonné évêque, on ne sait de quelle main.

Ce dut être un de ses premiers soins de combler les lacunes de son instruction théologique (3). Aidé par le

(1) *Supra*, § 86, I, III.

(2) « Quam resistebam ne ordinarer! postremo cum cogerer, saltem ordinatio protelaretur! Sed non valuit præscriptio, prævaluit impressio. » *Ep.* 63, 65 : Migne, XVI, 1206.

(3) « Factum est ut prius docere inciperem quam discere. » *De offic.* I, 1 : XVI, 25.

prêtre Simplicien, plus tard son successeur, il étudia avec une ardeur extrême de préférence les Pères grecs, Clément d'Alexandrie et Origène parmi les anciens, et parmi les contemporains, Basile le Grand et Didyme l'Aveugle. Il doit avoir lu aussi et approfondi le juif Philon, comme ses propres écrits en témoigneront.

En prenant possession de la chaire épiscopale, il renonça en faveur des indigents à ses biens, qui étaient considérables, et la charité pastorale la plus dévouée ne cessa plus de le diriger. Accessible aux petits comme aux grands sans distinction (1) — à moins que la foule même des malheureux qui l'assiégeaient ne formât une barrière infranchissable (2) —, joyeux avec les joyeux et triste avec les tristes (3), il arrachait par ses propres larmes les larmes de ceux qui lui confessaient leurs fautes (4). Son influence comme prédicateur était grandement aidée par un rare talent oratoire. Ce n'est pas un moindre auditeur que saint Augustin lui-même qui avoue qu'il demeurait suspendu aux discours de l'évêque, que leur douceur faisait ses délices (5).

La parole d'Ambroise était écoutée au-delà de l'enceinte de la cathédrale milanaise. Son action épiscopale fait partie intégrante de l'histoire de son temps ; car il exerça une influence prépondérante sur les princes mêmes. Le jeune empereur Gratien l'honorait et l'affectionnait comme un père. Justine, mère et tutrice de Valentinien II, voulait ramener l'Arianisme au pouvoir ; mais tous les efforts

(1) « Non enim vetabatur quisquam ingredi aut ei venientem nuntiari mos erat. » Aug. *Conf.* VI, 31 : Migne, XXXII, 720.

(2) « Secludentibus... catervis negotiosorum hominum quorum infirmitatibus serviebat. » *Ibid.*

(3) Paulin, *Vita S. Ambr.*, 39 : XIV, 40.

(4) *Ibid.*

(5) « Verbis ejus suspendebar intentus... et delectabar suavitate sermonis » *Conf.* V, 13 : XXXII, 717. « Per illius os potissimum me Dominus ab errore liberavit. » *Ep.* 147, 23 : XXXIII, 621.

toutes les intrigues de la puissante et artificieuse incesse échouèrent devant l'inflexible et intrépide cou- ge de l'évêque de Milan. Ambroise donna la preuve et mesure de son dévouement à la famille impériale, rsque, à la prière de cette princesse, il n'hésita pas à treprendre, en faveur du jeune Valentinien, les plus rilleuses missions auprès du meurtrier de Gratien, surpateur Maxime, qu'il alla deux fois trouver à Trèves, 383-384 et en 386-387. Aussi, après la mort de Justine 88), Valentinien se souvint des bienfaits d'Ambroise et outa volontiers ses conseils. Ce fut sous l'influence du and évêque qu'il résista fermement aux démarches ré- tées du Sénat romain, tendant à rétablir dans la Curie utel de la Victoire, renversé en 382 par ordre de Gra- n. Le 15 mai 392, Valentinien fut tué à Vienne par Ar- gaste. Déjà, sur l'appel pressant de son impérial pro- gé, Ambroise accourait en Gaule, lorsqu'il reçut cette uloureuse nouvelle.

Théodose le Grand (379-395) accorda également à Am- oise son amitié et sa confiance. Mais la bonne entente re l'empereur et l'évêque fut troublée en passant. me en face d'un Théodose, toujours Ambroise sut intenir en faveur de l'Église la pleine indépendance, érieure et extérieure, à l'égard de tout pouvoir terres- . L'empereur ne devait avoir sur les autres membres la communauté chrétienne d'autre privilège que celui prêter à l'Église la force de son bras et de lui faire tice. En 388, l'empereur, dans un moment de préci- tion, rendit un édit rigoureux contre les chrétiens Callinicum, en Mésopotamie, qui avaient détruit synagogue juive ; l'intervention d'Ambroise décida etrait de cette mesure. Après le massacre de Thessa- ique, ordonné pour venger le meurtre de plusieurs ctionnaires impériaux (390), sur la remontrance de êque, l'empereur se soumit à la pénitence publi-

que (1). Théodose mourut le 17 janvier 395 ; le 4 avril 397 Ambroise le suivit dans la tombe.

II. Son activité littéraire. — On s'étonne justement que saint Ambroise, au milieu des occupations si étendues et si diverses du pasteur et de l'homme d'Etat, ait encore trouvé le loisir de composer un grand nombre d'écrits. Il est vrai que la plupart de ses ouvrages furent le fruit même, le fruit mûr, de son activité pastorale. A notre connaissance, il ne publia, qu'un très petit nombre de sermons sous forme de sermons et sans toucher au plan primitif ; mais, d'autre part, ses « livres » ne sont, en général, que des prédications légèrement remaniées, d'ordinaire encore très distinctement reconnaissables. Aussi ces livres se proposent-ils, sinon exclusivement, du moins principalement, un but pratique et parénétique. Ils prennent les paroles de l'Écriture, surtout de l'Ancien Testament, comme point de départ, et s'efforcent d'y trouver de mille façons l'image de la vie morale et religieuse. Du reste, même dans les écrits qui n'eurent pas cette origine oratoire, Ambroise se meut de préférence dans le domaine des mœurs ; nature vraiment romaine aux tendances essentiellement pratiques et morales, il n'a ni le temps ni le goût des spéculations philosophiques et dogmatiques, et toute son activité littéraire est déterminée par des considérations d'action et de vie.

En outre, il se contente de développer les résultats acquis, de féconder les vérités traditionnelles. Souvent il emprunte, dans une large mesure, à des devanciers, chrétiens ou non, la matière de ses essais, mais il l'accommode, avec intelligence et adresse, au public élargi de son temps et de sa nation. Avec un homme aussi livré à l

(1) « Stravit omne quo utebatur insigne regium, deflevit in ecclesia publice peccatum suum... gemitu et lacrymis oravit veniam. » Ambr. *De obitu Theod.* 34 : XVI, 1396.

vie active, il faut s'attendre à ce que le dernier coup de lime manque plus d'une fois à la forme de ses ouvrages. Sa langue abonde de réminiscences involontaires des classiques latins et grecs ; on sent surtout qu'il possède à fond Virgile. Le style d'Ambroise n'en a pas moins son caractère bien tranché : la mesure et la dignité constantes du ton, et, aux endroits soignés, une énergique concision, une originalité pleine de hardiesse. Le talent oratoire de l'auteur, on le comprend, se fait surtout sentir dans les écrits dérivés des sermons, qui gardent en maints endroits de vrais élans de poésie. Les hymnes d'Ambroise montrent avec quelle maîtrise, quand il le veut, il manie la langue.

III. Ecrits exégétiques. — La grande moitié des écrits de saint Ambroise est exégétique, en ce sens qu'ils se fondent, comme on l'a déjà indiqué (1), sur la base du texte biblique, sans se proposer d'en expliquer la lettre.

Dans le tableau de ses travaux d'exégèse au lieu de la série chronologique, encore sujette à bien des doutes, nous suivrons, comme l'ont fait les éditeurs, l'ordre des livres de l'Écriture.

Ambroise traite du récit de la création dans les 6 livres de l'*Hexaemeron* (2), un de ses plus importants ouvrages, qui dérive de neuf sermons, prêchés en six jours consécutifs, vers 389, en tout cas après 386.

Le *De paradiso* (3), les deux livres *De Caïn et Abel* (4), le *De Noë et arca* (5) furent probablement écrits les uns à la suite des autres, vers 380. D'après Kellner le *De Noë et arca* serait de la fin de 386. Le texte de cet écrit a plusieurs lacunes.

(1) *Supra*, II.
(2) Migne, XIV, 123-274.
(3) 275-314.
(4) 315-360.
(5) 361-416.

Sur l'histoire des patriarches nous avons *De Abraham* en deux livres (1), *De Isaac et anima* (2), *De bono mortis* (3), *De fuga sæculi* (4), *De Jacob et vita beata* en deux livres (5), *De Joseph patriarcha* (6), enfin *De benedictionibus patriarcharum* (7). La composition de toute cette série semble devoir se placer dans les années 388-390. L'auteur applique l'histoire d'Isaac et de Rebecca aux rapports de Jésus-Christ et de l'âme humaine ; d'où le titre *De Isaac et anima*. Le *De bono mortis*, qui n'est, d'après le propre avis de l'auteur, que la suite du précédent écrit, veut prouver que la mort, au lieu d'un mal, est un bien. La fuite de Jacob en Mésopotamie donne occasion d'écrire sur la fuite du siècle. Les « bénédictions des patriarches » sont celles que Jacob prononça sur les pères des douze tribus.

Dans le livre *De Elia et jejunio* (8), Ambroise prêche le jeûne quadragésimal ; dans le *De Nabuthe Jezraëlita* (9), il fait entendre les menaces de Dieu contre les riches avides ; dans le *De Tobia* (10), il s'élève contre l'usure. Ces trois écrits fournissent aussi de précieux renseignements pour l'histoire de la civilisation et des mœurs. Les deux premiers sont certainement postérieurs à l'an 386.

Les 4 livres *De interpellatione Job et David* (11), composés vers 383 d'après les Bénédictins, font entendre les doutes et les plaintes de Job et de David sur les malheurs des justes et le bonheur des impies.

(1) 419-500.
(2) 501-535.
(3) 539-568.
(4) 569-596.
(5) 597-638.
(6) 641-672.
(7) 673-694.
(8) 697-718.
(9) 731-756. Cf. III. Reg. XXI.
(10) 759-794.
(11) 797-850.

'*Apologia prophetæ David* (1), des années 383-385, nous munit contre le scandale moral, résultant du double ne de David. La prétendue *Apologia altera prophetæ vid* (2), qui se propose le même but, est très probablent apocryphe.

a manière de l'auteur est bien différente dans les deux ts suivants, où prédomine l'élément exégétique au s propre du mot, dans les *Enarrationes in duodecim lmos Davidicos* (3), composées en divers temps, et dans *xpositio in psalm.* CXVIII, probablement (4) des années -388.

vec les remarques éparses du saint évêque sur des sages isolés ou sur des sections du Cantique des Can-es, Guillaume, moine cistercien de saint Thierry près Reims († 1148), a composé un *Commentarius in Cantica ticorum* (5).

'*Expositio Isaiæ prophetæ* est perdue. Dans l'édition Ballerini (6), quelques fragments tirés des œuvres de t Augustin.

e plus considérable des ouvrages d'Ambroise, l'*Expo- Evangelii secundum Lucam*, en dix livres (7), renne des homélies des années 385-387.

n discute depuis le XVI^e^ sur la provenance d'un ouge de grande valeur, excellent de fond et de forme, *Commentaria in tredecim epistolas B. Pauli* (8). L'invable auteur désigne en passant (9) saint Damase

851-884. La dédicace *ad Theodosium Augustum* ne peut être qu'une ion d'une main étrangère.
887-916.
Ps. 1. 35-40, 43, 47, 48, 61 : XIV, 921-1180.
MIGNE, XV, 1197-1526.
XV, 1851-1962.
II, 895-898.
XV, 1527-1850.
MIGNE, XVII, 45-508.
In I Tim. III, 15 : XVII, 471.

comme le pape alors siégeant. Saint Augustin (1) c quelques paroles de ce commentaire (2), comme étant « saint Hilaire » ; mais l'ouvrage ne peut être ni d'Hilai de Poitiers, ni d'Hilaire de Rome (3). Au xv^e^ et au x siècle on le croyait de saint Ambroise. Erasme s'inscri en faux contre cette attribution, et depuis on a coutu de désigner l'auteur sous le nom d' « Ambrosiaster » de « faux Ambroise », sans que l'on soit parvenu à u identification un peu certaine.

On peut rapporter aux œuvres exégétiques un éc exclu des éditions imprimées, qui, sous le titre de *Lex D sive Mosaicarum et Romanarum legum collatio*, veut m trer dans les dispositions de la loi mosaïque sur les délits plus fréquents, la base des lois romaines sur les matièr correspondantes. Mais d'après le dernier éditeur, Mom sen (1890), il est impossible d'attribuer encore ce trav à saint Ambroise. Il a été question plus haut du préten Hégésippe (4).

IV. Écrits exégétiques. (Suite). — Le caractère prop des écrits exégétiques de saint Ambroise, c'est sa manièr tout allégorique et mystique d'interpréter ou d'appliqu la parole biblique. Il n'a pas coutume de s'arrêter à lettre ; un sens plus haut ou plus profond réclame tout s intérêt, et sous sa main les événements les plus matéri et, en apparence, les plus indifférents de l'histoire bibliq deviennent les enseignements les plus mystérieux et plus importants de la foi et de la vie chrétienne. Justifi en principe cette méthode, en montrer le bien fondé, A broise ne l'a pas entrepris ; il se contente d'en relever passant l'utilité et la nécessité.

(1) *Contra duas epist. Pelag.*, IV, 14 : XLIV, 614.
(2) Sur Rom. V, 12.
(3) *Supra*, § 87, V.
(4) § 88, IX.

l distingue en général dans ces occasions un double
s scripturaire, la *lettre* et le *sens plus profond* (1). A un
re point de vue, d'après l'objet, il reconnaît dans
criture trois sens : le sens *naturel*, qui donne les vérités
urelles, le sens *mystique*, qui révèle les mystères de la
, et le sens *moral*, qui enseigne la rectitude des mœurs.
à saint Jérôme, à plusieurs reprises, montre saint Am-
ise dépendant d'Origène (2). Parlant de son *Hexaeme-*
, il dit qu'Ambroise « a remanié l'*Hexaemeron* d'Ori-
ne, de manière à suivre plutôt les opinions d'Hippolyte
de Basile (3) ». Il veut certainement dire qu'Ambroise
ris en général modèle sur l'ouvrage d'Origène, mais
dans le détail il a subi encore plus les influences
Hippolyte et de Basile, d'autant plus qu'il n'ignorait pas
peu de sûreté de maintes théories de l'auteur alexan-
n. Les écrits *De Elia et jejunio*, *De Nabuthe Jezraëlita*,
Tobia, ont également pour base des homélies de saint
sile. Mais l'impulsion principale dans cette voie de l'in-
prétation allégorique des livres historiques de l'Ancien
stament, Ambroise doit l'avoir reçue de Philon. Dans
traités *De paradiso*, *De Caïn et Abel*, *De Noë et arca*, *De*
raham, etc., il imite tantôt plus, tantôt moins, toujours
blement, certains traités du Juif alexandrin. En bien
endroits, la ressemblance est telle, que, nombre de
, on a réussi à rétablir le texte, assez mal conservé,
écrits de Philon, à l'aide des endroits parallèles de
êque de Milan. Celui-ci n'en garde pas moins la pleine
épendance de sa conviction chrétienne. Ce qu'il ap-
nd du Juif, c'est l'art de lire au fond du récit de la Ge-
e un ensemble de doctrines reçues d'ailleurs.
Cette même méthode, il l'applique aussi au Nouveau
tament. Dans le commentaire sur saint Luc, le texte

) *Littera* et *sensus altior*.
) Cf. *supra*, § 39, v.
) *Epist.* 48, 7 : MIGNE, XXII, 749.

évangélique, au mépris de toutes les règles de l'herme neutique, est utilisé pour toute sorte de leçons morales e pieuses, souvent d'une façon si cherchée et si forcé qu'on a peine même à suivre la pensée de l'interprète (1).

V. Écrits moraux et ascétiques. — Entre les traité de morale de saint Ambroise, le premier par l'importance non par la date, qui est postérieure à 386, c'est le *De Offi ciis ministrorum* (2), en trois livres, comme le *De Officii* de Cicéron, dont nous avons ici le pendant chrétien Comme Cicéron destinait son ouvrage d'abord à son fils Marc, Ambroise s'adresse aussi en première ligne à ses fils les clercs, « ministres » de l'Église (3). Il veut toutefois offrir en même temps un manuel de morale à tous les chrétiens, comme Cicéron lui-même avait eu en vue d'autres lecteurs. De même, dans l'ordonnance et la division de sa matière, Ambroise se rapproche le plus possible de Cicéron. Mais ce parallélisme fait d'autant plus nettement ressortir l'antithèse intime de la morale païenne et philosophique d'une part, de la morale chrétienne et ecclésiastique de l'autre (**49**). Le côté parénétique du *De Officiis ministrorum* est d'une pénétrante énergie.

Ambroise consacra toute une série d'écrits, soit à la virginité en général, soit à l'état des Vierges consacrées. Dans ses prédications, il aimait à revenir et à insister sur ce thème, au point, comme il nous l'apprend lui-même, de susciter des plaintes et des objections (4). En 377, à la prière de sa vénérée sœur Marcelline, il réunit plusieurs de ses prédications en un traité de trois livres, *De Virginibus ad Marcellinam sororem suam* (5). Le 1er livre célèbre

(1) V. sur saint Luc, VI, 20 : MIGNE, XV, 1649 ; sur XXX, 28-29 : MIGNE, 1793-1794.

(2) MIGNE, XVI, 23-184.

(3) I, 7.

(4) *De Virgin.*, 5 : XVI, 272.

(5) XVI. 187-232,

la dignité sublime de la virginité ; le IIe dirige la vierge qui se consacre à Dieu dans une vie conforme à son état ; le IIIe livre ajoute quelques enseignements et avis plus particuliers à l'adresse de Marcelline. Cet écrit, probablement le premier qui soit sorti de la plume de l'auteur, a reçu de saint Jérôme un bel éloge. « Ambroise, dit-il, y a répandu son âme en un tel langage qu'il n'a rien laissé à dire aux panégyristes de la virginité (1) ». Au même cercle d'idées appartiennent les écrits *De viduis* (2), de l'an 377 ou 378, *De virginitate* (3), qui semble bien aussi de 378, *De institutione virginis et S. Mariæ virginitate perpetua ad Eusebium* (4), de 391 ou de l'année suivante, *Exhortatio virginitatis* (5), de 394 ou 395. L'écrit *De lapsu virginis consecratæ* (6) est très probablement l'œuvre de Nicétas de Romatiana (7).

VI. Ecrits dogmatiques. — Les cinq livres *De fide ad Gratianum Augustum* (8) sont la défense approfondie et convaincante de la divinité du Verbe contre les objections des Ariens. Les deux premiers livres datent de 378, les trois derniers de 379 ou 380. Gratien lui-même avait demandé à Ambroise une exposition de la doctrine orthodoxe. Comme suite de l'ouvrage précédent et également sur le désir exprès de l'Empereur, parurent, en 381, les trois livres *De Spiritu S. ad Gratianum Augustum* (9). C'est la défense de la consubstantialité du Saint-Esprit. Athanase, Basile-le-Grand et Didyme l'Aveugle y sont les

(1) *Ep.* XXII, 23 : XXII, 409.
(2) XVI, 233-262.
(3) 265-302.
(4) 305-334.
(5) 335-354.
(6) 367-384.
(7) *Infra*, XI.
(8) XVI, 527-698.
(9) 703-816.

guides et les auteurs d'Ambroise. Le *De incarnationis dominicæ sacramento* (1), probablement de l'an 382, combat de nouveau l'Arianisme et vise l'entourage arien de l'Empereur. C'est à tort (2) qu'on a attribué à Ambroise le traité *De fide orthodoxa contra Arianos* (3). Théodoret de Cyr (4) nous a conservé un fragment considérable d'une *Expositio fidei* de l'évêque de Milan (5).

Le *De mysteriis* (6), adressé aux nouveaux baptisés, traite du baptême, de la confirmation et de la Sainte-Eucharistie. La date de cet écrit reste douteuse, mais rien n'autorise à en contester l'authenticité. Les six livres ou sermons *De Sacramentis* (7), imitation du *De mysteriis*, ne sont point d'Ambroise et doivent dater du V^e^ ou du VI^e^ siècle. Dom Morin les attribue à Nicétas de Romatiana.

Les deux livres *De pœnitentia* (8), écrits vers 384 d'après les anciens Bénédictins, combattent les Novatiens et contiennent nombre de témoignages importants sur le pouvoir qu'a l'Église de remettre les péchés, sur la nécessité de la confession et le mérite des bonnes œuvres.

Un écrit souvent allégué par saint Augustin, *De Sacramento regenerationis sive de philosophia*, n'est point parvenu jusqu'à nous. Nous ne connaissons que de nom une dissertation *Ad Pansophium puerum*, des années 393-394. Enfin le morceau sur l'origine de l'âme (9), édité par Caspari (1883), porte indument le nom de saint Ambroise.

(1) 817-846.
(2) V. *supra*, § 87, IV.
(3) XVII, 549-568.
(4) *Eranistes seu Polymorphus*, Dial. II.
(5) XVI, 847-850.
(6) 389-410.
(7) 417-462.
(8) 465-524.
(9) *Altercatio d. Ambrosii contra eos qui animam non confitentur esse facturam aut ex traduce esse dicunt.*

VII. Discours et lettres. — Satyre, le frère tendrement mé d'Ambroise et qui ne le quittait jamais, mourut subitement en 379. Ambroise lui éleva un beau monument ans les deux livres *De excessu fratris sui Satyri* (1). Le livre est formé de l'oraison funèbre prononcée devant corps du défunt, le IIe, intitulé d'ordinaire *De fide resurrectionis*, d'un sermon de consolation, prêché huit jours lus tard auprès du tombeau.

Plus célèbres sont les oraisons funèbres de Valentien II et de Théodose le Grand. L'une, *De obitu Valentiniani consolatio* (2), fut prononcée vers le mois d'août 392, rs de l'enterrement du prince assassiné ; l'autre, *De obitu heodosii oratio* (3), à la cérémonie funèbre du 26 février 395 : deux chefs-d'œuvre d'art oratoire, deux documents historiques de grande importance.

Le *Sermo contra Auxentium de basilicis tradendis* (4), ppelle les jours difficiles mais glorieux de l'an 385. Un rêtre scythe, du nom de Mercurin, avait été établi par s Ariens évêque de Milan, et avait pris en cette qualité le om d'Auxence. Valentinien II, ou plutôt sa mère Justine, omma Ambroise de livrer à Auxence une église catholique, prétention qu'Ambroise repoussa de la manière la lus décidée.

Vers le même temps, l'évêque eut la joie de retrouver s ossements des saints martyrs Gervais et Protais. Dans ne lettre à sa sœur Marcelline (5) il a inséré copie de eux courtes prédications qu'il fit à l'occasion de cette écouverte.

Trois sermons sur le texte de saint Luc, XII, 33 : *Vendez ut ce que vous possédez et donnez l'aumône*, mis au jour

(1) 1289-1354.
(2) 1357-1384.
(3) 1385-1406.
(4) 1007-1018.
(5) *Ep.* 22 . XVI, 1019-1026.

par de Corrieris en 1834 (1), ne contiennent rien de bien remarquable et sont d'une authenticité fort suspecte. On a mentionné déjà (2) la prétendue *Exhortatio S. Ambrosii ad neophytos de symbolo.*

Les Bénédictins (1690) comptaient quatre-vingt-onze lettres de saint Ambroise (3); ils croyaient pouvoir assigner la date des soixante-trois premières. Depuis, aucune découverte n'a augmenté le total des lettres ; mais récemment (1890), le Dr Ihm en a rectifié en plus d'un point la chronologie. Quelques-unes de ces lettres sont personnelles et de nature confidentielle ; la plupart ont un caractère officiel, consultations sur les affaires publiques, comptes rendus de réunions synodales, etc. On devine tout le prix de cette correspondance comme source pour l'histoire de l'époque. On y voit aussi, mieux que partout ailleurs, l'éminente situation d'Ambroise et son influence dans l'Église et dans l'État.

VIII. Hymnes. — Les hymnes du saint évêque méritent une attention particulière. Comme les Ariens lui en avaient donné l'exemple, Ambroise composa des poésies religieuses pour être chantées par le peuple dans les offices. Le plus ancien et le plus important témoignage sur ce sujet est dans la réponse d'Ambroise lui-même (386) au grief que lui en faisaient les Ariens : « Ils disent aussi que je trompe le peuple par l'enchantement de mes hymnes. D'accord, car cela aussi je ne le nie certes pas. C'est un grand enchantement et il n'en est pas de plus puissant. Quoi de plus puissant, en effet, que la confession de la Trinité, chaque jour célébrée par la bouche de tout un peuple ! Tous à l'envi aiment à confesser la foi, tous savent prêcher en vers le Père, le Fils et le Saint-Esprit

(1) Dans l'édit. de Ballerini, v, 195-222.
(2) § 87, II.
(3) Migne, xvi, 876-1286.

Tous sont donc devenus maîtres, lorsqu'à peine ils pouvaient être disciples (1) ».

En même temps qu'il instituait le chant des hymnes, Ambroise enrichissait et développait la liturgie entière sur le modèle des Églises de l'Orient, surtout de la Syrie. De Milan le chant des hymnes se répandit aussitôt par tout l'Occident chrétien, et des poésies spirituelles, composées à la façon des hymnes de saint Ambroise ou, plus exactement peut-être, chantées de la même manière aux offices, reçurent dans la suite le nom d' « hymnes ambrosiennes (2) ». Quatre hymnes ambrosiennes sont les œuvres avérées de saint Ambroise lui-même, prouvées telles par d'indubitables témoignages : *Æterne rerum conditor*, *Deus creator omnium*, *Jam surgit hora tertia*, *Veni redemptor gentium*. Elles sont en vers iambiques dimètres et en strophes de 4 vers. Le mètre est rigoureusement observé et la quantité fort exacte. L'expression est claire et simple, mais en même temps pleine de grandeur et de dignité. Les anciens Bénédictins tenaient douze hymnes pour vraiment de saint Ambroise (3). Biraghi (1862) et Dreves (1893) ont cru pouvoir en compter jusqu'à dix-huit.

Au baptême de saint Augustin (387), dit-on, le néophyte et Ambroise qui le baptisait, inspirés de Dieu, chantèrent, par versets alternatifs, le *Te Deum*. La légende est belle, mais c'est une légende, et le *Te Deum* n'est certainement l'œuvre ni de l'un, ni de l'autre. Son existence au commencement du V^e^ siècle est démontrée. G. Morin accorde à Nicétas de Romatiana (4) la gloire de l'avoir composé.

(1) *Sermo contra Auxent.*, 34 : XVI, 1017.

(2) Cf. ISIDOR. HISPAL., *De eccl. offic.*, I, 6 : MIGNE, LXXXIII, 743 : « Hymni ex ejus (Ambrosii) nomine Ambrosiani vocantur... carmina autem quæcumque in laudem Dei dicuntur hymni vocantur. »

(3) MIGNE, XVI, 1409-1412.

(4) *Infra*, XI.

On fait encore honneur à saint Ambroise de certaines inscriptions en distiques (1). Le caractère apocryphe de quelques autres poésies saute aux yeux.

IX. Editions complètes. — Parmi les anciens éditeurs, les Bénédictins du Frische et le Nourry sont reconnus de beaucoup les plus méritants. Leur édition parut à Paris, 1680-1690, en deux in-f° Le tome II se termine par un très considérable appendice, à pagination particulière, et donnant, outre trois *Vies* de l'auteur, divers traités apocryphes. Cette édition fut réimprimée deux fois à Venise, 1748-1751, 4 vol. in-f° et 1781-1782, 8 vol. in-8°. C'est aussi l'édition reproduite par Migne, Paris, 1845 et 1866. Schœnemann traite à fond des devanciers des Bénédictins, *Bibl. Hist. litt. Patr. lat.*, I, 368 et suiv. — Une édition nouvelle, qui accorde une attention particulière à certains manuscrits milanais, a été donnée par Ballerini, Milan, 1875-1883, 6 vol. in-f°. M. Ihm, *Studia Ambrosiana*, p. 13, dit justement de cet éditeur qu'il à tout appris des Bénédictins, mais qu'il n'a pas apporté dans son édition le même soin ni la même pénétration.

Le t. XXXII (en 3 fascicules) du *Corpus* de Vienne, le I^er^ de saint Ambroise, contient 17 œuvres exégétiques éditées par Schenkl.

X. Editions spéciales et études. — *Œuvres exégétiques.* L'*Hexaemeron* par Gilbert, Leipzig, 1840, dans la *Bibl. Patr. eccl. lat. sel.*, de Gersdorf, t. IX. — Harnack a su dégager du *De paradiso* sept nouveaux fragments des *Syllogismes* du gnostique Apelles, combattu par saint Ambroise. Cf. *supra*, § 25, VII. M. Ihm, dans ses *Studia Ambrosiana*, p. 95-119, fait, d'après un manuscrit de Trèves du XI^e^ siècle, d'utiles remarques pour la critique du texte de l'*Expositio in psalm.* 118. Au sujet de l'Ambrosiaster, Ballerini, dans son édition, III, 349 et suiv., revient à saint Ambroise comme auteur du *Commentaire*. Plitt, dans *Real Encyklopaedie f. protest. Theologie*, 2^e^ éd., t. I, 1877, p. 329-331, voit dans le *Commentaire* une rapsodie qui ne fut terminée que vers l'an 800 et dont les parties les plus anciennes remontent à 380. Langen, *De commentariorum in epist. Paulinas qui Ambrosii et quæstionum bi-*

(1) Ed. Ballerini, V, 689-694.

blicarum quæ Augustini nomine feruntur scriptore, Bonn, 1880, in-4°, saluait dans le Luciférien FAUSTIN (§ 87, III) l'auteur du commentaire en question, aussi bien que des *Quæstiones Vet. et Novi Testam.*, qu'on trouve parmi les œuvres de saint Augustin, MIGNE, XXXV, 2213-2416. C. Marold, dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theologie*, t. XXVII, 1874, p. 415-470, soutient deux auteurs distincts, sans oser identifier ni l'un ni l'autre. D. MORIN, *Revue d'hist. et de littér. relig.* IV, 1899, 17-121, propose comme auteur des deux ouvrages un juif converti, Isaac, de la seconde moitié du IV^e^ siècle, qui a laissé un insipide *Liber fidei de sancta trinitate et de incarnat. Domini*, MIGNE, *P. G.* XXXIII, 1541-1546. Cf. Gennade, *De vir. ill.* XXVI. La *Collatio legum Mosaïcarum et Romanarum* a été éditée par MOMMSEN, dans la *Collectio librorum juris ante-justiniani*, t. III, Berlin, 1890, p. 107-198.

Œuvres morales et ascétiques. GILBERT a donné une édition spéciale du *De officiis*, Leipz., 1839, t. VIII de la *Bibl. Patr. eccl. lat. sel.* de Gersdorf. De même Krabinger, Tubingue, 1857, in-8°.

Œuvres dogmatiques. Quelques écrits dogmatiques ont trouvé place chez HURTER, *SS. Patr. opusc. sel.*, sér. I ; t. V, *De pœnitentia* ; t. VII, *De mysteriis* ; t. XXX, *De fide ad Gratianum Augustum.* Dom MORIN étudie le *De Sacramentis* dans ses nouvelles recherches sur l'auteur du *Te Deum* (*infra*, XI). — Le morceau sur l'origine de l'âme se trouve dans Caspari, *Kirchenhist. Anecdota*, I, Christiania, 1883, in-8°, p. 225-247. Cf. XI-XIII.

Discours et Lettres. LIVERANI, *Spicil. Liberian.* Flor., 1863, in-f°, p. 3-4, a donné, sous le nom de saint AMBROISE, un *Tractat. in Phil.*, IV, 4, apocryphe. Les lettres de saint Ambroise sont précédées dans les éditions d'une courte lettre de l'empereur Gratien au saint évêque, MIGNE, XVI, 875-876. Il est assez étrange que TARLAZZI, dans les *Atti e memorie della R. Deputazione di storia patria*, ser. 3, t. I, Bologne, 1883, p. 472-473, ait donné cette lettre comme inédite, trouvée dans un manuscrit de Ravenne.

Hymnes. (**50**). Sur les hymnes et autres poésies de saint Ambroise v. Biraghi, *Inni sinceri e Carmi di Sant'Ambrogio*, Milan, 1862, in-4°. — Fœrster, *Ambrosius, Bischof von Mailand*, p. 253-271, 326-334. — Kayser a étudié en détail six hymnes de saint Ambroise et le *Te Deum* Beitraege zur Gesch. und Erklaerung der aeltesten Kirchenhymnen, 2. éd. Paderborn, 1881, p. 127-248, 435-458. Sur le *Te Deum*, v.

infra, XI. Les inscriptions en vers et les distiques sur les images, apud Biraghi, *l. c.* Les distiques aussi apud Merkle, dans la *Römische Quartalschr.* X, 1896, 185-222. — Pitra a donné récemment *Anal. sacra et class.*, Paris, 1888, part. I, p. 121-124, des *vers dits ambrosiens de naturis rerum.*

XI. Nicetas de Remesiana. — Nicétas (1), évêque de Romatiana ou Remésiana (2), dans la Dacie intérieure, au tournant du IV^e^ siècle, — jadis souvent confondu avec Nicétas, évêque d'Aquilée dans la seconde moitié du V^e^ siècle — laissa, au dire de Gennade (3), une instruction en six livres pour ceux qui se préparent au baptême, *Competentibus ad baptismum instructionis libellos sex*, d'une langue simple, mais agréable, et un livre à une jeune fille tombée, *Ad lapsam virginem libellum.* Gennade analyse chacun des livres de l'*Instruction* : « Le premier enseigne comment doivent se comporter les *competentes* qui désirent parvenir à la grâce du baptême ; le deuxième traite des erreurs du paganisme, le troisième de la foi à la majesté unique ; le quatrième est dirigé contre les horoscopes ; le cinquième s'occupe du symbole et le sixième du sacrifice de l'agneau pascal. » Cet ouvrage ne semble pas s'être conservé en entier.

Mais il faut sans hésiter reconnaître le cinquième livre, *De symbolo*, dans un très beau traité, de première importance pour l'histoire du symbole baptismal, publié à Padoue, en 1799, par le cardinal Borgia, *Explanatio Symboli habita ad competentes* (4). Denis publia six courts frag-

(1) Il est appelé dans le texte courant *Niceas*; mais un codex du Vatican du VII^e^ siècle porte *Niceta* et les manuscrits varient continuellement entre *Nicaeas*, *Niceas*, *Nicetas*, *Nicetus*, *Nicetius*.

(2) Aux environs de la moderne Palanka en Serbie, il existait une petite ville du nom de *Romansiana*, *Romesiana* ou *Remisiana*. Toutes ces formes et d'autres encore du même nom sont représentées dans les inscriptions. Mommsen, *Corpus inscript. latinarum*, t. III, 1, Berlin, 1873, 268.

(3) *De viris ill.*, XXII : MIGNE, LVIII, 1073-1074.

(4) MIGNE, *P. L.*, LII, 865-874.

ments de divers livres de l'*Instruction* (1) ; de son côté, le cardinal Mai tira des manuscrits du Vatican trois traités nouveaux (2) : *De ratione fidei* (3), *De Spiritus S. potentia* (4), *De diversis appellationibus D. N. Jesu Christo convenientibus* (5). Les deux premiers de ces traités, qui font incontestablement partie d'un même ouvrage, nous rendent probablement le III^e^ livre de l'*Instruction*. Kattenbusch (6) attribue les fragments, notamment l'*Explanatio symboli*, non à l'évêque de Remésiana, mais à un Nicétas qui aurait écrit vers les premières décades du V^e^ siècle, dans un coin anonyme de la Gaule ou de l'Espagne.

Le livre *Ad lapsam virginem*, mentionné par Gennade, a été jadis souvent identifié avec l'écrit ou le sermon *De lapsu virginis consecratæ* qu'on trouve parmi les œuvres de saint Ambroise (7). Mais D. Morin a publié, il y a peu d'années (8), une *Epistola ad virginem lapsam* qui doit passer à bien meilleur titre pour le livre de Nicétas. Le même critique a essayé de montrer les lacunes des données de Gennade sur les travaux littéraires de l'évêque de Rémésiana.

N'en déplaise à Kattenbusch (9), il n'est plus guère possible de mettre en doute l'identité de Nicétas de Rémésiana avec ce Nicétas, évêque de Dacie, intimement lié avec saint Paulin de Nole, qui le nomme souvent dans ses poésies et dans ses lettres, et le vante comme hymnographe (10). Partant de ces textes de saint Paulin, D. Mo-

(1) Vienne, 1802 : MIGNE, LII, 873-876.
(2) *SS. Episc. Nicetae et Paulini scripta ex vatic. cod. edita*, Rome, 1827, in-4°.
(3) *Ibid.*, 847-852.
(4) 853-864.
(5) 863-866.
(6) *Theol. Litteraturzeit.*, 1896, 297-303.
(7) *Supra*, v.
(8) *Revue Bénéd.*, XIV, 1897, 193-202.
(9) *L. c.*
(10) V. notamment le *Poema 17, Ad Nicetam redeuntem in Daciam.*

rin est parvenu à établir comme très probable que Nicétas est l'auteur du *Te Deum* (1), ainsi que des deux traités hymnologiques *De vigiliis servorum Dei* et *De psalmodiæ bono* (2) qui portaient le nom de Nicétius, évêque de Trèves au VI^e^ siècle.

Caspari a donné avec le soin qu'on lui connaît une nouvelle édition de l'*Explanatio symboli* dans ses *Kirchenhistorische Anecdota*, I, Christiania, 1883, 341-360. Outre le codex de Borgia, il put en consulter cinq autres, du XII^e^ siècle, autant de copies, il est vrai, d'un même manuscrit plus ancien et qui ont certainement tort de désigner Origène comme auteur de l'ouvrage. Le cardinal Pitra éditait en même temps, d'après l'un de ces manuscrits, l'*Explanatio* — ou la plus grande partie — dans ses *Analecta Sacra*, III, Paris, 1883, 584-588.

XII. Autres évêques contemporains de saint Ambroise. — Nous avons du pape saint Sirice (384-398) sept lettres (3), en tête une épître considérable, adressée l'an 385 à Himérius, évêque de Saragosse, en Espagne, C'est la plus ancienne décrétale d'un pape, insérée dans le Droit Canon (4).

L'ami de saint Ambroise et son successeur sur le siège de Milan, Simplicien (5), laissa, au rapport de Gennade (6), un grand nombre de lettres, notamment à saint Augustin. Il n'en reste malheureusement rien; mais on trouve dans les œuvres de l'évêque d'Hippone une lettre, pleine

(1) *Supra*, VIII et X. Sur le *Te Deum*, MORIN, *Revue Bénéd.*, XI, 1894, 49-77, 337-345.

(2) MIGNE, LXVIII, 365-370. MORIN, *Revue Biblique*, VI, 1897, 282-288; *Revue Bénédictine*, XIV, 1897, 385-397, où il donne pour la première fois le texte complet du *De psalmodiae bono*.

(3) MIGNE, XIII, 1131-1196.

(4) Cf. JAFFÉ, *Regesta Pontif. Roman.*, ed. 2, t. I, Leipz., 1885, p. 40-42, n. 255-272.

(5) *Supra*, I.

(6) *De viris ill.*, 36 : LVIII, 1078-1079.

de caresses, adressée à Simplicien, vers l'an 397 (1), et un écrit en deux livres *De diversis quæstionibus ad Simplicianum*, de la même époque (2).

Chromatius, évêque d'Aquilée, environ de 387 à 407, comptait parmi les théologiens les plus distingués de l'époque. Il ne reste de ses écrits que dix-huit *Traités* sur saint Mathieu (3), entre lesquels celui des huit béatitudes a toujours été fort goûté. Le travail ne s'étend qu'aux chapitres III, 15-17, V et VI ; mais il paraît être un débris d'une suite d'homélies sur l'Évangile tout entier.

L'évêque Vigile de Trente, qui mourut martyr en 405, nous a laissé deux lettres *De martyrio SS. Sisinnii, Martyrii et Alexandri* (4).

Enfin de Victrice, évêque de Rouen († vers 407), nous avons un sermon *De laude sanctorum* (5).

§ 91. — *Prudence et saint Paulin de Nole*

I. Prudence. — Par l'originalité de ses créations comme par le nombre et la variété de ses vers, Prudence est, dans l'antiquité chrétienne, le premier sans conteste des poètes latins. Mais nous ne savons de la vie de Prudence que ce qu'il a bien voulu nous en dire. En tête de ses poésies complètes, il a placé un prologue mélancolique, où, d'une main rapide, il esquisse à grands traits sa biographie. De ce prologue et de quelques renseignements épars dans ses ouvrages, voici ce que nous apprenons.

Aurelius Prudentius Clemens était né en 348, dans une ville du nord de l'Espagne, à Saragosse selon toute appa-

(1) *Epist.* 37 : XXXIII, 151-152.
(2) XL, 101-148.
(3) XX, 323-368.
(4) XIII, 549-558.
(5) XX, 443-458. — Nouvelle édition par Sauvage et Tongard, Paris, 1895, in-8°.

rence. Nul doute qu'il n'appartînt à l'aristocratie de naissance et de fortune et que ses parents ne fussent chrétiens. A l'en croire, sa jeunesse fut assez dissipée ; hyperbole pieuse ou non, il s'accuse humblement « de s'être vautré dans les ordures et la boue du péché (1) ». D'abord avocat, il entra plus tard dans les fonctions publiques et en parcourut avec succès la carrière : deux fois il devint gouverneur de province, en Espagne selon toute probabilité ; puis la faveur de l'empereur Théodose lui confia, soit un haut grade militaire, soit, ce qui est plus probable, une grande charge de cour (2).

Les cheveux blancs (3) du poète l'avertirent d'échanger l'éclat des honneurs contre le silence de la retraite, afin d'y vivre désormais pour Dieu et pour son salut. Dans les premières années du v^e^ siècle, il fit un voyage à Rome ; il y survécut peu ; on ne connaît ni le lieu, ni la date précise de sa mort.

A l'âge de cinquante-sept ans, en 404 ou 405, Prudence réunit et fit paraître ses œuvres, qu'une foule de manuscrits nous ont conservées. Ecoutons-le, vers la fin du Prologue, résumer et caractériser nettement ses divers ouvrages : « Enfin, mon âme pécheresse dépouillera sa folie ; si je ne puis honorer Dieu par mes actions, je veux du moins le célébrer dans mes vers. Avec mes hymnes je sanctifierai les heures du jour, et la nuit ne restera pas en arrière pour chanter le Seigneur. Je veux lutter contre l'hérésie, défendre la foi catholique, abattre les autels des païens ; je veux jeter l'invective, ô Rome, à tes idoles ; consacrer un poème aux martyrs et chanter la gloire des apôtres. »

L'œuvre de Prudence comprend sept poèmes, qui, hor-

(1) « Nequitiæ sordibus ac luto ». *Præfat.* v, 12.

(2) Que désignent au juste les termes assez vagues de *Militiæ gradu evectum*? *Præfat.* v. 19-20. Les critiques ne sont pas d'accord.

(3) « Nix capitis ». *Præfat.* v, 27.

nis un seul, portent tous des titres grecs. On y reconnaît ussitôt deux parties forts distinctes, qui diffèrent par le hoix des sujets comme par celui des mètres dont l'auteur 'est servi : l'une contient ses poésies lyriques, l'autre, en ers hexamètres, ses poèmes didactiques et polémiques.

C'est par un recueil d'hymnes que s'ouvre le volume. Le *Cathemerinon* (chants pour toute la journée) nous offre louze odes pieuses en neuf mètres différents, destinées à célébrer et à sanctifier les diverses heures de la journée et certains jours de la semaine ou de l'année, la pratique du eûne, les funérailles chrétiennes, les solennités de Noël et le l'Epiphanie (1). L'autre recueil des poésies lyriques de Prudence, le *Peristephanon* ou livre des couronnes, forme l'avant-dernier livre du volume. Les quatorze pièces qu'il enferme, dont quelques-unes ont l'étendue de véritables oèmes, sont consacrées à redire, dans les mètres les plus livers, la passion et la gloire des martyrs d'Espagne, de Rome et d'Italie.

Visiblement, les deux recueils, tout inspirés du dogme hrétien, se rattachent par un lien étroit à la vieille litur- ie de l'Espagne. Ils ont été les premières et les meilleures ssises de la renommée du poète. Les strophes enflam- nées de Prudence jaillissent du fond de son cœur, portées ur les ailes d'une ferme foi et d'un ardent amour, dans ne langue étincelante d'images et de couleurs. Prudence rompu décidément avec les traditions de Commodien ; l reste fidèle dans sa versification aux règles et aux sou- enirs de l'époque classique. Chez lui, le style rivalise

(1) Ici Prudence a visiblement imité saint Ambroise; avec son cadre, lui a emprunté dans l'exécution plus d'une idée, plus d'un détail. Mais brièveté de saint Ambroise tranche avec l'ampleur de Prudence. L'évêque e Milan, un homme de gouvernement, ne perd jamais de vue le but qu'il oursuit ; Prudence, un poète, ne veut pas seulement édifier le public, il eut aussi lui plaire. Là ou l'évêque se contente d'un trait, le poète fait n tableau ; ce qui n'est chez Ambroise qu'une allusion, devient, sous la lume de Prudence, un long récit. (N. DES T.)

pour le moins de pureté avec celui des poètes païens de son temps, hormis Claudien. On a reproché, non sans raison, à l'auteur du *Peristephanon* tant de peintures raffinées d'horribles supplices (1).

Dans ses poésies dogmatiques et polémiques, Prudence manie le vieil hexamètre avec une aisance remarquable. On y distingue trois poèmes : l'*Apothéose* défend la divinité de Jésus-Christ contre les objections des Patripassiens, des Sabelliens, des Juifs ; l'*Hamartigénie* bat en brèche le dualisme des Gnostiques, surtout celui de Marcion, et montre la source du mal dans la liberté de la créature ; les *Deux livres contre Symmaque* vont, le premier à combattre le paganisme en général, le second à réfuter, après saint Ambroise, la fameuse requête, dans laquelle le Préfet de Rome († vers 405) avait demandé le rétablissement de l'autel de la Victoire au Sénat. Cette réponse à Symmaque fut écrite à Rome dans les années 402-404; peu d'apologies chrétiennes respirent plus de conviction, plus de chaleur, plus de sincère enthousiasme (2), et de nos jours, on l'a fréquemment signalée comme le chef-d'œuvre du poète.

En ce qui touche l'*Apothéose* et l'*Hamartigénie*, il est

(1) C'est véritablement, remarque M. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, p. 143, un goût du pays. Il y avait déjà des descriptions semblables chez Sénèque et chez Lucain ; et, plus tard les peintres espagnols ne nous les épargneront pas dans leurs tableaux. (N. DES T.).

(2) On admire la courtoisie du poète envers Symmaque ; pas un mot qui l'irrite ou le puisse blesser. On sent que le poète aime vraiment l'âme de son adversaire et s'efforce de la disputer à l'erreur. Aussi bien, les polémiques religieuses de la fin de IVe siècle sont-elles rarement déshonorées par l'injure et l'invective ; généralement elles n'empêchent pas entre les adversaires des rapports polis, presque affectueux. Il faut remarquer encore le patriotisme romain d'un poète si profondément espagnol par son caractère. Comme saint Jérôme, comme saint Augustin, comme saint Paulin, etc., l'Espagnol est devenu Romain de cœur comme de nom, et Prudence, sans désespérer peut-être d'un certain réveil de sa nationalité, n'entrevoit pas de plus grand malheur dans l'avenir que de cesser d'être Romain. (N. DES T.).

nalaisé, faute d'en connaître assez la genèse historique, de es apprécier d'une manière définitive. Des deux poèmes, Rœsler (1880) fait avant tout deux machines de guerre contre l'hérésie de Priscillien (1). C'est aussi le rôle qu'il ssigne à la *Psychomachie* (2), tableau brillant et animé les batailles dont l'âme est l'enjeu, entre les vertus chréiennes et les vices païens. On range cette œuvre en vers examètres, tantôt parmi les poèmes didactiques, tantôt, cause de l'action qui s'y déploie, parmi les épopées. La *Psychomachie* dut être fort goûtée des contemporains du oète ; elle ouvre, dans la littérature de l'Occident, le ycle des compositions purement allégoriques, et l'inluence en a été grande sur le moyen âge et sur son symolisme.

Les dernières pages du volume de Prudence contiennent, ous le nom de *Dittochæon*, un recueil de quarante-neuf uatrains, qui nous dépeignent autant de scènes de l'hisoire sacrée ; vingt-quatre sujets étaient empruntés à l'Anien Testament ; vingt-cinq au Nouveau. Ces quatrains taient probablement destinés à être inscrits, selon l'uage du temps, sous les peintures ou les mosaïques d'un difice religieux, peut-être à Saragosse. Le titre *Dittohæon* est toujours une énigme ; on le fait habituellement ériver de διττὸς et d'ὀχή, parce que les sujets sont tirés des eux Testaments ; mais l'étymologie n'a rien qui satisasse.

II. Manuscrits, éditions de Prudence. — De tous les mauscrits de Prudence, nous l'avons déjà dit, § 88, VII, le plus vieux le plus précieux est le *codex Paris.* 8084, v^e^ siècle, en lettres

(1) V. *supra*, § 89, III.

(2) Du silence complet de Prudence sur Priscillien et de quelques oints de contact entre le novateur et le poète, Merkle, *Theol. Quartalschr.*, LXXVI, 1894, p. 77-125, a conclu que Prudence a bien pu songer ici et aux Priscillianistes, mais que ce n'est pas du tout contre l'hérésie de riscillien qu'il a lancé l'*Apothéose*, l'*Hamartigénie* et la *Psychomachie*.

capitales. Ul. Robert, *Notice paléographique sur le manuscrit de Prudence, n° 8084 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale : Mélanges Graux*, Paris, 1884, in-8°, p. 405-413. — A. Dressel nous parle des manuscrits italiens dans l'édition que nous allons citer, Leipzig, 1860, p. xlvi-lxi.

Sur les éditions de Prudence, v. Dressel. xxv-xli. Parmi les anciennes éditions, celle d'Arevalo, S. J., Rome, 1788-1789, 2 vol. in-4°, mérite par l'ampleur et l'érudition de son commentaire une particulière mention. Migne l'a reproduite, *P. L.*, lix-lx, Paris, 1847. — On trouve aussi l'*Apothéose* dans Hurter, *SS. Patrum opusc. sel.*, t. xxxiii. — Deux bonnes éditions complètes ont paru de nos jours, celle de Th. Obbar, Tubingue, 1845, in-8°, et celle d'A. Dressel, Leipzig, 1860, in-8°. — On doit à Fr. Felli une édition à part du xi[e] chant du *Péristephanon (Passio Hippolyti)*, avec traduction italienne, Viterbe, 1881, in-8°.

III. Saint Paulin de Nole (52). — Pendant que l'Espagne produisait Prudence, la Gaule donnait à l'Église un autre poète, d'un tout autre caractère, Pontius Meropius Anicius Paulinus, saint Paulin de Nole.

Paulin naquit à Bordeaux, en 353, d'une famille sénatoriale et opulente, qui avait des biens un peu partout. Il étudia dans les écoles de sa ville natale, et eut pour professeur Ausone (1), à qui l'attachèrent étroitement pour la vie les liens de la reconnaissance et de l'amitié. C'est à la puissante influence de son maître que Paulin, à peine âgé de vingt-cinq ans, dut l'honneur d'être, après la mort de Valens (9 août 378) et pour la fin de l'an 378, consul subrogé.

Mais il ne tarda pas, ce semble, à renoncer aux dignités publiques ; marié à l'une des femmes les plus riches de la province d'Espagne, il vécut retiré sur ses terres, aux environs de Bordeaux, partageant ses loisirs entre le commerce de ses amis et le culte des lettres. Il ne se sentait pourtant pas l'âme en paix ; la paix du cœur ne lui fut

(1) V. *supra*, § 88, v.

donnée que lorsqu'il eut répondu à l'appel de la grâce, en rompant aussi complètement que possible avec le monde. Peu à peu, il se résolut à s'éloigner de son pays ; de cruelles épreuves lui avaient inspiré ce projet et l'y avaient affermi ; Ausone lui-même ne le put ébranler ; prières et reproches, tout fut inutile.

Paulin, selon l'usage, avait différé le baptême, il le reçut, en 389, des mains de Delphinus, évêque de Bordeaux, et alla vivre quelques années en Espagne. Comme il était à Barcelone en 393, il se vit ordonner prêtre malgré lui, aux acclamations du peuple, par l'évêque Lampius. Mais, l'année suivante, il partait pour Nole, dans la Campanie. C'était son vœu le plus ardent d'y passer le reste de sa vie, près du tombeau du confesseur saint Félix, qu'il avait dans sa jeunesse choisi pour patron, et auquel il se croyait redevable d'avoir triomphé d'une accusation de fratricide.

Il était accompagné de sa femme Thérasia, devenue sa sœur ; dans cet asile, au sein d'une pauvreté volontaire, ils s'adonnèrent l'un et l'autre à la prière et aux pratiques de l'ascétisme chrétien. Elu évêque par les habitants de Nole, en 409, Paulin, au milieu de l'invasion des Goths, et de la désolation générale, demeura l'appui et le consolateur de son troupeau ; jusqu'à ses derniers jours il resta près de ceux que son héroïque charité pouvait servir et dont il partageait les souffrances. Il mourut en 431, universellement pleuré.

Chez Prudence, tout respire le feu et la passion ; tout, dans les poésies de saint Paulin, reflète la tendresse et la délicatesse de son cœur. N'attendez de lui ni la puissance créatrice du poète espagnol, ni les hardiesses et les envolées de l'imagination, ni les couleurs de la langue. Il a le goût des qualités tempérées ; il aime l'élégance et le bien-dire ; la simplicité, la grâce et l'esprit, la finesse et la raison, le sens exquis de la mesure et du beau, ce sont les qualités françaises de saint Paulin.

Nous n'avons aucun des ouvrages qu'il composa au temps de sa vie mondaine, et, malgré les louanges d'Ausone, à en juger par les quelques vers qu'il nous a conservés de son disciple, nous ne devons pas déplorer beaucoup cette perte. En revanche, on ne lit pas sans charme et sans émotion les épîtres en vers qu'échangèrent Ausone et Paulin dans les années 389-393, à la veille de la conversion du jeune consulaire. Peut-être est-ce là que le talent poétique des deux amis atteint son apogée. Ausone essaie de rappeler Paulin au monde et aux lettres; quatre fois il revient à la charge; et, dans les réponses de Paulin, tout empreintes d'un filial attachement à son vieux maître, on entend, avec l'écho d'âpres luttes intérieures, l'accent d'une foi profonde et d'une conviction décidée.

Parmi les poésies chrétiennes de Paulin, c'est un cycle de panégyriques en l'honneur de saint Félix qui, par l'étendue et à certains égards par le fond, occupe le premier rang. Pendant quatorze ans au moins, à partir de l'an 394, Paulin, le jour anniversaire de la mort de son patron, le 14 janvier, lui consacra un poème en vers hexamètres, un *Carmen natalitium* ; le jour de la mort des saints est le jour de leur naissance à la vie éternelle. Treize de ces *Carmina* nous sont parvenus intégralement ; de l'un d'eux on ne connaît que des fragments.

Le poète essaya aussi de traduire quelques psaumes. Des trois paraphrases que nous possédons, celle du psaume I^er^ est en trimètres iambiques, celles des psaumes II^e^ et CXXXVI^e^ (Vulgate) sont en hexamètres : Paulin, par ses psaumes paraphrasés, inaugure comme un genre nouveau de poésie chrétienne, que le moyen âge et diverses littératures modernes cultiveront avec ardeur, non pas toujours sans fruits.

On trouve dans les œuvres de notre poète un épithalame chrétien de cent vingt distiques, antithèse frappante des

ithalames païens à la mode, de ceux, par exemple, que laudien composait alors pour les princes et les grands eigneurs. L'*Epithalamium Juliani et Iae*, d'un très gra- eux début et dans lequel se trahit parfois l'homme du onde, offre pour l'histoire des mœurs un véritable inté- êt.

Les lettres de saint Paulin sont bien moins attrayantes ue ses poésies. On y sent presque partout la recherche et emphase, presque partout on est accablé sous une ava- nche de citations et d'allusions scripturaires. Il nous este environ cinquante lettres de Paulin. Elles sont adres- ées, treize au plus ancien et plus intime ami de notre aint, Sulpice Sévère ; six à un prêtre de Bordeaux, Aman- us, qui, au témoignage de Paulin lui-même, avait pris ne grande part à sa conversion ; cinq à l'évêque de Bor- eaux, Delphinus ; quatre à saint Augustin, qui les vante op. Les autres destinataires n'en ont reçu, chacun, pour plupart, qu'une seule.

Quelques ouvrages en prose de plus longue haleine sont ujourd'hui perdus ; notamment un panégyrique de Théo- ose, « pour avoir vaincu les tyrans bien plus par la foi et prière que par la force de ses armes », et un Livre sur pénitence et sur la gloire des martyrs, *Liber de pœni- ntia et de laude generali omnium martyrum* (1).

IV. Manuscrits, éditions. — E. Chatelain, *Notice sur les ma- scrits des poésies de saint Paulin de Nole, suivie d'observations r le texte* (*Biblioth. des écoles franç. d'Athènes et de Rome*, fasc. 14), aris, 1880, in-8°.

Editions complètes de saint Paulin par les deux jésuites Fronton Duc et Herbert Rosweyde, Anvers, 1622, in-8° ; — par J. B. Le un des Marettes, 1685, 2 vol. in-4° ; — par Muratori, Vérone, 36, in-fol. De nos jours, le *Corpus* de Vienne a donné, par les ins de G. de Hartel, t. xxix, 1894, la correspondance, et, t. xxx,

(1) Gennade, *De vir. ill.*, ch. xlviii.

1894, les poésies de saint Paulin. Cf. DE HARTEL, *Patristische Studien*, V, VI, Vienne, 1895, in-8°.

MURATORI enrichit de quatre pièces nouvelles les poésies de saint Paulin ; il avait découvert trois poèmes en l'honneur de saint Félix et une satire en deux cent cinquante-quatre hexamètres, de la folie des cultes païens, dédiée à un certain ANTONIUS. Le *Carmen ad Antonium*, pour parler avec Muratori, figure dans GALLAND, *Bibl. vet. Patr.*, t. III, p. 653-661 (cf. p. XLVIII-XLIX), à la suite des *Instructions* de Commodien, sous le titre d'*Antonii carmen adversus gentes*. GALLAND, en raison du premier vers, *Discussi, fateor, sectas, Antonius, omnes*, réclama pour un certain Antonius la paternité de l'ouvrage ; MURATORI avait tenu au contraire le nom d'Antonius pour une apostrophe et montré manifestement dans le poème la main de saint Paulin ; cf. saint Augustin, *Ep.* 31, *ad Paulinum*, ch. VIII, du commencement de l'an 396 : « Adversus Paganos te scribere didici ex fratribus », ap. MIGNE, *P. L.*, XXXIII, 125.

Après Galland, l'importance de notre poème pour la mythologie et l'archéologie classique lui a encore valu deux éditions : l'une d'Œhler, dans la *Bibliothèque* de Gersdorf, t. XIII, Leipzig, 1847, p. 121-132 ; l'autre de Bursian, dans les *Sitzungsberichten der K. bayer. Akad. der Wissensch. zu München*, section de philol. et d'histoire, 1880, fasc. 1, p. 1-23. Bursian, comme Œhler, attribue le poème à saint Paulin.

Dans MIGNE, *P. L.*, V, 261-262, l'*Antonii carmen adversus gentes* est resté annexé aux *Instructions* de COMMODIEN.

Les trois Carmina natalitia que MURATORI avait découverts ont été réédités, avec un texte souvent meilleur, par MINGARELLI, *Anecdotorum Fasciculus*, Rome, 1756, in 4°, p. 1-56. Le texte de MINGARELLI se retrouve dans GALLAND, *Bibl. vet. Patr.*, t. VIII, p. 209-227 ; cf. p. XIII-XV. MIGNE, *P. L.*, LXI, a reproduit l'édition de Muratori, sauf à supprimer quelques passages et à en mettre quelques autres à leur vraie place, mais sans tenir aucun compte de l'édition de MINGARELLI, sans même jeter les yeux sur l'ouvrage du cardinal MAI, *SS. Episcoporum Nicetæ et Paulini Scripta ex Vatic. codd. edita*, Rome, 1827, in-4°.

Un poème polymétrique de cent trente vers, destiné à expliquer des sculptures, a été imprimé dès le XVI^e^ siècle, sous le titre d'*Obitus Bæbiani ;* mais personne avant G. Brandes, à qui l'on en doit une

excellente édition, n'en avait réclamé la paternité pour notre saint : V. *Wiener Studien*, t. XII, 1890, p. 280-297. Impossible aujourd'hui de méconnaître le bien fondé de la réclamation. Cf. MANITIUS, *Op. cit.* p. 298-300.

Une lettre nouvelle de saint Paulin, par où se continue la lettre XXV, a été publiée par O. BARDENHEWER, dans le *Katholik*, 1877, t. I, p. 493-501, puis par WEYMAN, dans *Historisches Jahrbuch*, t. XVI, 1895, p. 92-99 ; cf. p. 423 sq.

V. Autres poètes. — Dans les premières années du V^e^ siècle, le rhéteur gaulois Severus Sanctus Endelechius, un ami de saint Paulin de Nole (1), fit paraître un gracieux poème bucolique, *De mortibus boum*, en trente-trois strophes asclépiades (2). Bucolus se plaint qu'une peste bovine ait anéanti son troupeau ; Tityre, pour avoir tracé le signe de la croix sur le front de ses bœufs, les a tous conservés. Il proclame la vertu de ce signe mystérieux, et aussitôt Bucolus avec son ami Ægon prend la résolution d'embrasser le christianisme.

V. l'édition la plus moderne du poème, celle de BUECHELER et RIESE, dans l'*Anthologia latina*, Leipz., 1869-1897, t. I, 2, p. 314-318.

C'est un ressouvenir de Prudence que le titre grec *Alethia*, mis en tête d'un poème qui, dans ses trois livres, déroule à nos yeux la Genèse, depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Sodome et de Gomorrhe (3), et qui, non content de traduire en hexamètres le récit mosaïque, ne se fait pas faute de l'expliquer, voire de le corriger, en l'amplifiant. Suppléments et digressions, tout y atteste le talent et le goût. Il ne nous est resté de ce poème qu'un seul manuscrit, le *cod. lat. Paris.* 7558, du IX^e^ siècle. L'auteur y est désigné fréquemment sous

(1) V. S. PAULIN, *Ep.* 28, 6 : *P. L.*, LXI, 312.

(2) On le retrouve dans MIGNE, *P. L.*, XIX, 797-800, sous ce titre, *De virtute signi Crucis Domini.*.

(3) GEN , XIX, 28.

le nom de *Claudius Marius Victor* (**53**) (parfois *Victorius*), *orator Massiliensis* ; c'est, à n'en pas douter, le « rhéteur marseillais » *Victorius*, selon quelques manuscrits, *Victorinus*, dont parle Gennade (1) et qui mourut après l'an 425.

Le premier éditeur, J. Gagneius (2), a donné au poème le titre de *Commentaires sur la Genèse* et défiguré le texte à plaisir. C'est de son édition que relèvent presque toutes les éditions postérieures, sans excepter celle de Migne (3).

L'édition la plus récente et la meilleure est due à Schenkl, dans les *Poetæ christiani minores*, pars I, Vienne, 1888 (*Corpus script. eccles. lat.*, t. XVI), p. 335-498 ; on retrouve, p. 437-482, le texte publié par Gagneius.

Le manuscrit de l'*Alethia* contient, en outre, sous le titre de *S. Paulini epigramma*, une satire dialoguée des mœurs du temps en 110 hexamètres. Peut-être faut-il y voir une œuvre de l'évêque Paulin de Béziers (4), dans les premières années du v^e^ siècle (400-419).

J. Gagneius (de Gagnée) avait affublé l'ouvrage du titre de *Claudii Marii Victoris... de perversis suæ ætatis moribus liber quartus ad Salmonem* (5). L'édition la plus récente et la meilleure est celle de Schenkl (6).

De la vie de Sédulius on ne sait presque rien. Prêtre, Caelius (?) Sédulius écrivit un poème, en vers hexamètres et en cinq chants, sur les miracles de Jésus-Christ. C'est le *Paschale Carmen* (7), titre qu'explique et justifie la dédicace, en citant le mot de saint Paul : *Quia pascha nostrum immolatus est Christus* (8). Le premier livre, qui rap-

(1) *De vir. ill.*, ch. LX : *P. L.*, LXIII, 1094.
(2) Lyon, 1536 ; Paris, 1545.
(3) *P. L.*, LXI, 937-970.
(4) Cf. Hydatii *Chronicon ad a.* 419 ; Migne, *P. L.*, LXXIV, 915-916.
(5) Migne, *P. L.*, LXI, 969-972.
(6) *Op. laud.*, p. 499-510.
(7) *P. L.*, XIX, 533-754.
(8) I Cor., V, 7.

pelle à grands traits divers miracles de l'Ancien Testament, n'est qu'une introduction à l'ouvrage. Dans les quatre autres livres le poète, l'œil sur les Évangiles et notamment sur celui de saint Mathieu, raconte la vie du Sauveur. Sédulius, d'ailleurs, ne s'astreint pas à calquer le texte des évangiles ; mais il aime à se répandre en méditations pieuses et en explications allégoriques ou mystiques ; partant il imprime à son œuvre une allure bien plus libre que celle de son devancier Juvencus (1). Il sait allier dans son style la simplicité à la vie, et il fut placé très haut dans l'estime et dans la sympathie du moyen-âge.

A côté du *Paschale carmen* on aperçoit, de la main du même auteur, un *Opus paschale* (2) : traduction ou plutôt paraphrase du poème, écrite par Sédulius à la prière de son ami Macédonius, en une prose de rhéteur maniérée et pompeuse, qui contraste singulièrement et péniblement avec les vers de l'œuvre primitive.

Nous avons encore deux hymnes de Sédulius à la louange du Christ (3) ; l'Eglise, dans sa liturgie, s'est approprié de bonne heure quelques parties de la seconde, le chant de Noël, *A solis ortus cardine*, et l'hymne de l'Epiphanie, *Crudelis Herodes Deum* (4).

La meilleure édition complète de Sédulius est due de nos jours à J. Huemer, *Sedulii opera omnia (Corpus script. eccles. lat.*, t. x), Vienne, 1885. — Dans l'édition de Looshorn, Munich, 1879, in-8°, on ne trouve pas l'*Opus paschale*. — Le *Paschale carmen* figure dans la collection de Hurter, *SS. Patrum opusc.*, t. xxxiii. — Cf. Huemer, *De Sedulii poetæ vita et scriptis commentatio*, Vienne, 1878, in-8° — Leimbach, *Patristische Studien*, i (Progr.), Goslar, 1879,

(1) Cf. *supra*, § 88, i.
(2) *P. L.*, xix, 545-754.
(3) *Ibid.*, xix, 753-770.
(4) V. J. Kayser, *Beitraege zur Gesch. u. Erklaerung der aeltesten Kirchenhymnen*, 2e éd. 1881, p. 337-385. Sur le centon apocryphe *De Verbi Incarnatione* (*P. L.*, xix, 773-780), v. *Supra*, § 88, iv.

in-4°. — G. Boissier, *Le Carmen paschale et l'Opus paschale de Sédulius*, dans la *Revue de philologie...*, 1882, p. 28-36. — V. en outre Manitius, *Op. cit.*, p. 303.

Le Gaulois Orientius, peut-être un évêque d'Auch, composa vers l'an 400, à ce qu'il paraît, un *Commonitorium* (1), poème en deux livres, qui se ressouvient des *Institutions* de Lactance et montre aux chrétiens le chemin de la vertu ; le style en est simple et chaud. Quelques petites poésies, portant le nom d'Orientius (2), sont pour la plupart d'une authenticité douteuse.

La plus récente et la meilleure édition est celle de R. Ellis, dans les *Poetæ christiani minores*, Pars I, Vienne, 1888, p. 191-261. Cf. Manitius, *Op. cit.* p. 192-201.

Le soi-disant poète Amœnus « s'évanouit et se perd en l'air ». Les poésies qu'on lui attribuait, *P. L.*, LXI, 1075-1882, sont toutes, visiblement, l'œuvre d'autrui. V. pour plus de détails, Teuffel-Schwabe, *Gesch. der roem. Litt.*, 5e éd., p. 1218.

§ 92. — *Sulpice Sévère et Rufin.*

I. Sulpice Sévère (54). — Un des prosateurs les plus cultivés et les plus élégants de l'époque, ce fut un ami de saint Paulin de Nole, plus jeune que lui, Sulpice Sévère d'Aquitaine. Issu, peu après l'an 360, semble-t-il, d'une famille distinguée (3), il reçut une excellente formation littéraire et se destina à la carrière du barreau. Il acquit bientôt la réputation d'un avocat hors ligne (4), et épousa l'héritière d'une riche famille consulaire ; puis, tout à coup, il donna à sa vie une tout autre direction, touché de la

(1) *P. L.*, LXI, 977-1000.
(2) *P. L.*, LXI, 1000-1006.
(3) Gennade, *De vir. ill.*, 19.
(4) « Facundi nominis palmam tenens ». Paul Nol. *Ep.* V, 5 : Migne, LXI, 170.

mort prématurée de sa jeune femme, de l'exemple de son ami Paulin et surtout de l'avertissement entendu de la bouche même de saint Martin de Tours, qui l'invitait à laisser les séductions du monde et les fardeaux du siècle, pour suivre, libre et dégagé, le seigneur Jésus (1). Il mena dès lors la vie solitaire (2) à Primuliacum (3), occupé surtout de travaux littéraires utiles à l'Eglise. On a contesté à tort la dignité sacerdotale que Gennade (4) attribue à Sulpice Sévère. Il y a sans doute aussi quelque fondement historique à cette autre assertion du même auteur, que Sulpice dans sa vieillesse se laissa gagner au pélagianisme, mais qu'ensuite, par repentir, il s'imposa un absolu silence (5). On peut placer sa mort dans les années 420 à 425.

La plus importante production littéraire de Sulpice Sévère est une Chronique, terminée l'an 403, *Chronicorum libri duo*. Elle résume l'histoire de l'Ancien Testament, passe sur le récit des Évangiles et des Actes (6), pour donner aussitôt un précis de l'histoire de l'Église jusqu'à l'an 400, dont les derniers chapitres (7) sont particulièrement précieux par la peinture qu'on y trouve, de la main d'un contemporain, des troubles priscillianistes. Destinée aux chrétiens instruits, la *Chronique* joint au mérite d'un sens vraiment historique et critique, celui d'un style très heureusement imité des meilleurs modèles romains, surtout de Salluste et de Tacite. L'ouvrage ne fut cependant pas goûté de la postérité ; la littérature latine des siècles suivants le mentionne bien rarement et un seul manuscrit nous l'a conservé.

Tout autre fut la vogue, grâce à la popularité du héros,

(1) *Vita S. Martini*, XXV, 4.
(2) « Confugisti ad pietatis silentium ». Paul. Nol. *Ep.* V, 6.
(3) V. KRAUS, *Hist. de l'Egl.*, éd. franç., t. II, p. 77.
(4) *L. c.*
(5) *De vir. ill.*, 19 : MIGNE, LVIII, 1072-1073.
(6) Cf. *Chronic.* II, XXVII, 3.
(7) II, 46-51.

d'une série d'écrits où Sulpice Sévère glorifia saint Martin. Ils trouvèrent aussitôt la plus vaste diffusion et furent la source principale de nombre d'écrits analogues sur la vie de l'homme de Dieu et sur ses « beaux miracles (1). » Comme valeur historique, le cycle martinien reste bien au-dessous de la Chronique, déparé qu'il est par l'excessive crédulité de l'auteur et son besoin de merveilleux, fruit d'un enthousiasme sans mesure pour le thaumaturge. La *Vita S. Martini* fut écrite du vivant même du saint, mais ne fut livrée au grand public qu'après sa mort (397). Trois lettres *Ad Eusebium*, *Ad Aurelium diaconum*, *Ad Bassulam parentem* (belle-mère de l'auteur), peuvent être considérées comme des appendices de la *Vita S. Martini*; la deuxième et la troisième traitent de la mort du saint. Un supplément plus important, ce sont deux dialogues — le premier à tort divisé en deux dans les éditions — où l'auteur rapporte, sous forme d'entretiens, ceux des miracles qu'il n'avait pas eu le temps de relater dans la biographie (2).

Nous avons sous le nom de Sulpice sept autres lettres. Halm (1866) et Schell (1892) les rejettent comme apocryphes, à cause de la différence de style ; mais pour les deux premières, qui sont les plus étendues, *Ad Claudiam sororem suam de ultimo judicio* et *Ad eamdem de virginitate*, Harnack en soutient l'authenticité. Nous savons du moins par le témoignage formel de Gennade (3) que Sulpice Sévère avait laissé un grand nombre de lettres à sa sœur sur des matières d'édification. Les lettres à Paulin de Nole et à d'autres, mentionnées par Gennade, sont perdues.

II. Editions. — Entre autres éditions complètes de Sulpice Sévère, celles de Victor Giselinus, Anvers, 1574, in-8° ; — de Jérôme de Prato, Vérone, 1741-1754, 2 vol. in-4° ; — de Halm, Vienne,

(1) V. déjà § 112, III, § 117, III.
(2) Cf. *Dial.*, I, 23.
(3) *L. c.*

1866, in-8°, t. I du *Corpus*. MIGNE, *P. L.*, XX. 95-248, reproduit l'édition de J. de Prato ; supplément au t LXXIV, 671-673, *Carmina Sulpicio Severo attributa*. — LAVERTUJON, *Sulpice Sévère*, texte et traduct., Paris, 1897.

DUBNER a donné à part la *Chronique*, Paris, 1851, in-18 ; puis la *Vita S. Martini cum epistulis et dialogis*, Paris, 1859 et 1890, in-18. Ces derniers écrits se trouvent aussi dans HURTER, *SS. Patrum opusc. sel.*, t. XLVIII. R. Viot a publié une traduction française de la *Vie de S. Martin*, 2e éd. Tours, 1893, in-8°. On trouve manuscrite une Chronique universelle jusqu'à l'an 511, portant indument le nom de Sulpice SÉVÈRE, *Epitome chronicorum Severi cognomento Sulpicii ;* v. TEUFFEL-SCHWABE, *Gesch. der Rœm. Litter.*, 5e édit. p. 1138-1139.

Quintus Julius HILARIANUS, évêque dans l'Afrique proconsulaire, composa, vers la fin du IVe siècle, un petit écrit *De mundi duratione* (MIGNE, *P. L.*, XIII, 1097-1106) et une dissertation *De die paschæ et mensis* (XIII, 1105-1114). Les historiens de la Chronographie vantent l'originalité et la hardiesse de la première de ces études. V. GELZER, *Sextus Julius Africanus*, II, 1, p. 121-129. NOLTE a publié des remarques sur la critique textuelle des deux écrits, dans la *Theol. Quartalschr.*, t. IV, 1868), p. 443-446. — Nouvelle édition du *De duratione seu de cursu temporum*, dans Frick, *Chronica minora*, t. I, Leipz., 1892 p. 153-174.

III. Tyrannius Rufinus (55). — Tyrannius Rufinus partageait avec Sulpice Sévère l'avantage d'une brillante formation classique ; il ne l'égalait ni pour l'originalité, ni pour la perfection du style. Né vers 345 dans le voisinage d'Aquilée, il reçut sa première éducation théologique dans un couvent de cette ville, où il connut et sut apprécier le savant Dalmate Jérôme. Plein d'enthousiasme pour la vie ascétique, l'an 371, il accompagna la noble Romaine Mélanie en Egypte, cette terre du monachisme, séjourna assez longtemps chez les solitaires du désert de Nitrie, et fréquenta à Alexandrie l'école de Didyme l'Aveugle, qui sut lui inspirer un vif intérêt pour les Pères grecs, surtout pour Origène. Ce ne fut qu'en 377 que Rufin alla

rejoindre sa noble amie à Jérusalem, pour se fixer dans une cellule de solitaire sur le mont des Oliviers. Vers 390, il reçut des mains de Jean, évêque de Jérusalem, l'ordination sacerdotale.

Saint Jérôme était venu à son tour chercher une retraite aux environs de la ville sainte. Les affectueuses relations des deux amis de jeunesse furent troublées, comme on l'a déjà indiqué plus haut (1), par les controverses origénistes, Rufin ne pouvant se décider à prendre parti contre Origène. Mélanie parvint toutefois à amener une sorte de réconciliation entre les belligérants et, en 398, elle retourna avec Rufin en Italie. A Rome Rufin traduisit en latin le premier livre de l'*Apologie d'Origène* par saint Pamphile (2) et le Περὶ ἀρχῶν (3) d'Origène lui-même. Dans la préface (4) de cette dernière version, il rangeait entre les partisans et les admirateurs de l'Alexandrin, Jérôme, dont le nom était connu et honoré de tout l'Occident, procédé pour le moins indiscret, qui provoqua entre les deux écrivains longtemps amis d'aigres débats (5). Rufin lança, l'an 400 ou 401, son *Apologia in Hieronymum* en deux livres, du ton le plus mordant, parfois réellement haineux. Il se vit cité par le pape Anastase I (399-401), pour répondre de ses déclarations origénistes ; l'*Apologia ad Anastasium Romanae urbis episcopum* semble avoir en somme satisfait le Souverain Pontife. Rufin quitta Rome et vécut à Aquilée, jusqu'au jour où l'invasion des Visigoths l'obligea à fuir vers le midi. La mort le frappa à Messine en Sicile, l'année de la prise de Rome par Alaric (410).

Le principal titre littéraire de Rufin consiste dans ses

(1) §, 71 I.
(2) *Supra*, § 45, I.
(3) *Supra*, § 39, VIII.
(4) Cette préface se trouve aussi parmi les lettres de saint Jérôme, sous le nº 80 : MIGNE, XXII, 733-735.
(5) Cf. *infra*, § 93, III.

ions latines d'ouvrages grecs. Il déploya dans ce
re une rare activité, et plus d'un monument de l'anti-
é grecque doit sa conservation à la traduction de Ru-
tels les ouvrages susnommés d'Origène et de Pam-
e. On a mentionné également ses versions des
endues *Recognitiones Clementinæ* (1), de divers com-
taires et de nombreuses homélies d'Origène ainsi que
dialogues sous son nom (2), de la formule de foi de
t Grégoire le thaumaturge (3), de l'*Histoire ecclésias-
e* d'Eusèbe (4), de plusieurs discours de saint Grégoire
Nazianze (5) et de saint Basile, ainsi que des deux
es monastiques de ce dernier (6), enfin de divers écrits
vagre le Pontique (7). Ajoutons ici, dans le cercle de la
rature profane, la traduction des *Maximes de Sextus* et
ersion, de provenance en réalité fort douteuse, de
uerre judaïque de Josèphe.

ufin, plusieurs fois déjà on a eu occasion de le remar-
, traite avec beaucoup de liberté les textes à traduire;
ensure du théologien s'exerce sur le fond comme la
que du lettré sur la forme. Il faut accorder une men-
spéciale au remaniement de l'*Histoire ecclésiastique*
usèbe. Ce travail, qui date des années 402 et 403,
que la transition entre les traductions de Rufin et ses
ts personnels. Les dix livres de l'original y sont res-
és en neuf livres, auxquels vient s'ajouter, en deux
es, une continuation du sujet, de 324 à 395. C'est, en
d'histoire ecclésiastique, le premier effort tenté par
cident. Il sera bientôt dépassé de beaucoup, pour la
dité et l'exactitude, par la chronique de Sulpice Sévère.

Supra, § 26, III.
Supra, § 39, IV; 45, II.
Supra, § 47, III.
Supra, § 62, II.
Supra, § 68, XI.
Supra, § 67, XIV.
Supra, § 70, IV.

Au même rang que les écrits de Sulpice Sévère
saint Martin on peut mettre les *Vitæ patrum*, appe
aussi dans la suite *Historia eremitica* ou *Historia M*
chorum, recueil de biographies de moines égyptiens
Rufin composa entre les années 404 et 410, œuvre o
nale, selon les uns, fruit des études personnelles et
voyages de l'auteur en Orient, selon les autres, une
duction de plus de quelque recueil grec. La *Vita S.*
geniæ Virg. et Mart. est apocryphe. A la prière
saint Paulin de Nole, Rufin écrivit une explication en d
livres de la bénédiction de Jacob (1), selon le triple s
historique, moral et mystique (2), *De benedictio*
patriarcharum libri II. Des Commentaires sur
psaumes 1-75 et sur les prophètes Osée, Joël et A
ont été à tort attribués à Rufin. Son explication appro
die du symbole des Apôtres, *Commentarius in symbo*
apostolorum, a toujours joui d'une estime particuli
Deux écrits *De fide*, dont l'un ne se compose d'aille
que de douze brefs anathématismes, sont interpolés.
la vaste correspondance signalée par Gennade (3), il n
rien resté.

IV. Editions. — Il n'existe pas d'édition complète, compre
les traductions et les écrits personnels de Rufin. Les traduction
se trouvent pas non plus toujours dans les éditions de chaque P
grec traduit. V. sur quelques versions éditées *supra*, § 21, III, §
VIII, § 47, III, § 67, XIV, § 68, XI, § 70, IV. Cf. surtout SCHŒNEMA
Bibl. hist. litt. Patr. lat., I, 593 et suiv. (MIGNE, XXI, 21 et suiv.)
La traduction des *Maximes de Sextus* dans GILDEMEISTER, *S*
sententiarum recensiones latina, græca, syriaca conjunctim, Bo
1873, in-8° ; et dans ELTER, *Gnomica*, I. *Sexti Pythagorici, Cl*
chi, Evagrii Pontici sententiæ, Leipzig, 1892, in-4°.

L'édition principale des écrits propres de Rufin a été donnée

(1) GEN. IL.
(2) GENNADE, *De viris ill.*, 17 : MIGNE, LVIII, 1070.
(3) *L. c.*

si, Vérone, 1745, in-f°. Le t. II, qui devait comprendre les ns, n'a jamais paru. Cette édition contient tous les écrits sus-onnés, de l'*Histoire ecclésiastique* les deux derniers livres seu-t, c'est-à-dire la continuation de l'ouvrage d'Eusèbe. Elle est duite dans MIGNE, XXI, Paris, 1849. Le *Libellus de fide* (XXI, 1124) se trouve aussi, XLVIII, 239-254, parmi les œuvres Iarius Mercator. KLEIN, *Ueber eine Handschrift des Nicolas ues*, Berlin, 1866, in-8°, collationne, p. 131-141, le texte de E du *Commentarius in symb. apost.* avec un codex Cusanus du ième siècle. Il donne, p. 141-143, d'après le même manuscrit, une ssion de foi sous ce titre : *Ejusdem* (Rufini) *dicta de fide catho-*Sur le *Commentarius*, v. BRUELL, *De Tyrannii Rufini Aquileiensis entario in symb. apost.*, I-II, Duren, 1872-1879, in-4°.

IS avons du pape saint Anastase I, sans parler des pièces apo-ies, trois lettres concernant la controverse origéniste, à Jean érusalem, à Simplicien et à Vénérius de Milan. Les deux pre-s se trouvent dans MIGNE, XX, 65-76 ; la lettre à Jean de Jé-em deux autres fois, XXI, 627-632, parmi les œuvres du Rufin, VIII, 231-240, avec celles de Marius Mercator ; la lettre à Sim-n revient XXII, 772-774, dans la correspondance de saint Jérôme. ttre à Vénérius a été publiée pour la première fois par C. ENS dans le *Bibliophile Belge*, 1871, p. 123-129, puis par E dans le *Katholik*, 1872, t. I, p. 251-253, en dernier lieu . van den GHEYN dans la *Revue d'hist. et de littér. religieuse*, 99, 1-12.

§ 93. — *Saint Jérôme* (56).

Sa vie jusqu'à l'an 379. — Sophronius Eusebius onymus était originaire de Stridon, petite ville aux ières de la Dalmatie et de la Pannonie, aujourd'hui id en Hongrie. Les uns le font naître l'an 331, d'autres lus tôt l'an 340 (1). « Dès le berceau », ainsi s'expri-

(1) *D. Hieronymum oppido Stridonis in regione interamna* (Murakoz) *riae, anno 331, p. Christum natum esse propugnat* J. Dankó, ice, 1874, in-4°. Sur le site de Stridon. Cf. Bulic dans le volume en eur d'O. Bendorf, Vienne, 1893, in-4°.

me-t-il lui-même, il fut « nourri du lait catholique (

A l'âge d'environ vingt ans, envoyé à Rome pour a
ver de s'y former aux lettres humaines, il y fut l'audi
enthousiaste du grammairien Ælius Donatus, qui ex
quait les classiques latins, notamment Térence et Virg
Il apprit aussi le grec et lut nombre d'ouvrages des ph
sophes de la Grèce. Mais ce qui devait exercer dan
suite la plus durable influence sur tous ses travaux li
raires, ce fut le zèle qu'il mit à l'étude de la rhétoriq
Déjà aussi dans l'élève de Donat s'annonçait le futur
vant, par l'amour qu'il témoignait dès lors pour les li
et par la peine extrême qu'il se donnait pour former
bibliothèque (2). Il ne sut pas se préserver entièrem
de la corruption de la capitale ; mais son goût profond
la prière le ramena promptement de ces écarts, et il re
le baptême des mains du pape Libère ; la coutume
baptêmes tardifs était encore assez répandue.

De Rome Jérôme alla à Trèves, alors le siège d'une
plus florissantes écoles de l'Occident, et il y comme
l'étude de la théologie. Nous le rencontrons plus tar
Aquilée, où il trouva dans un cercle de jeunes clercs
milieu favorable pour ses goûts de piété comme pour
études. Obligé, on ne sait pourquoi, de quitter Aquilé
l'Italie, il partit pour l'Orient, parcourut avec quelq
amis la Thrace, la Bithynie, le Pont, la Galatie, la Cap
doce, la Cilicie, et arriva, vers la fin de l'été 373, à
tioche. Là il devait voir mourir de la fièvre Innocenti
un ami particulièrement cher (3) ; des infirmités de tou
sortes (4) le conduisirent lui-même au bord de la tom

Las du monde, affamé de paix, sur la fin de l'année 3

(1) *Ep.* 82 *ad Theophil.*, 2 : Migne. xxii, 737.

(2) « Summo studio ac labore ». *Ep.* 82 *ad Eustoch.* 30 : xxii, 416.

(3) « Ex duobus oculis unum.... partem animæ meæ ». *Ep.*
Rufinum, 3 : xxii, 333.

(4) Quidquid morborum esse poterat. » *Ibid.*

lieu de poursuivre sa route vers Jérusalem, but primi-
du pèlerinage, il s'enfonça, à l'est d'Antioche, dans le
sert de Chalcis, « cette Thébaïde syrienne », où il mena
q ans la vie solitaire. Dans les pratiques de la plus ri-
ureuse pénitence, il chercha et trouva la paix de l'âme.
vécut du travail de ses mains, tout en revenant de temps
temps à ses études et composant quelques écrits. Sur-
t, le premier peut-être de tous les Occidentaux, il
prit les éléments de l'hébreu, avec un Juif converti
ur maître. « Ce que cette étude m'a offert de difficultés,
ira-t-il lui-même, trente-cinq ans après (411), ce qu'elle
a coûté de labeurs, combien de fois j'ai perdu courage,
mbien de fois j'ai jeté le livre et l'ai repris par le vio-
t désir de m'instruire, je le sais, moi qui ai traversé
te épreuve, et ceux-là aussi le savent qui ont alors vécu
ec moi. Et je remercie le Seigneur, en cueillant de
mère semence des lettres de doux fruits (1). »

II. Saint Jerôme à Constantinople et à Rome (379-385). Les luttes dogmatiques qui, en ce temps-là, agitaient violemment l'Église d'Antioche et qui avaient pénétré qu'au milieu des anachorètes du désert de Chalcis, en-gèrent Jérôme, vers l'an 378, à s'adresser au pape Da-se, pour demander sa décision au sujet des termes ία et ὑπόστασις (2). Aucune réponse n'était sans doute en-re arrivée, lorsque Jérôme, las de ces disputes sans fin, nfuit du désert. A Antioche il fut ordonné prêtre par nt Paulin, à son corps défendant, il est vrai, et à con-ion qu'il pourrait rester moine (3), c'est-à-dire qu'il se-t exempt de tout ministère ; il semble que, pendant sa raite de Chalcis, il s'était reconnu la vocation d'écri-n. D'Antioche, probablement avant la fin de 379, il se

1) *Ep.* 125, *ad Rusticum,* 12 : XXII, 1079.
2) *Ep.* 15 et 16.
3) *Contra Joann. Hieros.* 41 : XXIII, 393.

rendit à Constantinople, où l'appelait saint Grégoire de Nazianze ; aux exemples d'un tel maître, il acheva de se former dans la science exégétique. Le séjour de la ville impériale lui procura l'avantage de faire la connaissance de Grégoire de Nysse et sans doute de maint autre illustre théologien, et il se lança avec enthousiasme dans l'étude des anciens écrivains de l'Église grecque, notamment d'Origène. Seul, le besoin de l'Église, *ecclesiastica necessitas* (1), l'arracha à ces études en l'appelant à Rome.

Un concile s'y réunit l'an 382, dont l'affaire principale était de mettre fin au schisme mélétien d'Antioche. Invité à cette assemblée, Jérôme demeura à Rome, comme secrétaire du Pape, chargé surtout de répondre aux lettres de consultation que, de l'Orient comme de l'Occident, les synodes et les particuliers ne cessaient d'adresser au successeur de saint Pierre. Le concile n'eut pas, que l'on sache, de résultat décisif ; mais dans la vie de saint Jérôme ce nouveau séjour à Rome fait époque. En Italie et particulièrement à Rome, depuis longtemps déjà, de nombreuses plaintes s'étaient fait entendre touchant la grande diversité des textes latins de la Bible en circulation, et Jérôme fut chargé par le pape d'établir un texte officiel et seul valable, travail qui, en amenant d'autres, devait fixer, pour vingt ans et plus, le but et la direction de son activité littéraire.

Aux côtés de saint Damase, dont il avait toute la confiance, Jérôme occupait une situation également influente et brillante. Le conseiller du pontife, l'érudit qui possédait une plénitude de science presque inouïe pour l'époque, l'ascète qui, dans ses écrits aussi, se montrait l'apôtre inspiré d'une vie de renoncement et de sacrifice, toute vouée à Dieu, jouissait de l'estime et de la sympathie de

(1) *Ep.* 127, *ad Principiam*, 7 : XXII, 1091.

ous les gens de bien. Il voyait se grouper autour de lui, omme ses disciples, de nobles dames du plus haut rang; ntre autres Marcella et Paula, issues l'une et l'autre des remières familles patriciennes, qui consacraient leur euvage au service de Dieu et du prochain, centres à leur our d'autres groupes qu'animait le même esprit.

Il fallait s'attendre aux moqueries, aux attaques, aux oupçons du parti mondain, et un revirement se produisit eu à peu dans l'opinion publique. Bien des membres du lergé romain, tombés dans le relâchement, se sentaient ivement atteints par la critique sans pitié que les écrits ussi bien que la vie de Jérôme faisaient des mœurs. En utre, son crédit auprès du pontife dut exciter la jalousie t son culte pour Origène causer du scandale. Bref, tandis u'au début de son séjour à Rome, la voix publique le dé-ignait presque unanimement comme le plus digne suc-esseur de saint Damase (1), lorsque le pontife mourut, le 0 décembre 384, une opinion différente avait prévalu, et Sirice fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Jérôme ré-olut de « quitter Babylone pour retourner à Jérusalem (2)».

III. Saint Jérôme à Bethléem (386-420). — Le saint se nit en route au mois d'août 385. A la fin de l'automne, Paula le suivit avec sa troisième fille, Eustochium. D'An-ioche, où ils s'étaient retrouvés aux premiers jours de 'hiver, les saints voyageurs gagnèrent ensemble la Pales-ine, firent leurs dévotions aux lieux témoins de la vie et le la Passion du Sauveur, et descendirent en Égypte, pour isiter Alexandrie et « la ville des saints » dans le désert lu mont de Nitrie.

De retour en Terre-Sainte, ils se fixèrent à Bethléem, au ours de l'automne 386. En peu d'années la crèche du Sau-

(1) *Ep.* 123, *ad Ageruchiam*, 10 : XXII, 1052.
(1) *Ep.* 45, *ad Asellam*, 3 : XXII, 481.
(2) *L. c.* 6 : XXII, 482. Cf. *Ep.* 46, *ad Marcellam*, 11 : XXII, 490.

veur vit surgir un couvent d'hommes et un couvent d femmes, gouvernés l'un par Jérôme, l'autre par Paula. E outre, près de la voie publique qui traversait Bethléem s'élevèrent plusieurs hospices de pèlerins. Ayant trouv une demeure, Jérôme se donna beaucoup de mal pour en richir sa bibliothèque, et acheta à grands frais des livre précieux. Il mit encore plus d'application et ne dépens pas moins d'argent pour achever d'apprendre l'hébreu e l'araméen, s'en faisant donner des leçons par de savant rabbins, le plus souvent de nuit. Lui-même, à son tour enseignait les éléments de la langue sacrée et y formai notamment Paula et Eustochium. Il faisait aussi des con férences théologiques pour les moines de son couvent il créa même près du couvent une école où les fils d bonne famille venaient de près et de loin recevoir l'ins truction ; il ne dédaignait pas d'y enseigner la grammaire d'y expliquer les auteurs classiques, Virgile en tête.

Cependant Jérôme déployait une puissante activité lit téraire en plus d'un genre. Sulpice Sévère, témoin de s manière de vivre, la dépeint en ces mots : « Il est cons tamment tout entier à l'étude, tout entier plongé dans le livres ; il ne se donne de repos ni jour ni nuit ; il est sans cesse occupé ou à lire ou à écrire (1). » Il avait jeté l'ancre dans un port tranquille ; il avait trouvé ce qui, dans Rome lui manquait, et ses lettres de cette époque respirent le plus vrai contentement (2). La paix de cette studieuse re traite devait être troublée de la manière la plus triste surtout durant les années 394-397 (3), par les querelles origénistes.

Jusqu'ici Jérôme avait toujours professé pour le grand Alexandrin la plus chaude admiration ; l'autorité de sain

(1) *Dial.* I, 9.

(2) V. surtout *Ep.* 46, *ad Marcellam, de sanctis locis* : XXII, 483-492.

(3) Ces dates sont celles de l'exact Tillemont; elles marquent la pre mière phase de la dispute. La seconde dura de 398 à 404.

piphane le détermina à se séparer d'Origène (1). Il se dé-ara le plus décidé des anti-origénistes ; à l'entendre, son ulte d'autrefois pour Origène n'avait jamais été qu'une stime très limitée et très relative. « J'ai loué l'exégète, crit-il, non le théologien, le génie, non la foi, le philo-ophe, non l'apôtre (2)... Si vous voulez m'en croire, je 'ai jamais été origéniste ; si vous ne le croyez pas, j'ai u moins cessé de l'être (3). » Il échangea sur l'affaire de origénisme, non seulement avec Jean, évêque de Jéru-alem, mais encore avec son ami de jeunesse Rufin (4), amères polémiques, où la question des vraies doctrines 'Origène et de ses erreurs contre la foi était tout à fait econdaire, primée par une question personnelle, savoir equel des contendants pouvait être le plus justement ac-usé d'origénisme.

Les controverses pélagiennes allaient menacer l'infati-able champion de la foi de l'Église, jusque dans sa vie et a sécurité. Au commencement de l'année 416, les Péla-iens répondirent à l'écrit que Jérôme venait de publier ontre eux, par une attaque à main armée. Un parti de es hérétiques, conduit par des moines et des clercs, en-ahit les bâtiments conventuels de Bethléem, y mit le feu t en maltraita les habitants. Saint Jérôme ne dut son sa-ut qu'à la fuite. Vieillard fatigué de la vie, mais en pleine ossession de ses facultés et encore d'humeur batailleuse, es dernières années furent troublées par toute sorte d'in-uiétudes et de souffrances. Il trouva le repos éternel le 0 septembre 420.

IV. Traduction de l'Écriture-Sainte. — Il est juste de ommencer la revue des écrits de saint Jérôme par le plus

(1) Cf. *supra*, § 71, 1.
(2) *Ep.* 84, *ad Pammachium et Oceanum*, 2 : XXII, 744.
(3) *Ibid.*, 3 : XXII : 746.
(4) *Supra*, § 92, III.

considérable et le meilleur de tous, fruit mûr de ses persévérantes études, sa version de la Bible.

1° Comme on l'a déjà dit, Jérôme fut chargé par le pape Damase lui-même, vers l'an 383, d'établir un texte latin de la Bible, sûr et facile. Il ne s'agissait pas toutefois d'une traduction nouvelle, mais d'une révision de la version italique en usage dans l'Église, en maint endroit défigurée au cours des siècles. Il fallait, autant que possible, ramener cette version à sa forme primitive, et n'y introduire de changements ou d'améliorations que pour des motifs impérieux, Jérôme révisa d'abord les quatre Évangiles, ensuite les autres livres du Nouveau Testament et, en outre, mais « à la hâte et incomplètement » (1), le Psautier, celui-ci d'après la κοινὴ ἔκδοσις des Septante. Damase introduisit aussitôt les textes révisés (2) dans la liturgie romaine. Le nouveau texte des Psaumes reçut de là le nom de *Psalterium Romanum*, qui le distingua du *Psalterium vetus*, c'est-à-dire du psautier de l'Itala. A Rome le *Psalterium Romanum* fut en usage dans toutes les églises jusqu'au pontificat de saint Pie V (1566-1572) ; il l'est encore aujourd'hui dans les offices de l'église Saint-Pierre et, pour quelques morceaux, dans le Missel et le Bréviaire romain. Non seulement à Rome et en Italie, mais peu à peu dans tout l'Occident, le Nouveau Testament de la révision hiéronymienne reçut bon accueil et il est resté depuis lors d'un usage universel dans l'Église latine.

2° Jérôme, dès son arrivée en Terre-Sainte, semble-t-il, découvrit, dans la bibliothèque de l'église de Césarée, les *Hexaples* d'Origène, non une copie, mais l'original même de cet ouvrage (3). A peine établi à Bethléem, il entreprit de réviser le texte latin de l'Ancien Testament d'après les

(1) Præf. in I psalm. : XXIX, 117.
(2) MIGNE, XXIX.
(3) Cf. *supra*, § 39, III.

Septante des *Hexaples* et en tenant compte de l'original hébreu. Il commença par les Psaumes, mettant le texte de l'Itala en parfait accord avec le texte des *Hexaples,* conservant dans son manuscrit les signes critiques d'Origène, les astérisques et les obèles. Ce texte des Psaumes (1) fut d'abord reçu et répandu en Gaule — d'où son nom de *Psalterium Gallicanum* — ; plus tard il régna dans tout l'Occident, à part les quelques exceptions sus-mentionnées, et il se trouve encore aujourd'hui dans toutes les mains comme partie intégrante de la Vulgate et du Bréviaire. Jérôme fit un travail analogue sur presque tous les livres de l'Ancien Testament. Mais il nous apprend, dans une lettre à saint Augustin (2), que la majeure partie de ses textes révisés lui fut dérobée avant d'être livrée au public, et il ne nous en est resté que le livre de Job (3), mis sur le métier aussitôt après les Psaumes.

3° Cette révision n'était pas terminée quand Jérôme résolut de pousser son travail plus à fond : il entreprit de traduire à nouveau sur l'original, selon « la vérité hébraïque », comme il disait, tout l'Ancien Testament, du moins tous les livres dont on possédait alors le texte hébreu ou araméen. Il commença, semble-t-il, vers l'an 390, par les quatre livres des Rois, s'attaqua ensuite au livre de Job, puis à la fois aux Prophètes et aux Psaumes. Une assez longue maladie interrompit ce labeur, qu'il reprit vers la fin de 393, par la traduction des trois livres de Salomon. Les livres d'Esdras et de Néhémie, les Paralipomènes et la Genèse l'occupèrent de 394 à 396, et ensuite, jusqu'en 405, les quatre autres livres du Pentateuque, ainsi que les livres de Josué, des Juges, Ruth, Esther, Tobie et Judith. Il traduisit ces deux derniers livres de l'araméen, et les parties deutérocanoniques des

(1) MIGNE, XXIX.
(2) *Ep.* 134, c. 2 : XXII, 1162.
(3) MIGNE, XXIX.

livres de Daniel et d'Esther du grec (1). Saint Jérôme ne traduisit point dans l'Ancien Testament Baruch, le Ier et le IIe livres des Macchabées, l'Ecclésiastique, la Sagesse, sans doute parce qu'il doutait de la canonicité de ces livres. Il ne fit pas non plus de version nouvelle du Nouveau Testament. La double traduction grecque et latine de l'Évangile dit selon les Hébreux, qui vit le jour vers l'an 391 (2), est perdue.

Saint Jérôme s'était donné pour tâche de rendre avec une exacte fidélité, mais non servilement, le texte original, en respectant, autant que possible, les expressions devenues comme traditionnelles de l'Itala, en tenant aussi un juste compte des exigences du bon goût. On considère comme la partie la mieux réussie de sa version, les livres protocanoniques historiques. Au plus bas degré de l'échelle se trouvent le livre de Tobie et le livre d'Esther ; le traducteur nous apprend dans les préfaces respectives qu'au premier il n'a pu consacrer qu'un seul jour et au second qu'une nuit. La version des livres de Salomon, œuvre de trois jours, *tridui opus*, au dire de la préface, doit cependant être tenue pour un bon travail. Sans doute de la Genèse à Malachie, il n'est pas un livre où l'on ne puisse relever des inexactitudes et des erreurs dans la traduction de Jérôme ; il n'en est pas moins vrai que, de toutes les anciennes versions bibliques en notre possession, aucune ne peut être comparée, même de très loin, à celle du solitaire de Bethléem. Plus que personne Jérôme a conscience du devoir d'un traducteur et il s'efforce de le remplir parfaitement. Sa version ne parvint cependant que très lentement et peu à peu à prendre la place de l'Itala ; elle n'est en usage dans toute l'Eglise latine que depuis le VIIe siècle, et au XIIe seulement elle prit le nom de *Vul-*

(1) Migne, XXVIII-XXIX.
(2) *De viris*, 2 ; cf. 3.

ate, hérité de l'ancienne version. Le nouveau Psautier n'entra jamais dans la Liturgie, le *Psalterium Gallicanum*, comme on l'a dit plus haut, étant déjà dans toutes les mémoires. Les livres deutéro-canoniques non traduits par saint Jérôme furent conservés dans le texte italique.

V. Autres travaux exégétiques. — Les autres travaux exégétiques du saint sont en partie des traductions d'ouvrages grecs, traductions prenant tantôt plus, tantôt moins le caractère d'un travail original, en partie des études personnelles.

1° A la première catégorie appartiennent les traductions de toute une série d'homélies d'Origène, savoir : quatorze sur Jérémie et autant sur Ezéchiel, traduites à Constantinople vers 380 (1), deux sur le Cantique des Cantiques, traduites à Rome vers 383 (2), trente-neuf sur saint Luc (3), travail qui doit dater de Bethléem et des environs de l'an 389. L'authenticité de la version des neuf homélies sur Isaïe (4) est fort douteuse. Jérôme composa, vers 390, le *Liber interpretationis hebraicorum nominum* (5), essai d'interprétation étymologique des noms propres de tous les livres de l'Écriture. D'après la préface, ce travail serait un abrégé de l'écrit de Philon (?) sur les noms propres de l'Ancien Testament et des suppléments d'Origène sur ceux du Nouveau. De la même époque doit être un ouvrage, d'une tout autre valeur scientifique, sur la géographie sacrée, *De situ et nominibus locorum hebraicorum liber* (6). C'est l'écrit d'Eusèbe de Césarée *Sur les noms de lieu de l'Ecriture*, avec beaucoup de ratures, mais avec un certain

(1) Migne, xxv, 583-786.
(2) xxiii, 1117-1144.
(3) xxvi, 219-306.
(4) xxiv, 901-936.
(5) xxiii, 771-858.
(6) xxiii, 859-928.

nombre d'additions et de corrections, d'autant plus précieuses qu'elles ont été faites sur les lieux mêmes.

2° Saint Jérôme, dans son *De viris illustribus* (1), qui est de l'an 392, a dressé lui-même, en suivant sans doute en général l'ordre chronologique, la liste de ses travaux personnels d'exégèse.

« J'ai écrit, dit-il :

Sur les Séraphins — dissertation rapide sur Isaïe, VI, qu'on imprime d'ordinaire avec les lettres (2) —,

Sur l'Osanna (3),

Sur le fils sage et le fils prodigue (4),

Sur trois questions de l'Ancien Testament (5) — le pape Damase lui en avait proposé cinq sur divers passages de la Genèse ; la réponse n'en traite à fond que trois —,

Trois livres de commentaires sur l'Épître aux Galates (6),

Trois livres aussi sur l'Épître aux Ephésiens (7),

Un livre sur l'Épître à Tite (8),

Un autre sur l'Épître à Philémon (9),

Des commentaires sur l'Ecclésiaste (10),

Un livre de Questions hébraïques sur la Genèse (11) — éclaircissement critique de passages importants et difficiles de l'ancienne version latine de la Genèse, d'après le texte hébreu et diverses versions grecques —,

Sept traités sur les psaumes X-XVI — perdus et dont on ne sait rien de plus —.

(1) Ch. CXXXV : XXIII, 717-719.
(2) *Ep.* 18, *ad Damas. De Seraphim et calculo :* XXII, 361-394.
(3) *Ep.* 20, *ad Dam. De voce osanna :* XXII, 375-379.
(4) *Ep.* 21, *ad Dam. De duobus filiis* : XXII, 379-394.
(5) *Ep.* 36, *ad Damas. De tribus quæstionibus* : XXII, 452-461.
(6) XXVI, 307-438.
(7) XXVI, 439-554.
(8) XXVI, 555-600.
(9) XXVI, 599-618.
(10) XXIII, 1009-1116.
(11) XXIII, 935-1010.

J'ai écrit en outre deux livres d'explications sur Mi-
ıée (1),
Un livre sur Sophonie (2),
Un autre sur Nahum (3),
Deux livres sur Habacuc (4),
Un livre sur Aggée (5).
J'ai en ce moment sur le métier bien d'autres travaux
ır les prophètes. »

Plus tard Jérôme publia des commentaires étendus sur
s autres petits Prophètes et sur les quatre grands (6).
e,ul le commentaire sur Jérémie est demeuré inachevé. Il
met dans cette énumération une explication allégorique
u prophète Abdias, écrite dès environ l'an 370 et qualifiée
ar lui-même, vingt-cinq ans plus tard (396), dans la pré-
ace du *Commentaire sur Abdias* (7), comme un fruit peu
ûr de sa jeunesse. Ce travail, qui n'était sans doute pas
estiné au public, n'est point parvenu jusqu'à nous.

Il faut ajouter, outre une multitude de lettres et de
onsultations exégétiques, un Commentaire sur saint Mat-
hieu, de l'an 398 (8), et un autre sur l'Apocalypse. Ce der-
ier, qui passait pour perdu, a été reconnu, semble-t-il,
ar Haussleiter, dans la *Summa dicendorum* qui précède
e Commentaire sur l'Apocalypse de l'abbé Beatus de
ibana (9), l'adversaire connu des Adoptianistes. Cette
umma dicendorum, il est vrai, n'est guère qu'un abrégé
u Commentaire du Donatiste Tichonius (10). Il est remar-

(1) XXV, 1151-1230.
(2) XXV, 1337-1338.
(3) XXV, 1231-1272.
(4) XXV, 1273-1338.
(5) XXV, 1387-1416.
(6) XXIV-XXV.
(7) XXV, 1097 sq.
(8) XXVI, 15-218.
(9) Publié par FLOREZ, Madrid, 1770 ; négligé par MIGNE, XCVI.
(10) *Infra*, XIII.

quable qu'on y expédie en quelques mots les trois pr
miers chapitres de l'Apocalypse, pour s'attacher aussit
à l'explication du chapitre quatrième : saint Jérôme ava
fait auparavant, en se fondant également sur le travail c
Tichonius, un remaniement du Commentaire de Victor
de Pettau. Tout porte à croire que ce premier travail s'a
rêtait à la fin du IIIe chapitre (1), si bien que les deux traité
se suivent et forment un tout.

Les *Commentarioli in Psalmos*, que l'on croyait perdu
ont été retrouvés récemment par Dom G. Morin et publi
dans les *Anecdota Maredsolana* (2). L'infatigable che
cheur a pu donner de même un grand nombre d'Homélie
inédites surtout sur les Psaumes (3), et la sûreté de so
érudition a fait taire toutes les défiances. Ce n'est encor
que la moitié de sa trouvaille dans ce domaine ; dans l
préface même il a pu annoncer une nouvelle série d'Ho
mélies sur les Psaumes entièrement inconnues. Les Ho
mélies parues, il est vrai, n'avaient pas reçu le coup d
lime de l'auteur, qui ne les destinait pas au public. C
sont des conférences improvisées, probablement dans l
courant de l'an 401, devant quelque communauté monas
tique et que les auditeurs ont mises par écrit. Le lecteur
qui croyait retrouver Jérôme tout entier, éprouve natu
rellement quelque désappointement, bien que les passage
et les morceaux ne manquent pas où règne un puissan
souffle oratoire de l'effet le plus saisissant.

Entre autres écrits faussement décorés du nom d
saint Jérôme, nommons le *Breviarium in psalmos* (4), le
Quæstiones Hebraicæ in libros Regum et Paralap. (5)
l'*Expositio interlinearis libri Job* (6), les *Commentarii i*

(1) Cf. *supra*, § 58, 1.
(2) III, 1, 1895.
(3) III, II, 1897.
(4) XXVI, 821-1270.
(5) XXIII, 1329-1402.
(6) XXIII, 1407-1470.

angelia (1), les *Commentarii in epistolas S. Pauli* (2). En fait d'érudition philologique, historique et archéologique, comme connaissance de l'ancienne littérature exégétique, pour la science en un mot, les Commentaires de saint Jérôme occupent la première place entre tous les essais analogues des Pères occidentaux.

Ils n'en offrent pas moins de notables défauts. Un très grand nombre ont été écrits ou dictés à un secrétaire avec une excessive rapidité. En composant son *Commentaire sur l'Épître aux Ephésiens*, saint Jérôme écrivait jusqu'à mille lignes par jour (3) ; il dicta en deux semaines le *Commentaire sur saint Mathieu* (4) ; souvent il dictait « ce qui lui venait à la bouche (5) », sans autre étude. Cette précipitation, causée le plus souvent, il est vrai, par les seules circonstances extérieures, a pour conséquences naturelles l'imperfection de la forme et la pauvreté du fond, une marche incertaine et une foule de contradictions, comme aussi, surtout dans les questions épineuses, cette manière de juxtaposer et d'enfiler les opinions des devanciers, juifs ou chrétiens, en laissant au lecteur tout le soin de juger et de choisir. Il est vrai que précisément ce caractère de compilation donne aux écrits exégétiques de saint Jérôme un intérêt tout particulier ; nous y trouvons une riche mine de matériaux pour l'histoire de l'ancienne littérature scripturaire et dogmatique de l'Église ; de précieux fragments d'Origène, d'Apollinaire, de Didyme, de bien d'autres auteurs moins connus ou tout à fait oubliés, nous y sont conservés, entrelacés de traditions juives ayant souvent aussi leur intérêt et leur valeur.

Mais plus encore peut-être que cette précipitation, un

(1) xxx, 531-644.
(2) xxx, 645-902.
(3) xxvi, 477.
(4) xxvi, 20.
(5) « Dicto quodcumque in buccam venerit », xxvi, 400 ; xxv, 1118 et *alibi*.

autre défaut se fait souvent sentir : le manque de méthode herméneutique, l'inconsistance et le peu de netteté de ses principes d'interprétation scripturaire. La nécessité de saisir et d'expliquer avant tout le sens historique et grammatical, c'est un point dont, en général, Jérôme paraît profondément pénétré. Ce n'est pas y contredire de chercher en outre, ainsi qu'il le fait souvent, un sens supérieur et mystique ou, pour parler son langage imagé, « de construire sur les fondements de l'histoire un édifice spirituel (1), de mêler notre tropologie à l'histoire des Hébreux (2), d'ouvrir les voiles de l'intelligence spirituelle (3) ». Mais en certains endroits son herméneutique rivalise d'arbitraire et de subtilité avec celle d'Origène. Il adopte la théorie alexandrine du triple sens scripturaire ; avec Origène, il émet le principe que le récit de la Sainte Écriture, pris à la lettre, peut être ridicule, choquant, blasphématoire, et qu'il faut ôter le scandale de ces passages par le sens allégorique (4).

On connaît le débat entre saint Jérôme et saint Augustin sur le IIe chapitre de l'Épître aux Galates. Dans son commentaire de l'an 387 ou 388 sur cette Épître, saint Jérôme acceptait cette opinion d'Origène, qui sera surtout défendue par saint Chrysostome, que le dissentiment entre saint Pierre et saint Paul n'avait été qu'une feinte, une comédie arrangée entre les deux acteurs : saint Pierre s'était conduit extérieurement comme s'il avait cru au caractère obligatoire des observations légales, pour donner occasion à saint Paul de le reprendre publiquement — c'était son *rôle* convenu, κατὰ πρόσωπον — et de faire connaître ainsi à tous la vérité. Saint Augustin, dans

(1) *Comm. in Is.*, lib. VI, Præf. : XXIV, 205.
(2) *Comm. in Zachar.* Praef. : XXV, 1418.
(3) *Ep.* 64, *ad Fabiol.*, 19 : XXII, 617.
(4) Cf. entre autres *Ep.* 21, *ad Dam.* 13 : XXII, 385 ; *Ep.* 52, *ad Nepotian*, 2 : XXII, 528.

plusieurs lettres, chercha à démontrer qu'une telle exégèse minait toute l'autorité de l'Écriture Sainte et patronnait la dissimulation et la ruse. Il semble bien que saint Jérôme reconnut dans la suite (1) la justesse de ces critiques.

VI. Écrits historiques. — Jérôme s'exerça de très bonne heure dans le genre historique. En tête de l'autobibliographie déjà mentionnée (2) se trouve la Vie de saint Paul de Thèbes, *Vita Pauli monachi* (3), légende qui avait déjà passé par beaucoup de bouches, présentée dans la forme la plus populaire. Ce travail doit être environ de l'an 376. Vers 391 Jérôme écrivit deux autres Vies de saints, la courte *Vita Malchi captivi monachi* (4), où il fait raconter à un moine du désert de Chalcis ses aventures, ainsi qu'il en avait en effet entendu le récit de sa bouche, et la *Vita beati Hilarionis* (5), l'histoire du premier solitaire de la Palestine († 371), composée d'après la tradition orale et les documents écrits, et qui mérite déjà le nom de *biographie*.

Jérôme n'a jamais exécuté le plan exposé dans la *Vita Malchi* (6), d'écrire une Histoire de l'Eglise, depuis les Apôtres jusqu'à son époque, en vies de saints et de martyrs. Le *Martyrologe* dit *Hiéronymien* (7) n'est pas de saint Jérôme. Une partie de ce catalogue, ou peut-être une recension, remonte au commencement du IV^e^ siècle. Les manuscrits aujourd'hui connus, tous d'origine franque ou anglo-saxonne, dérivent sans exception d'un seul codex, écrit à Auxerre vers la fin du VI^e^ siècle, amalgame de divers calendriers ou matyrologes anciens.

(1) Cf. *Dial. contra Pelag.*, I, 22 : XXIII, 516.
(2) *De viris*, 135.
(3) XXIII, 17-28.
(4) XXIII, 53-60.
(5) XXIII, 29-54.
(6) Ch. I : XXIII, 53.
(7) XXX, 435-486.

Il faut signaler plusieurs notices nécrologiques sur des amis — des « épitaphes » comme les appelle l'auteur — en forme de lettres, notamment sur Népotien (1), sur Paula (2), sur Marcella (3), tous écrits qui, comme les Vies de saints sus-mentionnées, servirent souvent de modèles aux hagiographes et légendaires du moyen âge.

Bien plus grande est la portée de deux autres ouvrages, datés l'un de Constantinople vers l'an 380, l'autre de Bethléem et de l'an 392, savoir la traduction, pour certaines parties le remaniement et la continuation, des tables chronologiques qui formaient la seconde partie de la *Chronique* d'Eusèbe (4), et le *De viris illustribus* (5). Il a été question du *De viris* dans notre Introduction (6). Par ses Tables Jérôme dotait l'Occident d'un sommaire chronologique de l'histoire tout entière, travail qui, à la vérité, ne répondrait pas aux exigences actuelles en ce genre, mais qui constituait pour l'époque un inappréciable secours en toute sorte d'études historiques. C'était surtout le supplément hiéronymien des Tables d'Eusèbe, allant de 326 à 379 — au reste, vraie bigarrure d'indications historiques, où les faits sans importance tiennent la même place que les plus graves événements — qui devait, dans une certaine mesure, servir de guide aux futurs chroniqueurs.

VII. Ecrits dogmatiques et polémiques. — Jérôme avait moins de goût et moins d'aptitude pour le dogme que pour l'histoire. Tous ses écrits dogmatiques sans exception sont aussi des ouvrages polémiques au premier chef, dont la plupart ont pour objet de repousser les attaques contre la tradition doctrinale de l'Église.

(1) *Ep.* 60 : XXII, 589-602.
(2) *Ep.* 108 : XXII, 878-906.
(3) *Ep.* 127 : XXII, 1087-1095.
(4) XXVII. Cf. *supra*, § 62, II.
(5) XXIII, 601-720.
(6) § 2, 1.

Il faut ajouter, il est vrai, quelques traductions d'ouvrages dogmatiques grecs, mais elles sont en partie perdues. C'est ainsi que, de la version qu'il fit en 399 du περὶ ἀρχῶν d'Origène (1), il ne reste que quelques fragments à peine dignes de mémoire (2). On a conservé par contre la traduction — avec remaniements — de l'écrit de Didyme l'Aveugle sur le Saint-Esprit (3), travail distingué en son genre, que Jérôme commença à Rome et acheva à Bethléem.

La première œuvre polémique doctrinale de Jérôme, probablement composée à Antioche en 379, est dirigée contre le parti schismatique des Luciférien (4). Elle a la forme d'un dialogue, *Altercatio Luciferiani et orthodoxi* (5).

Vint ensuite, durant le séjour de l'auteur à Rome, vers 383, la défense de la perpétuelle virginité de Marie contre Helvidius, *Liber adv. Helvidium de perpetua virginitate B. Mariæ* (6), où une noble colère inspire au polémiste les plus énergiques accents. Les pensées fondamentales de cet écrit se retrouvent dix ans plus tard (392) dans l'*Adversus Jovinianum* (7), dont le premier livre vante, non sans un peu d'exagération, la prééminence de dignité et de mérite du célibat sur le mariage. Le deuxième livre combat les thèses de Jovinien, l'impeccabilité du baptisé, l'inutilité du jeûne, l'égalité de la récompense céleste pour tous les vrais chrétiens.

L'écrit *Contra Joannem Hieroslymitanum* (8), de l'an 396, les deux livres de l'*Apologia adv. libros Rufini* (9), de

(1) *Supra*, § 39, VIII.
(2) *Ep.* 124, *ad Avitum*, quid cavendum in libris περὶ ἀρχῶν : XXII, 1059-1072.
(3) XXIII, 101-154. Cf. *supra*, § 70, II.
(4) *Supra*, § 87, II.
(5) XXIII, 155-182.
(6 XXIII, 183-206.
(7) XXIII, 211-338.
(8) XXIII, 355-396.
(9) XXIII, 397-456.

l'an 402, bientôt suivis d'un *Liber tertius seu ultima res ponsio adv. scripta Rufini* (1), sont de tristes fruits des dissensions origénistes ; il y a là bien des pages dictées par une animosité personnelle.

Dans le court écrit *Contra Vigilantium* (2), composé en une seule nuit, l'an 406, Jérôme justifiait le culte rendu par l'Église aux martyrs et aux autres saints, la pauvreté volontaire des moines et le célibat des clercs.

Enfin, aux derniers jours de l'an 415, il descendait une fois encore dans la lice, comme champion de la doctrine de l'Église sur la grâce. Le *Dialogus contra Pelagianos* (3) en trois livres, est justement vanté, surtout au point de vue de la forme.

VIII. Lettres. — Déjà le moyen âge, entre tous les écrits de saint Jérôme, goûtait tout particulièrement ses lettres. De fait, par leur contenu, comme par leur style, elles sont extraordinairement attrayantes et attachantes. Jérôme use souvent de la lettre comme du moyen le plus à porté pour exposer sa pensée ; même pour des dissertations com plètes il adopte volontiers la forme épistolaire. Des lettres au sens ordinaire du mot, d'après son propre témoignage, du moins pendant quelque temps, il en écrivait journellement. Dans le catalogue de ses œuvres, en 392 (4), il mentionne en particulier un certain nombre d'épîtres qu'il juge, pour une raison ou pour une autre, d'un plus grand intérêt ; telles *Ad Heliodorum exhortatoria, De Se raphim*, etc. ; il signale aussi deux recueils déjà existants de ses lettres, *Epistolarum ad diversos liber unus*, *Ad Mar cellam Epistolarum liber unus ;* « Quant aux lettres à Paul et à Eustochium, ajoute-t-il, comme c'est une corres

(1) XXIII, 457-492.
(2) XXIII, 339-352.
(3) XXIII, 495-590.
(4) *De viris*, 135.

ondance de tous les jours, le nombre en est inconnu. »
Près de cent vingt lettres sont parvenues jusqu'à nous.
es lettres, qui reflètent la vie de l'auteur dans les con-
onctures les plus diverses, qui sont adressées à toute
orte de personnes, qui traitent des sujets les plus variés,
e répartissent sur un espace d'un demi-siècle : riche et
idèle tableau de la situation de l'Église à l'époque. Ajoutez
que, tandis que la plupart des écrits de notre saint portent,
ous bien des rapports, les marques très visibles d'une com-
osition hâtive, beaucoup de ses lettres, au contraire, sont
manifestement travaillées avec beaucoup de soin, quelque-
ois même, surtout dans les premières années, pèchent par
a recherche de l'effet. Son sentiment du beau, son goût
d'élégance, son originalité et sa souplesse d'expression,
son don de peindre d'un trait vif et brillant, en un mot
son grand talent d'écrivain est tout entier dans cette cor-
respondance.

Nous avons indiqué déjà (1) deux groupes de lettres, les lettres exégétiques et les lettres nécrologiques. On peut distinguer encore la série ascétique, exhortations à la vie religieuse ou directions pour y vivre saintement. Plusieurs de ces lettres étaient destinées dès le principe, non à celui-là seul dont elles portent le nom, mais au public le plus étendu possible ; elles furent reçues aussitôt avec admiration dans les cercles pieux, et depuis elles ont toujours occupé un rang d'honneur dans le trésor des lectures édifiantes. Dans la lettre 14e (2), l'auteur conjure Héliodore, son intime ami, de revenir au désert de Chalcis, qu'il avait abandonné; dans la 22e (3), il exhorte Eustochium à poursuivre fidèlement et vaillamment l'idéal de la vierge consacrée à Dieu ; dans la 52e (4), il instruit à fond le jeune

(1) *Supra*, v et vi.
(2) xxii, 347-355.
(3) xxii, 394-425.
(4) xxiii, 527-540.

prêtre Népotien, qui l'en avait prié, des moyens d'atteindre et de garder la sainteté de vie convenable à son état. On peut joindre à cette classe de lettres, la traduction de la règle monastique de saint Pacôme, faite pour Eustochium peu après la mort de Paula (26 janvier 404), avec quelques lettres de Pacôme et de Théodore (1).

IX. Saint Jérôme comme savant. — Jérôme est du nombre des Pères décorés du titre de *Docteurs de l'Église*. En tant que ce nom est la reconnaissance d'une science éminente, nul d'entre les Pères n'y saurait avoir plus de droit. Dès son vivant il fut célébré comme le plus grand πολυίστωρ de son temps. D'après Orose (2), tout l'Occident attendait la parole du solitaire de Bethléem comme la toison desséchée la rosée du ciel ; au dire de Jean Cassien (3), les écrits de ce simple prêtre brillaient dans le monde entier comme des flambeaux divins. Sulpice Sévère (4) en donne la raison : Jérôme est si versé, non seulement dans les lettres latines et grecques, mais encore dans les hébraïques, que nul n'oserait se comparer à lui en n'importe quelle science. Et saint Augustin (5) peut rendre ce témoignage que Jérôme a lu « tous ou presque tous » les auteurs théologiques qui ont paru avant lui dans l'une et dans l'autre partie du monde.

Si Jérôme passait donc dans tous les domaines de la théologie pour une autorité de premier ordre, c'est dans le champ des sciences bibliques qu'il était considéré comme un maître que nul n'avait dépassé, que nul n'avait égalé. C'est dans ce champ qu'il se mouvait avec une prédilection marquée ; c'est dans ce champ qu'il créa ses

(1) XXIII, 61-100. Cf. *supra*, § 64, II et III.
(2) *Liber apol. contra Pelagium*, 4 : XXXI, 1177.
(3) *De Incarnatione*, VII, 26 : L, 256.
(4) *Dial.*, I, 8 : XX, 189.
(5) *Contra Julianum*, I, 7, 34 : XLIV, 665.

maîtresses œuvres. Exégète de mérite ou plutôt excellent philologue, critique habile, traducteur de génie, il mérite encore aujourd'hui une sincère admiration. A peine trouverait-on un Latin de l'époque à qui la langue grecque fût aussi familière ; et pour la connaissance des langues de l'Ancien Testament, Jérôme est hors de pair dans l'antiquité ecclésiastique.

Il est aisé de relever les imperfections de sa culture hébraique ; l'importance exagérée qu'il attachait à la tradition juive d'alors en fut la principale cause ; mais il y aurait injustice à ne pas tenir compte, dans l'appréciation de ses connaissances, des circonstances du temps et à lui appliquer la mesure d'aujourd'hui. A quel point il possédait l'hébreu, un fait raconté par Jérôme lui-même va nous le dire, savoir la manière dont, en 405, il traduisit de l'araméen en latin le livre de Tobie. » Comme le Chaldaïque, dit-il, — ou l'araméen — est proche parent de l'hébreu, je cherchai un savant parfaitement au courant des deux langues — c'était sans aucun doute un rabbin juif —, et en un seul jour de travail assidu, à mesure qu'il me traduisait ce livre de vive voix en hébreu, je le dictais en latin à un sténographe que j'avais fait venir (1) ». Il s'en fallait, du reste, que le chaldaïque lui fût entièrement étranger ; longtemps auparavant il s'y était appliqué par amour pour le livre de Daniel et, en 391, il rendait compte du résultat de ses efforts en ces termes : « Jusqu'à ce jour je lis et je comprends le chaldéen mieux que je ne le prononce (2) ». Bref, telles étaient les connaissances philologiques de saint Jérôme que, seul entre tous les savants chrétiens de son temps, il semblait parfaitement apte et comme désigné pour l'importante et délicate tâche d'une version de la Sainte Ecriture.

(1) *Præf. in lib. Tobiæ* : XXIX, 25-26.
(2) *Præf. in lib. Daniel* : XXVIII, 1292.

X. Saint Jérôme témoin de la foi de l'Église. — A la gloire d'être un prodige de science, Jérôme joint le mérite d'être une colonne de l'orthodoxie. Déjà Jean Cassien l'appelle « un homme de la plus vaste science et en même temps de la foi la plus éprouvée et la plus pure (1)». « Il est haï des hérétiques, disait Sulpice Sévère (2), parce qu'il ne cesse de les combattre ; il est haï des clercs parce qu'il blâme leur vie et leurs vices (3). Mais tous les gens de bien, sans exception, l'admirent et l'aiment ; car ceux qui le tiennent pour hérétique, sont fous. Je dis la vérité : la pensée de cet homme est catholique, sa doctrine est saine. » Sulpice Sévère suppose comme chose connue que Jérôme n'a pas été à l'abri du reproche d'hérésie ; il songe certainement à l'accusation d'Origénisme, enregistrée plus haut. Le semi-pélagianisme de Cassien ne doit pas faire suspecter son jugement. Les assertions que Jérôme émet en passant sur la question de la priorité de la grâce ou du libre arbitre manquent, sans doute, çà et là d'exactitude ; mais dans le Commentaire sur le prophète Jérémie, composé précisément en pleine controverse pélagienne et qui compte parmi ses travaux les plus mûris, Jérôme semble supposer plus d'une fois la nécessité de la grâce prévenante (4). Le Pélagien Julien trouvait le *Dialogue contre les Pélagiens* « d'une merveilleuse beauté (5) ». Hydace

(1) *De Incarn.*, VII, 26 : L, 258.

(2) *Dial.*, I, 9.

(3) Cf. *supra*, II.

(4) *In Jerem.* XVIII, 1 et suiv. : « Ita libertas arbitrii reservanda est, ut in omnibus excellat gratia largitoris » : MIGNE, XXIV, 796. *In Jer.*, XXIV, 1 et suiv. : « Non solum opera sed et voluntas nostra Dei nititur auxilio » : XXIV, 833. *In Jer.*, XXXI, 18-19 : « Hoc ipsum quod agimus pœnitentiam, nisi nos Dominus ante converterit, nequaquam implere valemus » : XXIV, 873 ; passage qui en explique un autre *Sur Jérém.*, III, 21-22 : « Quamvis enim propria voluntate ad Dominum revertamur, tamen nisi ille nos traxerit et cupiditatem nostram suo roboraverit præsidio, salvi esse non poterimus » : XXIV, 705.

(5) Cité par saint Augustin. *Op. imperf. contra Julian.*, IV, 88 : XLV, 1389.

célèbre comme un mérite singulier de Jérôme et un digne couronnement de sa vie « d'avoir écrasé avec le marteau d'acier de la vérité la secte pélagienne et son auteur (1) ».

Il faut reconnaître cependant que les écrits de saint Jérôme contre les Pélagiens restent bien au-dessous de ceux de saint Augustin pour la valeur théologique, comme, en général, l'évêque d'Hippone, pour la profondeur, la sûreté et l'originalité de la pensée, l'emporte de beaucoup sur le solitaire de Bethléem, en qui le spéculatif n'était certes pas à la hauteur de l'érudit. Aussi saint Jérôme n'exerça-t-il en rien sur le développement théologique une influence comparable à celle de saint Augustin.

Entre les dogmes dont il rend témoignage, de tout temps on a particulièrement remarqué la règle même de la foi catholique, qu'il accentue fortement. Les thèses de l'enseignement de l'Église, source prochaine de la foi, du successeur de Pierre, investi du pouvoir doctrinal dans l'Église, n'eurent point dans l'antiquité de représentant plus décidé que saint Jérôme. Du désert de Chalchis, il écrit au pape Damase, vers 378 : « Tandis que les enfants prodigues ont dissipé leur patrimoine, chez vous seuls, *apud vos solos*, l'héritage des pères est conservé intact... Ne suivant nul premier, *nullum primum*, que Jésus-Christ, je m'unis de communion à ta béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre. Je sais que l'Église est bâtie sur ce roc... Décidez donc, je vous en prie et vous en conjure, et sans hésiter je confesserai trois hypostases. Si vous l'ordonnez, qu'un nouveau symbole soit formulé à la place de celui de Nicée ; et nous orthodoxes, nous confesserons notre foi dans les mêmes termes que les Ariens (2) ». Dans la suite des lettres il ne manque pas d'insister encore et en-

(1) *Chronic.* ad ann. 415 : LXXIV, 712-713.
(2) *Ep.* 15, 1. 2. 4. Cf. *Ep.* 16, 2.

core sur ce principe, que la foi de l'Église romaine, déjà louée par l'apôtre Paul, doit constituer à jamais la règle suprême et la norme décisive (1).

Dans ses commentaires il aime à faire ressortir que l'Écriture Sainte doit être comprise dans le sens de l'Église. Le sens que l'Église admet est aussi le sens que le Saint-Esprit, l'auteur de l'Écriture, a eu en vue. Qui explique l'Écriture contrairement au sens de l'Église ou à l'intention du Saint-Esprit, est hérétique ; une semblable interprétation fait de l'Evangile de Jésus-Christ un évangile d'homme, pis encore, un évangile du diable (2). Hors de l'Église, point de salut. « Quiconque mange l'agneau hors de cette maison est un profane. Quiconque n'est pas dans l'arche de Noé, périra par le déluge (3). » — « Quiconque est sauvé est sauvé dans l'Église (4). » — « Qui se tient hors de l'Église du Seigneur, ne saurait être pur (5). » C'est en raison de cette conviction que toute la vie de notre saint devait s'écouler dans des combats incessants contre les ennemis de l'Église. « Pour les hérétiques, écrivit-il peu avant de mourir, je ne les ai jamais épargnés ; j'ai au contraire tâché de toute manière que les ennemis de l'Église fussent aussi mes ennemis (6) ».

XI. Saint Jérôme, maître de la prose chrétienne. — Pour ne pas négliger entièrement le côté *style* dans saint Jérôme, nous dirons qu'aucun prosateur chrétien de l'antiquité, excepté peut-être Lactance, n'attacha autant de prix à la beauté de la forme et qu'aucun, excepté peut-être

(1) *Ep.* 46, *ad Marcell.* 11 ; *Ep.* 63, *ad Theophil.* 2 ; *Ep.* 130, *ad Demetriad.* 16.

(2) *Comm. in Gal.* I, 11-12 ; V, 19-20 : XXVI, 322, 417 ; *in Mich.* I, 10 et suiv. ; XXV, 1162 ; *In Jer.* XXIX, 8-9 ; XXIV, 859.

(3) *Ep.* 15, *ad Dam.* 2.

(4) *In Joël.*, III, 1 et suiv. : XXV, 980.

(5) *In Ez.*, VII, 19 : XXV, 71.

(6) *Dial. contra Pelag.*, præf. : XXIII, 497.

'ertullien, ne sut imprimer à toute son élocution un ca-
actère aussi personnel et aussi original. De là en partie
influence prépondérante qu'il exerça sur la formation du
atin chrétien des siècles suivants, surtout par sa version
e la Bible et par beaucoup de ses lettres. Il a été appelé,
on sans raison, le maître de la prose chrétienne pour
ous les siècles. Ses écrits annoncent en général l'homme
e grand talent, d'une profonde culture classique. Il est
rai que l'influence de ses études de rhétorique ne se fait
as toujours sentir à son avantage et son style a les dé-
auts de ses qualités. Les écrits de sa jeunesse surtout
rahissent fréquemment un certain goût pour la pompe
les mots, un penchant à l'exagération, à l'emphase et à
a recherche de l'effet.

XII. Editions complètes ; traductions. — Nous avons des
ditions complètes des œuvres de saint Jérôme par Erasme, Bâle,
516-1520, etc., 9 vol. in-f° ; — par Marianus Victorius, évêque de
ieti, Rome, 1565-1572, etc., 9 vol. in-f° ; — par les Bénédictins
Martianay et Pouget, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-f° ; — par Vallarsi,
Vérone, 1734-1742, 11 vol. in-f°, et Venise, 1766-1772, 11 vol.
n-4°. Cette dernière édition a été reproduite par MIGNE, XXII-XXX.
— « Bien que l'édition des Bénédictins ait été l'objet de la part de
allarsi et de ses collaborateurs d'une révision souvent vantée, il
st vrai de dire que le texte de saint Jérôme est encore un des plus
égligés et que la tradition manuscrite n'a été que très incomplète-
ent étudiée ». Reifferscheid, *Biblioth. Patr. lat. Ital.*, I, 66. Cf.
0, 278. Quelques-uns des écrits de saint Jérôme furent, du vivant
e l'auteur, traduits en grec par son ami SOPHRONIUS. *De viris*, 134.
f. *supra*, § 2, 1. MATOUGUES a donné en français un ample recueil
écrits et de fragments : *Œuvres de saint Jérôme*, Paris, 1858, in-8°
e XXXII-684 pages.

XIII. Editions spéciales. — *Version de la Bible.* — Le plus
portant manuscrit de la version de saint Jérôme est le Codex
miatinus de la Laurentiana de Florence. Ecrit en Angleterre entre
s années 690 et 716, il fut offert au siège apostolique par l'abbé

Ceolfrid († 25 septembre 716). G. B. de Rossi, *La Bibbia offerta d*
Ceolfrido abbate al sepolcro di S. Pietro, Rome, 1887, in-f°, 22 pages

Le Nouveau Testament fut publié d'après ce manuscrit par Ti
schendorf, Leipz., 1850, 1854, l'Ancien Testament par Heyse et Ti
schendorf, Leipz., 1873. Le codex Fuldensis, originaire de Capou
vers 545, ne contenant que le Nouveau Testament, a été publié pa
Ranke avec une grande exactitude : *Codex Fuldensis. Nov. Testa*
mentum latine interprete Hieronymo ex manuscripto Victoris Capuani
Marbourg et Leipz., 1868, in-8°. Cf. *supra* § 18, III. — Wordsworth
et White ont entrepris, après avoir collationné de nombreux ma
nuscrits, une édition critique du Nouveau Testament selon la révi
sion de saint Jérome : *Novum Testamentum D. N. Jesu Christi latin*
secundum editionem S. Hieronymi, Pars I. Quatuor Evang., Oxford
1889-1898, in-4°. — P. de Lagarde a donné la traduction hiérony
mienne de la version grecque de Job, dans les *Mitteilungen*, t. II
Gœttingue, 1887, p. 189-237. — De même Caspari, d'après un ma
nuscrit de Saint-Gall, du VIII^e siècle, Christiania, 1893, in-8°
— La meilleure édition du psautier, qui ne fut jamais introdui
dans la liturgie, est celle de Lagarde, *Psalterium juxta Hebræos*
Hieronymi, Leipz., 1874, in-8°. En même temps Tischendor
joignit cette version à la 2^e édit. du texte masorétique des Psaume
par Baer et Delitzch : *Liber Psalmorum hebraicus atque latinus a*
Hieronymo ex Hebræo conversus, Leipz., 1874, in-8°. — P. de La
garde, *Probe einer neuen Ausgabe der lat. Uebersetzungen des Alt*
Test. Gœttingue, 1885, in-4°. (Il donne les ps. 1-17 d'après 26 ma
nuscrits). Cf. Ehrensberger, *Psalterium vetus u. die Psalterien des*
hl. Hieron., ps. 1-17, Tauberbischofsheim, 1887, in-4°.

Autres travaux exégétiques. Onomastica sacra. P. de Lagard
(ed. Gœttingue, 1870), 2^e éd., Gœtt., 1887, p. 25-116 : Hieronym
Liber interpretationis hebraicorum nominum ; p. 117-190 : Hieronym
De situ et nominibus locorum Hebraicorum liber. Ce dernier écri
aussi dans l'édition de l'*Onomasticon* d'Eusèbe par Larsow e
Parthey (*supra* § 62, VIII). Hieronymi, *Quæstiones Hebraicæ in libr*
Geneseos e recognit. P. de Lagarde, Leipz., 1868, in-8°.

S. Hier. presb. *qui deperditi hactenus putabantur commentariol*
in Psalmos, ed. G. Morin, Maredsoli, 1895, in-4°. — S. Hier. *Trac*
tatus sive Homiliæ in Psalm. in Marci Ev. aliaque varia argumenta
Maredsoli, 1897, in-4°.

XIV. Editions spéciales (*suite*). — *Ecrits historiques.* — SCHŒNE, au t. II de son édition de la *Chronique* d'Eusèbe, donne la version de saint Jérôme « e libris manuscriptis ». Cf. *supra*, § 62, VII. Sur la tradition manuscrite de la *Chronique*, cf. MOMMSEN, *Die aelteste Handschrift der Chronik des Hieronymus* dans l'*Hermès*, t. XXIV (1889), p. 393-401 ; — HARDY, *The Bodleian MS. of Jerome's Eusebian chronicle*, dans le *Journal of Philology*, t. XVIII (1890), p. 277-287.

Les Bollandistes, t. XIII, Paris, 1883, ont imprimé, p. 1 et suiv., avec une grande exactitude diplomatique, un manuscrit bernois du *martyriologium Hieronymianum* — paru aussi à part. MM. de Rossi et Duchesne ont donné de ce Martyrologe une nouvelle édition très remarquable, Bruxelles, 1894, in-f°, LXXXII, 196 pages.

Ecrits dogmatiques et polémiques. L'*Adv. Helvidium* se trouve dans les *SS. Patrum opusc. sel.*, de HURTER, sér. I, t. XII. — L'apocryphe *Indiculus de hæresibus* a été réédité par ŒHLER, dans le *Corpus hæreseologicum*, t. I, Berlin; 1856, p. 181-300. Cf. p. 12-14.

Lettres. La lettre 33, *ad Paulam*, de VARRONIS et ORIGENIS operum indice, dont les éditions ne donnent qu'un fragment, a été presque complètement restituée par PITRA, *Spicileg. Solesm.*, III, 311-317. Cf. *supra*, t. I, § 39, II et (**85**). La 46ᵉ, *ad Marcellam*, de sanctis locis, qui, d'après la suscription, est de PAULA et d'EUSTOCHIUM, a été insérée par TOBLER et MOLINIER, dans les *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ*, I, Genève, 1879, in-4°, p. 41-47. La *Peregrinatio S. Paulæ*, qu'on y trouve aussi, p. 27-40, est prise de l'*Ep.* 108, *ad Eustochium*, Epitaphium Paulæ matris. HURTER donne un choix de lettres de saint Jérôme, dans ses *Opuscula*, série I, t. II.

XV. Tichonius. — Le Commentaire du Donatiste Tichonius sur l'Apocalypse, base et source du commentaire de saint Jérôme, est perdu ; mais la majeure partie en pourrait être restituée par voie d'extraits des commentateurs postérieurs, qui se sont inspirés de Tichonius plus que de nul autre. Tel surtout le Commentaire de Beatus de Libana, composé en 784. C'est à tort qu'on a attribué à Tichonius une œuvre qui porte, à tort aussi, le nom de saint Augustin, *Expositio in Apocalypsim B. Joannis*, en

19 homélies : Migne, XXXV, 2417-2452. V. *supra*, § 58, I, et *infra*, § 116, VII, les travaux de Haussleiter. Th. James a fait connaître un manuscrit, du XII[e] ou XIII[e] siècle, de cette *Expositio*, *Pseudo-Augustine on the Apocalypse*, dans la *Classical Review*, III, 1889, 222. On possède de Tichonius le *Liber de septem regulis* : Migne XVIII, 15-16 ; cf. Pitra, *Spicilegium Solesm.*, I, 294-295, où il développe sept règles pour l'intelligence des passages scripturaires, difficiles à cause des figures qu'ils renferment. Saint Augustin en a inséré une rédaction plus brève dans son *De doctrina christiana*, III, 30-37 : Migne, XXXIV, 81-90. Sur Tichonius et ses autres écrits, V. Gennade, *De viris ill.* 18 : Migne, LVIII, 1071 sq.

§ 94. — *Saint Augustin* (57)

I. Vie de saint Augustin jusqu'à son baptême (354-387). — Aurelius Augustinus naquit le 13 novembre 354, à Tagaste, ville peu considérable de la Numidie (1). Son père Patrice, un des notables de la cité, était païen ; il n'embrassa le christianisme que peu avant de mourir (371). Sa mère Monique, au contraire, issue d'une famille chrétienne, était un modèle achevé de toutes les vertus du christianisme.

Augustin a lui-même écrit tout au long, dans les neuf premiers livres de ses *Confessions* (2), l'histoire de son développement intellectuel et moral depuis sa première enfance jusqu'à la mort de sa mère (387). Dès l'école de Tagaste le jeune Augustin annonçait d'extraordinaires talents. Son père, qui le destinait à la carrière de rhéteur, l'envoya, au prix de grands sacrifices, continuer ses études

(1) Son emplacement est marqué par les ruines de Souk-Arras, à mi-chemin des ruines de Carthage et de celles d'Hippone.

(2) MIGNE, XXXII, 659-780.

bord à la ville voisine de Madaure, plus tard (371) aux
ndes écoles de Carthage. Nature de feu, très ouvert aux
pressions des sens, Augustin y succomba à une passion
t il devait porter pendant seize ans la chaîne : une con-
bine lui donna un fils, Adéodat (372).

l avait dix-neuf ans, lorsque la lecture de l'*Hortensius*
Cicéron le saisit puissamment et le remplit d'un ardent
our pour la beauté immortelle de la sagesse (373). Une
le chose troublait son enthousiasme et sa reconnais-
ce pour ce livre ; c'était de n'y pas trouver le nom de
sus-Christ : *quod nomen Christi non erat ibi* (1) ; il avait
é avec le lait maternel l'intime conviction que le nom
Christ est inséparable de la vraie Sagesse. Cependant
sainte Écriture, qu'il lut également, ne put le captiver ;
forme ne le satisfaisait point et pour le fond l'intelli-
nce lui manquait encore (2). En 374, impatient du joug de
foi comme de celui de la morale, il s'affilia, en qualité
« auditeur », à la secte manichéenne, qui lui promettait
science, sans exiger aucun sacrifice de sa raison (3).
pendant Monique pleurait les égarements de son fils
plus que les mères ne pleurent la mort corporelle de
rs enfants (4). » Un vieil évêque, témoin de sa douleur,
consola par ces mots : « Le fils de tant de larmes ne
rait périr (5). »

Le cours de ses études terminé à Carthage, Augustin
seigna la rhétorique dans sa ville natale ; mais avant la
de l'année, ce semble, il alla chercher à Carthage un
s vaste et plus illustre théâtre. Ses leçons y furent très
plaudies et son ambition littéraire obtint les plus flat-
ses distinctions : dans un concours de poésie, le pro-

1) *Confess.*, III, 4.
2) *Ibid.*, 5.
3) V. *De utilitate credendi*, I, 2 : MIGNE, XLII, 66.
4) *Confess.*, III, 11.
5) *Ibid.*, 12.

consul Vindicien décerna publiquement le prix au je
professeur, que, depuis ce jour, il honora de son am

Augustin sentit s'ébranler peu à peu sa foi manichéen
L'étude de l'astronomie lui suggérait des doutes sur le
tème ; l'immoralité qu'il découvrit dans les « élus » d
secte le repoussait. Ce ne fut qu'en 383 qu'il eut l'oc
sion, longtemps cherchée, de voir Fauste, évêque m
chéen de Milève, et qui passait auprès de ses adhére
pour un oracle de la sagesse. Fauste non seulement ne
point résoudre les difficultés d'Augustin, mais pro
son peu de culture dans les arts libéraux et sa totale ig
rance de l'astronomie ; parleur agréable et disert, il n'é
que cela, et le charme s'évanouit. Augustin, du moins
fond de son cœur, renonça au manichéisme.

Bientôt, quittant l'Afrique, il s'embarqua pour l'Italie
après un court séjour à Rome, il obtint, par la protect
du préfet urbain Symmaque, une chaire de rhétoriqu
Milan. La personnalité de l'évêque de cette ville fit
lui une profonde impression ; aux pieds de la chaire d'A
broise, il vit s'évanouir dans son esprit bien des pré
gés contre la doctrine de l'Église (1), et il résolut,
attendant, de prendre rang parmi les catéchumènes (2).
lecture d'écrits néo-platoniciens, traduits en latin par M
rius Victorin (3), l'arracha de plus en plus à ses opinio
sensualistes, pour l'élever vers l'idéal. La lumière de
vérité divine commençait aussi à se montrer à lui dans
Épîtres de saint Paul. Mais tandis que dans les haute
de son intelligence déjà le jour brillait, au fond de
cœur la loi de l'esprit avait à livrer encore contre la loi
la chair un long et rude combat. Un jour au fort de ce

(1) Cf. *supra*, § 90, I.

(2) « Statui ergo tamdiu esse catechumenus in catholica ecclesia
a parentibus commendata, donec aliquid certi eluceret quo cursum d
gerem. » *Conf.*, V, 14.

(3) Cf. *supra*, § 87, VIII.

e — c'était au mois d'août 386 —, comme il se trouvait
s le jardin de sa maison, versant un torrent de larmes,
ntendit une voix mystérieuse : *Tolle, lege ; tolle, lege* (1).
aisit le livre des Épîtres de saint Paul et, l'ouvrant,
regard tombe sur ce passage de l'Épître au Romains :
in comessationibus et ebrietatibus , non in cubilibus et
udicitiis, sed induite Dominum Jesum Christum (2). La
he de l'amour divin avait blessé son cœur (3). Les liens
restres étaient brisés, tous les doutes évanouis. Le
me et la paix était entrés dans son âme.

Peu de semaines après, aux vacances des vendanges, il
onça à sa chaire et avec sa mère, qui avait traversé la
diterranée à la poursuite de l'égaré, avec son fils Adéo-
et quelques amis choisis, il se retira à Cassiciacum,
e campagne des environs de Milan, pour s'y préparer
sacrement de la régénération. Dans la nuit du 24 au
avril 387, il fut baptisé à Milan par saint Ambroise, avec
n fils et son ami Alype. Quelques mois plus tard, il dit
ieu à Milan pour retourner en Afrique. Dans la ville
aritime d'Ostie, Monique acheva sa course terrestre.
près treize ans le souvenir de sa mort remplira encore
cœur de son fils d'un sentiment mélancolique et doux, et
bouche d'Augustin débordera de louanges et d'actions
grâces. Cette mère ne l'avait-elle pas enfanté deux
is, et pour la vie du temps et pour la vie de l'éternité (4) ?

II. Vie de saint Augustin depuis son baptême (387-
0). — La mort de sa mère retarda le retour d'Augustin
Afrique. Il demeura près d'un an à Rome, livré à l'étude,
n'aborda à Carthage qu'au cours de l'automne 388. La

1) *Conf.*, VIII, 12.
2) Rom., XIII, 13-14.
3) *Conf.*, IX, 2.
4) « Me parturivit et carne, ut in hanc temporalem, et corde, ut in
ernam lucem renascerer. » *Conf.*, IX, V, 8.

suite de sa vie nous est racontée par son élève et ami Possidius, évêque de Calame, dont la *Vita S. Augustini* (1), écrite vers 432, prend l'histoire du grand docteur là même où s'arrêtent les *Confessions*.

Avec un petit nombre d'amis et de disciples Augustin se retira dans un modique domaine qu'il possédait près de Tagaste. Il y formait avec ses compagnons de solitude comme une communauté religieuse, toute vouée à la méditation et aux études. Pendant cette retraite, qui dura près de trois ans (2), il eut la douleur de perdre Adéodat.

Au commencement de 391, Augustin quitta, momentanément pensait-il, son asile champêtre, pour un voyage à Hippone, *Hippo Regius*, port de mer important de la Numidie. Déjà sa réputation de piété et de science s'était répandue au loin ; comme il se trouvait dans l'église d'Hippone, le vieil évêque Valérius exposa à la communauté réunie pour l'office, le besoin qu'on avait d'un nouveau prêtre. Aussitôt tous les regards se portèrent sur Augustin et le peuple le demanda pour prêtre, à quoi l'humble élu ne consentit qu'après une longue résistance. L'avenir se chargeait de justifier pleinement le choix populaire. Pour attacher Augustin par un lien durable à l'Église d'Hippone, Valérius, en 394 ou 395, le fit sacrer comme évêque coadjuteur par Mégalius de Calame, primat de Numidie. Bientôt après, en 395 ou 396, Valérius mourut et son coadjuteur lui succéda.

Evêque d'Hippone, Augustin continua de mener, en communauté avec son clergé, la vie monacale inaugurée dans la campagne de Tagaste. Il se voua avec un zèle tout particulier au ministère de la prédication. Il n'était pas rare de le voir monter en chaire cinq jours consécutifs, et jusqu'à deux fois en un même jour. Il était également infatigable dans le soin des pauvres ; pour les nourrir ou pour

(1) Migne, xxxii, 33-66.
(2) Possid., *Op. c.*, 3.

racheter les captifs, si besoin était, comme Ambroise, il brisait et faisait fondre les vases sacrés (1).

Mais c'est dans ses travaux littéraires que se trouvait le centre de son activité. De bonne heure écrire était devenu pour lui une sorte de besoin ; c'était de plus maintenant un délassement au milieu des travaux et des fatigues de la charge pastorale. Avant tout, les grandes controverses alors agitées dans l'Église réclamèrent son attention. Les combats contre l'hérésie et le schisme ne finiront qu'avec son dernier soupir. Dès le lendemain de son baptême, durant son séjour à Rome, il avait ouvert la campagne littéraire contre le manichéisme ; il la poursuivit avec d'autant plus d'énergie que l'Afrique et Hippone même comptaient un très grand nombre de Manichéens. Quant au ton et à l'esprit de sa polémique, ils sont tout entiers dans cette belle parole d'un écrit anti-manichéen de 395 ou 397 : « Que ceux-là se déchaînent contre vous, qui ne savent pas ce que la conquête de la vérité coûte de peines et combien il est difficile de se préserver de l'erreur... Pour moi, je dois vous traiter avec la même patience que mes amis m'ont témoignée lorsque j'errais, aveugle et plein de rage, dans vos doctrines (2). »

Une deuxième grande question était celle du schisme donatiste, cette plaie vivace au flanc de l'Église d'Afrique (3). Depuis son ordination sacerdotale, Augustin ne cessa de combattre cette secte par la plume et par la parole, de discuter avec ses chefs dans des colloques publics, d'échanger des lettres avec eux. Ce fut à son corps défendant et à contre cœur, forcé par les violences chaque jour croissantes des Donatistes, qu'il adhéra à la résolution de ses

(1) Possid., *Op. c.*, 24.

(2) « Illi in vos sæviant qui nesciunt cum quo labore verum inveniatur », etc. *Contra epist. Manich. quam vocant fundamenti*, 2 et 3 : Migne, xlii, 174-175.

(3) *Supra*, § 89, ii.

collègues catholiques, d'invoquer le bras séculier pour la répression du schisme et le rétablissement de l'union dans l'Église. Il remporta un éclatant triomphe dans la conférence générale tenue à Carthage au mois de juin 411, entre 286 évêques catholiques et 279 évêques donatistes. Augustin y fut l'âme du parti catholique et le vrai héros du jour ; il mit à nu toutes leurs ruses.

Dès l'année suivante, 412, l'évêque d'Hippone entra en lice contre un nouvel ennemi de la foi catholique, le pélagianisme. C'est à cette lutte qu'il consacra jusqu'à sa mort ses meilleures forces ; c'est à elle surtout qu'il doit sa grandeur au point de vue de l'histoire du dogme. Il fut l'interprète et le défenseur providentiel de la doctrine de la grâce, proclamé tel par ses contemporains eux-mêmes. En 418, lorsque le pape Zosime condamna le pélagianisme à la demande des évêques d'Afrique, le vieux Jérôme, qui avait de son côté combattu cette hérésie (1), de sa solitude de Bethléem écrivait à Augustin : « L'univers te célèbre ! Les catholiques te révèrent et t'admirent, comme le fondateur nouveau de l'antique foi (2). »

Saint Augustin devait mourir au milieu d'une immense calamité publique. L'empire romain commençait à tomber en ruines un peu partout ; mais nulle part la catastrophe ne fut aussi profonde que dans l'Afrique romaine. Le gouverneur de la province, le comte Boniface, irrité des intrigues de ses rivaux à la cour de Ravenne, leva l'étendard de la révolte et appela à lui les Vandales d'Espagne. Sous les pas des Barbares, l'Afrique, le grenier de l'Italie, fut changée en un désert. En vain, Boniface, ramené au devoir par saint Augustin, prit lui-même les armes contre ses prétendus alliés ; il fut battu et ne put que se jeter, avec les débris de son armée, dans la ville forte d'Hippone,

(1) *Supra*, § 93, VII, *in fin.*.

(2) « Conditorem antiquæ rursum fidei ». *Ep.* 195 inter *epist.* S. Aug. : MIGNE, XXXIII, 891.

bientôt bloquée par les Vandales. Au troisième mois du siège, Augustin fut saisi d'une violente fièvre. Il priait Dieu qu'il « daignât ou délivrer la ville des ennemis qui l'entouraient, ou, si ce n'était pas son bon plaisir, donner à ses serviteurs le courage de tout souffrir, du moins le rappeler lui-même de cette vie (1) ». Ce dernier vœu allait s'accomplir : le 28 août 430, entouré d'un grand nombre de ses amis et de ses disciples, il rendit le dernier soupir, dans les plus vifs sentiments de piété et de pénitence. Il était dans sa soixante-seizième année.

III. Les Rétractations et les Confessions ; écrits philosophiques. — En tête de leur édition des œuvres complètes de saint Augustin (2), édition qui a servi de base à toutes celles données depuis, les Bénédictins de Saint-Maur ont placé, avec raison, les deux livres des *Rétractations* (3) et les treize livres des *Confessions* (4). Dans ses *Retractationes*, écrites peu d'années avant sa mort, vers 427, Augustin jette un regard en arrière sur son œuvre littéraire, dont il est ainsi le premier critique. Il énumère un à un, dans leur ordre chronologique, tous ses écrits depuis sa conversion (386), les lettres et les prédications exceptées, soit un total de quatre-vingt-treize écrits en deux cent trente-deux livres (5) ; il donne de précieux éclaircissements sur l'occasion et le but, sur l'idée et le plan de bien des ouvrages ; il corrige çà et là des fautes, notamment des inexactitudes dogmatiques. Il explique lui-même son dessein dans une lettre à un ami : « Je révisais mes modestes ouvrages, dit-il, *opuscula mea*, et, si quelque passage me blessait ou pouvait blesser les autres,

(1) Possid. *Op. c.*, 29.
(2) Paris, 1679 et suiv.
(3) Migne, xxxii, 583-656.
(4) xxxii, 659-868.
(5) *Retract.*, ii, 67.

tantôt le corrigeant, tantôt le justifiant, j'établissais une leçon correcte et acceptable (1) ». On comprend l'importance fondamentale de cette révision pour la critique de l'héritage littéraire de saint Augustin. On peut tirer parti aussi de l'*Indiculus librorum, tractatuum et epistolarum S. Augustini* (2) qu'on trouve à la fin de la biographie de Possidius.

Les *Confessions*, un des plus célèbres ouvrages de saint Augustin, datent des environs de l'an 400. Les neuf premiers livres se proposent de démontrer, par l'expérience personnelle de l'auteur, l'aphorisme écrit à la première page : « Vous nous avez créés pour vous (Seigneur) et notre cœur est toujours agité jusqu'à ce qu'il trouve en vous son repos (3). » Ces livres déroulent l'histoire complète du développement intellectuel et moral d'Augustin jusqu'à la mort de sa mère Monique, l'an 387 (4). Le dixième livre veut montrer l'état d'âme de l'auteur au moment où il écrit ses *Confessions* (5). Les trois derniers enfin sont remplis de considérations sur le récit de la création dans la Genèse. Comme forme, tout l'ouvrage est une effusion du cœur devant le Dieu qui sait tout ; le discours direct à Dieu se continue à travers tous les livres. Sur le contenu et le but, l'auteur plus tard s'exprimait comme suit : « Les treize livres de mes *Confessions* louent et de mes maux et de mes biens le Dieu juste et bon, et portent vers lui l'intelligence et le cœur de l'homme (6). » De cette note comme de maints passages de l'ouvrage même, il résulte qu'Augustin entendait ce titre de *Confessions* bien moins dans le sens d'*aveux* que dans celui de *louanges*.

(1) *Ep.* 224, 2 : XXXIII, 1001.

(2) MIGNE, XLVI, 5-22.

(3) « Fecisti nos ad te et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te. » Lib. I, c. I.

(4) Cf. *supra*, I.

(5) Lib. X, 3-4.

(6) *Retract.*, II, 6, 1.

Après les *Retractationes* et les *Confessions*, le premier volume de l'édition bénédictine donne les travaux philosophiques de saint Augustin. Ce furent, en effet, ses premiers essais littéraires, datant presque tous d'avant son baptême. Un écrit *De apto et pulchro*, de la période manichéenne et du temps qu'il professait la rhétorique à Carthage, est perdu. Il en est parlé dans les *Confessions* (1).

Immédiatement après sa conversion, pendant sa retraite de Cassiciacum, près de Milan, Augustin écrivit trois livres *Contra Academicos* (2), réfutation du scepticisme de la nouvelle Académie (3), un dialogue *De beata vita* (4), pour démontrer que la vraie béatitude ne consiste que dans la connaissance de Dieu (5), un dialogue en deux livres, *De ordine* (6), traitant notamment de la place et de la signification du mal dans l'ordre providentiel du monde (7), et deux livres de *Soliloques* (8), sur la recherche des vérités suprasensibles et particulièrement sur les preuves de l'immortalité de l'âme (9). Un ouvrage de piété fort répandu sous le même titre de *Soliloques* (10), bien que recommandé du nom de saint Augustin, n'est, en réalité, que du moyen-âge. Il faut en dire autant de deux autres écrits spirituels, les *Meditationes* (11) et le *Manuale* (12).

Rentré à Milan, Augustin, dans les premiers mois de 387, et avant son baptême, travailla à une suite des *Soli-*

(1) IV, 13-15, 20-27.
(2) MIGNE, XXXII, 905-958.
(3) *Retr.*, I, 1.
(4) XXXII, 959-976.
(5) *Retr.*, I, 2.
(6) XXXII, 977-1020.
(7) *Retr.*, I, 3.
(8) XXXII, 869-904.
(9) *Retr.*, I, 4.
(10) XL. 863-898.
(11) *Ibid.*, 901-942.
(12) *Ibid.*, 951-968.

loques — authentiques — (1), et entreprit une encyclopédie des sept arts libéraux (2). Mais cette suite des *Soliloques*, intitulée *De immortalitate animæ* (3), resta elle-même une esquisse imparfaite, et l'encyclopédie ne fut que commencée. De la section *De la Grammaire*, seule achevée alors, il reste deux extraits (4). Augustin termina plus tard, en Afrique, la section de la musique, ou du moins le chapitre du rythme : *De musica libri sex* (5). Les cinq autres sections, la Dialectique, la Rhétorique, la Géométrie, l'Arithmétique et la Philosophie ne furent qu'ébauchées à grands traits. Nous possédons les *Principia Dialecticæ* (6) et les *Principia Rhetorices* (7). Les *Categoriæ decem ex Aristotele decerptæ* (8) sont probablement apocryphes. La série des œuvres philosophiques se conclut par les deux dialogues *De quantitate animæ* (9), démonstration de l'immatérialité de l'âme, et *De magistro* (10), explication du texte de saint Mathieu (11) : *Unus est magister vester, Christus.* Ces deux dialogues furent écrits après le baptême de l'auteur, l'un à Rome, l'autre seulement en Afrique (12).

IV. Ecrits apologétiques; écrits dogmatiques. — On considère comme le plus important de tous les ouvrages de saint Augustin, les vingt-deux livres sur le gouverne-

(1) *Retr.*, I,5.
(2) *Ibid.*, 6.
(3) XXXII, 1021-1034.
(4) L'extrait le plus ample, XXXII, 1385-1408.
(5) XXXII, 1081-1194, Cf. *Retr.*, I, 11.
(6) XXXII, 1409-1420.
(7) XXXII, 1449-1448.
(8) XXXII, 1419-1440.
(9) XXXII, 1035-1080.
(10) XXXII, 1193-1220.
(11) XXIII, 10.
(12) *Retr.* I, 8 et 12.

ment divin, *De civitate Dei* (1), composés dans les années 413 à 426 et donnés au public par parties successives (2). L'occasion de cet ouvrage, ce fut la recrudescence des accusations païennes contre le christianisme, à la prise de Rome par Alaric (410). La religion nouvelle, disait-on, en renversant le polythéisme avait provoqué la colère des dieux, dont la protection avait valu à la ville éternelle le sceptre du monde. Au fond on répétait un grief dont les apologistes du christianisme avaient eu à s'occuper de tout temps. Mais Augustin ne se contente pas de le réfuter une fois de plus ; il étudie les rapports vrais, intimes, permanents du christianisme et du paganisme ; il étend le cercle de ses investigations du présent au passé et à l'avenir ; il cherche à embrasser et à approfondir le cours entier de l'histoire du monde depuis la première origine jusqu'au terme final, et de la sorte sa large apologie devient une grandiose philosophie de l'histoire ; sommet qui domine d'une immense hauteur toutes les autres apologies de l'antiquité chrétienne.

Comme l'explique l'auteur lui-même (3), l'ouvrage se divise en deux parties. La première, qui comprend les livres I-X, défend le christianisme et attaque le polythéisme à la façon des précédents apologistes ; c'est la partie proprement apologétique et polémique. Les livres I-IV réfutent la croyance païenne populaire, de la nécessité du polythéisme pour le bonheur terrestre ; les livres VI-X combattent l'opinion des philosophes, c'est-à-dire des théurges néo-platoniciens, qui veulent le culte des dieux comme utile pour l'autre vie.

Les douze livres de la seconde partie, d'une tendance plus spéculative et allant plus au fond des choses, traitent des deux grands royaumes, *civitates*, qui se partagent

(1) MIGNE, XLI.
(2) Cf. *De civit. Dei*, 6, 2.
(3) *Retr.*, II, 43.

l'humanité et donnent le branle à l'histoire tout entière, le royaume de Dieu et le royaume de ce monde. Les anges et les hommes fidèles forment le royaume de Dieu ; le royaume du monde dans toute son étendue a pour caractère essentiel l'abandon de Dieu. Pendant la durée du siècle présent les deux royaumes sont mêlés et confondus (1), les citoyens de l'un, les bons, voyageant en qualité d'étrangers au milieu des citoyens de l'autre, les impies. Les quatre premiers livres de cette partie, XI-XIV, expliquent l'origine respective des deux royaumes, avec la création des anges d'une part, avec la chute des mauvais anges de l'autre ; les quatre livres suivants, XV-XVIII, montrent leur marche et leur progrès, les quatre derniers, XIX-XXII, le terme qui les attend.

Cet ouvrage offre encore un intérêt tout particulier par la multitude des digressions historiques et archéologiques, dans lesquelles Augustin prend surtout pour guides Cicéron, Varron et le travail de saint Jérôme sur la *Chronique* d'Eusèbe. Nous devons à l'étude sur la mythologie, dans le VI^e^ livre, une connaissance plus exacte de l'ouvrage aujourd'hui perdu des *Antiquitates rerum humanarum et divinarum* de Varron, qui servit de base à la critique de saint Augustin.

Le court écrit *De divinatione dæmonum* (2), composé entre 406 et 411, examine la question de la science que les démons peuvent avoir de l'avenir, et compare leurs prédictions avec celles des prophètes divins (3). Le traité ou sermon *Adversus Judæos* (4) montre la justice de Dieu dans la réprobation des Juifs. Sur les écrits touchant les Manichéens, v. *infra*, V.

(1) *De civ. Dei*, I, 35 ; XI, 1.
(2) XL, 581-592.
(3) *Retr.*, II, 30.
(4) XLII, 51-64.

Écrits dogmatiques. — La seule exposition systématique du dogme catholique que nous ayons de la main d'Augustin, c'est l'*Enchiridion ad Laurentium, sive de fide, spe et charitate liber unus* (1), écrit vers 421. Laurentius, un laïque de Rome, avait demandé au saint évêque un abrégé de la doctrine de l'Église, comme un guide qu'il pût avoir toujours sous la main (2). L'écrit *De doctrina christiana* trouvera mieux sa place parmi les ouvrages d'exégèse (3), et celui *De vera religione* est principalement consacré à la réfutation du manichéisme (4). En 393, Augustin donna une explication du Symbole des Apôtres, *De fide et symbolo* (5), dont le fond se trouve dans le sermon *De symbolo ad Catechumenos* (6). Qu'il est raisonnable et qu'il est nécessaire de croire aux choses invisibles et surnaturelles, tel est le sujet de l'écrit ou plutôt du sermon *De fide rerum quæ non videntur* (7), qui est postérieur à 399. Le *De fide et operibus* (8), du commencement de l'an 413, démontre l'insuffisance pour le salut, de la foi sans les œuvres (9).

Entre les écrits dogmatiques de saint Augustin, le plus étendu et le plus remarquable par la doctrine, ce sont les quinze livres *De Trinitate* (10), commencés vers 410, achevés seulement après 416 (11). L'ouvrage forme deux parties. Les sept premiers livres développent la vraie doctrine de la Trinité divine d'après les saintes Ecritures ; les huit derniers cherchent à éclairer et à justifier scientifi-

(1) XL, 231-290.
(2) *Retr.*, II, 63.
(3) *Infra*, VIII.
(4) *Infra*, V.
(5) XL, 181-196. Cf. *Retr.*, 17.
(6) XL, 627-636.
(7) XL, 171-180.
(8) XL, 197-230.
(9) *Retr.* II, 38.
(10) XLII, 819-1098.
(11) *Retr.*, II, 15.

quement cette doctrine, dans la mesure possible. Augustin trouve, dans l'âme humaine, cette image de la divinité, une foule d'analogies avec la Sainte Trinité (1). Il n'en tient pas moins la démonstration rationnelle de la vérité et de la nécessité du mystère pour impossible. Aussi dit-il lui-même, parlant de ces livres *Sur la Trinité :* « Ils sont trop difficiles et je pense que peu de lecteurs peuvent les comprendre (2). »

Les deux livres *De conjugiis adulterinis* (3), composés vers 419, défendent la doctrine de l'indissolubilité du mariage chrétien et de la nullité d'un second mariage contracté par l'un des conjoints du vivant de l'autre (4). Vers 421, saint Augustin, répondant à une question de saint Paulin de Nole par le *De cura gerenda pro mortuis* (5), explique comment la sépulture dans les basiliques des martyrs peut profiter aux défunts : elle excite les fidèles à prier pour eux et obtient ainsi l'intercession des martyrs (6).

Trois écrits portant avec quelques variantes le titre de *Questions*, traitent de problèmes très divers, les uns de dogme, les autres d'exégèse : *De diversis quæstionibus LXXXIII liber unus* (7), commencé vers la fin de l'année 388 (8), *De diversis quæstionibus ad Simplicianum libri duo* (9), composé vers 397 (10), *De octo Dulcitii quæstionibus liber unus* (11), probablement de l'an 422 ou de l'an 425 (12).

(1) « Mens et notitia qua se novit et amor quo se notitiamque suam diligit. » « Memoria et intellectus et voluntas », etc. Cf. *De Trinit.*, XV, 3, 5.
(2) *Ep.* 169, I, 1 ; XXXIII, 743.
(3) XL, 451-486.
(4) *Retr.*, II, 57.
(5) XL, 591-610.
(6) *Retr.*, II, . 64
(7) XL, 11-100.
(8) *Retr.*, I, 26.
(9) XL, 101-148.
(10) *Retr.*, II, 1.
(11) XL, 147-170.
(12) *Retr.*, II, 65.

V. Écrits dogmatiques polémiques. — A la prière du diacre carthaginois Quodvultdeus, Augustin composa, sur la fin de sa vie, vers 428, un précis de l'histoire des hérésies, *De hæresibus* (1). Il connaît et il utilise les travaux de ses devanciers, saint Épiphane et saint Philastrius (2) : mais il se borne à caractériser chaque secte par son point de départ et ses idées fondamentales. De Simon le Magicien à Pélage et Cælestius, il compte quatre-vingt-dix-huit hérésies. Vers la fin de la préface l'auteur annonce une seconde partie, sur le concept de l'hérésie, « quid faciat hæreticum » ; il n'eut sans doute pas le temps de l'écrire.

Ecrits contre les Manichéens. — Il est trois sectes, le manichéisme, le donatisme et le pélagianisme qu'Augustin ne cessa de combattre par la parole comme par la plume. Contre le dualisme des Manichéens, qui admettaient deux principes éternels, l'un du bien, l'autre du mal, Augustin soutient le monisme du bon principe. L'Ancien Testament, comme le Nouveau, est une révélation du seul vrai Dieu. Entre les deux nulle contradiction, comme le prétendent les Manichéens, mais la plus complète harmonie, avec cette différence que « le nouveau est caché dans l'ancien et que l'ancien est à découvert dans le nouveau (3). » La cause du mal, c'est la libre volonté de la créature. Le mal n'est point une substance, mais un défaut du bien, une négation, une privation, un dommage de la nature, une blessure de l'intégrité. Il s'ensuit qu'il peut y avoir des biens, mais non des maux sans mélange (4). Le mal ne trouble point l'ordre et la beauté de l'univers. Le mal ne peut se soustraire aux lois du gouvernement divin, mais doit, au contraire, servir lui-même aux desseins de

(1) XLII, 21-50.
(2) Cf. *supra*, § 89, IV.
(3) « Quanquam et in vetere novum lateat et in novo vetus pateat. » *Quæst. in Heptat.*, II, 73 : XXXIV, 623.
(4) *De civ. Dei*, XII, 3 : XLI, 351.

la Providence. Dieu a préféré tirer le bien du mal plutôt que de ne pas permettre le mal (1). Si nous ajoutons qu'à l'occasion Augustin cloue au pilori la vie et la conduite immorale des Manichéens, nous aurons indiqué suffisamment le cercle d'idées dans lequel se meut sa polémique anti-manichéenne.

Les premiers écrits qu'il y consacra furent les deux livres *De moribus ecclesiæ catholicæ et de moribus Manichæorum* (2) et les trois livres *De libero arbitrio* (3). Ces deux ouvrages furent commencés à Rome, peu après le baptême de l'auteur ; ils ne furent terminés et publiés qu'en Afrique, l'un vers 389, l'autre six ans plus tard (4). Deux autres ouvrages de cette série, *De Genesi contra Manichæos libri duo* (5) et *De vera religione* (6), sortirent de la solitude de Tagaste. Prêtre à Hippone, Augustin écrivit en 391, semble-t-il, *De utilitate credendi ad Honoratum* (7) et *De duabus animabus contra Manichæos* (8), puis en 392, *Acta seu disputatio contra Fortunatum Manichæum*, Actes d'une discussion publique qui avait eu lieu à Hippone, le 28 et le 29 août (9), et vers 394, *Contra Adimantum Manichæi discipulum* (10). Il donna encore, en 396 ou 397, *Contra Epist. Manichæi quam vocant fundamenti* (11), vers 400, *Contra Faustum Manichæum*, en trente-trois livres (12),

(1) « Potentius et melius esse judicans etiam de malis bene facere quam mala esse non sinere. » *Ibid.*, XXII, 1-2 : XLI, 751 ; *Enchiridion*, 27 : XL, 245.

(2) XXXII, 1309-1378.

(3) XXXII, 1221-1310.

(4) *Retr.*, I, 7-9.

(5) XXXIV, 173-220.

(6) XXXIV, 121-172.

(7) XLII, 65-92.

(8) XLII, 93-112.

(9) XLII, 111-130.

(10) XLII, 129-172. Cf. *Retr.*, I, 14, 15, 16, 22.

(11) XLII, 173-206.

(12) XLII, 207-518. Cf. *Retr.*, II, 7.

puis en deux livres, *De actis cum Felice Manichæo* (1), du 7 et du 12 décembre 404 (2), *De natura boni contra Manichæos* (3), composé après 404, et enfin *Contra Secundinum Manichæum* (4) vers 405 (5).

Une secte nouvelle qui se rattachait de plus ou moins près aux opinions manichéennes, le priscillianisme (6), attira aussi l'attention de saint Augustin dans sa dissertation de 415 (7), *Ad Orosium contra Priscillianistas et Origenistas* (8). Les deux livres *Contra adversarium legis et prophetarum* (9), vers les premiers mois de 420, réfutent à fond la thèse de l'origine diabolique de l'Ancien Testament (10). Les Bénédictins ont eu raison de tenir pour apocryphe le *Commonitorium* sur la manière de traiter les Manichéens qui se convertissent (11). Quant à l'écrit *De fide contra Manichæos* (12), tout porte à l'attribuer à un ami de saint Augustin, Évodius, depuis 396 ou 397 évêque d'Uzalis dans l'Afrique proconsulaire († 16 octobre 424).

VI. Ecrits dogmatiques polémiques (suite). — *Ecrits contre les Donatistes.* — Tout l'objet de la controverse donatiste a été résumé par saint Augustin lui-même, disant aux sectaires : « Nous vous reprochons deux torts, l'un d'errer dans la question du baptême, l'autre de vous séparer de ceux qui, dans cette question, professent la vraie

(1) XLII, 519-552.
(2) *Retr.*, II, 8.
(3) XLII, 551-572. Cf. *Retr.*, II, 9.
(4) XLII, 577-602, Cf. 571-578 : *Secundini Manichæi ep. ad August.*
(5) *Retr.*, II, 10.
(6) *Supra*, § 89, III.
(7) *Retr.*, II, 44.
(8) XLII, 669-678.
(9) XLII, 604-666.
(10) *Retr.*, II, 58.
(11) XLII, 1153-1156.
(12) XLII, 1139-1154..

doctrine (1). » Selon les Donatistes, la validité, la vertu et l'efficacité du baptême étaient choses essentiellement subjectives, dépendant des dispositions, non seulement du sujet, mais encore du ministre. D'après saint Augustin, le baptême est un moyen de grâce objectivement efficace. Il n'y a pas un baptême de Donat, un baptême de Roga ou de qui sais-je, mais il est un seul baptême du Christ et ce baptême donne la grâce par lui-même, par la vertu divine qui y est attachée, indépendamment du mérite ou du démérite de l'homme (2).

Tout aussi peu fondée est la seconde thèse des sectaires, savoir que le parti de Donat représentait la véritable Église du Christ, laquelle ne peut avoir pour membres que des justes parfaits, purs de tout péché. L'Église de Jésus-Christ, répondait saint Augustin, ne peut être que l'Église attestée par le Saint-Esprit, Église qui, depuis les jours du Sauveur, est allée se répandant toujours plus loin et qui, aujourd'hui, catholique de fait, embrasse tous les peuples de la terre. L'Église, dans son développement temporel, est une société mêlée, en ce sens que sur la terre elle comprend des bons et des méchants. C'est un filet où il y a de bons poissons et de mauvais, un troupeau ou les boucs se trouvent à côté des brebis, une maison avec des vases, d'honneur et des vases d'ignominie, un champ où l'ivraie croît parmi le froment (3).

Enfin la controverse donatiste portait encore sur les rapports de l'Église et de l'État ou, plus exactement, sur la liberté de conscience et de croyance devant le bras séculier. Comme on l'a indiqué déjà (4), les moyens pacifiques n'ayant point abouti, on recourut à la force pour réprimer le schisme. Augustin justifie cette conduite sur-

(1) *Contra Cresconium*, III, 3 : XLIII, 497.
(2) Cf. *Ep.* 93.
(3) *Ep.* 93, 9, 34 ; 12, 50 : XXXIII, 338, 345-346, etc.
(4) *Supra*, II.

tout par la parabole du festin évangélique. « Allez dans les chemins et le long des haies, dit le père de famille, et forcez les gens d'entrer (1) » ; or, par les chemins et les haies, l'évêque entend les hérésies et les schismes (2).

Le premier écrit d'Augustin contre les Donatistes, ce fut une poésie rythmique, de la fin de l'année 393, *Psalmus contra partem Donati* (3), appelé aussi *Psaume alphabétique*, parce que ses vingt strophes commencent par les vingt premières lettres de l'alphabet. Cet écrit devait éclairer la masse du peuple sur l'histoire et sur la nature du donatisme, et à cet effet il devait se chanter à l'église avec le concours de la communauté tout entière (4). Un écrit de la même époque, *Contra epist. Donati* (5), est perdu, ainsi que les deux livres *Contra partem Donati*, un peu plus récents (6), et une dissertation *Contra quod attulit Centurius a Donatistis*, des premières années du V^e^ siècle (7). Nous avons trois livres *Contra epist. Parmeniani* (8) et sept livres *De baptismo contra Donatistas* (9), des environs de l'an 400 (10). Les trois livres *Contra litteras Petiliani Donatistæ*, *Cirtensis episcopi* (11), commencés également vers l'an 400, n'ont été terminés qu'en 402 (12). On place d'ordinaire à la même date une immense lettre *Ad catholicos ep. contra Donatistas*, intitulée d'ordinaire *De unitate Ecclesiæ liber unus* (13) ; mais il y a quelque doute sur l'au-

(1) Luc, XIV, 24 : XXXIII, 804.
(2) *Ep.* 185, 6, 24 : XXXIII, 804.
(3) XLIII, 23-32.
(4) *Retr.*, I, 20.
(5) *Retr.*, I, 21.
(6) *Retr.*, II, 5.
(7) *Retr.*, II, 19.
(8) XLIII, 33-108.
(9) XLIII, 107-244.
(10) *Retr.*, II, 17-18.
(11) XLIII, 245-388.
(12) *Retr.*, II, 25.
(13) XLIII, 391-446.

thenticité de cette pièce. Augustin écrivit vers 406 (1) le quatre livres *Contra Cresconium grammaticum partis Donati* (2).

Trois autres écrits de la même époque manquent ; savoir le livre *Probationum et testimoniorum contra Donatistas* (3), le livre *Contra nescio quem Donatistam* (4) et l'*Admonitio Donatistarum de Maximianistis* (5). Le *Liber testimoniorum fidei contra Donatistas*, édité par le cardinal Pitra (1888) sous le nom de saint Augustin, n'est pas de ce Père, mais d'un auteur plus récent, et il vise non les Donatistes, mais les Ariens et les Macédoniens. Au sujet des Maximianistes ou Donatistes extrêmes, Augustin donna plus tard un autre écrit, dont il ne reste malheureusement que le titre : *De Maximianistis contra Donatistas* (6). Il doit avoir composé vers 410 le livre de *De unico baptismo contra Petilianum, ad Constantinum* (7). Nous avons, sous le titre de *Breviculus collationis cum Donatistis* (8), un abrégé des Actes de la conférence générale de 411 à Carthage (9). L'année suivante (10), Augustin écrivit *Ad Donatistas post collationem* (11).

Il faut mentionner enfin un *Sermo ad Cæsareensis ecclesiæ plebem Emerito præsente habitus* (12), un livre *Ad Emeritum Donatistarum episc. post collationem*, qui ne nous est connu que par les *Rétractations* (13), un livre *De*

(1) *Retr.*, II, 26.
(2) XLIII, 445-594.
(3) *Retr.*, II, 27.
(4) *Retr.*, II, 28.
(5) *Retr.*, II, 29.
(6) *Retr.*, II, 35.
(7) XLIII, 595-614.
(8) XLIII, 613-650.
(9) *Retr.*, II, 39.
(10) *Retr.*, II, 40.
(11) *Retr.*, XLIII, 651-690.
(12) XLIII, 689-698.
(13) II, 46.

gestis cum Emerito Cæsareensi Donatistarum episc. (1), de l'an 418 (2), et deux livres *Contra Gaudentium Donatistarum episcopum* (3), des environs de l'an 420 (4). Les évêques Eméritus de Césarée en Maurétanie, aujourd'hui Cherchell, et Gaudence de Tamaguda avaient paru parmi les porte-parole des Donatistes à la conférence de Carthage. Le *Sermo de Rusticano* (5), ce sous-diacre rebaptisé par les Donatistes, puis ordonné diacre, est apocryphe.

VII. Écrits dogmatiques polémiques (suite). — *Ecrits contre les Pélagiens.* — L'erreur dont la réfutation devait occuper les dix-huit dernières années de la vie d'Augustin, a pris son nom du moine breton Pélage. Son disciple Cælestius, de naissance obscure, a développé et précisé la doctrine du maître, dont le défenseur le plus zélé fut Julien, évêque d'Éclane, homme d'un talent dialectique supérieur, très batailleur, plein de confiance en lui-même.

Pour caractériser la doctrine pélagienne, nous ne saurions mieux faire ici que de transcrire une partie du dernier chapitre du *De hæresibus* (6) de saint Augustin, d'autant plus que cette brève exposition fait en même temps connaître clairement, dans ses traits fondamentaux, le système opposé de l'auteur. Les Pélagiens, nous dit Augustin, font si peu de cas de la grâce de Dieu, qui nous arrache à la puissance des ténèbres et nous élève à la dignité d'enfants de Dieu, qu'ils croient l'homme capable d'accomplir sans elle tous les commandements de Dieu. Le Sauveur disait au contraire : « Personne ne vient à moi, s'il ne lui est donné par mon Père (7) », et ailleurs : « Sans moi vous

(1) XLIII, 697-706.
(2) *Retr.*, II, 51.
(3) XLIII, 707-752.
(4) *Retr.*, II, 59.
(5) XLIII, 753-758.
(6) *Supra*, V.
(7) Joan., VI, 66.

ne pouvez rien faire (1). » Comme les fidèles objectaient qu'on n'avait que faire alors du secours de la grâce, la grâce, répondait Pélage, est donnée aux hommes pour accomplir plus facilement par son secours les commandements imposés à leur libre volonté. Il maintenait donc la thèse que l'homme peut observer les commandements de Dieu sans la grâce divine, bien qu'avec plus de peine. Cette grâce de Dieu sans laquelle nous ne pouvons faire aucun bien, d'après les Pélagiens, ce n'est autre chose que le libre arbitre, cette force que notre nature a reçue de Dieu sans aucun mérite antécédent. Dieu nous aide par sa loi et par sa doctrine, par lesquelles nous apprenons ce que nous devons faire et ce que nous devons espérer. Il ne peut être question d'un don de l'Esprit divin, nous rendant capables d'accomplir ce que nous avons reconnu pour notre devoir. Les Pélagiens rejettent aussi les prières que l'Église fait, tant pour les infidèles et pour ceux qui résistent à la doctrine divine, afin qu'ils se convertissent à Dieu, que pour les croyants, afin qu'ils croissent et persévèrent dans la foi. Car, disent-ils, c'est là un double bien que les hommes ne reçoivent point de Dieu, mais doivent se procurer à eux-mêmes, puisque la grâce de Dieu qui sauve du péché nous est accordée selon nos mérites. Il est vrai qu'au tribunal des évêques de Palestine, réunis à Jérusalem et à Diospolis en 415, Pélage, pour éviter une condamnation, dut renier cette doctrine ; mais il ne la soutint pas moins dans ses écrits postérieurs.

Ils enseignaient en outre que la vie des justes ici-bas est entièrement exempte du péché, que ce sont ces justes qui forment l'Église, laquelle est par conséquent sans aucune tache ni ride (2). Comme si ce n'était pas l'Église de Jésus-Christ qui, par toute la terre, crie vers Dieu : « Pardonnez-

(1) Joan , xv, 5.
(2) Cf. Eph., v, 27.

nous nos offenses (1). » Les Pélagiens nient que les enfants, par le fait d'être issus d'Adam, encourent la mort spirituelle. Les enfants naissent au contraire libres de tout lien du péché et tels qu'une seconde naissance ne trouverait rien à leur remettre. Le baptême, qui n'est nullement une rénovation intérieure, une délivrance du péché et de la peine, n'a d'autre effet que d'initier au royaume de Dieu ; sans le baptême les enfants n'obtiendraient pas moins une vie éternelle et bienheureuse, bien qu'en dehors du royaume de Dieu. Adam, disent-ils, serait mort corporellement quand même il n'aurait pas péché, et, dans le fait, sa mort a été non la peine de son péché, mais la condition de sa nature.

Augustin donna le signal du combat contre le Pélagianisme en 413 (2), par les trois livres *De peccatorum meritis et remissione et de baptismo parvulorum ad Marcellinum* (3). C'est dans le premier de ces livres qu'on trouve les textes classiques pour la doctrine du saint sur la grâce de la justification. Vers la fin de la même année, il donna le livre *De spiritu et littera ad Marcellinum* (4), où il défend la nécessité de la grâce intérieure, l'*esprit*, par opposition à la grâce extérieure de la loi, la *lettre*, pour « faire et parfaire la justice (5). » Le livre *De natura et gratia ad Timasium et Jacobum contra Pelagium* (6), de l'an 415, est une réfutation de l'écrit de Pélage *De natura* (7). La lettre *Ad episcopos Eutropium et Paulum, sive liber de perfectione justitiæ hominis* (8), de la fin de 415, est dirigée contre les *Definitiones* qui portent le nom de Cælestius. Dans le

(1) MATTH., VI, 12.
(2) *Retr.*, II, 33.
(3) XLIV, 109-200.
(4) XLIV, 201-246.
(5) *Retr.*, II, 37.
(6) XLIV, 247-290.
(7) *Retr.*, II, 42.
(8) XLIV, 291-318.

livre *De gestis Pelagii ad Aurelium episc.* (1), de la fin d[e] 417, Augustin nous renseigne sur les travaux du concil[e] réuni à Diospolis en 415, pour l'affaire du Pélagianisme (2). Il écrivit, en 418, les deux livres *De gratia Christi et de pec[c]ato originali, contra Pelagium et Cælestium* (3), au com[m]encement de l'année suivante (4), les deux livres *De nup[t]iis et concupiscentia, ad Valerium comitem* (5), et vers la fi[n] de la même année, les quatre livres *De anima et ejus ori[g]ine* (6); en 410 ou peu après (7), quatre autres livres *Con[t]ra duas epist. Pelagianorum ad Bonifacium Romanæ ec[c]lesiæ episc.* (8), un an plus tard (9) six livres *Contra Ju[l]ianum hæresis Pelagianæ defensorem* (10). Julien d'Éclan[e] avait publié, en 419 ou 420, quatre livres *Ad Turbantium episc. adversus Augustini libr. prim. de nuptiis et concupis[c]entia;* le *Contra Julianum* de saint Augustin est une r[é]plique aussi solide que vive (11).

Vers 424, à propos d'une lettre que saint Augustin avai[t] écrite, en 418, au prêtre romain Sixtus, des débats s'élevèren[t] dans un couvent d'Adrumète sur les rapports de la grâce di[-]vine et de la liberté humaine. Pour rassurer les moines et le[s] instruire, Augustin leur adressa, en 426 ou 427, deux écrits, un livre *De gratia et libero arbitrio, ad Valentinum et cum illo monachos* (12), et un autre *De correptione et gratia, ad eumdem Valent. et cum illo monachos Hadrumeticos* (13).

(1) XLIV, 319-360.
(2) *Retr.*, II, 47.
(3) XLIV, 359-410.
(4) *Retr.*, II, 53.
(5) XIV, 413-474.
(6) XLIV, 475-548. Cf. *Retr.*, II, 56.
(7) *Retr.*, II, 61.
(8) XLIV, 549-638.
(9) *Retr.*, II, 62.
(10) XLIV, 641-874.
(11) Cf. *Supra*, § 74, XII.
(12) XLIV, 881-912.
(13) XLIV, 915-946. Cf. *Retr.*, II, 66-67.

Mais les discussions d'Adrumète n'étaient que le prélude de ce qu'on appelle le mouvement semi-pélagien, qui agita surtout le sud de la Gaule et qui trouva parmi les moines des îles de Lérins et des environs de Marseille nombre de ses plus décidés champions. Aux communications qu'il reçut à ce sujet des deux Gaulois, Prosper et Hilaire, saint Augustin répondit par deux écrits, qui ne forment pour ainsi dire qu'un seul ouvrage et qui nous donnent une exposition complète et raisonnée de la doctrine augustinienne de la grâce. Ce sont le *De prædestinatione sanctorum liber ad Prosperum et Hilarium primus* (1) et le *De dono perseverantiæ liber ad Prosperum et Hilarium secundus* (2).

Une fois encore Augustin fut appelé dans l'arène par les huit livres de Julien *Ad Florum episc. adversus Augustini libr. secundum de nuptiis et concupiscentia.* L'ample réfutation du saint Docteur, qui parcourt une à une et reproduit les propositions de l'évêque d'Éclane, est demeurée inachevée, ce qu'indique son titre : *Contra secundam Juliani responsionem imperfectum opus,* en six livres (3).

A ces ouvrages les Bénédictins ajoutent encore, dans leur x^e^ tome, l'*Hypomnesticon contra Pelagianos et Cælestianos* (4), qui est peut-être de Marius Mercator (5), un livre *De prædestinatione et gratia* (6), d'origine douteuse, et quelques pages également anonymes *De prædestinatione Dei* (7).

Ecrits contre les Ariens. — L'an 418, Augustin reçut de la main d'un ami, qui en demandait son avis, un compen-

(1) XLIV, 959-992.
(2) XLV, 993-1034.
(3) XLV, 1049-1608.
(4) XLV, 1611-1664.
(5) *Infra*, § 95, I.
(6) XLV, 1665-1678.
(7) XLV, 1677-1680.

dium de théologie arienne sans nom d'auteur (1). La critique qu'il en écrivit et qui est précédée du texte complet du morceau en question, a pour titre *Contra sermonem Arianorum liber unus* (2).

En 427 ou 428, Hippone vit une discussion publique entre saint Augustin et un évêque arien du nom de Maximin. Nous avons le texte même de ce qui y fut dit dans la *Collatio cum Maximino Arianorum episc.* (3). Le champion de l'Arianisme trouva moyen d'avoir seul la parole en remplissant par un discours sans fin tout le temps fixé pour la conférence ; il ne restait à Augustin d'autre parti à prendre que de publier sa réponse, comme il le fit en deux livres, *Contra Maximinum hæreticum Arianorum episc.* (4).

VIII. Ecrits exégétiques.—Entre les écrits exégétiques de saint Augustin on assigne justement la première place aux quatre livres *De doctrina christiana* (5). Cet ouvrage, commencé vers 397, mais qui ne fut guère terminé avant 426 (6), se propose, selon le plan annoncé au début du premier livre, d'examiner « les deux questions sur lesquelles porte toute science biblique : la manière de trouver le sens des Écritures et la manière d'exposer ce sens (7). » La première partie, qui comprend les trois premiers livres, est donc proprement une *herméneutique* biblique, tandis que la seconde partie ou le quatrième livre développe les principes de l'*homilétique*.

Augustin avait entrepris, dès avant son sacerdoce, une

(1) *Retr.*, II, 52.
(2) XLII, 677-708.
(3) XLII, 709-742.
(4) XLII, 743-814.
(5) XXXIV, 15-122.
(6) *Retr.*, II, 4.
(7) « Duæ sunt res quibus nititur omnis tractatio scripturarum, modus inveniendi quæ intelligenda sunt et modus proferendi quæ intellecta sunt. »

explication et une apologie de la Genèse contre les Manichéens, *De Genesi contra Manichæos* (1). Bientôt cet ouvrage ne satisfit plus l'auteur, comme négligeant trop le sens littéral au profit de l'allégorique. Aussi voulut-il, vers 393, dans un second travail, combler les lacunes du premier; mais son « inexpérience en la matière, dit-il, succomba sous le fardeau (2) », et ce nouvel écrit n'est guère qu'un projet : *De Genesi ad litteram imperfectus liber* (3). Il revint sur ce sujet vers l'an 400, dans les trois derniers livres de ses *Confessions*, où il traite du récit de la création (4). Enfin, entre les années 401 et 415, il composa les douze livres *De Genesi ad litteram* (5), mais qui s'arrêtent à l'expulsion d'Adam du Paradis et qui, dira l'auteur lui-même, « proposent plus de questions qu'ils ne donnent de réponses (6) ».

Augustin consacra à l'Heptateuque deux ouvrages écrits vers 419. Ce sont les *Locutionum libri septem* (7), et les *Quæstionum in Heptateuchum libri septem* (8). Le premier s'attache à expliquer des expressions ou des tournures peu usitées du texte latin de la Bible (9), le second à éclaircir des passages dont le contenu offre des difficultés (10).

Les *Adnotationes in Job* ne sont autre chose qu'un recueil de notes détachées qu'Augustin avait jetées en marge du texte biblique et qu'une main étrangère rassembla vers 400, sans toujours les comprendre suffisamment (11).

(1) *Supra*, v.
(2) *Retr.*, I, 18.
(3) XXXIV, 219-246.
(4) *Supra*, v.
(5) XXXIV, 245-486.
(6) « Plura quæsita quam inventa sunt et eorum quæ inventa sunt pauciora firmata, cetera vero ita posita velut adhuc requirenda sint ». *Retr.* II, 24.
(7) XXXIV, 485-546.
(8) XXXIV, 547-824.
(9) *Retr.*, II, 54.
(10) *Retr.*, II, 55.
(11) *Retr.*, II, 13.

Sous le titre d'*Enarrationes in Psalmos* (1), nous avons un fort in-f° d'homélies sur tous les psaumes, prédications populaires, pleines de verve et d'originalité, d'une merveilleuse beauté. Elles sont de diverses époques et il en est qui n'ont jamais été prononcées.

Les quatre livres *De consensu evangelistarum* (2), des environs de l'an 400, ont pour objet d'éclaircir et de concilier les prétendues contradictions dans les récits des quatre Évangélistes (3). Les deux livres *Quæstionum evangeliorum* (4), de la même époque, expliquent des passages isolés de saint Matthieu (5) et de saint Luc (6). Deux autres livres, *De sermone Domini in monte secundum Matthæum* (7), furent composés dès 393 (8). Le livre *Quæstionum septemdecim* (9) sur l'Évangile de saint Matthieu est apocryphe. Les cent vingt-quatre traités *In Joannis evangelium* (10) et les dix traités *In ep. Joannis ad Parthos* (11) — c'est-à-dire la 1re ép. de saint Jean — sont des homélies prononcées vers 416 et que l'orateur lui-même mit par écrit.

Sur les Épîtres de saint Paul nous avons trois courts essais, *Expositio quarumdam propositionum ex epistola ad Romanos* (12), *Epistolæ ad Rom. inchoata expositio* (13), *Epistolæ ad Galatas expositio* (14), tous les trois des environs de l'an 394 (15). L'*Expositio epistolæ Jacobi* est per-

(1) xxxv, 2105 et 2148.
(2) xxxvi-xxxvii.
(3) xxxiv, 1041-1230.
(4) *Retr.*, ii, 16.
(5) xxxv, 1321-1334. Cf. *Retr.*, ii, 12.
(6) Livre i.
(7) Livre ii.
(8) xxxiv, 1229-1308.
(9) *Retr.*, i, 19.
(10) xxxv, 1365-1376.
(11) xxxv, 1379-1976.
(12) xxxv, 1977-2062.
(13) xxxv, 2063-2088.
(14) xxxv, 2087-2106.
(15) *Retr.*, i, 23-25.

lue(1). C'est à tort que l'*Expositio in apocalypsim B. Joannis* (2) porte le nom de saint Augustin. Il faut en dire autant d'un ouvrage étendu, intitulé *Quæstiones veteris et novi Testamenti* (3). On a mentionné déjà (4) trois écrits authentiques portant le titre de *Quæstiones*, sur diverses matières d'exégèse et de dogme.

Augustin demeura toujours étranger à l'hébreu (5). Plusieurs ont cru, prenant au mot la modestie du saint (6), qu'il ne savait pas non plus le grec ; mais cent autres passages prouvent péremptoirement qu'il lisait et comprenait les textes grecs, bien que avec quelque peine et en y mettant le temps. Il se servait généralement d'une version latine de la Bible, le plus souvent de l'*Itala*, de temps immémorial en usage en Afrique, mais aussi déjà de la version nouvelle de saint Jérôme. Toutes les fois que la version latine lui paraît défectueuse ou douteuse, il consulte le texte grec.

A l'herméneutique (7) Augustin demande avant tout qu'elle établisse le sens littéral. Dans les écrits exégétiques à tendance scientifique, il s'en tient à ce sens fondamental ; dans les homélies, au contraire (8), il ne se sent vraiment chez lui que dans le libre champ de l'interprétation mystique et allégorique. A ses yeux l'Ancien Testament enseigne, presque aussi clairement que le Nouveau,

(1) *Retr.*, II, 32.
(2) XXXV, 2417-2452.
(3) XXXV, 2213-2416. Cf. *supra*, § 90, X.
(4) *supra*, IV.
(5) Woerter, *Die Geistesentwicklung*, p. 8, soutient que S. Aug. savait l'hébreu (et le syriaque), bien que, par modestie, lui-même dise le contraire. Rottmanner (*Theol. Quartalschr.* 1895, p. 269-276) réfute cette opinion, mais prouve que l'évêque d'Hippone savait assez bien le punique, apparenté à l'hébreu. (N. DES T.)
(6) « Græcæ linguæ perparum assecutus sum et prope nihil. » *Contra litt. Petiliani*, II, 13, 91 : XLIII, 292. Cf. *De trinitate*, III, process. 1 : XLII, 868.
(7) *De doctr. christ.*, I-III.
(8) *Enarrat. in ps.*, *Tractat. in ev. Johann.* et *In ep.* I *Joh.*

l'ensemble du dogme et de la morale chrétienne, et les psaumes servent de textes à ses prédications non moins que les Évangiles.

Une idée toute particulière de saint Augustin, c'est celle d'un prétendu « sens littéral multiple ». Il prétend ou soupçonne du moins que tout ce qu'on peut voir de vérité dans une proposition de l'Écriture, l'auteur biblique ou le Saint-Esprit, en écrivant et en inspirant cette proposition l'ont eu en vue (1). Cette théorie, qui n'irait à rien moins qu'à ruiner toute exégèse scientifique, est du reste présentée par Augustin lui-même comme lui étant personnelle et réellement différente de l'opinion régnante; en nombre d'endroits l'auteur l'abandonne virtuellement.

En droit comme en fait, Augustin voit la loi et la règle suprême de l'interprétation biblique dans l'enseignement de l'Église (2). Il ne saurait y avoir autre chose dans l'Écriture que la doctrine même de l'Église. « L'Écriture ne commande qu'une chose, la charité ; elle n'affirme qu'une chose, la foi catholique (3). » L'hérétique est mauvais exégète par suite de son hérésie (4) ; il n'est pas hérétique par suite de sa mauvaise exégèse.

Augustin ne cesse d'insister sur le caractère inspiré et la canonicité des livres bibliques. Il appuie tout particulièrement sur l'inerrance totale de l'Écriture, surtout dans le *De consensu evangelistarum* et dans la controverse déjà mentionnée (5) avec saint Jérôme. C'est dans une lettre à ce Père qu'on lit ces mots souvent cités : « Admettez dans

(1) *Conf.* XII, 31, 42 : XXXII, 844. *De doct. christ.*, III, 27, 38 : XXXIV, 80.

(2) « Consulat (interpres) regulam fidei quam de scripturarum planioribus locis et ecclesiæ auctoritate percepit ». *De doctr. christ.*, III, 2, 2 : XXXIV, 651 « Quærendi dubitatio catholicæ fidei metas non debet excedere ». *De Genesi ad litt. imperf. lib.*, I, 1 : XXXIV, 221.

(3) « Non autem præcipit scriptura nisi caritatem... non autem asserit nisi catholicam fidem ». *De doctr. christ.*, III, 10, 15 : XXXIV, 71.

(4) *De Genesi ad litt. imp. lib.* I, 1 : XXXIV, 221.

(5) § 93, V.

l'Écriture Sainte un seul mensonge officieux, et pas une phrase du texte sacré ne reste à l'abri d'une interprétation semblable (1). » Les inexactitudes apparentes de l'Écriture sont ou erreur du copiste ou erreur du traducteur ou erreur d'interprétation du lecteur (2).

IX. Écrits de théologie morale et pastorale. — L'écrit *De agone christiano* (3), de l'an 396 ou 397, se propose d'apprendre au chrétien, dans une forme populaire, à vaincre le mal par le moyen de sa foi (4). Sur la fin de sa vie, vers 427, Augustin réunit les prescriptions morales, recueillies tout le long de l'Ancien et du Nouveau Testament, en un livre destiné à servir de miroir au peuple chrétien ; d'où le nom de *Speculum* (5). L'ouvrage commence par ces mots : *Quis ignorat.* L'Écriture y était citée d'après l'ancienne version italique ; mais dans les manuscrits qui nous en restent, on y a substitué le texte hiéronymien.

C'est à tort que, dernièrement encore, on a voulu voir le vrai *Miroir* de saint Augustin dans un écrit qui offre avec le précédent de grandes analogies, le *Liber de divinis scripturis sive Speculum* (6), publié en 1654 par l'Oratorien Vignier et qui commence par cette apostrophe : *Audi Israël.* Deux autres écrits intitulés, l'un *Speculum* (7) tout court, l'autre *Speculum peccatoris* (8), sont unanimement

(1) « Admisso enim semel in tantum auctoritatis fastigium officioso aliquo mendacio, nulla illorum librorum particula remanebit quæ non... id mentientis auctoris consilium officiumque referatur ». *Ep.* 28, 3 : 3 : XXXIII, 112-113.

(2) *Ep.* 81, 1, 3 : XXXIII, 277. De même *Contra Faustum Man.*, XI, 5 : XLII, 249.

(3) XL, 289-310.

(4) *Retr.*, II, 30.

(5) XXXIV, 887-1040.

(6) Manque chez les Bénédictins et par suite dans la collection MIGNE.

(7) XL, 967-984.

(8) XL, 983-992.

reconnus pour apocryphes. L'appendice du VI^e^ tome de l'édition bénédictine contient nombre d'écrits moraux et ascétiques qui n'ont rien d'authentique. Le *De vita christiana* (1) est probablement de Pélage ; il porte, en tout cas, manifestement la marque pélagienne (2) ; le *Liber exhortationis, vulgo de salutaribus documentis* (3), est de saint Paulin d'Aquilée (4).

Deux écrits authentiques étudient la nature et le caractère immoral du mensonge ; ce sont le *De mendacio* (5) et le *Contra mendacium* (6). Le premier, improvisé vers 395, dans la suite satisfaisait si peu l'auteur qu'il croyait devoir en regretter l'existence (7). Il donna d'autant plus de soin au second écrit, qu'il composa vers 420 et où il soutient ex-professo l'illicéité du mensonge en toute circonstance (8).

Deux courts traités *De continentia* (9), des environs de 395, et *De patientia* (10), qui semble antérieur à 418, sont en partie des souvenirs oratoires. Vers 401, Augustin défendit le célibat contre les attaques de Jovinien par deux écrits *De bono conjugali* (11) et *De sancta virginitate* (12). On reprochait à l'ouvrage de saint Jérôme contre Jovinien (13) d'avoir glorifié la virginité aux dépens du mariage (14). Soucieux de prévenir pareille accusation, l'évêque d'Hip-

(1) XL, 1031-1046.
(2) *Infra*, XVI.
(3) XL, 1047-1078.
(4) Cf. *supra*, § 67, XI.
(5) XL, 487-518.
(6) XL, 517-548.
(7) *Retr.*, I, 27.
(8) *Retr.*, II, 60.
(9) XL, 349-372.
(10) XL, 611-626.
(11) XL, 373-396.
(12) XL, 397-428.
(13) *Supra*, § 93, VII.
(14) « Jactabatur Joviniano responderi non potuisse cum laude, sed cum vituperatione nuptiarum ». *Retr.*, II, 22.

one voulut d'abord placer dans son vrai jour le mariage t sa dignité, pour pouvoir ensuite avec plus de liberté et e sécurité louer le célibat (1). Le livre *De bono viduitatis* (2), lettre à la veuve Julienne, qui date des environs e l'an 414, traite des avantages de la viduité sur le maiage. Un ouvrage qui a exercé une grande influence, 'est le *De opere monachorum* (3), écrit vers 400, où l'auteur, se fondant sur l'Écriture, exige des moines le travail manuel (4).

La seconde partie ou le IVe livre *De doctrina christiana* (5) appartient à la théologie pastorale, puisqu'on y rouve, comme on l'a déjà dit, le premier essai d'une héorie de l'homilétique. A son tour, le *De catechizandis udibus* (6), composé vers 400 à la prière du diacre *Deogratias* de Carthage (7), nous donne la première théorie de atéchétique. Nous n'avons malheureusement plus un livre u'Augustin écrivit, vers 405, *Contra Hilarum,* pour défendre « l'usage récent de l'Église de Carthage de réciter l'autel des hymnes du livre des psaumes, soit avant 'oblation, soit pendant la distribution des oblats au peuple (8) ».

X. Prédications, lettres, poésies. — Outre les *Enarrationes* et les *Tractatus* sur des textes bibliques (9), nous vons encore un grand nombre de *Sermons* sous le nom e saint Augustin. Le Ve tome des Bénédicins (10) donne

(1) *Retr.*, II, 23.
(2) XL, 429-450.
(3) XL, 547-582.
(4) *Retr.*, II, 21.
(5) *Supra*, VIII.
(6) XL, 309-348.
(7) *Retr.* II, 14.
(8) *Retr.* II, 11.
(9) *Supra*, VIII.
(10) MIGNE, XXXVIII-XXXIX.

363 sermons, indubitablement authentiques, divisés en quatre groupes : 1-183 *de scripturis*, 184-272 *de tempore*, 273-340 *de sanctis*, 341-363 *de diversis*. Ces sermons furent en partie dictés par l'orateur lui-même, descendu de la chaire, en partie sténographiés par les auditeurs. Suivent trente-et-un sermons douteux et trois cent dix-sept sermons supposés ou fragments de sermons perdus. D'autres prédications ont été données par les Bénédictins hors de la série oratoire, avec les écrits traitant de la même matière, et plusieurs ont été déjà mentionnées ici parmi les œuvres apologétiques, dogmatiques ou morales.

Depuis l'édition bénédictine beaucoup d'autres sermons ont été publiés sous le nom de saint Augustin par Denis, Fontani, Frangipane, Caillau, Mai, Liverani, etc. On les trouve en partie dans Migne (1). Mais ces sermons nouveaux sont, en très grande majorité, ou décidément apocryphes ou du moins fort douteux.

Saint Augustin passe pour le plus grand prédicateur de tout l'Occident dans l'antiquité. On aime à rapprocher de ce jugement de la postérité celui que l'auteur lui-même portait sur son œuvre oratoire : « Presque toujours, disait-il, mon discours me déplaît (2) ». Augustin aspire toujours à une expression meilleure, plus claire et plus adéquate; la parole extérieure ne peut rendre pleinement ni ses pensées, ni ses sentiments. Nous avons déjà mis en parallèle saint Augustin orateur avec saint Chrysostome(3). A comparer saint Augustin à lui-même, on constate que ses premiers discours sont plus périodiques et d'une phrase plus arrondie, les derniers plus précis, plus dialectiques, plus dédaigneux de toute parure.

Le recueil des lettres de saint Augustin, au tome II de

(1) Les trouvailles de Denis, XLVI, 813-940, celles de Fontani, XLVIII, 1113-1140, celles de Frangipane, XLVI, 939-1004.

(2) *De catech. rud.*, 2, 3 : XL, 311.

(3) § 74, XI.

édition bénédictine (1), compte 270 numéros. Un fragment pistolaire, d'abord oublié, se trouve en appendice à la n du tome III (2). De ces 270 lettres, 53 ne sont pas de aint Augustin, mais lui sont adressées, quelques-unes à es amis du saint. On trouve du reste des lettres un peu artout dans les œuvres de saint Augustin (3), comme ussi dans la série des lettres on rencontre des dissertaions que l'auteur lui-même avait livrées au public (4). L'abbé Godefroi de Gœttweig († 1749) découvrit et publia leux lettres qui avaient échappé aux Bénédictins (5). Cette correspondance, qui s'étend à une période de quarante ns et plus (386 ou 387 à 429), est très variée pour la maière et très inégale comme valeur. Dans ce qui nous reste es relations d'amitié et d'intimité tiennent fort peu de place. La plupart des lettres traitent des problèmes philosophiques ou théologiques et sont ordinairement des réponses à des questions adressées au saint docteur. D'autres lettres nous montrent en action le pasteur des âmes, exhortations à l'amendement de la vie, conseils de conscience, consolations dans les malheurs. D'autres enfin ont plus ou moins un caractère officiel, écrites parfois au nom des conciles et ayant trait le plus souvent aux schismes et aux hérésies du temps.

Outre le *Psalmus contra partem Donati*, nous avons quelques autres poésies de saint Augustin, le tout de peu de pages et d'un assez faible intérêt (6).

XI. Coup d'œil général sur les écrits de saint Augustin. — Nul autre Père de l'Église latine n'est comparable

(1) MIGNE, XXXIII.
(2) XXXIII, 751-752.
(3) Cf. *supra*, VI, VII, IX.
(4) Cf. *Retr.*, II, 31 sur *Ep.* 102.
(5) XXXIII, 789-792 ; 929-938.
(6) A. Ebner tient pour probable que l'*Exultet* a été composé par l'évêque d'Hippone. *Handschriftl. Studien ueber das Praeconium paschale* dans le *Kirchenmusikalisches Jahrbuch fuer* 1893, 73-83.

à Augustin pour le nombre et l'étendue des écrits; seu
parmi les Grecs, saint Chrysostome approche quelque pe
de la fécondité littéraire de l'évêque d'Hippone. « Tel es
disait le biographe contemporain d'Augustin, le nombr
de ses ouvrages qu'à peine l'homme le plus studieux es
capable de tout lire et de tout connaître (1) ».

Au point de vue de la forme, ces ouvrages sont d'u
puissant attrait. Augustin possède une extraordinaire sou
plesse d'expression. Il a surtout un don merveilleux d
rendre les choses intérieures, de peindre les états d'âme
les faits spirituels.

Sa latinité porte le cachet de son temps. En général, i
parle une langue noble et châtiée. Mais dans ses prédi
cations et dans d'autres écrits populaires, il s'abaisse vo
lontiers à parler la langue du peuple. Les *Enarrationes in
psalmos* se glorifient à plusieurs reprises de leurs « bar
barismes », intelligibles à la foule, et ne craignant pas d
choquer le purisme des « Grammairiens (2) ». Le *Psaum
contre le parti donatiste* renonce à la forme métrique pou
éviter des termes moins familiers à la masse des fidèles (3).
De même, le *De agone christiano* est écrit à dessein dans
une langue populaire, *humili sermone* (4).

La seule énumération des titres des ouvrages de saint
Augustin a montré suffisamment la diversité des matières
traitées; on a eu aussi déjà plus d'une occasion d'insister
sur la valeur et l'importance de ses enseignements. Ces
écrits reflètent une individualité prodigieusement douée,

(1) Possidius, *Vita S. Aug.*, 18 : xxxii, 49.

(2) « Quid ad nos quid grammatici velint? Melius in barbarismo nostro
vos intelligitis quam in nostra disertitudine vos deserti estis », *Enarr. in
ps.* 36, sermo 3, 6. « Potui illud dicere cum tracto vobis : sæpe enim e
verba non latina dico ut vos intelligatis ». *Enarr.* in ps. 123, 8. « Meliu
est reprehendant nos grammatici quam non intelligant populi ». *Enarr
in ps.* 138, 20.

(3) *Retr.*, i, 20.

(4) *Retr.*, ii, 3.

un cœur plein de vie et d'amour, un esprit dont la pénétration dialectique n'a d'égale que la profondeur métaphysique. Saint Jérôme a été proclamé le plus savant des Pères; saint Augustin en est le plus grand, le plus original, le plus complet. Il unit la puissance créatrice d'un Tertullien et l'esprit ecclésiastique d'un Cyprien, le sens pratique du Romain et la vivacité d'intelligence du Grec.

Il s'intéresse, avant tout, aux obscurs problèmes de l'anthropologie théologique : rapports de l'homme avec Dieu, séparation et réunion, péché et grâce. C'est sur ce terrain aussi qu'il est le maître incomparable. Assurément, il ne présente pas ses vues comme un système tout fait et arrêté. La polémique l'aidant, parfois même le forçant, Augustin, comme il en fait lui-même la remarque, n'a pas cessé, jusque dans les dernières années de sa vie, sur quelques questions, de développer et de modifier ses vues (1). Aussi, désire-t-il qu'on lise ses écrits dans l'ordre où ils ont été composés (2), et qu'on juge ses doctrines, non d'après ses premières publications, mais d'après les dernières. Les semi-pélagiens se fondaient sur ses premiers écrits ; l'auteur se plaint qu'ils en soient restés là et n'aient pas su progresser avec lui (3). Même dans la suite on a oublié, plus d'une fois, cette recommandation du saint Docteur.

Qu'un homme de cette trempe exerçât un puissant attrait et une grande influence, il n'en pouvait être autrement. C'est dans sa correspondance qu'on voit le mieux la place qu'il tenait parmi ses contemporains. Il semble dominer toute l'Église, du moins toute l'Église d'Afrique, et personnifier l'esprit de progrès de l'époque.

(1) « Ego proinde fateor me ex eorum numero esse conari, qui proficiendo scribunt et scribendo proficiunt ». *Ep.* 143, 2. De même *De dono persev.* 21, 55.

(2) *Retr.*, Prol. 3.

(3) *De prædest. sanctorum*, 4, 8.

Des hommes, qui ne le connaissent que par sa gloire, le consultent et se permettent de lui adresser de longs questionnaires (1). L'on voyait en lui, selon l'expression d'un de ces correspondants, « un oracle de la loi (2) », de qui l'on pouvait tout apprendre. Un notable Carthaginois du nom de Volusien lui propose ses difficultés sur l'Incarnation; « dans d'autres évêques, dit-il, on peut admettre l'ignorance sans préjudice de la religion, mais ce qu'Augustin ne saurait pas, manquerait à la loi divine (3) ».

Augustin lui-même en jugeait tout autrement. Il souhaitait pour tous ses écrits, non seulement de pieux lecteurs, mais encore des critiques sincères (4). On ne doit le suivre que là où l'on s'est convaincu qu'il n'a point erré (5). « Tout ce qui se trouve d'erroné dans cet écrit, dit-il, parlant du *De vera religione*, on doit l'attribuer à moi seul, et tout ce qui s'y trouve de vrai et de juste, à Dieu seul, au seul auteur de tout bien (6). »

La postérité a confirmé le jugement des contemporains. Elle a glorifié Augustin comme un de ces génies qui paraissent de mille en mille ans, mais qui, aussi, frayent des voies nouvelles pour des milliers d'années. Elle l'a décoré, en particulier, du nom de *second Paul* et de *docteur de la grâce*. Aucun autre Père de l'Église n'a exercé sur la philosophie et la théologie de l'avenir une influence le moins du monde comparable à celle d'Augustin, qui fut décisive. Comme en passant, avec une abondance royale, il a jeté des idées où les penseurs des siècles suivants ont trouvé les fondements de leurs systèmes. Plus

(1) *Ep.* 260.

(2) *Ep.*, 118, 1, 1.

(3) « Cum ad antistitem Augustinum venitur, legi deest quidquid contigerit ignorari ». *Ep.* 135, 2.

(4) « In omnibus litteris meis non solum pium lectorem, sed etiam liberum correctorem desiderem ». *De trinit.*, III, procem. 2.

(5) *De dono persever.*, 21, 55.

(6) *De vera relig.*, 9, 17.

'une fois, une parole de lui a fourni le point de départ e controverses dogmatiques qui ont violemment agité es générations entières. L'autorité doctrinale de l'Église, ar la bouche des conciles ou des papes, a, de tout temps, ompté Augustin parmi les plus sûrs docteurs ; elle a, otamment, reconnu ses enseignements sur l'essence, ur la nécessité et la gratuité de la grâce comme l'expres- ion authentique de la doctrine de l'Église. La sentence élèbre du IIe concile d'Orange (529) contre le semi-péla- ianisme est, en grande partie, un emprunt littéral aux écrits de saint Augustin. Toutefois, l'Église n'a jamais ait sienne la doctrine tout entière du saint Docteur sur a grâce et la prédestination.

XII. Saint Augustin, philosophe (58). — Comme la plu- part des penseurs chrétiens de l'antiquité, saint Augustin était platonicien, mais d'un platonisme marqué de l'em- preinte et pénétré du souffle de la religion nouvelle. Platon est, à ses yeux, le premier de tous les philosophes avant le christianisme (1). Aristote est un homme d'un esprit émi- nent, et, comme écrivain, inférieur à Platon, mais bien au-dessus de la plupart des philosophes (2). Parmi les néo-platoniciens, il distingue surtout Plotin, Jamblique, Porphyre, Apulée (3). Les platoniciens se sont rapprochés e plus de la vraie philosophie, qui est celle du christia- nisme (4). C'est ainsi que, cherchant Dieu, ils se sont élevés au-dessus du monde des corps, au-dessus de l'âme, au-dessus de tous les esprits sujets au changement (5). Le platonisme chrétien de saint Augustin se reconnaît

(1) *De civ. Dei*, VIII, 4 et suiv.
(2) *Ibid.*, VIII, 12.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, VIII, 5.
(5) « Cuncta corpora transcenderunt quærentes Deum... omnem animam mutabilesque omnes spiritus transcenderunt quærentes summum Deum ». *Ibid.*, VIII, 6.

surtout dans sa façon propre de prouver l'existence de Dieu. Il en donne un grand nombre de preuves (1), tirées les unes du monde extérieur et visible, de sa mutabilité, de l'ordre et de la finalité qu'on y aperçoit, les autres de l'âme humaine, de la mutabilité de l'intelligence, de la voix de la conscience, du désir du bonheur ; mais il revient, avec une prédilection marquée, à la preuve par les vérités premières. Il entend par là ces principes de la raison qui, comme il paraît par leur caractère de nécessité et d'universalité absolue, ne peuvent pas nous venir *a posteriori* de l'expérience : axiomes dialectiques, mathématiques, moraux, esthétiques, dont la force lumineuse et l'impérieuse majesté dominent toute intelligence humaine, d'après lesquels nous jugeons toutes choses vraies ou fausses, bonnes ou mauvaises, belles ou laides. De ces vérités, Augustin conclut à Dieu.

Maintes fois, sans doute, il semble vouloir tout simplement identifier ces vérités avec l'être divin lui-même. Il emploie, à plusieurs reprises, des expressions comme celles-ci : Dieu est la lumière en laquelle nous voyons toutes les vérités immuables ; Dieu éclaire tous les esprits ; Dieu est le maître intérieur de l'âme, etc. De telles expressions laissent supposer que la vision intellectuelle des vérités immuables n'est autre chose que la vision immédiate, bien qu'incomplète, de l'essence divine elle-même, et elles expliquent pourquoi saint Augustin a été souvent considéré comme un représentant de l'ontologisme. Mais, en d'autres passages, il distingue nettement ces vérités intellectuelles de la vérité originelle et substantielle. Des vérités innées qu'il trouve dans l'esprit humain, il conclut à Dieu comme à leur premier et essentiel fondement. C'est une conséquence qu'il tire en vertu du principe de causalité, et la preuve en question n'est, au fond, qu'une

(1) Pour l'ensemble des preuves, cf. *Confess.*, x, 6-27, 8-38.

forme particulière de ce qu'on appelle la preuve cosmologique de l'existence de Dieu. Les scolastiques péripatéticiens ont, en général, abandonné la preuve de saint Augustin ; saint Bonaventure, « le nouvel Augustin », fait exception.

Conséquent avec ses principes, Augustin conçoit et montre Dieu élevé au-dessus de toutes les catégories du fini, bon sans qualité, grand sans quantité..., sans lieu et tout entier partout présent, éternel sans temps ; « sine qualitate bonum, sine quantitate magnum, sine indigentia creatorem, sine situ præsidentem, sine habitu omnia continentem, sine loco ubique totum, sine tempore sempiternum, sine ulla sui mutatione mutabilia facientem nihilque patientem (1). » Dieu est donc pour lui à la fois connu et inconnu. On ne trouve pas, toutefois, chez Augustin — non plus que dans la langue française — les expressions platoniciennes ou néoplatoniciennes d'*hyperusie*, *hypergnose*, *hyperbie*.

Le fini est l'œuvre et l'image des idées qui éclairent la volonté créatrice de l'infini. Même dans les *idées* platoniciennes, saint Augustin voit les idées créatrices de Dieu. Mais il n'admet pas seulement l'existence des essences générales des choses ; d'après lui, tous les êtres individuels, réels ou possibles, avant de devenir, existent en tant qu'idées dans l'intelligence du créateur (2).

Un monde nouveau de connaissance et surtout de connaissance des choses divines s'ouvre pour l'homme par la foi à la Révélation. Dans les ouvrages de sa maturité littéraire — les écrits philosophiques d'avant son baptême mis à part — Augustin exprime le rapport entre la foi et la science par ces propositions : « Intellige ut credas, crede

(1) *De trinit.*, v. 1, 2.

(2) « Singula igitur propriis sunt creata rationibus... rerum omnium creandarum creatarumve rationes in divina mente continentur ». *De div. quæst.*, 83, 9, 46, 2.

ut intelligas (1). » « Alia sunt enim quæ nisi intelligamus non credimus, et alia sunt quæ nisi credamus non intelligimus... Proficit ergo noster intellectus ad intelligenda quæ credat, et fides proficit ad credenda quæ intelligat (2). » D'une part, la science précède la foi ; l'intelligence n'a pas seulement à nous fournir les images et les concepts, éléments des vérités révélées et sans lesquels on ne peut les saisir (3) ; c'est elle aussi qui doit nous faire connaître le fait de la révélation (4). Croire c'est acquiescer à une pensée préexistante ; c'est « penser avec assentiment (5). » La raison trouve les motifs d'assentiment dans le contenu de la révélation, comme dans les miracles et les prophéties (6). Lorsque la foi a saisi les vérités révélées, la raison cherche à les approfondir et à les comprendre le plus possible. Alors la foi précède l'intelligence, comme le déclarait déjà le prophète (7) : « Nisi credideritis non intelligetis (8) ». Dans l'autre vie cette intelligence devient la vision béatifique (9).

XIII. Saint Augustin théologien (59). Sa lutte contre le pélagianisme. — Contre le naturalisme de Pélage, Augustin eut à défendre la vérité fondamentale du christianisme, que Dieu, en créant l'homme, l'appela à une fin surnaturelle et, par suite, le dota des dons surnaturels de la grâce. Dans ce douaire de l'état originel il nomme, en par-

(1) *Serm.* 43, 7, 9.
(2) *Enarr. in ps.* 118, *Serm.* 18, 3.
(3) Cf. *De trin.*, VIII, 4-5, 6-8.
(4) « Nostrum est considerare quibus vel hominibus vel libris credendum sit ». *De vera relig.*, 25, 46.
(5) « Nullus quippe credit aliquid nisi prius cogitaverit esse credendum. Ipsum credere nihil aliud est quam cum assensione cogitare ». *De prædest. sanct.*, 2, 5.
(6) *De vera in relig.* 25, 46-47 ; *De util. credendi*, 16-17, 34-35.
(7) Isaï, VII, 9.
(8) *Ep.* 120, 1, 3 ; *Serm.* 43, 6, 7 ; *Enarr. in ps.* 117, *serm.* 18, 3.
(9) *Enarr. in ps.* 43, 5.

ticulier, l'immortalité — *posse non mori,* différent de *non posse mori,* — l'exemption de la concupiscence, avec la sainteté et la justice, cette surnaturelle image de Dieu, que rétablit en nous la grâce de la justification (1). Adam avait aussi le pouvoir de persévérer dans l'état de grâce, non toutefois dans et par sa propre liberté, mais en vertu du secours actuel de la grâce qui lui était garanti (2).

Par son péché Adam perdit les dons surnaturels, fut profondément vicié dans ses facultés morales naturelles et encourut la mort éternelle. Et le péché du premier homme fut transmis avec ses effets et ses peines à toute la postérité, si bien que l'humanité entière est une *massa perditionis, damnabilis et damnata.* Augustin, se fondant sur saint Paul (3), cherche à expliquer l'hérédité du péché par la position d'Adam, chef et représentant de la race entière.

Pour le mode de propagation du péché, le saint docteur ne décide rien. Le péché ne peut se transmettre, disaient les Pélagiens, puisqu'il est attaché non au corps, mais à l'âme, et que l'âme est créée par Dieu. Ce doit être surtout cette objection qui empêcha Augustin de se prononcer formellement pour le créatianisme contre le génératianisme. « Ou bien, répondait-il, l'acte générateur ne propage pas seulement le corps, mais aussi l'âme et avec elle le péché, ou bien l'âme créée par Dieu, à cause de son union avec une chair viciée par le péché, est elle-même enveloppée dans la corruption du péché, comme un vase souillé corrompt ce que l'on y verse. Laquelle de ces deux hypothèses est la vraie, je n'oserais prononcer (4). » Cette

(1) « Hanc imaginem in spiritu mentis impressam perdidit Adam per peccatum, quam recipimus per gratiam justitiæ ». *De Gen. ad litt.*, VI, 27, 38.

(2) *De corr. et gratia,* 12, 34.

(3) Il entend *in quo* (Rom. V, 12), *in Adamo. Contra Julian.*, I, 3, 10 et *Op. imp. contra Jul.*, I, 47, il cite en l'approuvant le texte de saint Ambroise, *Comm. in Luc.* VII, 235 : « Fuit Adam et in illo fuimus omnes ; periit Adam et in illo omnes perierunt ».

(4) « Profecto aut utrumque vitiatum ex homine trahitur autalterum in

corruption supposée de la chair aurait pour condition et pour cause la concupiscence déréglée, présidant à l'acte générateur (1).

Fidèle à cette idée, Augustin a coutume, lorsqu'il dépeint l'état de l'homme tombé, de mettre au premier plan, la corruption de la nature et le désordre de la concupiscence. Il enseigne sans doute qu'Adam a perdu par son péché la ressemblance divine surnaturelle, mais il ne proclame pas nettement que c'est dans cette privation qu'il faut chercher l'essence du péché originel ; tandis qu'il insiste partout sur la corruption de la nature et sur l'influence corruptrice de la concupiscence déréglée ; il se plaît à dépeindre ce double désordre avec des couleurs d'autant plus tranchées qu'outre l'hérédité du péché, les Pélagiens niaient aussi tout autre effet de la chute d'Adam sur la condition de la nature humaine.

En faveur de leur thèse fondamentale, que le péché originel a tué ou éteint dans l'homme les facultés morales naturelles, les réformateurs du XVI^e^ siècle et, après eux, Baius et Jansénius aimaient à invoquer l'autorité de saint Augustin. Pourtant ce saint docteur a toujours expressément reconnu à l'homme tombé la liberté de volonté et de détermination, le *libre arbitre*, dans le domaine moral (2). Dans l'écrit *De spiritu et littera* (3) il va plus loin : l'homme tombé, gémissant sous le joug de la concupiscence, non encore justifié, peut non seulement vouloir, mais encore faire au moins quelque bien, quelque chose de louable et de

altero tanquam in vitiato vase corrumpitur, ubi occulta justitia divinæ legis includitur. Quid autem horum sit verum, libentius disco quam dico, ne audeam docere quod nescio ». *Contra Jul.*, v, 4, 17.

(1) « Ex hac, inquam, concupiscentia carnis, tanquam filia peccati et, quando illi ad turpia consentitur, etiam peccatorum matre multorum, quæcumque nascitur proles originali est obligata peccato ». *De nupt. et concupisc.*, I, 24, 27.

(2) *Contra duas ep. Pelag.* 1, 2, 5 ; II, 5, 9.

(3) 27-28, 48.

le méritoire. Il est vrai que dans les subséquents écrits se multiplient les propositions en apparence contradictoires, que l'infidèle ne peut faire rien de bon et que ses œuvres même extérieurement bonnes sont en réalité des péchés(1). Mais dans tous ces passages le contexte montre qu'il est question de bien surnaturel, d'œuvres utiles au salut éternel. Saint Augustin présuppose d'une part que, même après sa chute, l'homme est toujours destiné à une fin surnaturelle et doit diriger vers ce but toute son activité morale, de l'autre, que cette fin n'est connue que par la foi et ne peut être atteinte que par la grâce du Sauveur, qui ne s'obtient elle-même que par la foi. Toutes les œuvres de l'infidèle sont péchés en ce sens qu'elles ne se proposent pas l'intention voulue(2), alors même que l'infidélité, c'est-à-dire l'ignorance relativement à la fin surnaturelle, ne résulte d'aucune faute personnelle, simple conséquence du péché originel (3).

Par la justification, on l'a fait observer déjà, l'homme recouvre la ressemblance divine perdue par le péché. Dans le système naturaliste des Pélagiens, il n'y avait pas de place pour la notion d'une grâce intérieure et sanctifiante. Dès son premier écrit contre cette école (4), Augustin atteste et défend avec insistance la grâce de la justification, comme une réelle transformation et rénovation de l'homme, comme une infusion de la charité habituelle envers Dieu et une communication des forces surnaturelles.

Seule, cette grâce donne à l'homme la vraie liberté de la

(1) *Contra duas ep. Pel.* III, 5, 14. *Contra Jul.* IV, 3, 32. Dans l'un et l'autre passage Augustin cite Rom. XIV, 23 : « Omne quod non est ex fide, peccatum est. »

(2) « Homines sine fide non ad eum finem ista opera retulerunt ad quem referre debuerunt. » *Contra Jul.*, IV, 3, 25.

(3) « Et illa ignorantia quæ non est eorum qui scire nolunt, sed eorum qui tanquam simpliciter nesciunt, neminem sic excusat, ut sempiterno igne non ardeat. » *De gratia et libero arb.*, 3, 5.

(4) *De peccat. mer. et rem.* lib. I.

volonté, c'est-à-dire la force nécessaire pour l'accomplis sement du bien surnaturel, la *liberté*, par opposition a *libre arbitre* (1).

Seul aussi, l'amour de Dieu rend les œuvres de l'homm véritablement bonnes, c'est-à-dire méritoires pour l ciel (2). L'homme obtient la grâce habituelle, la conserve e en use par le secours de la grâce actuelle. Sans ce secour l'homme ne peut absolument ni vouloir ni faire aucu bien — entendez surnaturel (3). — Les mérites des saint sont des dons de la grâce de Dieu (4). Dieu dans ses élu couronne ses propres dons (5).

Dans quelques-uns de ses premiers écrits Augusti avait limité davantage, réellement trop limité l'influenc et la nécessité de la grâce actuelle. C'est pour corriger o expliquer ces passages inexacts que, dans ses *Rétractations* il revient nombre de fois sur cette pensée, que c'est à l vérité l'homme qui veut lorsqu'il veut le bien, mais qu c'est Dieu qui donne à l'homme la volonté du bien (6 d'après l'aphorisme du sage « Præparatur voluntas Deo (7). » Dans l'*Expositio quarumdam proposit. ex ep. ad Rom.*, le saint avait enseigné que la foi est l'œuvre d l'homme, non le don de Dieu (8), doctrine qu'il corrige

(1) « Voluntas quippe humana non libertate consequitur gratiam, se gratia potius libertatem. » *De corr. et grat.*, 8, 17.

(2) « Quid enim boni faceremus nisi diligeremus ? aut quomodo bonu non facimus si diligamus ? « *De gratia Christi*, 26, 27.

(3) « Nisi ipsa voluntas hominis Dei gratia fuerit liberata et ad omn bonum actionis, sermonis, cogitationis adjuta. » *Contra duas ep. Pelag.* II, 5, 9. « Ipse ut velimus operatur incipiens, qui volentibus cooperatu perficiens. » *De grat. et lib. arb.*, 17, 33.

(4) « Non gratia ex merito, sed meritum ex gratia. « *Serm.* 169, 2, 3 « Ipsum hominis meritum donum est gratuitum. » Ep. 186, 3, 10.

(5) « Dona sua coronat, non merita tua... coronat autem in nobis Deu dona misericordiæ suæ. » In Joh. ev traet., 3, 10.

(6) *Retr.*, I, 9, 2 ; I, 10, 2 ; I, 22, 4, II, 1, 2,

(7) Prov., VIII, 35.

(8) « Fidem qua in Deum credimus, non esse donum Dei, sed a nob esse in nobis. » *De præd. Sanct.* 3, 7.

bientôt implicitement (1), et que plus tard il rétracta formellement et à plusieurs reprises (2).

Que la persévérance dans la grâce est encore un don de Dieu, Augustin ne commença à l'enseigner nettement et sans équivoque — c'est lui-même qui le confesse (3) — que dans l'écrit *De correptione et gratia*.

Il donne de même sa théorie de la prédestination comme une conquête de la lutte contre la pélagianisme, surtout contre la thèse pélagienne que « la grâce de Dieu nous est donnée dans la mesure de nos mérites (4) ». « La prédestination, dit-il, est le dessein éternel de Dieu, de conduire à la vie éternelle tels et tels hommes par des moyens infaillibles (5). » Nul n'a un titre quelconque pour être mis à part de la masse de perdition, et quiconque est mis à part en doit rendre tout l'honneur à la grâce divine. Dieu sauve de la perdition et prédestine à la vie éternelle sans nul égard aux mérites des élus (6). Tous ceux qu'il ne choisit pas sont ou plutôt demeurent abandonnés à la mort. Augustin parle même d'une « prédestination à la mort éternelle (7) », de « prédestinés à la perte éternelle (8) », du « monde prédestiné à la damnation (9) »,

(1) *De div. quæst. ad Simplic.* 2.

(2) *Retr.*, I, 23. 2-4. *De præd. sanct.*, 3, 7 : 4, 8.

(3) « Donum Dei esse etiam perseverare usque in finem. » *De dono persev.* 21, 55.

(4) *De dono persev.*, 20, 53.

(5) « Hæc est prædestinatio sanctorum, nihil aliud : praescientia scilicet et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur quicumque liberantur. » *De dono pers.*, 14, 35. « Prædestinasse est hoc præscisse quod fuerat ipse facturus. » *Ibid.*, 18, 47.

(6) Sola enim gratia redemptos discernit a perditis. » *Enchir.*, 99, 25. « Liberantur... gratuita miseratione, non debita, quos elegit ante constitutionem mundi per electionem gratiæ, non ex operibus vel praeteritis vel præsentibus vel futuris. Alioquin gratia jam non esset gratia. Quod maxime apparet in parvulis. » *Contra Jul.*, VI, 19, 59.

(7) *De an. et ejus orig.*, IV, 11, 16 ; *De civ. Dei.* XXII, 24, 5.

(8) *In Joan. tract.*, 48, 46 ; *De perf. just. hom.*, 13, 31.

(9) *In Joan. tract.*, 111, 5.

du « traître Judas prédestiné à la perdition (1) ».

Que veut donc dire l'Apôtre lorsqu'il déclare que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés ? (2) Il faut expliquer sa difficile parole, répond Augustin, sans toucher à cette vérité évidente que tout ce que Dieu veut s'accomplit (3). Peut-être l'apôtre veut-il dire que nul homme ne se sauve que par la volonté de Dieu (4) ; peut-être par « tous les hommes » entend-il toute espèce d'hommes (5); peut-être veut-il seulement nous ordonner d'être prêts à aider tous les hommes dans l'affaire de leur salut (6).

Vers 417, dernière évolution dans la doctrine d'Augustin : il ne semble plus admettre que Dieu offre à tous les hommes des grâces suffisantes pour leur salut (7). C'est sans doute pour cela qu'il n'insiste plus sur la nature de la grâce efficace réservée aux élus, *adjutorium quo*, ni sur son rapport avec la grâce purement suffisante, *adjutorium sine quo non*. Il se contente de relever le résultat certain de la grâce efficace, et de préférence il fonde cette certitude sur la toute-puissance divine. L'idée de la volonté divine, qui peut tout et gouverne tout, source absolue de tout bien, porte et domine toute sa doctrine de la grâce.

XIV. Editions complètes. Traductions. — Les premières éditions complètes des œuvres de saint Augustin furent celle d'Amerbach, Bâle, 1506, 9 vol. in-f° ; réimprimée à Paris, 1515 ; — celle d'Erasme, Bâle, 1528-1529, 10 vol. in-f°, plusieurs fois réimprimée ; — aussi bien que celle des théologiens de Louvain, Anvers. 1577, 11 vol. in-f°. L'Oratorien H. Vignier donna un précieux *Supplementum operum S. Augustini*, Paris, 1654-1655, 2 vol. in-f°.

(1) *Ibid.*, 107, 7.
(2) I Tim. II, 4.
(3) *Enchir.*, 103, 27 ; *Ep.* 217, 6, 19.
(4) *Enchir. L. c.*, *Contra Jul.*, IV, 8, 44.
(5) « Omne genus humanum per quascumque differentias distributum, reges, privatos... » *Enchir. l. c.* Cf. *De corr. et grat.*, 14, 44.
(6) *De corr. et grat.*, 15, 47, 46.
(7) Cf. *Ep.* 185, 11, 49 ; *De corr. et grat.*, 11, 32.

our plus de détails sur ces éditions, v. SCHŒNEMANN, *Biblioth. st. litt. Patr. lat.*, II, 65-70, 84-144. Sur une édition entreprise à ome par ordre de Sixte V (1585-1590), mais non exécutée, v. URBA, *eitraege zur Gesch. der Augustinischen Textkritik*, Vienne, 1889. Toutes ces éditions passèrent à l'arrière plan, lorsque parut celle s Bénédictins Blampin, Coustant, etc., qui, sans apporter beauup de pièces inédites, offrait un texte beaucoup plus correct et parait d'une main sûre l'authentique de l'apocryphe, notamment our les lettres et les prédications. Cette édition vit le jour à Paris 679-1700, en 11 in-f°. Les tomes I-IV et VIII-X furent réimprimés à aris, 1688-1696. Chacun des tomes I-X, excepté le t. IV (*Enarr. in .*), a un appendice avec pagination spéciale, pour les écrits apoyphes et d'autres additions. Le t. XI contient une vie détaillée de int Augustin et un vaste Index sur toutes ses œuvres. Pour cette e les Bénédictins purent consulter la biographie encore inédite de illemont, qui parut plus tard dans les *Mémoires pour servir à l'hist. cclés.*, t. XIII, 2e éd., Paris, 1870. Le Dominicain LENFANT a donné es tables très complètes dans les *Concordantiæ Augustinianæ*, aris, 1656-1665, 2 vol. in-f°. Lettre sévère sur l'édition bénédicne, FÉNELON, *Œuvres*, éd. Gaume, Paris, 1851, in-4°, t. V. p. 213 q. Sur la querelle de plume entre les Bénédictions et les Jésuites, KUKULA, *Die Mauriner Ausgabe des Augustinus*, contribution à l'hisire littér. et ecclés. au siècle de Louis XIV, 3 vol. Vienne, 1890 — 98. ROTTMANNER, en a donné un *Supplém. bibliogr.* Vienne, 1891. L'édition bénédictine fut réimprimée d'abord soi-disant à Anvers, réalité à Amsterdam, 1700-1702, 11 vol. in-f°, auxquels vient ajouter en 1703, comme tome XII°, l'*Appendix Augustiniana* de PHEREPONUS, c'est-à-dire Jean LECLERC ; — à Venise, 1729-1735, 11 vol. -f° ; 1756-1769, 18 vol. in-4 ; 1797-1807, 18 vol. in-4° ; 1833-1866, vol. in-f° ; — enfin à Paris chez les frères Gaume, 1836-1839, 11 l. in-8°, et par les soins de J. P. MIGNE, 1845, 11 vol. in-8° ; de ême que dans la collection de MIGNE, *P. L.*, XXXII-XLVII, 1845-49.

L'Académie impériale de Vienne a entrepris une nouvelle édition. nt paru jusqu'à ce jour : Le *Speculum* (Weihrich), t. XII du Corus; la plupart des écrits contre les Manichéens, (Zycha), t. XXV, 2 ; nombre de travaux exégétiques (Zycha), t. XVIII, 1-3; plusieurs rits de théologie morale (Zycha), t. XLI ; les *Confessions* (Knoell),

t. XXXIII; une partie des Lettres (Goldbacher), t. XXXVI, 1-2; la *Cité* *Dieu* (Hoffmann), t. XL. Les volumes édités par Zycha n'ont nul ment répondu à l'attente du monde savant.

L'Angleterre possède une traduction d'œuvres choisies de S. A gustin, Edimb., 1871 et suiv. Presque toutes ses œuvres ont au paru en anglais dans la collection de SCHAFF, *Select Library of* *Nicene and Post-Nicene Fathers of the Christian Church*, sér. I. B falo, 1886 et suiv. M. H. ALLIES a donné un volume de *Leaves fr* *St. Augustine*, Londres, 1886, in-8°.

XV. Editions spéciales ; traductions. — *Confessions, écr* *philosophiques.* — Les *Confessions* ont été très souvent imprim à part. L'édition du Jésuite Sommalius, parue d'abord à Do en 1607, in-8°, celle d'un autre Jésuite WAGNERECK, *Confessiont* *libri X priores*, qui vit le jour à Dillingen, 1630, in-8°, furent plus répandues. Editions modernes de Pusey, Oxford, 1838 (*Bi* *Patr. eccl. cath.*, t. I) ; — de von RAUMER, Stuttgard, 1856, in-8 2e éd., Gutersloh, 1876 ; — d'un anonyme, Ratisbonne, 1863, in-1 — Traductions franç. d'Arnauld d'Andilly, réimprimée avec une pr de Lamennais, Paris, 1821, 2 vol. in-32, — de L. Moreau, Paris, 18 in-8°. Il existe aussi des trad. franç. de l'académicien Dubois (18 — lourde paraphrase, — de P. Janet, Paris 1872, in-12. — Pellissi *Les Soliloques traduits pour la première fois en français*, Paris, 185 in-12. — La trilogie apocryphe des *Soliloquia*, *Meditationes*, *Manua* a eu nombre d'éditions séparées, dont une de Sommalius, parue d bord à Douai, 1613, in-24, encore reproduite par Westhoff, Munste 1854, in-16. — Les *Principia dialecticæ* ont été édités à nouve par Crecelius, Elberfeld, 1857, in-4°, et *Principia Rhetorices*, p Halm, dans *Rhetores latini minores*, Leipz., 1863, in-8°, p. 137-15

Ecrits Apologétiques. Editions modernes de la *Cité de Dieu*, p Strange, Cologne, 1850. 2 vol. in-8° ; — meilleure par Domba Leipzig, 1863, 2 vol. in-8°, 2e éd., 1877. — Cf. DOMBART, *De codi* *bus quibusdam libr. Augustinianorum De civitate Dei commentat* Nuremberg, 1862, in-4°. — Parmi les éditions anciennes la plus lèbre est celle de J. L. VIVES, parue d'abord à Bâle, 1522, in-f°. Trad. franc. de L. Moreau, Paris, 1843, 3 vol. in-12° ; 1846, 3 v in-8° avec le texte latin.

Ecrits dogmatiques. L'Enchiridion ad Laurentium a eu aussi be

ıp d'éditions séparées. Parmi les anciennes, celle du jésuite FAURE, me, 1755, in-8°, est particulièrement estimée pour les nombreuses tes explicatives. Passaglia l'a reproduite, Naples, 1847. La der- ère édition, la meilleure pour la critique du texte, est celle de RABINGER, Tubingue, 1861, in-8°. On trouve aussi l'*Enchiridion* ns la collection de HURTER, *SS. Patr. opusc. sel.*, t. XVI. Ad. HAR- CK en donne une analyse approfondie dans son t. III, Fribourg, 90, p. 200 et suiv. Les écrits *De fide et symbolo* et *De fide rerum tæ non videntur* se trouvent dans HURTER, *Op. c.*, t. VI ; de même *De trinitate*, t. XLII-XLIII. — Un extrait du *De cura gerenda pro ortuis* dans la *Roma Sotterranea* de Kraus, 2e éd., Fribourg, 1879, . 580-584.

XVI. Editions spéciales ; traductions (*suite*). — *Ecrits dog- natiques polémiques.* — ŒHLER a inséré dans son *Corpus hæreseolo- icum*, t. I, Berlin, 1856, p. 187-225, le *De hæresibus.*

Ecrits contre les Manichéens. ZYCHA a donné dans la collection de Vienne une édition nouvelle de la plupart des écrits contre les Mani- héens, ainsi que de l'ouvrage présumé d'ÉVODIUS : S. AUREL. AU- USTINI *Operum* sectionis VI pars I. *De utilitate credendi*, *De dua- us animabus*, *Contra Fortunatum*, *Contra Adimantum*, *Contra epistu- am fundamenti*, *Contra Faustum*, t. XXV, pars. I, Vienne, 1891. Sect. VI pars II. *Contra Felicem libri II*, *De natura boni liber*, *Secundini Manichæi ad S. August. epistula*, *Contra Secundinum liber. Accedunt Evodii De fide contra Manichæos et Commonitorium Augustini quod fertur*, t. XXV, pars II, Vienne, 1892. Cf. *Supra*, XIV. Sur Évodius, dont nous avons aussi quelques lettres dans la correspondance de S. Augustin, v. BARDENHEWER, dans le *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, 2e éd., t. IV, col. 1061. D. MORIN a publié une lettre inédite d'Évodius, dans la *Revue Bénéd.* XIII, 1896, 481-486.

Ecrits contre les Donatistes. HURTER, *SS.Patr. opusc. sel.*, t. XXVII.

Ecrits contre les Pélagiens. Littérature pélagienne. On trouve dans HURTER, I. XXXV-XXXVI, *S. Aug. et S. Prosp. Aquit. de gratia opuscula sel.*

Des écrits assez nombreux de PÉLAGE, il reste : *Comment. in epist. S. Pauli* (MIGNE, XXX, 645-902), qui ne sont pas sans mérite pour l'exégèse ; *Epistola ad Demetriadem*, écrite vers 412 ou 413 (MIGNE, XXX, 15-45, répétée XXXIII, 1099-1120) ; *Libellus fidei ad Innocentium*

Papam, de l'an 417 (Migne, xlv, 1716-1718, répété xlviii, 488-491). *L'Espistola ad Celantiam matronam* (xxii, 1204-1222) est d'une authenticité douteuse. L'origine des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul a été du reste également mise en doute par Klasen, *Commentaires pélagiens sur 13 ép. de S. Paul examinés quant à leur contenu et à leur origine*, dans la *Theol. Quartalschr.*, t. lxvii (1885), p. 244-317, 531-577. Des autres écrits de Pélage tels que *Eulogiarum* (? aussi *Capitulorum* ou *Testimoniorum*) *liber*, *De natura*, *De libero arbitrio*, et de quelques Lettres, saint Jérôme, saint Augustin et Marius Mercator, dans leurs réfutations, citent des passages plus ou moins étendus. Quelques écrits enfin, notamment *De trinitate libri tres*, ne nous sont connus que de nom. V. pour plus de détails Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, ii, 433-436, reproduit dans Migne, xxi, 1155-1157, et Bæhr, *Gesch der Rœm. Litt,*, tome supplém. (1836-1840) ii, 310-314.

Caelestius n'était ni Breton ni Ecossais, ni Irlandais, mais bien Italien. Ses écrits *Contra traducem peccati*, *Definitiones*, *Libelli fidei*, etc., semblent complètement perdus, sauf les citations et extraits de saint Augustin. J. Garnier(† 1681) crut pouvoir extraire de la réfutation de saint Augustin le texte complet des *Definitiones* et reconstituer en entier un *Libellus fidei* au pape Zosime. V. Schœnemann. *l. c.* ii, 470-472.

Le deux ouvrages capitaux de Julien d'Eclane, *Libri IV ad Turbantium* et *Libri VIII Floram*, se retrouvent en grande partie dans les réfutations de l'évêque d'Hippone. Sur quelques débris insignifiants d'autres écrits, v. Schœnemann, *l. c.*, ii, 574 et suiv., reproduit dans Migne, xxi, 1167 et suiv.

Le Pélagien Anianus (Annianus) de Celeda a déjà été mentionné, § 74, xiv, pour sa version de quelques écrits de saint Chrysostome.

Un nouveau *Corpus Pelagianum*, contenant deux lettres sans suscription, un traité *De divitiis* et trois lettres *De malis doctoribus et operibus fidei et de judicio futuro*, *De possibilitate non peccandi* et *De castitate*, a paru, en entier pour la première fois, par les soins de Caspari, *Briefe, Abhandlungen und Predigten aus den tzwei letzten Jahrhunderten des kirchl. Altertums und dem Anfang des Mittelalters*, Christiania, 1890, in-8°, p. 1-167. Tous les éléments de ce *Corpus* portent incontestablement la marque pélagienne, et sont d'une seule main qui doit avoir écrit entre 413 et 430. Gaspari, *Op. c.* 223-389,

croit que nous avons affaire à cet AGRICOLA dont la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine parle comme suit à l'an 429 : « Le pélagien AGRICOLA, fils de l'évêque pélagien Sévérien, corrompt les Eglises de la Bretagne en leur insinuant son dogme ». *Mon. Germ. hist. auct. antiquiss.*, IX, 1, 472. D. Morin trouve l'auteur dans l'évêque breton FASTIDIUS qui laissa, au dire de GENNADE, *De viris ill.* 56, un livre *De vita christiana* et un livre *De viduitate servanda ;* le livre *De vita christiana* ne serait autre que la première lettre du recueil pélagien ; le second écrit semblerait perdu. *Revue Bénéd.* XV, 1898, 481-493. Cf. KUENSTLE, dans la *Theol. Quartalschr.* LXXXII, 1900, 193-204. CASPARI, *l. c.* 352-375, suivant en cela une conjecture déjà ancienne, identifiait le *De vita christiana* de FASTIDIUS avec l'écrit pseudo-augustinien du même titre : MIGNE, XL, 1031-1046 et de nouveau, L, 383-402, que D. Morin attribue à Pélage lui-même. L'*Epistola Fastidii Britannici episc. ad Fatalem* dans PITRA, *Anal. sacra et class.*, Paris, 1888, pars, I, p. 134-136, n'est qu'un audacieux plagiat ; elle appartient en réalité à une lettre pseudo-hiéronymienne *ad Pamm. et Oc.* MIGNE, XIII, 239-242.

XVII. Editions spéciales ; traductions (*suite*). — *Ecrits exégétiques.* ZYCHA a donné une nouvelle édition de plusieurs écrits exégétiques : *S. Aurelii Aug. Operum sectionis III pars I. De Genesi ad litteram libri XII. Ejusdem libri capitula, De Genesi ad litteram imperfectus liber, Locutionum in Heptateuchum libri VII*, tome XXVIII du *Corpus* de Vienne, 1894. Cf. *Supra*, XIV. Sur les citations bibliques dans les *Locutiones*, v. ZYCHA. dans *Eranos Vindobonensis*, Vienne, 1893, p. 177-184. Les 124 homélies sur l'Evangile de S. Jean sont imprimées dans la collection de HURTER, sér. II, t. I-II.

Ecrits de théologie morale et pastorale. ZYCHA a donné, dans le *Corpus* de Vienne t. XLI, plusieurs ouvrages de morale religieuse et Weihrich, t. XII, 1887, une nouvelle édition du *Speculum quis ignorat*, authentique, et du *Speculum Audi Israël*, apocryphe. Cf. F. WEIHRICH, *Das specul. S. Aug. u. seine handschriftl. Uberlieferung,* extrait des *Comptes-rendus de l'acad. de Vienne*, Vienne, 1883. — A l'encontre de l'opinion de WEIHRICH, L. DELISLE, *Le plus ancien manuscrit du miroir de S. Aug.*, extr. de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, Paris, 1884, défend encore l'authenticité du *Speculum Audi Israël*. L'état de la question du vrai *Speculum* a été re-

marquablement exposé par O. Rottmanner, dans la *Litter. Rundschau*, 1888, col. 297-300. Le *De catechizandis rudibus* se trouve dans les *Opuscules* de Hurter (sér. I), t. VIII, ainsi que dans *Sammlung ausgew. Quellenschr.* de Krüger, 4e fascic. Frib. et Br., 1892, 2e éd., 1893.

Prédications, Lettres. Sur les manuscrits des sermons de S. Augustin, J. Havet, *La date d'un manuscrit de Luxeuil*, dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. XLVI, Paris, 1885, p. 430-439. — R. Beer, *Die anecdota Borderiana Augustineischer Sermonen*, des *Comptes-rendus de l'Acad. de Vienne*, Vienne, 1887. Les sermons inédits publiés par Caillau, Paris, 1842, in-8°, sont presque tous apocryphes. V. Fessler-Jungmann, *Instit. patrol.*, II, 1, p. 376; — G. Morin, *Un écrivain belge ignoré du XIIe siècle, Geoffroi de Bath ou Babion*, dans la *Revue Bénédict.*, t. X (1893), p. 28-36. C'est aussi le cas des *Sermones S. Aug. ex codicibus Vatic.*, dans Mai, *Nova Patr. Biblioth.*, t. I, Rome, 1852, pars. I, p. 1-470, ainsi que des homélies et sermons qu'a donnés Liverani, *Spicileg. Liberianum*, Florence, 1863, in-f°, p. 11-33. Caspari a réédité, dans ses *Alte und neue Quellen*, Christiania, 1879, p. 123-249, le sermon 213 (*in traditione symboli*) ap. Migne, XXXVIII, 1060-1065, qu'on avait à tort suspecté. Le même chercheur a tiré d'un manuscrit d'Einsiedlen, datant du VIIIe siècle, une homélie apocryphe, mais intéressante par la langue et par le contenu, sur les coutumes superstitieuses et païennes parmi les chrétiens. *Eine Augustin faelschlich beigelegte « Homilia de sacrilegiis »*, avec des notes et une étude, Christiana, 1886, in-8°. Deux nouveaux sermons authentiques, *Sermo in vig. S. Joann. Bapt.* et *Sermo in die S. Eulaliæ* ont été récemment découverts par Dom Morin et publié dans la *Revue Bénédict.*, t. VII (1890), p. 260-270, 592, et t. VIII (1891), p. 147-419. Cf. t. IX (1892), p. 173-177. V. aussi le même, *Les sermons inédits de S. Aug. dans le manuscrit latin* 17059 *de Munich* : *Rev. Bén.* t. X (1893), p. 481-497, 529-541.

La nouvelle édition des Lettres par Goldbacher, *supra*, XIV. Le même savant a fait connaître deux lettres nouvellement découvertes, *Wiener Studien*, XVI, 1894, 72-77. Le fragment de lettre du commentaire de Primasius sur l'Apocalypse, Migne XXXIII, 751-752, a été donné plus correctement par Haussleiter, dans Zahn, *Forschungen*, IVe part., Erlangen, 1891, p. 200-203.

Littérature sur les ouvrages de saint Augustin (**60**).

§ 95. — *Amis et disciples de S. Augustin.*

I. Marius Mercator.— Marius Mercator naquit, non en Italie, comme le voulait Garnier, mais en Afrique, selon l'opinion de Gerberon et de Baluze. On voit par une lettre de saint Augustin (1) que, vers 418, Mercator, qui était alors, semble-t-il, à Rome, adressa à l'évêque d'Hippone, pour les soumettre à son jugement, deux écrits qu'il venait de publier contre le Pélagianisme. En l'an 429 il vivait à Constantinople, et il doit y avoir résidé jusqu'à sa mort, qui paraît postérieure au concile œcuménique de Chalcédoine(451). Il resta toujours laïque ou ne reçut du moins jamais le sacerdoce ; mais il prit une grande part à la double lutte contre le Pélagianisme et contre le Nestorianisme, comme défenseur des doctrines de saint Augustin et de saint Cyrille.

Les deux écrits anti-pélagiens mentionnés par saint Augustin (2) semblent perdus, bien que quelques érudits aient cru reconnaître le second, « un livre des témoignages des Saintes Écritures (3) », dans l'*Hypomnesticon contra Pelagianos et Cælestianos,* qu'on trouve parmi les œuvres de saint Augustin (4). Un *Commonitorium super nomine Cælestii*, composé en grec l'an 429, réédité deux ans après en latin, est conservé dans ce dernier texte (5). Nous possédons également un *Commonitorium* (latin, *adversus haeresim Pelagii et Cælestii vel etiam scripta Juliani* de l'an 431 ou 432 (6). Le premier de ces mémoires, présenté par l'auteur à l'empereur Théodose II, ne contribua pas

(1) *Ep.* 193 : Migne, xxxiii, 869 et suiv.
(2) *L. c.*
(3) Aug., *L. c.*]
(4) Migne, xlv, 1611-1664.
(5) Migne, xlviii, 63-108.
(6) *Ibid.*, 109-172.

peu à faire chasser de Constantinople (429) les chefs des Pélagiens, qui de l'Italie s'y étaient réfugiés, et à faire condamner leurs doctrines au concile œcuménique d'Éphèse (431). Deux autres écrits latins de Mercator sont dirigés contre Nestorius, sous les titres de *Comparatio dogmatum Pauli Samosateni et Nestorii* (1) et de *Nestorii blasphemiarum capitula* (2). Dans ce dernier, qui est des premiers mois de l'an 431, il réfute les douze Anathématismes par lesquels Nestorius avait répondu aux anathématismes de saint Cyrille (3).

Bien plus nombreuses que ses écrits personnels et bien plus étendues sont les traductions d'ouvrages grecs, sorties de la plume de Mercator. Il voulut mettre à la portée du lecteur latin, non seulement les écrits polémiques de langue grecque contre les hérésies du temps, comme ceux de Nestorius contre Pélage et ceux de saint Cyrille contre Nestorius, mais encore les écrits et les sermons des hérésiarques grecs eux-mêmes, de Théodore de Mopsueste, de Nestorius et d'autres. Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la préface (4) de sa version des sermons et des écrits de « l'impie Nestorius », et en annonçant un recueil d'extraits de Théodore de Mopsueste (5), il s'est appliqué à nous donner des traductions d'une fidélité et d'une littéralité extrêmes. Nombre de morceaux grecs dont l'original est perdu nous ont été conservés par la version de Mercator ; ajoutons que ses propres écrits, dépourvus de tout mérite au point de vue de la forme, sont de la plus haute importance pour l'histoire des controverses pélagienne et nestorienne.

(1) *Ibid.*, 773-774.

(2) *Ibid.*, 909-932.

(3) *Supra*, § 77, II.

(4) « Verbum de verbo, in quantum fieri potuit, conatus sum translator exprimere. » MIGNE, XLVIII, 754-755.

(5) « Verbum de verbo transferre conatus sum ». *Ibid.*, 213-214, 1042-1043.

Nous avons des éditions complètes par J. GARNIER, Paris, 1673, in-f°, — abondance de notes et de dissertations, mais texte peu correct — et par Baluze, Paris, 1684, in-8°. — GALLAND, *Biblioth. vet. Patr.*, t. VIII, Venise 1772, p. 613-738, reproduit avec quelques corrections l'édition de Baluze, MIGNE, XLVIII, Paris, 1846, celle de Garnier, collationnée avec le texte de Baluze et de Galland. On réclame depuis longtemps une nouvelle édition critique. M. IHM, dans le *Rhein. Mus. f. Philologie*, nouv. série, t. XLIV (1889), p. 529-531, a donné quelques notes pour la critique du texte du *Common. adv. hæresim Pelagii*. Sur les écrits de saint Cyrille et de Nestorius traduits par MERCATOR, cf. *supra*, § 77, IX et XI.

Le moine gaulois Léporius avait été chassé de sa patrie à cause de ses opinions pélagiennes et nestoriennes (avant Nestorius). Retiré en Afrique et ramené à l'orthodoxie par saint Augustin, il y écrivit, vers 418, une rétractation, sous le titre de *Libellus emendationis sive satisfactionis ad episcopos Galliæ* (1).

Nous avons d'Aurelius, évêque de Carthage († vers 429), une circulaire de l'an 419, *De damnatione Pelagii atque Caelestii haereticorum* (2). De son successeur Capreolus il reste deux lettres, l'une de 431, adressée *Au Concile d'Ephèse*, dont nous avons le double texte latin et grec, l'autre *De una Christi veri Dei et hominis persona contra recens damnatam haeresim Nestorii* (3). Tillemont conjecture que certains discours qu'on trouve parmi les œuvres de saint Augustin, où il est question des ravages des Vandales, sont également de Capreolus (4).

II. Orose (61). — Le prêtre espagnol Paul Orose, probablement natif de Bracara en Galice, aujourd'hui Braga dans le Portugal, quitta, on ne sait pourquoi, sa patrie et

(1) MIGNE, XXXI, 1221-1230. Pour plus de détails sur Léporius, v. SCHŒNEMANN, *Biblioth. hist. litt. Patr. lat.*, II, 588-597.

(2) MIGNE, XX, 1009-1014; cf. SCHŒNEMANN, *L. C.*, 1-7.

(3) Les deux lettres dans MIGNE, *P. L.*, LIII, 843-858.

(4) Cf. SMITH et WACE, *Dict. of Christ. Biogr.* art. Capreolus, I, 400-401.

se retira, en 413 ou 414, à Hippone auprès de saint Augustin. Le *Commonitorium de errore Priscillianistarum et Origenistarum* (1) qu'il adressa en 414 à l'évêque d'Hippone, provoqua le traité *Ad Orosium contra Priscillianistas et Origenistas* (2). D'Afrique, Orose se rendit en Palestine, où il soutint saint Jérôme dans la lutte contre les Pélagiens et se brouilla avec l'évêque Jean de Jérusalem, qui avait pris Pélage sous sa protection. Il écrivit à l'occasion de cette controverse, vers la fin de l'an 415, un *Liber apologeticus contra Pelagium de arbitrii libertate* (3). Peu après il quitta la Palestine pour rentrer en Espagne à travers l'Afrique ; mais il ne dépassa pas l'île de Minorque, d'où, sur le bruit de la guerre qui bouleversait sa patrie, il se réfugia de nouveau en Afrique, auprès de saint Augustin. Il y composa ou du moins acheva, vers 417-418, son ouvrage capital, *Historiarum adversum Paganos libri septem* (4). A partir de ce moment on perd sa trace ; le temps et le lieu de sa mort nous sont inconnus.

Les *Histoires*, qu'au dire de la préface il avait entreprises à la prière de saint Augustin, devaient former comme un supplément de la *Cité de Dieu* (5). Elles devaient notamment prouver par le détail que l'humanité avant Jésus-Christ avait eu à souffrir de la guerre, des disettes, des calamités de toute sorte, bien plus encore que dans les derniers temps, et que, par conséquent, les malheurs de l'invasion des barbares ne pouvaient nullement être attribués à l'avènement du christianisme et à l'abolition des cultes païens. Les faits choisis pour faire la preuve sont présentés par Orose en forme d'abrégé d'histoire univer-

(1) Cf. *supra*, § 89, III : MIGNE, XXXI, 1211-1216, et une seconde fois, XLII, 665-670.

(2) V. *supra*, 94, V : 1211-1516, et de nouveau XLII, 665-670.

(3) MIGNE, XXXI, 1173-1212.

(4) *Ibid.*, 663-1174.

(5) *Supra*, § 94, IV.

selle depuis Adam jusqu'à l'an 417 après Jésus-Christ. L'auteur puise principalement dans l'Écriture Sainte, dans divers historiens latins et dans la Chronique d'Eusèbe remaniée par saint Jérôme. Pour les quarante dernières années, à partir de 378 environ, les récits d'Orose ont l'autorité propre d'un contemporain. Le style est très inégal selon les divers auteurs qu'il transcrit rapidement. Les réflexions qu'il mêle à ces emprunts sentent fort la rhétorique. Cette œuvre a joui pendant le moyen âge d'une considération particulière. Aussi en possédons-nous près de deux cents manuscrits. Alfred le Grand, roi d'Angleterre, en fit une traduction libre en anglo-saxon.

Migne a reproduit l'édition de S. Havercamp, Leyde, 1738 (1767), pour les *Historiæ* et le *Liber apologeticus* ; pour le *Commonitorium*, qui manque chez Havercamp, l'édition de Galland, *Biblioth. vet. Patr.*, ix, 174-175. C. Zangemeister a donné une nouvelle édition des deux premiers ouvrages dans le *Corpus* de Vienne, t. v. 1882, et une édition réduite des *Historiæ* à Leipzig, 1889, dans la *Biblioth. Teubneriana*. La nouvelle édition du *Commonitorium* par Schepss, Vienne, 1889, a déjà été mentionnée, § 89, iii. La version anglo-saxonne des *Historiæ* par Alfred-le-Grand a été éditée en dernier lieu par H. Sweet, Londres, 1883. Cf. H. Schilling, *Kœnig Alfreds angelsaechsische Bearbeitung der Weltgeschichte des Orosius*. Halle, 1886, in-8°. Sur une lettre d'Orose à S. Augustin non encore éditée, v. A. Goldbacher, dans la *Zeitschr. f. die œsterr. Gymn.* t. xxxiv, 1883, p. 104, note 1 ; — S. Baeumer, dans *Litterar. Handweiser*, 1890, 59.

Pendant le séjour d'Orose à Jérusalem, en décembre 415, le prêtre Lucien de Caphar Gamala, dans les environs de la Ville Sainte, découvrit les reliques de saint Etienne. Lucien annonça l'événement à tout le monde chrétien par une circulaire grecque que traduisit en latin un prêtre espagnol qui se trouvait également à Jérusalem, Avitus de Bracara, Gennade, *De viris ill.* 46-47. L'original n'a pas encore été publiée, mais la version l'a été en deux recensions, avec une lettre du traducteur à Balconius, évêque de Bracara. Migne, P. L. xli, 805-818. Une partie des saintes reliques, qu'Orose apporta

dans l'île de Minorque, y provoquèrent un puissant mouvement religieux, qui eut pour résultat final la conversion d'un grand nombre de Juifs. L'histoire de cette conversion forma, en 418, l'objet d'une volumineuse circulaire de Sévère, évêque de Minorque, *De virtutibus ad Jud. conversionem in Minoricensi insula factis*, Migne, xx, 731-746 et une seconde fois, xli, 805-818. Cf. Gams, *Kirchengesch. von Spanien*, ii, 1re p. Ratisbonne, 1864, 731-746.

Vers le même temps le moine Bachiarius, que l'on croit également originaire d'Espagne, publia les deux écrits *De fide* (Migne, xx, 1019-1036) et *De reparatione lapsi* (*Ibid.*. 1037-1062). Cf. Fessler-Jungmann, *Instit. Patrol.*, ii, 1, 418-421.

L'assertion de Sigebert de Gembloux qu' « Isidore, évêque de Cordoue, dédia à Orose quatre livres sur les livres des Rois » (*De vir. ill.*, 51 ; clx. 559) ne repose que sur une confusion. Cet Isidore de Cordoue n'a jamais existé. V. G. Morin, *Isidore de Cordoue et ses œuvres*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. xxxviii, 1885, p. 536-547.

III. Prosper (62) et Hilaire. — En 428 ou 429, deux laïques de la Provence, zélés pour la foi, Tiro Prosper, originaire d'Aquitaine, et Hilaire, écrivirent chacun de son côté à saint Augustin, pour lui donner avis de l'opposition que sa doctrine sur la grâce et la prédestination rencontrait dans la Gaule méridionale. Augustin dédia à ses deux correspondants les deux écrits : *De prædestinatione sanctorum* et *De dono perseverantiæ* (1). D'Hilaire nous n'avons que la susdite lettre, qu'on trouve dans la correspondance de saint Augustin (2). La lettre de Prosper (3), au contraire, forme comme l'introduction et le programme d'une longue série d'écrits en prose et en vers, et l'on ne connaît de dates certaines de sa vie que celles de ses ouvrages. Par toute son activité littéraire, il ne se proposa d'autre but que de combattre le semi-pélagianisme — le nom n'est que du moyen-âge —, qui niait la nécessité

(1) *Supra*, § 94, vii.
(2) N° 226 : xxxiii, 1007-1012.
(3) *Ibid.*, n° 225 ; xxxiii, 1002-1007 ; li. 67-74.

de la grâce soit pour le commencement du salut, soit pour la persévérance dans la sainteté.

Dans les années 429-430, Prosper exposait l'état de la question dans une longue lettre à un ami du nom de Rufin et qui n'est pas autrement connu, *Ep. ad Rufinum de gratia et libero arbitrio* (1), publiait un poème de plus de mille vers hexamètres, Περὶ ἀχαρίστων, *Hoc est, de ingratis* (2), et répondait à l'attaque d'un semi-pélagien anonyme contre saint Augustin, par deux *Epigrammata in obtrectatorem Augustini* (3) en vers élégiaques. Dans cet *obtrectator Augustini* il faut voir sans doute le chef des semi-pélagiens, Jean Cassien (4). Ce terme d'ἀχάριστοι, *in grati*, pour désigner les adversaires, est à double sens : *ingrats* parce qu'ils méprisent la *grâce*.

Après la mort de saint Augustin, arrivée le 28 août 430, Prosper se rendit à Rome avec son ami Hilaire, pour solliciter du pape saint Célestin I une décision dans la controverse semi-pélagienne. Célestin n'hésita pas à adresser un monitoire aux évêques de la Gaule (5), imposant silence aux novateurs, prenant chaudement la défense de la mémoire de saint Augustin et accordant au zèle et aux efforts de Prosper et de son ami les éloges les plus flatteurs. Aussi Prosper parlera-t-il désormais comme le défenseur attitré, autorisé par le pape, de la foi de l'Eglise (6).

En 431 et 432, il ne publia pas moins de cinq écrits, savoir un *Epitaphium Nestorianæ et Pelagianæ hæreseon* (7), élégie satirique sur le Nestorianisme et le Pélagianisme, qui venaient d'être condamnés à Ephèse ; trois

(1) LI, 77-90.
(2) LI, 91, 148.
(3) LI, 149-152.
(4) *Infra*, § 96, I.
(5) MIGNE, XLV, 1755-1756 ; iterum L, 528-530.
(6) « Fidem contra Pelagianos ex apostolicæ sedis auctoritate defendimus. » *Resp. ad obj. Vincent.* : præf. LI, 178.
(7) LI, 153-174.

traités pour la défense de saint Augustin : *Pro Augustino responsiones ad capitula objectionum Gallorum calumniantium* (1), réfutation des objections contre la doctrine augustinienne sur la prédestination, *Pro Augustino responsiones ad capitula objectionum Vincentianarum* (2), même thème, probablement contre Vincent de Lérins (3), *Pro Augustino responsiones ad excerpta Genuensium* (4), explication, composée à la demande de deux prêtres génois, de divers passages de saint Augustin sur la prédestination et la persévérance (5) ; enfin *De gratia et libero arbitrio liber contra Collatorem* (6), c'est-à-dire contre Cassien, auteur des *Conférences ;* Cassien, en effet, dans la XIII^e^ conférence, avait soutenu cette doctrine que tantôt la grâce prévient la volonté et tantôt la volonté la grâce (7).

Prosper publia encore dans la suite trois séries d'extraits de saint Augustin : *Expositio psalmorum, a* 100 *usque ad* 150 (8), tirée des *Enarrationes in ps.* (9), travail qui très probablement comprenait l'ensemble du psautier, *Sententiarum ex operibus S. Augustini delibatarum liber* (10), sorte de somme de la théologie augustinienne, en 392 sentences empruntées à tous les écrits de l'évêque d'Hippone, et *Epigrammatum ex sententiis S. Augustini liber* (11), composé de 106 courtes poésies où autant de sentences du précédent recueil sont habillées en distiques.

Il faut mentionner enfin un essai historique, une *Chronique*, continuant celle de saint Jérôme, que l'auteur lui-

(1) 155-174.
(2) 177-186.
(3) *Infra*, § 96, IV.
(4) LI, 187-202.
(5) Tirés du *De praedest. Sanct.* et du *De dono persever.*
(6) LI, 213-276.
(7) Cf. *infra*, § 96, I.
(8) LI, 277-426.
(9) *Supra*, § 94, VIII.
(10) LI, 427-496.
(11) 497-532.

même retoucha et compléta plusieurs fois. Il semble en avoir publié trois rédactions différentes, dont la première allait jusqu'à l'an 433, la deuxième jusqu'à l'an 445 et la troisième jusqu'à l'an 455. Cette dernière rédaction est connue sous le nom de *Chronicon integrum* (1), la seconde sous celui de *Chronicon vulgatum*. A partir de l'an 425 Prosper est un témoin oculaire, et ses renseignements sur cette dernière période sont d'autant plus précieux que les monuments en sont plus rares.

Plusieurs autres écrits, notamment le *De vocatione omnium gentium* (2), furent à tort attribués à saint Prosper.

En 440, le vaillant écrivain accompagna à Rome le diacre Léon, appelé au siège de Saint-Pierre, et il travailla à partir de ce moment dans la chancellerie pontificale. D'après Gennade (3), on le tenait pour l'auteur des lettres de Saint-Léon-le-Grand. On place ordinairement sa mort en 463, parce que le comte Marcellin, dans sa *Chronique*, fait mémoire de lui à cette date (4). L'Église l'a mis au rang des saints. On l'a regardé de tout temps comme le meilleur disciple de saint Augustin. Quelques-uns des *Capitula* du concile d'Orange (529) contre les semi-pélagiens sont empruntés à ses écrits. Admirateur passionné des idées du docteur d'Hippone, il s'y était comme plongé tout entier ; il les pénétra jusqu'au fond, il les défendit avec autant d'éloquence que de justesse. Il n'en crut pas moins pouvoir tempérer ce qu'il trouvait çà et là d'excessif dans les conceptions du maître ; il convient qu'Augustin a parlé trop durement en disant que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes (5) ; contrairement à Augustin, il enseigne la prédestination *post prævisa merita*.

(1) Migne, LI, 535-606.
(2) *Infra*, V.
(3) *De vir. ill.* c. 84 : LVIII, 1108.
(4) Migne, LI, 930.
(5) *Resp. ad obj. Gall.* II, 8 : LI, 172.

La meilleure édition complète des œuvres de saint Prosper a été donnée par les Bénédictins J. B. Le Brun des Marettes et D. Mangeant, Paris, 1711, in-f° ; réimprimée à Venise, 1744, 2 vol. in-f° et 1782, 2 vol. in-4°. Migne l'a reproduite, *P. L.*, li. La majeure partie des écrits de S. Prosper se trouve déjà *P. L.*, xlv, 1793-1898. Sur les éditions plus anciennes, v. Schœnemann, *Biblioth. hist. litt. Patr. lat.*, ii, 1022 et suiv., reproduit dans Migne, li, 49 et suiv. Hurter a inséré dans les *Opusc. sel.*, t. xxiv : *S. Prosperi Aquit. Carmen de ingratis* et t. xxxv-xxxvi : *S. Augustini et S. Prosperi de gratia opuscula sel.*

Mommsen a donné une nouvelle édition de la *Chronique* dans les *Monum. Germ. hist. auct. antiquiss.*, t. ix, vol. i, Berlin, 1892, p. 341-485. Pour plus de détails sur cette *Chronique* et ses remaniements subséquents, tels que le *Chronicon imperiale* (Migne, *P. L.*, li, 759-866), sur Prosper Augustanus, etc., v. Teuffel-Schwabe, *Gesch. der rœmischen Litter.*, p. 1176-1177 ; — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6e éd., i, 80-83. La *Chronique* de Prosper servit aussi de base à la table pascale que composa, en 457, l'Aquitain Victorius ou Victurius, *Cursus paschalis annorum* 532 *ad Hilarum archidiac. ecclesiæ Romanæ*, également réédité par Mommsen, *L. c.*, p. 666-735. Sur ce Victorius, v. Teuffel-Schwabe, *l. c.*, p. 1208.

Il est fort douteux qu'il faille voir une œuvre de Prosper dans l'élégant *Poema conjugis ad uxorem*, Migne, li, 611-616. Cf. Manitius, *Gesch. der christl. latein. Poesie*, p. 211-212. L'ample *Carmen de Providentia divina*, li, 617-638, a été composé vers 415 dans la Gaule méridionale par un pélagien ou un semi-pélagien. Cf. Ebert, *Hist. univ. de la littér. du moyen âge en Occident*, i (2e éd.), 316-320 ; — Manitius, *L. c.*, p. 170-180. L'*Hymnus abecedarius* contre les antitrinitaires, publié, sous le nom de Prosper, par A. Boucherie, *Mélanges latins et bas-latins*, Montpellier, 1875, ne peut pas passer davantage pour une œuvre de saint Prosper. V. Teuffel-Schwabe, *L. c.* p. 1177. La prétendue *Confessio S. Prosperi*, li, 607-610, est décidément apocryphe. Le grand ouvrage *De promissionnibus et prædictionibus Dei*, li, 753-838, a été composé vers 440, par un Africain, peut-être un homonyme de S. Prosper.

On ne reconnaît pas non plus la main de Prosper d'Aquitaine dans le recueil de textes joint, depuis la fin ve siècle, comme appen-

dice au monitoire du Pape S. Célestin I aux évêques de la Gaule, *Præteritorum sedis Apostolicæ episcoporum auctoritates de gratia Dei*, LI, 205-212 ; L, 531-537. Par ces *præteriti episcopi* du siège apostolique on entend deux des derniers prédécesseurs de S. Célestin, S. Innocent I (401-417) et S. Zosime (417-418). Il nous reste 38 lettres de S. Innocent, Migne, XX, 463 et suiv., 15 de S. Zosime, XX, 639 et suiv., 9 de S. Boniface I, XX, 749 et suiv., 16 de S. Célestin I, L, 417 et suiv. Pour plus de détails sur les lettres de ces papes, v. JAFFÉ, *Regesta Pontif. Rom.*, 2, t. I, Leipz., 1885, p. 44-57.

IV. Paulin de Milan. — Paulin, clerc de Milan et secrétaire de saint Ambroise, après la mort du grand évêque se retira en Afrique auprès de saint Augustin. A la demande de celui-ci, il y écrivit une *Vita S. Ambrosii* (1), où il prit pour modèle la célèbre *Vita S. Martini* (2) et, comme Sulpice Sévère, se proposa surtout d'édifier le lecteur. Nous avons en outre de la main de Paulin un *Libellus adv. Cælestium* (3), présenté au pape Zosime, et un *De Benedictionibus patriarcharum* (4) *libellus* (5).

La *Vita S. Ambrosii* se trouve dans la plupart des éditions des œuvres de l'évêque de Milan, notamment dans la plus récente par P. A. BALLERINI (*Supra*, § 90, IX), t. VI, 885-906. Sur les éditions des deux *libelli*, v. SCHŒNEMANN, *Biblioth. hist. litt. Patr. lat.*, II, 599-602. A. Papadopulos-Kerameus a publié, dans les Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. I. Saint-Pétersb., 1891, p. 27-88, une ancienne version grecque de la *Vita S. Ambrosii*.

V. Un anonyme (63). — Il est juste d'accorder une mention particulière à un écrit datant du milieu du Ve siècle, aux deux livres *De vocatione omnium gentium* (6).

(1) MIGNE, XIV, 27-46.
(2) *Supra*, § 92, I.
(3) MIGNE, XX, 711-716 ; XLV, 1724-1725.
(4) Gen., IL.
(5) MIGNE, XX, 715-732.
(6) MIGNE, XVII, 1073-1132 ; LI, 647-722.

Les tentatives faites pour en attribuer la paternité soit à saint Prosper, soit à saint Léon-le-Grand, n'ont pas réussi. L'ouvrage, qui a toujours joui d'une grande estime, s'applique à résoudre un double problème : Dans quelle mesure tous les hommes sont-ils appelés au salut ? Pourquoi une partie seulement d'entre eux y parviennent-ils ? Par la solution proposée l'auteur cherche à préparer les voies à un accommodement « inter defensores liberi arbitrii et prædicatores gratiæ Dei (1) », c'est-à-dire entre les semi-pélagiens et les orthodoxes.

On attribue d'ordinaire au même auteur inconnu une lettre, également sans nom d'auteur, sur l'humilité, *Epist. ad sacram virginem Demetriadem seu de humilitate tractatus.* MIGNE, LV, 161-180. HURTER donne les deux écrits au t. III des ses *Opuscules.*

§ 96. — *Ecrivains gaulois.*

I. Cassien (64). — On tient que le semi-pélagianisme, signalé plus haut (2), eut pour père Jean Cassien, abbé à Marseille. Jean Cassien naquit vers 360, non en Scythie, comme le dit Gennade (3), mais dans le midi de la Gaule, d'une famille riche et cultivée. Il reçut sa formation religieuse dans un couvent de Bethléem, avec son ami Germain, son aîné de quelques années. Vers 385, le désir de voir la patrie du monachisme conduisit les deux amis en Égypte, où ils vécurent parmi les anachorètes, d'abord sept ans, puis après être allés à Bethléem solliciter la prorogation de leur congé, environ trois ans encore. C'est une conjecture qu'ils furent expulsés d'Égypte par le patriarche Théophile d'Alexandrie. Ils se rendirent à Constantinople, où Cassien fut ordonné diacre par saint Chrysostome. En

(1) I, 1, 1.
(2) § 95, III.
(3) *De vir. ill.*, 61.

405 nous trouvons les deux amis à Rome, invoquant, au nom du clergé de Constantinople, la protection du pape Innocent I sur saint Jean Chrysostome, exilé pour la seconde fois (404). A Rome Cassien semble avoir reçu le sacerdoce. Vers 415, il ouvrit près de Marseille deux couvents, l'un d'hommes, l'autre de femmes, et par ces fondations, bien qu'elles ne fussent pas les premières en Occident (1), comme par les ouvrages qu'il commença bientôt à composer, il contribua puissamment à la diffusion de la vie monastique aussi bien en Espagne qu'en Gaule. Il mourut vers 435, entouré de la plus haute vénération ; jusqu'en nos jours, plus d'une Église, notamment celle de Marseille, l'honorent comme saint.

A la prière de Castor, évêque d'Apta Julia dans la Narbonnaise, aujourd'hui Apt, Cassien écrivit, entre les années 419 et 428, pour l'instruction et l'édification des moines, deux vastes ouvrages, se complétant l'un l'autre. Le premier, qui fut terminé en 426, a pour titre : *De institutis cœnobiorum et de octo principalium vitiorum remediis libri XII* (2). Les quatre premiers livres traitent des constitutions et des règles des couvents de la Palestine et de l'Égypte, tandis que les huit autres étudient et combattent une à une les huit principales infirmités spirituelles dont les religieux ont à se garder, savoir la gourmandise, la volupté, l'avarice, la colère, la tristesse, l'ennui (3), la vanité (4), l'orgueil.

Le second ouvrage, *Collationes XXIV* (5), rapporte les entretiens de l'auteur et de son ami Germain avec les solitaires d'Égypte. Il fut composé et publié par livraisons successives au nombre de trois, la première com-

(1) Cf. *infra*, II.
(2) Migne, XLIX, 53-476.
(3) Acedia.
(4) Cenodoxia.
(5) Migne, XLIX, 477-1328.

prenant les *Conférences* I-X, la deuxième XI-XVII, la dernière XVIII-XXIV. Mais l'auteur consigna d'abord les derniers colloques ou ses plus fraîches impressions ; si bien que dans l'ordre des entretiens rapportés, les *Collat.* I-X sont postérieures aux *Collat.* XI-XXIV. La dernière partie fut terminée avant l'an 429.

Cassien définit lui-même le rapport des deux ouvrages entre eux : le premier règle surtout la discipline extérieure, le second davantage la vie intérieure (1). Grâce à la doctrine, en général excellente, au ton populaire, au style facile et coulant, ces écrits eurent un grand succès et furent tenus, durant tout le moyen âge, en haute estime, comme manuels de la vie religieuse. Déjà un ami de Cassien, Eucher (2), avait fait un abrégé des *Instituta.* De cet abrégé ainsi que d'un travail analogue sur les *Collat.* I, II, VII, peut-être de la même main, il existait dès le temps de Photius (3) une traduction grecque.

Certes plus d'un passage des deux écrits, en particulier de la *Collatio XIII* (4), *De protectione Dei,* durent causer

(1) « Hi libelli... ad exterioris hominis observantiam et institutionem cœnobiorum competentius aptabuntur, illi vero ad disciplinam interioris ac perfectionem cordis et anachoretarum vitam atque doctrinam potius pertinebunt. » *Instit.* II, 9.

(2) *Infra,* II.

(3) *Biblioth.* Cod. 197.

(4) On y trouve les passages suivants : « (Deus) cum in nobis ortum quemdam bonæ voluntatis inspexerit, illuminat eam confestim atque confortat et incitat ad salutem, incrementum tribuens ei quam vel ipse plantavit vel nostro conatu viderit emersisse (c. 8) ; ut autem evidentius clareat etiam per naturæ bonum, quod beneficio creatoris indultum est, nonnunquam bonarum voluntatum prodire principia, quæ tamen nisi a Domino dirigantur ad cunsummationem virtutum pervenire non possunt, apostolus testis est dicens (Rom. VII, 18) : Velle enim adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio (c. 9) ; sin vero a gratia Dei semper inspirari bonæ voluntatis principia dixerimus, quid de Zachaei fide, quid de illius in cruce latronis pietate dicemus, qui desiderio suo vim quamdam regnis cælestibus inferentes specialia vocationis monita prævenerunt » (c. 11).

du scandale dans le cercle des amis de saint Augustin (1), par la tendance et l'esprit semi-pélagien. Mais si en ce point Cassien s'est incontestablement éloigné de la doctrine de l'Église, il se montra par contre le défenseur décidé de la foi orthodoxe, lorsque, en 430 ou 431, à la prière du diacre romain Léon, qui devait être le pape saint Léon-le-Grand, il prit une troisième fois la plume et écrivit les sept livres *De Incarnatione Domini contra Nestorium* (2).

MIGNE, *P. L.* XLIX-L, donne les œuvres de Cassien d'après l'édition d'Al. Gazaeus (Gazet), Douai, 1616 et souvent réimprimée. La plus récente et la meilleure édition est celle de M. PETSCHENIG dans le *Corpus* de Vienne, t. XIII et XVII, 1886-1888. Cf. PETSCHENIG, *Zur handschriftl. Ueberlief. Cassians*, dans *Wiener Studien*, t. XII, 1890, p. 151-153. L'éditeur, t. I, p. CXI et suiv., tient pour apocryphe l'*Epistola S. Castoris ad Cassianum*, MIGNE, IL, 53-54, mise au jour par Gazæus. Sur la version grecque des extraits d'Eucher, v. PETSCHENIG, *l. c.*, p. XCVI et suiv.

II. Saint Honorat d'Arles et saint Eucher de Lyon (65). — La deuxième série des *Conférences* de Cassien, XI-XVII, est dédiée « aux frères (moines) Honorat et Eucher ». Honorat, issu d'une famille distinguée, était le fondateur du couvent de Lérina, aujourd'hui Saint-Honorat. Cette île de la côte sud-est de la France, où les hommes n'osaient mettre le pied et qui n'était habitée que par des serpents, fut transformée par Honorat, dans les premières années du v^e^ siècle, en un foyer de vie monastique, l'un des plus vivants et des plus illustres de l'Occident. Vers 426, Honorat fut appelé sur l'antique siège métropolitain d'Arles, mais dès 428 ou au commencement de 429, la mort mit fin à ses bienfaisants travaux. Ses écrits, savoir la Règle de la communauté de Lérina et une correspondance qui

(1) *Supra*, § 95, III.
(2) MIGNE, L, 9-272.

semble avoir été fort étendue, ne sont connus que par quelques indications ou citations sans suite.

Eucher, également de noble race, s'était joint, bien que époux et père, vers 410, à la pieuse société de Lérina. Dans la suite, cherchant une complète solitude, il se retira dans l'île voisine, plus vaste, de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite. Vers 424, il fut élu évêque de Lyon, mais nous n'avons aucun renseignement sur son activité épiscopale. Gennade (1) le fait mourir entre 450 et 455.

Outre les extraits déjà mentionnés (2) des *Instituta* de Cassien, nous avons d'Eucher deux lettres glorifiant la vie monastique, *De laude eremi ad Hilarium Lirinensem presbyterum epistola* (3) et *Epistola parænetica ad Valerianum cognatum de contemptu mundi et sæcularis philosophiæ* (4), deux écrits plus amples pour aider à l'intelligence des saintes Écritures, *Formularum spiritalis intelligentiæ ad Uranium liber unus* (5) et *Instructionum ad Salonium libri duo* (6). Uranius — ou selon Gennade (7) Veranius — et Salonius étaient les fils d'Eucher. Ces *Formulæ spiritalis intelligentiæ*, qui expliquent les expressions et les tournures figurées de l'Écriture, eurent une grande diffusion. Selon toute probabilité, on doit aussi à Eucher le récit du célèbre martyre de la légion thébéenne, *Passio Agaunensium martyrum, SS. Mauricii ac Sociorum ejus* (8). Peu d'écrits ont été plus discutés, mais, d'après les dernières recherches, il faudrait considérer le fait du martyre comme décidément acquis à l'histoire et le placer au début de la persécution de Dioclétien (**66**). Dans le pe-

(1) *De vir ill.*, 63.
(2) *Supra*, 1.
(3) Migne, L, 701-712.
(4) 711-726.
(5) 727-772.
(6) 773-822.
(7) *L. c.*
(8) Migne, L, 827-832.

recueil d'homélies (1), l'apocryphe se mêle à l'authen-
que dans de fortes proportions. On a des doutes sérieux
r la lettre *Ad Faustum seu Faustinum de situ Judææ*
bisque Hierosolymitanæ (2). Sont certainement supposés
e lettre *Ad Philonem* (3) et des commentaires étendus
r la Genèse (4) et sur les livres des Rois (5).

La source principale sur saint Honorat se trouve dans un discours
mmémoratif de son successeur saint HILAIRE. V. *Infra*, III. Cf.
RDENHEWER, dans *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, 2e éd., à
rt. HONORAT d'Arles.

Sur les éditions des œuvres de saint Eucher, v. SCHŒNEMANN, *Bi-
oth. hist. litt. Patr. lat.* II, 775-795, apud MIGNE, L, 687-698.
OTKE a entrepris une nouvelle édit. dans le *Corpus* de Vienne,
RS I, t. XXXI Les *Formulæ spiritalis intelligentiæ* apparaissent dans
plupart des manuscrits et des éditions fortement interpolées et
érées. Les derniers éditeurs ont essayé de nous donner le texte
imitif : J. B. PITRA, *Anal. sacra*, t. II, 1884, p. 511-569 ; Fr.
ULY, *S. Eucherii, Lugdun. episc., libellus de formulis spiritalis in-
ligentiæ*. « Ad optimorum codicum fidem portentosa interpolatione
eravit et recensuit », Gratz, 1884, in-8° ; surtout WOTKE, *Op. cit.*,
32. Des extraits par ordre alphabétique qu'on tira plus tard des
rmulæ, ont été édités par PITRA, *Spicileg. Solesm.*, t. III, 1855,
400-406, et par WOTKE, *Glossæ spirituales secundum Eucherum
isc.*, dans les Comptes-rendus de l'Acad. de Vienne, classe de
ilos. et d'hist., t. CXV, Vienne, 1888, p. 425-439.

Les deux fils de S. Eucher, Salonius et Veranius, furent égale-
nt évêques, probablement en Provence, mais on ne sait de quels
ges. SALONIUS laissa deux écrits, sous forme de dialogues entre
et son frère VERANIUS : *Expositiones mysticæ in Parabolas Salo-
nis* (MIGNE, LIII, 967-994) et *in Ecclesiasten (Ibid.*, 993-1012). On
uve dans la correspondance de saint Léon-le-Grand, sous le n° 68,

(1) 833-868.
(2) Manque dans MIGNE.
(3) L, 1213-1214.
(4) 893-1048.
(5) 1047-1208.

Migne, LIV, 887-890, une lettre adressée à ce pape par les trois évêques gaulois Ceretius, Salonius et Veranius.

III. Saint Hilaire d'Arles. — Hilaire, qui avait été attiré par l'abbé Honorat (1) à la vie religieuse dans la solitude de Lérins, n'avait pas trente ans lorsqu'il succéda à son maître, l'an 428 ou au commencement de 429, sur le siège métropolitain d'Arles. Saint Prosper, dans sa lettre à saint Augustin (2), nomme Hilaire parmi les adversaires de la doctrine augustinienne sur la grâce et la prédestination, mais en le qualifiant de la manière la plus flatteuse (3). Dans la suite de la vie de l'évêque d'Arles, il faudrait mentionner surtout la lutte peu glorieuse que, en sa qualité de vicaire du siège apostolique, il soutint contre le pape Léon-le-Grand. Hilaire fut dépouillé pour sa personne de privilèges accordés au siège d'Arles et déclaré déchu de l'autorité métropolitaine. Il faut placer sa mort, selon les données de Gennade (4), entre 450 et 455.

Le même auteur (5), entre les écrits de saint Hilaire vante surtout la *Vita S. Honorati* (6), éloge de son prédécesseur, prononcé le jour anniversaire de la mort de celui-ci, probablement l'an 430. Gennade ne mentionne pas en détail les autres écrits du saint, mais une *Vita S. Hilarii Arelat.* (7) les énumère comme suit : « Homilias in totius anni festivitatibus expeditæ, symboli expositio ambienda, epistolarum vero tantus numerus, versus etiam fontis ardentis ». Avec la *Vita S. Honorati*, on n

(1) *Supra*, II.

(2) *Supra*, § 73, III.

(3) « Unum eorum, præcipuae auctoritatis et spiritualium studiorum virum, sanctum Hilarium Arelatensem episcopum sciat beatitudo tua admiratorem sectatoremque in aliis omnibus tuæ esse doctrinæ. » Aug. August. *Ep.* 225, 9.

(4) *De vir. ill.*, 69.

(5) *Ibid.*

(6) Migne, L, 1249-1272.

(7) XI, 14 : Migne, L, 1232.

trouve dans les éditions qu'une courte lettre à saint Eucher de Lyon (1), un *Sermo seu narratio de miraculo S. Genesii martyris Arelat.* (2), morceau douteux, et deux poésies déjà mentionnées (3), également douteuses, *Versus in natali Machabæorum martyrum* (4) et *Metrum in Genesim ad Leonem papam* (5).

Le recueil des écrits de S. Hilaire dans MIGNE a besoin d'être complété. On a mentionné déjà, § 61, II, des homélies de l'évêque d'Arles. Du poème sur la source ardente de Saint-Barthélemy près de Grenoble, il reste quatre vers. V. MANITIUS, *Gesch. der christl. latein. Poesie*, Stuttgard, 1891, p. 188 et suiv. La lettre à S. Eucher a été rééditée par PITRA, *Anal. sacra*, t. II, 1884, p. 508. et par WOTKE, *S. Euch. Lugd. Opera*, I, 197 sq. Peiper a donné une nouvelle édition des poèmes douteux sur les Macchabées et sur le début de la Genèse ; v. *Supra*, § 87, VIII. D'origine très incertaine aussi l'explication des sept Epîtres catholiques qu'on trouve sous le nom de S. HILAIRE d'Arles dans le *Spicilegium Casinense*, III, 1, 1897.

La susdite *Vita S. Hilarii* (MIGNE, L, 1219-1246) est ordinairement attribuée à Honorat, évêque de Marseille, contemporain du pape S. Gélase (492-496). HONORAT, selon la notice de Gennade (*De vir. ill.*, 99), qui est à la vérité une interpolation, composa « un grand nombre d'homélies et des vies de saints, notamment celle de son maître Hilaire, évêque d'Arles ». Cf. BARDENHEWER, dans *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, 2e éd., art. Honorat de Marseille.

S. Loup, beau-frère de S. Hilaire, qui occupa le siège de Troyes de 427 à 479, semble avoir entretenu une vaste correspondance. Il ne nous reste toutefois qu'une lettre commune de l'évêque de Troyes et de saint Euphrone, évêque d'Autun, à Talasius, évêque d'Angers. MIGNE, LVIII. 66-68. La lettre de félicitation de S. Loup à Sidoine Apollinaire, élu évêque de Clermont, vers 470, MIGNE LVIII, 63-65,

(1) L, 1271-1272.
(2) 1273-1276.
(3) § 65, VIII.
(4) 1275-1286.
(5) 1287-1292.

a été reconnue pour une mystification de Vignier. V. l'étude, déjà mentionnée, § 3, II, de HAVET dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. XLVI, Paris, 1885, p. 205-271.

IV. Saint Vincent de Lérins. — Un court écrit du prêtre Vincent, qui appartenait également à la Communauté de Lérins, obtint un extraordinaire succès. L'an 434, Vincent composa, sous le pseudonyme de Peregrinus, deux *Commonitoria*, qui, d'après une remarque préliminaire, devaient servir à son propre usage, suppléer la faiblesse de sa mémoire, lui mettre toujours à portée de la main la doctrine des Saints Pères (1). Le premier mémoire expose les notes caractéristiques qui permettent de discerner la vraie foi catholique de toutes les nouveautés hérétiques (2). Dans le second l'auteur faisait l'essai des critères proposés et les éclairait d'un jour nouveau en les appliquant à un exemple concret de l'histoire d'hier, à la condamnation du nestorianisme prononcée à Éphèse, il y avait « environ trois ans (3) ». Mais le manuscrit de ce second travail fut volé à l'auteur avant qu'il fût donné au public (4); il ne nous en reste que la fin, récapitulation des deux livres (5), et qui a formé depuis les derniers chapitres du mémoire préservé (6).

L'écrit, rédigé en une langue simple, claire et relativement correcte, développe, pour la méthode de démonstration de la théologie positive, une théorie qui n'a pas vieilli, puisqu'il formule, avec autant de prudence que de justesse, la règle de la foi catholique. Vincent énonce un principe

(1) « Ea quæ fideliter a sanctis patribus accepi. »

(2) « Quonam modo possim certa quadam et quasi generali ac regulari via catholicæ fidei veritatem ab hæreticæ pravitatis falsitate discernere. » c. 2, al. 1.

(3) C. 29, al. 42.

(4) Gennade, *De vir. ill.*, 64.

(5) Cf. c. 29, al. 41.

(6) C. 29-33, al. 41-43.

que tous les siècles ont redit et rediront lorsqu'il écrit : « Magnopere curandum est ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est etenim vere proprieque catholicum (1)».D'autres passages ont été cités déjà (2).

Il en est où l'auteur enseigne le semi-pélagianisme. Il vise, sans aucun doute, saint Augustin et ses partisans lorsqu'il parle de certains « hérétiques » osant enseigner qu'il y a « dans leur Église une grâce de Dieu, grande, particulière et tout à fait personnelle, telle que sans nul effort, sans demander, chercher, ni frapper, tous les leurs sont tellement favorisés de Dieu qu'ils ne peuvent jamais tomber (3) ». Malgré le ton innocent de la préface, il est bien probable que l'écrit, dans son ensemble, est dirigé contre la doctrine de saint Augustin ; le soin qu'a pris Vincent, de dissimuler sa personne sous un pseudonyme, n'est pas fait pour démentir cette intention polémique. Les *Réponses* de saint Prosper *aux objections de Vincent* (4) visent peut-être un autre écrit anti-augustinien de l'auteur des *Commonitoria*.

Le *Commonitorium* de S. VINCENT a eu des éditions sans nombre. On considère comme la meilleure celle d'Etienne Baluze en appendice des œuvres de Salvien, Marseille, 1663, 1669, 1684, in-8° ; — reproduite par MIGNE, *P. L.*, L, 637-686 ; — par HURTER, *SS. Patr. Opusc. sel.*, t. IX. Kluepfel a donné une édition avec des notes très abondantes, Vienne, 1809, in-8° ; — Juelicher une édition classique, Fribourg, 1895.

M. POIREL, *De utroque Commonitorio Lirinensi dissertatio*, Nancy, 1895, in-8°, a soutenu que le *Commonitorium* était de Marius Mercator (*supra*, § 95, I), qui, de retour d'Orient vers 430, se serait retiré à Lérins en prenant le nom de religion de *Vincentius Peregrinus*. Le

(1) C. 2, al. 3.
(2) § 1, II.
(3) Ch. XXVI, al. XXXVII. Cf. Aug. *De dono persev.*, 23, 64.
(4) *Supra*, § 95, III.

second livre du *Commonitorium* se retrouverait dans l'*Hypomnesticon contra Pelagianos et Cælestianos*. Cf. *supra, Ibid.* L'auteur distingue donc deux périodes dans la carrière littéraire de Marius Mercator, la première où, avec saint Augustin, il combat les Pélagiens, la seconde où, avec les Semi-Pélagiens, il combat saint Augustin. Cette hypothèse a été rejetée par la critique. V. Koch, dans la *Theolog. Quartalschr.* LXXXI, 1899, 396-434.

V. Valérien de Cemelum. — Valérien, qui était, vers le milieu du Ve siècle, évêque de Cemelum, ville de la Gaule narbonnaise, à une demi-lieue au Nord de Nice, aujourd'hui Cimiez, a laissé 20 homélies (1), principalement sur des sujets ascétiques, et une *Epistola ad monachos de virtutibus et ordine doctrinæ apostolicæ* (2).

La première des homélies, *De bono disciplinæ*, fut d'abord imprimée sous le nom de S. Augustin ; elle se trouve encore avec les œuvres de l'évêque d'Hippone dans l'édition de MIGNE, XL, 1219-1222. Le recueil des Homélies avec l'Epître parut pour la première fois par les soins de Sirmond, Paris, 1612, in-8°. Sur les éditions postérieures et sur l'orthodoxie de l'auteur, v. SCHŒNEMANN, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, II, 814-822, apud MIGNE, *P. L.*, LII, 686-690. — SCHACK, *De Valeriano sæculi V homileta christiano*, Copenh., 1814, in-8°.

C'est probablement dans le Sud-Est de la Gaule qu'il faut chercher le théâtre des travaux de cet évêque Maxime, dont la lettre à Théophile d'Alexandrie (385-412) fut d'abord publiée par Reifferscheid, 1871, ensuite par L. Deliste, 1877. G. MORIN, *La lettre de l'évêque Maxime à Théophile d'Alexandrie*, dans la *Revue Bénéd.*, t. XI (1894), p. 274-278.

(1) MIGNE, LII, 691-756.
(2) *Ibid.*, 755-758.

§ 97. — *Le pape saint Léon-le-Grand* (67) *et autres écrivains italiens.*

I. Action de saint Léon. — Saint Léon-le-Grand tient, avec saint Grégoire-le-Grand, le premier rang entre tous les papes de l'antiquité. On ignore le lieu aussi bien que la date de sa naissance. Sous saint Célestin I (422-432), Léon était diacre du Saint-Siège et déjà un personnage influent. Dans la préface du *De Incarnatione Domini*, écrit à sa demande, l'an 430 ou 431, Jean Cassien l'appelle « l'honneur de l'Église romaine et du ministère divin ». Il se trouvait, en Gaule, chargé d'une importante mission politique, lorsque, à la mort du successeur de saint Célestin, saint Sixte III (430-440), il se vit élu pape. Rentré à Rome, il fut sacré le 29 septembre 440.

Les temps étaient sombres et pleins de périls. L'empire romain s'écroulait sous les coups des barbares et avec lui tombait le boulevard extérieur de l'unité de l'Église ; une nouvelle hérésie, l'Eutychianisme ou Monophysisme, qui n'admet dans le Christ qu'une seule nature mixte, levait la tête en Orient et, faisant alliance avec cette erreur, la jalousie byzantine contre l'ancienne Rome apparaissait plus menaçante que jamais. Léon était l'homme que réclamait la situation. Il vit le salut dans la pleine réalisation de l'idée de la primauté pontificale, fondement de l'unité de l'Église. Dominé et mu par cette pensée, il déploya une activité merveilleuse, qui embrassait le monde entier, aussi inébranlable dans ses desseins qu'avisé dans le choix des moyens, à la fois équitable, plein de mesure dans le gouvernement et inflexible dans les questions de foi, aussi savant théologien que diplomate habile.

C'est dans ses négociations avec l'Orient que le génie de Léon se montra dans tout son éclat. La lettre du 13 juin

449 (1) au patriarche Flavien de Constantinople fut flambeau qui guida les catholiques dans la lutte contre monophysisme. Le premier, il stigmatisa le synode d'Éphèse de 449 du nom qui lui est resté, de *brigandage* σύνοδος ληστρικὴ (2). Autant il montra d'empressement sanctionner les décrets du concile de Chalcédoine (45 touchant la foi, autant il mit de résolution à rejeter, malgré les prières de la cour, le canon 28e du même concile qui élevait le siège de Constantinople, aux dépens de autres sièges patriarcaux de l'Orient.

Saint Léon fut aussi le sauveur de l'ancienne Rome dans les périls temporels les plus extrêmes. En 452, le pontife décida Attila à se retirer ; trois ans plus tard, Genséric sur son intercession, épargna du moins la vie des Romains. De pareils événements ne pouvaient qu'ajouter beaucoup à la considération et à l'importance politique du Saint Siège, et à ce point de vue le pontificat de saint Léon fait époque dans l'histoire de la papauté. Léon mourut, plein de gloire et de mérites, le 10 novembre 461. De très bonne heure honoré comme saint, il fut mis, par Benoît XIV (1754), au rang des docteurs de l'Église.

II. Ecrits de saint Léon. — Les écrits de saint Léon consistent en prédications et en lettres. Dans l'édition des frères Ballerini, la première classe comprend 116 numéros, dont 96 authentiques (3) et 20 apocryphes ou douteux (4). La plupart sont des sermons de fêtes pour les solennités du Sauveur et de quelques saints. Les cinq premiers furent prononcés aux anniversaires de l'intronisation de l'orateur, nombre d'autres pendant le carême ou aux quatre-temps.

(1) Ep. 28.
(2) Ep. 95, 2.
(3) Migne, LIV, 137-468.
(4) *Ibid.*, 477-522.

Jamais prolixes, parfois même d'une remarquable concision, ces prédications se déroulent d'un ton grave et solennel. Les philologues y ont admiré la pureté de la langue ; les théologiens y relèvent surtout de beaux témoignages sur la primauté romaine, son institution divine, sa durée perpétuelle et l'étendue des pouvoirs qu'elle renferme. A l'un des anniversaires de son élévation sur le trône pontifical, il disait, pensant à saint Pierre : « Dans mon humble personne l'on doit voir, l'on doit honorer celui qui, avec la garde des brebis, a encore celle de tous les pasteurs, celui dont la dignité demeure entière même dans un indigne héritier (1). » Il disait une autre année à la même occasion : « Dans le monde entier, le seul Pierre est élu pour être préposé, et à la vocation de toutes les nations, et au collège des apôtres, et à toutes les parties de l'Église, de telle sorte que, encore que le peuple de Dieu ait beaucoup de prêtres et beaucoup de pasteurs, Pierre régisse véritablement tous ceux dont le Christ est le conducteur principal (2) ». Au jour natal des saints apôtres Pierre et Paul, il apostrophe ainsi la ville éternelle : « Ce sont eux qui t'ont élevée à cette gloire d'être la nation sainte, le peuple élu, la cité sacerdotale et royale, par le siège sacré de Pierre, la tête de l'univers, et d'étendre ton autorité religieuse par delà les limites de ta terrestre domination. Si loin que tant de victoires aient porté ta puissance sur terre et sur mer, l'empire

(1) « In persona humilitatis meæ ille intelligatur, ille honoretur, in quo et omnium pastorum sollicitudo cum commendatarum sibi ovium custodia perseverat et cujus dignitas etiam in indigno hærede non deficit. » Serm. 3, 4.

(2) « De toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium congregationi et omnibus apostolis cunctisque Ecclesiæ partibus præponatur, ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus. » Serm. 4, 2.

que le labeur guerrier t'a conquis n'égale pas celui que t'a soumis la paix chrétienne (1) ».

La correspondance de saint Léon (2) comprend cent soixante-treize pièces, dont trente lettres à lui adressées ou autres pièces insérées. Les cent quarante-trois lettres du pape, qui vont de l'an 442 à l'an 460, sont sans exception de nature officielle ; la plupart sortent manifestement de la chancellerie pontificale et non de la main de saint Léon. Des questions de droit ou de discipline ecclésiastique en sont le sujet ordinaire ; plusieurs attestent et défendent la doctrine de l'Eglise touchant la personne du Sauveur contre le monophysisme ; d'autres nous renseignent sur le brigandage d'Ephèse, sur le concile de Chalcédoine et les événements qui s'y rattachent ; d'autres enfin traitent du calcul de la Pâque, surtout pour les années 444 et 445, où il y avait divergence entre le comput de Rome et celui d'Alexandrie.

Il y a lieu d'insister tout particulièrement sur un écrit déjà mentionné, la lettre 28e à Flavien de Constantinople, appelée par excellence *Épître dogmatique*, saluée et célébrée avec enthousiasme par les Pères du concile de Chalcédoine comme la fidèle expression de la foi de l'Église (3). Dans une large exposition, se fondant sur la tradition catholique, le Pape explique, avec une clarté et une précision inimitables, le dogme de l'unité de la personne et de la dualité des natures dans le Christ, à l'encontre des erreurs de Nestorius et d'Eutychès. « Le Fils de Dieu, dit-il, est donc venu dans ce bas monde, descendant de son

(1) « Isti sunt qui te ad hanc gloriam provexerunt, ut gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia, per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideres religione divina quam dominatione terrena. Quamvis enim multis aucta victoriis jus imperii tui terra marique protuleris, minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit quam quod pax christiana subjecit. » Serm. 82, 1.

(2) Migne, liv, 581-1218.

(3) Conc. Chalc. act. ii : Mansi, vi, 972.

rône céleste, sans abandonner la gloire de son Père. Il st né d'une nouvelle naissance et dans un nouvel ordre le choses... Bien que sa naissance du sein de la Vierge oit merveilleuse, sa nature n'est pas pour cela différente le la nôtre. Vrai Dieu, il est aussi vrai homme, et il n'y nul mensonge dans cette union, formée de la bassesse le l'homme et de l'élévation de Dieu. Le Dieu n'est point liminué par son abaissement et l'homme n'est point bsorbé par son élévation. Chacune des deux natures père ce qui lui est propre en union avec l'autre, le Verbe e qui est du Verbe et la chair ce qui est de la chair. L'un resplendit dans les miracles, l'autre succombe sous les outrages. Et comme le Verbe ne déchoit pas de l'égalité de la gloire du Père, la chair ne déserte pas la nature de notre race, car, nous ne saurions trop le redire, une seule et même personne est à la fois vrai fils de Dieu et vrai fils de l'homme (1) ».

Aux prédications et aux lettres de saint Léon on joint d'ordinaire quelques écrits de provenance douteuse. On a mentionné déjà (2) le *De vocatione omnium gentium* et l'épître *Ad Demetriadem*. Le *Sacramentaire léonien* (3), la orme la plus ancienne du Missel romain, qui a été en ces

(1) « Ingreditur ergo hæc mundi infima filius Dei, de cælesti sede descendens et a paterna gloria non recedens... nec in Domino Jesu Christo ex utero virginis genito, quia nativitas est mirabilis, ideo nostri est natura dissimilis. Qui enim verus est Deus, idem verus est homo, et nullum est in hac unitate mendacium, dum invicem sunt et humilitas hominis et altitudo deitatis. Sicut enim Deus non mutatur miseratione, ita homo non consumitur dignitate. Agit enim utraque forma cum alterius communione quod proprium est; Verbo scilicet operante quod Verbi est et carne exsequente quod carnis est. Unum horum coruscat miraculis, aliud succumbit injuriis. Et sicut verbum ab æqualitate paternæ gloriæ non recedit, ita caro naturam nostri generis non relinquit. Unus enim idemque est, quod sæpe dicendum est, vere Dei filius et vere hominis filius. » c, 4.

(2) § 95, V.

(3) *Liber sacramentorum Romanae ecclesiæ* : MIGNE, LV, 21-156.

derniers temps le sujet de tant de discussions, est sans aucun doute d'origine romaine, mais tout aussi certainement un travail privé, non une œuvre officielle des pontifes. L'abbé Duchesne (1889) en retarde la compositio jusqu'au milieu du VI[e] siècle. Probst (1892) soutient l'opinion, jusque-là dominante, qui reporte au V[e] siècle composition de ce recueil et qui attribue la plupart de se formules au pape saint Léon-le-Grand.

III. Editions. — Les éditions capitales des œuvres de sai Léon sont celle du P. Quesnel, Paris, 1675, 2 vol. in-4°, souve réimprimée dans la suite, et celle des frères Pierre et Jérôme Balle rini, Venise, 1753-1757, 3 vol. in-f°, reproduite par MIGNE, LIV-LV Sur ces éditions et sur toutes celles antérieures à 1794, ainsi qu sur les manuscrits connus jusque-là, on trouve d'amples renseignements dans SCHŒNEMANN, *Biblioth. hist. litt. Patr. lat.*, II, 886-1012 MIGNE, LIV 64-114.

Depuis les Ballerini pas le moindre fragment nouveau n'est ven compléter les œuvres de saint Léon. Les huit prédications mises au jour par Caillau (MIGNE, LVI, 1131-1154) sont toutes également apocryphes. Le *sermo de ascensione* publié par Liverani sous le nom d saint (*Spicileg. Liberian.*, Florence, 1863 in-f°, p. 121-123) n'est pa de meilleur aloi.

Par contre, AMELLI, *S. Leone Magno e l'Oriente*, Rome, 1882 Mont-Cassin, 1890, in-8°, a tiré d'un recueil latin de pièces relatives aux controverses monophysites (*Infra*, § 114, III), deux lettres nouvelles adressées à S. Léon, l'une de Flavien de Constantinople, l'autre d'Eusèbe de Dorylée. L'une et l'autre sont un appel au pape de la sentence du Brigandage d'Ephèse, qui avait, contre toute justice, déposé ces deux évêques. — MOMMSEN a donné, d'après le manuscrit qui avait servi à Amelli, Codex Novar. 30, une nouvelle édition des deux lettres, dans *Neues Archiv der Gesellsch. f aeltere deutsche Geschichtskunde*, XI (1886), p. 361-368. Amelli a publié dernièrement le recueil tout entier, Mont-Cassin, 1893. V § 114, III. On trouve dans la Correspondance de saint Léon, sous les n[os] 22 et 26, en grec et en latin, deux autres lettres de Flavien au pape ; MIGNE, LIV, 723-732 ; 732-751. On a en outre une lettre du même

vêque à l'empereur Théodose II : MIGNE, *P. G.* LXV, 889-892. — l'Eusèbe de Dorylée nous possédons un mémoire contre Eutychès e l'an 448 (MANSI, *SS. Conc. Coll.* VI, 651 sqq) et une supplique l'empereur au sujet du Brigandage d'Ephèse (Mansi, VI, 583 sq.). ur la tradition manuscrite des Lettres de S. Léon, cf. R. v. NOSTIZ-IENECK, dans les *Hist. Iahrbuech.* XVIII, 1897, 117-133.

Nous devons à Krusch une édition nouvelle et très soignée des ttres de saint Léon sur le comput pascal, *Studien zur christl. ittelalterl. Chronologie*, Leipz., 1880, in-8°, p. 251-265. Nostitz-ieneck, dans le même recueil, XXI, 1897, 1-50, a défendu l'authen-cité de la *Collectio Thessalonicensis*, c'est-à-dire des lettres de . Léon et de quelques-uns de ses prédécesseurs dans l'affaire du icariat de Thessalonique. HURTER a inséré dans ses *Opuscula sel.*, . XIV et XXV-XXVI, un choix de sermons et de lettres d'après l'édi-ion des Ballerini. Pour la datation des lettres, v. JAFFÉ, *Reg. Pon-if. Rom.* Ed. 2, t. I, p. 59-75. FELTOE a donné une nouvelle édition lu *Sacramentarium Leonianum*, Cambridge, 1897, in-8°.

Du prédécesseur de S. Léon, Sixte III (432-440), il reste huit ettres : MIGNE, L, 581 et suiv. Cf. JAFFÉ, *L. c.*, I, 57-58.

IV. Saint Pierre Chrysologue (68). — Né à Forocornelium, la moderne Imola, vers 406, dès 433, selon la chronologie la plus suivie, Pierre occupait la chaire épiscopale de Ravenne, alors résidence de l'empereur d'Occident, et jouissait d'une grande renommée comme modèle du vrai pasteur. Ravenne avait-elle dès avant saint Pierre Chrysologue le rang de métropole ? Ne l'obtint-elle que sous cet évêque? C'est une question controversée. Pierre entretint des relations d'amitié avec saint Léon. Lorsque Eutychès, le père du Monophysisme, condamné par le concile de Constantinople de 448, chercha à gagner l'opinion publique, il ne manqua pas de s'adresser à l'évêque de Ravenne. Celui-ci répondit au moine byzantin qu'il n'avait qu'à se conformer aux instructions du pape, « puisque le bienheureux Pierre, qui vit et préside dans son antique chaire, communique la vraie foi à ceux qui la cherchent. Quant à nous, l'amour de la paix et de la vérité ne nous

permet pas de recevoir les questions de foi sans le consentement de l'évêque de Rome (1). » Le saint évêque mourut, semble-t-il, vers 450, à Forocornelium.

Nous avons sous son nom cent soixante-seize sermons recueillis dans les premières années du VIII[e] siècle par l'évêque Félix de Ravenne (707-717 (2). On admet généralement qu'il n'a pas su écarter tout élément apocryphe : mais c'est d'autre part une opinion fondée qu'en dehors de ce recueil et sous d'autres noms, nous possédons plusieurs sermons de saint Pierre Chrysologue (3).

Les cent soixante-seize morceaux du recueil sont en général assez courts. Une bonne moitié traite du texte biblique. Après avoir expliqué le sens littéral, l'orateur cherche à en dégager un sens plus haut (4). Les discours dogmatiques au sens propre du mot sont l'exception ; ils regardent surtout le mystère de l'Incarnation et combattent les Ariens et les Eutychiens. Les n[os] 56-62 sont consacrés au symbole des apôtres.

Il y a une série de panégyriques de la sainte Vierge, une autre de saint Jean-Baptiste. Tous ces discours sans exception respirent le véritable esprit de l'Église. Le style est inégal, d'ordinaire concis et serré, plein de mouvement et de force (5). Même au moyen âge les sermons du saint évêque étaient fort goûtés et partout répandus, à en juger par la multitude des manuscrits. Son surnom de *Chrysologue* se rencontre pour la première fois sous la plume

(1) « Quoniam beatus Petrus, qui in propria sede et vivit et præsidet, præstat quærentibus fidei veritatem ; nos enim pro studio pacis et fidei extra consensum Romanæ civitatis episcopi causas fidei audire non possumus ». Dans la corresp. de S. Léon, 26 : Migne, LIV, 739-744.

(2) Migne, *P. L.*, LII, 183-666.

(3) Cf. les 7 sermons dans Migne, LII, 665-680.

(4) « Quia historica relatio ad altiorem semper est intelligentiam sublimanda. » Serm. 36.

(5) Cf. le sermon 155 souvent cité : « Qui jocari voluerit cum diabolo non poterit gaudere cum Christo. »

d'Agnellus, qui écrivit au IX^e siècle le *Liber pontificalis ecclesiæ Ravennatis* (1); mais on peut croire qu'il remonte à l'époque même du saint.

Signalons les éditions de Mita, Bologne, 1643, in-4°, et de Pauli, Venise, 1750, in-f°, celle-ci reproduite par MIGNE, *P. L.*, LII. Le *Sermo 149, de pace*, MIGNE LII, 598 sq. est plutôt de Sévérien, évêque de Gabala, sous le nom du quel Migne le donne du reste une seconde fois. *P. G.* LII, 425-428. Cf. *supra*, § 74, XVII. Liverani, dans son *Spicileg. Liberian.* Florence, 1863, in-f°, p. 125-203, a donné des variantes sur les discours déjà imprimés d'après des manuscrits italiens, et neuf discours inédits. MIGNE place à tort le 4^e des discours nouveaux, *Contra lubrica festa ac pompas*, Liverani, 192 sq. parmi les œuvres de Sévérien de Gabala, *P. G.*, LXV, 27-28.

Le *Liber pontificalis eccl. Ravennatis* d'Agnellus, dans MIGNE, *P. L.*, CVI ; nouvelle édition HOLDER-EGGER dans les *Monum. Germ. Hist. Script. rer. Langob. et Italic. sæc. VI-IX*, Hanovre, 1878, p. 265-391.

V. Saint Maxime de Turin (69). — Plus nombreux encore sont les sermons que nous possédons sous le nom de saint Maxime, évêque de Turin. Sa biographie n'offre que deux dates certaines : en 451 il souscrit les actes d'un concile de Milan (2) ; en novembre 465 il assiste à un concile romain. Dans le procès-verbal de cette dernière assemblée (3), saint Maxime paraît immédiatement après le pape Hilaire, sans doute comme doyen d'âge des évêques présents.

La division des discours de saint Maxime, adoptée par Bruni dans son édition capitale de 1784, en *homélies, sermons* et *traités*, est d'une justesse très contestable. L'éditeur compte cent dix-huit homélies (4), cent seize sermons (5),

(1) « Pro suis eum eloquiis Chrysologum ecclesia vocavit, id est aureus sermocinator. » Ed. HOLDER-EGGER, p. 310.

(2) MIGNE, LIV, 948; Mansi, SS. Conc. coll. VI, 143.

(3) MANSI, VII, 959. 965 et suiv.

(4) De tempore 1-63, De sanctis 64-82, De diversis 83-118.

(5) De tempore, 1-55, De sanctis, 56-93, De diversis, 94-116.

six traités dont le dernier cache une série d'*Expositiones de capitulis evangeliorum* (1). On trouve encore en appendice, comme apocryphes ou douteux, trente-et-un sermons, trois homélies et deux longues lettres. Mais nombre de morceaux considérés comme authentiques par Bruni, appartiennent manifestement à d'autres orateurs ecclésiastiques.

Les prédications de saint Maxime sont en général aussi brèves que celles de saint Pierre Chrysologue. Comme chez ce Père, en règle générale, le style est plein de vie et de force et non dépourvu de beautés oratoires. Maxime y apparaît comme un modèle de zèle pastoral. Il combat sans relâche les restes du paganisme et les erreurs de l'hérésie. Les sectes les plus opposées avaient trouvé, en effet, dans la Haute-Italie un terrain favorable, et contre elles, l'évêque de Turin défend la foi orthodoxe avec autant de clarté que de précision.

Sur les éditions des discours de S. Maxime et sur les manuscrits consultés, v. Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.*, II, 618-669 : Migne, *P. L.*, LVII, 184-210. Pour le texte, Migne a reproduit l'édition de Bruni. Le Sermo VII de l'appendice de Bruni, *De die dominicae ascensionis*, n'est autre que l'*Explanatio symboli ad initiandos* de S. Ambroise. *Supra* § 90, VI, X.

(1) 1-23.

BIBLIOGRAPHIE

(1). § 62.

Eusèbe de Césarée.

Fabricius, *Bibl. Gr.*, éd. Harles, t. VII, p. 335-518. — Stein, *Eusebius, Bischof von Caesarea, nach seinem Leben, seinen Schriften u. seinem dogmatischen Charakter*, Wurtzbourg, 1859, in-8°. — *A Dictionary of Christian Biography*, II, Londres, 1880, 308-355 (Salmon).

Sur les ouvrages historiques d'Eusèbe, v. : Fr. Overbeck, *Ueber die Anfaenge der Kirchengeschichtschreibung* (Progr.), Bâle, 1892, in-4°. — Le même, *Die Bischofslisten u. die Apostolische Nachfolge in der Kirchengeschichte des Eusebius von Caesarea*, (Progr.), Bâle, 1898, in-4°. — A. Halmel, *Die Entstehung der Kirchengeschichte des Eusebius von Caesarea*, Essen, 1896, in-8°. — P. Meyer, *De vita Constantini Eusebiana* (Progr.), Bonn, 1882, in-4°. — A. Crivellucci, *Della fede storica di Eusebio nella vita di Costantino*, Livourne, 1888, in-8°. — Le même, dans les *Studi storici*, t. VII, 1898, p. 411-429, 453-459. M. Crivellucci attaque l'authenticité des documents officiels cités par Eusèbe dans la *Vie de Constantin*. — *Contra*, O. Seeck, dans la *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. XVIII, 1898, p. 321-345, et G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 16, note 1. — J. Viteau, *De Eusebii Caesariensis duplici opusculo*, περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων, Paris, 1893, in-8°. — *Contra*, Br. Violet, *Die palaestinensischen Maertyrer des Eusebius von Caesarea in ihrer zweifachen Form*, Essen, 1898, in-8°.

Sur les écrits apologétiques : M. Faulhaber, *Die griechischen Apologeten der klassischen Vaeterzeit*, I, *Eusebius von Caesarea*, Wurtzbourg, 1895, in-8°. — A. Seitz, *Die Apologie des Christentums bei den Griechen des 4 u. 5 Jahrhunderts*, Wurtzbourg, 1895, in-8°.

(2). § 63.

Saint Athanase.

Les sources de la vie d'Athanase ont été enrichies par O. von Lemm de fragments d'un panégyrique copte du saint, *Koptische Fragmente zur Patriarchengeschichte Alexandriens*, Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°. — Moeh-

ler, *Athanase le Grand et l'Eglise de son temps*, trad. fr. par J. Cohen, Paris, 1841, 3 vol. in-8°. — H. Voigt, *Die Lehre des Athanasius von Alexandrien oder die kirchliche Dogmatik des IV Jahrhunderts auf Grund der biblischen Lehre vom Logos*, Brème, 1861, in-8°. — Barral, *Etude sur saint Athanase le Grand*, Paris, 1863, in-8°. — Fialon, *Saint Athanase*, Paris, 1877, in-8°. — Ch. Vernet, *Essai sur la doctrine christologique d'Athanase le Grand*, Genève, 1879, in-8°. — L. Atzberger, *Die Logoslehre des hl. Athanasius*, Munich, 1880, in-8°. — G. A. Pell, *Die Lehre des hl. Athanasius von der Suende und Erloesung*, Passau, 1888, in-8°. — G. Krueger, *Die Bedeutung des Athanasius*, dans *Jahrbb. f. protest. Theol.*, t. XVI, 1890, 337-356. — Sur la chronologie de la vie de saint Athanase, A. V. Gutschmid, *Kleine Schriften*, publ. par Fr. Ruehl, II, Leipzig, 1890, p. 427-449. — H. Straeter, *Die Erloesungslehre des hl. Athanasius*, Fribourg, 1894, in-8°. — F. Lauchert, *Die Lehre des hl. Athanasius d. Gr.*, Leipzig, 1895, in-8°. — K. Hoss, *Studien ueber das Schriftthum u. die Theologie des Athanasius*, Fribourg, 1899, in-8°.

(3). § 66.

Saint Cyrille de Jérusalem.

Tillemont, *Mémoires...*, t. VIII. — Plitt, *De Cyrilli Hierosolymitani orationibus quae extant catecheticis*, Heidelberg, 1853, in-8°. — Ph. Gonnet, *De S. Cyrilli Hierosolymitani archiepiscopi catechesibus*, Paris, 1876, in-8°. — J. Marquardt, *S. Cyrilli Hierosolymitani de contentionibus et placitis Arianorum sententia*, Braunsberg, 1881, in-4°. — Le même, *S. Cyrillus Hierosolymitanus baptismi, chrismatis, eucharistiae mysteriorum interpres*, Leipzig, 1882, in-8°. — A. Knappitsch, *S. Cyrilli episc. Hierosol. catechesibus quae principia et praecepta moralia contineantur* (Progr.), Gratz, 1899, in-4°. — G. Delacroix, *Saint Cyrille de Jérusalem, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1865, in-8°. — J. Mader, *Der hl. Cyrillus, Bischof von Jerusalem, in seinem Leben und seinen Schriften*, Einsiedeln, 1891, in-8°.

(4). § 67.

Saint Basile le Grand.

Klose, *Ein Beitrag zur Kirchengeschichte Basilius d. G. nach seinem Leben und seiner Lehre*, Stralsund, 1835, in-8°. — Boehringer, *Die Kirche Christi und ihre Zeugen oder die Kirchengeschichte in Biographieen*, 2e éd., t. VII. *Die drei Kappadozier, I. Basilius von Caesarea*, Stuttgard, 1875. — L. Fialon, *Etude historique et litt. sur saint Basile, suivie de l'Hexaméron, traduit en français*, Paris, 1869, in-8°. — H. Weiss, *Die grossen Kappa-*

dozier Basilius, Gregor von Nazianz und Gregor von Nyssa als Exegeten, Braunsberg, 1872, in-8°. — E. Scholl, *Die Lehre des hl. Basilius von der Gnade*, Fribourg, 1881, in-8°. — A. Kranich, *Der hl. Basilius in seiner Stellung zum. « Pilioque »*, Braunsberg, 1882, in-8°. — Le même, *Die Ascetik in ihrer dogmatischen Grundlage bei Basilius d. Gr.*, Paderborn, 1896, in-8°. — Vasson, *Saint Basile le Grand, ses œuvres oratoires et ascétiques*, Paris, 1894, in-16°. — M. Berger, *Die Schœpfungslehre des hl. Basilius d. Gr.* (2 Progr.), Rosenheim, 1897-1898, in-8°. — Funk, *Kirchengeschichtl. Abhandlungen und Untersuchungen*, II, 1899, p. 251-253. — P. Allard, *Saint Basile*, Paris, 1899, in-8°. — K. Weiss, *Die Erziehungslehre der drei Kappadozier*, Fribourg, 1903.

(5). § 68.

Saint Grégoire de Nazianze.

E. Ullmann, *Gregorius von Nazianz, der Theologe*, Darmstadt, 1825, in-8°. 2e éd., Gotha, 1867. — Fr. Boehringer, *Die Kirche Christi u. ihre Zeugen oder die Kirchengeschichte in Biographieen*, t. VIII Stuttgard, 1876. — A. Benoît, *Saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople et docteur de l'Église*, Paris, 1876, in-8°, 2e éd., revue, 1885, 2 vol. — C. Cavallier, *Saint Grégoire... par l'abbé A. Benoît, étude bibliographique*, Montpellier, 1886, in-8°. — Montaut, *Revue critique de quelques questions historiques se rapportant à saint Grégoire de Nazianze et à son siècle*, Paris, 1878, in-8°. — J. Hergenroether *Die Lehre von der goettlichen Dreieinigkeit nach dem hl. Gregor von Nazianz dem Theologen*, Ratisbonne, 1850, in-8°. — H. Weiss, *Die grossen Kappadocier Basilius, Gregor von Nazianz und Gregor von Nyssa als Exegeten*, Braunsberg, 1872, in-8°. — J. Draeseke, *Quaestionum Nazianzenarum specimen* (Progr.), Wandsbeck, 1876, in-4°. — Le même, *Gregorios von Nazianz und sein Verhaeltniss zum Apollinarismus*, dans *Theol. Studien u. Kritiken*, t. LXV, 1892, p. 473-512. — Fr. K. Huemmer, *Des hl. Gregor von Nazianz, des Theologen, Lehre von der Gnade*, Kempten, 1890, in-8°. — J. R. Asmus, *Gregorius von Nazianz und sein Verhaeltnis zum Kynismus*, dans *Theol. Studien u. Kritiken*, t. LXVII, 1894, p. 314-339.

(6). § 69.

Saint Grégoire de Nysse.

J. Rupp, *Gregors, des Bischofs von Nyssa, Leben u. Meinungen*, Leipzig, 1834, in-8°. — St. P. Heyns, *Disputatio historico-theologica de Gregorio Nysseno*, Leyde, 1835, in-4°. — Fr. Boehringer, *Op. cit.*, t. VIII. — L. G.

Moeller, *Gregorii Nysseni doctrinam de hominis natura et ilustravit et cum Origeniana comparavit...*, Halle, 1854, in-8°. — J. N. Stigler, *Die Psychologie des hl. Gregor von Nyssa*, Ratisbonne, 1857, in-8°. — L. Kleinheidt, *S. Gregorii episc. Nysseni doctrina de angelis*, Fribourg, 1860, in-8°. — Al. Vincenzi, *In S. Gregorii Nysseni et Origenis scripta et doctrinam nova recensio....*, Rome, 1864-1869, 5 vol. in-8°. — H. Weiss, *Op. c.* — A. Krampf, *Der Urzustand des Menschen nach der Lehre des hl. Gregor von Nyssa*, Wurtzbourg, 1889, in-8°. — Fr. Hilt. *Des hl. Gregor v. Nyssa Lehre vom Menschen systematisch dargestellt*, Cologne, 1890, in-8°. — J. Bauer, *Die Trostreden des Gregorios von Nyssa in ihrem Verhaeltnis zur antiken Rhetorik*, Marbourg, 1892, in-8°. — Fr. Diekamp, *Die Gotteslehre des hl. Gregor von Nyssa*, I, Munster, 1896, in-8°. — A. Reiche, *Die kuenstlerischen Elemente in der Welt-u. Lebensanschauung des Gregor von Nyssa*, Iéna, 1897, in-8°. — W. Vollert, *Die Lehre Gregors von Nyssa vom Guten, u. Boesen und von der schliesslichen Ueberwindung des Boesen*, Leipz., 1897, in-8°. — H. Koch, *Das mystische Schauen beim hl. Gregor von Nyssa*, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LXXX, 1898, p. 597-420.

(**7**). § 70. IV.

Evagre le Pontique

O. Zœckler, *Evagrius Pontikus*, Munich, 1893, in-8°. — Draeseke, *Zu Evagrios Pontikos*, dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.* XXXVII, 1894, 125-137. Dans les Introductions au Nouveau Testament on attribue à un certain Euthalius, diacre d'Alexandrie, l'arrangement stichométrique des Actes des Apôtres ; selon Ehrhard, *Der Codox H ad epistulas Pauli und « Euthalios diaconos »* dans *Centralblatt f. Bibliothekswesen*, t. VIII, 1891, 385-411, il s'agirait non d'un Euthalius, mais d'un Evagrius, et très probablement de celui qui nous occupe. Combattu par Dobschuetz, *Ein Beitrag zur Euthaliusfrage*, l. c. X, 1893, 49-70. — Sur l'Εἰς τὸ ΠΠΠΙ, cf. Nestle, *Zeitschr. der Deutschen Morgenlaend. Gesellschaft*, XXXII, 1878, 445 sqq.

(**8**). § 71.

Saint Epiphane.

La *Vita S. Epiphanii* (Migne, *P. G.*, XLI), qui serait de ses disciples Jean et Polybe, est plus légendaire qu'historique. — B. Eberhard, *Die Beteiligung des Ep. an dem Streite ueber Origenes*, Trèves, 1859, in-8°. — Al. Vincenzi, *Historia critica quaestionis inter Theophilum, Epiphanium et Hieronymum, Origenis adversarios, et inter Joh. Chrysostomum,....* dans son édition de saint Grégoire et d'Origène, III, Rome, 1865. — Sur les Sources

de saint Epiphane : Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiph.* Vienne, 1865, in-8°. — Le même, *Die Quellen der aelteste Ketzergesch. neu untersucht*, Leipz. 1875, in-8°. — Sur les deux confessions de foi qui terminent l'*Ancoratus*, Caspari, *Ungedruckte Quellen zur Gesch. des Taufsymb.* I, Christiania, 1886, VII et 8-16. — Sur les ch. XVI-XVIII *Des mesures et des poids*, G. Mercati, *L'eta di Simmaco l'interprete e S. Epifanio ossia si Simmaco tradusse in greco la Bibbia sotto M. Aurelio il Filosofo*, Modène, 1892, in-4°. — V. la littérature sur *Le Physiologue*, Krumbacher, *Gesch. der byzantinischen Litteratur*, 2e éd. 874 sqq.

(9). § 72. II.

Diodore de Tarse. Différence entre la théorie et l'allégorie.

H. Kihn, *Ueber* θεωρία und ἀλληγορία *nach den verlorenen hermeneutischen Schriften der Antiochener* dans la *Theol. Quatalschr.* LXII, 1880, 531-582.

(10). § 73.

Théodore de Mopsueste.

O. Fr. Fritzsche, *De Theod. Mops. vita et scriptis* commentatio historico-theologica, Halle, 1836, in-8°; — reproduit dans Migne, *P. G.* LXVI, 9-78. — Fr. A. Specht, *Der exegetische Standpunkt des Theod. von Mops. u. Theodoret v. Kyros in der Auslegung messianischer Weissagungen aus ihren Kommentaren zu den kleinen Propheten dargestellt*, Munich, 1871, in-8°. — H. Kihn, *Theod. von Mops. und Iunilius Afrikanus als Exegeten*, Fribourg, 1880, in-8°. — H. B. Swete, *Theod. of Mops.* dans le *Dictionary of christ Biography*, IV, 1887, 934-948. — Th. Zahn, *Das Neue Test. Theod. von Mops.* dans la *Neue kirchliche Zeitschr.* XI, 1900, 788-806.

(11). V.

Polychronius.

O. Bardenhewer, *Polychronius, Bruder Theod. von Mops. und Bischof von Apamea*, Fribourg, 1879, in-8°.

(12). § 74.

Saint Jean Chrysostome.

J. Stilting, *De S. Joanne Chrys. commentarius historicus*, dans *les Acta SS. sept. IV.* Anvers, 1753, p. 401-709. — Fabricius-Harles, *Bibl. Gr. VIII*,

p. 454-583. — A Neander, *Der hl. Joh. Chrysostomus u. die Kirche, besonders des Orients, in dessen Zeitalter*, Berlin, 1821-1822, 2 vol. in-8° ; 2e éd., 1832 ; 3e éd., 1848, 1858. — Fr. Boehringer, *Op. cit.*, t. I, 4e part., Zurich, 1846, p. 1-160, *Chrysostomus* ; p. 161-169, *Olympias*. — Fr et P. Boehringer, *Johannes Chrysostomus und Olympias*, 2e éd., Stuttgard, 1876, in-8°. — L. Martin, *S. Jean Chrysostome, ses œuvres et son siècle*, Montpellier, 1860, 3 vol. in-8°. — Rochet, *Histoire de saint Jean Chrys., patriarche de Constantinople*, Paris, 1866, 2 vol. in-8°. — Fr. X. Funk, *Joh. Chrysostomus und der Hof von Constantinopel*, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LVII, 1875, p. 449-480. — F. Ludwig, *Der hl. Joh. Chrysostomus in seinem Verhaeltnis zum byzantinischen Hof*, Braunsberg, 1883, in-8°. — A. Puech, *Un réformateur de la société chrétienne, au IVe siècle. Saint Jean Chrys. et les mœurs de son temps*, Paris, 1891, in-8°. — Le même, *Saint Jean Chrys.*, Paris, 1900, in-8°. — J. Lutz, *Chrysostomus und die uebrigen beruehmtesten kirchlichen Redner alter und neuer Zeit*, Tubingue, 1846, in-8° ; 2e éd., 1859. — P. Albert, *S. Jean Chrys. considéré comme orateur populaire*, Paris, 1858, in-8°. — L. da Volturino, *Studii oratorii sopra S. Giovanni Crisostomo, rispetto al modo di predicare dignitosamente e fruttuosamente*, Quaracchi, 1884, in-8°. — Matthes, *Der Unterschied in der Predigtweise des Chrysostomus und Augustinus*, dans *Pastoralblaetter f Homiletik, Katechetik und Seelsorge*, t. XXX, 1888, p. 40-71. — L. Ackermann, *Die Beredsamkeit des hl. Joh. Chrysostomus*, Wurtzbourg, 1889, in-8°. — Th. Fœrster, *Chrysostomus in seinem Verhaeltnis zur antiochenischen Schule*, Gotha, 1869, in-8°. — F. H. Chase, *Chrysostom, a study in the history of biblical interpretation*, Londres, 1887, in-8°. — S. Haidacher, *Die Lehre des hl. Joh. Chrysostomus ueber die Schriftinspiration*, Salzbourg, 1897, in-8°. — A. Naegele, *Die Eucharistielehre des hl. Joh. Chrysostomus*, Fribourg, 1900 (*Strassburger theol. Studien*, III, 4-5). — H. Usener, *Religionsgeschichtl. Untersuchungen*, t. I, Bonn, 1889, 215-240, étudie en passant la date de quelques sermons de saint Chrysostome.

(**13**). § 75.

Les Constitutions apostoliques.

J. S. von Drey, *Neue Untersuchungen ueber die Konstitutionen u. Kanones der Apostel*, Tubingue, 1832, in-8°. — Fr. X. Funk, *Die Apostolischen Konstitutionen*, Rottenbourg, 1891, in-8°. — Le même, *Das achte Buch der Apostolischen Konstitutionen u. die verwandten Schriften*, Tubingue, 1893, in-8°. — Le même, *Kirchengeschichtl. Abhandlungen u. Untersuch.*, t. II, 1899, p. 359-372. — Le même, *Ein Fragment zu den Apostol. Konstitutionen*, dans la *Theol. Quartalschr.*, LXXXV, 1903, 195-202.

(14). § 76.

Synésius de Cyrène.

E. Gaiser, *Des Synesius von Kyrene aegvptische Erzaehlungen oder ueber die Vorsehung*, Wolfenbuttel, 1886, in-8°. — O. Seek, *Studien zu Synesios.* I. *Der historische Gehalt des Osirismythos*; II. *Die Briefsammlung*, dans *Philologus*, t. LII, 1893, p 442-483. — W. Fritz, *Die Briefe des Bischofs Synesius von Kyrene*, Leipzig, 1898, in-8°. — Fr. X. Kraus, *Studien ueber Synesios von Kyrene*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. XLVII, 1865, p. 381-448, 537-600 ; t. XLVIII, 1866, p. 85-129. — R. Volkmann, *Synesius von Kyrene*, Berlin, 1869, in-8°.—E. Gaiser, *Synesius von Kyrene*, dans *Theol. Studien aus Wuertemberg*, t. VII, 1886, p. 51-70. — G. M. Dreves, *Der Saenger der Kyrenaika*, dans *Stimmen aus Maria-Laach*, t. LII, 1897, p. 545-562.

(15). § 77.

Saint Cyrille d'Alexandrie.

A. Ehrhard, *Die Cyrill von Alexandrien zugeschriebene Schrift* περὶ τῆς τοῦ Κυρίου ἐνανθρωπήσεως, *ein Werk Theodorets von Cyrus*, Tubingue, 1888, in 8°. — Le même, *Eine unechte Marienhomilie des hl. Cyrill von Alexandrien* (*Encomium in S. Mariam Deiparam*, *P. G.*, t. LXXVII, 1029-1040), dans *Roem. Quartalschrift f. christl. Altertumskunde*... t. III, 1889, p. 97-113.—Kohlhofer, *S. Cyrillus Alexandrinus de sanctificatione*, Wurtzbourg, 1866, in-8°. — J. Kopallik, *Cyrillus von Alexandrien*, Mayence, 1881, in-8°. — V. Pagidas, Κύριλλος ὁ Ἀλεξανδρείας ἀρχιεπίσκοπος, Leipzig, 1884, in-8°. — Fr. Loofs, *Leontius von Byzanz*, t. I, Leipzig, 1887, p. 40-49. — A. Rehrmann, *Die Christologie des hl. Cyrillus von Alexandrien*, Hildesheim, 1902, in-8°. — Hefele, *Conciliengeschichte*, 2e éd., t. II, p. 141-288.

(16). § 78.

Theodoret de Cyr.

Ad. Bertram, *Theodoreti episc. Cyrensis doctrina christologica*, Hildesheim, 1883, in-8°. — N. Glubokowski, *S. Theodoret, évêque de Cyr* (en russe), Moscou, 1890, 2 vol. in-8° ; cf. Harnack, dans *Theol. Litteraturzeitung*, 1890, p. 502-504. — J. Schulte, *Theodoret von Cyrus als Apologet*, Vienne, 1904, in-8°.

(17). § 79. I

Macarius Magnès.

Zahn dans la *Zeitschr. f. Kirgensch.* II, 1877-1878, 450-459. — Wagemann, dans les *Jahrb. f. deutsche Theol.* XXIII, 1878, 269-314.

(18).

Jérôme de Jérusalem.

P. Batiffol, *Jérôme de Jérusalem d'après un document inédit*, dans la *Revue des quest. hist.* XXXIX, Paris, 1886, 248-255.

(19). III

Saint Isidore de Péluse.

P. B. Glueck, *Isidori Pelusiotae summa doctrinae moralis*, Wurtzbourg, 1848, in-8°. — L. Bober, *De arte hermeneutica S. Isidori Pelus.* Cracovie, 1878, in-8°. — E. L. A. Bouvy, *De S. Isidoro Pelusiota*, libri III, Nimes, 1885, in-8°. — V. Lundstroem, *De Isid. Pelus. epistolis recensendis praelusiones*, dans l'*Eranos*, II, 1897, 68-80.

(20). IV

Sur l'Histoire lausiaque

Toute l'ancienne littérature sur l'*Historia Lausiaca* est aujourd'hui dépassée par les travaux de E. Preuschen, *Palladius und Rufinus*, Giessen, 1897 in-8°, et de C. Butler, *The Lausiac History of Palladius*, Cambridge, 1898.

(21).

Saint Nil

Migne a reproduit, LXXIX, 9-24, l'étude approfondie de Fessler, *Institut. Patrol.* II, 592-614.

(22).

Marc l'Ermite.

J. Kuntze, *Markus Eremita, ein neuer Zeuge f. das altkirchl. Taufbekenntnis*, Leipz. 1895, in-8°. Cf. le même, dans le *Theol. Litteraturblatt*, XIX, 1898, 393-398.

(23).

Arsénius.

Fessler-Jungmann, *Inst. Patrol.* II, 2, 1896, 293 sq.

(24).

Diadochus.

Fessler-Jungmann, 147 sq.

(25). § 80.

Les Pères Syriens.

Dans Bickell, *Conspectus rei Syrorum litterariae additis notis bibliographicis et excerptis anecdotis*, Munster, 1871, in-8°, un utile aperçu des textes syriaques imprimés. On en trouve la liste exacte, aussi complète que possible, dans Nestle, *Syrische Grammatik*, Berlin, 1888, II, 1-66. — W. Wright, *A short history of Syriac Litterature*, Londres, 1894, in-8°. — R. Duval, *La littérature Syriaque*, Paris, 2e éd. 1900, in-12.

(26). § 81.

Saint Aphraate.

Sasse, *Prolegomana in Aphraatae Sapientis Persae sermones homileticos*, Leipz., 1878, in-8°. — Schoenfelder, *Aus und Ueber Aphraates*, dans la *Theol. Quartalschr.* LX, 1878, 195-256 : son explication des 70 semaines et des quatre royaumes dans Daniel ; sa christologie. — Forget, *De vita et scriptis Aphr., Sapientis Persae, dissert. theologico-hist.* Louvain, 1882, in-8°. — Funk, *Die haggadischen Elemente in den Homil. des Aphr.* Francfort, 1891, in-8°. — E. Hartwig, *Untersuchungen zur Syntax des Afr.* Leipz. 1898, in-8°.

(27). § 82.

Saint Ephrem.

C. a. Lengerke, *Commentatio critica de Ephraemo Syro S. Scripturae interprete*, Halle, 1828, in-4° ; — *De Ephraemi Syri arte hermeneutica*, Kœnigsberg, 1831, in-8°. — A Haase, *S. Ephraemi Syri theologia quantum ex libris poëticis cognosci potest*, Halle, 1869, in-8°. — C. Ferry, *S. Ephrem, poëte*, Nîmes, 1877, in-8°. — G. de Lagarde, *Ueber den « Hebraer » Ephrasius von Edessa* (c'est-à-dire sur l'auteur que S. Éphrem cite sous ce nom en commentant la Genèse, I-XXXVIII), dans ses *Orientalia*, II, Goettingue, 1880. — Th. Lamy, *Etudes de Patrologie orientale, S. Éphrem*, dans *L'Université catholique*, nouv. série, III, 1890, 321-349 ; IV, 1890, 161-190. — Le même, *L'Exégèse en Orient ou les Commentaires de S. Éphrem*, dans la *Revue Biblique*, II, 1893, 5-25, 161-181, 465-486. — C. Eirainer, *Der h. Ephraïm der Syrer. Eine dogmengeschichtl. Abhandlung*, Kempten, 1889,

in-8°. — H. Grimme, *Der Strophenbau in den Gedichten Ephraems des Syrers*, Frib. en Suisse, 1893, in-4°. Cf. Le même, *Grundzuege der Syrischen Betonungs- und Verslehre*, dans la *Zeitschr. der Deutscher Morgenlaendischen Gesellsch.* XLVII, 1893, 276-309.

(**28**). § 83. I

Maruthas.

Bickell, *Conspectus rei Syr. litt.* 21-22. Sur son *Histoire du Concile de Nicée*, Harnack, *Der Ketzerkatalog des Bischofs Maruta von Maipherkat*, Leipz. 1899.

Sur les *Acta* de Bedjan et leur contenu, E. Nestle, dans la *Theol. Litteraturzeitung*, 1893, 3-6, 45-48 (sur t. I-III); 1895, 213-215, 312-315 (t. IV-V); 1896, 419-421 (t. VI).

(**29**). § 85.

Firmicus Maternus.

Sur la date de l'ouvrage païen, Mommsen dans l'*Hermès*. XXIX, 1894, 468 sqq. — Sur l'analogie de la langue des deux écrits, Cl. H. Moore, *Jul. Firm. Maternus, der Heide und der Christ*, Munich, 1897, in-8°.

(**30**). § 86.

Saint Hilaire.

Largent, *S. Hilaire*, Paris, 1902. in-12. — Viehhauser, *Hilarius Pictaviensis in seinem Kampfe gegen den Arianismus*, Klagenfurt, 1860, in-8°. — Reinkens, *Hilarius von Poitiers*, Schaffhouse, 1864, in-8°. — Dormagen, *S. Hilaire de Poitiers et l'arianisme*, Paris, 1864, in-8°. — Hansen, *Vie de S. Hilaire évêque et Docteur de l'Eglise*, Luxemb. 1875, in-8°. — Cazenove, *S. Hilary of Poitiers and S. Martin of Tours*, Londres, 1883, in-8°. — Barbier, *Vie de S. Hilaire, Ev. de P. Docteur et Père de l'Eglise*, Tours, 1887, in-18. — Baltzer, *Die Theologie des H. von Poitiers*, Rottweil, 1879, in-4°. — Le même, *Die Christologie des H. v. P.* Rottweil, 1889, in-4°. — Fœrster, *Zur Theol. des Hil.* dans les *Theol. Studien und Kritiken*, LXI, 1888, 645-686. — Sur l' « evacuatio ex forma Dei », Wirthmueller, *Die Lehre des hl. H. v. P. ueber die Selbstentaeusserung Christi vertheidigt gegen die Entstellungen neuerer protest. Theologen*, Ratisbonne, 1865, in-8°. — J. Stix, *Zum Sprachgebrauch des hl. H. v. P. in seiner Schrift De trinitate*, Rottweil, 1891, in-4°. — Cabrol, *Le manuscrit d'Arezzo. Ecrits inédits de S. Hilaire*, Paris, 1888, in-8°. — Dreves,

s Hymnenbuch des hl. Hil., dans la *Zeitschr. f. Kath. Theol.*, XII, 1888, 8-369. — Sur les hymnes connues avant la trouvaille d'Arezzo, Hoel-ıer, *De SS. Damasi Papae et Hil. ep. P. qui feruntur hymnis sacris*, Mun-r, 1858, in-4°. — Kayser, *Beitraege zur Geschichte und Erklaerung der llesten Kirchenhymnen*, 2e éd. Paderborn, 1881, 52-88.

(31). § 87. II

Lucifer de Cagliari.

Krüger, *Lucifer, Bischof von Calaris, und das Schisma der Luciferianer*, eipz. 1886, in-8°. — Hartel, *Lucifer von Cagliari und sein Latein*, dans *Archiv f. latein. Lexicogr. und Gramm.*, III, 1886, 1-58.

(32). III.

Faustin et Marcellin.

Krüger, *Op. c.* (**31**), 62-63, 82-86, 94-96.

(33). IV.

Grégoire d'Elvire.

Gams, *Die Kirchengesch. von Spanien*, II, 1, 310-314. — Krüger, *Lucifer*, 5-80. — Dom Morin, *Revue d'histoire et de litt. relig* v. 1900, 145-161, ut lui attribuer, outre le *De fide orthodoxa*, les sept premiers des douze vres *De trinitate*, Migne, *P. L*, LXII, 237-334, qui portent le nom de igile de Tapse, ainsi que les *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum upra* § 55, IV). Contre Morin, Batiffol dans le *Bulletin de litt. eccles.* 900, 190-197.

(34). V.

Hilaire de Rome.

Krüger, *Op. c* 88-89. Plusieurs ont cru, mais à tort, reconnaître dans ilaire le mystérieux Ambrosiaster (*Infra*, § 90, III).

(35). VI.

Phébade d'Agen.

Sur le *Liber contra Arianos*, Draeseke, *Zeitschr. f. kirchl. Wissensch. nd kirchl. Leben*, X, 1889, 335-343, 394-407 ; *Zeitschr. f. wissensch. heol.*, XXXIII, 1890, 78-98. Le *De fide orthodoxa contra Arianos* paraît ussi parmi les œuvres de saint Ambroise, Migne, XVII, 549-568 et une

troisième fois parmi celles de Vigile de Tapse. LXII, 466-468, 449-463 enfin, conjointement avec le *Libellus fidei*, dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze, éd. Bénédictine, I, Paris, 1788, 892-906. Cf. Migne, *P. G.* XXXVI, 663-676. Le P. Quesnel, *Dissert. XIV in S. Leonis M. opera* § 7 : Migne, *P. L.*, LVI, 1049-1053, réclame la paternité de ces deux écrits pour Grégoire d'Elvire (*supra IV*) ; les auteurs de l'*Histoire litt. de la France*, I, 2e part. nouv. éd. Paris, 1865, 273-281, soutiennent les droits de Phébade.

(36). VIII.

Marius Victorin.

G. Koffmane, *De Mario Victorino philosopho christiano*, Breslau, 1880, in-8°. — Geiger, *C. Marius Viktorinus Afer, ein neuplatonischer Philosoph*, Metten, 1888-1889, 2 in-4°. — R. Schmid, *Mar. Vikt. Rhetor und sein Betziehungen zu Augustin*, Kiel, 1895, in-8°. — Sur Victorin comme écrivain profane, Teuffel-Schwabe, *Geschichte der Roem. Litt.*, 5 éd. 1031-1034. — Sur les hymnes et autres poésies, M. Manitius, *Gesch. der christlich-lateinischen Poesie*, Stuttgard, 1891, 113-119.

(37). X.

Saint Zénon de Vérone.

Fr. A. Schütz, *S. Zenonis Episc. Veron. doctrina christiana*, Leipz., 1854, in-8°. — Iazdzewski, *Zeno Veron. Episc. Commentatio patrologica*, Ratisbonne, 1862, in-8°. — Sur les nombreuses réminiscences des écrits du rhéteur Apulée dans les sermons de Zénon, Weyman dans les Comptes-rendus de l'Académie de Munich, classe de Philol., 1893, II, 350-359.

(38). § 88. I.

Iuvencus.

Hatfield, *A study of Iuvencus*, Bonn, 1890, in-8°. — Marold, *Ueber das Evangelienbuch des Iuvencus in seinem Verhaeltnis zum Bibeltext*, dans la *Zeitschr. f. wissenschaftl. Theol.* XXXIII, 1890. 329-341. — Autres travaux ap. Manitius, *Gesch. der christlich. latein. Poesie*, 42-44.

(39). II.

Cyprien le Gaulois.

Le poème de Cyprien a été l'objet d'une étude critique approfondie de la part de John Mayor, *The latin Heptateuch published piecemeal by the French printer W. Morel (1560) and the French Benedictines E. Martène*

733) and J. B. Pitra (1852-1888) critical reviewed. Londres, 1889 in-8°.
H. Ph. Best, *De Cypriani quae feruntur metris in Heptateuchum*, Mar-
urg, 1891 in-8°. Best partage l'ouvrage entre deux poètes : la Genèse
rait de Cyprien et aurait eu pour berceau l'Italie vers l'an 410 ; les
tres livres d'un poète gaulois inconnu, du V^e^ siècle.

(40). IV

Proba.

Aschbach, *Die Anicier und die roemische Dichterin Proba*, Vienne, 1870.
Sur les centons, *Versus ad gratiam*, *De Verbi incarnatione*, *De ecclesia*,
uffel-Schwabe, *Op. c.* 5^e^ éd. 41, 1216-1217, 1228 ; Manitius, *Op. c.* 105-111.

(41). V.

Ausone.

Boissier, *La fin du paganisme*, II, Paris, 1891, in-8°, 77-92 et *passim*. —
mpère, *Hist. littér. de la France avant Charlemagne*, t. I, 2^e^ éd. Paris,
67, 236 sqq. — Hovyn de Tranchère, *Anthologie ausonienne*, Bordeaux,
97, in-4°, XLIII, 93 pages ; traduction en vers des principales pièces et
ude biographique.

(42). VI

Saint Damase.

Les découvertes romaines ont suscité un vif mouvement d'études.
'il suffise d'indiquer comme orientation dans le vaste recueil de de
ssi, Grisar, *Die christlichen Inschriften Roms in frueheren Mittelalter*,
ns la *Zeitschr. f. Kath. Theologie*, XIII, 1889, 90-152 ; Ehrhard, *Zur
ristl. Epigraphik*, dans la *Theol. Quartalschr.* LXXII, 1890, 170-208. —
Couret, *De S. Damasi, summi apud Christianos pontificis, carminibus*,
enoble. 1869 in-8°. — Weyman, dans la *Revue d'histoire et de littérature
ig.* I, 1896, 58-73. — Amend, *Studien zu die Gedichten des Papstes Da-
sus*, Wurzbourg, 1894, in-8°.

(43) IX

« Héségippe », traducteur de Josèphe.

Fr. Vogel, *De Hegesippo qui dicitur Josephi interprete*, Erlangen, 1880,
8°.—Le même, *Ambrosius und der Uebersetzer des Josephus*, dans la *Zeitsch.
die œsterreich. Gymnasien*, XXXIV, 1883, 241-249. N'admet pas la pater-
é d'Ambroise, soutenue par H. Roensch, dans ses *Collectanea philologa*,

publiés par Wagener, Brème, 1891, in-8°, 32-89. — Contre Ambroi aussi E. Klebs, *Das lateinische Geschichtswerk ueber den juedischen Krieg* Leipz., 1895, in-8°, 210-241.

(44). X.

Peregrinatio Silviae.

Mommsen, dans les Comptes-rendus de l'Académie de Berlin, 1887, 357-364. — Weyman dans la *Theol. Quartalschrift*, LXX, 1888, 34-50. — I de Saint-Aignan, *Le pèlerinage de sainte Sylvie aux lieux saints en 38* Orléans, 1889, in-8°. — Cabrol, *Les églises de Jérusalem, la discipline et liturgie au IV^e siècle*, Paris, 1895, in-8°. — D. Férotin, dans un article fo tement documenté de la *Revue des Questions historiques*, octobre 1903, essayé de prouver que l'identification proposée par Gamurrini est erronée l'auteur de la *Peregrinatio* serait, non Sylvie d'Aquitaine, mais une E pagnole du nom d'Ethéria.

(45). § 89. II.

Donatisme.

Le recueil de pièces de saint Optat a été récemment de divers côté l'objet d'une critique approfondie. V. Voelter, *Der Usprung des Donatismus*, Fribourg, 1883. — Seeck, *Quellen und Urkunden ueber die Anfaenge des Don.* dans la *Zeitsch. f. Kirchengesch.* X, 1888-1889, 505-568. L. Duchesne, *Le Dossier du Don.*, dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, X, 1890 589-650. Il défend victorieusement contre les attaques de Voelter et de Seeck l'authenticité des documents et l'exactitude des données qu'ils ont fournies à saint Optat. V. encore Thümmel, *Zur Beurteilung des Don.* Halle, 1893, in-8°.

(46). III

Ecrits de Priscillien.

Fr. Paret, *Priscillianus, ein Reformator des 4 Jahrh.* Wurtzbourg, 1891 in-8°. — A. Hilgenfeld, *Priscillianus und seine neuentdeckten Schriften* dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.* XXXV, 1892, 1-85. — Schepss, *I r Priscilliano*, dans les *Wiener Studien*, XV, 1893. 128-147 (pour l'authenticité des traités découverts). — S. Merkle, *Der Streit ueber Priscillian* dans la *Theol. Quartalschr.* LXXVIII, 1896, 630-649. — J. Dierich, *Die Quellen zur Geschichte Priscillians*, Breslau, 1897, in-8°. — G. Cirot, dans l *Bulletin critique*, 1897, 350-357.

(47).

Saint Turibius.

V. de Buck, dans les *Acta SS.* Oct. XIII, Paris, 1883, 226 sqq. Sur les éditions de la lettre, Schœnemann, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.* II, 1060 sqq.

(48). § 90.

Saint Ambroise.

Locatelli, *Vita di S. Ambrogio*, Milan, 1875, in-8°. — E. Bernard, *De S. Ambr. Mediol. ep vita publica*, Paris, 1864, in-8°. — A. Baunard, *Histoire de S. Ambroise*, Paris. 1871, in-8°. — Fr. Boehringer, *Ambrosius, Erzbischof von Mailand*, 2e éd. Stuttgard, 1877. — Foerster, *Ambr. Bischof von Mailand*, Halle, 1884, in-4°. — De Broglie, *S. Ambroise*, Paris, 1899, in-8°. — Ihm, *Studia Ambrosiana*, Leipz. 1890. — *Ambrosiana, scritti varii nel XV centenario della morte di S. Ambrogio*, Milan, 1897, in-4°. — Th. Shermann, *Die griech. Quellen des hl. Ambrosius in lib. III de Spiritu Sancto*, Munich, 1902.

(49).

De officiis. V.

Fr. Hasler, *Ueber das Verhaeltnis der heidnischen und christl. Ethik auf Grund einer Vergleichung des Ciceronianischen De officiis mit dem gleichnamigen des hl. Ambr.* Munich. 1866, in-8°. — P. Ewald, *Der Einfluss der Stoisch-Ciceronianischen Moral auf die Darstellung der Ethik bei Ambr.* Leipz. 1881, in-8°. — R. Thamin, *S. Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle*, 1895, in-8°. — Schmidt, *Ambr., sein Werk De officiis und die Stoa*, Goettingue, 1897, in-8°.

(50). VIII

Les Hymnes.

Dreves, S. J., *Aurelius Ambr.* « *der Vater des Kirchengesanges* », Fribourg, 1893.

(51). § 91. I.

Prudence.

Cl. Brockhaus, *Aurelius Prudentius Clemens in seiner Bedeutung f. die Kirche seiner Zeit*, Leipz., 1872, in-3°, — Ad. Ebert, *Hist. générale de la littérature du moyen âge en Occident*, édit. fr., t. I, Paris, 1889, p. 272–

316. — J. Kayser, *Beitraege zur Geschichte u. Erklaerung der aeltesten Kirchenhymnen*, 2e éd., Paderborn, 1881, p. 249-336. — A. Roesler, *Der Katolische Dichter Aurelius Prudentius Clemens*, Fribourg, 1886, in-8°. — Aimé Puech, *Prudence*, Paris, 1888, in-8°. — G. Boissier, *La fin du paganisme*, Paris, 1891, t. II, p. 123-177. — M. Manitius, *Gesch. der christlich. latein. Poesie*, Stuttgard, 1891, p. 61-99. — Fr. Krenkel, *De Aurelii Prudentii Clementis re metrica*, Rudolstat, 1884, in-8°. — H. Breidt, *De Aurelio Prudentio Clemente Horatii imitatore*, Heidelberg, 1887, in-8°. — L. B. Lease, *A syntactic, stylistic and metrical study of Prudentius*, Baltimore, 1895, in-8°. — G. Sixt, *Die lyrischen Gedichte des Aurelius Prudentius Clemens*, (Progr.), Stuttgard, 1889, in-4°. — V. Both, *Des christlichen Dichters Prudentius Schrift gegen Symmachus*, (Progr.), Rastadt, 1882, in-4°. — Merkle, *Prudentius u. Priscillian*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXVI, 1894, p. 77-125. — Le même, *Neue Prudentius Studien : ibid.*, t. LXXVIII, 1896, p. 251-275. — Le même, *Prudentius' Dittochaeum*, dans *Fetschrift zum elfhundertjaehrigen Jubilaeum des deutschen Campo Santo in Rom*, Fribourg, 1897, p. 33-45. — P. Allard *Prudence, historien*, dans la *Revue des quest. histor.*, t. XVIII, 1884, p. 345-385. — *V.* La littérature moderne sur Prudence, C. Weyman, dans *Jahresber. ueber die Fortschritte der Klassischen Altertumswissenschaft*, t. LXXXIV, 1895, p. 297-300 ; t. XCIII, 1897, p. 205-208 ; t. CV, 1900, p. 84 sq.

(52). III

Saint Paulin de Nole.

Ad. Buse, *Paulin, Bischof von Nola, und seine Zeit* (350-450), Ratisbonne, 1856, 2 vol. in-8° ; trad. franç., par l'abbé Dancoisne, Tournai, 1858. — F. Lagrange, *Histoire de S. Paulin de Nole*, Paris, 1877, in-8° ; 2e éd. 1882, 2 vol. in-12. — Ampère, *Hist. littéraire de la France avant Charlemagne*, t. I, ch. VII, Paris, 1867, in-8°. — M. Lafon, *Paulin de Nole*, 354-431, Montauban, 1885, in-8°. — G. Boissier, *Op. cit.* ; t. II, p. 57-121. — Manitius, *Op. cit.*, p. 261-297.

Sur le commerce épistolaire de saint Paulin et d'Ausone, v. A. Puech, *De Paulini Nolani Ausoniique epistularum commercio communibusque studiis*, Paris, 1887, in-8°.

(53). V.

Claudius Marius Victor.

A. Bourgoin, *De Cl. Mario Victore rhetore christiano quinti saeculi*, Paris, 1883, in-8°. — St. Gamber, *Un rhéteur chrétien au Ve siècle, Claudius Marius Victor*, Marseille, 1884, in-8°. — P. Lejay, dans la *Revue de philo-*

logie, 1890, p. 11 sqq. — H. Maurer, *De exemplis quae Claudius Marius Victor in Alethia secutus sit*, Marbourg, 1896, in-8°.

(54). § 92. I

Sulpice Sévère.

Sur la *Chronique*, Bernays, *Ueber die Chronik des S. Severus*, Berlin, 1861 (1885), in-4°. Œuvre d'un esprit délié et d'une vaste érudition. Sur la série martinienne, Reinkens, *Martin von Tours, der wunderthaetige Moench und Bischof*, Breslau, 1866, 258-274. Sur la langue de S. Sévère, H. Goelzer, *Grammaticae in S. S. observationes potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes*, Paris, 1883, in-8°. — Schell, *De S. S. Sallustianae, Livianae, Taciteae elocutionis imitatore*, Munster, 1892, in-8°.

(55). III.

Rufin.

Sur le remaniement de l'*Histoire eccl.* d'Eusèbe, Kimmel, *De Rufino Eusebii interprete libri* II, Géra, 1838, in-8°. — Sur la traduction de la *Guerre judaïque* de Josèphe, V. Schuerer, *Gesch. des jued. Volkes im Zeitalter Jesu Chisti*, I, Leipzig, 1890, 73, 75. Les objections de Pfoulques (1872) contre l'authenticité ou l'intégrité du *Commentarius in Symbolum* ont été réfutées par Kattenbusch, *Beitraege zur Gesch. des altkirchlichen Taufsymbols*, Giessen, 1892, in-4°, 27-32. Sur le Commentaire apocryphe des Psaumes 1-75, cf. *infra*, § 111, VI.

(56). § 93.

Saint Jérôme.

Collombet, *Histoire de S. Jérôme, père de l'Église au IV^e siècle; sa vie, ses écrits et ses doctrines*, Paris et Lyon, 1844, 2 in-8°. — O. Zoeckler, *Hieronymus. Sein Leben und Wirken aus seinen Schriften dargestellt*, Gotha, 1865. — A. Thierry, *S. Jérôme, la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre-Sainte*, 3^e éd., Paris, 1876, 2 in-8°. — C. Martin, *Life of S. Jerome*, Londres, 1888, in-8°. — Lagrange, *Histoire de sainte Paule*, Paris, 1867, in-8°. — A. Largent, *S. Jérôme*, Paris, 1898.

Paucker, *De latinitate B. Hier., observationes ad nominum verborumque usum pertinentes*, Nouv. éd. avec index, Berlin, 1889. — Goelzer, *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de S. Jérôme*, Paris, 1884, in-8°, XII-472, pages. — Luebeck, *Hieronymus quos noverit Scriptores* (profanos) *et ex quibus hauserit*, Leipz. 1872, in-8°.

Sur sa méthode de traduction : G. Hoberg, *De S. Hieron. interpretandi ratione*, Bonn, 1886, in-8°. La littérature sur la version de S. Jérôme et sur la Vulgate d'aujourd'hui se trouve dans les manuels d'introduction à l'Ecriture sainte. Qu'il suffise de nommer E. Nestle, *Ein Jubilaeum der lateinischen Bibel zum 9 November 1892*, Tubingue, 1892, in-8°. — S. Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Paris, 1893, in-8°.

Comme contributions à l'appréciation des *écrits exégétiques* de S. Jérôme : Roehrich, *Essai sur saint Jérôme exégète*, Genève, 1891, in-8°. — W. Nowack, *Die Bedeutung des Hieron. f. die alttestam. Textkritik*, Goettingue, 1875, in-8°. — Siegfred, *Die Aussprache des Hebraeischen bei Hieron.* dans *Zeitschr. f. die alttestam. Wissenschaft*, IV, 1884, 34-83. — Moehlers *Gesammelte Schr.* Ratisbonne, 1839, I, 1-18 (sur le débat entre S. Jérôme et S. Augustin au sujet de Gal. II, 14).

Selon Dom Amelli nous n'aurions nullement dans l'*Ép. 18 ad Dam.* le « brevis subitusque tractatus » sur Isaïe, VI. Il croit avoir découvert, dans la bibliothèque du Mont-Cassin, ce premier essai exégétique, cette thèse de doctorat, dit-il, de S. Jérôme, et il l'a publié sous ce titre : *S. Hieronymi Stridonensis presbyteri Tractatus contra Origenem de visione Isaïae*, Mont-Cassin, 1901. Mais Fr. Diekamp, *Litter. Rundschau*, 1901, c. 293-295, combat résolument cette identification, l'opuscule de D. Amelli étant en contradiction avec la première attitude de S. Jérôme à l'égard d'Origène, notamment avec l'*Épître 18e*; il incline à croire que nous avons affaire ici à un écrit anti-origéniste de Théophile d'Alexandrie que S. Jérôme aurait traduit.

Sur le livre *De situ et nominibus locorum hebraicorum*, v. Spanier, *Exegetische Beitraege zu Hier. Onomasticon*, Magdebourg, 1896, in-8°; le même, *Nachtraege und Berichtig.* Magd. 1898, in-8°.

L'*Expositio interlinearis libri Job* ; Migne, XXIII, 1407-1470, porte à tort le nom de S. Jérôme. Elle semble être du prêtre Philippe, un disciple de Jérôme (*optimus auditor*, dit Gennade, *De viris ill.* 62), remaniée et développée par Bède le Vénérable. Cf. Zoeckler, *Hieronymus*, p. 471. Sur un autre apocryphe, les *Commentarii in epist. S. Pauli*: Migne, XXX, 645-902, v. *infra*, § 94, XVI.

Ecrits historiques : Sur la Chronique, Schoene, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hier.*, Berlin, 1900, in-8°. — Sur le *De viris illustribus*, v. *supra*, § 2, I. — La *Vita Pauli monachi* est devenue la source et le fond de toutes les autres biographies de S. Paul de Thèbes. V. J. Bidez dans l'introduction de son édition de deux Vies grecques de S. Paul, Gand, 1900, in-8°. Sur la *Vita B. Hilarionis*, v. Zoeckler, dans les *Neue Jahrbuech. f. Deutsche Theol.* III, 1896, 146-178.

Cf. *supra* § 66, v. — Sur le *Martyrologe*, L. Duchesne, *Les sources du Martyrologe hieronymien, avec préface de J. B. de Rossi*, Rome, 1885, in-8°.

Ecrits dogmatiques et polémiques : Une analyse approfondie et une remarquable appréciation de l'*Adv. Helvidium*, dans Lehner, *Die Marienverehrung in den ersten Jahrh.* 2e éd. 104-112. — Sur la date de l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, v. Gruetzmacher dans la *Zeitsch. f. Kirchengesch.* XXI, 1901, 1-8 (« vers 382 »). — W. Haller, *Jovinianus. Die Fragmente seiner Schriften, die Quellen zu seiner Geschichte, sein Leben und seine Lehre*, Leipz. 1897. — W. Schmid, *Vigilantius*, Munster, 1860, in-8°. — G. Nyhoff, *Vigilantius*, Groeningue, 1897, in-8°.

Lettres. M. Schubach, *Ueber die Briefe des hl. Hier. als Quelle der Geschichte des 4 und 5 Jahrh. und als erbauende Lektuere*, Coblence, 1855, in-8°. Sur l'*Epist. 33, ad Paulam*, v. *Supra* § 39, II. Les deux lettres *Ad amicum aegrotum*, données comme apocryphes par les éditeurs (Migne, XXX, 61-104) sont défendues comme authentiques par Paucker dans la *Zeitschr f. die œsterreich. Gymnasien*, XXXI, 1880, 891-895. Dom Morin a pris de même la défense de l'*Ep. ad Praesidium, de cereo paschali* (Migne, XXX, 182-188) qui a longtemps passé pour apocryphe : *Un écrit méconnu de S. Jérôme*, dans la *Revue Bénédictine*, t. VIII, 1891, 20-27 ; *La lettre de S. Jérôme sur le cierge pascal. Réponse à quelques difficultés de M. l'abbé Duchesne. Ibid.*., IX, 1892, 392-397.

(57). § 94. I-II.

Saint Augustin. Biographies et Portraits.

On a mentionné, dans le corps de l'ouvrage, XIV, les deux plus importantes entre les anciennes biographies, celle de Tillemont et celle des Bénédictins, celle-ci dans Migne, *P. L.* XXXII, 65-578. Parmi les travaux récents : Fr. Boehringer, *Die Kirche Christi und ihre Zeugen*, I, 3, Zurich, 1845, 99-774. — Fr. et P. Boehringer, *Aurel. Augustinus, Bischof von Hippo*, Stuttgard, 1877-1878, 2 vol. in-8°. — Poujoulat, *Histoire de S. Augustin, sa vie, ses œuvres, son siècle, influence de son génie*, Paris, 1845-1846, 3 vol. in-8°. — C. Wolfsgruber, *Augustinus*, Paderborn, 1898, in-8°. — H.-A Naville, *S. Augustin. Etude sur le développement de sa pensée jusqu'à l'époque de son ordination*, Genève, 1872, in-8°. — Fr. Woerter, *Die Geistesentwicklung des hl. Aur. Aug. bis zu seiner Taufe*, Paderborn, 1892, in-8°. — Flottes, *Etudes sur S. Augustin, son génie, son âme, sa philosophie*, Montpellier, 1861, in-8°. — W Cunningham, *St Austin and his place in the history of christian thought*, Londres, 1886, in-8°. — Hatzfeld, *S Augustin*, Paris, 1897, in-12.

(58). XII.

Sur la Philosophie de S. Augustin.

J.-F. Nourrisson, *La philosophie de S. Aug.*, Paris, 2e éd., 1869, 2 vol. in-8°. — J. Storz, *Die Philosophie des hl. Aug.* Fribourg. 1882, in-8°. — L. Grandgeorge, *S. Aug. et le néo-platonisme*, Paris, 1896, in-8°.

Sur sa théorie de la connaissance : Schuetz, *Divi Aug. de origine et via cognitionis intellect. doctrina ab ontologismi nota vindicata*, Munster, 1867, in-8°. — J. Haehnel, *Verhaeltnis des Glaubens zum Wissen bei Aug.* Leipz., 1891, in-8°.

Sur sa métaphysique : C. van Endert, *Der Gottesbeweis in der patristischen Zeit mit besonderer Beruecksichtigung August.* Fribourg, 1869, in-8°. — K. Scipio, *Des Aur. Aug. Metaphysik in Rahmen seiner Lehre vom Uebel*, Leipz., 1886, in-8°. — E. Metzer, *Die augustinische Lehre vom Causalitaetsverhaeltnis Gottes zur Welt*, Neisse, 1892, in-8°.

Sur sa Psychologie : Th. Gangauf, *Augustins Lehre vom Wesen und Ursprung der menschlichen Seele*, Halberstadt, 1868, in-4°. — Le même, *Aug. Lehre von der Unsterblichkeit und Immaterialitaet der menschlichen Seele*, Iéna, 1874, in-8°. — K. Werner, *Die aug. Psychologie in ihrer mittelalterlich-scholastischen Einkleidung und Gestaltung*, Vienne, 1882.

Sur son Esthétique : A. Berthaud, *S. Aug. doctrina de pulchro ingenuisque artibus e variis illius operibus*, Poitiers, 1891, in-8°.

(59). XIII.

Sur la Théologie de saint Augustin.

A. Dorner, *Aug. Sein theologisches System und seine religionsphilosophische Anschauung*, Berlin, 1873, in-8°. — Th. Gangauf, *Des h. Aug. spekulative Lehre von Gott dem Dreieinigen*, Augsbourg, 1865, in-8°. — A. Ritschl, *Expositio doctrinae Aug. de creatione mundi, peccato, gratia*, Halle, 1843, in-8°. — Grassmann, *Die Schoepfungslehre des hl. Aug. und Darwins*, Ratisbonne, 1889, in-8°. — Fr. Nitzsch, *Aug. Lehre vom Wunder*, Berlin, 1865 in-8°. — J. Nirschl, *Ursprung und Wesen des boesen nach der Lehre des hl. Aug.* Ratisbonne, 1854, in-8°. — J. Ernst, *Die Werke und Tugenden der Unglaeubigen nach St Aug.* Fribourg, 1871, in-8°. — J. P. Baltzer, *Des hl. Aug. Lehre ueber Praedestination und Reprobation*, Vienne, 1871. — A. Koch, *Die Autoritaet des hl. Aug. in der Lehre von der Gnade und Praedestination*, dans la *Theol. Quartalschr.* LXXIII, 1891, 95-136, 287-304, 455-487. — O. Rottmanner, *Der Augustinismus*, Munich, 1892, in-8°. — A. Kranich, *Ueber die Empfaenglichkeit der menshlichen Natur f. die Gueter der uebernatuerl. Ordnung nach der Lehre des hl.*

ug. und des hl. Thomas, Paderborn, 1892, in-8°.—Th. Specht, *Die Lehre on der Kirche nach dem hl. Aug.* Paderborn, 1892, in-8°. — La doctrine e S. Aug. sur l'Eglise occupe aussi principalement H. Reuter, *August. tudien*, Gotha, 1887, in-8°. — Th. Specht, *Die Einheit der Kirche nach em hl. Aug.* Neuburg, 1885, in-4°. — E. Commer, *Die Katholicitaet nach em hl. Aug.* Breslau. 1873. in-8°. — M. M. Wilden, *Die Lehre des hl. ug. vom Opfer der Eucharistie*, Schaffhouse, 1864, in-8°. — Schanz, *ie Lehre des hl. Aug. ueber das hl. Sakrament der Busse*, dans la *Theol. uartalschr.* LXXVII, 1895, 448-496, 598-621. — Le même, *Die Lehre des l. Aug. ueber die Euchar. Ibid.* LXXVIII, 1896, 79-115.

(60). III-X.

Sur les ouvrages de saint Augustin.

Confessions : Harnack, *Aug. Konfessionen*, Giessen, 2ª éd., 1894. — G oissier, *La fin du paganisme*. Paris, 1891, I, 339-379 : La Conversion e saint Augustin. L'assertion de ces deux critiques que le récit de la nversion d'Augustin ne mériterait pas une entière confiance, qu'il rait été dramatisé par l'auteur, est combattue par Fr. Woerter, *Op. c.*, 2-66. — Douais, *Les Confessions de S. Augustin*, Paris, 1893, in-8°.

Ecrits apologétiques : Woerter, *Op. cit.*, 67-210, en traite à fond. — D. ilmann, *De S. Aug. dialogis in Cassiciaco scriptis*, Strasbourg, 1897, in-8°.

Sur les *Soliloquia* en particulier, Matinée, *S. Aug. Aur. in soliloquiis alis philosophus appareat, qualis vir*, Rennes, 1864, in-8°. — Sur l'ency- opédie des sept arts libéraux ébauchée par S. Augustin et sur les agments qui en restent, V. Teuffel-Schwabe, *Gesch. der roemische tter.*, 5° éd., 1132-1133. — W. Ott, *Ueber die Schrift des hl. Aug. De gistro*, Hechingen, 1898, in-8°.

Ecrits apologétiques : De civitate Dei, V. G. J. Seyrich, *Die Geschichts- ilosophie Aug. nach seiner Schrift de civitate Dei*, Leipzg., 1891, in-8°. — Boissier, *Op. cit.*, II, 339-390. — E. Frick, *Die Quellen Aug. im.* XVIII *che seiner Schrift de civ. Dei*, Hoexter, 1886, in-4°. — Draeseke, *Zu Aug. civitate Dei*, XVIII, 42, dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXXII, 1889, 0-248. — J. Biegler, *Die civitas Dei des hl. Aug.*, Paderborn, 1894, in-8°.

Ecrits dogmatiques-polémiques. Sur l'ensemble des écrits contre les nichéens : Fr. et P. Boehringer, *Op. c.*, I, 80-141. — Sur le *De libero itrio*, II, III-IX, V. F. Duquesnoy, *Une preuve de l'existence de Dieu dans Aug.*, dans les *Annales de philos. chrét.*, nouv. sér., XXV, 1891-1892, -302, 331-346.

Contre les Donatistes : Ribbeck, *Donatus und Aug. oder der erste ent- eidende Kampf zwischen Separatismus und Kirche*, Elberfeld, 1857-1858, ol. in-8°. — Sur le *Psalmus contra partem Donati*, considéré comme

le plus ancien monument de la poésie latine rythmée, W. Meyer, dans les *Abhandl. der K. bayer. Akad. der Wissensch.*, Ie cl., XVII, 2, Munich, 1885, 284-288. — Sur le prétendu *Liber testimoniorum fidei contra Donatistas*, dans Pitra, *Analecta sacra et classica*, Paris, 1888, 1, 147-158, v. *infra*, § 111, III.

Contre les Pélagiens : G. Fr. Wiggers, *Versuch einer pragmatischen Darstellung des Augustinismus und Pelagianismus nach ihrer geschichtlichen Entwickelung*, Hambourg, 1833, 2 vol. in-8°. — Sur le Pélagianisme, Woerter, *Der Pelanianimus nach seinem Ursprunge und seiner Lehre*. Fribourg, 2e éd. 1874. — Fr. Klasen, *Die innere Entwicklung des Pelagianismus*, Fribourg, 1882, in-8°. — J. Ernst, *Pelagianische Studien*, dans le *Katholik*, 1884, II, 225-259; 1885, I, 241-269.

Sur les écrits exégétiques en général : H. N. Clausen, *Aur. Aug. Hippon. S. Scripturae interpres*, Copenhague, 1827, in-8°. — C. Douais, *S. Augustin et la Bible*, dans la *Revue Biblique*, II, 1893, 62-81, 351-377; III, 1894, 110-135, 410-432.

Sur les Prédications : A. Regnier, *La latinité des sermons de S. Augustin*. Paris, 1887, in-8°. — J. Véron, *S. Aug. auditores sive de Afrorum christianorum circa Aug. ingenio ac moribus disquisitio*, Blois, 1869, in-8°. — A. Degert, *Quid ad mores ingeniaque Afrorum cognoscenda conferant S. Aug. Sermones*, Paris, 1894, in-8°.

(**61**). § 95. II.

Paul Orose.

Th. de Moerner, *De Orosii vita ejusque historiarum libris VII adv. Paganos*, Berlin, 1844, in-8°. — E. Méjean, *P. Orose et son apologétique contre les païens*, Strasbourg, 1862, in-8°.

(**62**). III.

Saint Prosper.

L. Valentin, *S. Prosper d'Aquitaine*, Paris, 1900, in-8°. — Cf. Couture, dans le *Bulletin de littér. ecclés.* 1901, 269-282. — Sur sa doctrine, Fr. Woerter, *Beitraege zur Dogmengeschichte des Semipelagianismus*, Paderborn, 1898, in-8°.

(**63**). V.

Les deux livres De Vocatione omnium gentium.

Sur la question de l'auteur de l'ouvrage, v. E. Perthel, *Papst Leos I Leben und Lehren*, Iena, 1843, 127-134. — Sur sa doctrine, Woerter, *Zur Dogmengeschichte des Semipelagianismus*, Munster, 1900.

(64). § 96. I.

Cassien.

La question de la patrie de Cassien a été récemment débattue contradictoirement dans la *Theol. Quartalschr.*, entre A. Hoch, qui se prononce pour la Syrie, LXXXII, 1900, 43-69, et S. Merkle, qui tient pour la Dobrodja, 419-441. — Sur ses doctrines, A. Hoch, *Lehre des J. Cassianus von Natur und Gnade*, Fribourg, 1895, in-8°; Fr. Woerter, *Beitraege zur Dogmengesch. des Semipel.* Paderborn, 1898, in-8°.

Sur la fin du V^e^ siècle, Évagre, prêtre et moine gaulois, (Gennade, *De viris ill.* 50; Sulp. Sever. *Dialog.* III, 1, 4; 2, 8) publia une *Altercatio Simonis Judaei et Theophili Christiani*, dans laquelle le Juif soulève des difficultés contre la doctrine chrétienne, mais se laisse convaincre par les réponses du chrétien. On trouve cet écrit dans Migne, *P. L.*, XX, 1165-1182; Harnack en a donné un bien meilleur texte dans les *Texte und Untersuch.* I, 3, 1883, 1-136. L'*Altercatio* dérive manifestement du Dialogue d'Ariston (*supra*, § 16); il n'est point vrai, comme l'a prétendu Harnack, qu'elle n'en soit qu'une traduction ou un remaniement : V. P. Corsen, *Die Altercatio Sim. Judaei et Theoph. Christ. auf ihre Quellen geprueft*, Berlin, 1890, in-4°; Th. Zahn, *Forschungen zur Gesch.* IV, 1891, 308-329; Batiffol, dans la *Revue Biblique*, VIII, 1899, 337-345.

(65). II.

S. Eucher de Lyon.

A. Mellier, *De vita et scriptis S. Eucherii Lugdun. ep.* Lyon, 1878, in-8°. — A. Gouilloud, *S. Eucher, Lérins et l'Église de Lyon au V^e^ siècle*, Lyon, 1881, in-8°. — La lettre *Ad Faustinum de situ Judaeae*, ap. Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, Vienne, 1898, 123-134; litterature ap. B. Roehricht, *Bibliotheca geogr. Palaestinae*, Berlin, 1890, p. 7.

(66).

Martyre de la Légion Thébéenne.

La littérature ap. Hirschmann dans le *Hist. Jahrbuch*, XIII, 1892, 786-798. — P. Allard, *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*, Paris, 1890, I, 17-34; II, 335-364. — E. Eglie, *Kirchengesch. der Schweiz bis auf Karl den Grossen*, Zurich, 1893, in-8°, combat l'historicité du fait. Ses arguments ont été réfutés par J. Schmid, *Der hl. Maurilius und seine Genossen*, Lucerne, 1893, in-8°, 1-31. — R. Berg, *Der hl. Maur. und die Thebaeische Legion*, Halle, 1895, in-8°.

(67). § 97. I.

S. Léon le Grand.

E. Perthel, *Papst Leos I Leben und Lehren*, Iena, 1843, in-8°. — Fr. et P. Boehringer, *Leo I und Gregor* I, Stuttgard, 1879. — C. Bertani, *Vita di S. Leone Magno*, Monza, 1880-1881, 3 vol. in-12. — Ph. Kuhn, *Die Christologie Leos I d. Gr. in systematischer Darstellung*, Wurzbourg, 1894, in-8°.

Sur le *Sacramentarium Leonianum*, L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, Paris, 2e éd, 1898, in-8°. — Probst, *Die aeltesten roemischen Sakramentarien und Ordines erklaert*, Munster, 1892, in-8°. — Wilson, *A comparative Index to the Leonine, Gelasian and Gregorian Sacramentaries according to the text of Muratori*, Cambridge, 1892, in-8°.

S. Pierre Chrysologue.

(68). IV

H. Dapper, *Der hl. Petrus Chrysologus*, Cologne, 1867, in-8°. — Fl. v. Stablewski, *Der hl. Kirchenvater Petrus von Ravenna Chrysologus*, Posen, 1871, in-8°. — Looshorn, *Der h. Petrus Chrys und seine Schriften*, dans la *Zeitschr. f. Kath. Theologie*, III, 1879, 238-265. — C. Weyman, *Zu Petrus Chrysologus*, dans le *Philologus*. LV, 1896, 464-471.

(69). V.

Saint Maxime de Turin.

Fessler-Jungmann, *Instit. Patral.* II, 2, 256-276. Fessler s'arrête avec une insistance particulière sur les discours et sur leur auteur.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PÉRIODE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU IV^e SIÈCLE JUSQU'AU MILIEU DU V^e

LIVRE PREMIER

Ecrivains Grecs.

Pages.

§ 60. Coup d'œil général. 1
§ 61. L'Arianisme, l'hérésie de Macédonius, le Sabellianisme, l'Apollinarisme. 9
§ 62. Eusèbe de Césarée ; S. Eustathe d'Antioche. . . . 20
§ 63. S. Athanase ; S. Alexandre d'Alexandrie ; S. Jules I ; le pape Libère. 33
§ 64. Les Pères du Monachisme en Egypte : S. Antoine le Grand ; S. Pachôme ; S. Orsisius et S. Théodore ; S. Macaire d'Egypte et S. Macaire d'Alexandrie ; Isaïe. 52
§ 65. Les Champions de la foi contre le Manichéisme : Hégémonius ; Alexandre de Lycopolis ; Sérapion de Thmuis ; Titus de Bostra. 58
§ 66. S. Cyrille de Jérusalem ; Gélase de Césarée. . . . 63
§ 67. S. Basile le Grand ; Eustathe de Sébaste ; S. Amphilochius d'Iconium. 68
§ 68. S. Grégoire de Nazianze ou le théologien ; Césaire de Nazianze. 89
§ 69. S. Grégoire de Nysse. 103
§ 70. Didyme l'Aveugle ; Evagre le Pontique. 124
§ 71. S. Epiphane ; Jean II de Jérusalem ; Théophile d'Alexandrie ; Philon de Carpasia. 130

§ 72. Diodore de Tarse. 137
§ 73. Théodore de Mopsueste ; Polychronius. 142
§ 74. S. Jean Chrysostome ; Nectaire de Constantinople ; le diacre Marc ; Acace de Bérée ; Sévérien de Gabala ; Antiochus de Ptolémaïs ; Pallade ; Atticus de Constantinople ; Constance d'Antioche. 150
§ 75. Les *Constitutions apostoliques*. 195
§ 76. Synésius de Cyrène. 209
§ 77. S. Cyrille d'Alexandrie ; Nestorius ; S. Proclus ; Memnon d'Ephèse ; Théodote d'Ancyre ; Firmus de Césarée ; Jean d'Antioche ; Paul d'Emèse ; André de Samosate ; Alexandre d'Hiérapolis et Euthérius de Tyane ; Eusèbe d'Alexandrie ; l'Impératrice Eudocie. 213
§ 78. Théodoret de Cyr ; Dioscore. 233
§ 79. Autres écrivains de la première moitié du Ve siècle. Macarius Magnès ; Philippe de Side ; Timothée de Béryte ; Hésychius ; Sabinus d'Héraclée ; Philostorge ; Socrate ; Sozomène ; Adrien ; Isidore de Péluse ; Pallade ; S. Nil ; Marc l'Ermite ; Arsénius ; Claudien. . 243

LIVRE II

Auteurs Syriaques.

§ 80. Remarques préliminaires sur les Pères Syriens. . . 255
§ 81. S. Aphraate ; Papa de Séleucie. 257
§ 82. S. Ephrem le Syrien. 260
§ 83. Ecrivains postérieurs : Cyrillonas ; Balaeus ; Rabulas d'Edesse ; Isaac d'Antioche. 268

LIVRE III

Auteurs Latins.

§ 84. Coup d'œil général. 274
§ 85. Firmicus Maternus. 281
§ 86. S. Hilaire de Poitiers ; littérature Arienne. 283
§ 87. Autres adversaires de l'Arianisme. Hosius de Cordoue ; Lucifer de Cagliari ; Faustin et Marcellin ; Grégoire d'Elvire ; Hilaire de Rome ; Phébade d'Agen ; un anonyme ; Marius Victorin ; S. Eusèbe de Verceil ; S. Zénon de Vérone. 297

§ 88. Poètes et historiens : Juvencus ; Cyprien le Gaulois ; un anonyme ; Proba ; Ausone ; S. Damase ; deux écrits polémiques en vers ; le Chronographe de l'an 354 ; Hégésippe ; Ste Sylvie. 306
§ 89. Schismes et Hérésies Polémiques les concernant. Novatianisme ; Donatisme ; Priscillianisme : Tibérien ; Latronien ; Ithace ; Olympius ; S. Philastrius. . . 315
§ 90. S. Ambroise ; Nicétas de Romatiana ; S. Sirice ; Simplicien de Milan ; Chromatius d'Aquilée ; Vigile de Trente ; Victrice de Rouen. 325
§ 91. Prudence et S. Paulin de Nole ; Endelechius ; Victorius ; Sedulius ; Orientius. 345
§ 92. Sulpice Sévère et Rufin ; S. Anastase I. 358
§ 93. S. Jérôme ; Tichonius. 365
§ 94. S. Augustin. 394
§ 95. Amis et disciples de saint Augustin : Marius Mercator ; Léporius ; Aurélius de Carthage ; Orose ; Prosper et Hilaire ; Paulin de Milan ; un anonyme. 449
§ 96. Ecrivains Gaulois : Cassien ; S. Honorat d'Arles et S. Eucher de Lyon ; S. Hilaire d'Arles ; S. Vincent de Lérins ; Valérien de Cemelum. 460
§ 97. Le pape S.-Léon-le-Grand et autres écrivains italiens : S. Pierre Chrysologue ; S. Maxime de Turin. . . 471
Bibliographie. 481

FIN DE LA TABLE

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères, 2, place des Lices.

20,799

281.03
B16
Vol. III

20,798

281.03
B16
Vol. II

Bardenhewer, O.

AUTHOR
Les Peres de L'Eglise Leur Vie et

TITLE Leurs Ouevres.

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED